

République Algérienne Démocratique et Populaire  
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

**UNIVERSITÉ ALGER 2**  
**Faculté des Lettres et des Langues**  
**École Doctorale de Français**  
**Pôle Centre**  
**Antenne Alger 2**



# **Altérité : Modes et enjeux des discours dans les organisations altermondialistes**

Thèse de doctorat en sciences du langage

Présentée par :

**Azzedine KADIR**

Sous la co-direction de :

M. Youcef IMMOUNE (Maître de conférences, Université Alger 2)

M. Thierry GUILBERT (Maître de conférences HDR, Université de Picardie)

Membres du Jury :

- M<sup>me</sup> Safia RAHAL (Pr. Université Alger 2) : Présidente
- M. Youcef IMMOUNE (MC. Université Alger 2) : Rapporteur
- M. Thierry GUILBERT (MC. HDR. Université de Picardie) : Co-rapporteur
- M. Richard ARNAUD (MC. Université Montpellier 3) : Examineur
- M<sup>me</sup> Nabila BENHOUHOU (Pr. ENS Bouzaréah) : Examinatrice
- M. Djamel ZENATI (Pr. Université Alger 2) : Examineur

Année universitaire 2015/2016

## Résumé en français :

Cette thèse propose une analyse contrastive entre le discours institutionnel sur la mondialisation et le discours altermondialiste. Cette démarche de travail permet de croiser les théories linguistiques à l'analyse de ces deux discours et de les interroger ainsi sur un même objet d'étude : le concept de la mondialisation qui est de nature polémique. Nous pensons que c'est uniquement sur la base d'une telle analyse qu'on pourra déceler les modes et les enjeux des discours circulant dans l'espace public. Partant d'un angle d'approche en analyse du discours (AD) et en lexicométrie, nous construisons une méthode d'appréhension des pratiques discursives et des représentations, mais également des biais d'une mécanique de la construction des discours en confrontation.

Le discours altermondialiste n'est pas né *ex nihilo*. Il est le résultat d'une construction discursive élaborée qui s'inscrit dans une stratégie de rejet et de refus du discours institutionnel sur la mondialisation. Ainsi, nous avons cherché à définir deux positionnements énonciatifs de manière à pouvoir les identifier, les caractériser et à établir les différentes stratégies discursives que ces deux discours tendent à déployer pour convaincre l'opinion publique. C'est-à-dire, indépendamment de leurs formations discursives, les discours recherchent la légitimité et l'adéquation au réel comme visée argumentative et comme intentionnalité.

Le discours institutionnel sur la mondialisation et le discours altermondialiste peuvent être des espaces discursifs différents de circulation du concept de la mondialisation. Ils opèrent cette circulation, d'un côté, par la légitimité de l'institution et l'autorité de son discours et, de l'autre, par le biais des processus de reformulation du discours institutionnel, en altérant ses limites et les formes de son fonctionnement.

En effet, en produisant d'une certaine manière des énoncés, le discours institutionnel sur la mondialisation est aussitôt en position de signifier son efficacité à le faire. En s'octroyant cette position énonciative d'autorité, être capable de s'autoriser un langage, d'investir son autorité au sein de l'espace public mondial, ce discours institutionnel est en train de construire sa légitimité.

En revanche, les différents contenus du discours altermondialiste a suscité notre curiosité puisque l'originalité de ce discours -originalité qui lui assure par ailleurs tout son succès au sein de l'opinion publique- révèle des tensions de nature discursive qu'il faudrait alors, en tant qu'analyste du discours, analyser plus finement afin de comprendre son fonctionnement. Et c'est pourquoi, nous avons mis en contraste le discours institutionnel sur la mondialisation avec le discours altermondialiste afin de montrer que cette forme de différence engendre un contre-discours qui aboutit à des déplacements du sens du concept de la mondialisation et de sa catégorisation. Pour altérer le sens du discours institutionnel sur la mondialisation, le discours altermondialiste rend explicite celui-ci en décryptant le sens intrinsèque des mots utilisés ou des enjeux auxquels ils réfèrent.

Nous pensons que le discours institutionnel sur la mondialisation emprunterait désormais un processus de normalisation d'une mondialisation institutionnalisée. Puisque l'institution à ce pouvoir de prescrire et d'imposer des normes, il faudrait alors analyser ce discours pour comprendre s'il y a une adéquation de ses mots au réel. Parallèlement, pour bien comprendre le discours altermondialiste il faudrait, au préalable, analyser ses ancrages énonciatifs, ses modes de formation et la contre-argumentation qu'il construit vis-à-vis du discours institutionnel sur la mondialisation. C'est ainsi qu'on pourra saisir les modes et les enjeux des discours des organisations altermondialistes et contribuer à l'élucidation des logiques du sens que les altermondialistes produisent.

Après avoir posé les questionnements épistémologiques indispensables à ce type de recherche, des analyses préliminaires sont conduites à partir des observatoires que sont, d'une part, la détermination des conditions de production du discours institutionnel et du discours altermondialiste, et d'autre part, apporter un éclairage significatif sur les phénomènes socio-historiques qui ont favorisé l'émergence de ces discours. Au terme d'un parcours d'exploration dans la pratique sociale des discours et de leurs catégorisations, un cadre théorique et épistémologique définiront les notions de base convoquées et baliser notre travail dans le cadre de l'analyse du discours.

De plus, la méthodologie adoptée précisera l'approche comparative des corpus et les différentes étapes de l'analyse. Des hypothèses de recherches et leur vérification ont été soumises à l'épreuve de trois corpus vue l'état d'interaction entre le discours institutionnel sur la mondialisation et le discours altermondialiste autour du concept de la mondialisation.

Aussi, notre tâche consistera à étudier les positions énonciatives de chaque discours, c'est-à-dire, dans une démarche contrastive, à observer la distance qu'il y a entre les deux discours à travers les différents mots qu'ils emploient et à comprendre leur valeur sémantique. Il s'agira, ainsi, de comprendre comment l'autre discours construit son propre monde et comment le discours institutionnel sur la mondialisation engendre des discours altermondialistes.

Dans l'analyse des différents corpus, les relations entre les discours ont été appréhendées par le biais du mode de circulation des segments répétés et des mots qui se reproduisent d'un texte à l'autre. L'organisation en intertextualité a été retenue comme mode de repérage de régularités et de transformations des catégories linguistiques et de la répartition des places des locuteurs en lien avec les espaces discursifs construits.

Le discours altermondialiste a d'ailleurs pu gagner en déploiement grâce à l'intertextualité produite sur la base d'interaction entre plusieurs textes ou de textes en contexte. Relier un texte à des textes antérieurs est en effet un moyen de trouver des expressions, syntagmes et propositions, parfois même d'intrication ou d'enchevêtrement des énoncés au fil de leur reprise. Ces liaisons peuvent aussi faciliter le repérage des allusions, rappels, évocations ou toute autre forme de sollicitation de la mémoire du lecteur et continuer à les renforcer au fil des utilisations et des circulations dans le métarécit altermondialiste.

En fait, Le discours altermondialiste révèle les spécificités du genre persuasif. Il utilise en effet les formes linguistiques correspondantes et les conditions de production requises. La sémantique argumentative révèle une présence de raisonnement de type arguments/contre-arguments.

Cette multiplicité des discours nous incite à affirmer que les énoncés ne restent pas figés et stables mais évoluent et changent selon différents contextes.



Ainsi, les discours observés au sein des organisations altermondialistes présentent des différences argumentatives et structurelles importantes vis-à-vis du discours institutionnel. Cela dit, ils sont le produit d'une énonciation permettant de rendre compte de deux mondes différents :

- Une valeur d'autorité marquant une légitimité institutionnelle sur un paradigme consensuel ou évident : le concept de la mondialisation comme représentation d'un état naturel ou une nécessité vers laquelle l'humanité devrait tendre. Les termes opérateurs entourant ce concept présentent une plus forte capacité de généralisation qui subsume des valeurs beaucoup plus néolibérales qu'humaines.

- Le meilleur représentant de la mondialisation reste l'institution par excellence. Dans l'ordre du discours institutionnel sur la mondialisation, l'institution dispose de la parole légitime et représente le mieux ce concept car il est marqué positivement (savoir positif). Comme les organisations altermondialistes ne disposant pas d'une légitimité institutionnelle, elles produisent un contre-discours en reproduisant les mêmes mots du discours institutionnel mais en alternant son ordre discursif, c'est-à-dire donner un autre sens aux mots (produire un savoir négatif sur la mondialisation en déconstruisant le discours institutionnel qui la porte).

Après les événements de Seattle de 1999, les discours altermondialistes font état d'une nouvelle représentation de la mondialisation : pour mieux comprendre le discours altermondialiste, il faut, d'une certaine façon, reconsidérer le discours institutionnel sur la mondialisation qui le génère et constituer une autre signification du mot mondialisation en éclaté. Il s'agit de déterminer les mécanismes discursifs qui sous-tendent la construction d'un système de valeurs altermondialiste. Pour ce faire, il est nécessaire de mettre en évidence les stratégies sémantico-discursives mises en œuvre dans l'argumentation et de faire émerger l'axiologisation du discours altermondialiste par l'étude de la modalisation.

L'exploration de la piste d'un métarécit altermondialiste, c'est-à-dire un récit sur soi-même, par le biais de la notion de persuasion a révélé la tension de l'argumentation régnante entre la valeur sémantique des mots revalorisés et la pratique discursive qu'en fait le discours altermondialiste. Dire d'un discours qu'il est persuasif, c'est signifier qu'il emploie des formes linguistiques relevant de la modalisation et qu'il

représente un ensemble de principes conforme à un répertoire d'actions admis dans le groupe social dans lequel il est produit.

Ces formes linguistiques confirment que les modalités énonciatives du discours altermondialiste adoptent un positionnement particulier pour représenter l'implication et l'intention de l'énonciateur mais aussi la construction du destinataire. La valeur contenue dans l'acte énonciatif agit directement sur l'énoncé et sur la réception qui en est faite. Elle constitue pour cela une composante énonciative du discours altermondialiste et le sens des mots utilisés s'appuie sur les valeurs qui en fondent la signification.

Le discours altermondialiste dépend également de la réception qui en est faite. La narration des grands événements correspond à l'énonciation des grands principes de la société et à l'engendrement du caractère conflictuel des discours. En ce sens, s'agissant de la construction du discours altermondialiste, sa particularité réside dans le fait qu'il y a présence de polémique au niveau des concepts. C'est une caractéristique importante de la construction de l'altermondialisation : elle représente un avantage essentiel dans la constitution d'un contre-discours qui se crée à la faveur d'une contre-expertise.

Le discours altermondialiste problématise un sujet et crée aussi un cadre de référence qui paraît acceptable dans ses principes les plus généraux, et il incite les individus à réagir, ou tout au moins à intégrer cette nouvelle dimension pour se maintenir et obtenir le ralliement de l'opinion publique.

À travers l'utilisation des stratégies du refus et du rejet, le discours altermondialiste conforte son argumentation en disposant d'articulateurs logiques qui structurent ses énoncés. Ces articulateurs permettent de contredire les arguments du discours institutionnel sur la mondialisation et d'insister sur les contre-arguments surtout par le biais de la négation polémique qui s'oppose explicitement à un énoncé effectivement prononcé que l'on met en scène dans l'énonciation. Inscrit dans la pratique sociale, le discours altermondialiste a des stratégies discursives qui lui sont propres et permet de percevoir une autre réalité cachée derrière les mots : celle de la construction d'une identité, d'un groupe, mais aussi la construction du sens à donner

à la mondialisation, le tout permettant de structurer un discours et de justifier son positionnement.

L'analyse discursive dans la transversalité des textes a permis de repérer des régularités dans les modes de construction des catégories linguistiques. Lors du passage d'un discours à l'autre, les mots opérateurs des syntagmes et les désignations des locuteurs se modifient en puisant dans le stock lexical relevant de la charge sémantique de chaque mot.

Le discours altermondialiste atteste d'une certaine précision dans ses propos et définit clairement les notions mises en discours selon le contexte où la notion est employée. En cela, la clarté sémantique alimente la certitude du discours altermondialiste puisqu'une liberté d'interprétation des énoncés est ouverte et qu'il n'y a pas vraiment de contrainte à les comprendre.

Cette opposition discursive entre mondialisation et altermondialisation permet de convaincre le destinataire par l'emploi des différents artifices discursifs. Le discours altermondialiste affirme tout en argumentant. La persuasion et la contestation sont les deux ressorts principaux de son argumentation.

L'étude à montrer aussi que l'argumentation du discours qui construit l'identité altermondialiste s'alimente essentiellement d'un processus discursif : la persuasion. Les visées de justification et de positionnement du discours altermondialiste forgent, en effet, la persuasion qui opère au niveau énonciatif. La présence des petites phrases, la surassertion et l'aphorisation, la répétition des segments et la structure argumentative des énoncés concourent à l'orientation du discours altermondialiste qui se réalise de façon explicite. La polysémie et le détachement de quelques expressions permettent de développer différents degrés de persuasion discursive qui se réalisent de façon très visibles et trop marqués.

Le discours altermondialiste se construit aussi sur le principe d'axiologisation des valeurs du point de vue argumentatif sous l'effet de la persuasion. Ce discours n'a pas pour objectif de montrer uniquement une mondialisation autre mais de persuader son destinataire de la possibilité de la concrétiser par l'action.

La configuration du discours altermondialiste découpe le monde en deux domaines notionnels : mondialisation vs altermondialisation, qui s'opposent terme à terme et

construisent un prototype plus ou moins relationnel. Le domaine mondialisation est borné par des contraintes institutionnelles, alors que le domaine de l'altermondialisation n'est borné que par locuteur collectif qui imprime une forme de contre-discours.

Cependant, la constitution du discours altermondialiste est hétérogène. Elle varie selon les locuteurs et leurs positionnements discursifs. Ce constat tend à confirmer l'hypothèse selon laquelle les organisations altermondialistes tiennent compte d'un public diversifié en définissant un discours à plusieurs voix et avec des tendances différentes les unes des autres.

**Mots-clés** : identité, altérité, mondialisation, réfutation, intertextualité, différenciation, polémique, prototype, altermondialisation, institution, alternative, discours.

تقترح هذه الرسالة العلمية تحليل تقابلي ما بين الخطاب المؤسسي حول العولمة والخطاب البديل للعولمة. هذه الطريقة تسمح لنا بتقاطع مختلف النظريات اللسانية من أجل تحليل هاذين الخطابين و مسائلتهما عن مفهوم العولمة ذو الطابع الجدلي. على أساس هذا التحليل يمكننا التعرف على أنماط و رهانات الخطب في المكان العام. من زاوية تحليل الخطاب، يمكننا بناء طريقة لفهم الممارسات الخطابية و التمثيليات، ولكن أيضا من خلال البناء الميكانيكي للخطب المتناقضة.

الخطاب البديل للعولمة ليس وليد الصدفة بل هو نتاج خطابي و بنيوي داخل ضمن إستراتيجية رفض الخطاب المؤسسي حول العولمة. وهكذا توصلنا إلى تحديد نمطين من الخطاب من أجل توصيف وتحديد الاستراتيجيات الخطابية المختلفة لهذين الخطابين المائلين لإقناع الرأي العام. هذا يعني، بغض النظر عن تشكيلتهما الخطابية، أن الخطابات تسعى وراء الشرعية ومدى ملاءمتها للواقع وذلك بالاعتماد على خطة جدلية متعمدة. الخطاب المؤسسي حول العولمة والخطاب البديل للعولمة يكونان فضائيين خطابيين مختلفين أين يتداول مفهوم العولمة ويساهمان، كل على حدى، لإضفاء المشروعية على المؤسسة وكذلك توطيد سلطة الخطاب. في حين أنّ الخطاب البديل للعولمة يقوم بإعادة صياغة الخطاب المؤسسي من أجل تغيير معالمه وأنماط تشكيله. في الواقع، صياغة جمل بطريقة معينة داخل الخطاب المؤسسي حول العولمة هو إعلان لفعاليتها في المعاملات اليومية عن طريق منحه هذا

التموقع الخطابي وقدرته على تخويل لغة ما واستثمار سلطته في الفضاء العام العالمي لإعطائه شرعية معينة. وفي المقابل، مختلف مضامين الخطاب البديل للعولمة أثار فضولنا طالما أن أصالته تضمن له المصداقية لدى الرأي العام. باعتبارنا محللين للخطاب، ارتأينا إلى دراسة مفصلة لفهم أداءه وكذلك كشف التوترات ذات الطبيعة الخطابية. لهذا السبب، عمدنا إلى مقارنة الخطاب المؤسسي حول العولمة والخطاب البديل للعولمة من أجل إظهار مدى الاختلاف الشاسع الذي أنتج خطاب مضاد

الذي أدى، بطبيعة الحال، إلى تغيرات في المعنى لمفهوم العولمة وتصنيفها. لتغيير اتجاه الخطاب المؤسسي حول العولمة، يقوم الخطاب البديل للعولمة بجعل هذا الأخير أكثر وضوحاً وذلك عن طريق فك تشفير المعنى الكامن للكلمات. نعتقد أن الخطاب المؤسسي حول العولمة يتبع عملية تطبيع لعولمة مؤسسية. إذا كانت المؤسسة لها سلطة الوصف وتطبيق المعايير، فلا بد من تحليل هذا الخطاب لمعرفة ما إذا كان هناك تطابق لمعنى كلماته مع الواقع. وفي الوقت نفسه، لفهم الخطاب البديل للعولمة ينبغي، أولاً، تحليل الوحدات الخطابية، الطرائق التكوينية والحجج المضادة للخطاب المؤسسي حول العولمة. وهكذا يمكن للمرء أن يفهم أنماط وتحديات خطابات المنظمات المناهضة للعولمة والمساهمة في استجلاء المعنى أو فهم أوضاع وتحديات خطب المنظمات المناهضة للعولمة والمساهمة في استجلاء المنطق المعنوي الذي يركز عليه مناهضي العولمة. بعد طرح الأسئلة اللازمة لهذا النوع من البحوث، قمنا بدراسات أولية انطلاقاً من تحديد شروط إنتاج الخطاب المؤسسي والخطاب البديل للعولمة وتقديم نظرة شاملة للظواهر الاجتماعية والتاريخية التي ساهمت في ظهور هذه الخطب. بعد استكشاف الممارسة الاجتماعية للخطاب وتصنيفه، حددنا الإطار النظري والمعرفي للمفاهيم الأساسية ووضع المقاييس التي تحدد عملنا في إطار تحليل الخطاب. قدما فرضيات البحث من أجل اختبارها ضمن ثلاثة مجموعات من النصوص نظراً لحالة التفاعل بين الخطاب المؤسسي حول العولمة والخطاب البديل للعولمة.

عملنا يهدف أيضاً إلى دراسة التوقعات الخطابية لكل خطاب، وهذا يعني، في إطار دراسة تقابلية، ملاحظة البعد الموجود بين الخطابين من خلال مختلف الكلمات المستعملة وقيمتها الدلالية. هكذا يمكن فهم كيفية إصدار الخطاب الآخر وكيف أن الخطاب المؤسسي حول العولمة يستطرد خطابات مناهضة للعولمة. عند تحليلنا لمختلف النصوص، استوعبنا من خلال نمط تكوين وتداول بعض الجمل والكلمات مدى تكرارها من نص إلى آخر. لقد تم اختيار أنماط التناص كطريقة لكشف نظام تحول الوحدات اللغوية وتوزيع مختلف المتحدثين ضمن فضاءات خطابية مبنية على أساس الجدل.

الخطاب البديل للعوامة هو قابل أيضا للانتشار على أساس التفاعل بين عدة نصوص في سياقها الفعلي. ربط نص إلى نصوص سابقة هو في الواقع وسيلة لتحديد العبارات والجمل و الفقرات المتشابهة بينها داخل النص الواحد. هذه الاتصالات تسهل أيضا التعرف على التلميحات، التذكر أو أي شكل آخر من أشكال إغراء القارئ ومواصلة تعزيز مدى استخدام وتداول الخطاب الآخر. في الواقع، الخطاب البديل للعوامة يكشف خصائص نص مقنع تماما و يستخدم الأشكال اللغوية المناسبة لإنتاج الخطاب. علم الدلالة يكشف منهجية على شاكلة حجج و حجج مضادة. هذا التعدد في الخطب يقودنا إلى التأكيد على أن الجمل لا تبقى ثابتة ومستقرة ولكن تتطور و تتغير وفقا لسياقات مختلفة. وهكذا، فإن الخطب الواردة من المنظمات المناهضة للعوامة تفضي خلافات جدلية وتنظيمية كبيرة تجاه الخطاب المؤسسي. يعني أنهما خطابين أنتجا عالمين مختلفين:

- قيمة سلطوية تحدد شرعية مؤسسية على شكل نموذج توافقي تمام الوضوح : مفهوم العوامة كتمثيل عادي أو ضروري للإنسانية ينبغي أن تسعى إليه. الكلمات المحيطة بهذا المفهوم لديها قدرة عالية من التعميم التي تستوعب بكثرة القيم الليبرالية على حساب القيم البشرية.

- أفضل ممثل بامتياز للعوامة هي المؤسسة. في ترتيب الخطاب المؤسسي حول العوامة، المؤسسة تملك الخطاب المشروع ويمثل أفضل هذا المفهوم الموسوم إيجابيا. بما أن المنظمات المناهضة للعوامة تنعدم للشرعية المؤسسية، فإنها تنتج خطابا مضادا مستنسخ من نفس كلمات الخطاب المؤسسي ولكن باستطراد ترتيب هذا الخطاب، أي إعطاء معنى آخر للكلمات (إنتاج فكر سلبي عن العوامة بتفكيك الخطاب المؤسسي الذي يحمل هذا المفهوم).

بعد أحداث سياتل عام 1999، ظهر الخطاب البديل للعوامة وركز على ضرورة إعادة تمثيل جديد للعوامة : من أجل فهم الخطاب البديل للعوامة، يجب علينا إعادة النظر في أداء الخطاب المؤسسي حول العوامة الذي نتج عنه خطاب آخر معطيا معنى آخر للعوامة ككلمة. كل هذا من أجل تحديد

الآليات الخطابية التي تقوم علمها لبناء نظام قيم بديل للعولمة. للقيام بذلك، فإنه من الضروري تسليط الضوء على الاستراتيجيات الدلالية والخطابية وإظهار أوجه الاختلاف.

كشفت نمط الخطاب البديل للعولمة عن طريق مفهوم الإقناع، يؤدي إلى توضيح التوتر بين الحجج السائدة أو القيمة الدلالية للكلمات و إعادة التقييم والممارسة الخطابية التي يتعامل بها الخطاب البديل للعولمة. القول بأن الخطاب مقنع، إنما يعني توظيف أشكال لغوية جديدة تهدف إلى تمثيل مجموعة من المبادئ وفق دليل من الإجراءات المسموح بها داخل المجموعة الاجتماعية.

هذه الأشكال اللغوية تؤكد أن أنماط الخطاب البديل للعولمة تتبني موقف معين لتمثيل مشاركة و نية المتكلم. القيمة الموجودة داخل الفعل الخطابي يؤثر مباشرة على الجمل وكذلك على استقبالها من طرف المتلقي. فهذا يشكل مجموعة عناصر تخدم الخطاب البديل للعولمة ومعنى الكلمات المستخدمة تستند أيضا إلى القيم التي تروج لها. يعتمد الخطاب البديل للعولمة على مدى استقباله من الآخرين.

إن سرد الأحداث الكبرى يقابل تناص المبادئ الكبرى للمجتمع مع مراعاة النزاع في الخطاب. في هذا الإطار، يمكن القول بأن الخطاب البديل للعولمة يكمن تفرده في ظاهرة الجدل التي يقيمها. هذه ميزة هامة لبناء عوالم بديلة تتمثل خاصة في الخطاب المضاد الذي تم إنشاؤه في خضم الخبرة المضادة.

الخطاب البديل للعولمة يضع إشكالية لموضوع ما و يخلق إطار مرجعي مقبول في أهم مبادئه العامة، و يشجع الناس على الاستجابة له أو على الأقل الاندماج في هذا البعد الجديد للحصول على تأييد الرأي العام. من خلال استخدام استراتيجيات الرفض، الخطاب البديل للعولمة يقوي حجته من خلال وجود مفاصل منطقية تنسق الجمل. تستخدم هذه المفاصل كأداة لمناقضة حجج الخطاب المؤسسي حول العوالم و الإصرار على الحجج المضادة خاصة تلك المتعلقة بالنفي الجدلي الذي يعارض بصفة مباشرة محتوى ما أدلي به فعلا ووضع في نسق خطابي. إن الخطاب البديل للعولمة يندرج في إطار الممارسة الاجتماعية وله إستراتيجيات خطابية خاصة تسمح له بكشف حقيقة أخرى خفية وراء الكلمات :

بناء هوية، مجموعة ما ، ولكن أيضا بناء معنى آخر للعولمة، كل هذا من أجل تنظيم الخطاب وتبرير



التموقع في الفضاء العام. تحليل الخطاب في إطار شمولية النصوص أتاح لنا بتحديد انتظام في أساليب بناء الوحدات اللغوية. عند المرور من خطاب إلى آخر، يتم تغيير كلمات وعبارات المتحدثين من خلال النقب في داخل المخزون الدلالي لكل كلمة. الخطاب البديل للعولمة يثبت دقة معينة في جملة و يحدد المفاهيم الواردة في الخطاب حسب السياق الذي وضعت فيه. في هذا النهج، يبقى المعنى الدلالي ملازماً لعقيدة المناهضين للعولمة لأن حرية تفسير الجمل مفتوحة ولا وجود لأي تناقض لفهمها. هذا التناقض الخطابى بين العوالم و العوالم البديلة يسمح بإقناع المتلقي باستخدام مختلف الإستراتيجيات الخطابية. الخطاب البديل للعولمة يؤكد بإرساء الحجج و يبقى الإقناع والحجة نوعان أساسيان لبناء أي خطاب. تظهر هذه الدراسة أن منطق الحجة للخطاب البديل للعولمة يعتمد على بناء هوية لنفسه في سياق خطابي هدفه الإقناع. أهداف تبرير و تموقع الخطاب البديل للعولمة صقلوا إستراتيجية الحجة التي تنكشف على مستوى الخطاب. تواجد الجمل الصغيرة و تكرار العبارات و نظام البيانات يساعد على توجيه الخطاب البديل للعولمة الذي يظهر للعلن بصفة واضحة. تعدد المعاني و انفصال بعض العبارات عن سياقها إنما يعبر عن تطور مختلف درجات الإقناع الخطابى التي تسمح بتقنين الواقع. تشكيل الخطاب البديل للعولمة يقسم العالم إلى مفهومين أساسيين : العوالم مقابل العوالم البديلة اللذين يتعارضان في بناء نماذج اعتبارية. إن مفهوم العوالم يبقى رهين المؤسسة ، بينما مفهوم العوالم البديلة يحددها متحدث جماعى الذي يقوم بوضع بصمته على شكل خبرة مضادة. ومع ذلك، يبقى الخطاب البديل للعولمة غير متجانس. انه يختلف وفقاً للمتحدثين و تموقعهم الخطابى. هذه النتيجة تضيف دعم فرضية أن المنظمات المناهضة للعولمة تأخذ بعين الاعتبار تنوع الجمهور الذي من خلاله تتحدد خطابات متعددة مع أنماط مختلفة عن بعضها البعض.

كلمات المفاتيح : الهوية، الآخر، العوالم، النفي، التناس، الاختلاف، الجدول، النموذج، العوالم البديلة،

المؤسسة، البديل، الخطاب.

«Le premier moyen dont joue toute rhétorique est la nomination, qu'on l'envisage à l'état brut (création de termes, d'expressions, de sigles, etc.) ou à un niveau plus raffiné (les figures de style ou jeux du langage). Contrairement à notre croyance spontanée, les mots ne sont jamais transparents aux choses qu'ils «désignent» ou prédécoupent dans le réel : ils les déforment, les voilent (euphémisations diverses) ou les «inventent» (incantations, évocations de réalités qu'on décrit telles qu'elles devraient être). Il y a toujours intérêt à faire croire que les choses sont comme on les présente, comme on veut les faire voir, ou comme on veut y faire croire pour y croire soi-même. Et cet intérêt va croissant avec la position de pouvoir ou de responsabilité de ceux qui ont le droit à la parole... Fort heureusement, le discours humain est aussi capable de métalangage, c'est-à-dire d'une distance critique du langage sur lui-même... en interrogeant les expressions et les idées reçues qui falsifient les choses, on peut contribuer à une ressaisie de la réalité. En d'autres termes, plus compliqués : nommer la mystification peut suffire à démystifier la nomination...»

François Brune, 2003, De l'idéologie aujourd'hui, L'Aventurine, Paris, p.107

## **Remerciements**

Recevez, Messieurs Youcef IMMOUNE et Thierry GUILBERT, mes plus sincères remerciements pour vos conseils et vos suggestions qui ont permis l'amélioration de ce travail. Je tiens également à vous exprimer toute ma reconnaissance pour ces années de thèse que j'ai passées à vos côtés. Au cours de cette période, votre grande disponibilité, votre rigueur scientifique, votre enthousiasme et vos précieux conseils m'ont permis de travailler dans les meilleures conditions. La confiance que vous m'avez accordée ainsi que nos nombreuses discussions m'ont permis de progresser et de mieux appréhender les différentes facettes du métier de chercheur. Soyez assuré, Messieurs, de toute mon estime et de mon profond respect.

# SOMMAIRE

SOMMAIRE _____	15
INTRODUCTION GÉNÉRALE _____	18
1. Problématique _____	22
2. Présentation du corpus _____	27
3. Organisation de la thèse _____	30

## PREMIÈRE PARTIE CADRE DE LA RECHERCHE

CHAPITRE 1 : CADRE THÉORIQUE ET SOCIO-HISTORIQUE : MONDIALISATION, IDENTITÉ, ALTÉRITÉ ET INSTITUTION _____	34
1. Identité et altérité _____	35
2. Nouvelles polémiques depuis la Bataille de Seattle _____	51
3. Institution et formation du discours d'autorité _____	60
4. Construction de l'altérité par des traits mobilisateurs _____	66
5. Le slogan «un autre monde est possible» _____	67
Synthèse _____	72
CHAPITRE 2 : CADRE ÉPISTÉMOLOGIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE _____	75
1. Cadre épistémologique _____	76
2. Sémantique du prototype et perspective catégorielle _____	95
3. Discours constituant ou simulacre d'un discours constituant _____	98
4. Idéologie du discours néolibéral et mise en discours de l'évidence _____	103
5. Cadre méthodologie _____	110
6. Exploration par entrée lexicale _____	116
7. Approche contrastive _____	122
8. Étapes d'analyse _____	125
Synthèse _____	128

## DEUXIÈME PARTIE

### SCÉNOGRAPHIE DE LA PAROLE INSTITUTIONNELLE

<b>CHAPITRE 3 : LES CONDITIONS DE POSSIBILITÉ ET D'EFFICACITÉ DU DISCOURS INSTITUTIONNEL SUR LA MONDIALISATION</b>	<b>132</b>
1. Étude sémantico-discursive autour du mot mondialisation : une ambiguïté sémantique	133
2. Les mots du rapport mondial sur le développement humain de 1999	134
3. Progrès, responsabilité et engagement	145
4. Valeurs portées par le rapport annuel de 1999	147
5. Les prototypes : éléments de la signification sémantique	154
6. Le PNUD comme matrice de production d'énoncés prototypiques	159
7. Les sources de l'argumentation du discours sur la mondialisation	164
8. Institutionnalisation d'une scénographie scientifique	171
9. Notion et domaine notionnel	176
Synthèse	183

## TROISIÈME PARTIE

### ÉMERGENCE ET CIRCULATION DU DISCOURS ALTERMONDIALISTE

<b>CHAPITRE 4 : LE MÉTARÉCIT DU DISCOURS ALTERMONDIALISTE</b>	<b>187</b>
1. L'emploi de verbes modaux et déontiques	189
2. Usage des verbes	198
3. La notion du métarécit : Essai de précision sur le discours altermondialiste	203
4. Contexte de production et destination du discours altermondialiste	209
5. L'argumentation entre sémantique et réfutation	216
6. La référentialité discursive	224
Synthèse	232

<b>CHAPITRE 5 : LES VISÉES DE JUSTIFICATION ET DE POSITIONNEMENT</b>	<b>234</b>
1. L'emploi des petites phrases	236
2. L'argumentation altermondialiste : processus d'orientation	250
3. La force des connecteurs logiques	260
4. Les segments répétés	263
5. Propriété référentielle et acte de référence	271
6. Reformulation et recatégorisation du référent	280
7. La dominance du domaine de la mondialisation	290
8. Altermondialisation : un discours en action	292
Synthèse	296
<b>CONCLUSION GÉNÉRALE</b>	<b>298</b>

## ANNEXES

<b>ANNEXE 1 : Corpus 1 : Rapport annuel sur le développement humain de 1999 : «Une mondialisation à visage humain»</b>	<b>304</b>
--	------------

<b>ANNEXE 2 : Corpus 2 : Comité pour l'Annulation de la Dette du Tiers Monde (CADTM-Organisation altermondialiste) : 20 textes</b>	<b>355</b>
--	------------

<b>ANNEXE 3 : Corpus 3 : Centre d'études et d'initiatives de solidarité internationale (CEDETIM-Organisation altermondialiste) : 10 textes</b>	<b>386</b>
--	------------

<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>400</b>
----------------------	------------

<b>TABLE DES MATIÈRES</b>	<b>407</b>
---------------------------	------------

## INTRODUCTION GÉNÉRALE

L'idée directrice qui a contribué à orienter notre recherche en direction d'un tel sujet est la polémique qu'avait suscitée l'emploi central du concept de la mondialisation dans l'espace public mondial. En effet, les différents contenus des discours en confrontation ont suscité notre curiosité puisque l'originalité du discours institutionnel sur la mondialisation et du discours altermondialiste -originalité qui leur assure par ailleurs tout leur succès sur la scène internationale- révèle des tensions de nature discursive qu'il faudrait alors, en tant qu'analyste du discours, analyser plus finement afin de comprendre leur fonctionnement.

Ce travail de recherche trouve ses racines dans la fameuse «Bataille de Seattle» du 30 novembre 1999 qui opposa les détracteurs de l'Organisation mondiale du commerce (désormais OMC) aux policiers et aux gardes nationaux à Seattle. C'est la première fois dans l'histoire des institutions internationales qu'un contre-sommet réussait à mobiliser toute une société civile pour manifester contre le projet AMI (Accord Multilatéral d'Investissement) promouvant la généralisation de la mondialisation. Cette dernière n'allait pas de soi pour les organisations altermondialistes qui estimaient qu'elle portait atteinte aux valeurs de la diversité et de la différence. Celles-ci se sont donc opposées à la mondialisation.

Nous avons constaté en effet, après la fin des années 1990, que le discours altermondialiste était en construction continuelle. Il manifestait à chaque événement planétaire un nouveau pôle de la critique des discours des institutions internationales. C'est désormais lui qui a formulé les principales objections adressées au discours institutionnel sur la mondialisation. Les forums sociaux mondiaux (désormais FSM) ont accueilli avec un grand enthousiasme l'émergence de ce type de discours. De fait, des centaines d'organisations à travers le monde adhèrent à la pensée altermondialiste qui dénonce la domination des institutions internationales, le libre-échange, le capitalisme, le néolibéralisme, les guerres, l'environnement, etc. Ce qui est important à signaler ici, c'est le fait qu'aucun discours, qu'il quel soit sa nature, n'est prononcé sans se référer à la mondialisation.

D'ailleurs, l'ensemble des organisations altermondialistes ont focalisé leurs discours en fonction d'une critique de cette mondialisation suspecte, d'où l'émergence d'un discours appelé par ses militants l'altermondialisme ou l'altermondialisation et qui désigne celui qui lutte pour la construction d'une mondialisation autre.

Les principales institutions internationales comme l'OMC, le Fonds monétaire international (FMI), la Banque mondiale (BM) et le Programme des nations-unies pour le développement (désormais PNUD) sont les cibles principales de sa critique puisqu'elles servent de relai au discours institutionnel sur la mondialisation. La mise en discours du vocable de la mondialisation connaît cependant de nombreuses controverses.

La «violence symbolique»<sup>1</sup> du discours institutionnel sur la mondialisation constitue un défi de grande ampleur à l'émergence des mouvements sociaux de résistance. En réponse à l'inertie des gouvernements à assurer la cohésion sociale, l'altermondialisation, comme contre-discours, voit le jour en réaction à l'extension du néolibéralisme comme l'ont montré les démonstrations de rue de l'AMP (Action Mondiale des Peuples) : un réseau de différents mouvements de résistance populaire présent sur les cinq continents et qui a été lancé symboliquement en 1997 dans la foulée des «Rencontres galactiques» appelées par l'Armée Zapatiste de Libération Nationale (EZLN) et du G8 Illégal lors du FSE (Forum Social Européen) en Florence. Nous retrouvons également cette forme de résistance à la mondialisation dans des mouvements qui, sans nécessairement être considérés comme altermondialistes, tendent à développer des solutions politiques structurées autour de la réalité sociale en contredisant le discours institutionnel sur la mondialisation.

Nous pensons, par exemple, aux partis de gauche, au mouvement écologiste, aux associations de la société civile, aux ONG ou encore aux différents syndicats. Par ailleurs, la mondialisation n'est pas non plus l'apanage de la gauche ; on la retrouve également dans le discours des partis de droite et même dans les discours populistes d'extrême droite.

---

<sup>1</sup> L'expression est de Pierre Bourdieu.



Nonobstant, les immenses différences pouvant exister entre ces diverses organisations, partis politiques ou syndicats investissant la problématique de la mondialisation, il existe néanmoins une série de postulats communs permettant de parler d'un seul discours altermondialiste<sup>1</sup> ou d'une seule formation discursive autour de laquelle se rejoignent des stratégies discursives communes.

Le concept de la mondialisation serait, aux yeux des militants des organisations altermondialistes, responsable de l'accroissement de la précarité. Il entraînerait par ailleurs la destruction des États, représenterait une menace pour la diversité culturelle, la cohésion sociale et, plus largement, la démocratie, car il réduirait le pouvoir des gouvernements tout en augmentant celui des institutions. Pour résoudre les problèmes qu'engendre cette mondialisation, le discours altermondialiste propose des discours autres visant entre autres à déconstruire le discours institutionnel et à expliquer son fonctionnement afin de décrypter les normes et les règles discursives qui le régissent.

Certaines organisations altermondialistes évoquent l'image péjorative de l'expertise internationale perçue notamment à travers les contraintes des institutions, les prescriptions et la méconnaissance de la réalité sociale. Nous pouvons alors nous demander si le discours institutionnel par son rôle et ses objectifs participe clairement à la construction du réel ou à l'opacifier. Quelle est la portée du discours institutionnel ? Est-il en adéquation avec les attentes des citoyens du monde ? Quelles stratégies discursives les institutions mettent-elles en pratique ?

Le discours altermondialiste est un exemple de réponse parmi d'autres aux difficultés rencontrées par les lecteurs des rapports annuels. L'opacité du discours institutionnel, due en partie au discours des experts, ne permet pas de voir les choses

---

<sup>1</sup> On peut retenir à ce niveau-là l'émergence d'un cadre mobilisateur de contestation de la mondialisation issu et élaboré par les acteurs sociaux de la mouvance altermondialiste. Dans la même perspective, le pouvoir des institutions internationales produit une idéologie de légitimation du discours expert qui justifie l'organisation de la société produite et rendue cohérente grâce au déploiement de formules répétées sous l'effet d'un discours rituel cherchant à s'officialiser par le pouvoir symbolique que lui offre les institutions internationales : « Mais c'est dans la constitution des groupes que se voient le mieux l'efficacité des représentations, et en particulier des mots, des mots d'ordre, des théories qui contribuent à faire l'ordre social en imposant les principes de di-vision et, plus largement, le pouvoir symbolique de tout le théâtre politique qui réalise et officialise les visions du monde et les divisions politiques.» (Bourdieu 1982 : 152)

clairement et donne au contraire l'impression d'un discours vague et d'une absence de réalisations concrètes.

Nous avons constaté aussi que les institutions internationales produisent de façon identique (structure narrative, plan d'argumentation, segments figés, etc.) des rapports annuels avec des thèmes variés et qui apparaissent peu enclins à rendre compte concrètement des problèmes des citoyens.

Les textes (déclarations, interviews, appels, etc.) traitant de l'altermondialisation construisent un système de valeurs qui répond à cette notion de différence et génère un discours spécifique sur l'insécurité humaine pour persuader et conforter le positionnement du discours altermondialiste. Avant de définir les objectifs de la thèse, il est important d'emblée de faire remarquer la force du particularisme du discours institutionnel sur la mondialisation, celui-ci se construisant et se présentant comme un discours expert. Dès lors, la déconstruction du discours institutionnel sur la mondialisation par les organisations altermondialistes est réelle. Le discours altermondialiste s'imprègne involontairement des expressions figées à la lecture des textes.

En prenant conscience de cette déconstruction et du non-sens qu'il transmet, on opère un retour sur la production discursive des rapports annuels qui permet d'évaluer la force de l'autorité institutionnelle que l'on analyse. C'est par ce point que commence notre étude.

Le questionnement tient dans la difficulté de mesurer la tension qui se profile entre les concepts de mondialisation et d'altermondialisation. Le discours institutionnel réaffirme la nécessité de la mise en place d'une «mondialisation à visage humain» pour permettre une normalisation du concept sans la possibilité de le remettre en cause. En effet, il est nécessaire que les États et les gouvernements n'entravent pas le processus de la mondialisation et pour cela, la mondialisation est évidente. Ces premières considérations conduisent à s'interroger de manière plus précise sur le fonctionnement du discours altermondialiste produit particulièrement par les organisations altermondialistes.

Cette étude porte donc sur une analyse contrastive du discours institutionnel sur la mondialisation et du discours altermondialiste. Cette démarche de travail permet de

croiser les théories linguistiques à l'analyse de ces deux discours et de les interroger ainsi sur un même objet d'étude.

Ce choix a l'avantage de reposer sur plusieurs critères et de permettre ainsi une appréhension des discours sous les angles linguistique et discursif. L'objectif est donc double ; il s'agit de dégager à la fois des données linguistique et pragmatique sur les discours. C'est pourquoi il est nécessaire d'introduire ce travail linguistique par des données générales sur le fonctionnement du discours altermondialiste. La compréhension des incidences linguistiques se fait aussi à la lumière de ces données sociopolitiques qui servent de trame interprétative générale. L'objet visé est de détecter la construction d'une unité, voire d'une identité, altermondialiste à travers des valeurs, par des mécanismes discursifs.

## 1. Problématique

De manière générale, la problématique peut se résumer à deux questions : Quels sont les procédés argumentatifs utilisés pour représenter la mondialisation ? Comment se construit la représentation de la mondialisation dans le discours institutionnel et le discours altermondialiste ?

Les objectifs sont les suivants :

- Étudier l'implication de la sémantique des unités lexicales sur la construction argumentative ;
- Définir comment s'élabore le système de valeurs sur lequel repose les discours par rapport au contexte.

Pour cela, il est nécessaire de déterminer les mécanismes discursifs qui sous-tendent dans les deux discours la construction des systèmes de valeurs. Il s'agit de mettre en évidence les mécanismes sémantico-discursifs mis en œuvre dans l'argumentation et de faire émerger l'axiologisation des discours par l'étude de la modalisation, qui alimente également l'approche lexicométrique de l'analyse du discours.

Sur le plan théorique, il convient d'identifier des espaces discursifs constitués par des positions qui entretiennent des relations d'opposition, de concurrence ou d'antagonisme. Dans un espace discursif donné, un discours peut être appréhendé de diverses façons. Pour ce faire, nous mettrons en contraste le discours institutionnel sur la mondialisation et le discours altermondialiste afin de montrer

que cette forme de différence engendre un contre-discours qui aboutit à des déplacements du sens du concept de la mondialisation.

Bien qu'on se rende compte que les différents discours sur la mondialisation s'accompagnent d'une multiplication de définition de ce concept, nous ne prendrons en considération que les principaux discours, pour faire ressortir les principales forces en présence dans la production du sens ainsi que leur compétition pour imposer leurs visions des choses. Nous estimons qu'il y a deux types de discours qui s'affrontent pour occuper l'espace public mondial : officiel (discours institutionnel sur la mondialisation) et contestataire (discours altermondialiste).

Le discours institutionnel sur la mondialisation tend à renforcer l'évidence des choses mais il est plus pragmatique que le discours altermondialiste. Afin d'orienter ses stratégies de légitimation et de crédibilisation de la mondialisation, le discours institutionnel fait circuler continuellement des idées reçues, des symboles et des formules stéréotypées afin de se justifier.

Par contre, le discours altermondialiste reprend les mots du discours institutionnel sur la mondialisation en critiquant l'institution et les arguments avancés par les experts, en lien avec la gestion de la société.

Pour altérer le sens du discours institutionnel sur la mondialisation, le discours altermondialiste rend explicite celui-ci en décryptant le sens intrinsèque des mots utilisés ou des enjeux auxquels ils réfèrent. À travers la comparaison des diverses formations discursives qui s'affrontent dans un champ discursif donné, nous serons à même de rendre compte des catégories sémantiques du concept de la mondialisation et les règles énonciatives qui prescrivent certaines positions aux interlocuteurs et aux différentes instances énonciatives.

Nous pensons que le discours institutionnel sur la mondialisation emprunterait désormais un processus de légitimation d'une mondialisation institutionnalisée. Puisque l'institution à ce pouvoir de prescrire et d'imposer des normes aux États et aux gouvernements, il faudrait alors analyser le discours altermondialiste pour comprendre s'il y a une adéquation entre ces discours et le réel.

Cette confrontation entre discours institutionnel et discours altermondialiste qui nous intéresse ici est le produit d'une énonciation permettant de rendre compte de deux mondes parallèles : le monde de «nous» et le monde des «autres».

A. Bertho (2008) va un peu plus loin et soutient que le discours en général est partie constitutive de la domination et de l'idéologie. Il considère le langage comme élément dialectique, dont la nature propre est de promouvoir la globalisation. L'autre ne peut pas disparaître, dans l'horizon du discours, parce qu'il reste un pôle anthropologique nécessaire pour la polarisation entre le «nous» et les «autres». Nous retrouvons cette polarisation dans le langage utilisé par les organisations altermondialistes, où nous découvrons que l'altermondialisation est décrite par un vocabulaire qui se distingue du vocabulaire utilisé par le discours des institutions internationales.

Aussi, notre tâche consistera à étudier les positions énonciatives de chaque discours, c'est-à-dire, dans une démarche contrastive, à observer la distance qu'il y a entre les deux discours à travers les différents mots qu'ils emploient et à comprendre leur valeur sémantique. Il s'agira, ainsi, de comprendre comment l'autre discours construit son propre monde, comment le discours institutionnel sur la mondialisation génère des discours altermondialistes.

L'analyse du discours<sup>1</sup> (AD) nous paraît s'adapter le mieux au matériau de notre étude. Sans vouloir négliger la pertinence d'autres théories pour la construction de notre grille de lecture, nous avons choisi une approche contrastive parce qu'elle constitue pour nous un fil conducteur pour la compréhension et l'analyse des discours en confrontation et parce que ses grilles d'analyse aborde l'objet de la recherche en termes de rapport de force entre acteurs qui se disputent le même concept (mondialisation). L'analyse de ces discours nous aidera à mieux les comprendre et les analyser, d'autant qu'ils rassemblent une pluralité d'acteurs à objectifs divers et qui entretiennent des relations asymétriques et différenciées.

---

<sup>1</sup> Pour une approche critique de cette notion, voir Guilbert 2010, «Pêcheux est-il réconciliable avec l'analyse du discours», *Semen* 29, p.127-140.

Face au discours institutionnel sur la mondialisation qui impose des règles et des normes sociales, le discours altermondialiste est confronté à l'évidence des discours<sup>1</sup> et à la domination des institutions internationales.

Mais le caractère inédit du discours altermondialiste se manifesterait d'abord dans les stratégies discursives qu'il déploie dans l'espace public mondial, à travers notamment de valeurs fortement positives.

Son originalité tiendrait aussi d'une part dans l'absence d'une autorité qui légitime les discours autres puisqu'ils sont produits en dehors du circuit institutionnel et, d'autre part, à ce qu'il s'est engagé à développer une déconstruction approfondie du discours institutionnel par le biais d'un contre-discours afin de mieux dévoiler les dessous de cette «mondialisation à visage humain» préconisée par les rapports annuels des institutionnelles internationales.

«Les textes et les discours sont foncièrement hétérogènes, traversés fondamentalement par l'hétérogénéité constitutive, mais ils sont aussi hétérogènes du point de vue énonciatif (harmonie ou confrontation des voix), et du point de vue compositionnel, par les types de structures qui composent les textes, où l'on peut passer d'un dialogue à une narration ou à une description.» (Rosier 2008 : 117)

En s'inspirant de cette citation, nous pouvons affirmer que le discours institutionnel sur la mondialisation est hétérogène, la question se pose alors de savoir si sa constitution du point de vue de son énonciation rend compte vraiment du réel ou s'agit-il d'une simple description ou narration des faits.

Or le discours altermondialiste ne serait pas né *ex nihilo*, mais serait plutôt la conséquence de ce discours institutionnel. Pour bien comprendre le discours altermondialiste, il faudrait, au préalable, comprendre ses ancrages énonciatifs, ses modes de formation, son argumentation et sa visée illocutoire. C'est ainsi qu'on pourra saisir les modes et les enjeux des discours des organisations altermondialistes et contribuer à l'élucidation des logiques du sens que les altermondialistes produisent. Voilà la façon dont il faut analyser ce type de discours.

---

<sup>1</sup> Par exemple, l'imposition d'une formule à dimension idéologique comme une évidence par la force du discours néolibéral (Guilbert 2011).

Les hypothèses de notre travail relèvent de trois niveaux :

- D'abord, au niveau des valeurs modales, la valeur pragmatique renforcerait celle du déontique et ces deux valeurs seraient conçues comme aléthiques dans le discours institutionnel pour servir de justification ;
- Ensuite, au niveau argumentatif, il s'agit de valider l'expression d'un langage autorisé selon laquelle l'argumentation partirait du sens des mots qu'ils prennent dans les énoncés pour constituer l'orientation du discours avec les connecteurs argumentatifs et la syntaxe ;
- Enfin, au niveau de la persuasion discursive, l'hypothèse serait que le discours altermondialiste de type persuasif se construit suivant un processus linguistique spécifique, que l'on nommera persuasion discursive.

L'objectif est de mettre à jour l'argumentation adoptée dans les deux discours pour voir qui se réclame de valeurs positives et qui se réclame de valeurs négatives. Deux argumentations alimentent différemment la représentation du concept de la mondialisation. Quels sont alors les procédés argumentatifs qui visent à créer un espace discursif institutionnel spécifique dont la concrétisation est l'institution ? Comment des valeurs telles que l'altermondialisation, l'insécurité humaine et la lutte sont-elles appelées à contribution, par argumentation dans le discours altermondialiste, pour justifier une mondialisation autre dans l'espace public mondial ?

Nous pouvons échauffer une autre hypothèse selon laquelle le discours altermondialiste serait, de manière générale, une forme de «guerre verbale» (Kerbrat Orecchioni 1980 : 5) et se manifeste par une certaine «communauté des systèmes de valeurs» (ibid : 10). Ainsi, le discours altermondialiste devient un discours polémique ayant pour but la contestation du discours institutionnel sur la mondialisation : «Tous les énoncés polémiques sont foncièrement réfutatifs (c'est-à-dire qu'ils se focalisent sur le discours adverse, et sa dénégation).» (Ibid : 11).

Ces premières orientations du sujet permettent de jeter des jalons sur la démarche à adopter pour l'analyse du discours. Avant de détailler précisément les références linguistiques utilisées et la méthode employée, il est au préalable nécessaire d'introduire le corpus en présentant son contexte d'apparition.

## 2. Présentation du corpus

Choisir d'étudier des rapports annuels et des textes (déclaration, interview, appel, etc.) émanant des organisations altermondialistes nécessite une approche contrastive accompagnée de données contextuelles afin de prendre en compte toute la dimension du discours.

Il nous semble donc nécessaire de présenter le corpus 1 (un rapport annuel) et d'introduire son contexte sociopolitique et institutionnel pour ensuite cerner les spécificités des discours des organisations altermondialistes (corpus 2 et 3) sur la mondialisation.

Les textes qui constituent les trois corpus traitent tous de la mondialisation. La présentation des textes des corpus 2 et 3 permet d'exposer le contexte de production du discours altermondialiste et le fait de les lier au corpus 1 suppose également de justifier le choix de ces textes à propos du sujet, de leur délimitation et des critères choisis.

Notre choix a été ici de sélectionner 30 textes et un rapport annuel. Deux raisons l'ont déterminé. La première était que l'étude argumentative nécessitait un corpus manipulable manuellement pour pouvoir opérer différentes analyses ; la seconde que les logiciels T-Lab et Tropes utilisés demandaient une taille minimale pour mener à bien les explorations.

La constitution des corpus se justifie également par l'homogénéité des corpus et de leur sujet. Ils reposent tous sur l'idée de l'élaboration et l'effectivité de la mondialisation.

- Le corpus 1 recueilli sur le site web du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)<sup>1</sup> est un rapport annuel daté de 1999 qui constitue les différents programmes du développement humain et les programmes de concrétisation du projet d'une «mondialisation à visage humain». Ce rapport traite des règles et des normes à mettre en œuvre pour faire accepter la mondialisation en tant que telle. Il émane du PNUD qui est une institution internationale dépendant des Nations-Unies. Cette institution est aussi une instance énonciative des discours, qui produit chaque année un rapport annuel avec un thème spécifique.

---

<sup>1</sup> [www.undp.org](http://www.undp.org)



«En général, les universitaires ou les journalistes s'intéressent à de tels textes [rapports] pour critiquer les "idées" qui y sont contenues ou pour dénoncer la vacuité ou l'inefficacité de leur rhétorique. L'analyste du discours, pour sa part, les aborde en s'efforçant d'appréhender, à travers les dispositifs d'énonciation de leurs genres, l'intrication d'un texte et d'un lieu social : il n'est donc pas question de penser les paroles indépendamment des paroles qu'ils autorisent, ou de penser les paroles indépendamment des lieux dont elles sont partie prenante.» (Maingueneau 2013 : 175)

D'une façon générale, les rapports annuels sont destinés à l'information et à la consultation des experts ou destinés aux différents gouvernements des États membres de cette institution. Ils servent de base de travail ou de référence pour les politiciens, les économistes ou les fonctionnaires d'autres autorités publiques, etc.

Le site du PNUD, destiné aux experts, est toutefois accessible à tous sur le web. Il joue également le rôle d'information et de communication auprès des citoyens du monde. Il y a donc deux types de destinataires : d'une part, les experts et les gouvernements ; d'autre part, tout citoyen souhaitant avoir accès à l'information par ce médium.

Il expose en effet l'objectif et la portée de ce type de production concernant une «mondialisation à visage humain» : son objectif est en effet de fixer un programme-cadre pour la réalisation de ce projet dans les domaines politique, économique et social et de la lutte contre l'insécurité humaine.

Ce rapport promeut le développement humain, la mise en œuvre et l'évaluation de politiques internationales en matière de gouvernance mondiale, d'équité et de solidarité ainsi qu'en matière de lutte contre la pauvreté. Il favorise les projets relevant de la gouvernance mondiale au service de l'humanité, la place du développement humain dans la mondialisation d'aujourd'hui, les stratégies nationales pour mettre la mondialisation au service du développement humain.

- Les corpus 2 et 3 sont constitués des discours concernant l'altermondialisation. C'est des textes écrits et adoptés lors des différents FSM à des moments différents portant sur des sujets spécifiques. Aussi, avant de commencer l'analyse, il est bon de voir pour chacun d'entre eux, l'organisation altermondialiste qui l'a travaillé et le thème qu'elle traite dans l'objectif de pouvoir caractériser les principales stratégies discursives déployées par le discours altermondialiste et de mieux cerner le sujet.

Ces textes des corpus 2 et 3 sont élaborés à une époque charnière, après la «Bataille de Seattle», marqués par l'importance et le devenir que va prendre le concept de la mondialisation.

Le point de départ de la recherche a été la consultation de deux sites internet d'organisations altermondialistes : CADTM<sup>1</sup> (Comité pour l'annulation de la dette du tiers Monde) et CEDETIM<sup>2</sup> (Centre d'études et d'initiatives de solidarité internationale). Ces deux sites sont consacrés au réseau altermondialiste dont le slogan «un autre monde est possible» expose les finalités d'une telle alternative et de son existence comme fer de lance des organisations altermondialistes sur le terrain de l'action.

Cette expression symbolise la finalité du discours altermondialiste mais comment le discours des organisations altermondialistes la construit-elle, quelle représentation en donne-t-il ? L'hypothèse serait que pour ancrer dans le discours une telle expression, les instances énonciatives se reportent à un système de valeurs qui a déjà été véhiculé et construit. Dès lors, il faut rechercher à le cerner et comprendre la façon dont il est mobilisé. Nous chercherons à cerner la problématique de la mondialisation elle-même. C'est au travers de celle-ci que seront déterminées les marques de la construction d'une représentation linguistique de l'altermondialisation.

Les textes constituant les corpus 2 et 3 sont des sources dans lesquelles sont posés les fondements de l'altermondialisation et qui sont, pour cette raison, porteuses de valeurs. Ces deux corpus de 30 textes vont donc permettre, par contraste, de mesurer et d'évaluer celui du discours institutionnel sur la mondialisation par comparaison et de dégager de nouvelles hypothèses pour mieux cerner le discours altermondialiste. Cette étude comparative repose sur l'analyse du lexique et de la sémantique des énoncés et les corpus serviront de référence à la démarche analytique.

---

<sup>1</sup> [www.cadtm.org](http://www.cadtm.org)

<sup>2</sup> [www.reseau-ipam.org](http://www.reseau-ipam.org)

### 3. Organisation de la thèse

Notre étude contrastive entre le discours institutionnel sur la mondialisation et le discours altermondialiste adopte les objectifs suivants :

- Chapitre 1 : Détermination des conditions de production du discours institutionnel et du discours altermondialiste dans le but de prendre en compte des éléments extralinguistiques qui peuvent apporter un éclairage significatif sur les mécanismes en œuvre dans ces discours mêmes. Ce chapitre donnera les clefs nécessaires à la lecture des discours en confrontation.

- Chapitre 2 : Présentation des théories linguistiques qui ont été convoquées pour constituer la méthode d'analyse choisie. Ce chapitre a fait l'objet d'une certaine autonomie car l'ampleur des données nécessitait également un traitement approfondi en raison de la spécificité des corpus et de la pluralité de l'approche linguistique. Il déterminera aussi le cheminement de l'analyse et les références théoriques convoquées.

- Chapitre 3 : Analyse des conditions de possibilité et d'efficacité du discours institutionnel et sa particularité dans l'emploi de certains mots. Nous évaluerons également les valeurs auxquelles ce discours se réfère et comment il se les approprie. L'étude de ces valeurs vise à observer la portée sémantique des mots utilisés dans le corpus 1. Les références lexicographiques ont permis d'en détailler le sens et la signification selon la communauté des experts. Ce chapitre nous donnera aussi l'occasion d'étudier la construction discursive du concept de la mondialisation qui dépend nécessairement des contraintes institutionnelles et des orientations argumentatives.

Néanmoins, le rapprochement du mot mondialisation aux valeurs du développement humain pose la question de la réappropriation des valeurs plus spécifiques que peut transmettre l'institution du PNUD. La charge sémantique et pragmatique de ce mot peut, en effet, se révéler parfois contradictoire avec les valeurs universelles connues de tous. Les énoncés du discours institutionnel sur la mondialisation sont essentiellement construits par des réseaux sémantiques récurrents et par une syntaxe particulière utilisant largement les verbes modaux.

La représentation de la mondialisation est délibérément construite pour la communiquer et la transmettre aux lecteurs comme une référence certaine. Aussi nous proposerons de ne retenir que les visées permettant de subsumer sous cette référence un nombre maximal d'usages.

- Chapitre 4 : Analyse les indices linguistiques de la construction identitaire du discours altermondialiste avec ses enjeux discursifs de légitimation. La forme du discours altermondialiste et les mécanismes discursifs utilisés notamment concourent à la reconnaissance de la forme du pouvoir et du savoir car le discours altermondialiste justifie et argumente les positions des organisations altermondialistes. La notion de persuasion cristallise ainsi les phénomènes linguistiques caractéristiques de ce discours particulier. Les formes les plus classiques de discours altermondialiste sont présentes : les verbes modaux et déontiques, l'emploi impersonnel, le mode conditionnel, etc. S'ajoutent également d'autres formes linguistiques qui caractérisent et précisent le processus de persuasion, ce sont par exemple : les substantifs, le rejet, le refus, les connecteurs argumentatifs, la référentialité discursive et la potentialité argumentative. L'argumentation passe alors dans l'effectivité et l'action du discours qui se définit par sa force de narrer les événements (métarécit). Le discours altermondialiste fonctionne en grande partie sur la réfutation polémique en faisant allusion à des arguments d'autorité.

- Chapitre 5 : Analyse les visées de justification et de positionnement du discours altermondialiste en démontrant que son argumentation qui construit l'identité des organisations altermondialistes s'alimente essentiellement d'un processus discursif : surassertion et aphorisation. Ce processus forge, en effet, l'emploi des «petites phrases» qui opère selon le phénomène de détachement discursif. La présence d'expressions figées, les référents polysémiques, la répétition et la structure argumentative des énoncés concourent à l'orientation du discours altermondialiste qui se réalise de façon explicite. La polysémie et la standardisation de quelques segments répétées permettent de développer différents degrés de persuasion discursive qui, dans les énoncés du corpus 3, se réalise de façon très claire et trop marquée.

On verra que ces deux visées peuvent être corrélées de façon précise à des observables dans la matérialité du langage. L'argumentation constitue d'abord pour nous un mode spécifique d'organisation du discours visant à justifier un point de vue à propos duquel un désaccord est tangible réel ou plausible vraisemblable. Il peut sembler à première vue essentiel d'associer à l'activité argumentative une visée justificatoire.

Selon nous, le point essentiel est que cette visée justificatoire est liée à la question fondamentale de la séquentialité : l'argumentation s'accompagne, au niveau textuel, d'une manière relativement spécifique d'agencer les énoncés et qui permet de distinguer minimalement l'argumentation d'autres modes d'organisation du discours.

Le discours altermondialiste repose sur les formes d'antonymie en recourant à la recatégorisation des domaines notionnels et à la reformulation discursive orientée sur une mondialisation autre. On constate que le discours altermondialiste se construit en circularité du point de vue argumentatif sous l'effet d'une réflexivité manifeste. Ce discours n'a pas pour objectif de démontrer qu'il y a une mondialisation autre mais de persuader son lecteur qu'il est possible de la concrétiser.

Enfin, cette exploration générale, à travers ses différentes étapes, esquissera, nous l'espérons, des éléments de réponse aux objectifs qui ont été précédemment fixés dans la présentation générale du sujet au début de cette introduction.

**PREMIÈRE PARTIE**  
**CADRE DE LA RECHERCHE**

## CHAPITRE 1

### CADRE THÉORIQUE ET SOCIO-HISTORIQUE : MONDIALISATION, IDENTITÉ, ALTÉRITÉ ET INSTITUTION

L'analyse du vocable de la mondialisation est essentiellement un sujet pluridisciplinaire. C'est dans une perspective pluridisciplinaire, à travers l'étude de certains aspects sociologiques des notions de l'identité, de l'altérité et de l'institution, souvent considérés d'un point de vue historique, que notre connaissance de ce sujet s'oriente jusqu'à présent. Dans un premier temps, nous formulerons un commentaire général sur le contexte d'émergence du concept de la mondialisation et ses différents usages dans l'espace public mondial. Dans un deuxième temps, nous aborderons les notions d'identité et d'altérité de point de vue sociologique à travers lequel s'orientent les études consacrées à la mondialisation. Dans un troisième temps, nous montrerons comment la construction de l'altérité par des traits mobilisateurs génère un discours altermondialiste en opposition au discours des institutions internationales et nous insisterons sur le problème central des différents usages de la mondialisation.

Avant d'amorcer l'analyse, il importe à nouveau de réitérer les deux postulats qui sous-tendent cette réflexion. D'abord, nous posons comme premier postulat que le discours altermondialiste s'affiche par opposition au discours institutionnel sur la mondialisation, puisqu'il propose précisément une mondialisation autre. Ses partisans doivent en effet minimalement souscrire à une autre conceptualisation de la mondialisation et reconnaître comme valables les valeurs communes dont dépendra l'élaboration du discours altermondialiste. Ensuite, malgré l'évidence du discours institutionnel sur la mondialisation, le second postulat veut que le discours altermondialiste, malgré le fait qu'il assume le rôle de contre-discours, corresponde à une contestation du pouvoir des institutions internationales.

## 1. Identité et altérité

La notion d'identité est difficile à cerner car elle présente plusieurs sens et fonctions. En effet, elle a été analysée de différents angles de vue : social, culturel, politique, biologique et même symbolique. Aujourd'hui, le concept d'identité connaît des mutations en relation avec la politique, la culture, la religion, l'immigration et l'économie. Dès lors, il devient difficile de tracer des frontières qui sont, en effet, poreuses entre des identités aléatoires qui se disputent différents territoires : mondial, global, régional, local et individuel.

De plus, la fragmentation sociale, l'insécurité humaine, l'intégration et l'exclusion du processus de la mondialisation sont les facteurs qui déterminent la nature de l'identité des individus et de leurs différences. Autrement dit, l'identité est autant faite de ressemblances que de contrastes qui caractérisent les individus. Par conséquent, l'identité nous aide à nous reconnaître et de cette façon elle permet de distinguer entre «nous» et les «autres».

Il est important de signaler, pour ce qui concerne notre sujet, que la relation entre identité et altérité est aussi une opération fortement politique, et ceci, pour trois raisons essentielles :

- Premièrement, les composantes de l'identité d'un individu ont des conséquences sur son comportement, ses droits, sa position sociale ou institutionnelle et son rôle dans la société.
- Deuxièmement, l'identité et l'altérité sont des valeurs construites, plutôt que des données naturelles et fixes. Nous admettons alors que les critères d'une identité ou d'une altérité sont liés aux décisions politiques (institutionnelles), prises selon des motivations sociales, historiques, économiques ou culturelles.
- Troisièmement, l'identité et l'altérité contribuent aux mutations sociales, politiques et culturelles.

Par conséquent, les discours sur l'identité et l'altérité constituent un espace où s'affrontent des opinions sur le sens à donner au monde qui nous entoure.



## 1.1 L'identité entre statut et pratiques sociales

L'identité, fondée sur nos différences avec l'autre, est une valeur sociologique et c'est pour cette raison qu'un détour par la sociologie s'impose afin de mieux comprendre les structures, sociologiquement définies, qui président aux représentations de l'altérité et de l'identité aujourd'hui. Les valeurs occidentales, déterminées en grande partie par la modernité, sont à étudier en liaison avec cette tradition sociologique qui les a engendrées. Ce phénomène de la modernité, précise D. Jodelet :

«[...] peut être traité comme le produit d'un processus psychosocial de mise en altérité qui supporte des gradations allant de la reconnaissance d'une proximité et d'une similitude au positionnement dans une extériorité radicale, de l'interdépendance ou l'intersubjectivité à l'étrangeté absolue.» (Jodelet 2005 : 23-24)

Car, c'est à partir des idées sur l'identité et sur la singularité de l'être, formulées à l'ère de la mondialisation, qu'a été posée la pierre angulaire de la construction de l'identité institutionnelle et l'idée de l'altérité. Nous avons choisi d'approfondir la pensée des sociologues contemporains car nous y trouvons les nouveautés de l'identité institutionnelle.

C'est de la modernité et plus précisément dans le contexte de la mondialisation<sup>1</sup> que nous pouvons appréhender le champ social, l'effet du pouvoir et les contraintes que l'autorité impose aux individus :

«On peut même dire que, s'attachant à des exclusions socialement produites, elle cherche à montrer comment les dimensions idéelles et symboliques, les processus cognitifs et psychologiques mis en jeu dans des rapports sociaux caractéristiques d'un état de société, conjoncturel ou structurel, affectent le lien social et font passer d'une situation d'exclusion à un statut de différence et d'altérité.» (Ibid. : 26)

En utilisant alors le schéma de la pensée autour de l'identité à l'ère de la mondialisation, nous tenterons de saisir comment la notion de l'identité institutionnelle était fondée et comment elle a donné conséquemment naissance à

---

<sup>1</sup> Jusqu'alors considérée comme évidente et allant de soi au sein des institutions internationales, le concept de mondialisation devient un sujet polémique dans l'espace public. Le glissement du sens de ce concept vers sa seule dimension économique a suscité de vives réactions de la part des mouvements sociaux à l'image des altermondialistes pour désigner des courants de pensée visant à interroger les desseins inavoués de la mondialisation.

l'institutionnalisation des valeurs de la mondialisation telles qu'on les connaît aujourd'hui.

Sur ce terrain, institutions et organisations altermondialistes constituent des espaces privilégiés pour dessiner les contours de l'identité institutionnelle et de l'altérité altermondialiste. Non seulement les institutions internationales constituent un espace privilégié de production des savoirs sur l'identité et l'altérité, mais, en outre, elles en déterminent les cadres, les modalités et les thèmes.

Dans un champ institutionnel donné, la construction de l'identité et de l'altérité définit, concurremment, une lutte pour la production du sens. En détenant la légitimité de définir ce qui l'altérité ou l'identité, l'institution dispose de l'autorité et de la capacité à imposer ses visions à travers des discours marqués par l'«évidence» ou la «neutralité» des propos<sup>1</sup> dont voici quelques exemples : «gouvernance mondiale», «droits de l'homme», «innovation», «développement durable», «changement climatique», «biodiversité», «effet de serre», «réfugiés climatiques», «immigration clandestine», etc.

Dans un système mondialisé où l'uniformité et la conformité des discours sont recherchées et avantagées, le pouvoir d'exclure et de marginaliser ceux qui sont définis comme autres est de mise. Chaque institutionnalisation, particulière, des problèmes publics peut donc être motivée politiquement et avoir des conséquences sociales néfastes sur la société. La construction de l'identité et de l'altérité est donc, étroitement, liée aux logiques de l'institution et de son pouvoir à réguler les tensions sociales. Dans ce cadre interactionnel entre identité et altérité, mais aussi entre discours et contre-discours, les représentations de l'altérité dans les organisations altermondialistes constituent un espace discursif<sup>2</sup> où se manifestent et agissent des rapports de force.

---

<sup>1</sup> Les propos des auteurs des textes mondiaux (experts) jouent des rôles essentiels dans la circulation des discours institutionnels qui se donnent comme irréversibles et, plus largement, visent à assurer la perception d'une cohésion sociale homogène. Pas plus que la mondialisation, ce dont il est question lorsqu'on parle de ce sujet, actuellement, c'est d'un repositionnement stratégique des discours institutionnels face à la réalité sociale. C'est en fonction, notamment, de la mise en exergue de la transcendance de la mondialisation qu'on parle des critères de convergence, de croissance et d'amélioration des conditions de vie de la population.

<sup>2</sup> Cet espace discursif au sein duquel émerge le discours de contestation de la mondialisation (contre-discours) n'est pas le même espace où évolue le discours institutionnel sur la mondialisation. En effet, s'il est à ce point nécessaire de traduire la mondialisation en termes de discours dominant, c'est que

Pour ce faire, nous allons voir, *infra*, quelles sont les diverses approches théoriques et quels statuts elles réservent aux questions de l'identité et de l'altérité.

En première approche, la notion d'identité semble être une notion simple qui va de soi et revêt, en quelque sorte, un statut d'évidence. Néanmoins, elle apparaît beaucoup plus complexe, voire même contradictoire, lorsqu'il s'agit de son analyse car, d'une part, la notion d'identité révèle le caractère de ce qui est identique, c'est-à-dire des êtres ou des objets semblables tout en restant différents (dans ce cas, l'identité est le fait d'être semblable à d'autres et de former ainsi un groupe social), et, d'autre part, l'identité a le caractère de ce qui est unique et donc ce qui se distingue et se différencie des autres. L'identité se laisse appréhender ainsi, au niveau même de sa définition, à travers le paradoxe d'être à la fois ce qui rend semblable et différent, et ce qui est unique tout en étant pareil aux autres.

L'attention, particulière, portée à l'identité est partiellement liée au statut de l'individu élaboré par l'institution dans la société moderne : catégories sociales (sexe, âge), groupes socioculturels (ethniques, régionaux, nationaux, professionnels), appartenances idéologiques (confessionnelles, politiques, philosophiques) ou au partage des rôles et des statuts sociaux (familiaux, professionnels, institutionnels).

Le terme «statut» est, généralement, utilisé comme un synonyme d'identité lorsqu'il s'agit d'identité sociale. Comme l'écrit B. Lamizet dans son ouvrage *Politique et identité*. Le «statut» se définit par rapport aux pratiques sociales et les relations que nous instaurons avec les autres :

«Par ailleurs, notre identité est socialement et institutionnellement spécifiée par notre statut : que ce statut soit politique, professionnel, social, il s'agit de la façon dont nous assumons nos relations avec les autres grâce à des pratiques sociales que nous reconnaissons comme nôtres et qui, par conséquent, représentent une part de notre identité.» (Lamizet 2002 : 6)

---

son espace d'application est principalement celui de la rationalité économique guidant la prise de décision des pouvoirs publics. Donnons un exemple pour mieux nous faire comprendre : la mondialisation néolibérale et son discours de légitimation s'expriment par des rhétoriques institutionnelles visant à mobiliser tous ses capitaux symboliques pour mieux se faire valoir comme discours autorisé. Ainsi, la caution légitimatrice du discours institutionnel sur la mondialisation impose aux États, par ses politiques économiques, des prescriptions en les justifiant avec des propos d'experts et d'universitaires.

Le même auteur, montre également que le «statut» est, en dernière instance, un effet d'énonciation ; car la relation d'identité peut se ramener à cette interprétation :

«En fait, le sujet n'assume pleinement son énonciation que par l'identification du sujet porteur d'identité au sujet porteur de vérité. [...] Le processus même de l'énonciation n'a de sens que si le sujet assume pleinement sa parole en en reconnaissant la vérité, c'est-à-dire en l'inscrivant dans le champ symbolique qui structure son identité. [...] Si le sujet est le seul garant de la vérité qu'il annonce en assumant sa parole, la relation de la vérité de la parole à l'identité du sujet qui l'énonce s'inscrit aussi dans les références et dans les objets dont est fait son discours. [...] à cet égard, la question de l'identité ne se pose plus dans l'énonciation, mais dans ses objets : dans les références auxquelles renvoie l'énonciation au cours de l'exercice de la communication.» (Ibid. : 26)

Donc l'énonciation contrairement à ce que semble dire l'auteur est essentielle pour comprendre comment le sujet renvoie à ses objets ; donc elle se situe dans l'énonciation puisqu'elle laisse des traces dans l'énoncé.

Le paradoxe de l'identité est mis en lumière aussi par la sociologie. La question s'est focalisée d'abord, autour de la relation<sup>1</sup> entre le discours comme système de représentations et d'expressions qui nous permet d'avoir des échanges avec les autres (les discours sont propres aux groupes sociaux auxquels nous appartenons) et une structure institutionnelle qui lui attribue son statut en constituant son appartenance et sa sociabilité (les discours sont faits aussi de positions, de stratégies et d'appartenances sociales) :

« [...] Par le passage d'une conception centralisée de la vie sociale à une conception bipolaire, donc à la gestion des rapports à la fois de complémentarité et d'opposition entre la subjectivation et la rationalisation.» (Touraine 1992 : 256-257)

Cette citation montre bien que l'identité n'est pas le produit d'une simple contradiction, c'est-à-dire que les deux sens (subjectivation/rationalisation) ne

---

<sup>1</sup> La relation asymétrique entre le discours institutionnel sur la mondialisation et le discours altermondialiste n'est pas seulement produite en fonction des intenses relations dialogiques qu'ils entretiennent entre eux. Mais ils surviennent dans un champ, préalablement, encadré par des règles énonciatives relativement stabilisées et procèdent à des déplacements parfois imprévus et imperceptibles mais qui, par cumul, vont avoir des effets durables et extrêmement aléatoires à long terme.

fonctionnent pas selon le principe de l'exclusion mais qu'ils se présentent concurremment.

Le sociologue A. Giddens est l'un des premiers, avec l'avènement de la mondialisation, à tenter de donner à la notion d'identité une élaboration rigoureuse. Ainsi, le terme d'identité renvoie, chez cet auteur, à la modernité et aux institutions qui modèlent l'individu :

«La construction du moi en tant que projet réflexif, constituant fondamental de la réflexivité de la modernité ; un individu doit trouver son identité parmi des stratégies et des options fournies par des systèmes abstraits.» (Giddens 1994 : 130)

Quant à la notion d'identité individuelle, rappelons qu'elle renvoie le plus souvent à la conscience de soi comme individualité singulière, douée d'une certaine constance et d'une certaine unicité.

La liaison entre identité sociale et identité discursive se fait dans la sphère publique. C'est dans cet environnement d'interaction sociale, que l'identité est considérée comme ce qui permet au sujet de prendre conscience de son existence. Elle lui permet aussi de se constituer à travers la prise de conscience de son savoir (connaissances sur le monde), de ses jugements (croyances) et de ses actions (pouvoir faire).

Pour l'analyste du discours, P. Charaudeau, cette prise de conscience a besoin de différence vis-à-vis d'un autre que soi. Plus cette conscience de l'autre est forte, plus fortement se construit la conscience identitaire de soi :

«Il s'agit là de ce que l'on appelle le principe d'altérité. Cette relation à l'autre s'institue à travers des échanges qui font que chacun des partenaires se reconnaît semblable et différent de l'autre. Semblable en ce que pour qu'une relation existe entre les êtres humains il faut que ceux-ci partagent, du moins en partie, des mêmes motivations, des mêmes finalités, des mêmes intentions. Différent en ce que chacun joue des rôles qui lui sont propres et que, dans sa singularité, il a des visées et des intentions qui sont distinctes de celles de l'autre.» (Charaudeau 2009 : 15)

L'identité est déterminée alors par la situation de communication et le statut social des personnes. Par exemple, le savoir-faire reconnu par la performance de l'individu (expert) ou d'une position de témoin pour avoir vécu l'événement ou s'être engagé

(militant) ou d'une position de pouvoir reconnue par attribution (être élu au suffrage universel). Les moyens de produire et d'entretenir une identité sociale, nous dit alors cet auteur, est déterminée par la situation de communication :

«Elle doit répondre à la question que se pose le sujet parlant lorsqu'il prend la parole : "Je suis là pour quoi dire, en fonction du statut et du rôle qui m'est assigné par la situation ?"» (Ibid. : 21)

En revanche, cette identité sociale n'est pas figée et qu'elle peut être, à son tour, reconstruite ou déplacée à l'image du discours expert<sup>1</sup> des institutions internationales. De quelle façon l'individu se dirige-t-il de l'identité sociale vers l'identité discursive?

## **1.2 Construction de l'identité par un dispositif de normes différencié et hiérarchisé**

Augé avance que notre monde connaît une crise et son existence ne se réduit plus ni à l'intériorisation des normes et des valeurs par la socialisation, ni à des statuts et à des rôles à jouer. On retrouve les prémices de sa définition de l'identité humaine et son importance pour la construction de l'individu comme être social :

«[...] Il y a toujours en amont des phénomènes présentés comme liés à une crise d'identité, une crise, plus profonde de l'altérité. C'est parce qu'ils n'arrivent pas à élaborer une pensée de l'autre que des individus ou des groupes se disent en crise.» (Augé 1994 : 127)

Les termes dans lesquels sont formulés l'identité sont empruntés à un stock commun de savoirs qui vont donner forme et sens aux événements, aux situations et aux personnes. En ce sens, l'identité est sociale et socialement construite :

---

<sup>1</sup> Le contexte dans lequel a émergé le thème de la mondialisation -les années 90- correspond à la circulation dans l'espace public des discours experts professant ce que P. Bourdieu a appelé auparavant une *rhétorique de la scientificité* : «Ce langage politique non marqué politiquement se caractérise par une rhétorique de l'impartialité, marquée par les effets de symétrie, d'équilibre, de juste milieu, et soutenue par un ethos de bienséance et de la décence, attesté par l'évitement des formes les plus violentes de la polémique, par la discrétion, le respect affiché de l'adversaire, bref, tout ce qui manifeste la dénégation de la lutte politique en tant que lutte. Cette stratégie de la neutralité (éthique) trouve son accomplissement naturel dans la rhétorique de la scientificité.» (Bourdieu 1982 : 155)

«La crise de la modernité serait mieux décrite comme une crise de l'altérité. Entre l'homogénéisation virtuelle de l'ensemble et l'individualisation des cosmologies, c'est la relation à l'autre, pourtant constitutive de toute identité individuelle, qui perd son armature symbolique.» (Ibid. : 87)

Dans un premier temps, on peut dire que le rapport à l'autre peut être plus facile que la vraie connaissance de soi-même. A. Bertho a formulé une approche selon laquelle, tout est humanité et que celle-ci a du mal à se constituer comme telle :

«La maladie est trop générale pour en chercher des racines dans des identités primordiales, séculaires ou ethniques. Cette humanité fragmentée par les haines a au moins quelque chose en partage : cette douloureuse difficulté à se penser comme humanité, dans l'identité et l'altérité, et à penser son temps.» (Bertho 2008 : 8)

L'auteur précise aussi :

«Il y a des "nous" face à des "eux" qui ont eu leur puissance, leur fierté et leur vertu rassembleuse. Il y a des "nous" face à des "eux" qui n'ont pas été des "nous" de distinction et d'exclusion mais des "nous" conquérants et inclusifs. Le "nous" des ouvriers comme classe était l'affirmation politique de la dignité d'une utilité commune et de la conquête d'un avenir pour tous. C'était un "nous" normatif et non normalisateur, un "nous" producteur de nouvelles normes sociales et non disciplinaires.» (Ibid. : 63-64)

Cette pensée résume clairement l'incertitude qu'introduit le sentiment de l'altérité.

Pour A. Giddens, c'est là le paradoxe propre de l'altérité :

«C'est une attitude de contestation envers ce qui est perçu comme des sources de danger. Les gens qui s'engagent de façon radicale affirment que, malgré la pression de problèmes multiples, nous devons et nous pouvons nous mobiliser, soit pour réduire leur impact, soit pour les transcender. C'est un point de vue optimiste, mais il est lié à une action contestataire, plutôt qu'à la foi dans l'analyse et l'étude rationnelle.» (Giddens 1994 : 144)

C'est pourquoi, A. Bertho soutient encore qu'il existe une unité essentielle de toutes choses :

«Pour apprendre aussi à savoir qui est l'autre avant de construire sur lui des abstractions conceptuelles et explicatives [...] au partage du "nous" et des "autres" a correspondu un partage conceptuel fondateur entre la "société" pour les uns et la "culture" pour les autres. Différence d'objet mais aussi différence de posture.» (Bertho 2008 : 12)

Si nous nous permettons de paraphraser la pensée de cet auteur, le «nous» et les «autres» sont «un», et dans l'altérité on trouve la singularité, ainsi que dans la singularité se trouve l'altérité. Et c'est par un flux et un mouvement incessant entre le «nous» et les «autres» que se forment l'identité et l'altérité, valeurs universelles, qui se trouvent et se mélangent dans l'individu.

Mais A. Bertho va un peu plus loin et soutient que l'«ordre du discours» est patrie constitutive de la domination et de l'idéologie. Il considère le langage comme élément dialectique, dont la nature propre est de promouvoir la globalisation.

L'autre ne peut pas disparaître dans l'horizon du langage, parce qu'il reste un pôle anthropologique nécessaire pour la polarisation entre le «nous» et les «autres». Nous retrouvons cette polarisation dans le langage utilisé par les organisations altermondialistes, où nous découvrons que l'identité altermondialiste est décrite par un vocabulaire qui se distingue du vocabulaire utilisé par l'institution :

«Quand le langage et les mots deviennent le terrain crucial de l'affrontement, quand les mots ne peuvent plus être en partage, à qui parler ? À qui adresser ses énoncés ?»  
(Ibid. : 37)

D'après la pensée d'A. Bertho, tout ce qui se produit dans le monde est fait de contraintes qui, dans la nature, se chassent constamment ou s'entremêlent les uns aux autres, et qui, dans la pensée des hommes, s'identifient. La véritable harmonie alors naît précisément de la coexistence et de la lutte des contraires :

«Si réellement "les mots nous manquent" et si "nous assistons à une décomposition générale du langage des fins", alors l'enquête sur les mots et sur les finalités a un sens, notamment là où les mots s'inventent et où des finalités collectives se cherchent.»  
(Ibid. : 136-137)

La lutte et la coexistence du «nous» et des «autres» sont alors constitutives des croyances sociales. Sans l'autre, l'individu ne saurait pas établir une identité, et alors fonder une société et y participer activement n'aurait pas été possible.



### 1.3 Institutionnalisation des pratiques sociales

Ce qui semble être primordial dans notre étude, c'est la façon dont le discours altermondialiste construit les représentations de l'altérité et comment les pratiques sociales s'y confrontent. Nous admettons, compte tenu des définitions multiples et des usages variés du terme discours, qu'il n'existe pas une façon ou une méthode directe pour l'analyse des discours des organisations altermondialistes. Nous avons préalablement défini comme discours l'usage du langage dans la représentation de l'expérience ou des savoirs, d'un point de vue précis. Suivant différents points de vue, nous affirmons l'existence de plusieurs discours autour de la mondialisation.

Par exemple, nous pouvons noter la présence de discours contradictoires entre, d'un côté, un discours institutionnel sur la mondialisation et, de l'autre, un discours altermondialiste sur une mondialisation plutôt humaine. Cette multiplicité de discours nous incite à formuler l'hypothèse selon laquelle, les discours des organisations altermondialistes ne restent pas figés et stables mais évoluent et changent selon différents contextes. Ainsi, les discours observés au sein du CADTM et de CEDITIM sur la mondialisation, présentent des différences argumentatives et structurelles avec les discours institutionnels (PNUD).

Nous pouvons donner l'exemple de ce discours relatif à la mondialisation dans le rapport mondial sur le développement humain de 1999 émanant du PNUD, intitulé «Une mondialisation à visage humain». Nous lisons ceci :

«La mondialisation telle que nous la connaissons aujourd'hui est porteuse d'un grand nombre d'opportunités pour des millions de personnes dans le monde entier. L'accroissement des échanges, les technologies nouvelles, les investissements étrangers, le développement des médias et des autoroutes de l'information sont autant de facteurs qui alimentent la croissance économique et le progrès de l'humanité.» (RMDH/1999 :1)

Et un peu plus loin, les phrases suivantes se distinguent :

«De nombreux pays ont su saisir les opportunités de la mondialisation économique et technologique.»  
«Il faut mettre la mondialisation au service des individus et non pas seulement des profits.»  
«La mondialisation des marchés, des technologies, des idées et de la solidarité peut enrichir la vie des individus partout dans le monde.»  
«Cette mondialisation-là prend de court la capacité de gestion (la gouvernance) de ces marchés et ne se préoccupe guère des conséquences humaines.»

Nous constatons donc que le concept de la mondialisation, propagée à la fin de l'année 1999 dans ce rapport, est une mondialisation des marchés avec des propos optimistes. Ces phrases correspondent à ce qui est décrit comme une mondialisation humaine, un discours de fascination qui dissimule cependant quelques propos d'inquiétude. Mais, en quoi une mondialisation peut-être humaine ?

Néanmoins, ce discours cède sa place à un autre discours sur l'insécurité humaine et la marginalisation. Toujours dans ce même rapport :

«Les populations sont de plus en plus vulnérables dans le monde entier, l'évolution du marché du travail accroît l'insécurité sur le plan professionnel et personnel.»

La «fragmentation sociale» est décrite de la façon suivante :

«Cette fragmentation affaiblit la capacité des pays en développement à élaborer une stratégie solide pour s'imposer dans les instances de discussion internationales. Elle limite également leur capacité à saisir les opportunités dont est porteuse la mondialisation.»

«L'intégration mondiale progresse à vive allure et sa portée est surprenante. Mais ce processus est inégal et déséquilibré. Qui plus est, les pays et les individus ne prennent pas part de façon égale à l'expansion des opportunités de la mondialisation - à l'économie mondiale, à la technologie mondiale, à l'expansion mondiale des cultures et à la gouvernance mondiale.»

Les experts du PNUD se demandent aussi si «Les nouvelles règles de la mondialisation, et les acteurs qui les établissent, sont axées sur l'intégration des marchés mondiaux» ou négligent-elles « les besoins des individus que les marchés ne sont pas en mesure de combler».

Nous remarquons que le concept de la mondialisation fonctionne comme un thème principal de discours du PNUD.

Il prend le rôle d'un mot capable du meilleur comme du pire. Le RMDH/1999 se montre plus centré sur les avantages de la mondialisation, et se focalise également sur les aspects positifs du processus d'intégration sur la population mondiale (des thèmes tels que le progrès et le développement humain sont évoqués). Depuis, alors que la mondialisation galopante devient inquiétante et risque de provoquer une fragmentation sociale, les discours altermondialistes semblent s'intéresser au

discours institutionnel sur la mondialisation et à se demander si une alternative à cette dominance ne pourrait pas venir par la construction d'un contre-discours.

En examinant les discours formulés par l'institution du PNUD et les deux organisations altermondialistes CADTM et CEDITIM, nous espérons illustrer leur interaction sur la base des procédés discursifs élaborés par chaque discours.

#### **1.4 De l'identité sociale à l'identité discursive**

Prenons un exemple, l'identité d'un expert au sein de sa communauté discursive peut déboucher sur une prise de conscience possible des contradictions et clivages entre son statut et les contraintes sociales auxquelles il est confronté. Autrement dit, la construction de l'identité de l'expert, dans le discours institutionnel, suscite un rôle qui lui est assigné par le système (institution) et par son inscription dans des groupes humains structurés.

Certaines personnes sont attirées par ce qui donne une forme officielle à leurs opinions diffuses et leurs procurent un réseau relationnel dans lequel elles pourront développer une sociabilité spécifique. C'est dans ce cadre que P. Charaudeau remarque :

«L'identité discursive a la particularité d'être construite par le sujet parlant en répondant à la question : "Je suis là pour comment parler". De là qu'elle corresponde à un double enjeu de "crédibilité" et de "captation".» (Ibid. : 21)

Néanmoins, il ne faut pas confondre «l'identité discursive» et «l'identité sociale» :

«Cette identité discursive est construite à l'aide des modes de prise de la parole, de l'organisation énonciative du discours et du maniement des imaginaires socio-discursifs. Et donc, à l'inverse de l'identité sociale, l'identité discursive est toujours un "à construire-construisant". Elle résulte des choix du sujet, mais en tenant compte évidemment des données de l'identité sociale.» (Ibid. : 23)

Les institutions internationales contribuent de manière claire à faire circuler et parfois à imposer des normes qui définissent des catégories d'intégration, donnant ensuite naissance à une identité figée. Cette idée que l'institution constitue un lieu de production du savoir, c'est-à-dire d'un ensemble de croyances et de connaissances,

est également exprimée dans *Analyser les discours institutionnels* d'A. Krieg-Planque qui argumente ainsi :

«Par ailleurs, certaines institutions existent principalement par le fait qu'elles produisent du discours. L'Assemblée nationale, par exemple, ou encore l'ONU, existent en tant qu'elles produisent des textes (questions au gouvernement, comptes rendus des débats, propositions de loi, lois, procès verbaux d'audition, résolutions, déclarations, rapports...). Dit encore autrement, la production des textes est constitutive de l'Assemblée nationale ou de l'ONU (mais aussi d'une commune ou d'une université) en tant qu'institutions. On peut parler à ce sujet de "communautés discursives", pour désigner les groupes sociaux qui n'existent pas indépendamment de l'énonciation des textes qu'ils produisent et diffusent selon des normes fortement codifiées.» (Krieg-Planque 2013 : 23)

Il est clair que l'institution influence la manière de dire les choses et alimente les conversations à propos des thèmes qui touchent notre quotidien et par la suite construit des représentations particulières qui serviront à légitimer ou à justifier le discours produit.

Nous pouvons citer à titre d'exemple la circulation du concept de la mondialisation<sup>1</sup>, dans l'espace public, qui a engendré des discours, diamétralement, opposés dans leurs objectifs et leurs finalités. À travers la pratique discursive se construit le rapport des locuteurs au monde et à autrui en projetant une représentation du monde.

De plus, la confrontation des discours, la divergence des points de vue et le partage de connaissances constituent cette projection qui tente de faire émerger les notions d'objectivité et de vérité dans ce passage du l'objectif au subjectif.

Le rôle du discours institutionnel et des identités partagées entre les individus du même groupe reste significatif. Tout individu a des appartenances multiples que les diverses *tensions externes* rencontrées mobilisent tour à tour et qui suscitent, elles-mêmes, l'occurrence de ces tensions.

---

<sup>1</sup> En fait, le phénomène de la mondialisation n'a pas émergé dans les années 90. C'est un phénomène économique ancien qui remonte aux foires du Moyen Âge avec le libre-échange et l'existence des réseaux économiques. C'est-à-dire, un centre d'échange international ou un grand marché à date fixe, d'abord rural puis lieu où se vendent des produits de luxe en provenance de toute l'Europe. Le plus important est celui de Champagne où les affaires conclues au cours de ces rencontres encourageaient la production industrielle et artisanale et stimulaient les progrès techniques. C'est avec les foires qu'apparut la lettre de change (un moyen qui permet de payer une dette à distance en passant par l'intermédiaire de deux banquiers qui correspondent entre eux). À cela s'ajoute la foire d'Angleterre qui se développa le long de l'axe Nord-Sud reliant l'Angleterre et la Flandre au delta du Rhône, en passant par l'Île-de-France et surtout la Champagne.

C. Oger et C. Ollivier-Yaniv constatent ceci :

«Le discours institutionnel porte la trace -souvent en partie gommée- de débats divers qu'il s'agisse de polémiques internes, c'est-à-dire de dissensions plus ou moins clairement exprimées au sein de l'institution, ou de ce qui est perçu comme des attaques externes, c'est-à-dire de mises en cause réelles ou supposées de l'institution [...] À ces tensions externes, à ces risques de clivages internes, l'institution répond en effet par la production commune d'un discours qui apparaît comme prescriptif à plusieurs niveaux [...] Ainsi la production du discours est-elle régie par un " système de contraintes" qui fixe les contours de l'énonciation légitime.» (Oger et Ollivier-Yaniv 2006 : 65-66)

L'institution continue alors à alimenter la discussion autour de certains thèmes, afin de neutraliser les autres représentations ou les autres discours que le public se forme. En examinant notre corpus, on a pu observer que la fréquence des thèmes concernant la mondialisation est soutenue. En effet, les thèmes tels que le libéralisme, la croissance, le marché, le capitalisme et la gouvernance mondiale par le biais du discours institutionnel sur la mondialisation, reviennent très souvent dans les rapports annuels, tandis que d'autres thèmes brillent par leur absence comme, par exemple, les droits de l'homme, les alternatives, la solidarité, l'insécurité humaine, etc. Nous suggérons alors que le discours développé autour des thèmes entretenus entraîne le partage de représentations discursives du monde qui nécessite un accord sur le sens des mots et des énoncés entre les locuteurs :

«Il est important de rappeler que la mondialisation économique n'est en rien le résultat logique et inévitable des forces de marché et du progrès technique. Elle a été institutionnalisée, protégée et guidée par les nouvelles règles du jeu d'ordre néolibérale qui ont homogénéisé les territoires nationaux par rapport aux normes de l'internationalisation. La forte dimension normative du discours dominant sur la mondialisation s'est traduite notamment par le rôle central attribué au FMI et maintenant à l'OMC qui sanctionnent les déviants et encouragent les pays s'engageant fermement sur la voie de l'intégration dans l'économie mondialisée.» (Lapeyre 2001 : 192)

L'approche fondamentale de l'identité discursive, que nous analyserons dans cette étude, se focalise sur la différence, comme nous l'avons expliqué *supra*. D'après cette approche, défendue principalement par D. Maingueneau, la construction de l'identité est souvent fondée sur ce qu'elle n'est pas. Ainsi, pour définir l'identité :

«Chacun des positionnements de l'espace discursif ne peut que traduire comme "négatives", inacceptable, les unités de sens construites par son Autre, puisque c'est à travers ce rejet que chacune définit son identité. Un positionnement oppose deux ensembles de catégories sémantiques, celles qu'il revendique (disons-les "positives") et celles qu'il récite (les "négatives"). On comprendra qu'elle projette les unités "positives" de cet Autre sur les catégories négatives de son propre système ; pour préserver son identité le discours ne peut avoir affaire à l'Autre de l'espace discursif qu'à travers le simulacre qu'il en construit.» (Maingueneau 1991 : 165)

Cette influence discursive alors, entre l'identité institutionnelle et l'altérité altermondialiste reste fondamentale pour notre travail et c'est autour de cette dualité que nous essayerons d'analyser le phénomène des représentations de l'altérité dans les organisations altermondialistes et ses significations pour la construction du discours altermondialiste.

### **1.5 Caractéristiques de l'identité discursive**

Une première caractéristique discursive de l'identité, qu'il nous semble utile de prendre en considération au cours de cette étude, se concentre autour du concept de «distanciation». Dans notre recherche, nous soutenons l'idée qu'il y a «distanciation» de l'identité, c'est-à-dire que les individus relèvent de plusieurs identités discursives. Cette caractéristique souligne plutôt la multiplicité des identités et des positions prises dans une unité identitaire apparente. Dans notre travail, nous soutenons la thèse d'une identité faite de neutralité partielle :

«[...] qui conduit le sujet à adopter l'attitude froide et contrôlée du spécialiste qui raisonne et analyse sans passion, comme le ferait un expert, que ce soit pour expliquer les causes d'un fait, commenter les résultats d'une étude ou démontrer une thèse.» (Charaudeau 2009 : 21)

C'est ainsi que nous justifions la nature contradictoire et/ou paradoxale du discours institutionnel. En même temps, nous nous écartons des idées reçues qui suggèrent que l'identité est un ensemble de caractéristiques, relativement, homogènes qu'une communauté partage et qui restent stables avec le temps. Et nous considérons que l'identité est vivante et changeante car elle ne reste jamais figée.

Une deuxième caractéristique de l'identité, importante dans la présente recherche, est la notion du «positionnement» :

«Il s'agit donc d'énoncés dont le mode de structuration complexe et relativement stable possède une valeur pour une collectivité, de textes associés à une conviction partagée, qu'ils suscitent et renforcent, en bref de textes qui impliquent un positionnement dans un champ discursif.» (Maingueneau 1991 : 17)

Pour cet auteur, la notion du «positionnement» n'est pas un critère formel d'ordre typologique qui permet de classer des textes selon des genres précis mais le rapport qu'entretient un texte à un lieu d'énonciation permettant d'identifier ce que M. Foucault appelle une «formation discursive». Donc ce n'est pas les textes relatifs au discours institutionnel sur la mondialisation et les discours altermondialistes en tant que textes qui nous intéressent ici, mais un ensemble de textes en ce qu'ils définissent dans leurs espaces discursifs une certaine identité énonciative.

Cette notion permettrait premièrement de mieux étudier les énoncés de ces deux discours. Elle permet en effet d'appréhender les éléments constitutifs des discours en confrontation notamment sur les idées qui les traversent.

Le «positionnement» implique un «champ discursif»<sup>1</sup> et renvoie à deux réalités complémentaires. Il constitue, du point de vue institutionnel, une stratégie discursive et communicationnelle que déploient les experts à propos de la mondialisation en vue d'assurer sa légitimation. Du point de vue altermondialiste, il constitue un contre-discours permettant d'éclairer cet aspect opaque de la mondialisation afin de déconstruire le discours institutionnel qui lui sert de référence. En s'appuyant sur ces deux concepts clés, nous proposons d'étudier de façon plus dynamique les mécanismes discursifs contribuant à la mobilisation des altermondialistes et à la production de leur discours. Pour que la notion du «positionnement» soit efficace, un «champ discursif» doit remplir quatre conditions.

Ce sont ces mêmes conditions qui constituent les éléments de leur analyse. Premièrement, il faut que le «positionnement» dans un «champ discursif» soit

---

<sup>1</sup> D. Maingueneau définit le «champ discursif» comme étant : « [...] un ensemble de positionnements qui se trouvent en relation de concurrence, au sens large, et se délimitent donc pour une position énonciative dans une région donnée.» (Maingueneau 1991 : 158)

constant et répété. Deuxièmement, les énoncés mobilisés doivent apparaître importants pour les locuteurs. Troisièmement, il faut qu'ils trouvent une certaine stabilité dans les valeurs partagées par une communauté en général. Quatrièmement, ils doivent coïncider avec une phase de concurrence des positionnements qui correspondent eux-mêmes à certaines préoccupations pour le changement social.

## **2. Nouvelles polémiques depuis la Bataille de Seattle**

Depuis la «Bataille de Seattle», les polémiques ont rebondi sur le sens du concept de la mondialisation. Peut-on dire que ce concept est un mot anodin dans la mesure où il n'est pas absolument neutre ? À quelle catégorie d'espace doivent être associés les discours en concurrence ?

La théorie du discours de M. Pêcheux nous apprend qu'un même mot ou même expression prend un sens différent selon la formation discursive qu'il intègre. Cette pluralité des discours apparaît également dans la pensée de J. Jacquin et R. Micheli qui défendent l'idée de l'altérité dans un cadre dialogique :

«Il nous apparaît important de distinguer deux dimensions impliquées dans le positionnement argumentatif et selon lesquelles on peut envisager la relation qu'entretiennent discours et contre-discours : (i) en tant que manière de co-agir et plus simplement d'être-ensemble, le désaccord -quel que soit pour le moment le contexte dans lequel il trouve à s'exprimer- définit la pertinence d'une approche fondamentalement interactionnelle de l'argumentation : (ii) chaque contribution argumentative -quelle que soit pour le moment la forme que prend cette contribution- témoigne d'un travail dialogique et passe par l'inscription et la prise en compte, par le locuteur, des arguments avancés par les autres agents engagés dans le désaccord.» (Jacquin et Micheli 2012 : 605)

Le concept de dialogisme désigne un phénomène d'intertextualité, c'est-à-dire d'interaction entre plusieurs textes ou de textes en contexte. À cet effet, nous suggérons que le texte est un ensemble d'énoncés qui est la clef de voûte de l'étude du dialogisme. L'énoncé est donc cette unité de parole minimale qui constitue un tout signifiant et la base de tout échange interpersonnel. Il implique une réaction ou une réplique de la part de l'auditeur ou de l'interlocuteur, et par conséquent il ne saurait être considéré isolément, comme peut l'être la proposition dans une analyse grammaticale ou linguistique. Pour M. Bakhtine :



«La compréhension d'une parole vivante, d'un énoncé vivant s'accompagne toujours d'une responsivité active (bien que le degré de cette activité soit fort variable) ; toute compréhension est imprégnée de réponse et, sous une forme ou sous une autre, la produit obligatoirement : l'auditeur devient le locuteur.» (Bakhtine 1984 : 274).

En fait, chaque locuteur est toujours l'auditeur d'un autre locuteur, car si l'énoncé implique une «attitude responsive active» (Ibid. : 274), cela signifie aussi que chaque énoncé est avant tout une réponse, une réaction à la parole d'autrui, dont il porte en quelque sorte la trace. Il ne saurait donc être neutre (comme l'est une proposition grammaticale) ou dépourvu de résonances du mot d'autrui :

«Un énoncé est rempli des échos et des rapports d'autres énoncés auxquels il est relié à l'intérieur d'une sphère commune de l'échange verbal. Un énoncé doit être considéré, avant tout, comme une réponse à des énoncés antérieurs à l'intérieur d'une sphère donnée : il les réfute, les confirme, les complète, prend appui sur eux, les suppose connus et, d'une façon ou d'une autre, il compte sur eux.» (Ibid. : 298)

Ainsi, l'énoncé est bi-directionnel :

« [II] est tourné non seulement vers son objet mais aussi vers le discours d'autrui portant sur cet objet. La plus légère allusion à l'énoncé d'autrui donne à la parole un tour dialogique que nul thème constitué purement par l'objet ne saurait lui donner.» (Ibid. : 302)

Dès lors, il semble clair que le dialogisme ne se restreint pas aux répliques d'un dialogue qui ne sont que «l'aspect extérieur le plus évident et le plus simple du rapport dialogique» (Ibid. : 334). De fait, il parcourt l'énoncé de l'intérieur en y faisant entendre – ou résonner – les voix antérieures qui ont donné telle ou telle autre coloration au «mot» et en y laissant entrevoir les réactions ou les inflexions de voix à venir que le locuteur anticipe.

C'est pourquoi, les rapports dialogiques peuvent pénétrer à l'intérieur de l'énoncé, à l'intérieur même de mots isolés, à condition que deux voix s'y affrontent dialogiquement.

Le dialogisme est donc la manifestation de voix plurielles qui sillonnent l'énoncé, le «mot» d'un discours contenant les traces ou suscitant l'évocation du contre-mot d'autrui. Ce dernier, ne lui est d'ailleurs pas nécessairement opposé sur le plan

sémantique, comme le préfixe contre pourrait le faire penser, sa seule différence d'avec le mot d'un discours pouvant n'être que d'ordre contextuel.

Le discours d'autrui peut aussi être pluriel, et générateur de polyphonie. Il faut retenir que l'énoncé n'est jamais pur, mais au contraire, hétérogène, composite, le produit d'un alliage de voix. En d'autres termes, le propre du «mot» n'est pas d'être monologique, c'est-à-dire homogène, puisqu'il a autant d'avatars que de contextes dans lesquels il surgit.

L'autre discours alors peut être la conséquence d'un désaccord ou une manière de co-agir selon le contexte et le positionnement<sup>1</sup> dans l'espace public.

Comme le discours institutionnel sur la mondialisation, le contre-discours des organisations altermondialistes, dessine lui aussi un espace discursif. Les caractéristiques de ce contre-discours varient dans le temps et dans l'espace, et sont concernées par des questions sur l'insécurité humaine, la mondialisation néolibérale, les droits de l'Homme, la gouvernance mondiale, l'équité, l'humanité, le développement humain, la solidarité, l'économie solidaire, la pauvreté, le pouvoir politique et économique.

C'est ainsi qu'A. Bertho peut écrire :

«Pas d'identité sans altérité : on voit à quel point la construction balbutiante d'une altérité mondiale par le mouvement des forums sociaux et les partenaires institutionnels locaux et urbains nous informe sur la globalisation dont il est tant question.» (Bertho 2005 : 33)

Tout est donc affaire de dissimulation ou de répression (consciente ou non). Prétendre que la mondialisation est un mot unique revient à nier sa nature vivante et sociale, à le figer en l'instituant comme monosémique, ce qui est tout bonnement impossible : comme toute monnaie d'échange, le mot circule et s'altère.

---

<sup>1</sup> Le positionnement que prend le discours altermondialiste au sein des différents discours sociaux de l'espace public mondial s'explique par cette capacité à constituer l'arène où la lutte entre des positions hétérogènes et des intérêts divergents sont irréconciliables et contradictoires. Cet improbable consensus est rendu possible en fonction de la puissance que semble accorder l'identité énonciative qu'occupe le discours dominant sur la mondialisation. En effet, le discours expert permet à celui qui tient la position de l'énonciateur (institutions internationales) d'«expliquer la leçon» aux citoyens (profanes) et aux États en occultant les rivalités et les nombreuses polémiques : «[...] ces luttes sont vouées à rester dans l'ombre ; elles ne sont lisibles que par des experts. Les rendre visibles, ce serait ruiner la légitimité même de ces institutions, ainsi prises dans une "double contrainte" : il faut se distinguer pour avoir une identité, il ne faut pas se distinguer pour parler de manière autorisée, pour être l'Autorité même.» (Maingueneau 2002 : 131)

«La mondialisation informationnelle qui, pour une part, abolit les distances et le temps, connecte toutes les situations et toutes les cultures, transforme réellement l'humanité en "village global" est aussi la révélatrice impitoyable d'altérités de proximité qui peuvent sembler irréductibles. Le "monde plein" et le "temps plein" ont généré des mondes parallèles.» (Bertho 2008 : 68)

Par conséquent, chaque identité a ses marges et peut exclure, indirectement, les autres. Contrairement à A. Bertho, M. Angenot formule l'idée que la *dissidence* est la première possibilité de divergence avec l'autre discours. L'auteur de *Théorie du discours social, notions de topographie discursive et de coupure argumentative* précise ceci :

«Nous prenons dissidence au sens banal du terme : "état d'une personne qui, en raison de divergences doctrinales, se sépare d'une communauté religieuse, politique, philosophique" (*Trésor de la langue française*). La périphérie du système discursif est occupée par toutes sortes de groupuscules qui opposent aux idées et aux valeurs dominantes leur science, leur historiosophie, leur herméneutique sociale et même [...] leur esthétique, groupes dont l'axiome fondamental est de mettre de l'avant cette rupture radicale dont ils se flattent.» (Angenot 1989 : 17-18)

L'altérité se distingue alors comme une composante-clé de chaque «système discursif» et elle forme la base symbolique des organisations altermondialistes. Néanmoins, ce système peut aussi provoquer des réactions et des divergences, dans les cas où ces organisations n'entrent pas dans «l'ordre du discours» de l'institution<sup>1</sup>. Pour mieux cerner ce point, nous proposons une étude de cas, qui montre comment les organisations altermondialistes se focalisent sur des discours de reformulation en désapprouvant et critiquant les institutions internationales et leur discours institutionnel sur la mondialisation considéré comme étranger au mode socio-culturel des citoyens.

---

<sup>1</sup> En abordant le nouvel ordre mondial d'une certaine manière et en l'énonçant on valide une conception unitaire de la mondialisation, c'est-à-dire un monde sans frontière. Cette vision du monde est promue par des institutions internationales, notamment, l'OMC, la BM, le FMI, l'OCDE, etc. Celles-ci assoient leur légitimité sur la base d'un discours unificateur en se donnant certaines expressions comme *culture mondiale*, *civilisation mondiale*, *gouvernance mondiale*, *économie mondiale*, *citoyen mondial*, etc. Cette répétition particulière de ces formules tend à instituer une réalité évidente (concrète ou abstraite) au sein de laquelle elle fonctionne en établissant son espace de circulation. Si le discours institutionnel sur la mondialisation ne pouvant être perceptible ou formulé qu'en fonction de tout un appareillage pédagogique et institutionnel, ce sont des mouvements sociaux et des réalités sociales concrètes qui tendront à s'opposer à la conception unitaire de la mondialisation.

## 2.1 Lebaron et les croyances sociales : uniformisation du monde sous l'effet de la mondialisation

Si A. Bertho enseigne que tout est en mouvement et que les contraires non seulement se succèdent mais s'unissent pour former cette harmonie du multiple, qu'en est-il alors de l'idée d'uniformisation du monde développée par F. Lebaron dans son ouvrage *Le savant, le politique et la mondialisation* ?

L'auteur explique que la rhétorique<sup>1</sup> de la mondialisation engendre un effet de globalisation, et proclame que tout est absolument un et immobile.

F. Lebaron met en scène l'enjeu que représente la construction de la croyance. Dans son ouvrage, cité ci-dessus, l'auteur argumente que *l'opinion libérale* ne connaît pas de frontières :

«Ce travail de construction de l'opinion libérale est un élément essentiel du phénomène appelé "mondialisation" : sans cette mobilisation très large, la mondialisation des marchés n'aurait jamais pu acquérir l'apparence de force naturelle et irréversible qu'elle possède aujourd'hui.» (Lebaron 2003 : 126)

Nous dirons donc que tout paraît et se transforme sans cesse mais, dans la réalité, tout est un et tout est permanent. Par là, l'auteur critique la doctrine néolibérale, parce que le citoyen n'a pas d'alternative au discours dominant qui se donne comme évident et non sujet au changement.

Mais il va beaucoup plus loin, avec une vision largement approfondie, en affirmant que la croyance se joue entre l'action et l'argumentation rationnelle :

«Cela suppose peut-être d'abord l'existence d'une croyance collective dans la possibilité d'agir à tous les niveaux, sur la base d'objectifs rationnels et démocratiquement débattus. Cette croyance ne se décrète pas. Elle doit se construire et se reconstruire tous les jours, par l'action et par l'argumentation rationnelle.» (Ibid. : 146)

---

<sup>1</sup> Il est question de débusquer dans le discours dominant sur la mondialisation cette rhétorique caractéristique de tous les discours d'institution, ses fonctions normatives de légitimation, de reconnaissance, de naturalisation de la langue et de sa technicité. Ainsi, l'enjeu principal de l'apparition de *l'altermondialisation* s'avère être moins l'opposition à la *mondialisation* comme telle que l'apparition d'une nouvelle forme de lutte sociale loin du populisme et structurée autour d'un discours contre-expert contestant la bureaucratie autoritaire sur le plan économique.

De cette façon, l'auteur associe le citoyen à la croyance collective, et cette dernière s'appuie sur un postulat fondamental : à savoir que la croyance est une construction sociale qui a pour destinataire et pour objet la collectivité qu'on ne peut pas penser en dehors d'elle, mais aussi que les conditions de son intelligibilité définissent les conditions de sa réalité telles que nous les concevons :

«Économistes et acteurs politiques sont en effet détenteurs de deux types de ressources sociales : pour les premiers, un capital scientifique appliqué à l'économie qui rend possible, entre autres, la représentation et la légitimation savantes de la réalité économique ; pour les seconds un capital politique, très lié à diverses formes d'expertise économique, qui leur permet de construire et de transformer les institutions sociales, notamment à travers la loi et, plus largement, les règles qui organisent la vie collective.» (Ibid. : 13)

Une autre notion introduite par l'auteur est celle de la *doxa*. Pour lui, la vérité exprime l'individu comme il est, tandis que la *doxa* exprime l'individu comme il apparaît. Pour F. Lebaron, la *doxa* est le premier point de vue et la première opinion que forment les individus, le discours sur la mondialisation est basé sur les impressions qui convergent selon deux voies :

«La grande force des opinions libérales est leur omniprésence médiatique. Elle fait d'elles une *doxa*, un "cela-va-de-soi". Elles deviennent "naturelles" à force d'être répétées. Cela ne signifie pas pourtant qu'elles ne sont pas le produit de luttes symboliques, [...] Certaines opinions, surtout, sont dotées d'une force sociale démesurée à travers le travail de *lobbying* qui soumet responsables politiques, hauts fonctionnaires et économistes d'administration à une pression constante.» (Ibid. : 122)

Les institutions internationales, par des représentations de l'identité, construisent et font circuler des «évidences», qui ne sont qu'une image du citoyen voulue par celles-ci, c'est-à-dire construite par l'institution et que l'opinion publique rejette au travers d'une lutte symbolique. Les propos de l'auteur résument son raisonnement de façon critique :

«Il existe dans de nombreux groupes sociaux un ensemble de croyances plus ou moins diffuses sur lesquelles la construction d'une opinion libérale s'est largement appuyée. Ce processus dynamique de légitimation a consisté à construire des causes politiques à partir de raisonnements de sens commun.» (Ibid. : 116)

Toutefois, le principe du sens commun, s'inscrit aux antipodes de toute alternative qui soutient que les contradictions sont bel et bien réelles et essentielles pour les citoyens :

«Pourtant, l'adhésion aux politiques néo-libérales n'est pas aussi massive que l'on pourrait penser. Dans un contexte de crise, l'essentiel n'est pas de prouver leurs bienfaits aux citoyens, mais plutôt de convaincre ceux-ci de l'absence de toute alternative.» (Ibid. : 127)

Dans ce sens, le discours de l'institution nie l'idée du contre-discours. Celui-ci reste principalement une idée basée sur les impressions que l'individu se fait et non pas une réalité. En effet, si les propositions contradictoires sont vraies, cela revient à dire que l'alternative est possible mais à condition qu'une croyance collective soit de mise :

«L'absence apparente de toute alternative aux politiques néo-libérales est avant tout un effet de la croyance en l'inéluctabilité de ces politiques, dont les économistes et les acteurs politiques dominants sont largement à l'origine. Le premier objectif d'une alternative devrait donc être de créer sur une base rationnelle une croyance collective en la possibilité de construire un ordre économique et social différent.» (Ibid. : 138)

L'auteur va plus loin en précisant que :

«La rhétorique dominante met en scène les similitudes, tout en occultant le maintien d'importantes différences objectives entre les pays et régions du monde, y compris dans le domaine des institutions économiques.» (Ibid. : 59)

Ainsi, la pensée de F. Lebaron se voit guidée par des situations changeantes au fil du temps et de l'espace. Car, ce qui est réel dans un moment précis, peut changer de statut dans un autre moment. Mieux encore, ce qui est le réel pour l'institution, pourrait se trouver irréel pour l'opposant.

## 2.2 Mondialisation des uns, mondialisation des autres

Après les événements de Seattle de 1999, le discours contre la mondialisation<sup>1</sup> a connu une mutation. Il est passé d'un discours de contestation de la mondialisation (antimondialisation) vers un discours alternatif à la mondialisation (altermondialisation) mais cette dernière appellation reste une notion socialement aléatoire :

«Si l'antimondialisation se constitue autour d'actions symboliques fortes (les performances militantes), elle se constitue, aussi et surtout, sur un événement discursif instituant : l'apparition du label antimondialisation. Il est ce par quoi et à travers quoi l'antimondialisation s'individualise. Ce label atteste de l'inscription d'un événement, d'une personnalité, d'une organisation ... dans un cadre d'interprétation construit autour de la dénonciation des effets de la mondialisation. [...] L'altermondialisation, elle, est discours et, rapidement, se modélise en un discours de l'alternative, souple et accueillant.» (Auboussier 2012 : 124-133)

Au début, la mondialisation est considérée comme un objet opaque et étranger à notre culture. Ce mot a raisonné comme quelque chose de négatif ou d'un «adversaire» perçu à travers son processus capitaliste qu'il véhicule dans notre quotidien. Néanmoins, chose étrange, l'appréhension de la mondialisation n'a pas pu éliminer l'émergence d'autres thèmes connexes.

Le concept de la mondialisation est spécifique à l'économie et à l'intégration mondiale. Mais, en même temps, il interagit avec d'autres thèmes proches de la société de consommation. À partir de cette constatation, quatre questions se posent :

---

<sup>1</sup> Concept polysémique, la mondialisation se retrouve au centre de plusieurs disciplines et est devenue un terme générique désignant tantôt le capital qui alimente la peur d'une domination des plus riches sur les plus pauvres, tantôt une vision totalitaire du monde imposée qui universalise les croyances, les connaissances, les modes alimentaires, les valeurs sociales et bien sûr l'idéologie néolibérale. La réaction au processus de la mondialisation ne s'est fait pas attendre. Ainsi, on retrouve également ces thèmes chez divers mouvements de la société civile, laissant leur trace jusque dans le slogan de l'altermondialisme : «un autre monde possible» issu de la Charte des principes du forum social mondial de Porto Alegre qui sera d'ailleurs traduite en plusieurs langues comme une «alternative à la mondialisation».

1. Quels sont les autres thèmes avec lesquels la mondialisation interagit ?
2. Dans sa représentation de la mondialisation, le discours altermondialiste ne reformule-t-il pas le discours institutionnel sur la mondialisation pour le déconstruire ?
3. De quelle façon la légitimité de l'identité institutionnelle sur la mondialisation se construit-elle ?
4. Quelles alternatives les discours altermondialistes proposent-ils face aux discours institutionnels ?

En raison de la nature dynamique de l'identité institutionnelle et de l'identité altermondialiste, la division entre «Nous» et «Autres» s'appuie sur des raisons différentes et peut varier selon les modèles proposés aux citoyens.

Par exemple, B. Lamizet suggère que la différence entre un modèle assumé et un *modèle refusé* se construit par l'utilisation de différents aspects des énonciateurs, des destinataires, des discours, et par opposition et antagonisme :

« À définir un modèle négatif, le discours définit, en fin de compte, une dialectique entre un modèle assumé et un modèle refusé : il s'agit de définir la position institutionnelle de l'énonciateur – et, par conséquent, par identification, la position institutionnelle de son destinataire – comme la dialectique entre le modèle présumé positif qui n'est en quelque sorte, cité que par référence métonymique, et le modèle présumé négatif, qui est énoncé dans le discours comme le modèle à ne pas suivre. Cette rhétorique dialectique de l'opposition et de l'antagonisme définit la complexité de l'argumentation d'identité négative.» (Lamizet 2002 : 279)

Ainsi, certaines organisations peuvent différer sur un ou deux thèmes et être considérées comme moins contestataires à l'image des ONG, tandis que d'autres organisations peuvent être différentes sur tous les aspects d'un même thème et être considérées comme plus hostiles à l'image des organisations altermondialistes.

Le discours de l'un apparaît comme le discours de l'autre dans l'espace de reformulation. Se joue ici l'identité des discours en relation avec l'altérité des autres discours pour exister.



### 3. Institution et formation du discours d'autorité

Nous sommes persuadé que l'institution est dotée du pouvoir de définir un savoir sur la mondialisation. Nous observons donc la propagation des croyances qui naissent à travers les discours de différenciation où l'usage du langage officiel tient un rôle significatif. Comme le précise ici P. Bourdieu :

«Langage autorisé et langage d'autorité, licite et impose ce qu'il énonce, définissant tacitement les limites entre le pensable et l'impensable, et contribuant ainsi au maintien de l'ordre symbolique et de l'ordre social qui lui confère son autorité.» (Bourdieu 2000 : 238)

Le discours de l'altérité, tel une autre forme du langage produit par les organisations altermondialistes, pourrait alors définir les limites entre ce que nous pensons comme autre et différent et ce que nous considérons comme partie de nous-mêmes et de notre société. Comme le constate assez clairement D. Maingueneau :

«À ce niveau le sens ne renvoie pas à un espace clos dépendant d'une position énonciative absolue mais il doit être appréhendé comme circulation dissymétrique d'une position énonciative à une autre ; l'identité d'un discours coïncide avec le réseau d'interincompréhension dans lequel il est pris. Il n'y a pas d'un côté le sens, de l'autre certains "malentendus" contingents dans sa communication, mais d'un seul mouvement le sens comme un malentendu.» (Maingueneau 1984 : 12)

G. Rist, rassemblant dans un numéro des *Nouveaux cahiers de l'IUDE* (Institut universitaire d'études du développement) les «mots du pouvoir» propose, dans une perspective linguistique, l'analyse des modalités d'énonciation en faisant attention à la forme des énoncés produits et les effets de ces modalités sur le discours :

«Une autre manière d'envisager la question tient à l'étude des textes pour eux-mêmes, soit à travers l'analyse classique de contenu, soit dans une perspective linguistique, et plus spécifiquement pragmatique, qui met en lumière des effets du discours, à partir de ses modalités d'énonciation.» (Rist 2002 : 10)

L'auteur propose alors d'aborder la question de la rhétorique du discours expert<sup>1</sup> comme un phénomène nouveau-né avec la création des grandes institutions internationales. Les récits (histoires) que les rapports des institutions internationales nous racontent n'ont rien à voir avec l'«Histoire», «c'est-à-dire avec la vie telle qu'elle est vécue dans des lieux précis à un moment déterminé.» (Ibid. : 12)

L'exemple d'analyse de G. Rist va nous servir, dans un premier temps, à appréhender les pratiques de la rhétorique internationale de persuasion<sup>2</sup> telles qu'elles ont été développées dans les rapports des institutions internationales. Dans un second temps, nous montrerons comment des traits spécifiques de ce discours expert se trouvent encore largement présents et reformulés dans le discours des organisations altermondialistes.

### 3.1 Rist et les techniques du style formulaire

Rist s'interroge sur les conditions et les règles de production du discours expert, c'est à-dire des textes rédigés par des experts et destinés à l'humanité toute entière. Ces textes ont pour objectif de prescrire aux citoyens, ce qui est «bon» à faire et ce qui est «mauvais» à ne pas faire.

Le discours de l'institution essaie de le faire de sorte que les citoyens croient aux propositions d'action portant sur ce qu'eux-mêmes n'ont pas vu.

---

<sup>1</sup> Les effets du discours expert défendus par les institutions internationales qui le soutiennent sont, à la fois, dotés d'une forte dimension normative destinée à être suivie d'effets politiques. Ainsi, c'est en usant d'arguments vagues et d'un lexique plus ou moins expert que les locuteurs arrivent à formuler leur conception, par exemple, du *libre-échange* en mettant l'accent sur des notions floues telles que : *mondialisation, services financiers, commerce mondial, règles internationales* : «C'est ce discours politique de "bon sens général", commun à de très nombreux acteurs parce qu'ils veulent être acteurs et reconnus comme tels par ces nombreux lieux de pouvoir, que nous qualifions de discours expert.» (Cusso et Gobin 2008 : 6)

<sup>2</sup> Le discours expert tend plus à expliquer qu'à négocier. «Expliquer» relève d'un travail pédagogique de persuasion que les experts préfèrent utiliser lorsqu'il s'agit de convaincre le profane avec des raisonnements rationnels qu'ils trouvent légitimes à condition de dissimuler le vrai visage de la mondialisation. Ainsi légitimé, le discours institutionnel sur la mondialisation devient audible et efficace. Il se pérennise puisqu'il est nécessaire de le traduire dans des termes technique et économique et de préférence pas en terme politique comme par exemple parler de service public et d'adhésion sociale. Ceci est dû à cette connivence particulière qui s'est établie entre les experts et les pouvoirs politiques dans le but de promouvoir des discours présentant un discours politique dépolitisé. En investissant les dimensions économiques mondiales des sociétés modernes et en proclamant le caractère univoque de la mondialisation, le discours technocratique ou expert permet aux institutions internationales, se saisissant de la légitimité accordée par la production du savoir sur la mondialisation, de se positionner sur un nombre considérable de domaines tels que le politique, le culturel, le social, etc.

En d'autres termes, il crée les conditions favorables à la normalisation des discours traitant des problèmes publics ou des thèmes jugés sensibles.

À l'instar de G. Rist, nous estimons que les institutions internationales, par leur pouvoir et leur omniprésence racontent, citent et partagent des événements avec un public qui n'a pas pu être présent à ces événements. Bien sûr, à l'ère de la mondialisation, les institutions internationales ne sont pas les seules organisations et la présence d'ONG complète les informations qui sont transmises au public. Néanmoins, les similitudes entre le discours expert et les «récits fantastiques»<sup>1</sup> nous permettent de mieux cerner la façon dont l'autre discours se dessine et comment il est rejeté parce qu'il altère le discours de l'institution.

Nous nous appuyons alors sur les formes ritualisées du discours de l'institution, que propose G. Rist, et sur certaines caractéristiques du discours institutionnel, afin d'effectuer un parallèle avec la rhétorique de celui-ci sur la mondialisation et sur les États et les gouvernements.

Dès l'instant où l'institution utilise des techniques descriptives pour faire reconnaître un savoir donné, elle ne peut pas éviter d'orienter la vision des choses du public. La mise en discours d'un savoir et sa présentation au public n'est pas seulement savoir mais également savoir-faire. Il s'agit d'un passage de la constitution des événements comme faits de connaissance à l'institutionnalisation de ceux-ci par un discours de bon sens. Les rapports des institutions internationales créent donc des grilles de lecture à travers lesquelles le lecteur comprend et assimile les représentations que l'institution lui transmet :

«Le style formulaire a donc pour première fonction de rassurer le lecteur en lui racontant une histoire qu'il connaît déjà, non seulement parce que son cadre narratif

---

<sup>1</sup> L'expression est de G. Rist. Si l'auteur utilise cette expression, c'est pour rendre compte de l'un des éléments caractéristiques du conte à savoir le «défi» qu'il s'agit de relever ou doit affronter le héros en l'occurrence l'humanité (ou les États) grâce aux prescriptions des auteurs (experts) du rapport : «La lecture d'un rapport introduit ainsi dans l'univers à la fois enchanté et familier des récits fantastiques, émaillés de combats et de luttes, d'obstacles imprévus, de génies malveillants, mais dont l'issue ne fait aucun doute puisque l'on sait d'avance que le bien triomphera du mal. D'où l'importance, comme dans le conte, du style formulaire, du retour de syntagmes attendus, de renversements prévisibles de situation (ce que l'on considère généralement comme positif – la communication, la technologie, la mondialisation, etc. – peut aussi avoir des conséquences négatives "pour les plus pauvres, et en particulier les femmes"), qui sous-tendent la trame du récit et annoncent de nouveaux exploits.» (Rist 2002 : 12)

est fixé, mais parce qu'elle est semblable à toutes les autres. Cette histoire n'a donc rien de spécifique, elle n'est pas propre à des acteurs particuliers, inscrits dans le temps et dans l'espace : elle est "mondiale", "universelle", "planétaire".» (Ibid. : 13)

De façon originale, selon l'auteur, le style formulaire produit et distribue le savoir sur le réel, et construit le modèle symbolique et représentationnel du public.

### 3.2 L'emploi du style formulaire

Voyons, par exemple, comment G. Rist permet de faire comprendre pourquoi certains procédés discursifs mis en œuvre dans la rhétorique internationale paralysent la pensée en excluant l'altérité et le débat. Ceci se fait en évitant de remettre en question l'autorité de l'institution, en lui attribuant une apparente neutralité<sup>1</sup> du discours qui permet d'imposer un contenu à l'insu de l'autre<sup>2</sup>.

L'une des techniques employées afin d'expliquer la fonction des paroles stéréotypées, est de rassurer l'autre en lui racontant une histoire qu'il connaît déjà et qui est semblable à toutes les autres :

«J'appellerai ici "style formulaire" l'ensemble des relations syntagmatiques nominales, verbales et narratives que l'on peut identifier dans le "discours expert", c'est-à-dire le fait que, de manière générale, la présence d'un terme suppose la coprésence d'un autre, les deux formant alors une unité indissociable, mais aussi

---

<sup>1</sup> Le discours des institutions internationales parvient ainsi à se perpétuer au-delà d'une apparente neutralité politique en associant, subtilement, de nombreux indicateurs statistiques comme éléments de preuve en usant d'un vocabulaire flou et abstrait. À travers ce que J. L. Siroux appelle «la construction circulaire du discours», l'auteur affirme qu'à force d'être répété par un nombre de plus en plus grand et dans des espaces publics de plus en plus étendus, le vocabulaire des institutions internationales devient difficile d'accès à la compréhension et incite, en effet, les profanes à une lecture passive, superficielle et inattentive : «Les affirmations s'enchaînent et se renforcent mutuellement de sorte que l'on finit par ne plus très bien savoir si telle critique "déjà démentie" l'a effectivement été. Le sentiment de cohérence que procure la construction circulaire du discours [...] suscite l'adhésion d'un discours qui semble tourner autour de lui-même. Cet effet de fermeture se caractérise notamment par l'appréciation ou la dépréciation de certains termes au moyen d'un environnement lexical particulièrement limité.» (Siroux 2008 : 18)

<sup>2</sup> Pour expliquer la dimension de l'autre, G. Rist fait référence au «style formulaire» qui n'est pas sans incidence sur l'assentiment qu'il détermine chez le destinataire du message. Dans ce sens, Maurice Bloch fait remarquer à propos de la rhétorique dans les villages malgaches, le langage formalisé fonctionne comme un cercle vicieux qui oblige l'interlocuteur à accepter ce qui est dit et rend toute remise en question impossible : «L'usage d'un langage cérémoniel ne vise donc pas seulement à respecter l'étiquette et le decorum ou à conférer une solennité plus grande aux circonstances, mais il exerce une forme de contrôle social, obligeant la partie "adverse" à acquiescer.» (Rist 2002 : 15)

l'existence de plusieurs énoncés narratifs qui, en quelque sorte, "s'appellent" les uns les autres, entraînant ainsi la prévisibilité du discours.» (Ibid. : 11)

Pour étayer ces propos, l'auteur cite quelques expressions qui reviennent souvent dans les rapports annuels telles que : «élargir l'éventail des choix», «l'éradication de la pauvreté», «mettre (la technologie, les connaissances, etc.) au service du développement (ou des droits de l'homme)», «les interdépendances se renforcent mutuellement», les «avancées» (vers la démocratie, les droits de l'homme, etc.), le «fossé ne cesse de se creuser», le «chemin qui reste à parcourir» est toujours «encore long», la reconnaissance d'«échecs» invite toujours à «tirer les leçons du passé» et à «relever de nouveaux défis», etc.

Ces paroles stéréotypées agissent sur l'imaginaire du destinataire de façon symbolique. Dans la plupart des rapports des institutions internationales, la même technique rhétorique est parfois utilisée par les experts pour rendre le discours expert, parfois, plus évident et plus raisonnable pour le lecteur :

«La population mondiale, l'humanité, la communauté internationale, tous et chacun n'apparaissent ici que comme des figurants ou comme le chœur de la tragédie antique, témoin et commentateur d'une action, jouée en l'occurrence par des mots aux référents ambigus.» (Ibid. : 13)

Dans notre travail, nous utiliserons l'exemple d'un rapport portant sur une «mondialisation à visage humain» publié par le PNUD en 1999 afin de montrer comment la présentation d'un mot comme la mondialisation, par cette institution, produit les mêmes effets imaginaires sur la conscience du public. Au lieu de donner de simples faits de connaissance, la présentation du discours institutionnel joue sur une occultation de l'altérité en passant par un style formulaire.

Le rapport du PNUD intitulé une «mondialisation à visage humain» est un exemple significatif de la façon dont cette institution utilise, fréquemment, le concept de la mondialisation pour assurer l'accord de tous (consensus). Ci-après, un extrait de la préface du rapport annuel du PNUD de 1999 où son administrateur, Mark Malloch Brown, s'auto-légitime par l'emploi du pronom «je». En fait, en s'impliquant entièrement dans ce rapport, cet administrateur justifie la place qu'occupe la mondialisation dans le développement humain. Il s'adresse, d'une façon générale

aux États et, plus particulièrement, aux pauvres et aux laissés pour compte de la mondialisation :

«Le Rapport mondial sur le développement humain est le premier à porter ma signature, en ma qualité d'administrateur. Pour ce nouvel administrateur que je suis, ce rapport est un des joyaux du PNUD. Son indépendance éditoriale et son érudition sans concessions amènent ses auteurs à exprimer l'inconcevable, pour ensuite connaître la satisfaction de voir leurs idées reprises par le plus grand nombre. Je suis certain que Mahbub Ul Haq, à qui cette dixième édition est dédiée, serait fier de constater que cette tradition est respectée avec tant de vigueur.» (Mark Malloch Brown, PNUD 1999 : 5)

« Cependant, avec l'efficacité qui l'a toujours caractérisé, le Rapport mondial sur le développement humain prend fait et cause pour les plus faibles, les laissés-pour compte de la mondialisation, et appelle à élaborer un programme beaucoup plus audacieux de réformes, aux niveaux planétaire et national, afin de donner un visage humain à la mondialisation. [...] J'adhère entièrement à ce point de vue.» (Mark Malloch Brown, PNUD 1999 : 5)

« En dressant la liste de leurs conséquences négatives pour les individus, il importe de ne pas manifester de rejet envers les marchés en tant que principe central d'organisation de l'économie mondiale.» (Mark Malloch Brown, PNUD 1999 : 5)

Pour être consensuel, l'administrateur de ce rapport inscrit sa politique dans la durée grâce à l'affirmation de son autorité : JE + Aux. Être (Pour ce nouvel administrateur que je suis), la certitude des propos avancés : JE + Aux. Être + Adj. certain (Je suis certain que) et l'adhésion complète à l'idée d'une «mondialisation à un visage humain» : JE + V. adhérer + Adv. entièrement (J'adhère entièrement à ce point de vue). En plus de cela, M. M. Brown appuie son ethos d'administrateur par des propositions plus ou moins objectives : «indépendance éditoriale», «érudition sans concessions», «tradition», «vigueur», «efficacité». Ensuite, il lance le défi que constituent la mondialisation et les «laissés-pour comptes» auxquels il est censé engager un «programme beaucoup plus audacieux de réformes, aux niveaux planétaire et national, afin de donner un visage humain à la mondialisation.»

En formulant un défi d'une telle envergure, l'administrateur suscite l'adhésion et exhorte les destinataires à participer à son projet : «J'adhère entièrement à ce point de vue». Par cette assertion en sa qualité d'administrateur, M. M. Brown essaie de mobiliser des États et des organisations internationales pour gagner leur confiance autour de cette mondialisation imposée par l'institution à la population mondiale.

#### 4. Construction de l'altérité par des traits mobilisateurs

Le mot altermondialiste, d'abord adjectif puis substantif, a été défini pour succéder au mot antimondialiste utilisé dans les médias et dont la connotation était jugée trop négative par ces acteurs qui s'opposent contre la mondialisation qu'ils jugent néolibérale et qui proposent une mondialisation alternative.

Les FSM<sup>1</sup> inventent alors l'altermondialisation. Aujourd'hui, la notion d'altermondialiste s'est débarrassée de la connotation négative qu'antimondialiste a pu revêtir à chaque mobilisation importante : à la posture de refus s'ajoute une posture de proposition. L'altermondialiste, d'aujourd'hui, est un citoyen ou un militant opposé à l'actuel processus de la mondialisation. Son discours se concentre surtout sur des différences politique et culturelle, des façons d'agir et de gérer son quotidien. Parmi les exemples qui définissent l'altermondialisation, se distingue une critique du néolibéralisme en fustigeant la forme actuelle de la mondialisation :

«Le qualificatif "d'altermondialiste" qui a très vite remplacé celui d'anti-mondialiste trouve ici son sens puisqu'il s'agit de "faire prévaloir, comme nouvelle étape de l'histoire du monde, une mondialisation solidaire".» (Bertho 2005 : 26)

La mobilisation altermondialiste semble plus appropriée pour la plupart des activistes. Ces derniers sont, pour la plupart, internationalistes et travaillant à l'échelle planétaire pour rejeter une forme de mondialisation dite néolibérale. Nombre d'entre eux militent, en effet, pour une forme alternative à la mondialisation,

---

<sup>1</sup>Ainsi, ces mobilisations sociales ne sont efficaces et bien gérées qu'en tant qu'elles se trouvent ciblées sur un seul objectif : le néolibéralisme. Autrement dit, c'est sur l'ensemble des énoncés et des pratiques discursives engendrées par le discours institutionnel sur la mondialisation que le discours altermondialiste tendra à définir les principes du Forum Social Mondial (FSM) dans un espace de rencontre ouvert où un processus permanent de recherche et d'élaboration des alternatives se feront dans un cadre dynamique et consensuel.

De ce fait, le FSM se présente comme une instance représentative de la société civile mondiale et ne constitue pas une instance de pouvoir. Il se garde de constituer une unique alternative d'articulation et d'action des instances des mouvements sociaux qui en font partie.

Comme il sera montré dans l'analyse, cette réflexion portera sur le discours de l'altérité à l'œuvre dans les organisations altermondialistes dans son espace discursif d'investissement du répertoire d'actions et la façon de dépasser cette domination par la résistance. Ces données sont proposées afin de comprendre le discours d'altérité créé au niveau international et dans chacun des pays contre le processus de la mondialisation économique. De ce fait, ce point donne matière à réflexion à l'altermondialisation sur son objet de quête et pointer ainsi son adversaire qui est l'institution.

plus solidaire, juste et équitable. Il est donc plus adéquat de les qualifier d'altermondialistes.

## 5. Le slogan «un autre monde est possible»

L'altermondialisation est née d'une dérivation lexicale : le préfixe «alter» antéposé vient qualifier le radical «mondialisation» et devient ainsi un néologisme. Les rares dictionnaires latin-français qui portent sur la préfixation en «alter» en proposent trois interprétations différentes. Selon le dictionnaire Gaffiot latin-français, p.105, le préfixe «alter» vient du latin et peut prendre une valeur d'alternative à «x» et se traduit par «qui est l'alternative de» (alter média, par exemple). «Alter» signifie dans l'ordre :

1. L'un des deux : «Alter consulum triumphavit» (l'un des deux consuls triomphera) ;
2. Second : «Alter parens» (un second père) ;
3. L'Autre (en parlant de deux) : «Nihil alterius causa facit» (Il ne fait rien pour autrui).

Il peut également prendre une valeur alternative et se traduit alors par «qui est autre la notion désignée» (par exemple, alter consommation, alter énergie ou alter économie). C'est cette valeur alternative qu'illustre le préfixe «alter» quand il s'ajoute au radical «mondialisation». À ce niveau, nous pouvons considérer le concept d'altermondialisation comme un discours autre sur la mondialisation en ce qu'il vient contester le caractère imposant et dominant de celle-ci.

C'est dans la sphère des organisations altermondialistes que l'altermondialisation inscrit la stratégie des luttes contre le phénomène de la mondialisation économique, à l'affirmation d'une mondialisation autre et de sa représentation. Son apparition récente et son devenir sont liés, en fait, aux stratégies discursives développées par ses partisans et ses adversaires.

Plusieurs slogans influent sur le choix des actions des organisations altermondialistes. D'après O. Reboul, c'est le slogan qui définit surtout les actions de rue. Le fait qu'il soit une courte phrase, un groupement de mots ou des mots isolés, un appel aux passions politiques, à l'enthousiasme ou à la haine, introduit dans un



discours, est encore un signe d'altérité. Évoquant les fonctions du slogan, O. Reboul précise ceci :

«La communication de masse, tant commerciale que politique ou culturelle, en fait une arme dont la portée dépasse infiniment les limites d'un groupe restreint, [...] une arme destinée à frapper l'être anonyme et sans visage qu'est la masse. C'est pourquoi le slogan moderne est une sorte de creuset qui réalise l'alliage des métaux les plus durs du proverbe, de l'enseigne, de la sentence, de la devise, du cri de foule. Il est tout cela.» (Reboul 1975 : 17)

Dans cet extrait, nous constatons que la question de la «masse» dépasse les frontières d'une simple organisation. Le slogan est, même un «cri de foule», un élément de l'appartenance et de la construction d'une identité commune.

Le discours de l'altérité produit par les organisations altermondialistes se fait à partir de la façon dont sont traités les événements. On peut citer trois rôles distincts qui semblent résumer l'essentiel des fonctions assignées au slogan «un autre monde est possible» :

[1] Rallier : c'est la fonction qui n'est pas nécessairement remplie, à juger par la diversité dont l'usage varie en fonction des objectifs visés. Dans les discours des organisations altermondialistes, par exemple, le slogan «un autre monde est possible»<sup>1</sup> sert à rallier les citoyens du monde entier au projet de l'altermondialisation ;

[2] Accrocher : comme c'est le cas pour la publicité, les titres et manchettes des journaux, dont le but est d'abord de capter l'attention afin d'inciter ou à écouter ou à lire la suite. Cette fonction est assumée dans les discours des organisations altermondialistes par les formules d'appel :

---

<sup>1</sup> En luttant pour «un autre monde possible», les différents acteurs sociaux altermondialistes construisent un discours de contestation de la mondialisation en pensant donner une légitimité et une valeur à leurs revendications. En effet, le répertoire d'actions du discours altermondialiste résulte d'une mutation d'un cadre marginal d'action qui a réussi à s'imposer peu à peu par le ralliement progressif d'organisations qui auparavant étaient en concurrence. Cette stratégie se répercute sur la perception de l'action collective et a permis la diffusion d'un discours autre dont les contre-sommets ou les forums étaient, jusque dans les années 1990, quasiment inconcevables.

«Cet autre monde possible, que nous appelons de nos vœux et qu'on voudrait très vite réaliser pour que les jeunes générations puissent le vivre réellement (pas simplement en rêver ou en proclamer le désir), quel est-il ? Des débats stratégiques doivent être menés à ce sujet. Il faut à la fois débattre de l'alternative et des moyens d'y arriver. On ne peut pas en faire l'économie. Une évolution négative est en train d'hypothéquer l'avenir du FSM.» (CADTM, Toussaint, 2008, Des résistances aux alternatives : mise en perspective historique de l'altermondialisme)

L'interpellation n'est pas seulement un moyen de convier la population mondiale à multiplier les forums sociaux, mais elle permet au locuteur d'attirer l'attention des auditeurs sur ce qui va suivre ;

[3] Résumer : Fréquente et marquante, c'est la fonction essentielle du slogan qui est alors une formule concise et frappante, conçue pour accrocher, faire la propagande, comme c'est le cas des slogans « Dette, apartheid, colonies, ça suffit comme ça ! » et « Les personnes en premier lieu ». Ils répondent au besoin de rompre avec l'esclavage qui doit être décodé sous l'angle de la liberté : en étant affranchi, la figure centrale du citoyen ne peut être qu'une figure autonome ou libre. C'est ce pouvoir d'incitation du slogan qu'O. Reboul évoque en ces termes :

« J'appelle un slogan une formule concise et frappante, facilement repérable, polémique et le plus souvent anonyme, destinée à faire agir les masses tant par son style que par l'élément d'autojustification, passionnelle ou rationnelle, qu'elle comporte : comme le pouvoir d'incitation du slogan excède toujours son sens explicite, le terme est plus ou moins péjoratif. » (Ibid. : 42)

De cette façon, l'altérité produite par ces slogans a tant d'efficacité qu'elle peut, parfois, produire des effets persuasifs. Une étude de cas plus précise, nous permettra de saisir la valeur des mots choisis par les organisations altermondialistes pour décrire et contester le discours institutionnel sur la mondialisation.

Pour mieux cerner les correspondances entre le discours de l'altérité dans les textes produits par les organisations altermondialistes, nous analyserons l'article « Le mouvement altermondialisation et les forums sociaux » de Gustave Massiah, mis en ligne sur le site de CEDITIM en 2003. Une première représentation de l'altérité apparaît déjà dans le titre de l'article. Nous pouvons émettre l'hypothèse que la réussite d'un discours ne peut résulter que du « bon mot » lancé au bon moment et de

sa capacité à capter l'attention du lecteur par des expressions langagières suffisamment puissantes.

La notion d'altermondialisation qui caractérise les organisations altermondialistes révèle, au grand public, leur engagement dans la construction d'un autre monde alternatif à la mondialisation et, plus précisément, contre la mondialisation économique qui symbolise l'inégalité et la discrimination.

Nous lisons au début du texte :

«Le mouvement, bien plus largement, est constitué par l'ensemble des luttons et des résistances, des pratiques sociales, des débats et des recherches, des créations intellectuelles et artistiques qui s'inscrivent dans la perspective de l'altermondialisation. Cette perspective peut être résumée par le refus des inégalités et des discriminations, la mise en cause dans cette situation des effets de la mondialisation néolibérale, l'affirmation d'un autre monde possible et l'engagement dans sa construction.»

Néanmoins, l'auteur ne se laisse pas duper par la singularité de ces luttons et ces résistances, mais il les décrit dans des termes qui glorifient cette singularité :

«Le mouvement est par définition ouvert et divers, les modos de progression sont multiples ; ce sont les modos d'expression de positions partielles qui sont plus difficiles à régler, surtout si elles sont affirmées, à travers les forums, comme représentatives des positions de tous.»

En prononçant le syntagme «positions de tous», l'auteur s'adresse aux partisans de l'altermondialisation comme un tout constitué de plusieurs personnes ayant plusieurs voix ou même plusieurs idéaux. Le discours altermondialiste employé pour décrire cette altermondialisation augmentera, par extension, la distance entre «nous» et les «autres». Ensuite, cette phrase : «La perspective ouverte par cette évolution est celle de l'invention d'une démocratie mondiale qui donne un sens à une mondialisation alternative», présente la différence comme un paradoxe. Une différence qui, comme l'admet l'auteur, n'est pas nouvelle mais dure depuis des années. Nous constatons ici que le poids de cette phrase se trouve dans l'adjectif «alternative».

Le discours altermondialiste, étant souvent un facteur de différenciation vis-à-vis du discours de l'institution, est utilisé dans cette situation pour créer encore une représentation de l'altérité :

«Il [mouvement altermondialiste] ne peut que refuser la vision de mondes fermés, homogènes et uniformisés ; de rappeler la richesse des civilisations, la diversité des peuples du monde et de leurs cultures, la complexité des situations, des géographies et des histoires. C'est en s'élargissant à l'ensemble du monde que le mouvement altermondialiste contribuera à un dépassement de la contradiction Nord-Sud.»

Nous voyons alors que le discours institutionnel sur la mondialisation, produit par une rhétorique internationale ou bureaucratique, est contesté et refusé.

Le discours altermondialiste n'utilise pas le même discours, mais reformule le discours de l'institution avec des appels et des exhortations à l'action.

L'article décrit, extensivement, la situation des «sans» et des couches sociales défavorisées. L'utilisation du mot entre guillemets signifie les pauvres ou les exclus de la mondialisation. Cela compose déjà une première tentative de différenciation. La description de la façon dont les couches sociales vivent, se rapproche de l'usage des «exclus» fait par Massiah pour définir la notion d'/exclusion/ et sa différence avec l'/intégration/ :

«Comment définir les "sans" et les exclus à l'échelle mondiale, à travers la différence des situations et des concepts ; un pauvre en Inde, un pauvre en Afrique, un pauvre en Europe n'ont pas le même sens et n'occupent pas les mêmes positions stratégiques.»

Et plus loin :

«La première concerne la place des « sans » et des exclus dans le mouvement. Cette place est aujourd'hui très marginale, il est indispensable pour l'avenir du mouvement de la renforcer.»

Ces différences dans la façon de gérer le quotidien font face aux habitudes des couches sociales touchées par la précarisation. L'exclusion, l'intégration et la différence des discours, constituent encore une fois de plus des facteurs de différenciation.

Dans notre cas, des caractéristiques assez similaires se présentent tout au long de l'article de Massiah, afin de décrire la mondialisation, les altermondialistes eux-mêmes et de les définir, finalement, comme des autres. Cette fois-ci pas seulement comme les exclus de la mondialisation, mais de toutes les populations qui sont mises à l'écart des systèmes de protection sociale.

Par la suite, le texte nous offre certaines expressions stéréotypées ou des éléments constitutifs du discours altermondialiste : «mondialisation libérale», « mondialisation néolibérale», «mondialisation alternative», etc.

Les paroles stéréotypées, utilisées ici, donnent une représentation de la mondialisation comme libérale (apparemment à cause du libéralisme) et comme néolibérale (en fait, il s'agit toujours d'une même mondialisation. C'est juste l'adjectif du mot qui change).

## **Synthèse**

La première posture épistémologique, la plus courante, se rapporte à la manière générale dont les sciences sociales se divisent les objets de leurs études. La sociologie analyse les aspects sociaux du phénomène humain, la science politique, la question du pouvoir ; l'histoire, le passé ; et l'économie, le milieu de la production et la consommation. Cette division oblige les chercheurs qui adoptent l'une ou l'autre de ces disciplines à opérer une certaine déconnexion de leur sujet des domaines concernant les autres sciences sociales. Ils se trouvent alors à être porteurs de limite en ce qu'ils étudient les discours en vase clos.

La deuxième posture épistémologique, qui consiste à faire la catégorisation de la mondialisation ne permet pas non plus de bien identifier le discours altermondialiste et le situer par rapport au discours institutionnel sur la mondialisation.

Juxtaposer la multitude d'idées et d'acteurs associés au discours institutionnel sur la mondialisation permet difficilement d'identifier le discours altermondialiste sinon pour souligner avec force qu'il forme un contre-discours particulier. Pour mieux comprendre le discours altermondialiste, il faut d'abord d'une certaine façon reconsidérer le discours institutionnel sur la mondialisation qui le génère. Il faut constituer une représentation de la signification du mot «mondialisation» en éclaté.

Pour comprendre les enjeux soulevés par ces deux discours en confrontation et relever chez ces derniers l'empreinte du concept de la mondialisation, il faut montrer comment ce discours altermondialiste s'inscrit en contradiction avec le discours institutionnel sur la mondialisation.

Pour mieux expliquer ce contraste, nous allons utiliser une illustration simple. Si l'on demande à quelqu'un ce qu'est une mondialisation, celui-ci peut répondre en énumérant les types de mondialisations qu'il connaît. Il dira alors qu'il existe une mondialisation économique, une mondialisation politique, une mondialisation culturelle, d'autres parleront de domination ou d'hégémonie, certaines diront qu'elle est bonne ou mauvaise, qu'elle a une dimension transnationale ou régionale ou encore qu'elle obéit à des normes, à des règles ou qu'elle est une idéologie, etc. Une autre personne pourra au contraire répondre que la mondialisation est un événement discursif qui circule dans l'espace public à l'aide de mots. La première fait le classement de ce qu'est une mondialisation en donnant des qualificatifs ; le second définit ce que c'est. La catégorisation relèverait du premier procédé et non du second. Ainsi, nous estimons que la perspective de catégorisation ne permet pas de faire une analyse fine du discours altermondialiste et du discours institutionnel sur la mondialisation. Elle ne peut pas notamment bien expliquer la nature du lien entre les différents énoncés de ces deux discours et les raisons pour lesquelles certains thèmes apparaissent plus importants que d'autres. Le discours altermondialiste repose pourtant sur un nombre limité d'énoncés importants autour duquel s'agrègent plusieurs thématiques à la périphérie du concept de la mondialisation.

Nous croyons en effet que la tâche première de l'analyste du discours consiste non pas à chercher à populariser le lexique des discours. Tout lexique est susceptible d'être décrit en termes d'orientation argumentative : les associations sémantiques permettent d'expliquer pourquoi des réseaux de signification préconstruite déterminent tout codage ou toute catégorisation.

La mondialisation, nonobstant le qualificatif qu'on lui accole, n'est pas une simple réalité, mais constitue plutôt et spécifiquement une conception du monde qui est totalement intégrée au discours institutionnel. Il faut alors montrer que l'essor du discours altermondialiste réside en bonne partie dans sa manière de décrypter et de dire autrement le réel. Les approches sociologique et historique des discours oblitèrent d'une certaine façon les autres dimensions des discours. Elles tendent à réduire les énoncés à de simples structures d'énonciation dont la fonction serait essentiellement communicationnelle.

Les énoncés seraient alors strictement des unités porteuses de messages et c'est uniquement dans ce sens qu'il faudrait les étudier.

Cette façon de concevoir les énoncés et la place qu'elles occupent au sein du discours altermondialiste et plus largement du discours institutionnel sur la mondialisation est problématique.

Les sociologues et les historiens ayant recours à cette approche évitent précisément de restaurer les énoncés dans leur pleine dimension discursive ou contextuelle. Les énoncés auraient, en d'autres termes, peu de valeur sémantique puisque ces chercheurs ne proposent aucune analyse dans ce sens. En fait, ils ne laissent pas voir ou comprendre comment la mondialisation est dite au niveau de la langue.

Nous verrons dans le chapitre deux d'abord l'ensemble des concepts convoqués pour l'analyse et nous émettrons ensuite quelques commentaires sur la méthodologie adoptée.

## CHAPITRE 2

### CADRE ÉPISTÉMOLOGIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE

Au chapitre précédent, nous avons montré les limites auxquelles se butent les deux principales postures épistémologiques qu'utilisent les sociologues et historiens dans leurs études du phénomène discursif. En effet, alors qu'elles permettent de bien analyser les dimensions sociales de l'action collective et les facteurs contribuant au succès d'une mobilisation ou à son échec, les chercheurs qui adoptent ces postures ont toutefois plus de difficulté à expliquer le fonctionnement des discours en confrontation. Cette difficulté donne généralement lieu à des malentendus concernant la méthodologie à adopter. Nous pensons que c'est uniquement sur la base d'une analyse contrastive qu'on pourra déceler les modes et les enjeux des discours circulant dans l'espace public.

Afin de mieux définir ce qu'est le paradigme de l'analyse du discours, nous présenterons premièrement quelques notions clés au cœur de cette démarche de recherche. Cette dernière, repose sur l'analyse du discours qui permet de confronter les productions discursives aux théories linguistiques de l'argumentation. Le but est double. Il s'agit, d'une part, d'obtenir des résultats interprétatifs sur ces productions discursives spécifiques et, d'autre part, de mettre à l'épreuve des corpus variés les outils théoriques de l'argumentation.

L'enjeu est également de rapprocher l'analyse du discours aux approches théoriques. Les outils linguistiques permettent de dégager des structures spécifiques des discours étudiés. Les résultats et les interprétations obtenus permettent d'effectuer une étude sur les enjeux proprement linguistiques et, de ce fait, d'avancer des propositions linguistiques sur les approches théoriques utilisées. On essaie de mettre en application la théorie de l'argumentation dans la langue pour voir comment elle fonctionne en discours. L'idée serait de voir si les contraintes discursives spécifiques à un domaine, en l'occurrence celui de la mondialisation, limitent les discours.



## 1. Cadre épistémologique

Partant de la critique présentée au chapitre précédent, l'analyse contrastive des discours se veut une approche plus adaptée à l'étude des énoncés et des discours en confrontation, notamment du discours institutionnel sur la mondialisation et du discours altermondialiste. Celle-ci repose sur un certain nombre de concepts. Nous développerons, ci-dessous, chacun d'eux.

### 1.1 La notion de formation discursive

La notion de formation discursive est introduite par M. Foucault dans *L'archéologie du savoir*. Elle est reprise par M. Pêcheux dans *Analyse automatique du discours* et retravaillée par différents linguistes contemporains. M. Foucault envisage les discours dans leur fonctionnement, dans le cadre des rapports entre pratique sociale et pratique discursive, et cherche à dégager les unités du discours.

Pour l'auteur, décrire une formulation en tant qu'énoncé, ce n'est pas analyser les rapports entre le locuteur et ce qu'il a dit ou voulu dire mais déterminer «quelle est la position que peut et doit occuper tout individu pour en être le sujet.» (Foucault 1969 : 126)

M. Foucault relie ici la subjectivité énonciative aux réseaux institutionnels :

«Les diverses modalités d'énonciation renvoient aux divers statuts, aux divers emplacements, aux diverses positions que le sujet peut occuper ou recevoir quand il tient un discours.» (Ibid. : 74)

L'auteur s'intéresse aussi aux groupes d'énoncés dont il cherche à reconnaître l'ensemble des règles de formation déterminant les conditions d'existence et de dispersion :

«De manière paradoxale, définir un ensemble d'énoncés dans ce qu'il a d'individuel consisterait à décrire la dispersion des objets, saisir leurs interstices qui les séparent, mesurer les distances qui règnent entre eux – en d'autres termes, formuler leur loi de répartition.» (Ibid. : 46-47)

Pour être identifié comme une unité de discours, un groupe d'énoncés doit reposer sur des objets, des modalités d'énonciation, des concepts et des choix thématiques.

Dans ce cas, on peut décrire entre un certain nombre d'énoncés un système de dispersion et de définir une régularité :

«Ce qu'il faudrait caractériser et individualiser ce serait la coexistence de ces énoncés dispersés et hétérogènes ; le système qui régit leur répartition, l'appui qu'ils prennent les uns sur les autres, la manière dont ils s'impliquent ou s'excluent, la transformation qu'ils subissent, le jeu de leur relève, de leur disposition et de leur remplacement.» (Ibid. : 48)

M. Foucault définit le concept de discours comme un «ensemble d'énoncés en tant qu'ils relèvent de la même formation discursive.» (Ibid. : 153)

À partir de la définition de la formation discursive, il serait possible de dire que le discours se régularise par les systèmes de règles déterminés dans un domaine donné. L'auteur établit le principe de relations entre des énoncés caractérisés par leur dispersion et constituant des ensembles discursifs présentant des formes de régularités, qui permettent de déterminer l'existence de ce qui fait l'individualisation de ces ensembles de discours qu'il nomme des formations discursives :

«Dans le cas où on pourrait décrire, entre un certain nombre d'énoncés, un pareil système de dispersion, dans le cas où entre les objets, les types d'énonciation, les concepts, les choix, thématiques, on pourrait définir une régularité (un ordre, des corrélations, des positions et des fonctionnements, des transformations), on dira, par convention, qu'on a affaire à une *formation discursive*, – évitant ainsi des mots trop lourds de conditions et de conséquences, inadéquats d'ailleurs pour désigner une pareille dispersion, comme "science", ou "idéologie", ou "théorie", ou "domaine d'objectivité".» (Ibid. : 53)

La théorie du discours de M. Pêcheux s'inscrit contre l'évidence du sens. Elle postule, au contraire, que le sens des mots n'existe pas en soi, mais il est déterminé par des positions idéologiques situées historiquement et socialement. La notion de formation discursive est construite à partir d'un certain nombre d'éléments donnés par M. Pêcheux au fil de ses écrits à savoir, «l'ensemble des discours possibles à partir d'un état des conditions de production.» (Pêcheux 1969 : 16)

Ce que nous pouvons reformuler en ces termes : nous pouvons alors identifier la formation discursive comme un espace de discours délimité par des pratiques

sociales communes. Ces dernières, sont définies en termes d'actes ou en termes de positionnements, politique ou idéologique.

Ce constat a l'avantage de pouvoir faire apparaître une caractéristique essentielle de la notion qui la rend particulièrement difficile à appréhender : celle de pratique à double face : sociale et discursive.

L'unité d'un ensemble de discours ou formations discursives se caractérise, non pas par la permanence ou la singularité de ses objets et de ses concepts, mais comme :

«Espace où divers objets se profilent et continûment se transforment [...] Ce serait le jeu des règles qui rendent possible pendant une période donnée l'apparition d'objets.»  
(Ibid. : 46)

Ce point nous apparaît capital : les ensembles de discours réfèrent à un même objet, mais ce n'est pas l'objet qui fait l'unité du discours, il est plutôt constitué par eux. C'est d'autant plus vrai pour des objets discursifs, tels que mondialisation ou altermondialisation, qui n'existent pas en tant que tels, mais sont construits par les pratiques discursives, tout en étant incarnés par des représentants (les institutions internationales et les organisations altermondialistes).

M. Pêcheux avait essayé de construire une sémantique discursive par opposition à une sémantique lexicale. Les processus discursifs sont analysés en rapportant les discours aux conditions de production, qui les déterminent et qui correspondent à des rapports de places imaginaires.

Dans cette théorie, la matérialité discursive est reliée à la matérialité idéologique et les formations discursives sont des effets des formations idéologiques elles-mêmes conditionnées par les rapports de production. Cette conception du fonctionnement idéologique peut être traduite en termes de liens entre idéologie, discours et rapports de pouvoir ou rapports de place.

Cet espace de discours qu'est la formation discursive est régi par une idéologie dominante, qui détermine le permis et l'interdit. Ces derniers fonctionnent en termes de contraintes (valeurs déontiques) et en termes de possibilité de dire. Ils fixent les frontières de la formation discursive.

Les discours qui sont inter-reliés ne sont pas consensuels. Au contraire, comme l'avait relevé M. Foucault, la formation discursive est un espace de dissension dans

lequel des points de vue divergents, qui s'expriment simultanément, produisent un objet de discours constitué de contradictions. En actualisant un certain nombre de termes, tout locuteur qui s'exprime dans le cadre d'une formation discursive, pour plaider une cause ou pour la pourfendre, contribue à reproduire le même discours mais en l'altérant.

## 1.2 Altérité en analyse du discours

Les théoriciens de l'AD considèrent que les formations discursives ont en elles la question de leurs frontières, à propos de ce qui borde ou de ce qui déborde le discours du sujet, et le sujet lui-même. Les formations discursives sont, paradoxales, closes et ouvertes en elles-mêmes. Les discours y circulant laissent place à une discursivité qui est «désormais un espace réglé de dispersion d'énoncés.» (Authier-Revuz 1995 : 299)

M. Pêcheux précise que la sémantique appartient au discours dès lors que le sens des mots, dans leur formation discursive, se constitue dans leur relation avec d'autres mots, en fonction d'un contexte donné. La sémantique discursive de M. Pêcheux se construit sur une théorie de l'énonciation où le sujet a «l'illusion d'être à la source du sens» (Ibid. : 552). Ce dernier, échappe au sujet qui est dans «l'incessante reprise du déjà-dit» (Ibid. : 569)

Le discours de l'un apparaît comme le discours de l'autre dans l'«espace de reformulation» (Ibid.: 297) qu'est la formation discursive. Les discours sont en partage. Ils se répondent et prennent sens dans une réactualisation mutuelle, un discours faisant reproduire l'autre. Les relations qui se nouent entre le *dit* et la manière de le *dire* déterminent deux modes d'interaction du discours avec des extérieurs :

« [...] le *dit* y est indissociable du *dire*. C'est en se présentant eux-mêmes que les énoncés peuvent authentifier et légitimer ce qu'ils disent.» (Maingueneau 1991 : 205)

Ces deux concepts peuvent s'articuler pour aborder les différents aspects du rapport à l'hétérogénéité énonciative et les relations aux discours autres.

### 1.3 Hétérogénéité constitutive et hétérogénéité montrée

Chez M. Bakhtine, l'hétérogénéité s'exprime par l'affirmation d'un dialogisme généralisé : les mots sont toujours les mots des autres, le discours est le lieu des discours d'autrui.

J. Authier-Revuz distingue entre deux types d'hétérogénéité :

- L'hétérogénéité constitutive (désormais HC) signifie ce qui est évidemment «l'autre dans l'un» (Authier Revuz 1982 : 145), c'est-à-dire ce qui, dans l'énonciation, est inaccessible au sujet parlant ou ce qui, par définition, n'a pas de représentation.
- Par contre, l'hétérogénéité montrée (désormais HM) est ce que le sujet parlant montre autre dans son discours : les marques explicites d'hétérogénéité par lesquelles «le sujet s'évertue, en désignant l'autre, localisé, à conforter son statut de l'un.» (Ibid. : 145)

En d'autres termes, c'est ce qui pointe, de manière localisable dans le discours, l'autre dans le discours. Les hétérogénéités montrées prennent des formes linguistiques par la négociation du sujet parlant avec l'HC de son discours, des formes que l'on dit marques d'hétérogénéités énonciatives ou altérités énonciatives.

Les deux hétérogénéités représentent deux ordres de réalité différents :

«Hétérogénéité constitutive du discours et hétérogénéité montrée dans le discours représentent deux ordres de la réalité différents : celui des processus réels de constitution d'un discours et celui des processus non moins réels, de représentation dans un discours, de sa constitution.» (Authier-Revuz 1984 : 106)

Dans le modèle de J. Authier-Revuz, l'HC est la partie irréductible du sujet parlant, effet de langage, alors que les formes de l'HM sont «des éléments de la représentation - fantasmatique - que le locuteur (se) donne de son énonciation.» (Authier-Revuz 1982 : 142). L'HM correspond à une «forme de négociation - obligée - du sujet parlant avec cette hétérogénéité constitutive (HC) - inéluctable mais qu'il lui est nécessaire de méconnaître.» (Ibid. : 143)

Parmi les facteurs d'HM, on décèle ainsi la présence de l'autre ou des discours autres attribuables à une autre source énonciative.

L'HM correspond, dans ce cas, à la présence localisable d'un discours autre dans le fil du discours, ce que le discours montre en lui-même comme étranger. Dans cette négociation avec l'altérité : le discours n'est pas seulement un espace où viendrait s'introduire de l'extérieur du discours autre, il se constitue à travers un débat avec l'altérité.

Les deux plans d'hétérogénéité (HC et HM) ne se réduisent pas l'un à l'autre : l'HC reste inaccessible au sujet. L'HM prend des formes linguistiques par «la négociation du sujet parlant avec l'HC de son discours.» (Authier Revuz 1984 : 99)

Nous chercherons à construire une articulation dynamique du rapport HM/HC à partir de la circulation des discours dans l'espace public.

Puisque cette hétérogénéité est constitutive de tout discours, il n'existe pas à proprement parler de discours absolument autonomes vis-à-vis de leur contexte.

Le travail d'analyse du discours institutionnel sur la mondialisation et le discours altermondialiste consistera donc dans l'examen de ces altérités énonciatives, afin d'y trouver la part et la qualité des discours autres. Ces faits, accessibles au locuteur, ne constituent qu'une part du réel de l'hétérogénéité. Il importe de les mettre en perspective avec d'autres discours pour les saisir. Ainsi, sous la transparence des mots, d'autres mots ou d'autres sens se glissent qui sont autant de modalités d'une hétérogénéité énonciative. Ces discours autres peuvent renvoyer à deux autres types d'altérité énonciative : interlocutive, du mot à la chose (la nomination) et des mots à eux-mêmes (circularité discursive). L'interlocuteur marque la façon dont le discours reçoit les mots du locuteur. L'autre mot pour la même chose pointe l'écart dans la nomination. Et, l'autre mot sous le mot correspond au jeu du sens et des mots :

«Le mot n'est pas une chose, c'est le milieu toujours dynamique, toujours changeant, dans lequel s'effectue l'échange dialogique. Il ne se satisfait jamais d'une seule conscience, d'une seule voix. La vie du mot c'est son passage d'un locuteur à un autre, d'un contexte à un autre, d'une collectivité sociale à une autre. Et le mot n'oublie jamais son trajet, ne peut se débarrasser entièrement de l'emprise des contextes dont il a fait partie.» (Bakhtine 1970 : 279)

C'est le cas du concept de la mondialisation et de son actualisation qui est susceptible de produire des effets discursifs pouvant être perçus par les altermondialistes, sous

la forme d'un sentiment diffus d'exclusion. Ici, la mondialisation renvoie à un univers «intérieur» et «extérieur» au discours qui lui est constitutif.

#### **1.4 Dialogisme et discours d'autrui**

Le dialogisme est présenté comme la manifestation de la relation du discours avec d'autres discours. Il sert ici une stratégie discursive qui positionne l'énonciateur dans une posture différente, conforme à ce qu'il suppose être celle qui est attendue par les récepteurs :

«En fait, tout mot comporte deux faces. Il est déterminé tout autant par le fait qu'il procède *de* quelqu'un que par le fait qu'il est dirigé *vers* quelqu'un. Il constitue justement le produit de l'interaction du locuteur et de l'auditeur. [...]Le mot est le territoire commun du locuteur et de l'interlocuteur.» (Bakhtine 1977 : 123-124)

Il y a dialogue quand co-existent de manière simultanée, dans un même énoncé, la voix du sujet parlant et celle d'autrui. Il y a toujours la projection d'une altérité : dans un discours, l'autre parle. La communication entre sujets parlants implique l'ensemble des interlocuteurs. Ce processus de relation dialogique du discours avec d'autres discours est défini par Bakhtine comme «une action dialogique mutuelle avec le mot d'autrui, à l'intérieur de l'objet.» (Bakhtine 1975 : 103)

Le sujet parlant n'est jamais seul dans sa parole. Il n'est pas un être individuel, mais pluriel ou collectif. Les mots eux-mêmes n'ont pas une réalité propre au sujet locuteur, mais une réalité extra-personnelle, ce pourquoi nous parlons avec des mots déjà habités :

«Aucun membre de la communauté verbale ne trouve jamais des mots de la langue qui soient neutres, exempts des aspirations et des évaluations d'autrui, inhabités par la voix d'autrui.» (Bakhtine 1977 : 77)

Nous trouvons sous les mots d'autres mots qui sont, inévitablement, les mots des autres. Ainsi, selon le même auteur, tout discours se constitue dans un dialogue social généralisé. Il se constitue par une action de l'autre dans le discours, le sujet agissant dans le cadre d'une interaction.

Deux types de dialogisme se dessinent à partir de cette interaction : un dialogisme qui articule de l'autre dans des relations qui relèvent de l'interlocution, et un dialogisme qui met de l'autre dans des relations de nature discursive, entre énoncés. L'un est dirigé vers la réception, l'autre est pris dans l'intertextualité. L'autre-interlocuteur est celui à qui on s'adresse (même virtuellement), et l'autre-discours est l'expression du discours d'autrui. Des phénomènes de reprises du déjà dit existent à partir des traces du discours autre dans le discours des sujets. Ces reprises semblent indiquer une circulation des dires, cette circulation prend en compte les marques d'hétérogénéité.

En cela, on rencontre toujours de l'autre dans le flux ininterrompu de paroles qu'est l'activité humaine. On parle toujours avec de l'autre de ce flux. À travers le dialogisme discursif bakhtinien fondé sur le principe de la coexistence des discours où le discours existe par d'autres discours et où le discours est attribuable à une autre source énonciative, se pose la question du marquage du discours d'autrui dans la parole individuelle, que J. Authier-Revuz appelle hétérogénéité.

Ce que nous cherchons à identifier à travers les deux discours (discours institutionnel sur la mondialisation et discours altermondialiste), ce n'est pas la position d'un groupe ou des auteurs ayant produit tel ou tel discours mais le positionnement énonciatif à partir duquel peut et doit être énoncé des discours et pour lesquels les auteurs sont interchangeables. Autrement dit, nous cherchons des règles énonciatives expliquant la régularité d'énoncés produits dans des espaces discursifs à travers lesquels s'énoncent les discours par des énonciateurs différents. Si énonciateurs est ici au pluriel c'est plutôt pour signifier ce qu'O. Ducrot appelle la polyphonie :

«Il s'agit des renseignements que l'énoncé apporte, dans son sens même, sur le (ou les) auteur(s) éventuel(s) de l'énonciation [...] Elle comporte, ou peut comporter, l'attribution à l'énonciation d'un ou de plusieurs sujets qui seraient son origine.»  
(Ducrot 1984 : 193)

C'est-à-dire la présence de plusieurs énonciateurs en sein d'un seul énoncé se rapportant à une seule règle d'énonciation. La théorie polyphonique d'O. Ducrot établit des différenciations opératoires entre le sujet parlant, c'est-à-dire l'être de chair et d'os ou la personne morale ayant produit le texte ; que l'on nommera



également le locuteur. Celui-ci est constitué par l'auteur tenu pour responsable des énoncés produits. Par contre, les énonciateurs sont ces êtres qui sont censés s'exprimer à travers l'énonciation sans que l'on puisse nécessairement leur attribuer des mots précis.

Donnons un exemple pour mieux nous faire comprendre : un discours institutionnel est, en général, rédigé par une communauté d'experts qui sont alors les auteurs concrets du texte ; le ministre serait alors le locuteur, c'est-à-dire le personnage prenant en charge les énoncés. Supposons donc qu'un discours ministériel est rédigé par la personne physique du ministre (c'est-à-dire qu'il en est l'auteur) : la différenciation entre sujet parlant et locuteur persiste encore et peut-être généralisée à l'ensemble des cas dans la mesure où la personne du ministre ne se confond pas avec son personnage. Ce dernier peut en effet se présenter comme le porte-parole officiel de l'institution. Cette qualité associée au ministre n'a strictement rien à voir avec sa personne : elle se rapporte aux règles énonciatives constitutives du ministre (statut ou ethos) dans un espace discursif donné.

À cette différenciation entre sujet parlant et locuteur s'ajoute celle des multiples énonciateurs présents dans un discours. La présence de ces multiples énonciateurs se constate de manière évidente dans un «extérieur» au sein duquel des formes discursives ou textuelles altèrent l'image d'un discours unique (distanciation, décalage énonciatif, polyphonie, allusion, présupposition, commentaire, reprise, reformulation, etc.) et ne laissent aucun doute sur la présence des discours autres.

Ainsi, les marques du dialogisme peuvent avoir une valeur polémique que doctrinale et peuvent servir comme forme de distance :

«Il y a des différenciations qui relèvent du marivaudage complice d'un discours avec son(ses) extérieur(s), de l'effort d'un discours, théorique par exemple, pour "s'arracher" au tissu du discours préexistant dans lequel il est pris et dans lequel il se fait, du marquage de "position" de l'affrontement polémique, voire d'une "lutte pour la vie" lorsque ce qui se joue dans la zone de contact n'est pas de l'ordre de la discussion, si violente soit-elle, mais du droit à l'existence pour l'un des deux seulement, cas extrême de la solidarité constitutive d'un discours à son autre.» (Authier-Revuz 1984 : 105)

C'est ce qui donne à l'analyse du processus d'énonciation une telle importance puisque en dehors de leurs ancrages dans des situations d'énonciation concrètes, ces marques de dialogisme n'ont aucun sens ou valeur. L'analyse consiste alors à caractériser un discours en fonction de ses formes récurrentes d'intégrer ou d'exclure d'autres discours. Ce qui intéresse l'analyse du discours n'est pas de rétablir l'exactitude de la citation ou de l'évocation d'un autre discours mais plutôt d'établir des règles à partir desquelles certains discours mobilisent d'autres discours ainsi que les effets de sens qu'ils tendent à engendrer.

D'autres marques de la présence d'un discours dans un autre se rapportent au phénomène de la présupposition ou de l'implicite. À partir de la théorie polyphonique, il est possible de saisir dans la présupposition la présence de deux énonciateurs. L'un qui énonce le posé et l'autre le présupposé.

Ainsi, dans le rapport annuel du PNUD/1999 (corpus 1) sur une «mondialisation à visage humain», le présupposé de cet énoncé est que la mondialisation n'avait pas de visage humain auparavant (par exemple sauvage). Un deuxième énonciateur anonyme prend alors en charge l'énoncé implicitement rejeté par le premier. Dans ce rapport, il se peut que les locuteurs de cet énoncé ne puissent ou ne veulent pas s'attirer la critique en vue de la promotion de la mondialisation et cela n'est possible qu'en fonction de leurs stratégies illocutoires.

Ils ne doivent absolument pas entrer dans une relation polémique (et encore moins de rivalité) avec leurs détracteurs, de manière à agir sur leur comportement. Ce n'est que l'analyse de l'ensemble du système d'énonciation impliqué dans un discours qui nous permettra d'émettre des hypothèses sur ces présupposés.

Comme pour l'implicite, l'efficacité du présupposé réside évidemment dans le fait qu'il n'a pas à être assumé explicitement. L'implicite est une forme ordinaire et efficace d'énonciation qui permet d'engendrer, entre autres, des «significations occasionnelles».

Comme le montre cette citation d'A. Berrendonner :

« [...] c'est toutes les significations occasionnelles qui sont manifestées dans chaque événement d'énonciation, par la rencontre d'une occurrence d'énoncé avec les

conditions contextuelles, interpersonnelles, etc., de son énonciation, rencontre qui est régie par des règles tenant lieu de mode d'emploi des énoncés.» (Berrendonner 1981 : 12)

Ainsi, la notion du locuteur nous conduit à appréhender la question des énoncés assertifs, c'est-à-dire un type d'énoncé qui implique la responsabilité du locuteur sur la vérité et la validité du discours exprimé. Pour cela, il faut admettre ceci :

«Les assertifs ont pour but d'engager la responsabilité du locuteur (à des degrés divers) sur l'existence d'un état de choses, sur la vérité de la proposition exprimée, et leur direction d'ajustement va des mots au monde.» (Kerbrat-Orrechioni 2008 : 20)

C'est ainsi que l'on peut, par exemple, caractériser le discours institutionnel sur la mondialisation en fonction de sa manière de dissimuler les marques de la polémique et de faire reposer la légitimité du locuteur sur un savoir expert (d'où l'absence de polémique) portant sur les meilleurs moyens de légitimer la mondialisation. Cette absence directe de prise en charge du discours et l'effacement des polémiques se dévoilent comme une condition de possibilité de ce discours et plus précisément du consensus autour de ce discours.

La négation peut également faire l'objet d'une analyse en termes de polyphonie :

«La négation descriptive ne contient pas de traits polyphoniques puisqu'elle décrit simplement un état des choses ou une situation. Elle ne s'oppose pas à un point de vue implicite dans l'énoncé comme le fait la négation polémique. L'énoncé fonctionne comme une assertion dont le contenu est fondamentalement négatif.» (Birkelund 2009 : 168)

C'est-à-dire que la «négation descriptive» ne s'oppose pas à une énonciation mais correspond à la simple description d'un état de fait négatif solidaire du mécanisme d'effacement des polémiques qui consiste à réfuter, en bloc, toute forme de dominance pour n'affirmer que la position défendue. Par contre, la négation polémique s'oppose explicitement à un énoncé effectivement prononcé que l'on met en scène dans l'énonciation. C'est aussi dans l'analyse de ce type de négation que la découverte de l'énonciateur anonyme peut rendre compte de la présupposition qui s'avère déterminante puisque l'énoncé ou la position rejetée est absente : elle doit

donc être reconstruite par l'analyse afin de la rendre présente. Par exemple, lorsque B. Cassen –directeur d'ATTAC- affirme :

«Nous ne sommes pas contre la globalisation», la position à laquelle s'oppose cette négation n'est nulle part rendue explicite.

Toutefois, pour pouvoir être prononcée, cette négation présuppose un énoncé absent, prononcé par un énonciateur anonyme qui affirmerait que «Nous sommes contre la globalisation». L'absence de polémique permet de répondre à un ensemble de critiques ou de préjugés que l'opinion pourrait avoir sur l'énoncé de B. Cassen, sans avoir à entrer en confrontation avec aucun d'eux. Elle permet ainsi au locuteur de cet énoncé d'élaborer des stratégies discursives pour s'incorporer au bon sens et plus précisément pour être reconnu et entendu par l'institution.

Cette manière d'adapter la mise en discours d'une certaine réalité aux circonstances ou aux espaces dans lesquels doit circuler l'énoncé, nous conduit à examiner un autre type d'énonciateur impliqué dans le processus d'énonciation : le co-énonciateur.

En effet, l'intertextualité ne concerne pas exclusivement la manière d'insérer d'autres discours à l'acte d'énonciation ou encore l'assertion prenant en charge la validité des énoncés. Il touche également à la manière de représenter les interlocuteurs du discours. Même le destinataire d'un discours doit être examiné comme un énonciateur dans la mesure où sa position énonciative est prescrite par les mêmes règles énonciatives que celles du destinateur (locuteur, énonciateur, auteur). Le destinataire et le destinateur sont ainsi corrélatifs l'un à l'autre.

Au moment de prononcer un discours, l'auteur non seulement doit se tenir à sa place, c'est-à-dire accepter la place que le discours lui confère pour être investi du pouvoir que celui-ci lui accorde ; il doit également tenir compte de son destinataire, codifié par le discours (règles énonciatives) dans des positions solidaires ou corrélatives à sa propre place d'énonciateur. Puisque, ces positions sont toutes deux prescrites par les mêmes règles d'énonciation, nous utilisons les termes d'énonciateur et de co-énonciateur pour désigner ce qu'en langage courant on appelle le destinateur et le destinataire.

Appuyons-nous sur un autre exemple issu de l'analyse du discours institutionnel sur la mondialisation : lorsque le locuteur se donne la position énonciative d'un expert transmettant un savoir aux États qui doivent appliquer les politiques déduites à

partir des raisonnements économiques ou mercantiles portant sur les meilleurs moyens pour justifier la mondialisation, la position correspondante du co-énonciateur ne peut-être que celle d'un profane recevant puis appliquant les prescriptions. Ces positions prescrites par le discours institutionnel peuvent ne pas être assumées par les États au moment où ils deviendront locuteurs à leur tour.

### **1.5 Autonymie, modalisation et paraphrase discursive**

Cependant, le discours ne se situe pas toujours par rapport à d'autres discours. Il se situe par rapport à son propre dire. Ce que J. Rey-Debove désigne à travers le concept d'autonymie qui réfère au phénomène du métalangage :

«L'étude du métalangage est une étude des phrases métalinguistiques, c'est-à-dire des phrases dont le signifié est langagier. Ce signifié ne peut être traduit que par la composante lexicale de la phrase, qui en décide une fois pour toutes.» (Debove-Rey 1997 : 25)

C'est de cette composante lexicale que relève la notion d'autonymie. Celle-ci révèle des marqueurs avec lesquels on peut reconnaître et analyser le métadiscours qui renvoie à l'opération de structuration des termes utilisés par le locuteur dans ses visées illocutoires :

«En effet, dans un énoncé tout n'est pas produit sur la même longueur d'onde : le dit est constamment traversable par un métadiscours plus ou moins voyant qui manifeste un travail d'ajustement des termes à un code de référence. Cette possibilité d'associer à tout moment dans le fil du discours les énoncés et leur commentaire renvoie évidemment à la propriété qu'ont les langues naturelles de pouvoir se décrire sans passer par un autre système sémiotique.» (Maingueneau 1991 : 145)

Au sein du «code de référence», nous nous intéresserons plus principalement à la paraphrase discursive dans la mesure où, à travers elle, il devient possible d'accéder aux réseaux d'équivalence établis par le discours :

«La paraphrase [...] sera donc envisagée aussi bien comme mise en relation de discours différents que comme reprise et reformulation à l'intérieur d'une même séquence. L'attention portée en AD à cette propriété du discours de se reprendre et de reprendre d'autres discours est donc envisagée en termes de relation d'équivalence plutôt que dans une perspective de déformation et débouche sur des procédures de

détermination du sens d'un discours : les paraphrases sémantiques permettent de reconstituer des phrases de base.» (Sitri 2003 : 50)

En effet, les formulations «c'est-à-dire», «autrement dit», «il faut entendre», «plutôt», etc. permettent d'établir des réseaux d'équivalence qui ne sont pas donnés par la langue mais établis par le locuteur. En constatant la présence d'un réseau d'équivalence et de substitution entre deux termes ou d'un réseau de synonymie au sein d'une série d'équivalences s'appliquant systématiquement d'un texte à l'autre, il n'est plus question de parler d'un choix personnel du locuteur mais d'un système de sens valorisant d'une certaine manière des termes.

Par contre, la modalisation permet également aux locuteurs de se situer et de définir sa position émotive et appréciative vis-à-vis de tout ce qui l'entoure. Elle peut être interprétée comme la marque de la présence subjective du locuteur dans un énoncé :

«La modalisation est l'ensemble des variations définissant la manière dont l'énonciateur se situe par rapport aux contenus énoncés ; elle s'actualise à travers une modalité, soit une "assertion complémentaire" qui modifie le prédicat.» (Jaubert 1990 : 233)

Ainsi, ces marques de subjectivité permettent de déterminer les positions énonciatives des locuteurs et leur inscription dans un discours donné. Ainsi, nous accédons à des positions de sujet et non pas à la subjectivité psychologique des sujets parlants. En ce sens, l'introduction du processus de la modalisation en analyse du discours permettra d'appréhender une altérité énonciative dans le discours en instaurant un dialogue du texte avec lui-même.

## **1.6 Scénographie**

Pour éviter que notre propos soit dominé par la notion de subjectivité, nous préférons parler de scénographie, déterminant beaucoup plus les personnes que le temps et l'espace de l'énonciation, les valeurs modales et les relations statutaires de pouvoir unissant les différents éléments de la parole institutionnelle.

Si notre choix s'est porté sur la scénographie plutôt qu'à la subjectivité c'est pour mettre l'accent sur la position des sujets parlants prescrite par le discours et qui

attribue des rôles à ses acteurs en construisant une scène de parole au sein de laquelle ils se légitiment :

«La scénographie est une scène de parole qui n'est pas imposée par le type ou le genre de discours, mais instituée par le discours même [...] Si un discours impose sa scénographie d'entrée de jeu, d'un autre côté de l'énonciation, en se développant, s'efforce de la justifier. On a donc affaire à un processus en boucle : en surgissant, la parole implique une certaine scène, laquelle, en fait se valide progressivement à travers cette énonciation même.» (Maingueneau 2000 : 111-112)

Ce qui nous fait dire que les marques de subjectivité ne sont plus considérées comme la manière à travers laquelle un sujet parlant se situe par rapport à ce qu'il dit ou ce qui l'entoure comme scène de parole puisque ce qu'il dit et la modalisation de l'acte de parole sont institués ou légitimés par le discours.

Disons-le en d'autres termes, les déictiques de l'espace, du temps et des personnes servent moins à situer le discours dans un contexte extralinguistique qu'à construire le simulacre de ses propres conditions d'énonciation :

«La scénographie, pour jouer pleinement son rôle, ne doit donc pas être un simple cadre, un décor, comme si le discours survenait à l'intérieur d'un espace déjà construit et indépendant de ce discours : l'énonciation en se développant s'efforce de mettre progressivement en place son propre dispositif de parole. Elle implique ainsi un processus en boucle paradoxale. Dès son émergence, la parole suppose une certaine situation d'énonciation, laquelle en fait, se valide progressivement à travers cette énonciation même.» (Maingueneau 1988 : 55)

On peut illustrer ce principe en montrant, par exemple, comment à un même objet de discours mondialisation peut correspondre à des réalités différentes selon que celui-ci est signifié comme une conséquence du discours institutionnel circulant dans l'espace public, plutôt que comme une idéologie dominante ou alors comme un problème public relatif à l'exclusion de populations pauvres et marginalisées. À chacun de ces trois discours au sujet de la mondialisation correspondront des locuteurs, des contextes différents, des relations de nécessité et des situations d'énonciation (modalisations) différentes de la part de ces locuteurs.

Ainsi, la dynamique énonciative d'un discours permet d'appréhender la façon dont le discours met en scène sa propre énonciation en faisant appel à des critères de

légitimation. Donc l'énonciation se présente comme une activité qui configure son propre contexte. Il en résulte que le discours n'est pas qu'un simple ensemble d'informations mais qu'il définit aussi les conditions de sa propre réussite.

Cette dynamique est manifeste lorsqu'on travaille sur des énoncés relevant de différents discours et impliqués dans des enjeux sociopolitiques.

L'intérêt envers le discours ne réside pas dans le fait qu'il nous donne accès simplement à des formes particulières de représenter, interpréter et rendre compte du monde qui nous entoure mais dans le fait qu'à travers ses stratégies particulières de représentation, d'interprétation et d'expression, le discours est constitutif de pratiques discursives, c'est-à-dire qu'il institue le réel en créant les institutions et les pratiques sociales qui le reproduiront dans la société.

En abordant la scénographie d'un discours, nous accédons à sa matérialité et à l'ensemble des stratégies discursives élaborées par un locuteur ou une organisation pour légitimer son action face aux autres. Il s'agit d'un discours d'un autre type qui peut faire abstraction des formes d'interaction pour se replier sur ses propres opérations de constitution. Autrement dit, les énonciateurs construisent leur identité et leur légitimité sans avoir à négocier leur contexte avec un co-énonciateur en contact direct.

Ainsi, ils instaurent leur contexte dans une relative autonomie. Puisqu'en nommant certaines réalités, en désignant certains acteurs comme étant des locuteurs légitimes, en mettant à distance d'autres acteurs, en situant son dire au sein d'un certain espace de circulation et dans une certaine temporalité, le discours est ainsi en train de donner une consistance, assurance et existence aux institutions à travers lesquelles il sera efficace : il est en train d'instituer la scénographie qui lui permet de circuler et d'exister dans le temps.

C'est ce type d'instauration de la légitimité énonciative qui est étudié à travers la notion de scénographie ou comment le discours se met par lui-même en scène et comment il organise la situation d'énonciation en vue d'imposer sa dominance comme une garantie de réussite.



## 1.7 Communauté discursive

La communauté discursive est faite de représentations partagées. Elle a une norme sociale et engendre des comportements de groupes sociaux indépendamment de leurs origines particulières, sociales, culturelles et politiques. La raison d'être d'une communauté est celle de l'appartenance à un ensemble de discours qui respecte les mêmes contraintes :

«"La communauté discursive " ne doit pas être entendue trop restrictivement : elle ne renvoie pas seulement aux groupes (institutions et relations entre agents) mais aussi à tout ce que ces groupes impliquent sur le plan de l'organisation matérielle et des modes de vie.» (Maingueneau 1991 : 190)

Ainsi, on peut déduire que la production des discours varie selon les savoirs et les croyances dont sont porteurs les institutions :

«Nous entendons par "discours institutionnel", au sens strict, le discours produit officiellement par un énonciateur singulier ou collectif qui occupe une position juridiquement inscrite dans l'appareil d'État, qu'il soit fonctionnaire ou représentant politique.» (Oger et Ollivier-Yaniv 2003 : 127)

Aussi faut-il prendre en compte la relation entre la production des discours et la construction d'une position d'énonciateur au sein d'une communauté discursive donnée et se demander si un discours peut avoir un sens indépendamment des pratiques socio-langagières qui l'ont constitué. Ces savoirs prennent en compte la dimension sémantique du discours et de ses normes qui construisent le réel au sein d'un groupe social.

Ils s'attachent aux formes de relations sociales qui sous-tendent la production des discours institutionnels pour saisir leurs stratégies discursives. On peut dire que la légitimité de ces savoirs dépend des logiques d'action de différentes catégories de positionnement des acteurs sociaux ainsi que la nature des publics auxquels le discours est destiné :

«La forme que prend cette "communauté discursive", ce groupe qui n'existe que par et dans l'énonciation des textes, varie à la fois en fonction du type de discours constituant concerné et de chaque positionnement. Le positionnement n'est pas seulement un ensemble de textes, un corpus, mais l'intrication d'un mode

d'organisation sociale et d'un mode d'existence des textes.» (Maingueneau et Cossutta 1995 : 115)

C'est le positionnement de la source légitimante, dans la communauté discursive, qui légitime la consécration des discours institutionnels comme autorité : c'est elle qui donne aux discours un de leurs pouvoirs les plus pragmatiques : l'agir.

Le pouvoir des mots devient pragmatique lorsqu'il est exprimé par un énonciateur qui prétend à l'autorité et dont l'énonciation construit sa position légitime au sein de l'institution.

S. Branca-Rosoff souligne à juste titre ceci :

« [...] les discours constituants sont abordés par leur position d'énonciation puisque l'essentiel du travail de fondation semble reposer sur la construction réflexive par laquelle le sujet énonciateur s'autorise à occuper cette position.» (Branca-Rosoff 1999 : 15)

La notion de positionnement reste du domaine de la reconnaissance, ce qui signifie que tout établissement d'une position repose sur un positionnement institutionnel construit sur la base des textes de référence. Les savoirs sont des objets produits par l'activité des membres d'une communauté discursive donnée. À cet effet, il semble nécessaire d'identifier les spécificités de l'activité scientifique dont sont tributaires les savoirs et les pratiques discursives qui ont présidé à leur élaboration.

La communauté discursive est une communauté restreinte d'individus et se constitue autour d'une activité qui a pour finalité la production et la communication d'énoncés de savoirs, concepts, lois, théories et modèles scientifiques qui sont tous, chacun à des niveaux différents, des systèmes explicatifs du monde et articulés à un espace de problèmes permettant d'effectuer des prévisions.

Les savoirs n'existent donc pas indépendamment d'une communauté discursive (experts). Ainsi, un savoir expert ne peut pas être le fait d'un sujet singulier. Il est nécessairement le fruit d'une collectivité. C'est un objet construit qui organise des savoirs et qui doit faire l'objet d'un consensus. Seule, la communauté des experts, se contrôlant les uns les autres, décide de la validation des savoirs produits.

Le tissage de ce genre de discours repose sur un accord, un contrat qui se noue entre les interlocuteurs quant au travail discursif qu'ils effectuent conjointement.

Cela suppose qu'ils le répertorient dans le même champ discursif, c'est-à-dire selon un paradigme fondé sur un système de références, de pratiques et de valeurs partagées :

«Aucun champ discursif n'est insulaire ; il existe une circulation intense d'une région à une autre de l'univers discursif, mais les voies qu'elle emprunte n'en ont rien de stable ; selon les discours et les conjonctures concernés on aura affaire à des jeux d'échange très différents [...] Ce ne sont pas là des relations qui vont de soi et il faut chaque fois rendre raison de leur existence.» (Maingueneau 1991 : 158)

Par exemple, une communauté discursive composée d'experts est définie comme un groupe. Elle s'identifie non seulement par la référence à un fondateur ou à une idéologie partagée mais par référence à des positions, à des espaces ouverts de rencontres qui tendent à se répandre et à s'imposer au sein d'un champ discursif donné. Des réalités multiples et diverses s'affrontent, se combattent en vue de prescrire des modes d'emploi actualisés et remodelés à chaque fois que cela est nécessaire.

Le positionnement est également pragmatique puisqu'une posture normative se définit par rapport à des sources d'informations véhiculées par un pouvoir symbolique inscrit dans la pratique discursive :

«Cela signifie que le pouvoir symbolique ne réside pas dans les "systèmes symboliques" sous la forme une "illocutionary force" mais qu'il se définit dans et par une relation déterminée entre ceux qui exercent le pouvoir et ceux qui le subissent, c'est-à-dire dans la structure même du champ où se produit et se reproduit la croyance. Ce qui fait le pouvoir des mots et des mots d'ordre, pouvoir de maintenir l'ordre ou de le subvertir c'est la croyance dans la légitimité des mots et de celui qui les prononce, croyance qu'il n'appartient pas aux mots de produire.» (Bourdieu 1977 : 410)

Le pouvoir symbolique s'opère notamment dans la communauté discursive sur le procédé de constitution discursive. Il joue sur sa capacité à s'auto-légitimer comme tel ou sur la base des conditions de possibilité du discours qui lui permettent d'appréhender sa scénographie.

Ainsi, le positionnement peut s'accomplir à travers son inscription dans le discours car celle-ci relève d'un mode de construction de l'énonciation qui institue la position

de l'énonciateur et organise le sens des mots. Pour D. Maingueneau, l'inscription est productrice de «répétition constitutive» :

«L'inscription est traversée par l'imperceptible décalage d'une répétition constitutive, celle d'une parole qui se donne pour la réactualisation d'autres, qui se place dans une filiation tout en ouvrant sur la nécessité d'une réactualisation postérieure. En se proférant, cette parole implique en amont tout ce qui rend possible la position même de l'énonciateur : énoncer à l'intérieur d'une formation discursive, c'est dire ce qu'il faut dire eu égard à la place occupée, c'est suivre la trace invisible de la parole de l'Autre.» (Maingueneau 1991 : 20)

La communauté discursive ne nie pas la place des acteurs sociaux qui produisent et circulent des discours où ils se reconnaissent. Elle soulève la question, si importante et si difficile, de la médiation encore les discours et la source d'énonciation.

Il va de soi que les membres d'une communauté donnée partagent les mêmes évidences mais le réflexe d'un chercheur incite à se méfier de tout ce qui paraît normal. La posture défendue consiste à opérer une analyse des soubassements des discours afin de se donner les moyens de comprendre les mécanismes d'une altérité construite.

## **2. Sémantique du prototype et perspective catégorielle**

Nous rendrons compte ici de la prototypicalité du concept de la mondialisation et de sa catégorisation notionnelle selon les différents processus sémantiques mis en œuvre par les énonciateurs de la scène d'énonciation. Cela nous permettra de saisir ce concept qui est fortement polysémique et sujette à des conflits de sens.

### **2.1 La version étendue du modèle prototypique**

La dénomination est un moyen de catégorisation. G. Kleiber l'a définie comme une opération mentale fondamentale qui «consiste à ranger ensemble des "choses" différentes» (Kleiber 1990 : 11) et qui se retrouve dans toute activité cognitive, perceptuelle, actantielle et langagière :

«Chaque fois que nous percevons une chose comme une espèce de chose, nous sommes en train de catégoriser. Lorsque nous voulons effectuer une action, soit *chanter*, par exemple, il s'agit d'une catégorie d'action qui se trouve activée. Ainsi,

catégorisation et catégories sont les éléments fondamentaux, la plupart du temps inconscients, de notre organisation de l'expérience.» (Kleiber, 1990 : 13)

Catégorisation et catégories se basent sur certaines qualités que les membres d'une communauté discursive considèrent comme essentielles à la structuration de la réalité sociale. À partir de ce postulat se pose la question du mode de formation des catégories et de l'appartenance au non d'une unité «x» à une catégorie «y».

Pour perfectionner l'image d'un modèle prototypique, il est nécessaire que le prototype se base sur une conception commune de la chose représentée et pas sur la conception individuelle du locuteur sur le sens attribué à tel ou tel mot. Le locuteur ne peut pas s'appuyer seulement sur sa propre idée sur le sens d'un mot mais il l'utilise dans le sens qu'il suppose que ses co-locuteurs le comprennent :

«Même si les connaissances sur tel et tel référent peuvent changer selon les individus en fonction de leurs compétences et d'autres facteurs plus ou moins personnels, il n'en reste pas moins que lorsque les locuteurs emploient un mot dans la conversation courante ils entendent normalement signifier par ce mot ce qu'ils présument être le sens que lui attribuent les autres locuteurs de la communauté linguistique.» (Ibid. : 72)

Il s'agit du sens que le locuteur suppose que les autres attribuent à ce mot sans la possibilité de connaître totalement la pensée de son co-locuteur. De cela proviennent de nombreux malentendus dans la communication humaine. Comme nous ne pouvons pas connaître exactement le contenu sémantique d'un mot dans l'esprit de notre co-locuteur, il arrive souvent que les conceptions des co-locuteurs ne se croisent pas et ainsi ils utilisent le même mot mais parlent de choses différentes.

Il est essentiel de noter que le prototype kleiberien n'est pas un exemplaire concret ou un exemple-type ultime de la catégorie mais juste une combinaison abstraite des propriétés typiques associées à la catégorie. C'est grâce à cette flexibilité sémantique que nous avons jugé que la sémantique de prototype est applicable à la description du concept de la mondialisation, c'est-à-dire un prototype-objet varié qui entre difficilement dans une seule catégorie :

«Du prototype conçu comme la meilleure instance d'une catégorie, en passant par la représentation mentale de cette instance [...] nous sommes parvenu à une conception abstraite du prototype comme étant une combinaison d'attributs ou de propriétés

typiques d'une catégorie, qui n'a pas besoin d'être vérifiée par un exemplaire pour être pertinente.» (Ibid. : 64)

Dans la version étendue de la sémantique du prototype, G. Kleiber opère, premièrement, un glissement sur la notion de prototype qui perd son statut de principe organisateur pour passer ensuite à celui d'effet superficiel pouvant provenir de sources différentes. Deuxièmement, il abandonne le postulat selon lequel la catégorisation est basée sur le degré de ressemblance avec le prototype. Troisièmement, il substitue à l'idée considérant les catégories comme ayant une structure interne prototypique une proposition voulant que les catégories soient structurées selon le principe le plus souple de la ressemblance de famille.

En d'autres termes, dans la version étendue de la théorie des prototypes, le concept de degré de prototypicalité remplace celui de prototype. Dans la théorie standard, les effets prototypiques expliquent la structuration des catégories. Ici les structures des catégories (justifiées seulement par des liens d'association entre les différentes instances) expliquent les effets prototypiques. La version étendue implique ainsi le passage d'une conception monoréférentielle des catégories à une conception multiréférentielle.

## **2.2 Catégorisation notionnelle de la mondialisation**

Les différents discours produits sur la mondialisation sont évidemment beaucoup plus complexes et vont rendre explicites les différents processus de construction du sens par les institutions internationale et les organisations altermondialistes. Pour ce faire, nous étudierons le processus de catégorisation de la mondialisation en considérant celle-ci comme le produit d'un expert ou d'un altermondialiste impliqué dans des situations d'énonciation différentes et que son sens s'organise dans la dynamique du discours.

On sait que la notion lexicale de mondialisation est traversée par de multiples considérations idéologiques, culturelles, sociales, etc. et est objet de tiraillement définitionnel dans l'espace public, tiraillement qui rend difficile son étude en dehors d'un cadre discursif, énonciatif ou pragmatique.

Donc, c'est à partir de discours variés (institutionnel et altermondialiste) que les processus sémantiques seront mis en œuvre par des énonciateurs pour catégoriser

cette notion fortement abstraite et aux frontières floues. La particularité de la sémantique lexicale est d'analyser les mécanismes de production du sens dans la dynamique discursive à partir d'un type de notion lexicale. L'étude de cette notion lexicale est habituellement laissée aux anthropologues, aux sociologues, aux économistes et même aux politologues. Mais, nous pensons cependant que l'analyse du discours peut apporter un appui important à l'analyse des représentations véhiculées par cette notion.

### **3. Discours constituant ou simulacre d'un discours constituant**

Dans les rapports annuels des institutions internationales on peut retrouver des régularités au niveau de la structure compositionnelle (séquences et plans de textes), de la sémantique (représentation discursive), de l'énonciation (ancrage situationnel et prise en charge), des actes de discours (visée illocutoire) et de l'orientation argumentative. Ces régularités sont liées à un style formulaire particulier aux experts.

D. Maingueneau précise, dans son article «*Les rapports des organisations internationales: un discours constituant?*», l'impact de la théorisation du genre rapport sur l'activité interne des organisations internationales :

«Dans cet article je vais m'intéresser aux discours des organisations internationales, plus exactement à un genre de discours privilégié de ces organisations ; le "Rapport". Ce dernier, à la différence d'autres genres, en particulier ceux à usage interne, est en quelque sorte la vitrine des organisations internationales, la représentation qu'elles donnent d'elles-mêmes au monde extérieur.» (Maingueneau 2002 : 119)

Depuis une perspective pragmatique, le genre «rapport» est délimité en accord avec les contextes sociopolitiques ou historiques qu'il incarne.

Chaque genre correspond à une manière particulière de construire ses énoncés<sup>1</sup>.

Selon M. Bakhtine, le genre se définit selon trois composantes essentielles, à savoir : son objet, son style et sa construction compositionnelle.

---

<sup>1</sup> Pour Bakhtine, tous les phénomènes langagiers s'inscrivent dans une activité sociale : «Les domaines de l'activité humaine, aussi variés soient-ils, se rattachent toujours à l'utilisation du langage [...] L'utilisation de la langue s'effectue sous forme d'énoncés concrets, uniques (oraux et écrits) qui émanent des représentants de tel ou tel domaine de l'activité humaine.» (Bakhtine 1984 : 265)

Autrement dit, expliquer l'agencement des énoncés dans un rapport annuel présuppose au préalable l'établissement des corrélations entre ses caractéristiques linguistiques, structurelles et les variables du contexte social ou politique qu'il véhicule :

«Il me semble plutôt que l'on a affaire à un discours qui serait le simulacre d'un discours constituant. Le fait est que les textes des organisations internationales soient produits par une institution qui se pose en surplomb de toute institution politique et possède un monopole énonciatif permet de produire un simulacre d'universalité fondée sur un Absolu [...] Pour qu'il accède à un tel statut [discours constituant], il faudrait qu'il soit l'équivalent du mythe dans les sociétés primitives, ce qui est -du moins dans l'état actuel des choses- incompatible avec le fonctionnement des sociétés complexes contemporaines.» (Ibid. : 131)

D. Maingueneau tente de comprendre à partir, cette fois-ci, de la linguistique en quoi les discours des institutions internationales sont-ils «constituants»? Autrement dit, en quoi sont-ils investis d'une autorité particulière ?

Ces considérations ont donné lieu à un modèle d'analyse des simulacres des discours constituants :

«Ce caractère de "simulacre" se retrouve dans la relation ambiguë des organisations internationales à leur propre champ. Les discours constituants [...] supposent l'existence d'espaces conflictuels où chaque "positionnement" se définit par rapport aux autres. Ce qui, en surface, se traduit par de nombreuses polémiques.» (Ibid. : 131)

---

Les genres sont des «types relativement stables d'énoncés» à l'intérieur d'une sphère d'utilisation du langage. Pour bien saisir toute la portée de cette définition, il importe de savoir avec précision ce qu'est pour Bakhtine un «énoncé». Ce concept, qui fonde celui de genre, revêt une importance capitale et sa définition est un problème majeur pour toutes les sciences amenées à appréhender la problématique de l'analyse textuelle.

Selon Bakhtine, un énoncé, quel qu'il soit, se définit selon trois composantes, à savoir : son «objet», son «style» et sa «construction compositionnelle». Par «objet» l'auteur entend le thème de l'énoncé, son contenu. Le «style» consiste en la sélection que le locuteur opère parmi les moyens lexicaux et syntaxiques fournis par la langue. Enfin, la « construction compositionnelle » recouvre la structure de l'énoncé.

L'auteur insiste sur le fait que ces trois composantes sont indissociablement liées dans tout énoncé et, par ailleurs, sur le fait que le rapport à l'autre et à son discours est fondamental pour la définition d'un énoncé quelconque. L'auteur insiste également sur l'extrême hétérogénéité des genres de discours : il cite ainsi la réplique brève du dialogue quotidien, le récit familier, la lettre, le commandement militaire standardisé, les documents officiels, la publicité, l'exposé scientifique, le dicton, le roman, etc.)



L'analyse des discours constituants repose sur plusieurs niveaux de constituants discursifs : chaque positionnement des divers discours constituants élabore ses propres espaces de conflit en fonction de ses centres d'intérêt, de ce qu'il est possible de dire et des moyens pertinents pour le faire à une époque donnée, de sorte que ceux-ci sont infiniment nombreux et variés :

«L'unité d'analyse pertinente n'est donc pas le discours en lui-même, mais le système de relations aux autres discours, l'interdiscours à travers lequel il se constitue et se maintient.» (Ibid. : 122)

Ainsi, la reconnaissance, par le destinataire, du discours constituant mis en œuvre autour de «textes-sources» est la condition *sine qua non* de toute garantie au cours de l'échange verbal puisque chaque parole est entièrement définie par des institutions qui garantissent sa légitimité :

«Tout discours constituant s'ordonne autour de textes-sources, indissociables d'institutions qui garantissent qu'il est requis de les interpréter et disent qui est autorisé à le faire » (Ibid. : 122)

Les discours constituants apparaissent donc comme des formes sociaux-discursives, des organisateurs d'énoncés élaborés historiquement en fonction des activités humaines, de leur finalité, des moyens de communication et de diffusion disponibles. Ils cristallisent un système historique de rapports au monde, à autrui, d'attentes diverses, de représentations fondés sur des valeurs spécifiques socialement et historiquement situées.

Le travail de D. Maingueneau présente une proposition sur l'autorité des rapports des institutions internationales qui ne sauraient se réclamer d'un Absolu. L'auteur, depuis une perspective pragmatique du discours, définit le rapport en relation avec l'«institution discursive» qui l'a élaborée en mettant en réseau les «dispositifs de production verbale institutionnalisés».

Ainsi tout discours s'inscrivant nécessairement dans une institution discursive tend à codifier et normaliser ses pratiques pour réguler l'activité des sujets et de leur identité :

« [...] c'est-à-dire de faire jouer la relation dans les deux sens : d'un côté, les rapports des organisations internationales sont des institutions de discours, des dispositifs de production verbale institutionnalisés, mais d'un autre côté ces rapports permettent aux organisations de se constituer comme telles : les genres de discours spécifiques de ces organisations n'adviennent pas comme un "supplément" qui exprimerait des contenus de pensée déjà là, ils sont à la fois leur produit et la condition de leur identité.» (Ibid. : 124)

Ainsi, il est légitime de se pencher sur les caractéristiques du fonctionnement du rapport en tant que pratique discursive exercée au sein des institutions internationales. C'est ainsi que l'on pourra préciser les caractéristiques discursives de sa constitution dans le cadre de l'institution qui lui accorde une dimension universelle. La circularité discursive du rapport pose la problématique suivante : Qu'est-ce que le rapport et quelles caractéristiques discursives lui attribuer ?

D'abord, une orientation fonctionnelle focalisée sur le contexte dans lequel il se produit révèle que chaque institution internationale fait montre de contraintes linguistiques très variées étant donné sa sensibilité au contexte social et politique.

Ensuite, le rapport est circonscrit à un domaine sociopolitique structuré qui a pour principal objectif de générer un enchaînement d'affirmations présentées comme indiscutables. En effet, tout discours institutionnel est partie intégrante d'un processus de répétition de formules stéréotypées articulé en syntagmes ou en formes narratives plus importantes.

Le rapport obéit :

« [...] aux contraintes institutionnelles, au profil professionnel et idéologique des auteurs, à la position occupée par l'institution qui endosse le discours à l'intérieur de son champ spécifique, au sein duquel elle doit lutter pour imposer sa propre vision du monde.» (Rist 2002 : 10)

Depuis une orientation différente, F. Mestrum offre un point de vue vaste sur les rapports des institutions internationales, des dix dernières années, en faisant passer pour naturelles les forces du marché. Elle analyse les jeux de mots en partant de l'hypothèse que la structure du discours est largement déterminée par les contraintes institutionnelles. Sous couvert de bonnes intentions, il convient de faire entrer de nouveaux mots afin de les réactualiser en discours :

«Par conséquent, ce que "fait" le discours des organisations internationales [...] est de fournir un ensemble de représentations [...] Comme les politiques au service desquelles elles sont construites, ces représentations ne sont pas nouvelles, mais leur positionnement dans le nouveau contexte discursif de la mondialisation en fait un ensemble cohérent.» (Mestrum 2002 : 80)

De manière générale, le rapport est un discours institutionnel qui n'entre pas dans la catégorie des mythes et ne parvient donc pas à fonder un ordre social. Il est limité par le nombre de lecteurs potentiels et est régi par des règles énonciatives précises qui rendent le monde homogène et comme transparent à lui-même :

«Censé s'adresser à tous, le discours ne parle qu'à quelques-uns et ce déficit d'audience invalide l'autorité dont il prétend investi.» (Rist 2002 : 17)

Par ailleurs, en l'absence d'auteur identifiable et s'adressant à un public très restreint, les rapports des institutions internationales ont pour public cible :

« [...] les décideurs ou les conseillers politiques ou économiques, les fonctionnaires internationaux, en clair ceux qui participent des organisations internationales ou des mondes qui en sont connexes.» (Maingueneau 2002 : 125)

Le rapport s'inscrit donc dans une pratique discursive à caractère institutionnel et politique. Il détient sa légitimité du pouvoir des institutions internationales. Ces dernières sont représentées pas une communauté constituée d'experts. La tâche de ceux-ci se limite à la production d'un discours savant qui vise à agir sur les autres afin de les pousser à adhérer à un même projet. En ce sens, l'objectif ultime de leurs discours est d'élaborer ou de dicter ce qu'il faut faire, de persuader et de mettre en pratique les réformes préconisées en escamotant les rivalités et les luttes pour le sens :

« [...] il y a aussi des rivalités [...] mais ces luttes sont vouées à rester dans l'ombre ; elles ne sont lisibles que par les experts. Les rendre visibles, ce serait ruiner la légitimité même de ces institutions, ainsi prises dans une "double contrainte" : il faut se distinguer pour avoir une identité, il ne faut pas se distinguer pour parler de manière autorisée, pour être l'Autorité même.» (Ibid. : 131)

En tant que genre discursif prescriptif produit par la rhétorique internationale, la fonction du rapport est de convaincre ou de recommander, en s'adressant à un nombre d'États ou de gouvernements afin d'entreprendre des réformes, des ajustements structurels, bref, d'accomplir telle ou telle action concernant l'ensemble de la société.

Le rapport, renvoie, par conséquent, au futur, puisqu'il s'efforce d'amener les États ou les gouvernements à prendre des décisions qui engagent l'avenir. Il met essentiellement en œuvre les valeurs du développement humain et il est intimement lié à la mondialisation puisqu'elle est d'actualité.

On comprendra sûrement qu'il est porteur, à certains égards, de plusieurs enjeux. C'est ce qu'on verra dans le chapitre suivant où nous analyserons les conditions institutionnelles qui doivent être remplies pour que le discours rituel<sup>1</sup> des institutions internationales sur la mondialisation soit reconnu, c'est-à-dire reçu et accepté comme tel.

«Pour que le rituel fonctionne et opère, il doit d'abord qu'il se donne et soit perçu comme légitime, la symbolique stéréotypée étant là précisément pour manifester que l'agent n'agit pas en son nom personnel et de sa propre autorité mais en tant que dépositaire mandaté.» (Bourdieu 1982 : 115)

En d'autres termes, c'est chercher les positions particulières à partir desquelles le sens des mots se voit légitimé du fait de l'introduction d'énoncés qui ont la double caractéristique d'être stéréotypés dans leur formulation, dans leurs conditions d'emploi, et d'avoir une fonction surtout relationnelle.

#### **4. Idéologie du discours néolibéral et mise en discours de l'évidence**

Nous sommes persuadés que l'idéologie est véhiculée par les discours et que l'analyse du discours (AD) est la discipline la plus appropriée pour la constituer en objet d'étude. Pour L. Althusser, tout texte n'est que le produit d'un autre texte, celui

---

<sup>1</sup> Nous pensons qu'à force de répéter les mêmes énoncés tels que les énoncés constitutifs des discours experts (formules stéréotypées) ; le rituel vient confirmer la qualification, les comportements et les circonstances qui accompagnent tout discours et fixe ainsi l'autorité et la légitimité des propos et leurs effets discursifs sur autrui.

de l'idéologie. L'analyste est donc censé débusquer l'idéologie et d'en décrypter les traces dans la matérialité langagière :

«Nous parlerons d'actes insérés dans des pratiques. Et nous remarquerons que ces pratiques sont réglées par des rituels dans lesquelles ces pratiques s'inscrivent, au sein de l'existence matérielle d'un appareil idéologique, fût-ce d'une toute petite partie de cet appareil : une petite messe dans une petite église, un enterrement, un petit match dans une société sportive, une journée de classe dans une école, une réunion ou un meeting d'un parti politique, etc.» (Althusser 1976 : 107)

Dans une acception très large, l'idéologie apparaît dans une définition proche de celle de culture comme un faisceau, plus ou moins organisé, de croyances, d'opinions, de valeurs qu'un groupe social partage et impose :

«Il n'est de pratique que par et sous une idéologie ; il n'est d'idéologie que par le sujet et pour des sujets.» (Ibid. : 109)

Aujourd'hui, certains mots, expressions ou énoncés entiers ont (ré)émergé dans l'espace public sans qu'on y prête attention. Ainsi, la mise en circulation des mots tels que mondialisation, altermondialisation, développement humain, réchauffement climatique, printemps arabe, immigration clandestine, etc. nous interpellent, en tant qu'analystes du discours, sur la valeur sémantique et/ou idéologique de ceux-ci dans la pratique sociale. Il serait erroné de les assimiler, précisément, à de simples effets de mode, des sortes de mots éphémères mais il nous semble, au contraire, essentiel de repenser les actes du langage qu'ils véhiculent et de poser la question de leur rôle dans la naturalisation du discours.

Lorsque T. Guilbert (2007, 2011) se consacre à l'analyse de l'évidence du discours néolibéral dans la presse écrite, dans le contexte des mouvements sociaux de décembre 1995, d'avril-mai 2003 et de l'automne 2010, il décrypte le fonctionnement général et les différents procédés discursifs de l'effet d'évidence mis en œuvre dans plus de 75 extraits d'éditoriaux et de chroniques de la presse française. Son objectif vise à rendre compte des enjeux du discours néolibéral afin de débusquer ses «évidences» sur la base d'une interrogation très précise : Comment le discours néolibéral se donne-t-il pour naturel ou évident ?

D'après l'auteur, l'essence même de ce qu'est une évidence réside dans la définition suivante :

«La notion d'évidence est au cœur de cette problématique. L'évidence considérée par le sens commun comme critère de vérité, devient dans sa forme institutionnelle ce que l'on peut appeler "un discours d'évidence", autrement dit la forme même de présentation du sens commun. Or, c'est bien cette forme évidente qui semble être recherchée par les discours constituants –un type de discours qui vise à imposer une vision du monde particulière à l'ensemble de la collectivité, c'est-à-dire imposer à la fois les normes et les savoirs de l'institution qu'il légitime. Il s'agit alors de montrer comment fonctionne cette forme de présentation et d'analyser les effets qu'elle produit sur les pratiques discursives.» (Guilbert 2008 : 275)

L'analyse critique du discours menée par T. Guilbert lui donne donc la possibilité de repérer l'une des formes de présentation posées par l'évidence investie par le sens commun comme critère de vérité. Elle est, habituellement, tributaire de la forme même de présentation du sens commun et peut faire l'objet de débat sur la manière dont les savoirs et les opinions sont produits par l'institution.

Les repères théorique et méthodologique élaborés par T. Guilbert nous en facilitent la circonscription et l'analyse. Dans le contexte de la mondialisation, les propos des experts des institutions internationales donnent lieu à des évidences qui visent à légitimer les opinions et les croyances des acteurs institutionnels.

Nous verrons que celles-ci révèlent des évidences qui sautent aux yeux et s'emparent du débat public en Europe surtout avec les nouvelles politiques de gouvernance mondiale que connaissent actuellement certains pays européens, y suscitant une vive protestation. Ainsi, nous pensons que les travaux de T. Guilbert sur la notion d'évidence sont tout à fait adéquats à l'analyse des effets d'évidence du discours institutionnel sur la mondialisation. Dans *L'« évidence » du discours néolibéral : Analyse dans la presse écrite*, T. Guilbert commence par s'opposer à la neutralité des mots et à l'adage «ce ne sont que des mots» qui peut comporter une part de vérité ou de fausseté comme tout énoncé ordinaire et qui implique un «devoir faire» :

«L'emploi de cet adage a ainsi pour but de rappeler, d'une part, qu'on ne peut pas, et surtout qu'on ne doit pas, se fier aux mots parce que ceux-ci peuvent tromper et, d'autre part, qu'il ne faut pas leur accorder (trop) d'importance parce qu'ils n'ont pas la valeur des actes.» (Guilbert 2011 : 5-6)

L'auteur rappelle que l'énoncé doit être considéré comme un acte et une force de persuasion. Avec la redondance de certains mots et formules des journalistes lors de «crises sociales» («la nécessité de la réforme», «les usagers pris en otage», l'«exception française», la «flexibilité du travail», les «plans sociaux», les «charges patronales», le «déficit des comptes publics» ou le «trou de la sécu»), T. Guilbert explique que l'actualité sociale est marquée par la force de persuasion des mots du discours néolibéral.

Il fait comprendre que, s'il y a plusieurs formules disparates, c'est parce que certains journalistes préfèrent ne pas reproduire ces formules toutes faites et que d'autres préfèrent jouer sur l'émotion ou les interroger pour sonder la réaction de l'opinion.

T. Guilbert donne deux réponses essentielles au problème de la formulation des énoncés :

«La première réponse à cette question est que le choix des mots et des expressions n'est pas anodin car les mots employés proposent une certaine lecture du monde. La seconde réponse concerne la démocratie. Les journalistes, et plus largement les médias, ont à assumer, théoriquement, un double contrat et une double responsabilité : informer leurs lecteurs de façon "objective" et jouer le rôle d'un "quatrième pouvoir", c'est-à-dire user de la fonction critique dont ils sont légataires. Le journaliste est donc à la fois l'intermédiaire entre ses lecteurs et "l'événement" et l'interprète de cet "événement".» (Ibid. : 6-7)

Notons l'importance de l'évidence, que souligne d'emblée l'auteur, dans la naturalisation du langage, sous forme de croyances partagées, de rationalité et de crédibilité dans le discours. La notion d'évidence est donc un motif de crédibilité puisque, d'une part, «L'évidence [...] repose à la fois sur la conviction appuyée par la tradition et les croyances partagées» (Guibert 2008 : 279) et d'autre part, « [...] sur la connaissance commune du vraisemblable, du probable, du raisonnable.» (Ibid. : 279). Ce recours à la norme et à la rationalité des discours institutionnels, par exemple, est appuyée par «les motifs de crédibilité»<sup>1</sup> qui représentent la *doxa* comme une évidence, au sens de quelque chose qui est accepté en tant que tel, c'est-à-dire de l'ordre de «l'évidence non questionnée» (Ibid. : 279).

---

<sup>1</sup> Nous empruntons cette expression à Thierry Guilbert (2008 : 279)

Autrement dit :

«C'est à la fois la "clarté de la chose elle-même" et l'appel à l'évidence présentée comme certitude rationnelle. La certitude de l'évidence est bien motif de crédibilité dans le langage ordinaire également. Ainsi, ce qui est présenté empiriquement comme évident est raisonnable, n'a pas besoin d'être questionné et est nécessairement considéré comme incontestable : c'est "l'évidence non questionnée".» (Ibid. : 279)

Le consensus social est aussi important pour valider les évidences. C'est le recours au sens commun par les discours institutionnels qui permet de construire la réalité sociale et de ne pas mettre en doute les connaissances et les croyances partagées :

«Or, il nous semble que les discours institutionnels et idéologiques ont justement pour but d'étendre les évidences, de les étendre à leurs propres "évidences". Ils visent à élargir le consensus social jusqu'à y intégrer leur propre topos, en d'autres termes, à se constituer dans la doxa et par la légitimation de la doxa sous forme de données universelles. L'évidence s'exhibe alors comme preuve naturelle et devient stratégie efficace de persuasion.» (Ibid. : 280)

L'un des aspects essentiels des discours institutionnels consiste en l'élaboration de ses propres environnements de circularité. Elle dépend des réseaux de communication, des savoirs diffusés et de l'autorité du locuteur.

Ces éléments peuvent être qualifiés de sociaux à un double titre. D'abord, la circularité d'un discours dépend d'une élaboration représentative de l'institution. Elle est soumise à des déterminants historiques et socioculturels.

À cet égard, elle contribue à définir la légitimité ou l'illégitimité du discours et constitue ainsi l'un des lieux où la réalité peut être appréhendée dans l'univers social où elle évolue. Ensuite, dans la mesure où chacun en est le dépositaire d'une source qu'il incarne, les discours institutionnels apparaissent comme des espaces privilégiés et symboliques où les structures et les processus sociaux sont dénoncés ou soutenus :

«C'est dire que la formation et la circulation des représentations ne sont pas pensables indépendamment de la formation et de la circulation des multiples productions sémiotiques, parmi lesquelles les discours occupent sans conteste une place centrale. Les discours circulants sont les lieux de passages obligés de toutes les significations sociales, de sorte que le langage même est parfois ressenti par l'individu comme un corps étranger [...] Réciproquement, l'une des fonctions essentielles des discours est



d'inscrire la représentation de celui qui parle dans le débat social.» (Vergès, Apothéloz, Mièville 1987 : 209-210)

La question de la circularité des discours, par exemple, d'une formation discursive à l'autre implique un espace de sens où circule des représentations qui sont l'objet d'autres interprétations par des locuteurs jouissant d'une certaine autorité ou légitimité. Ainsi, les discours idéologiques se créent au fur et à mesure que le contenu du discours se construit. Ils circulent sur la base d'un certain nombre d'usages qui lui donnent un caractère légitime ou illégitime du dire et à l'appui de *circonstances particulières*<sup>1</sup> ou d'autres discours qui motivent son usage.

L'apport théorique proposé par T. Guilbert sur la relation entre langage et idéologie révèle l'interdépendance de l'idéologie et de l'institution qui n'a d'existence que par et dans le langage. Si le discours idéologique est un discours qui dissimule un sacré constitutif (le pouvoir) et se légitime par l'énonciation rationnelle d'un sacré montré répondant à des stratégies discursives et des positionnements différenciés, il reste que la rationalité d'un discours est une rationalité apparente, c'est-à-dire une rationalité interne au discours. L'effet d'évidence qui en résulte a pour conséquence de présenter le discours comme non idéologique :

«Il s'agit donc d'une double dissimulation par et dans le discours créant "un espace discursif de rationalité interne" et renforcé par cet espace ; le discours idéologique fonctionne : (i) par dissimulation du sacré constitutif sous un sacré montré, (ii) par dissimulation du caractère idéologique du discours dans la rationalité interne au discours.» (Guilbert 2007 : 96)

Dans son livre *Le discours idéologique ou la force de l'évidence* (2007), l'auteur a analysé la notion de partage au sein des discours idéologique et il a constaté que grâce à la parole, on peut définir notre appartenance idéologique en traçant une ligne de démarcation entre deux espaces de parole différents qui déféminisent une dichotomie du genre intégration/exclusion :

---

<sup>1</sup> Nous comprenons par cette expression l'ensemble des éléments qui entrent dans l'organisation du discours et de sa performativité tels que l'institution, la posture des acteurs, l'ethos du locuteur, la communauté discursive, le thème défendu, l'intention des acteurs et les stratégies adoptées pour réussir l'action visée.

«Cette notion de partage est centrale dans les processus de communication et d'interpellation des individus "prédisposés" par les discours idéologiques : par la parole, on définit ce que l'on est et, peut-être plus encore, ce que l'on n'est pas, on dit d'où l'on parle et d'où l'on ne parle pas, etc. ; on se définit par la création d'un espace de parole, en traçant dans et par le langage une ligne de partage qui délimite ce que nous sommes et ce qu'ils sont. Cette ligne de partage définit à la fois ce que nous avons en partage (nous inclusif) et ce qui nous partage (nous exclusif : ce sur quoi nous sommes partagés) : c'est donc bien par la parole (jusque dans les mots les plus anodins) qu'on légitime et qu'on anathématise d'un même mouvement. Le partage idéologique est porteur de cette polysémie : par ce geste discursif qui exhibe un sacré partagé, il a le pouvoir de rassembler et d'excommunier.» (Ibid. : 97)

L'idéologie répond à deux critères, que nous allons définir, ci dessous, comme essentiels pour qu'un discours se constitue et se rationalise : sacré montré vs sacré constitutif et la rationalité du discours.

#### **4.1 Sacré montré vs sacré constitutif**

Le processus de dissimulation des discours idéologiques se joue sur deux sacrés différents sacré montré vs sacré constitutif :

«Il s'agit bien d'un discours qui dissimule sa vraie nature idéologique et ses mobiles réels, le pouvoir ou sacré constitutif, sous un discours idéologique référant à des valeurs partagées, "universelles", le sacré montré.» (Ibid. : 93)

Ainsi, cette distinction entre sacré montré vs sacré constitutif permet de légitimer un pouvoir qui a recours au sacré. Autrement dit, le sacré montré n'est légitimé que s'il réfère, par exemple, à l'existence de Dieu, le droit divin, la rationalité, la démocratie, la nation, la volonté de l'opinion, etc. :

«Le sacré montré est idéologique - il est à la fois idée et signe -, son autre particularité est d'être partagé, c'est-à-dire reconnu (au sens althussérien) par la majorité, il est donc proche de la *doxa*.» (Ibid. : 93)

C'est dans le discours et dans les intentions des locuteurs qu'on doit décrypter l'idéologie dissimulée. En ce sens, il est intéressant de voir comment le discours, enjeu de l'idéologie, légitime le pouvoir et lui confère une certaine autorité.

## 4.2 Rationalité du discours

Le concept de rationalité justifie les discours idéologiques et fonde même le caractère évident de ceux-ci :

«On dira qu'un discours comporte une rationalité interne, s'il fait preuve d'une certaine cohérence, dès lors qu'on en a accepté implicitement les prémisses ou les présupposés ; on dira qu'un discours comporte une rationalité externe, s'il fait preuve de logique, cohérence, d'intelligibilité, et s'il expose explicitement ses présupposés, postulats, prémisses, à la réfutation.» (Ibid. : 94 -95)

De l'approche théorique de T. Guilbert, nous retenons que le discours idéologique est un discours de l'évidence où se justifie une rationalité ou une légitimité de ce discours. En ce sens, il véhicule deux logiques (interne et constitutive) qui se consolident et se maintiennent.

Nous pouvons retenir également que certains discours idéologiques peuvent, dans l'espace public, s'imposer comme incontestables et profiter dès lors d'une autorité par un discours institutionnel conséquent et ainsi se constituer comme une force à la fois symbolique et partagée.

## 5. Cadre méthodologie

### 5.1 Approche comparative et interrogations

L'objectif de cette étude est d'examiner la façon dont les représentations de l'altérité se construisent à travers les discours des organisations altermondialistes et comment celles-ci construisent un contre-discours qui va à l'encontre du discours institutionnel sur la mondialisation.

Pour ce faire, nous analyserons le concept de la mondialisation d'abord, au sein des énoncés du *Rapport Mondial sur le Développement Humain 1999 : Une mondialisation à visage humain*<sup>1</sup> publié par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), ensuite les comparer aux autres énoncés des deux organisations altermondialistes suivantes : Comité pour l'annulation de la dette du tiers Monde (CADTM) et le Centre d'études et d'initiatives de solidarité internationale (CEDETIM).

---

<sup>1</sup> Voir annexe 1

Pour ces deux organisations, nous avons sélectionné 30 textes<sup>1</sup>. Théoriquement, l'approche comparative constitue la base de notre démarche. Nous signalons, au passage, que le PNUD est un espace institutionnellement défini, où les représentations de la mondialisation sont construites, argumentées, légitimées et préservées. Par contre, ceux des organisations altermondialistes constituent un espace de changement du discours, où les discours de l'altérité sur la mondialisation sont reformulés, dispersés, hétérogènes et aléatoires.

L'analyse des trois corpus a deux objectifs. Le premier objectif est la définition d'un cadre qui nous permettra d'examiner la différence, telle qu'elle est construite discursivement, entre le discours institutionnel sur la mondialisation et le discours altermondialiste. Le deuxième objectif de cette analyse est de comprendre les modes et les enjeux des stratégies discursives mises en œuvre, d'un côté, par l'institution du PNUD et, de l'autre, par les organisations altermondialistes (CADTM et CEDETIM). À partir de ce constat, nous pouvons déduire des questions, concernant la construction de deux discours diamétralement opposés sur le concept de la mondialisation :

1. Quels types de discours sont utilisés pour représenter le concept de la mondialisation et comment ce concept est-il décrit et défini par ces discours?
2. Quels sont les thèmes les plus courants et les thèmes écartés que les locuteurs tiennent sur la mondialisation?
3. Comment ces deux discours contribuent-ils à la construction de la différence entre la mondialisation et l'altermondialisation?
4. Comment les concepts de la mondialisation et de l'altermondialisation sont-ils représentés, lexicalement, dans les énoncés ?

## 5.2 Constitution du corpus

Lorsqu'on prend en considération un corpus récoltant des surfaces textuelles importantes, un des plus grands problèmes qui se posent est le filtrage des données visant à la constitution d'une base de données qui soit, d'une part, pertinente – c'est-à-dire répondant aux besoins d'analyse – et, d'autre part, exploitable – c'est-à-dire

---

<sup>1</sup> Les textes des corpus 2 et 3 utilisés dans notre travail sont désignés uniquement par le titre, le nom de l'auteur, l'année de l'énonciation et le nom de l'organisation ou de l'institution. Voir annexes 2 et 3.

permettant d'apporter des réponses valables aux questions sous-jacentes au travail de recherche.

La problématique de la mondialisation, par exemple, fait l'objet d'un traitement différent selon qu'elle est appréhendée par tel ou tel acteur social. Or, si nous pouvons isoler ces différences c'est parce que le discours institutionnel sur la mondialisation et le discours altermondialiste font entendre en même temps plusieurs voix, voix qui se côtoient et se répondent systématiquement dans un double mouvement de construction et de circulation du sens. En effet, nous avons privilégié une méthode comparative afin de faire ressortir les constantes et variantes qui dominent ces discours face au concept de la mondialisation.

Pour s'en convaincre, il nous suffit de jeter un coup d'œil rapide à ces trois organisations. Nous avons donc choisi d'analyser et de comparer les énoncés des trois organisations suivantes :

**Corpus 1** : Le Programme des Nations-Unies pour le Développement (PNUD/1999)

**Corpus 2** : Le Comité pour l'Annulation de la Dette du Tiers Monde (CADTM)

**Corpus 3** : Le Centre d'études et d'initiatives de solidarité internationale (CEDITIM)

### **5.2.1 Corpus 1 : Programme des Nations-Unies pour le Développement**

Le rapport mondial sur le développement humain (RMDH/1999) que nous avons choisi pour l'analyse, tout comme les autres rapports du PNUD, n'est qu'un échantillon d'une longue série de rapports annuels qui s'étalent de 1990 à ce jour. À force de répéter les mêmes règles de formation (règles énonciatives) du discours institutionnel, ces rapports ont acquis la stabilité suffisante pour pouvoir être identifiés comme une formation discursive.

Il s'agit d'une série de règles énonciatives partagées et reconnues par un nombre d'énonciateurs appartenant à une même communauté. Lorsque nous abordons le discours du PNUD comme une production institutionnelle, c'est pour comprendre les positions énonciatives de cette institution et les procédés discursifs qui contribuent à produire un savoir sur un thème donné.

Deux motivations principales président au choix du RMDH/1999. Premièrement, par rapport au rôle déterminant joué par le PNUD dans la circulation de ce genre de

rapports dans la sphère publique. Deuxièmement, par rapport à ses immenses ressources financières et de son rôle institutionnel essentiel dans le développement humain mais surtout en fonction de ses ressources humaines (intellectuels, économistes, experts, etc.) et de sa capacité à faire circuler, en ligne, des données intéressantes pour les chercheurs en analyse du discours. De plus, cette institution est devenue un véritable producteur des discours institutionnels sur des thèmes variés.

L'autre justification pour ce choix accordé à ce rapport est relative à la quantité des enjeux qui s'y retrouvent. En effet, pour réussir un bon choix de l'échantillon, il est judicieux de recourir à des textes largement thématissant de manière à identifier facilement les enjeux à travers lesquels ceux-ci se trouvent construits.

Sur le plan de la démonstration, le fait de se focaliser uniquement sur l'analyse d'un seul rapport, nous permet de montrer en détails comment le discours institutionnel sur la mondialisation est déployé par le RMDH/1999.

L'analyse des stratégies discursives de ce rapport révélera donc des procédés discursifs (positions énonciatives, scénographie, communauté discursive, positionnement, etc.) qui structurent l'argumentation des locuteurs du PNUD. Nous chercherons ainsi à établir les formes de cohérence, du rituel, d'efficacité et de légitimité du discours institutionnel dans le contexte de la mondialisation.

Le PNUD est le réseau mondial de développement dont dispose le système des Nations Unies. Il prône le changement, et relie les pays aux connaissances, expériences et ressources dont leurs populations ont besoin pour améliorer leur vie.

Il est présent sur le terrain dans 177 pays et territoires. Il aide ces pays à identifier leurs propres solutions aux défis nationaux et mondiaux auxquels ils sont confrontés en matière de développement. Il s'attache à aider les pays à élaborer et partager des solutions aux problèmes touchant aux questions suivantes : gouvernance, développement, progrès, changement climatique, pauvreté, environnement, énergie, etc.

## **5.2.2 Corpus 2 : Comité pour l'Annulation de la Dette du Tiers**

### **Monde**

C'est une organisation qui s'est déclenchée principalement en Belgique. Elle se définit de la façon suivante : fondée en Belgique le 15 mars 1990, le Comité pour l'Annulation de la Dette du Tiers Monde (CADTM) est un réseau international constitué de membres et de comités locaux basés en Europe, en Afrique, en Amérique latine et en Asie. Son travail principal est l'élaboration d'alternatives visant la satisfaction des besoins, des libertés et des droits humains fondamentaux. Depuis sa création, cette organisation altermondialiste ancre son action au carrefour des luttes des mouvements sociaux populaires, des mouvements d'éducation, des syndicats, des comités de solidarité internationale et des ONG de développement.

Membre du conseil international du FSM, le CADTM s'inscrit dans le mouvement citoyen international qui lutte pour d'autres mondes possibles, ébauchant les traits d'une mondialisation alternative à celle que les promoteurs du modèle capitaliste, néolibéral et globalisé présentent comme l'horizon indépassable du bonheur des peuples.

Partie prenante de ce mouvement altermondialiste qui récuse les dogmes néolibéraux, cette organisation se donne pour mission de contribuer à l'émergence d'un monde fondé sur la souveraineté des peuples, la solidarité internationale, l'égalité et la justice sociale. Son objectif principal est l'annulation de la dette extérieure publique des pays du Tiers Monde et de l'ex-bloc soviétique et l'abandon des politiques d'ajustement structurel imposées par le Fonds monétaire international (FMI), la Banque mondiale (BM) et l'Organisation mondiale du Commerce (OMC). Il s'agit de mettre un terme à l'endettement et de parvenir à l'établissement des modèles de développement socialement justes et écologiquement durables. Pour le CADTM, l'annulation de la dette extérieure publique des pays du Tiers Monde est un moyen de développement durable et socialement juste qu'il s'agit de promouvoir, tant au Sud qu'au Nord de la planète.

### **5.2.3 Corpus 3 : Centre d'études et d'initiatives de solidarité internationale**

Le Centre d'études et d'initiatives de solidarité internationale (CEDETIM) est une organisation d'obédience altermondialiste. Elle est un espace de réflexion et d'action sur des questions liées à la solidarité internationale et située à Paris. Cette solidarité est conçue comme une valeur culturelle fondamentale qui se situe dans la continuité d'une tradition internationale. Elle s'inscrit dans un projet ayant pour objectif la transformation de la société dans le sens d'une plus grande liberté, d'une plus grande égalité, d'une meilleure justice sociale et d'un monde construit par tous les peuples. Elle est fondée sur le respect des droits fondamentaux individuels et collectifs. Ce projet signifie le refus de toutes les formes de répression, de domination, de discrimination et d'exclusion.

Il s'agit de la construction d'un avenir commun entre les peuples. La solidarité internationale est une réponse aux effets néfastes de la mondialisation libérale : une riposte aux inégalités, une revendication pour le droit au développement, pour la liberté de circulation et d'installation des personnes, pour le respect des droits civils et politiques et des droits socio-économiques et culturels. Elle s'appuie sur des lieux de réflexion et de débat, sur des thèmes d'actualité.

### **5.3 Le choix des partitions**

Les corpus de référence, dont nous venons d'illustrer les modalités de construction, ont été par la suite organisés en partitions que nous avons interrogées à l'aide de nos outils de statistique textuelle T-Lab et Tropes. Nous nous limiterons dans cette brève section à illustrer les modalités de sélection et de construction de ces partitions. En premier lieu, notons que l'exploration lexicométrique de notre objet de recherche se fera selon deux modalités d'interrogation distinctes : à savoir sur la totalité des corpus de référence, soit sur chacune des partitions de chaque corpus. Cela dépendra des objectifs visés dans chaque chapitre qui ne sont pas toujours les mêmes d'une section à l'autre. Il ne s'agit pas alors de relever des données quantitatives afin qu'elles servent d'appui à l'interprétation des résultats mais plutôt d'observer les faits des cooccurrences et de stabilisation des formes linguistiques.



L'utilisation des deux logiciels se bornera, dans ces cas particuliers, à observer les expressions récurrentes dans les différents textes en nous aidant à repérer les répétitions au sens strict comme les mots mondialisation et altermondialisation.

## **6. Exploration par entrée lexicale**

Un discours est composé de mots qui ne sont jamais choisis au hasard. Il est connu que le choix lexical est une procédure énonciative déterminante pour la configuration du discours. Le champ lexical varie d'un discours à l'autre et peut laisser transparaître des informations importantes à propos du locuteur, de son milieu social, de ses idées et convictions politiques et sociales.

Le locuteur ne réalise jamais ses choix de vocabulaire depuis un système linguistique abstrait et vierge. Les mots seront choisis toujours par rapport à l'intertexte et exerceront une fonction de connecteur.

Cet intertexte est lié à notre mémoire discursive, c'est-à-dire, à d'autres discours qui sont restés gravés dans la mémoire. Il est vrai que dans un discours un mot analysé individuellement n'a pas beaucoup d'importance. Le sens des mots ne réside pas dans le vocable lui-même, mais il est construit par rapport à un contexte discursif. Ce sont les idées et le message que le locuteur a voulu transmettre qui ont de l'importance. Néanmoins lors de l'analyse d'un discours le choix lexical n'est pas négligeable.

### **6.1 Choix lexical**

Nous avons opté pour une exploration des corpus à partir de deux entrées lexicales : mondialisation et altermondialisation. Avant de discuter de la nature de ces mots, nous justifions le choix d'une approche à entrée lexicale adossée à la linguistique du système et à l'analyse du discours à laquelle celle-ci n'est pas étrangère.

Plus particulièrement, l'analyse lexicométrique facilite l'observation du fonctionnement des mots en discours en répertoriant les divers contextes qui nous permettent de tirer des constantes et des divergences en mesure de nous guider au niveau de l'interprétation :

«Divers outils permettent d'extraire, à partir de corpus ayant fait l'objet d'un travail d'annotation, les occurrences d'unités textuelles qui correspondent à un patron donné (mot, lemme, catégorie grammaticale ou sémantique, patron syntaxique, etc.). Ces outils permettent aisément de constituer la liste exhaustive des contextes dans lesquels le mot-pôle apparaît.» (Habert, Nazarenko et Salem 1997 : 183)

Ces auteurs résument ainsi l'apport d'une analyse lexicométrique des unités lexicales:

«L'examen des différents contextes d'une unité textuelle projette un éclairage indispensable sur les emplois que cette unité trouve dans le corpus, faisant apparaître des régularités qu'une lecture cursive du corpus n'aurait pas toujours révélées.» (Ibid : 183)

L'analyse et l'interprétation des résultats restent à notre charge, à la lumière de données linguistiques et extralinguistiques :

«Seules les propriétés objectivement observables dans le texte sont prises en compte. La question de l'analyse, voire de l'interprétation, est confiée à l'analyste sans qu'un espace d'inscription soit prévu dans le logiciel.» (Lejeune 2010 : 20)

De fait, les résultats ne sont pertinents qu'une fois contextualisés :

«La co(n)textualisation des formes nous semble la philosophie même de nos pratiques, étant entendu que le sens des choses n'émerge qu'en co(n)texte, qu'en corpus.» (Ibid : 20)

Ainsi, D. Mayaffre propose un retour au texte et une contextualisation des résultats obtenus :

«Les occurrences – seules et désincarnées – sont [...] les entrées utiles et nécessaires pour le traitement lexicométrique mais le retour au (co)(n)texte est posé comme la condition de l'interprétation.» (Mayaffre 2008 : 91)

L'analyse lexicométrique est donc intéressante et bénéfique parce qu'elle :

«permet d'accéder à la description de phénomènes textuels qui présentent un grand intérêt une fois mis en évidence et dont il aurait été difficile de cerner les contours a priori.» (Habert, Nazarenko et Salem 1997 : 184)

Mais bien que les résultats lexicométriques soient intimidants dans le sens où ils sont scientifiques, il reste des imperfections inhérentes aux logiciels et aux gros résultats

qui noient la particularité de certains cas qui pourraient intéresser l'analyste et qui ne permettent pas de discerner les usages particuliers des mots :

«Tant qu'on pratique des analyses quantitatives, que l'on compare des fréquences, à partir du décompte d'unités graphiques, le mot semble une unité donnée.» (Branca Rosoff 1998 : 26)

Nous ajouterons une troisième difficulté aux deux premières : l'incapacité à comparer simultanément les trois corpus. Nous avons donc dû nous limiter à une comparaison entre résultats. Les résultats sont pertinents pour les corpus que nous avons choisis, et ne peuvent en aucun cas être généralisés lors de l'interprétation pour deux raisons - et c'est là encore une difficulté - : la clôture momentanée du corpus qui fait que le logiciel ne peut pas aller au-delà des textes qui lui sont soumis, et parce que les résultats dépendent du contexte proche et lointain, linguistique et extralinguistique.

## 6.2 Intertextualité

Nous pouvons dire, d'une façon générale, que le mot intertextualité<sup>1</sup> signifie relations entre textes. Un texte est toujours basé sur un autre texte. Les textes «purs»

---

<sup>1</sup> Il n'est pas aisé de donner un sens exact de l'intertextualité. Historiquement, la notion a eu à la fois une valeur définitoire (elle définit la littérature d'un point de vue textuel) et une valeur opératoire (elle constitue un outil d'analyse en vue de cartographier les relations entre les textes). Introduite à la fin des années 1960 dans le discours critique par J. Kristeva (1969) en tant que traduction française de la notion bakhtinienne de «dialogisme», le concept d'intertextualité renvoie à une conception du texte comme lieu d'une interaction complexe entre différents textes qui forment ensemble un système textuel. Au cours des années 1980, la notion fait également l'objet d'une réappropriation sociocritique et sociologique. Mettant l'accent sur l'inscription du texte au sein du «discours social», ces approches renouent avec la dimension sociale de la réflexion bakhtinienne que les approches plus poétiques tendent à effacer par le privilège accordé aux relations entre les textes et par une conception du littéraire comme un jeu de formes.

Pour M. Angenot, la notion d'intertextualité permet de réinscrire le littéraire dans le «vaste réseau de transaction entre modes et statuts discursifs» (Angenot 1983, p.128) que constitue l'activité symbolique. Il l'articule à la notion bourdieusienne de «champ», entendue comme «une contre-partie du concept de structure» (Ibid. : 139) : «C'est ainsi que je comprends le champ intertextuel du discours social ; non comme l'harmonie relative d'un système fonctionnel en devenir mais comme un lieu d'interférence de lexies hétérogènes où la signification naît de contigüités conflictuelles.» (Ibid. : 132). Davantage conçue comme un concept opératoire, la notion d'intertextualité fonctionne aussi, dans une forme de critique plus exploratoire, comme une invitation à multiplier les trajectoires de lecture et d'interprétation entre les textes en permettant de les parcourir dans tous les sens.

sont presque inexistants et dire qu'un texte est autonome est délicat surtout que les dialogues sont importants pour enrichir un texte ou un discours.

Le concept d'intertextualité renvoie à la relation d'intégration et de transformation que tout texte entretient avec un ou plusieurs autres textes contemporains ou antérieurs constituant l'«intertexte». Historiquement, la notion a eu à la fois une valeur définitoire (elle définit la littérature d'un point de vue textuel) et une valeur opératoire (elle constitue un outil d'analyse en vue de cartographier les relations entre les textes).

Apparues dans le champ littéraire, les notions d'intertexte et d'intertextualité sont souvent confondues. L'«intertexte» désigne selon M. Riffaterre :

«L'ensemble des textes que l'on peut rapprocher de celui que l'on a sous les yeux, l'ensemble des textes que l'on retrouve dans sa mémoire à la lecture d'un passage donné. L'intertexte est donc un corpus indéfini.» (Riffaterre 1981 : 4)

Ce premier élément souligne que tout texte s'inscrit lui-même dans un ensemble plus vaste, aux contours indéfinis, et réveille chez le lecteur le souvenir de lectures antérieures et par voie de conséquence celui de la fréquentation d'autres textes, dans un rapport d'évocation. Cette première approche est précisée par la définition de l'«intertextualité» donnée par H. G. Ruprecht où nous retiendrons la notion d'intrication, d'enchevêtrement des énoncés au fil de leur reprise :

«Intrication des discours, des énoncés et des écritures qui, dans la multiplicité de leurs origines, formes et pratiques, constituent la toile de fond sur laquelle se produit la sémiotique extroversive.» (Ruprecht 1983 : 14)

En d'autres termes, l'intertextualité fait référence à la «présence, explicite ou implicite, d'un texte dans un autre» (Fontaine 1993 : 110) et par voie de conséquence au «rapport privilégié de ressemblance ou de détournement qui s'instaure entre plusieurs textes» (Ibid. : 110), ce qui en fait «le stade ultime de la réflexion sur les genres.» (Ibid. : 110)

Se trouvent posés d'emblée deux éléments essentiels pour la suite de notre travail, l'idée que d'autres textes puissent être explicitement présents dans un texte ou y

affleurer, d'une part, et le mode de relation qui s'instaure de ce fait entre les textes d'autre part.

Or, le discours altermondialiste a un rapport avec le discours institutionnel sur la mondialisation, car c'est un discours sur un autre discours. Il est créé comme un commentaire basé sur un texte d'origine venu des institutions internationales. L'intertextualité, c'est-à-dire, l'ensemble des relations qu'un texte entretient avec un ou plusieurs textes est caractéristique de nos trois corpus.

Ce mécanisme est indispensable dans le discours altermondialiste puisque les déclarations qu'il produit sont toujours engendrées à partir d'un texte institutionnel (rapport annuel). De plus, citer des extraits d'une institution rend le discours plus crédible, étant donné que l'institution est vue comme un lieu de production du savoir considéré comme produisant des «vérités» universellement acceptées par plusieurs communautés.

Et il est important de souligner que la mondialisation n'a pas lieu d'être sans l'appui des institutions internationales. À ce niveau-là, nous pouvons affirmer indirectement l'importance de l'intertextualité dans l'argumentation.

L'intertextualité détermine un mode particulier de lecture, généralement présenté comme l'opposé de la lecture linéaire, mobilisant entre autres des souvenirs de lectures antérieures relevant de la mémoire à long terme. Si un texte est lui-même un tissu, un entrelacs de réseaux, énonciatif, expressif, thématique et logique dans ses dimensions internes, l'intertextualité le pose d'emblée comme un objet relationnel avec une nébuleuse d'autres textes -intertexte- qui ont contribué à sa production. C'est cet intertexte qu'il importe de reconstituer, voire de forger au fil d'une analyse dite ici discursive. Nous posons pour hypothèse que l'intertextualité n'est pas l'apanage de la littérature, qu'elle est généralisable à l'ensemble des productions textuelles et revêt en analyse du discours (AD) la dimension d'un mode opératoire.

C. Vigner, avait du reste déjà fait remarquer dès 1979, que les expressions, syntagmes et propositions des textes faisaient de ces textes des lieux «de circulation d'une infinité de sens en provenance de sources textuelles diverses.» (Vigner 1979 : 64)

Il importe à ce stade de préciser que l'intertextualité se manifeste sous diverses formes, celle, explicite, de la citation et des références à d'autres textes, et celle,

implicite, plus difficile à repérer et d'identification plus aléatoire, directement tributaire de la compétence du lecteur ou textuel du lecteur, des allusions, rappels, évocations ou toute autre forme de sollicitation de la mémoire du lecteur.

Pour comprendre un énoncé donné, les interlocuteurs sont amenés à mobiliser des connaissances communes ou une «compétence encyclopédique» partagée afin de décrypter les propositions implicites. Cette «compétence encyclopédique» joue le rôle d'un vaste réservoir d'informations extralinguistiques portant sur le contexte :

«Elle [compétence encyclopédique] intervient déjà dans le décodage des contenus explicites [...] mais de façon plus évidente et massive, dans celui des contenus implicites [...] Tout discours s'échafaude sur la base de "postulats silencieux", engrangés dans la compétence encyclopédique, et qu'il s'agit au décodage de reconstituer si l'on veut "comprendre" l'énoncé.» (Kerbrat-Orecchioni 1986 : 163-164)

Tout texte se réfère, implicitement ou explicitement, à d'autres énoncés antérieurs par ce qu'il nomme une relation dialogique. L'énoncé renvoie à un objet, à un locuteur et il communique avec les énoncés antérieurs. Aussi faut-il rappeler que dans le cas de l'intertextuelle, ce dialogisme permet d'établir un parallélisme entre des discours contradictoires, dans le but est de mettre en évidence des ressemblances ou des dissemblances.

Nous pensons que l'intertextualité peut être aussi opérer dans le cadre d'une interincompréhension<sup>1</sup>. Poser au départ une confrontation entre discours, c'est dire que le sens ne se constitue et ne se maintient que dans une interincompréhension avec d'autres discours qui définissent chacun une position. En faisant l'hypothèse que l'un d'eux s'est constitué à l'intérieur de la grille sémantique d'un autre et donc que les interactions qui s'établissent entre eux, loin d'être contingentes, est révélateur d'une intertextualité discursive. Cette préférence ainsi accordée à l'intertextualité s'est traduite, en particulier, par le fait que les formations discursives des deux discours ont été construites ensemble est rigoureusement articulées l'une sur l'autre, de manière à ce que le mécanisme de leur interaction s'en déduise naturellement.

---

<sup>1</sup> Par interincompréhension, D. Maingueneau n'entend pas un problème de malentendu mais plutôt un système d'interaction cohérent et constitutif des discours à travers lesquels les termes des discours doivent nécessairement être traduits pour être réinvestis.

## 7. Approche contrastive

C'est à l'aide de la lexicométrie que nous allons effectuer des mesures de la fréquence des thèmes relatifs à la mondialisation et à l'altermondialisation, afin de montrer l'importance et la traçabilité de ces concepts dans les espaces discursifs altermondialiste et institutionnel.

Cette analyse permet d'élaborer une carte conceptuelle des mots circulant dans ces deux espaces discursifs. Pour la mener à bien, il faut se conformer à des étapes qui sont primordiales dans le déroulement de l'étude :

1. D'abord, il faut établir un ensemble de catégories décrites comme des variables (Il s'agit des mots-clés des discours ainsi que des valeurs que ces variables peuvent proposer).

Chaque variable se focalise seulement sur un aspect mesurable de la fréquence comme, par exemple, les co-occurrences des mots : mondialisation et altermondialisation. Nous limiterons, dans notre travail, le nombre de variables puisque les informations produites sont excessivement nombreuses. Effectuer un choix dans les variables et leur catégorisation est un point crucial :

«Les études seront productives dans la mesure où les catégories seront clairement formulées et bien adaptées au problème et au contenu.» (Berelson cité par Ghiglione et Matalon 1978 : 167)

Ainsi, là où certaines variables sont claires, d'autres variables sont plus ambiguës et dépendent forcément de notre jugement ;

2. Ensuite, nous classifions nos variables en trois catégories : les co-occurrences, les thèmes dominants et la comparaison ;

3. Enfin, les variables de notre corpus sont définies afin de montrer la façon dont les discours sont présentés et également quels types de savoirs produisent-ils. Par la suite, chacune de ces variables est expliquée en détails, afin de justifier son choix pour établir le cadre de la fréquence avec laquelle l'institution ou les organisations altermondialistes représentent la mondialisation dans leurs discours.

## 7.1 Composition des corpus

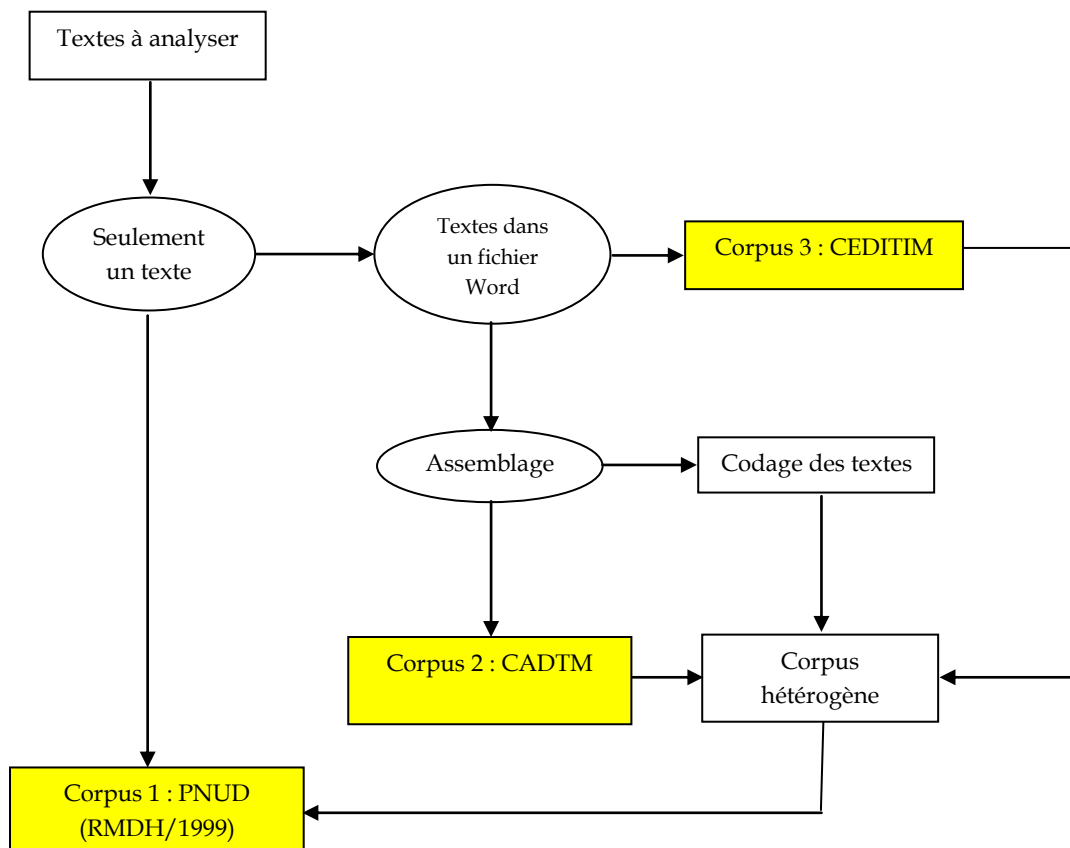


Figure 1 : Organigramme des corpus à analyser

La figure 1 représente une vue d'ensemble des textes à analyser. Les trois corpus sont constitués de plusieurs textes codifiés et prêts à être analysés. Afin d'être traités, ces corpus peuvent se composer d'un texte unique sans d'autres partitions. Un texte peut être subdivisé selon des critères établis par l'utilisateur (par exemple un rapport annuel divisé en chapitres), un certain nombre de textes (par exemple, différents entretiens ou différents documents) classifiés par l'usage de variables. Dans notre cas, les corpus sont subdivisés en parties qui sont codées par des critères formels précis. L'utilisation des logiciels T-Lab et Tropes nécessitent au préalable l'encodage des textes qui doivent passer par deux phases : balisage et présentation.

Le balisage permet de poser des repères dans le texte pour le fragmenter en parties pour faciliter l'analyse. La présentation répond à des règles précises pour que le texte soit lu par le logiciel. D'autres phases sont également nécessaires.

La phase de segmentation du texte (phase automatique) consiste pour le logiciel à découper le texte en unités minimales (formes graphiques comme unité simple ou



segments répétés comme unité complexe). Elle permet de considérer le texte en unités distinctes pour les comptages à effectuer. Ensuite on procède à la phase d'identification qui regroupe les unités.

Dans leur livre *Statistique textuelle*, C. Lebart et A. Salem considèrent que la diversité des textes, peut être estimée en termes de thèmes traités, de groupes sociaux ayant accès à l'information, ainsi qu'en termes de quantité des citations de locuteurs variés :

«Tout d'abord le codeur commence par définir un ensemble de classes d'équivalence, de thèmes, dont il repérera ensuite les occurrences au fil du texte ainsi analysé. Dans un second temps, il pratique des comptages pour chacun des thèmes prévus dans la grille de départ. [...] L'unité de décompte pour les mesures quantitatives varie elle aussi : mot, surface couverte par l'article, etc.» (Lebart et Salem 1994 : 14)

Cette première étape permet d'observer les formes lexicales qui paraissent être utiles pour orienter l'étude. Cette sélection sur les formes, soit parce qu'elles sont en nombre suffisant, soit parce qu'elles représentent très peu d'occurrences, sert de pistes pour établir des hypothèses de travail et orienter notre analyse des discours.

## **7.2 Traitement sémantique des corpus**

La lexicométrie rend tout d'abord possible l'exploration des données textuelles. Ces travaux sont employés notamment pour l'étude de l'intertexte des discours politique, économique, médiatique, institutionnel, etc. et cela dans une perspective contrastive :

«Un des enjeux actuels du traitement sémantique des corpus textuels concerne la nécessaire tentative de contrôle et d'objectivation de l'intertexte.» (Mayaffre 2002 : 51)

Une fois la forme de codage établie, la démarche suivante consiste à calculer le nombre de fois où chaque mot-clé apparaît.

Nous comptons alors combien de fois les mots-clés apparaissent et par la suite nous formons des spécificités. La plupart du temps, nos résultats sont présentés sous forme de nombre d'occurrences, de pourcentages et de figures.

Une variable peut comprendre des valeurs différentes, d'un minimum de quatre à un nombre infini. C'est pour cela que la valeur que nous attribuerons à nos variables

dépend, d'un côté de la nature de la variable, et de l'autre côté de la nature des données. La lexicométrie permet alors de traiter des sommes importantes de données, en les groupant selon les intérêts de la recherche. Les problèmes qui surgissent de cette méthode se réfèrent au traitement purement statistique des données qui se distingue du contexte. Les variables de notre corpus sont définies afin de montrer la façon dont les textes sont présentés et également quels types de savoirs produits sur la mondialisation. Par la suite, chacune de ces variables est expliquée en détails, afin de justifier son choix pour établir le cadre de la fréquence avec laquelle l'institution ou les organisations altermondialistes représentent la mondialisation dans leurs discours. Le but de cette approche est multiple :

- Permettre de comparer les corpus entre eux pour déterminer une éventuelle proximité lexicale ;
- Évaluer la configuration lexicale de chacun des textes pour établir leurs particularités éventuelles ;
- Déterminer les formes linguistiques les plus caractéristiques du corpus et les mettre en lumière ;
- Approcher le corpus dans une lecture non linéaire afin de doubler le regard du lecteur par une entrée lexicale et un traitement objectif de l'analyse.

## **8. Étapes d'analyse**

Les étapes d'analyse lexicométrique menées par des logiciels sont les suivantes : l'association des mots, la carte conceptuelle, les spécificités, la modélisation des thèmes émergents et les contextes clés de mots thématiques.

### **8.1 Association des mots**

Cette première phase des statistiques permet de dresser un premier tableau lexical des corpus et de voir quelles sont les associations des mots les plus déterminants dans les différents textes afin de pouvoir les confronter aux autres textes. Il nous permet de vérifier comment les relations de co-occurrence déterminent le signifié des mots sélectionnés.

La quantité des unités lexicales qui sont le plus fréquemment associées à un mot-clé sélectionné, ainsi que leur fréquence lexicale sont un indicateur du nombre des

thèmes dans les différents textes. À partir de ces éléments, nous pouvons constater l'augmentation ou l'affaiblissement de l'intérêt porté à un thème donné. L'observation de la variation des mots et leur répartition rendent possible le repérage des fonctionnements discursifs.

## **8.2 La carte conceptuelle**

Il est possible d'opérer des réorganisations des formes et des occurrences du texte grâce à la carte conceptuelle. Elle représente une variable associée à une classification hiérarchique de chaque discours. L'investigation des cartes conceptuelles apporte des informations complémentaires sur la présentation des thèmes.

Ces derniers, constituent l'ensemble des énoncés de contexte qui se rapporte à une même forme linguistique.

Nous pensons que la correspondance entre les cartes conceptuelles et le thème traité, joue un rôle important dans le repérage des unités lexicales dominantes. Les cartes conceptuelles peuvent souvent être un moyen essentiel de focalisation des locuteurs ou des thèmes évoqués. Quant aux thèmes présentés grâce aux comparaisons entre paires de mots-clés, ils sont un point intéressant dans notre étude, car la comparaison constitue une partie qui sert à regrouper toutes les occurrences relatives à un même concept qui permettent d'étudier plus facilement les rapports existant entre les différents contextes d'une même forme.

## **8.3 Les spécificités**

Cette technique nous permet de vérifier quels sont les unités lexicales (mots, lemmes ou catégories) typiques ou exclusives dans un texte du corpus défini par quelques variables. Dans ce cas, on peut aussi bien analyser les spécificités relatives aux intersections que celles relatives aux différences. Cette analyse permet d'obtenir et d'explorer une représentation des contenus du corpus à travers un nombre restreint et significatif de classes thématiques dont chacune :

- Est formée par un ensemble de contextes (phrases, paragraphes, fragments de texte, etc.) caractérisés par les mêmes mots-clés ;
- Peut être décrite à travers les unités lexicales (mots, lemmes ou catégories) et les variables (si elles sont présentes) qui caractérisent les unités de contexte dont le

corpus est composé. La variable des spécificités est un outil de navigation lexicométrique qui indique si un texte est totalement ou partiellement consacré aux mots-clés. Elle permet d'étudier la spécificité du vocabulaire en repérant l'utilisation de telle étiquette dans le corpus et de donner la ventilation et la répartition de la forme graphique au niveau des phrases. Avec cette technique, on peut également observer la cooccurrence, c'est-à-dire de voir deux formes graphiques intéressantes, leur répartition respective et leur évolution dans des contextes spécifiques.

Comme l'indique le terme spécificités, les textes qui traitent exclusivement de la mondialisation sont considérés comme axés en totalité sur un seul thème dominant, tandis que les textes qui font juste une référence à la mondialisation pour compléter un autre thème, ceux-ci appartiennent à la catégorie de non-spécificité du thème.

#### **8.4 La modélisation des thèmes émergents**

Cette méthode permet de repérer, examiner et modeler les principaux thèmes qui émergent des textes, pour ensuite les utiliser dans des analyses quantitatives et qualitatives ultérieures. Les thèmes émergents qui sont décrits à travers leur vocabulaire caractéristique, c'est-à-dire à travers des ensembles de mots-clés (lemmes ou catégories) co-occurents dans l'unité de texte analysé, peuvent être en fait utilisés pour classifier cette dernière (exemple des documents ou des contextes) et obtenir de nouvelles variables qui peuvent être utilisées dans des analyses ultérieures.

#### **8.5 Les contextes clés de mots thématiques**

Cette technique a pour but de mettre en évidence les similitudes et les différences entre les unités du contexte. Plus précisément, l'analyse de correspondance nous permet d'analyser trois variables essentielles : mots, contextes et occurrences. À la différence des associations des mots, qui permet l'extraction de tous les contextes dans lesquels les mots-clés sélectionnés sont accouplés (co-occurrences), cette méthode nous permet d'extraire les contextes dans lesquels chaque mot-clé est associé à d'autres mots (co-occurrences multiples) définissant son champ thématique.

## Synthèse

Dans ce chapitre, nous avons cherché à caractériser le discours institutionnel sur la mondialisation et le discours altermondialiste en nous appuyons sur des notions travaillées en AD. Pour ce qui concerne le premier, nous avons présenté les fondements historiques et sociologiques dont il se réclame, mais également le support de circulation qu'il a emprunté, ses caractéristiques actuelles et ses traits propres. Ces derniers, nous serviront à appréhender la circulation des valeurs, les rapports sociaux et autres contraintes discursives qu'on retrouve en usage dans les discours institutionnels.

L'institution du PNUD est devenue un lieu d'exercice de pouvoir, produit des savoirs sur pas mal de thèmes touchant directement la société en même temps qu'un espace de circulation des idées reçues. Beaucoup de connaissances sur les mots et le monde constituent des sources documentaires incontournables et bénéficient d'un large consensus dans la communauté des experts : les discours institutionnels sont des discours d'autorité pour le grand public qui ne peut pas contester leur légitimité. À cet effet, ils sont agissants et le pouvoir d'un expert ou d'une institution en charge de la production d'un savoir n'est pas négligeable, en raison précisément de la force des mots mis en discours pour convaincre les destinataires. Mais la production de ce genre de discours a engendré, après les événements de Seattle de 1999, ce qu'on pourrait appeler un contre-discours ou un discours altermondialiste. Sa caractérisation spécifique le distancie par rapport au discours institutionnel. Ainsi, les procédés argumentatifs pour représenter l'altermondialisation reposeraient notamment sur la constitution d'expressions et de lexies spécifiques.

Le discours altermondialiste a, de fait, provoqué une position de rejet de la mondialisation, considérée par les organisations altermondialistes comme le produit d'une «pensée unique».

Cette intrication de positions contradictoires révèle une particularité du discours institutionnel fondé sur un paradoxe : une volonté de domination des États et des gouvernements par le biais de normes dans un cadre institutionnel.

Nous avons voulu, en présentant un certain nombre de traits saillants du discours altermondialiste, mettre en évidence l'altérité sur laquelle il est construit à savoir une

contestation d'un discours institutionnel et autorisé sur le plan discursif. Conséquemment, nous chercherons à établir les positions énonciatives à partir desquelles se constituent ces deux discours entretenant entre eux des relations asymétriques, de manière à pouvoir les identifier, les caractériser et à établir les différents enjeux et situations concrètes qu'ils tendent à engendrer. C'est-à-dire, indépendamment de leurs formations discursives, les deux discours recherchent la légitimité et les conditions de réussite, comme visée argumentative et comme intentionnalité.

Le discours institutionnel sur la mondialisation et le discours altermondialiste peuvent être des espaces discursifs différents de circulation du concept de la mondialisation. Ils opèrent cette circulation, d'un côté, par la légitimité de l'institution et l'autorité de son discours et, de l'autre, par le biais des processus de reformulation du discours institutionnel, en altérant ses limites et les formes de son fonctionnement :

- Quels sont les énoncés que chaque discours reconnaît comme valables ou discutables, ou définitivement invalidés ?
- Quels sont ceux qui ont été marginalisés et considérés comme négatifs et ceux qui sont soutenus et considérés comme positifs ?

Ces questions sont essentielles pour notre propos car, à travers le discours altermondialiste, il s'agirait en dernière instance de voir comment ce discours altère le discours institutionnel sur la mondialisation qui se veut naturel et rationnel.

Pour ce faire, l'approche lexicométrique nous aidera à caractériser les lexèmes en prenant en compte les contextes d'énonciation des discours sur la mondialisation. Pour les besoins de l'étude, trois corpus ont été ainsi constitués. Le premier est un rapport annuel du PNUD de 1999 intitulé «Une mondialisation à visage humain».

Le deuxième et le troisième regroupent les textes de deux organisations altermondialistes CADTM et CEDETIM qui traitent de l'altermondialisation.

Les résultats obtenus permettent d'orienter un certain nombre d'hypothèses sur :

- Les caractéristiques spécifiques du discours altermondialiste qui se différencie par rapport au discours institutionnel sur la mondialisation ;

- Les contingences les plus importantes qui correspondraient ou du moins qui viendraient confirmer la répartition des valeurs partagées repérées dans l'analyse de la modalisation du discours ;
- L'orientation du vocabulaire altermondialiste qui semblerait s'éloigner du discours institutionnel symbolisant la mondialisation.

Nous sommes persuadés que les études menées avec la méthode adoptée selon les références théoriques retenues et exposées dans ce chapitre ouvrent la voie à quelques hypothèses qui fourniront un pivot pour l'étude des résultats obtenus dans le cheminement des chapitres suivants et qui guideront l'analyse qui en sera faite.

**DEUXIÈME PARTIE**  
**SCÉNOGRAPHIE DE LA PAROLE**  
**INSTITUTIONNELLE**



## CHAPITRE 3

### LES CONDITIONS DE POSSIBILITÉ ET D'EFFICACITÉ DU DISCOURS INSTITUTIONNEL SUR LA MONDIALISATION

«Les individus sont la véritable richesse d'une nation. Le développement a pour objectif fondamental de créer un environnement qui offre aux populations la possibilité de vivre longtemps, en bonne santé. Cela peut sembler une évidence. Mais celle-ci est souvent oubliée dans la course à l'accumulation des biens et des avoirs financiers. C'est sur ces lignes que s'ouvrait le premier *Rapport mondial sur le développement humain*, publié en 1990. Le rapport de cette année, à l'instar du premier et de tous ceux qui l'ont suivi, s'attache aux personnes. Il est axé sur l'interdépendance croissante entre les individus sur une planète en voie de mondialisation.» (RMDH/1999, p.1)

L'énoncé ci-dessus révèle la place fondamentale qu'occupe l'expression «Il [rapport mondial sur le développement humain] est axé sur l'interdépendance croissante entre les individus sur une planète en voie de mondialisation.» dans le fonctionnement même du discours institutionnel sur la mondialisation du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). La nomination de la mondialisation repose particulièrement sur cette représentation des «individus» qui convoque des valeurs humaines et des engagements envers le développement humain de tous. Le projet de la mondialisation s'inscrit ainsi dans le sens du développement et de la sécurité humaine.

Néanmoins, le rapprochement du mot «mondialisation» aux valeurs du développement pose la question des valeurs plus spécifiques que peut transmettre cette institution internationale. La valeur du terme «mondialisation» peut, en effet, se révéler parfois contradictoire avec les valeurs de la sécurité humaine.

L'expression de l'espace institutionnel symbolise ainsi ce difficile équilibre à trouver entre d'un côté, la sécurité humaine et de l'autre, la légitimation de la mondialisation qu'incarne cet espace institutionnel avec notamment le PNUD.

La difficulté réside dans la tension entre le principe du développement humain et le principe d'universalisme de la sécurité humaine. Les analyses lexicométriques, sémantiques et discursives sur les énoncés, sur les unités lexicales et sur la construction argumentative seront mises à contribution afin de déterminer cette

Chapitre 3 : Les conditions de possibilité et d'efficacité du discours institutionnel sur la mondialisation  
tension dans le corpus 1 : rapport mondial sur le développement humain de 1999 (désormais RMDH/1999). L'objectif est de savoir comment le discours institutionnel sur la mondialisation construit un système de valeurs et comment celui-ci s'élabore en associant des concepts qui peuvent être consensuels selon le contexte et les orientations prises.

Pour y parvenir, il est nécessaire de cerner d'abord les contextes de production du discours institutionnel en se référant aux notions de l'analyse du discours qui les définissent pour ensuite extraire du RMDH/1999 (corpus 1) des éléments de comparaison pour les corpus 2 et 3 (organisations altermondialistes CEDTM et CEDETIM).

## **1. Étude sémantico-discursive autour du mot mondialisation : une ambiguïté sémantique**

Le discours institutionnel sur la mondialisation va permettre d'évaluer le RMDH/1999 et de comparer les mots qu'il véhicule entre eux pour déterminer leurs implications. L'étude a été réalisée avec le logiciel de lexicométrie T-Lab dont les résultats informent sur la prise de position du RMDH/1999 sur une «mondialisation à visage humain».

Selon l'étude d'I. Bellier sur les mots des institutions, il est nécessaire de se focaliser sur trois aspects essentiels :

- Le premier d'ordre lexical : il vise à repérer les mots dont le sens évolue ;
- Le deuxième d'ordre syntaxique : il consiste à observer la place qu'occupe des mots dans le discours, leur répétition et les possibles changements ;
- Le troisième est d'ordre sémantique : il vise à identifier le sens donné aux mots dans leurs contextes.

«Plus que l'apparence ou le symbolisme, le langage est certainement le mieux susceptible de spécifier l'institution et d'identifier les individus. Il faut entrer dans le royaume des mots, dans le monde de la communication pour saisir ce phénomène culturel qui échappe en grande partie à la représentation.»  
(Bellier 1997 : 29)

Pour mener cette étude, un rapport annuel, en l'occurrence, le RMDH/1999 a été choisi. Il a en effet un rôle fondateur dans la production symbolique d'une

Chapitre 3 : Les conditions de possibilité et d'efficacité du discours institutionnel sur la mondialisation institution. Ainsi, les rapports annuels produits par différentes institutions internationales sont à la fois la source et le principe qui régissent les normes et contribuent à la construction identitaire du PNUD. Ce chapitre permet de dégager les aspects marquants de cette représentation identitaire en se focalisant sur le mot «mondialisation».

## 2. Les mots du rapport mondial sur le développement humain de 1999

L'analyse lexicométrique relève les formes les plus fréquentes dans le RMDH/1999.

Le tableau ci-dessous révèle les fréquences des soixante quinze premières formes :

substantifs	occurrences
développement	217
humain	152
marché	148
mondialisation	117
individu	114
service	96
aide	96
croissance	94
entreprise	88
besoin	87
femme	87
économie	85
gouvernance	83
politique	78
échange	76
technologie	75
personne	71
population	68
investissement	66
activité	65
action	64
société	63
inégalité	62
travail	61
communauté	57
droit	56
savoir	54
institution	51
système	50
négociation	49
capitaux	45
pauvreté	45

multinationale	44
opportunité	44
concurrence	42
habitant	42
exportation	40
norme	39
enfant	39
homme	39
éducation	37
solidarité	37
règle	36
pouvoir	35
sécurité	35
dépense	35
production	33
crise	31
biens	29
progrès	29
intégration	29
objectif	28
famille	28
droits de l'homme	27
dette	27
travailleur	25
diversité	25
monde entier	25
libéralisation	24
acteur	24
pouvoir public	24
main d'œuvre	24
soutien	23
responsabilité	22
engagement	22
protection	22
propriété	22
contrôle	21
réglementation	21
région	21
transfert	21
valeur	21
autorité	20
profit	20
équité	17

**Tableau 1 :** substantifs dominants dans le RMDH/1999

Les formes qui apparaissent, parmi ces premières, dans l'index hiérarchique des fréquences des formes lexicales simples, sont : «développement humain» (217 et 152), «marché» (148), «mondialisation» (117), «individu» (114), «service» (96), «aide» (96), «croissance» (94), «entreprise» (88), «besoin» (87), «économie» (85), «gouvernance» (83), «politique» (78), «échange» (76), «technologie» (75) et «personne» (71). Certaines des formes lexicales forment une expression comme, par exemple, «développement humain». Tous ces termes spécifient le discours sur la mondialisation puisque ce sont ceux qui sont utilisés le plus fréquemment. Leurs hautes fréquences renseignent sur le RMDH/1999 qui n'est pas un rapport sur une «mondialisation à visage humain» mais un rapport concernant le développement humain. Cette liste de fréquences montre que le discours s'articule autour de la mise en œuvre d'une relation entre le développement humain et la mondialisation pour justifier le discours sur une «mondialisation à visage humain». De plus, cette sélection des mots permet de renseigner sur le poids qu'ils prennent dans l'ensemble où ils sont employés.

Par exemple, les mots «droit», «responsabilité», «solidarité», «sécurité», «inégalité» et «équité» n'observent pas d'écart sur leurs emplois. Cependant, un ensemble de termes caractérise le discours sur la mondialisation, il s'agit de «croissance», «développement», «action» et «développement humain» puisque la valeur de leurs spécificités est positive. Les termes «marché», «engagement», «progrès» et «croissance», quant à eux, possèdent un poids plus élevé. Les mots «politique» et «objectif» détiennent des emplois proches l'un de l'autre. Les mots «mondialisation» et «équité» attestent d'un écart car le terme «mondialisation» a sa spécificité qui dépend du «développement humain» alors que le terme «équité» a une valeur positive.

Cette analyse tient compte du contexte dans lequel les entités linguistiques émergent et circulent. Le contexte permet de comprendre le choix d'un registre institutionnel et politique qui introduit la référence à une «mondialisation à visage humain». Il renseigne sur le processus de réappropriation des termes et l'interaction mise en œuvre entre le «développement humain» et la «mondialisation». La valeur sémantique du RMDH/1999 intervient sur le poids relatif des mots. Introduits par une institution (PNUD), certains termes ou certaines expressions ont une valeur d'injonction liée à la fonction exécutive de l'organe institutionnel tandis que d'autres

Chapitre 3 : Les conditions de possibilité et d'efficacité du discours institutionnel sur la mondialisation ont une valeur d'autorité et de force morale. Les termes de «croissance», «marché», «développement», «service», «aide», «emploi», «droit» mais aussi «progrès», «responsabilité», «engagement», etc. montrent bien la fonction de coordination qu'occupent ces termes dans le RMDH/1999.

Le tableau, ci-dessous, établit le pourcentage pour chaque mot clef cité plus haut :

Mots	Pourcentage
croissance	17
marché	26
développement	38
service	02
aide	02
droit	10
progrès	05
responsabilité	04
engagement	04
solidarité	07
inégalité	11
équité	03
sécurité	06
développement humain	28
mondialisation	21
objectif	05
politique	14

**Tableau 2 :** Pourcentage des mots-clefs

Ces mots attestent de la nature de la représentation construite de la mondialisation. Les mots «développement», «marché», «croissance», «emploi», «droit», «progrès» et «responsabilité» constituent les arguments qui portent ce discours institutionnel sur la mondialisation. L'argumentation phrastique sur la mondialisation perdure dans ces emplois proches puisque les notions citées, ci-dessus, sont rappelées.

D'autres arguments complètent ces premiers, ils insistent sur la finalité de la mondialisation. Les objectifs sont essentiellement la mise en place d'un marché mondial et le dispositif de développement nécessaire à sa réalisation.

Les emplois en lien avec le mot mondialisation caractérisent logiquement l'espace institutionnel en élaboration. Cette observation laisse penser que l'influence que peut avoir le mot «marché», dans le discours sur la mondialisation, dépend non pas de son emploi mais de son interdépendance avec les deux mots «croissance» et

Chapitre 3 : Les conditions de possibilité et d'efficacité du discours institutionnel sur la mondialisation «développement» et de leurs charges sémantiques. L'étude des mots pris séparément montre que les emplois annexes construisent un contexte qui argumente la construction du discours institutionnel sur la mondialisation en détaillant pour chacune des valeurs la nature des priorités que se fixe le PNUD.

Pour affiner cette étude sur les mots, l'analyse factorielle des correspondances permet de vérifier ces données en prenant en compte l'ensemble du vocabulaire du RMDH/1999 et de représenter sur les plans factoriels, la proximité des formes lexicales entre elles en fonction de leur utilisation dans l'espace institutionnel du PNUD.

Les occurrences étudiées orientent les significations lexicales vers des processus argumentatifs exprimant une priorité sur les questions du «développement humain», du «marché» et de la «croissance», ce qui les éloigne assez de l'«équité» et de la «sécurité humaine». Nous pouvons lire également, en filigrane, dans le RMDH/1999 un discours pragmatique adopté par les rédacteurs de ce rapport sur des termes ayant des valeurs communes. Ils rappellent, en effet, les références aux textes des Droits de l'homme en toile de fond mais en accentuant uniquement leur aspect technique et pragmatique.

Les mots que nous allons étudiés sont repris avec leur contexte pour comprendre leur sens discursif car la signification d'un mot peut être contenue dans les réalisations énonciatives du mot :

«Dire d'un mot ou d'une expression qu'ils "ont une signification", c'est dire qu'il existe des phrases qui les contiennent et qui "ont une signification" ; et connaître la signification d'un mot ou d'une expression, c'est connaître la signification des phrases qui les contiennent.» (Austin 1994: 22)

L'analyse des concordances ou contextes dévoile des résultats qui confirment les études précédentes. Ainsi seront analysés les mots «marché», «croissance», «développement», ceux de «service», «aide», «emploi», «droit» et ceux du «progrès», «responsabilité» et «engagement».

Ces mots occupent une place différente selon les emplois qui en sont faits. Les graphiques d'analyse factorielle de correspondances montrent une différence entre

Chapitre 3 : Les conditions de possibilité et d'efficacité du discours institutionnel sur la mondialisation

les mots, en effet, le mot «développement» a les fréquences les plus fortes pour les premiers alors que c'est le mot «droit» qui les obtient pour les seconds.

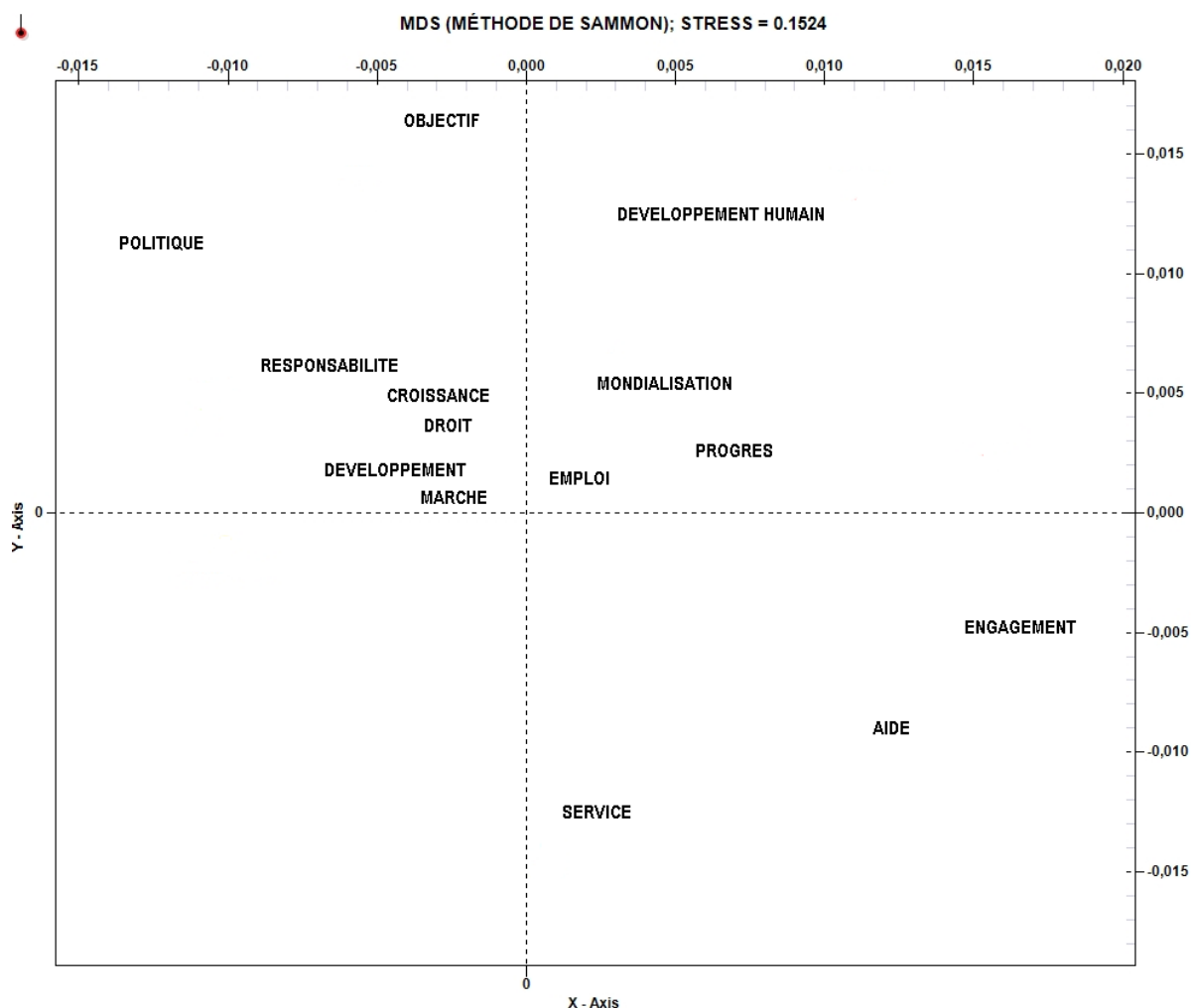


Figure 2 : Termes dominants dans le RMDH/1999

Cette figure permet de visualiser la proximité des termes entre eux. Selon les deux axes (facteur x et facteur y), les termes qui caractérisent le plus le discours institutionnel sur la mondialisation sont «croissance», «marché» et «développement». Ce sont les mots qui spécifient le plus le RMDH/1999. En revanche, le mot «emploi», suivant son angle par rapport au centre et à l'axe y, a un comportement un peu différent car il se rapproche légèrement des mots «progrès» et «mondialisation». Les autres termes, «service», «politique», «aide» et «engagement» gravitent davantage vers la périphérie. Ils sont éloignés du centre.

Il est intéressant d'étudier pour chacun des mots, leurs valeurs sémantiques afin de connaître les spécificités de chaque mot, d'autant que le RMDH/1999 émane d'une instance internationale qui peut marquer des orientations discursives particulières.



Les distributions des fréquences par partie permettront d'analyser certains contextes pour les termes suivants :

- marché/croissance /développement ;
- service/aide/droits de l'homme ;
- progrès/responsabilité/engagement.

## 2.1 Marché, croissance et développement

Le terme «marché» apparaît dans le RMDH/1999 avec 148 occurrences. Ses occurrences sont actualisées dans les énoncés suivants :

- Groupe d'énoncés 1 :

«La mondialisation telle que nous la vivons a pour élément moteur l'expansion des marchés.» (RMDH/1999, p.2)

«Le défi de la mondialisation ne consiste pas à bloquer l'expansion des marchés mondiaux.» (RMDH/1999, p.2)

«Les marchés ouverts ont besoin d'institutions pour fonctionner.» (RMDH/1999, p.9)

«Les marchés mondiaux sont dominés de plus en plus par les multinationales.» (RMDH/1999, p.31)

« Sous l'impulsion des forces du marché, la mondialisation tend à favoriser l'efficacité économique et à générer croissance et profits.» (RMDH/1999, p.44)

Le discours ancre les mots dans un rapport au «marché» régi par l'économie (marché financier) alors que certaines parties de ce rapport prennent les définitions du «marché» dans des acceptions variées sémantiquement :

- Groupe d'énoncés 2 :

«Cependant, la nouvelle culture qu'apporte l'expansion des marchés mondiaux est loin d'être rassurante.» (RMDH/1999, p.4)

«Pourtant, le marché n'incite guère à la solidarité et la récompense peu.» (RMDH/1999, p.7)

«Les accords multilatéraux ont permis l'avènement de marchés mondiaux sans tenir compte de leur impact sur le développement humain et la pauvreté.» (RMDH/1999, p.8)

«Aujourd'hui, nous assistons à une réaction face à l'individualisme forcené du marché.» (RMDH/1999, p.7)

«L'expansion des marchés tend à pénaliser l'altruisme et l'aide.» (RMDH/1999, p.79)

«Le marché ne récompense pratiquement pas la solidarité.» (RMDH/1999, p.80)

«Le marché pénalise aussi les individus.» (RMDH/1999, p.80)

«Or, aujourd'hui, le marché mondial concurrentiel comprime le temps, les ressources et les incitations pour l'offre du travail d'aide.» (RMDH/1999, p.4)

Les énoncés, ci-dessus, renvoient ainsi à un «marché» qui n'est pas solidaire. On distingue toutefois une conciliation des valeurs institutionnelles du «marché» et les

Chapitre 3 : Les conditions de possibilité et d'efficacité du discours institutionnel sur la mondialisation  
références à l'aide et l'altruisme dans une vision plus solidaire. Ces énoncés se détachent ainsi du groupe d'énoncés 1.

Ce dernier, diffère également du groupe d'énoncés 2 par le fait que les expressions se situent davantage dans les domaines économique et financier. Il demeure tout de même des expressions rappelant les grands principes du marché avec l'évocation de la croissance et du profit.

Il existe donc une différence entre les deux groupes d'énoncés. Les occurrences du mot «marché» augmentent et surtout une nouvelle expression apparaît : «marché mondial» qui renvoie à la possibilité pour quiconque, au-delà de toute référence de nationalité, d'offrir du travail dans n'importe quel État pour offrir n'importe quelle aide. Il est difficile dès lors de ne pas imaginer que la fonction qu'assurent les États en matière d'aide et de service et qui concerne la prise en charge des individus, ne va pas se trouver en concurrence avec un «marché mondial» ainsi dynamisé. Dans ce cas, «marché» signifierait-il «libéralisation»? On peut se demander alors si les valeurs de solidarité et d'équité peuvent encore être présentes, au-delà du discours, dans la politique menée par les institutions internationales.

Le discours institutionnel sur la mondialisation génère constamment une tension entre les valeurs universelles de solidarité et les principes du PNUD définissant surtout les normes d'un marché mondial, global, de profit et de croissance. L'étude des mots qui suivent confirme ce contenu sémantique des énoncés.

Le terme «croissance»<sup>1</sup> apparaît un peu moins que celui de «marché» dans le RMDH/1999. Il est en rapport direct avec l'économie. Voici quelques énoncés qui le montrent :

«Le développement, c'est la croissance économique.» (RMDH/1999, p.14)

«La croissance apportera tout.» (RMDH/1999, p.14)

«La croissance et les progrès doivent se mesurer en fonction de l'effet positif qu'ils exercent sur les individus.» (RMDH/1999, p.20)

«Favoriser une croissance plus forte, notamment en faveur de l'emploi.» (RMDH/1999, p.91)

«Il importe tout particulièrement d'accélérer la croissance dans les pays les plus pauvres et les moins avancés.» (RMDH/1999, p.105)

---

<sup>1</sup> 94 occurrences (17 % du RMDH/1999)

Ils attestent un sens unique qui est celui de la libéralisation et du développement économique. La «croissance» prend une dimension globale au sens politique du terme. Mais son sens diffère de ceux employés dans ce même rapport où il renvoie également à l'emploi, au développement humain ou bien aux pauvres.

«Pour le développement humain, la croissance doit créer des emplois doit créer des emplois et non du chômage.» (RMDH/1999, p.19)

«Accélérer la croissance en faveur des pauvres dans les pays à bas revenu.» (RMDH/1999, p.19)

«La croissance économique, facteur important du développement humain, ne peut favoriser celui-ci.» (RMDH/1999, p.44)

«Même s'il y a une corrélation étroite entre les échanges et la croissance, le rapport avec le développement humain n'est pas systématique.» (RMDH/1999, p.85)

«Mais la croissance économique seule ne suffit pas.» (RMDH/1999, p.94)

«Il faut une croissance en faveur des pauvres.» (RMDH/1999, p.94)

«Il faut que la croissance se mette au service des pauvres.» (RMDH/1999, p.105)

Dans les énoncés, ci-dessus, on constate un emploi double du mot «croissance». Il renvoie, en effet, aux valeurs sociales, du travail et de l'emploi mais également à la politique de défense des pays pauvres tant sur le plan interne qu'externe.

L'étude des concordances du mot «croissance» montre l'intrication entre le discours institutionnel sur la mondialisation et sa politique commune de la croissance et du développement humain. L'analyse de ce mot met en évidence l'écart qui réside entre les différents énoncés. Ces derniers, semblent davantage se situer dans la défense de la politique du PNUD qu'ils nomment «croissance économique».

L'étude du terme «développement»<sup>1</sup> montre un emploi distancié car le RMDH/1999 renvoie à deux acceptions, l'une est celle du développement en tant dynamisme économique et l'autre celle d'une valeur universelle (humaine) au sens large.

Les énoncés suivants illustrent ces deux emplois :

«Le développement, c'est la croissance économique, disait-on.» (RMDH/1999, p.14)

«Si nous n'adoptons pas un modèle de développement qui réponde aux besoins de la majorité, ce développement ne durera pas longtemps.» (RMDH/1999, p.18)

«Les accords multilatéraux ont permis l'avènement de marchés mondiaux sans tenir compte de leur impact sur le développement humain et la pauvreté.» (RMDH/1999, p.8)

«Le développement humain et la protection sociale doivent être intégrés à la théorie et à la pratique de la gouvernance mondiale.» (RMDH/1999, p.9)

«Le développement humain a besoin des individus pour fournir les biens et les services qui ne relèvent pas du marché.» (RMDH/1999, p.79)

---

<sup>1</sup> 217 occurrences (38 % du RMDH/1999)

«La gouvernance mondiale doit intégrer les priorités du développement humain pour les individus du monde entier, afin de lutter contre la pauvreté et de favoriser l'équité, la viabilité à long terme et le développement humain.» (RMDH/1999, p.99)

«Le développement humain peut fournir un cadre pour cette exploration. Il est temps que les choses changent.» (RMDH/1999, p.114)

Cette étude montre que le RMDH/1999 associe le terme «développement» à celui d'«individu». Il utilise, par ailleurs, assez peu le mot «développement humain». Ce dernier, a une très forte proportion d'emploi par rapport aux autres expressions. Cela révèle bien sûr un emploi purement technique de ce terme.

## 2.2 Service, aide et droits de l'homme

L'usage du mot «service»<sup>1</sup> est surprenant du fait de sa très basse fréquence dans le RMDH/1999, il est en outre centré sur un seul thème : celui du développement humain.

«Des mesures sociales - ainsi que des règles de gouvernance nationale - sont plus nécessaires que jamais pour mettre la mondialisation au service du développement humain et pour protéger les populations contre les nouvelles menaces qu'elle engendre.» (RMDH/1999, p.9)

«Il importe de mettre au service du développement humain et de l'éradication de la pauvreté le potentiel que renferment les nouvelles technologies.» (RMDH/1999, p.11)

«Il importe de trouver des financements supplémentaires afin de mettre la révolution de l'information au service du développement humain.» (RMDH/1999, p.11)

On voit dans les énoncés, ci-dessus, que le terme «service» est tout le temps attaché au «développement humain» (mêmes expressions). Le terme «service» convoque uniquement trois emplois : «la mondialisation au service du développement humain», «il importe de mettre au service du développement humain» et «l'information au service du développement humain». Ils servent de renvoi référentiel au caractère humain de ce développement sans définir pour autant le contenu sémantique ou social de cet adjectif. Le «service» n'est donc pas une préoccupation majeure du RMDH/1999 qui veut donner une image humaine de la mondialisation en faisant, partiellement, abstraction du débat sur le service public. Il semble également judicieux de se pencher sur le terme «aide»<sup>2</sup> afin d'évaluer la

---

<sup>1</sup> 96 occurrences (02 % du RMDH/1999)

<sup>2</sup> 96 occurrences (02 % du RMDH/1999)

Chapitre 3 : Les conditions de possibilité et d'efficacité du discours institutionnel sur la mondialisation  
référence aux valeurs universelles défendues par le PNUD. L'étude livre les résultats suivants :

«Les hommes et les femmes utilisent leur temps différemment, ce qui comprime le temps disponible pour le travail d'aide.» (RMDH/1999, p.77)

«Or, un déficit de services d'aide non seulement annihile le développement humain, mais aussi sape la croissance économique.» (RMDH/1999, p.79)

«Les services d'aide sont également fournis par le marché, souvent contre une rémunération insuffisante.» (RMDH/1999, p.80)

«À l'autre extrémité du spectre, on trouve la fourniture de l'aide par le marché, mais souvent, les gens qui ont besoin d'aide ne peuvent pas se l'offrir.» (RMDH/1999, p.82)

«Il faut aussi renforcer l'aide internationale pour protéger les populations des pays en crise.» (RMDH/1999, p.103)

Le terme «aide» a une utilisation plus restrictive dans le RMDH/1999. Il fait, en effet, référence assez faiblement à la notion d'aide internationale et il oriente le sens davantage sur l'aspect technique du terme. Toutefois, il diffère dans ses emplois car il est en lien direct avec les questions du marché et de la croissance économique : thèmes que l'on retrouve abondamment dans le RMDH/1999.

L'expression «droits de l'homme» est directement associée à la personne humaine comme une notion universelle et reconnue mondialement. Mais son sens symbolique lié au respect des valeurs humaines est dès lors atténué.

Ce terme est devenu plutôt un objet technique du droit international qui n'a rien à voir avec la Déclaration universelle des droits de l'homme. Les expressions trouvées sont les suivantes :

«Le monde a donc besoin d'un nouvel engagement en faveur des principes universalistes énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme.» (RMDH/1999, p.2)

«Ce sont ces grandes valeurs du respect de la vie, de la justice, de l'égalité, de la tolérance, du respect mutuel et de l'intégrité qui sous-tendent la Charte des Nations Unies et la Déclaration universelle des droits de l'homme. Elles doivent aujourd'hui nous conduire vers une mondialisation à visage humain.» (RMDH/1999, p.9)

«Le dispositif de protection des droits de l'homme ne tient pour responsables que les gouvernements nationaux, pas les individus, les entreprises ou les institutions.» (RMDH/1999, p.35)

«Mais on ne constate pas un progrès aussi net dans le renforcement des règles et des institutions qui favorisent l'éthique et les normes universelles, en particulier les droits de l'homme qui font avancer le développement humain et donnent aux pays ou individus pauvres la maîtrise de leur destinée.» (RMDH/1999, p.35)

L'expression «droits de l'homme» est une notion ancienne. Elle est investie de diverses manières par le PNUD. L'intérêt de cette expression est de servir de lien fédérateur entre les citoyens et d'y faire naître une valeur commune et un sentiment d'appartenance.

Mais on constate que cette référence aux normes universelles n'est que très peu associée au concept de la «mondialisation».

Les énoncés mobilisés précisent que l'emploi de l'expression renvoie à une simple protection des individus non identifiés et qu'elle ne concerne en aucun les entreprises et les institutions. C'est pourquoi, elle est agrémentée par des expressions comme «normes universelles», «mondialisation à visage humain», «développement humain» qui rappellent en fait des valeurs mais à l'état abstrait.

### **3. Progrès, responsabilité et engagement**

Les expressions précédentes étant employées d'une manière significative dans le RMDH/1999, il est intéressant d'en rechercher d'autres qui seraient susceptibles de renseigner davantage sur le discours institutionnel sur la mondialisation. Le mot «progrès»<sup>1</sup> attire notre attention car c'est un terme souvent utilisé et spécifique au discours sur la mondialisation. Ses emplois les plus fréquents renvoient au domaine technique comme :

«La mondialisation offre des perspectives majeures de progrès à l'humanité, mais seulement à condition de renforcer les moyens de gouvernance.» (RMDH/1999, p.1)

«Les progrès sont plus rapides pour les normes, les règles techniques, les mesures et les institutions permettant l'ouverture des marchés mondiaux que pour les personnes et leurs droits.» (RMDH/1999, p.2)

«Lorsqu'elle sera pleinement intégrée, la planète aura besoin d'une gouvernance plus forte pour préserver les bienfaits de la concurrence mondiale et pour mettre les ferments de la mondialisation au service du progrès humain.» (RMDH/1999, p.13)

«Prendre des mesures spécifiques dans des situations particulières pour favoriser le progrès dans les pays les plus pauvres et les plus faibles.» (RMDH/1999, p.19)

«D'un côté, la mondialisation multiplie les chances de réaliser des progrès humains sans précédent. De l'autre, elle réduit ces possibilités, tout en menaçant la sécurité humaine.» (RMDH/1999, p.43)

Le mot «progrès» est en saturation. Les expressions fonctionnent essentiellement autour d'un verbe d'action comme «favoriser» ou «réaliser» qui introduisent le terme

---

<sup>1</sup> 29 occurrences (05 % du RMDH/1999)

Chapitre 3 : Les conditions de possibilité et d'efficacité du discours institutionnel sur la mondialisation  
«progrès» mais elles ne sont pas explicites sur le sens à donner aux énoncés. Cela renvoie aisément au discours du PNUD qui utilise largement les termes de «progrès» et de «mondialisation» afin d'expliquer leur interdépendance.

L'emploi du terme «responsabilité»<sup>1</sup> dans des expressions répétitives est également courant dans le rapport étudié. On trouve par exemple dans les énoncés suivants :

«La gouvernance mondiale passe par un ensemble de valeurs, de normes et d'attitudes communes, un sens partagé de la responsabilité et du devoir.» (RMDH/1999, p.9)

«L'avenir de la gouvernance mondiale - qui se décline en objectifs, en institutions, en responsabilités et en actions - doit faire partie de cette recherche, qui concerne les individus du monde entier.» (RMDH/1999, p.13)

«La responsabilité envers les personnes - c'est-à-dire envers l'équité, la justice et l'élargissement des possibilités de choix offertes à tous les individus constitue un aspect essentiel de la gouvernance, à l'échelle mondiale comme au niveau national.» (RMDH/1999, p.13)

«La gouvernance mondiale à visage humain impose de partager des valeurs, des normes et des attitudes, et d'accepter dans leur ensemble les responsabilités et les obligations humaines.» (RMDH/1999, p.98)

Le mot «responsabilité» se décline presque avec une même forme en ajoutant «et» qui exprime une addition : (responsabilité + et). Cette forme renvoie pour le moins à un référent abstrait et elle ne donne comme signification que l'idée de responsabilité. La responsabilité de qui ? La «responsabilité» ici est liée systématiquement aux personnes sans identifier précisément la personne responsable.

On remarque, en effet, que l'emploi du mot «engagement»<sup>2</sup> dans les énoncés du RMDH/1999 est souvent inscrit dans une formulation qui spécifie systématiquement de quel «engagement» s'agit-il et sans insister sur la manière de le faire, à l'exception de l'énoncé 1 qui marque l'expression d'une amplification :

«Les richesses et les technologies dont nous disposons - ainsi que les engagements que nous sommes prêts à prendre en faveur d'une véritable communauté mondiale - sont plus importants que jamais.» (RMDH/1999, p.1)

«La croissance des interdépendances dans la vie des individus appelle un partage des valeurs et des engagements envers le développement humain de tous.» (RMDH/1999, p.2)

«Le monde a donc besoin d'un nouvel engagement en faveur des principes universalistes énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme.» (RMDH/1999, p.2)

«La solidarité peut revêtir la forme d'un sentiment d'attention, d'un engagement émotionnel ou d'un état d'esprit.» (RMDH/1999, p.78)

---

<sup>1</sup> 22 occurrences (04 % du RMDH/1999)

<sup>2</sup> 22 occurrences (04 % du RMDH/1999)

Ces énoncés mettent davantage l'accent sur la forme que sur le contenu réel de l'«engagement».

L'analyse lexicale et discursive des expressions permet de dégager leurs propriétés sémantiques et argumentatives. À partir des usages discursifs et des propriétés des signifiants linguistiques, il est possible de faire apparaître les valeurs sémantiques inhérentes aux pratiques du discours. Cette étude montre la différence qui réside entre les mots du discours institutionnel sur la mondialisation.

Et pour continuer l'analyse de ce phénomène, il apparaît intéressant de se focaliser sur des valeurs fortes comme la «solidarité», l'«équité», etc. et de repérer leur présence dans le RMDH/1999.

Cette analyse menée sur les mots confirme que les valeurs de ce rapport annuel ne sont pas totalement observées et que les lectures possibles sont quelque peu brouillées par les experts. Les références aux Droits de l'homme sont présentes mais l'argumentation du discours institutionnel sur la mondialisation et le sens des énoncés en modifient la signification. L'étude des valeurs portées par le RMDH/1999 et une attention particulière des prototypes permettra de confirmer ou d'infirmer les trois grandes tendances observées : un usage référentiel aux grandes valeurs fondamentales mais sans une définition détaillée, la focalisation sur un usage restrictif de «sécurité» (sécurité humaine) et un usage de l'«inégalité» particulièrement orienté vers la réalisation donc d'un projet d'«équité» pour tous. Donc l'«inégalité» appelle forcément à une «équité».

#### **4. Valeurs portées par le rapport annuel de 1999**

Les rapports annuels reposent sur un système de valeurs. Des organisations internationales, dont certains textes ont été étudiés par D. Maingueneau (2002)<sup>1</sup>, construisent leur discours en utilisant un système de valeurs pour livrer la représentation d'elles-mêmes au public. Ces valeurs universelles rassemblent des mots comme la démocratie, la solidarité, l'équité, la sécurité, l'égalité, les droits de l'homme, la diversité culturelle, etc.

---

<sup>1</sup> Pour une approche critique de cette notion, voir Maingueneau 2002, «Les rapports des organisations internationales : un discours constituant ?», *Nouveaux cahiers de l'IUED*, n°13, pp.119-132.



Le discours institutionnel du PNUD ressemble dans son fonctionnement aux discours constituants et il se réfère, généralement, aux «textes-sources» (Ibid. : 122).

Les textes des discours constituants, selon l'auteur, possèdent une organisation interne spécifique et sont réinscriptibles dans d'autres discours. Il s'agit des interactions entre les discours qui fonctionnent selon des modalités de transmission des énoncés et des formes de leur introduction dans un autre discours.

Le RMDH/1999 est reconnaissable dans ce processus. L'évocation d'expressions comme La déclaration universelle des droits de l'homme et la Charte des Nations Unies fournissent de l'implicite au discours institutionnel sur la mondialisation car ces formules renvoient à des notions socio-idéologiques et sont la trace d'actions verbales :

«Elles [la déclaration universelle des droits de l'homme et la Charte des Nations Unies] doivent aujourd'hui nous conduire vers une mondialisation à visage humain.» (RMDH/1999, p.9).

Cet arrière plan légitime le RMDH/1999 en suggérant des interprétations possibles. Cette légitimation renvoie aux procédés qui sont en action dans toute institution et qui correspondent à un consensus construit au sein d'une communauté :

«Par là se montre la volonté de légitimer le Rapport comme n'étant pas simplement l'émanation d'un appareil bureaucratique mais comme étant inspiré par un Esprit, majuscule, libre comme tout esprit véritable, en excès de toute institution. Le Rapport prétend ainsi ne pas ressortir aux intentions communicatives ordinaires. En effet son texte n'a pas d'auteur au sens usuel : la commission qui l'a élaboré, comme les conciles de l'Église, a seulement laissé parler en elle quelque transcendance. Ici l'on rejoint le processus de légitimation des locuteurs de "discours constituants" (Maingueneau et Cossutta, 1995) tels que le discours religieux ou le discours philosophique.» (Maingueneau 2013 : 180)

Le discours institutionnel sur la mondialisation, en effet, articulé à l'institution du PNUD mobilise tout un univers symbolique qui parle du monde pour se légitimer comme une «institution discursive». Le linguiste, D. Maingueneau, évoque à ce propos le caractère routinier qui marque en fait une continuité avec les rapports précédents :

«Leur caractère routinier se manifeste sur deux plans : parce qu'il s'établit une routine d'une année sur l'autre, d'un rapport de la Banque mondiale à l'autre, mais aussi parce que qu'un grand nombre des caractéristiques de ce Rapport sont en fait

partagée par l'ensemble des rapports produits par ces Organisations Internationales. Les genres routiniers sont ceux qu'étudient avec prédilection les analystes du discours ; les normes qui les constituent résultent de la stabilisation de contraintes liées à une activité verbale qui s'exerce dans une situation sociale déterminée.» (Ibid : 176)

La nécessité d'une «institution discursive» suscite automatiquement le besoin de créer un système de valeurs commun dans le but de réunir les États et les gouvernements. L'«institution discursive» institue alors le discours sur la mondialisation en renforçant leur discours de valeurs qu'ils dénomment «institutionnelles» et en réinvestissant des sources d'informations qui peuvent servir à définir des stratégies :

«On ne dira pas en effet que ces textes "expriment", "reflètent" "l'idéologie" du groupe dont ils émanent, en l'occurrence la Banque Mondiale. Nous préférons raisonner en termes d' "institution discursive", c'est-à-dire faire jouer la relation dans les deux sens : d'un côté les rapports des Organisations Internationales sont des institutions des discours, des dispositifs de production verbale institutionnalisés, d'un autre côté ces rapports permettent à ces communautés de se constituer comme telles. Ainsi, les genres de discours que produisent ces organisations n'adviennent pas comme un "supplément" qui exprimerait des contenus de pensée déjà là, ils sont à la fois leur produit et la condition de leur identité et de leur existence.» (Ibid. : 176-177)

Cependant, le discours institutionnel sur la mondialisation s'éloigne aujourd'hui des vraies valeurs universelles. Il ne garde que l'évocation des valeurs dites fondatrices et il semble davantage mobilisé par la construction d'une «mondialisation à visage humain». Aussi, il apparaît nécessaire d'analyser l'emploi de certains mots porteurs de valeurs démocratiques comme «solidarité», «équité» et «sécurité».

L'analyse factorielle des correspondances permet d'introduire cette étude en rappelant la position de chacun des termes dans la figure suivante :

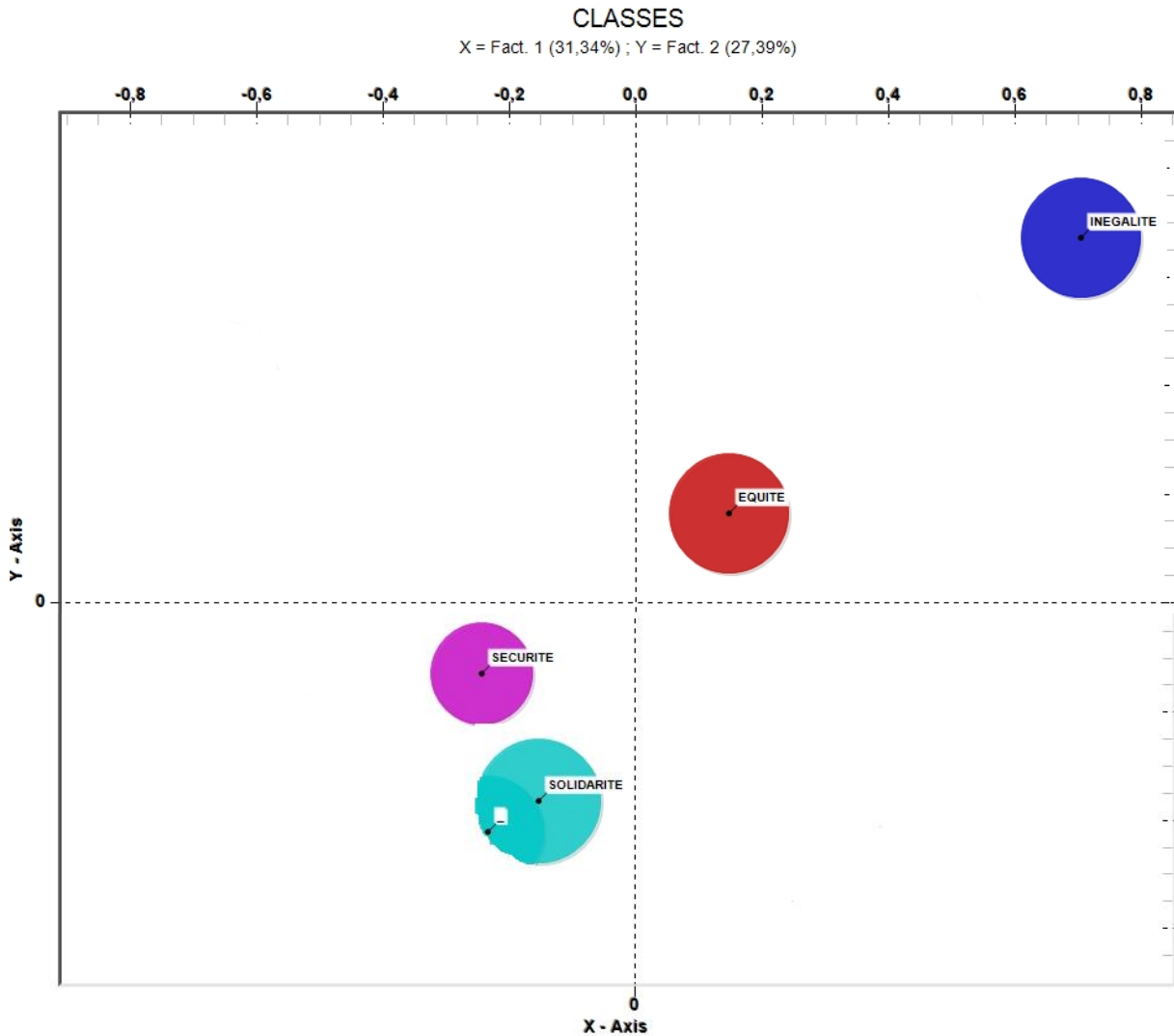


Figure 3 : Analyse factorielle des thèmes dominants

La figure ci-dessus montre une répartition intéressante des quatre termes. À l'exception du mot «inégalité» qui se détache très nettement des autres en se positionnant à l'extrémité de la figure alors que le mot «équité» adopte une position centrale dans cette figure, suivant les deux axes (x et y). Les deux autres termes «sécurité» et «solidarité» sont plus centraux.

#### 4.1 Solidarité

Le terme «solidarité»<sup>1</sup> renvoie effectivement à la notion de valeur universelle. Il diffère des autres termes car il est plus précis et renvoie au développement humain, la famille, activités d'aide, travail d'aide, cohésion sociale, etc. :

<sup>1</sup> 37 occurrences (07 % du RMDH/1999)

«La solidarité humaine est essentielle à la cohésion sociale et à la solidité de la communauté, mais aussi à la croissance économique.» (RMDH/1999, p.7)

«Établissement d'un meilleur équilibre et d'une plus grande équité entre hommes et femmes dans la répartition du fardeau de la solidarité familiale.» (RMDH/1999, p.8)

«Moins visible, l'incidence sur la solidarité et le travail d'aide (à savoir le fait de s'occuper des personnes dépendantes, des enfants, des malades, des gens âgés, sans oublier tous les autres, épuisés par les exigences de la vie quotidienne est souvent négligée.» (RMDH/1999, p.77)

«Et l'essence de cette solidarité réside dans les liens humains qu'elle crée. Parfois appelée reproduction sociale, la solidarité joue aussi un rôle essentiel pour la viabilité à long terme de l'économie.» (RMDH/1999, p.77)

«Le rôle de la solidarité dans la formation des capacités humaines et dans le développement humain est fondamental.» (RMDH/1999, p.77)

«La solidarité peut revêtir la forme d'un sentiment d'attention, d'un engagement émotionnel ou d'un état d'esprit.» (RMDH/1999, p.78)

Les énoncés ci-dessus se réfèrent au défi de la «solidarité» dans l'économie mondiale. Son usage dans le RMDH/1999 est orienté davantage sur l'aspect du lien social humain pour favoriser la construction et la solidité de la communauté. La solidarité est définie comme étant une valeur intrinsèque au PNUD qui soude économiquement ses États membres. Ces emplois de la notion montrent clairement une réappropriation de cette valeur qui est réinvestie d'un sens nouveau, celui de la croissance économique. Auparavant, la solidarité renvoyait au travail d'aide aux personnes en difficulté dont deux de ses dimensions importantes étaient symbolisées par les liens humains qu'elle crée et le développement humain.

Comment dès lors une solidarité entre tous les citoyens du monde sera-t-elle matériellement possible alors qu'elle est mise en relation avec la croissance économique.

## 4.2 Inégalité

Le mot «inégalité»<sup>1</sup>, quant à lui, n'apparaît que dans ces énoncés :

«L'éducation constitue la première cause d'inégalité des revenus, et la dispersion des salaires entre les niveaux de compétences est devenue significative.» (RMDH/1999, p.94)

«Réduire les inégalités par une imposition progressive du revenu et d'autres mesures de redistribution.» (RMDH/1999, p.95)

«Aujourd'hui, les inégalités de revenu et de niveau de vie à l'échelle planétaire atteignent des proportions grotesques.» (RMDH/1999, p.104)

Ce terme prend une valeur sociale négative et est consacré à l'état social des personnes. Associé aux autres valeurs du marché, de l'aide et de solidarité, il semble

---

<sup>1</sup> 62 occurrences (11 % du RMDH/1999)

Chapitre 3 : Les conditions de possibilité et d'efficacité du discours institutionnel sur la mondialisation recevoir une autre dimension sémantique. Il est lié expressément à la dispersion des salaires mais il pose aussi un certain nombre de problèmes quant à sa définition. Inégalité sociale ou économique ? L'inégalité s'apparente à un concept flou en économie. La difficulté réside dans le fait que cette notion contraint à définir les qualités essentialistes de l'être humain mais pose de nombreux problèmes aux économistes parce que l'inégalité en fait n'est pas nécessairement une contrainte salariale. Cette dernière, n'est qu'une partie visible de l'inégalité.

### 4.3 Équité

Dans le RMDH/1999 se réalisent deux acceptions pour le mot «équité»<sup>1</sup>. Elles dévoilent un élément important dans la référence à cette valeur forte. Ce rapport annuel livre les emplois suivants :

«L'existence de marchés concurrentiels est peut-être la meilleure garantie de l'efficacité, mais pas forcément un gage absolu d'équité.» (RMDH/1999, p.2)

«Il faut repenser la gouvernance nationale et mondiale, en l'axant sur le développement humain et l'équité.» (RMDH/1999, p.8)

«La responsabilité envers les personnes - c'est-à-dire envers l'équité, la justice et l'élargissement des possibilités de choix offertes à tous les individus constitue un aspect essentiel de la gouvernance, à l'échelle mondiale comme au niveau national.» (RMDH/1999, p.13)

«Un autre lien entre le développement humain et la solidarité a trait à l'équité pour les personnes qui effectuent le travail d'aide.» (RMDH/1999, p.77-78)

«La gouvernance mondiale doit intégrer les priorités du développement humain pour les individus du monde entier, afin de lutter contre la pauvreté et de favoriser l'équité, la viabilité à long terme et le développement humain.» (RMDH/1999, p.99)

Le RMDH/1999, en effet, mentionne que la notion d'«équité» réfère aux valeurs universelles en lui ajoutant des termes à chaque emploi comme par exemple : «développement humain», «travail d'aide», «viabilité», «efficacité», «axer», «lutter», «favoriser», etc. Le re-signification du terme révèle une argumentation orientée qui veut entériner une gouvernance profondément mondiale. En insistant sur le champ sémantique de l'équité, le discours institutionnel sur la mondialisation laisse entendre qu'il est nécessaire d'améliorer la situation des individus, voire que l'équité dans les États serait moins forte sans l'intervention des marchés et de la gouvernance mondiale.

---

<sup>1</sup> 17 occurrences (03 % du RMDH/1999)

Par l'emploi de ces mots de renforcement, la référence à cette valeur semble s'inscrire dans un autre dessein que celui du développement humain et de la solidarité. Au contraire, on a voulu escamoter le débat sur la vraie équité afin de ne pas attirer l'attention sur la nature et les desseins inavoués de la mondialisation.

#### 4.4 Sécurité

Le mot «sécurité»<sup>1</sup> représente une valeur fortement universelle, c'est pourquoi nous avons recherché les différentes attestations de cette forme lexicale. Dans tout le RMDH/1999, il apparaît dans plusieurs énoncés :

«Cependant, dans un monde où le temps, l'espace et les frontières comptent de moins en moins, les individus sont confrontés à de nouvelles menaces sur la sécurité humaine et à la remise en cause brutale de leur vie quotidienne.» (RMDH/1999, p.4)

«Le raccourcissement des délais et le rétrécissement des distances créent de nouvelles menaces pour la sécurité humaine.» (RMDH/1999, p.36)

«Cependant, elle [mondialisation] néglige complètement d'autres objectifs : l'équité, l'éradication de la pauvreté et l'amélioration de la sécurité humaine.» (RMDH/1999, p.44)

«Protéger la sécurité humaine et atténuer la vulnérabilité à l'échelle mondiale.» (RMDH/1999, p.98)

«La mondialisation aggrave de bien d'autres manières les menaces qui pèsent sur la sécurité humaine.» (RMDH/1999, p.103)

«Les notions de culture, de communauté et de sécurité humaine sont intimement liées, mais souffrent trop souvent de l'invasion de la mondialisation.» (RMDH/1999, p.103)

La variété par laquelle s'emploie le mot «sécurité» dans les énoncés ci-dessus s'explique par le fait que ce mot a été largement qualifié d'humain et qu'il a été travaillé en amont par les experts afin de lui donner une valeur humaniste intimement liée au respect des Droits de l'homme. Cette présence du terme interroge sur la portée du discours institutionnel sur la mondialisation. Pour ces raisons, l'institution du PNUD a peut-être jugé bon de le convoquer dans son discours pour éviter des confusions, mécontentements éventuels ou tout simplement rappeler aux individus que ce terme a toute sa place dans ce rapport et qu'une attention particulière est accordée à la sécurité humaine malgré la mondialisation. De cette étude, nous retiendrons qu'effectivement les discours sont porteurs de valeurs. Le RMDH/1999 réinterprète les valeurs en les intégrant dans une argumentation,

---

<sup>1</sup> 25 occurrences (06 % du RMDH/1999)

Chapitre 3 : Les conditions de possibilité et d'efficacité du discours institutionnel sur la mondialisation parfois implicite, qui conforte la vision du PNUD en tant qu'institution internationale.

L'étude des prototypes présents dans le discours institutionnel sur une «mondialisation à visage humain» va permettre, dans la partie suivante, de prolonger l'analyse de ce phénomène argumentatif.

## **5. Les prototypes : éléments de la signification sémantique**

D'une façon générale, les discours institutionnels fonctionnent sur des représentations sémantiques que l'on appelle prototypes. Le PNUD semble, sur le concept de la mondialisation, modifier la construction de ces prototypes. Nous soulignons, avec G. Kleiber, qu'il «convient de prôner un sens hétérogène, qui peut varier selon le type d'expressions» (Kleiber 1999 : 50).

Le prototype peut être défini en termes d'un «objet mental, schéma, image cognitive etc.» (Kleiber 1990 : 60) qui est «associé à un mot par rapport auquel se fait la catégorisation» (Ibid : 50). Le prototype est l'entité centrale autour de laquelle s'organise toute la catégorie, de même que l'entité selon laquelle on détermine si tel ou tel autre terme (tel ou tel autre concept) doit faire partie de la catégorie.

Ce fonctionnement complexe implique des tensions dont l'expression se trouve dans le discours même du PNUD. Elles sont de deux ordres : la première concerne la représentation du monde qui repose sur des effets prototypiques dans le but de prouver le poids à accorder à certains phénomènes comme celui de la «mondialisation» par exemple. La deuxième réside dans l'alchimie discursive que doit mener le PNUD par «l'organisation sémantique des lexèmes polysémiques» et par la fonction de décrire «les relations entre les différentes acceptions [...] d'un même mot.» (Ibid : 174-175).

Pour étudier les prototypes du discours institutionnel sur la mondialisation, les termes suivants ont été sélectionnés : «développement humain» et «mondialisation», «politique» et «objectif». La figure, ci-dessous, permet de rappeler la configuration de ces quatre termes.

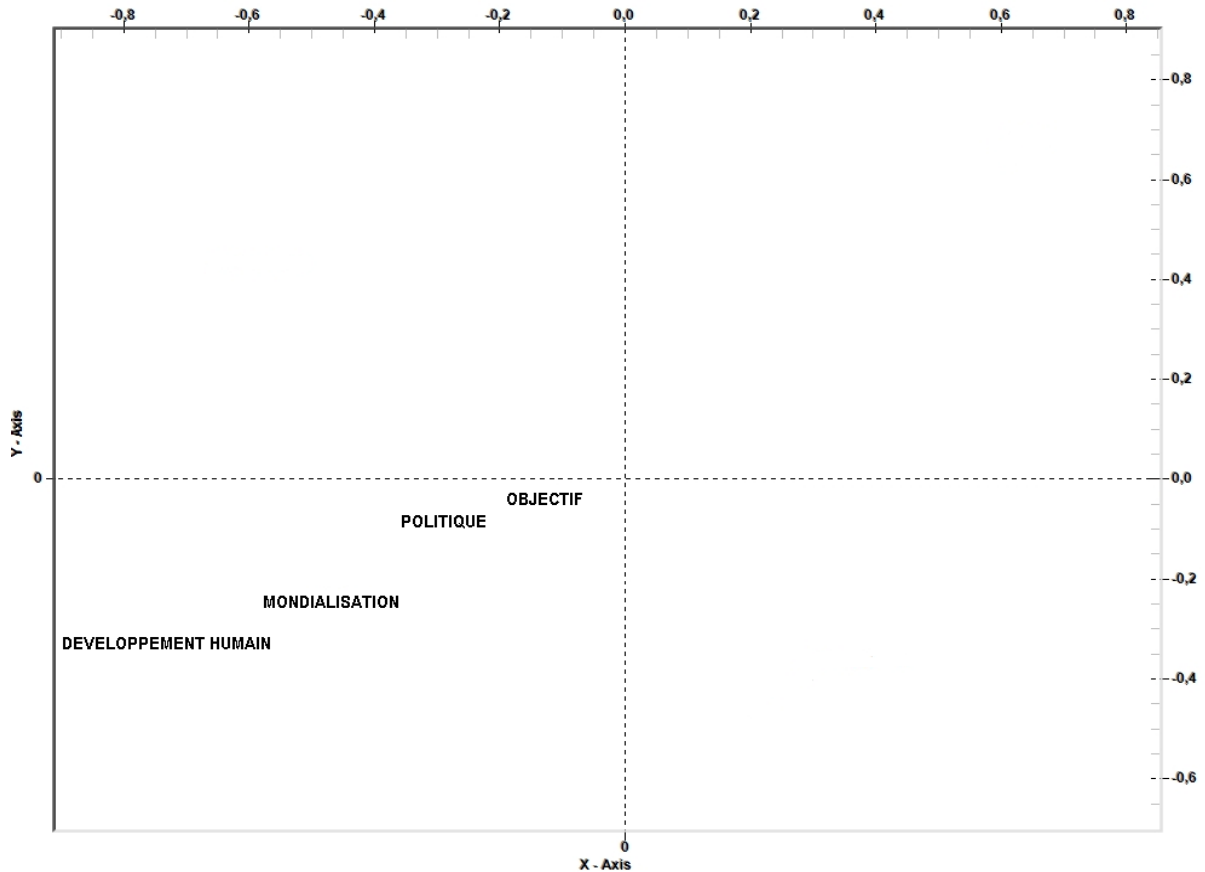


Figure 4 : Les mots dominants du RMDH/1999

Suivant les deux axes (x et y), une répartition binaire apparaît. Le terme «développement humain» qui se situe à l'extrémité du cadre est proche de l'axe formé par le mot «mondialisation» qui est au centre du discours institutionnel du PNUD sur la mondialisation. Les deux autres termes «objectif» et «politique» sont des mots plus largement partagés par le RMDH/1999 et se positionnent donc près du point central des axes (x et y).

## 5.1 Développement humain et mondialisation

«Des mesures sociales - ainsi que des règles de gouvernance nationale - sont plus nécessaires que jamais pour mettre la mondialisation au service du développement humain et pour protéger les populations contre les nouvelles menaces qu'elle engendre.» (RMDH/1999, p.9)

«Lorsqu'elle [mondialisation] sera pleinement intégrée, la planète aura besoin d'une gouvernance plus forte pour préserver les bienfaits de la concurrence mondiale et pour mettre les ferments de la mondialisation au service du progrès humain.» (RMDH/1999, p.13)

«Grâce à des politiques appropriées, les pays peuvent tirer parti des opportunités offertes par la mondialisation dans le domaine des échanges, de la finance et de l'emploi, en vue d'améliorer le développement humain.» (RMDH/1999, p.84)



Les énoncés ci-dessus illustrent trois axes qui construisent l'image prototypique du problème à traiter. Les deux entités linguistiques «développement humain»<sup>1</sup> et «mondialisation»<sup>2</sup> reçoivent un rôle important dans l'imaginaire du PNUD. Ils permettent, en effet, de tracer un objectif principal pour lequel il faut adopter, en urgence, des mesures économiques. Ils servent d'argument incontournable dans le discours institutionnel sur la mondialisation. L'argumentation repose sur la dichotomie entre le développement humain et la mondialisation, prototypes largement diffus dans le RMDH/1999. La construction prototypique fonctionne sur trois caractéristiques essentielles. La première concerne l'association systématique du mot «développement humain» à celui de «mondialisation», il n'apparaît jamais seul et toujours en second marquant ainsi la gradualité de l'objectif à atteindre. La deuxième souligne la qualification du mot «développement» qui est très souvent accompagné d'un adjectif apportant une caractéristique au nom.

La troisième traduit la valeur illocutoire qui exprime un acte directif et oriente ainsi l'argumentation discursive vers une finalité d'action.

## 5.2 Objectif

«Le développement a pour objectif fondamental de créer un environnement qui offre aux populations la possibilité de vivre longtemps, en bonne santé.» (RMDH/1999, p.1)

«Réduire les écarts entre riches et pauvres, et rapprocher les extrêmes entre les pays : voilà qui devrait devenir un objectif explicite du développement à l'échelle mondiale.» (RMDH/1999, p.11)

«Mais la préoccupation centrale reste l'individu, qui constitue l'objectif du développement, ainsi que le contrôle qu'il exerce sur sa destinée en participant au processus de développement.» (RMDH/1999, p.18)

Les énoncés ci-dessus illustrent ce phénomène prototypique particulier qui se rapproche de ce que l'on appelle une langue de bois. Le mot «objectif»<sup>3</sup> est fréquemment utilisé dans le discours institutionnel sur la mondialisation et il contribue à son argumentation. Les énoncés contenant ce terme créent un prototype caractéristique de ce rapport qui est celui de la concrétisation des buts.

---

<sup>1</sup> 152 occurrences (28 % du RMDH/1999)

<sup>2</sup> 117 occurrences (21 % du RMDH/1999)

<sup>3</sup> 28 occurrences (05% du RMDH/1999)

Le prototype repose sur trois arguments dont le premier réside dans la réalisation des objectifs : c'est l'idée que le langage devient action. Le deuxième concerne l'efficacité de la réalisation elle-même : le prototype fonctionne ainsi sur une échelle argumentative qui renforce la portée de l'argument. Le troisième traduit la volonté de l'action et permet ainsi d'intensifier encore le prototype en convoquant le champ sémantique suivant : «créer», «réduire», «rapprocher». L'argumentation du discours institutionnel sur la mondialisation n'apparaît pas dans le contenu sémantique de l'énoncé mais dans la visée de celui-ci car elle tente de convaincre en mettant l'accent sur des buts précis : «objectif fondamental», «objectif explicite», etc.

### 5.3 Politique

«Progression de la marginalisation, de l'insécurité humaine et des inégalités : aucune de ces tendances pernicieuses n'est inéluctable. Si la communauté mondiale fait preuve de volonté et d'engagement politique, elle est capable de les inverser.» (RMDH/1999, p. 8)

«C'est le pragmatisme, plutôt que l'idéologie, qui doit guider la politique économique.» (RMDH/1999, p.9)

«Il est donc nécessaire d'adopter des politiques de protection et de promotion du développement humain non seulement nouvelles, mais également plus radicales, en particulier au niveau de ce que l'on appelle souvent la politique sociale.» (RMDH/1999, p.44)

«Pour appuyer le développement humain, il faut donc engager des politiques plus volontaristes, notamment en investissant davantage pour donner aux individus les moyens d'affronter la concurrence économique mondiale et de participer à la société en réseau.» (RMDH/1999, p.44)

«Une politique innovante est donc requise pour mettre en œuvre des solutions dont le développement humain a grand besoin.» (RMDH/1999, p.74)

«La mondialisation nous fait prendre chaque jour davantage conscience de nos relations avec le reste du monde. Il faut encore accentuer cette prise de conscience pour que la sphère politique consente à soutenir le projet d'une gouvernance mondiale à visage plus humain. Il convient pour cela de faire comprendre aux individus qu'ils sont des citoyens du monde, et pas uniquement de leur pays.» (RMDH/1999, p.101)

Le terme «politique»<sup>1</sup> met en lumière un autre prototype qui a pour but de légitimer les actions du PNUD. Il fonctionne en parallèle avec celui de «développement humain» et de «mondialisation». La représentation prototypique de la communauté mondiale mise en œuvre ici est celle de politiques concrètes car le PNUD dit qu'il se veut proche des individus et qu'il est capable de répondre aux attentes de ces derniers. L'image repose sur trois aspects linguistiques.

---

<sup>1</sup> 78 occurrences (14% du RMDH/1999)

Le premier traduit la notion de réalisation avec l'emploi de l'expression «mettre en œuvre». Le deuxième concerne à nouveau le registre de l'insécurité et des inégalités. Le dernier convoque le champ sémantique suivant en se référant au pragmatisme des institutions internationales et aux actes qui la constituent : «guider», «adopter», «appuyer», «engager», «donner», «accentuer». Ces verbes permettent essentiellement de légitimer le discours du PNUD auprès des individus en rappelant à leur conscience une certaine citoyenneté mondiale.

Les trois exemples de prototypes sélectionnés permettent de voir deux éléments constitutifs du discours institutionnel sur la mondialisation. En premier lieu, le RMDH/1999 repose sur un imaginaire qui permet de tisser ce discours avec un certain nombre de représentations mondiales servant d'argument. En second lieu, ces prototypes possèdent une construction linguistique spécifique dont les marques sont identifiables. Cette première approche des prototypes donne la possibilité de décoder l'orientation discursive sur la mondialisation. En fait, cette prototypicalité discursive constitue le ressort des discours des institutions internationales qui projettent des réalisations à faire ou à concrétiser.

G. Kleiber considère que la prototypicalité permet de renforcer un discours par le phénomène de répétition et de mémorisation d'exemplaires. On y va du meilleur exemplaire à des exemplaires moins bons, en passant par des exemplaires «qui ont un degré de prototypicalité intermédiaire» (Kleiber 1990 : 52) et qui se placent, par ce fait même, «à une distance intermédiaire entre les instances prototypiques et les moins bons représentants de la catégorie.» (Ibid : 52)

Le discours du PNUD, à la suite de cette étude sur certains mots forts et leur intégration dans une argumentation particulière, révèle des aspects similaires, c'est-à-dire qu'il s'agit d'un discours technique et répétitif avec de longues formulations spécifiques. C'est pourquoi, nous considérons qu'il est effectivement intéressant de poser la question de la prototypicalité et celle d'un discours reconnaissable par ses régularités discursives. Ce point permet de prendre pleinement en considération les contraintes de la pratique discursive étudiée dans cette recherche.

## 6. Le PNUD comme matrice de production d'énoncés prototypiques

Cette position énonciative d'autorité, dans la laquelle le PNUD se permet un «langage autorisé», lui permet de se positionner en un producteur d'énoncés prototypiques. Voici quelques extraits contenant des mots qui reviennent souvent dans le RMDH/1999 :

«Cependant, la mondialisation, c'est beaucoup plus que des mouvements d'argent ou de marchandises : c'est l'interdépendance croissante des habitants du monde. Et la mondialisation est un processus qui ne concerne pas seulement l'économie, mais aussi la culture, la technologie et ce que l'on appelle la gouvernance (ou gouvernamentalité).» (RMDH/1999, p.1)

«Inégale, la mondialisation se traduit non seulement par l'intégration, mais aussi par la fragmentation, en opérant, au sein des communautés, des pays et des régions, une division entre "intégrés" et "exclus".» (RMDH/1999, p.36)

«Ces nouvelles règles de la mondialisation, privatisation, libéralisation et renforcement des droits de propriété intellectuelle - orientent l'évolution de la technologie et créent donc de nouveaux risques de marginalisation et de vulnérabilité.» (RMDH/1999, p.68)

«La mondialisation est dominée par l'expansion des marchés et apporte rentabilité et efficience.» (RMDH/1999, p.79)

«Les études sur la mondialisation et son impact sur les populations se concentrent sur le revenu, l'emploi, l'éducation et les autres opportunités.» (RMDH/1999, p.77)

Dans ces extraits, le PNUD ne fait pas que constater la réalité sociale. Il se permet de dire ce qu'il faut faire et ne pas faire (bon/mauvais), le possible et l'impossible, le dicible et l'indicible, etc. et cela sans avoir à argumenter outre mesure. Ce qui est paradoxal dans ces extraits c'est que le PNUD permet aussi de prédire l'avenir, sur l'intensité des efforts fournis et encore sur les résultats économiques attendus. Le discours institutionnel sur la mondialisation est aussi prototypique dans sa production ou encore dans sa cohérence mais, cette fois-ci, il s'apparente à une version étendue de mots :

«La version étendue devient dans ce cas non plus la théorie de la structuration des catégories mais celle de l'organisation sémantique des lexèmes polysémiques. Elle montre, non pas comment peut être organisée une catégorie (ou un concept), mais comment un même terme peut renvoyer à différentes catégories, sans que l'on soit obligé de postuler une catégorie commune qui rassemblerait à ces différentes catégories.» (Kleiber 1990 : 174)

Ce type de version étendue se caractérise par le fait d'introduire une instance dans la relation qui unit l'énonciateur à l'objet du discours. Le but est maintenant de déterminer le prototype de la mondialisation tel que représenté par le PNUD.

En fait, les différentes désignations relatives à la mondialisation font référence à cette polysémie qui participe au processus de construction du sens de ce concept et, plus spécifiquement, à l'étude des processus discursifs de catégorisation d'un prototype. Ce dernier n'a pas de nom unique mais il est en possession d'un certain nombre de traits typiques que les sujets ont défini en choisissant les désignations appropriées. Nous postulons donc que la mondialisation est un prototype ou une image mentale construite dans le cadre d'une instance :

«Une instance n'est un prototype ou un meilleur exemplaire que s'il y a accord parmi les sujets pour juger cette instance comme étant meilleure que les autres instances de la catégorie. Corollairement, une instance sera un moins bon exemplaire ou un exemplaire moins représentatif ou encore un membre marginal si les sujets trouvent effectivement qu'il en va ainsi. L'échelle de représentativité ou le "gradient de prototypie" associé à une catégorie tire sa pertinence de cette stabilité interindividuelle.» (Ibid. : 49)

Cette instance exige une simplification et suppose que toutes les références à la mondialisation (désignations) sont des traits du prototype-concept de celle-ci. Tous ces traits (désignations) sont en possession de qualités qui viennent de la polysémie de ce terme. La première liste des traits du prototype-concept de la mondialisation est établie dans le tableau ci-après :

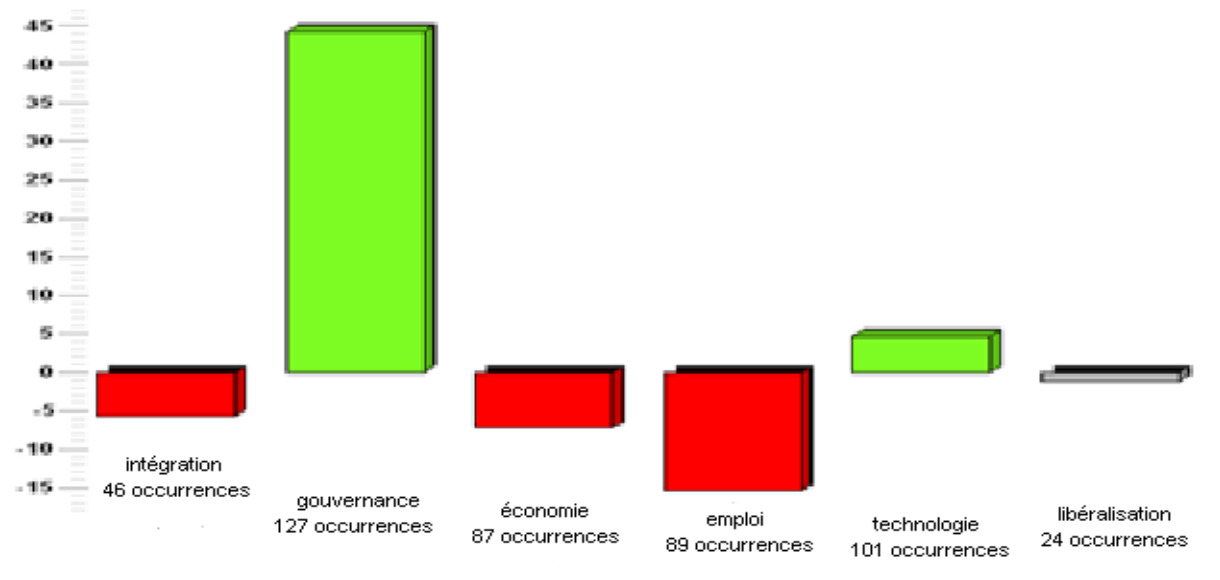


Figure 5 : Désignations du prototype «mondialisation»

Nous remarquons à partir de la figure 5 que la propriété sémantique de «gouvernance» (127 occurrences) est plus importante que celle de «technologie» (101 occurrences). Puis en ordre décroissant viennent «emploi» (89 occurrences), «économie» (87 occurrences), «intégration» (46 occurrences) et «libéralisation» (24 occurrences).

Il est important de souligner que le PNUD met plus de poids sur la désignation «gouvernance» que sur la désignation mondialisation qui implique un processus offrant des perspectives majeures au progrès de l'humanité, mais seulement à condition de renforcer les moyens de celle-ci. Le PNUD reste donc très catégorique quant aux opportunités offertes par une «gouvernance mondiale» au progrès de l'humanité et ne met pas en avance directement la mondialisation puisque celle-ci agit comme un englobant.

Le RMDH/1999 se contente d'employer des termes très généraux. Le terme «gouvernance» n'est donc pas un mot neutre. Il représente environ 45% de l'ensemble de ce rapport et se caractérise par un trait typiquement positif. Ce qui attire notre attention aussi c'est la relation symétrique qu'il y a entre mondialisation et gouvernance et cela pour deux raisons essentielles :

- Il s'agit plutôt de trouver les règles et les institutions permettant de renforcer la mondialisation et un ensemble de valeurs, de normes et d'attitudes

communes capable de donner un sens partagé de la responsabilité et un système plus globalisant.

- Les mots ne sont pas si radicalement différents que l'on pourrait croire. D'une façon générale, on peut dire que le discours institutionnel sur la mondialisation semble prendre les valeurs constitutives de la mondialisation plus au sérieux, en soulignant la nature organisée de son processus économique.

La distribution des désignations comme «libéralisation» et «intégration» rend la nature du prototype mondialisation beaucoup plus douteuse. Bien que le RMDH/1999 soit tenté de présenter des raisons valables et des solutions variées aux exclus de la mondialisation, il n'en demeure pas moins que la représentation de la mondialisation chez les altermondialistes, par exemple, produit une image de méfiance et de rejet.

Les traits négatifs de la mondialisation se voient aussi dans les désignations suivantes : «menace», «problème», «insécurité», «fragmentation», «exclusion», «inégalité», etc.

Ces traits négatifs établis, à bon escient, par les experts du PNUD s'efforcent de rendre compte des relations causales qui expliquent la polysémie des énoncés et qui contredisent la réalité des faits :

«La gouvernance nationale peut demander des comptes à tous les acteurs sur le territoire national, mais elle est débordée par l'importance croissante des acteurs supranationaux (multinationales) et par les institutions internationales (FMI, Banque mondiale, OMC, Banque des règlements internationaux).» (RMDH/1999, p.9)

«Ces changements ne sont pas arrivés à leur terme. Mais déjà, les technologies de l'information et de communication constituent un instrument de développement humain extraordinaire pour tous ceux qui y ont accès.» (RMDH/1999, p.58)

«En 1995, le rythme s'est accélééré, un plus grand nombre de pays (65) ont changé de régime, s'engageant pour la plupart sur la voie de la libéralisation.» (RMDH/1999, p.29)

Certes, ces énoncés donnent raison à la position défendue par le PNUD, tandis que les cas d'échec lui donnent également raison, puisque le PNUD comme matrice de production d'énoncés peut déplacer la cause de l'échec vers un autre élément.

En général, une négligence des mécanismes du soutien des États au développement humain par exemple. C'est dans ce sens que le PNUD se donne une place énonciative qui correspond, non seulement à une position d'autorité mais à une sorte de matrice,

Chapitre 3 : Les conditions de possibilité et d'efficacité du discours institutionnel sur la mondialisation à un générateur, seul capable d'établir avec précision et sans polémique possible, les causes des obstacles qu'il appréhende<sup>1</sup>.

En effet, en produisant d'une certaine manière des énoncés, le discours institutionnel sur la mondialisation est aussitôt en position de signifier son efficacité à le faire. En s'octroyant cette position énonciative d'autorité, être capable de s'autoriser un langage, d'investir son autorité au sein de l'espace public mondial, le PNUD est en train de construire sa légitimité.

«Autrement dit, les dominants ont partie liée avec le consensus, accord fondamental sur le sens du monde social (ainsi converti en monde naturel, doxique) qui trouve son fondement dans l'accord sur les principes de division.» (Bourdieu 1982 : 154)

La production du savoir sur le développement humain et plus globalement sur la mondialisation joue donc un rôle fondamental dans :

«Le travail d'énonciation qui est nécessaire pour extérioriser l'intériorité, pour nommer l'innommé, pour donner à des dispositions pré-verbales et pré-réflexives et à des expériences ineffables et inobservables un commencement d'objectivation dans des mots qui, par nature, les rendent à la fois communes et communicables, donc sensées et socialement sanctionnées.» (Ibid. : 152)

C'est au nom de ce savoir que le discours institutionnel sur la mondialisation peut se permettre de reproduire ou d'imposer le pouvoir qui confirme la vision du monde de l'institution. Mais ce savoir, comme nous venons de le préciser, se formule d'une façon particulière : à travers l'occultation des traces de la polémique, l'évidence et l'insertion en implicite des postulats doctrinaux de l'énonciateur.

La position énonciative du locuteur PNUD correspond ainsi à celle d'un expert vis-à-vis des profanes. De ce fait, la position des co-énonciateurs est celle de profane acquérant le savoir d'un expert. C'est donc le devoir de cette institution que de les instruire et les guider sur le chemin du savoir-faire et du succès.

---

<sup>1</sup>Le discours du PNUD est un «langage autorisé», c'est-à-dire un discours investi de l'autorité d'une institution qui permet de produire une parole unitaire de ses activités discursives en la rendant légitime et efficace pour garantir la reproduction du pouvoir.



## **7. Les sources de l'argumentation du discours sur la mondialisation**

À partir des données recueillies et de la théorie sémantique employée, on peut déduire que l'argumentation discursive se construit sur la base des contextes sémantiques. Les mots sont porteurs de savoirs et apportent un certain nombre de possibles argumentatifs. Selon les contextes visés par l'argumentation sémantique, le discours institutionnel construit une représentation spécifique de la mondialisation et fait appel à d'autres sens connexes. Dans le RMDH/1999, la fixation d'emplois spécifiques contribue à la construction sémantique et discursive du concept de la mondialisation aussi bien dans l'association sémantique, l'emploi de lexies et l'ambiguïté sémantique qui s'en détache.

### **7.1 Association sémantique discursive**

Il y a plusieurs manières de constituer un lexique d'un domaine donné. Il s'agit en fait de faire attention à l'espace discursif où circulent certains vocables. Nous essayerons de comprendre comment le discours institutionnel sur la mondialisation opère une association, au niveau du sens, de termes spécifiques pour convaincre le destinataire. Cette étude permet d'éclairer les processus de production qui font circuler des valeurs symboliques dans la communauté des experts. Les mots utilisés, en effet, par les institutions renvoient à un imaginaire collectif et permettent de conforter le discours sur la mondialisation. Ils interpellent également les valeurs universelles qui servent d'arguments d'autorité au discours :

«Se donner des modalités d'accès à ce qui reste mystérieux ou inaccessible à son intellect et à ses affects, les "valeurs" d'après lesquelles un acteur social se comporte ne constituant pas le moindre de ces mystères. Les acteurs sociaux sont ici considérés comme dépositaires d'un savoir multiforme qu'il s'agit de saisir de l'intérieur, notamment par le biais du système de valeurs des individus eux-mêmes.» (Oger et Ollivier-Yaniv 2003 : 130)

Pour le discours sur la mondialisation, les valeurs universelles des Droits de l'homme et de la Charte des Nations Unies permettent, un tant soit peu, d'introduire tout un réseau sémantique nouveau dans le RMDH/1999, à savoir celui de l'action car la charge sémantique de l'action serait, en quelque sorte, légitimé normalement sur la base de l'invocation de ces valeurs.

Ce rapport annuel est alors enrichi des termes suivants : «action», «activité», «amélioration», «application», «compétence», «coopération», «coordination», «efficacité», «élaboration», «expérience», «instrument», «lutte», «mesure», «méthode», «mise en œuvre», «moyen», «objectif», «projet», «protection», «utilisation», etc.

L'intérêt d'une telle stratégie argumentative réside dans l'effet produit sur le destinataire. Le fait de s'affirmer dans la filiation des valeurs universelles donne la possibilité de conférer de la légitimité au discours construit autour des notions de «mise en œuvre» et de «renforcement». Le RMDH/1999 construit un discours qui projette une image d'une «mondialisation à visage humain» positive. Cette expression révèle une vision humaine et réfléchie de la mondialisation qui se donne un but précis : sa réussite.

Pour ce faire, trois expressions essentielles reviennent souvent dans ce rapport annuel et qui sont significatives de ce processus discursif : le «développement humain», la «mondialisation économique» et la «mondialisation des marchés». Toutes trois concrétisent le phénomène d'association sémantique présent dans ce discours institutionnel sur la mondialisation.

Au «développement» est associé l'adjectif «humain» dont l'emploi est propre au discours sur la mondialisation. Le seul emploi qui peut en être rapproché est celui de «mondialisation à visage humain» couramment utilisé dans le RMDH/1999. L'expression fonctionne en syntagme condensé permettant d'appeler implicitement des prototypes qui alimentent l'argumentation discursive :

«développement humain et équité», «développement humain et éradication de la pauvreté», «développement humain de tous», «développement humain et protection sociale», «développement humain et solidarité», etc. L'argumentation se construit autour de l'émergence du réseau sémantique de la nécessité d'action.

En complétant le terme «mondialisation» par le groupe prépositionnel «à visage humain», ce processus permet d'introduire la notion de gradualité et d'intensifier le mot «mondialisation» qui, en lui-même, est porteur d'un sens négatif.

L'expression «mondialisation économique» rythme régulièrement le discours institutionnel sur la mondialisation. Elle contribue à fortifier l'image de la mondialisation.

Elle propose une figure de «solidarité et d'équité» face à la menace pour la sécurité humaine. L'association est double puisque ce discours rapproche la notion d'économie et celle de la mondialisation au terme d'«opportunités».

Cette expression permet de construire une argumentation qui porte sur les bienfaits des opportunités opérées entre les États membres. Elle autorise également à suggérer des prototypes qui viennent compléter cette argumentation. Ces prototypes s'appuient sur le concept de «progrès» qui concerne à la fois l'aspect matériel et celui d'accord et de consensus. Ils traduisent des orientations comme «faisant converger les politiques dans un monde très diversifié», «de tisser des réseaux efficaces ainsi que d'étendre et d'approfondir leur emprise», «la libération des échanges», «le développement des grands groupes de communication mondiaux et des technologies», etc.

Cette stratégie discursive contribue largement à la construction de l'identité du PNUD. Opérant de la même façon, l'emploi de la «mondialisation des marchés» est une composante de cette représentation discursive. Cette expression permet, en effet, de consolider l'image d'une mondialisation économique mais économique dans la lutte contre la pauvreté et les inégalités. Elle a pour effet d'interpeller le locuteur sur des prototypes que porte implicitement l'argumentation discursive et qui sont ceux d'un consensus complet et d'un travail commun entre les États membres. La volonté est de montrer la performance du marché qui, lui aussi, est organisé comme l'adjuvant pour lequel la mondialisation se conjugue.

Le discours institutionnel sur la mondialisation forme ainsi un certain nombre d'emplois spécifiques reconnaissables par les associations sémantiques qu'il réalise. Elles permettent, en effet, de caractériser ce discours et d'en étudier les particularités. Elles ancrent les acteurs sociaux dans des orientations spécifiques et montrent par leur forme et leur emploi la provenance de ce discours issu du PNUD.

La communauté formée d'experts alimentent le discours de cette institution et cristallisent des associations qui se répercutent sur la politique des États et des gouvernements.

## 7.2 L'emploi de lexies

Les associations sémantiques sont accompagnées, généralement, de ce qu'on appelle des lexies, c'est-à-dire des unités fonctionnelles significatives du discours qui peuvent être un mot ou bien qui peuvent être composées de plusieurs mots en voie d'intégration. Le discours institutionnel sur la mondialisation forme des lexies complexes qui sont souvent répétées à des moments clefs du RMDH/1999.

Ces lexies caractérisent ce discours car elles font directement référence à la mondialisation. Elles sont en quelque sorte l'identité de discours du PNUD et caractérisent l'argumentation de ce dernier. Pour illustrer notre propos, quatre d'entre elles ont été relevées : «une mondialisation à visage humain», la «lutte contre la pauvreté», la «croissance en faveur des pauvres» et la «gouvernance mondiale à visage humain». À la différence des associations sémantiques, ces lexies sont figées puisqu'elles conservent cette composition n'intégrant pas d'autres termes.

La récurrence de l'expression «une mondialisation à visage humain» symbolise les constructions sémantiques institutionnelles dans le contexte de la mondialisation. L'émergence de cette expression, sa détermination contextuelle, ses acteurs et ses modalités de réalisation permettent d'analyser les relations entre la représentation du concept de la mondialisation et ses enjeux institutionnels et socio-économiques dans un espace discursif institutionnel. L'utilisation de cette expression particulière sert de fer de lance au projet de la mondialisation économique en permettant de l'identifier à des valeurs fortes (humaines) faisant écho, en partie, à celles des droits de l'homme.

Les deux expressions la «lutte contre la pauvreté» et la «croissance en faveur des pauvres» fonctionnent de pair dans le RMDH/1999. Ce dernier, s'attache à distinguer la «pauvreté» des «pauvres» marquant ainsi une échelle de valeurs entre l'état des pauvres et mettant nettement à part la pauvreté dans le but de lui accorder une attention particulière.

Cette distinction est sans doute due aux événements survenus après les événements de Seattle qui ont marqué l'esprit des citoyens dont notamment la vague de manifestations dirigées contre les institutions internationales. Il est intéressant de noter l'emploi particulier d'un mot qui fait penser au vocabulaire guerrier «lutte» à propos du domaine de l'économie.

Ces deux expressions définissent, d'ailleurs, l'emploi du mot «pauvreté» dans la précédente lexie accordant un sens restreint à ce terme.

La dernière lexie choisie, la «gouvernance mondiale à visage humain» peut être considérée comme la conclusion vers laquelle tendent les lexies précédentes, donnant lieu à une argumentation à elles seules (autonome). Prises et considérées ensemble, ces quatre lexies résument l'objectif du discours institutionnel sur la mondialisation. Cette lexie «gouvernance mondiale à visage humain» se déploie tout au long du RMDH/1999 rappelant que l'action politique est la clef de la mondialisation économique.

L'action politique est adoptée par le PNUD mais que se passe-t-il ensuite? Ces propositions utilisées dans le domaine de l'économie et du développement humain n'ont pas de force contraignante ; ce sont des lignes directrices que cette institution recommande aux États membres de suivre. La réalisation de l'action politique dépend, en fait, d'abord de la transposition du RMDH/1999 dans le pays destinataire et ensuite des dispositifs nationaux qui vont y contribuer si le rapport a été adopté par l'État membre. C'est d'ailleurs le manque de résultats qui a été souvent reproché pour les États membres. On observe également autour de ces nombreuses lexies composées un certain champ sémantique qui appuie l'argumentation du discours institutionnel sur la mondialisation. Ce champ sémantique emploie souvent des variantes d'expressions proches. Les termes suivants ont été recensés :

«actions mondiales», «actions menées», «actions volontaristes», «action nationale», «action planétaire», «action publique», «action collective», «action internationale», «action individuelle», «actions engagées», «actions spécifiques», «action marginale», «actions de coopération», «actions spéciales», «actions possibles», «actions environnementales», «actions conjointes», «amélioration», «améliorer», «améliorations matérielles», «amélioration constante», «compétences nécessaires», «compétences humaines», «compétences», «compétences élémentaires», «compétences sociales», «compétences importantes», «coopération», «coopération internationale», «instrument», «instrument de portée mondiale», «instruments plus efficaces», «instruments utilisés», «instruments mondiaux», «intérêt», «intérêts commerciaux», «intérêts privés», «intérêts communs», «intérêts marginalisés», «intérêts industriels», «intérêts économiques», «lutte contre», «lutte mondiale», «lutte

Chapitre 3 : Les conditions de possibilité et d'efficacité du discours institutionnel sur la mondialisation antitrust», «mesures sociales», «mesures financières», «mesures fermes», «mesures proposées», «mesures spécifiques», «mesures prises», «mesure synthétique», «mesure sommaire», «mesures d'encouragement», «mesures préconisées», «mesures de protection», «mesure protectionniste», «mesures macroéconomiques», «mesures ad hoc», «mesures de lutte», «mesures d'incitation», «mesures commerciales», «mesures de prévention», «mesures d'atténuation», «mettre en place», «mettre au service», «mis en place», «mise en exergue», «mis en avant», «mis au jour», «mettant au service», «mettre à disposition», «mettre à profit», «mettent l'accent», «objectif fondamental», «objectifs de croissance», «objectif explicite», «objectifs essentiels», «objectif du développement», «objectifs de rendement», «objectif vital», «objectifs humains», «objectifs à long terme», «efficacité de la lutte», «efficacité économique», «efficacité des mesures», «efficacité des restrictions», «efficacité des opérations», «utilisation judicieuse», «utilisation durable», «utilisation croissante».

Tout ce champ sémantique contribue à orienter l'argumentation vers une représentation positive d'une «mondialisation à visage humain» et ainsi de légitimer sa nécessité. Nous reviendrons dans les prochains chapitres sur l'emploi de certains termes-clés.

### **7.3 La confusion sémantique**

L'autre caractéristique du RMDH/1999 est celle de la confusion sémantique. Pour traiter cette caractéristique, nous évoquerons deux valeurs fondamentales, la «sécurité» et la «solidarité» qui voient leur sens orienté dans une certaine acception. Ce processus argumentatif conduit à confondre le discours du PNUD sur la mondialisation et celui des Droits de l'homme.

La référence est implicite se faisant par la convocation des deux termes «sécurité» et «solidarité». Mais le contenu sémantique semble très éloigné de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Prenons de nouveau le RMDH/1999.

Dans son chapitre cinq, intitulé «Une nouvelle gouvernance mondiale au service de l'humanité et de l'équité», le discours donne une définition de la «sécurité» l'assimilant par le sous-titre suivant : «Protéger la sécurité humaine en situation de crise économique» à un concept large : «sécurité humaine». Cet intitulé laisse entendre une référence à la sécurité telle qu'elle est définie par la Déclaration

Chapitre 3 : Les conditions de possibilité et d'efficacité du discours institutionnel sur la mondialisation universelle des droits de l'homme, or ce n'est pas du tout le contenu de ce chapitre. Ce chapitre de dix-huit pages présente la «sécurité» en s'attachant uniquement au principe de la personne humaine (individu) :

«Alors que le développement humain est un concept large, désignant un processus qui vise à élargir les possibilités de choix des hommes et des femmes, la sécurité humaine signifie plus particulièrement que les individus peuvent exercer ce choix librement et sans danger, en sachant que la plupart des possibilités qui s'offrent à eux aujourd'hui existeront encore demain.» (RMDH/1999, p.36)

Il apporte un autre sens qui est celui du respect de la vie privée de l'individu et n'évoque pas les libertés fondamentales ou collectives des citoyens. Le contenu sémantique est assez surprenant et en complète contradiction avec la notion de «concept large».

Il n'est question que d'un choix libre de l'individu et non pas de sécurité car cette dernière n'est pas un choix mais qui doit être garantie par l'institution. On ne choisit pas sa sécurité tout seul. La même stratégie argumentative se produit pour le mot «solidarité» dans le chapitre trois du RMDH/1999, sous l'intitulé «Le cœur invisible : la solidarité dans l'économie mondiale» :

«La mondialisation des marchés, des technologies, des idées et de la solidarité peut enrichir la vie des individus partout dans le monde, et élargir considérablement leurs possibilités de choix. La croissance des interdépendances dans la vie des individus appelle un partage des valeurs et des engagements envers le développement humain de tous.» (RMDH/1999, p.2)

La référence à la «solidarité» est surprenante car elle renvoie à un concept totalement différent de celui qu'on lui confère habituellement en termes de valeurs universelles. La «solidarité» ici est liée de façon significative à la mondialisation des marchés, des technologies et des idées. Le sens du terme dans cet extrait subit un profond changement. Le discours institutionnel du PNUD s'éloigne de celui des Droits de l'homme au profit de celui de la mondialisation.

Cette stratégie argumentative suggère un effet de glissement de sens recherché. L'emploi de ces mots, en effet, renvoie à un intertexte sur les Droits de l'homme alors qu'il n'en est rien dans le RMDH/1999 sur une «mondialisation à visage humain». Ce rapport, en effet, repose sur cette dichotomie argumentative du développement humain (positif), contrant la pauvreté (négative).

Les stratégies d'argumentation reposent essentiellement sur des associations, sur la composition de lexies nouvelles et sur la confusion du sens de mots porteurs de valeurs. L'argumentation du discours institutionnel sur la mondialisation se nourrit de flous sémantiques pour mener à bien son but de promotion de la mondialisation, n'hésitant pas à faire référence vaguement à la Déclaration universelle des Droits de l'homme pour y tirer de la légitimité. Mais l'analyse sémantique met en lumière les mécanismes et dévoile une distance entre les référents et les orientations de ce discours. En fait, le discours du PNUD détourne le sens des mots en les réinvestissant dans des énoncés spécifiques.

## 8. Institutionnalisation d'une scénographie scientifique

Cette manière d'exclure le politique et d'enlever aux individus leur légitimité à revendiquer une alternative à la mondialisation, repose sur la prétention à un savoir unique et savant à partir duquel les problèmes publics peuvent être traités de manière bureaucratique ou technique, et les obligations dites sociales sont considérées comme contraignantes :

CONTEXTES ÉLÉMENTAIRES AVEC <OBLIGATION > N = 13		
entaux . Ils sont souvent dans	obligation	d ' accepter des salaires et
tions nationales , libérées de	obligation	de rendre des comptes dans un
. Or , il s ' agit aussi d '	obligation	sociale , qui est soumise à
' agace . Mais elle accepte	obligation	sociale de s ' occuper de son
rioritaire qu ' elles sont dans	obligation	sociale de favoriser . Une
des restrictions , les droits	obligations	, les options à des garanties
nt accès aux marchés privés	obligations	, les prêts des banques
tion , l ' altruisme ou le	obligations	sociales . L ' aidé a l '
solution . RÉPARTIR LES COÛTS	obligations	de_la SOLIDARITÉ ENTRE LA
eprises et les communautés ,	obligations	envers les citoyens . Dans ce
emmes assument la majeure	obligations	dans le cadre d ' un travail
entre les droits individuels	obligations	sociales de_la solidarité .
ensemble les responsabilités	obligations	humaines .

Figure 6 : «obligation» (concordances)

C'est donc sur la base de cette position d'autorité et de l'univocité de ce savoir que les revendications (obligations) des exclus de la mondialisation deviennent, en général, une source de blocage institutionnel, par rapport à la nature prescriptive même des choses :



«Lorsque le marché domine par trop les conséquences sociales et politiques de la mondialisation, les opportunités et les retombées positives de cette évolution se retrouvent réparties de manière inégale et inéquitable.» (RMDH/1999, p.2)

De même, les obligations n'ont plus à être formulées par des citoyens, mais établies par des experts en fonction d'une expertise technique :

«Les mécanismes de règlement des différends au sein de l'OMC ne peuvent fonctionner de manière équitable que si les parties concernées disposent d'experts de mêmes compétences pour défendre leur cause.» (RMDH/1999, p.12)

Il nous semble que la doctrine joue un rôle essentiel pour comprendre la visée illocutoire du RMDH/1999. En effet, le savoir que cherche à transmettre le locuteur PNUD à travers sa position énonciative d'expert vis-à-vis des profanes, n'est pas tant un savoir qu'une doctrine ou une vulgate :

«La vulgate consiste en une reprise, elle se veut presque explicative (avec parfois une visée didactique).» (Longhi 2011 : 49)

Ainsi, en fonction d'un ensemble de concepts tenus pour vrais et organisés en système, le PNUD est contraint par une certaine forme institutionnelle (elle consiste en une reprise constituante), de rendre compte du sens des mots, mais en limitant au maximum la polysémie.

Nous aborderons cette dimension à travers le concept de scénographie scientifique qui cherche à rendre compte de la manière de représenter l'ensemble des rapports sociaux en les référant à une conception scientifique du marché. Le concept de scénographie sert à rendre compte de la cohérence qui existe entre les repères de la situation d'énonciation construits par le discours institutionnel sur la mondialisation et sa stratégie discursive.

En d'autres termes, il sert à montrer comment le temps, l'espace et les personnes de l'énonciation convergent pour créer une scène de représentation cohérente au sein de laquelle tous les éléments qui semblent être des ancrages du discours au sein d'une situation d'énonciation extralinguistique sont pourtant solidaires les uns des autres

Chapitre 3 : Les conditions de possibilité et d'efficacité du discours institutionnel sur la mondialisation et tendent à construire une représentation normative du monde, conforme aux visées pragmatiques du discours.

Dans le cas de la scénographie scientifique du RMDH/1999, nous parlerons de la conception du marché dans la mesure où celle-ci est représentée comme étant utile et dont les discours experts usent et en abusent :

«Les discours des experts ne sont donc pas d'un type unique, mais semblent donc dépendre des circonstances. L'expert, qui est d'abord un scientifique avant d'être appelé comme expert, est rompu à la controverse. Il possède une culture de l'incertitude, inhérente à la construction des représentations du monde sur lesquelles il travaille.» (Laügt 2000 : 168)

Le marché est mis en discours pour favoriser l'efficacité économique et à générer croissance et profits. Par exemple, dans le RMDH/1999, jamais on ne retrouve une critique sévère du marché qui a pour corollaire la mondialisation et le discours institutionnel sur la mondialisation les relient toujours ensemble :

«Ces nouvelles règles et institutions font progresser les marchés mondiaux. Mais on ne constate pas un progrès aussi net dans le renforcement des règles et des institutions qui favorisent l'éthique et les normes universelles, en particulier les droits de l'homme qui font avancer le développement humain et donnent aux pays ou individus pauvres la maîtrise de leur destinée.» (RMDH/1999, p.35)

«Dans de nombreux pays, les individus sont confrontés à une situation où coexistent destruction et création d'emplois du fait de la restructuration des entreprises, des fusions et acquisitions, de l'avancée de la production mondiale intégrée pratiquée par les multinationales et, dans les pays de l'OCDE, du passage des secteurs à forte intensité de savoir.» (RMDH/1999, p.32)

«Les études sur la mondialisation et son impact sur les populations se concentrent sur le revenu, l'emploi, l'éducation et les autres opportunités. Moins visible, l'incidence sur la solidarité et le travail d'aide (à savoir le fait de s'occuper des personnes dépendantes, des enfants, des malades, des gens âgés, sans oublier tous les autres, épuisés par les exigences de la vie quotidienne) est souvent négligée.» (RMDH/1999, p.77)

La destruction et création d'emplois, l'incidence sur la solidarité et le travail d'aide, la restructuration des entreprises, etc. sont autant du vécu dissimulé au sein de cette scénographie scientifique, puisque ces expressions procèdent de la politique globalisante des institutions par une expérience des marchés mondiaux qui, par définition, ne peut que générer progrès et création d'emplois.

L'avantage de cette scénographie est que le discours institutionnel sur la mondialisation n'a pas à expliciter ses principes (doctrine). Ceux-ci se dégagent à travers les fonctions occupées par le mot marché ainsi que les relations qui s'établissent entre les différentes entités, espace, temps et personnes de l'énonciation qui apparaissent comme étant liées entre elles par une discipline du marché.

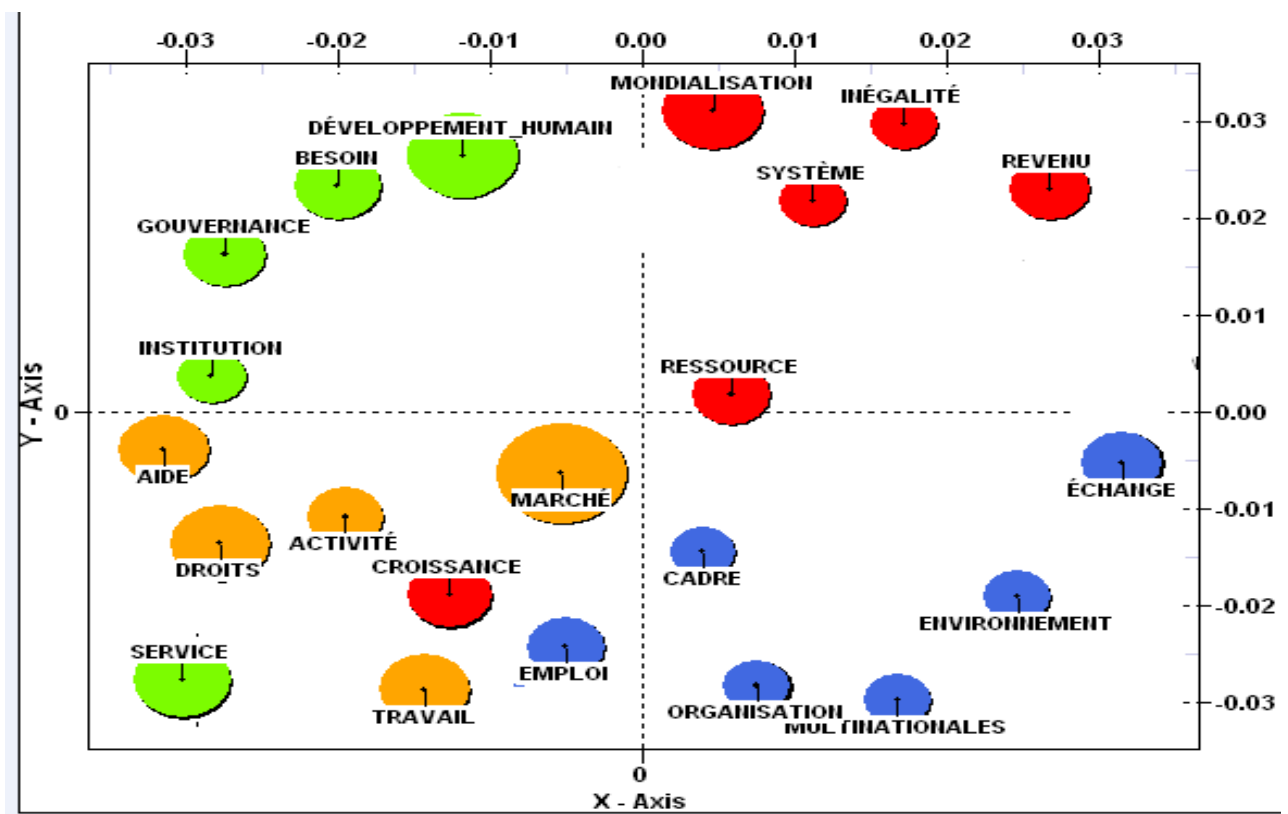


Figure 7 : thèmes récurrents dans le RMDH/1999

Ce qui attire notre attention dans la figure 7 c'est le thème «marché» (186 occurrences) positif par des thèmes secondaires mais importants : «aide» (104 occurrences), «droits» (115 occurrences), «service» (115 occurrences), «activité» (69 occurrences), «croissance» (94 occurrences), «travail» (105 occurrences), «emploi» (82 occurrences), «gouvernance» (83 occurrences), «institution» (54 occurrences), «mondialisation» (115 occurrences), «revenu» (85 occurrences), «multinationales» (51 occurrences).

Cette dichotomie entre la politique d'intégration des institutions et la politique d'exclusion des marchés mondiaux est frappante dans le discours institutionnel sur la mondialisation et va dans le sens d'instauration d'une discipline du marché pour

Chapitre 3 : Les conditions de possibilité et d'efficacité du discours institutionnel sur la mondialisation tous. Le défi de la solidarité dans l'économie mondiale et l'absence d'une gouvernance mondiale équitable, auparavant considérée par le PNUD comme une condition nécessaire, que les programmes et les politiques des institutions internationales devaient chercher à assurer, est maintenant considérée comme un objectif à atteindre :

«Inégalités et insécurité influent non seulement sur les revenus, mais aussi sur la participation politique (au parlement, dans les ministères, l'armée et l'administration locale), sur le patrimoine économique (terre, capital humain et ressources collectives) et sur les conditions sociales (éducation, logement et emploi).» (RMDH/1999, p.36)

«La pression impitoyable de la concurrence mondiale met en péril la solidarité, cœur invisible du développement humain.» (RMDH/1999, p.7)

«La solidarité humaine est essentielle à la cohésion sociale et à la solidité de la communauté, mais aussi à la croissance économique. Pourtant, le marché n'incite guère à la solidarité et la récompense peu.» (RMDH/1999, p.7)

«C'est à chaque société de trouver un dispositif qui lui convienne, en fonction de son histoire et de sa situation. Mais toutes doivent améliorer leur situation, et s'engager résolument à préserver du temps et des ressources pour la solidarité et pour les relations humaines qui profitent au développement humain.» (RMDH/1999, p.8)

« Sous l'impulsion des forces du marché, la mondialisation tend à favoriser l'efficacité économique et à générer croissance et profits. Cependant, elle néglige complètement d'autres objectifs : l'équité, l'éradication de la pauvreté et l'amélioration de la sécurité humaine.» (RMDH/1999, p.44)

Les expressions : «solidarité humaine», «pression impitoyable de la concurrence mondiale», «le développement humain et l'équité», «l'éradication de la pauvreté et l'amélioration de la sécurité humaine» et «impulsion des forces du marché», en général, sont présentées ici comme des bornes imposées à la solidarité qui se dévoile comme la consécration des stratégies naturelles et concrètes de la discipline du marché. L'existence des marchés concurrentiels n'est pas un gage absolu d'équité et ne sauraient, à eux seuls, garantir ou remédier aux inégalités sociales. Alors une réduction des services d'aide aux exclus de la mondialisation et la différence des revenus entre les secteurs marchands et non marchands n'incite pas à offrir des services d'aide par le marché.

## 9. Notion et domaine notionnel

Nous allons voir ici et en tenant compte de ce qui a été fait précédemment à propos du sens de la mondialisation, les actualisations de cette notion construite dans le cadre d'un discours institutionnel produit par un ensemble d'énonciateurs ayant des positions sociales, culturelles ou politiques différentes.

L'énonciateur (administrateur), dans la préface à ce rapport (RMDH/1999), justifie à l'adresse des lecteurs la place qu'occupe la mondialisation dans les relations internationales et les bienfaits qu'elle procure aux laissés pour compte. Il s'agit d'une légitimation de la mondialisation en lui donnant un visage humain.

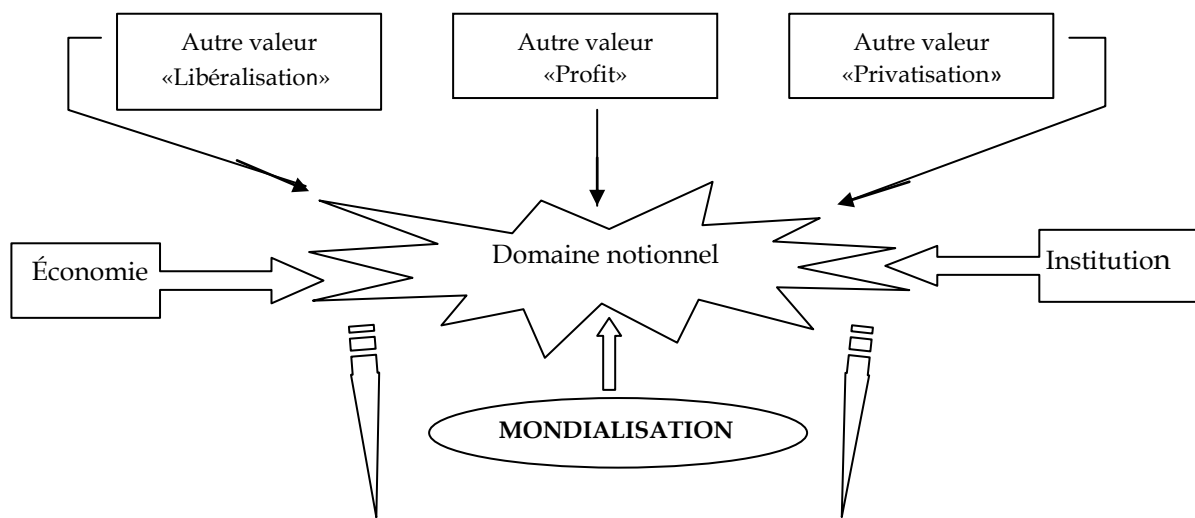
Face à cette légitimation voulue, un doute demeure sur un processus incontrôlé dont les conséquences peuvent être destructrices. C'est cette éventualité qui pousse l'énonciateur du PNUD à émettre des réserves :

«Cependant, avec l'efficacité qui l'a toujours caractérisé, le *Rapport mondial sur le développement humain* prend fait et cause pour les plus faibles, les laissés-pour-compte de la mondialisation, et appelle à élaborer un programme beaucoup plus audacieux de réformes, aux niveaux planétaire et national, afin de donner un visage humain à la mondialisation. Il souligne que celle-ci est trop importante pour demeurer un processus incontrôlé, sachant qu'il peut être aussi formidablement destructeur que bénéfique. J'adhère entièrement à ce point de vue [...] Deuxièmement, les marchés. En dressant la liste de leurs conséquences négatives pour les individus, il importe de ne pas manifester de rejet envers les marchés en tant que principe central d'*organisation* de l'économie mondiale. Les marchés ont *besoin* d'institutions et de règles, mais, trop souvent, le nouveau cadre mondial a encore pour effet de les en exonérer, au moins en partie. Quoi qu'il en soit, la concurrence effrénée à l'intérieur des pays et entre les pays annonce, pour beaucoup, une ère de prospérité et de liberté.» (RMDH/1999, p.5)

Dans cet extrait de préface, la notion de mondialisation est inscrite dans un champ discursif relativement institutionnel. Ici, la notion est précisément située dans le champ thématique des valeurs du marché. Le domaine notionnel de mondialisation est donné comme une valeur mercantile, c'est-à-dire qu'il est construit à l'intérieur même du domaine du marché. La mondialisation constitue, avec l'économie et l'institution, non seulement l'intérieur du domaine notionnel marché, mais également un tout essentiel à l'efficacité des discours économiques.

Ainsi, les valeurs de mondialisation, économie et institution sont catégorisées par ressemblance de famille ou comme les idéaux d'une gouvernance mondiale. Celles-ci, en plus des valeurs de solidarité, d'équité et de sécurité humaine, citées dans le

Chapitre 3 : Les conditions de possibilité et d'efficacité du discours institutionnel sur la mondialisation rapport, forment une isotopie de rationalité à laquelle s'oppose celle de l'émotion formée par l'expression insécurité humaine qui constitue, à elle seule, l'extérieur du domaine notionnel marché et, conséquemment, du domaine mondialisation. Voici, ci-dessous, un schéma qui résume le fonctionnement du domaine notionnel de la mondialisation :



Insécurité et fragmentation sociale

Figure 8 : Domaine notionnel et catégorisation de la notion «mondialisation»

L'intérieur même du domaine notionnel mondialisation est construit par la qualification prépositionnelle « à visage humain » et un processus établissant les deux attributs « incontrôlé » et « destructeur », qui paraissent contradictoires, mais ayant pour effet d'exprimer le défi auquel font face ceux qui œuvrent pour une intégration mondiale surtout en période de crise importante, telle l'éventualité d'une crise économique.

Ce sont donc lesdites valeurs qui sont privilégiées par le locuteur PNUD comme réaction à adopter vis-à-vis des détracteurs de la mondialisation et non pas l'exclusion et l'insécurité qui constituent l'extérieur du domaine notionnel de la mondialisation :

«A l'aube d'un siècle nouveau, le défi de la mondialisation ne consiste pas à bloquer l'expansion des marchés mondiaux. Il s'agit plutôt de trouver les règles et les institutions permettant de renforcer la gouvernance -locale, nationale, régionale et mondiale-. Il importe de préserver les avantages que procurent les marchés et la concurrence mondiale en ménageant un espace suffisant pour l'épanouissement des ressources humaines, collectives et

environnementales : il faut mettre la mondialisation au service des individus et non pas seulement des profits.» (RMDH/1999, p.2)

Le système actantiel à la base de la présente actualisation est soutenu par des acteurs identifiés d'une part comme agents représentés par les règles, les institutions, la gouvernance et, d'autre part, comme patients qui sont les individus, ici les exclus de la mondialisation ou les pauvres. Ainsi, on est en présence de deux groupes d'acteurs dans deux espaces discursifs différents : un acteur (x) inscrit dans l'univers discursif du marché opposé à un acteur (y) situé dans le monde de l'insécurité.

L'acteur (x) est défini sous deux caractérisations qui sont deux attitudes modales possibles : d'une part, la fragmentation sociale et l'insécurité extériorisée, d'autre part, la sécurité humaine contenue, qui devient la mondialisation à visage humain. Ces deux modalités possibles se contredisent chez (x) et cette contradiction se manifeste par la primauté d'un choix d'action, le choix de vivre une valeur essentielle du marché : la mondialisation.

Ainsi, l'énonciateur reconnaît aux exclus de la mondialisation leur statut de victimes du processus de la mondialisation, mais il leur demande néanmoins d'être intégrés à la mondialisation. Pourtant, ici, les exclus sont en situation de faiblesse. Le plan actantiel établit alors une hiérarchie entre les deux acteurs principaux, dans le sens d'une dominance des agents porteurs de valeurs du marché par rapports aux exclus de la mondialisation. On peut supposer que c'est précisément cette valeur du marché qui fait leur dominance et leur singularité par rapport aux autres. Ce rapport hiérarchique est exprimé dans l'énoncé suivant :

«Il s'agit d'un cadre de règles, d'institutions et de pratiques qui établit des limites et procure des incitations concernant le comportement des individus, des organisations et des entreprises.» (RMDH/1999, p.8)

Dans cet énoncé, les acteurs (x) sont identifiés par une expression qui implique l'intégration dans un cadre de règles, d'institutions ou de pratiques.

Ces mots contribuent à conférer au discours cette légitimité que le discours dominant sur la mondialisation recherche ainsi qu'une portée rationnelle de tout discours expert auquel s'apparente celui du PNUD.

Comme on l'a mentionné, plus haut, l'actualisation est construite autour de deux attitudes modales, attitudes opposées l'une à l'autre. La première, c'est la fragmentation sociale et l'insécurité qui sont attendues et probables. La seconde, c'est le marché et la mondialisation qui sont évidents, voire inévitables.

La fragmentation sociale est manifestée, dans le RMDH/1999, par le mot «inégalité», répété sept fois. Il marque une attention émotionnelle de l'énonciateur devant le processus de la mondialisation et s'oppose aussi au mot «équité», répété six fois, qui, lui, indique le haut degré de la valeur complémentaire de la sécurité humaine.

D'entrée de jeu, ces deux mots reflètent la situation d'effervescence dans laquelle tout le monde est plongé : pas de demi-mesures, tout est exacerbé :

«Depuis le début des années quatre-vingt, les inégalités se creusent dans de nombreux pays.» (RMDH/1999, p.3)

«Les inégalités augmentent également à l'échelon international.» (RMDH/1999, p.3)

«Rappelons que les trente dernières années du XIXe siècle, déjà marquées par une intégration rapide de l'économie mondiale, ont-elles aussi connu un fort accroissement des inégalités.» (RMDH/1999, p.3)

«Progression de la marginalisation, de l'insécurité humaine et des inégalités: aucune de ces tendances pernicieuses n'est inéluctable.» (RMDH/1999, p.8)

«Les inégalités extrêmes qui séparent marginalisés et nantis attisent les tensions et les conflits sociaux.» (RMDH/1999, p.36)

«Voilà bien longtemps que les pays en développement souffrent de l'inadéquation de la gouvernance mondiale et des inégalités qu'elle entraîne.» (RMDH/1999, p.97)

«D'importantes inégalités en termes de pouvoir et d'influence économiques se rencontrent dans la plupart des institutions internationales.» (RMDH/1999, p.108)

«L'existence de marchés concurrentiels est peut-être la meilleure garantie de l'efficacité, mais pas forcément un gage absolu d'équité.» (RMDH/1999, p.2)

«Il faut repenser la gouvernance nationale et mondiale, en l'axant sur le développement humain et l'équité.» (RMDH/1999, p.8)

«Un autre lien entre le développement humain et la solidarité a trait à l'équité pour les personnes qui effectuent le travail d'aide.» (RMDH/1999, p.77-78)

«Le travail de chacun des acteurs engagés peut compléter celui des autres, suivant des lignes directrices universelles telles que le respect de la loi et des droits de l'homme, l'équité, la transparence et la responsabilité.» (RMDH/1999, p.95)

« Renforcer l'équité dans les négociations et les instances de la gouvernance internationale.» (RMDH/1999, p.98)

«La gouvernance mondiale doit intégrer les priorités du développement humain pour les individus du monde entier, afin de lutter contre la pauvreté et de favoriser l'équité, la viabilité à long terme et le développement humain.» (RMDH/1999, p.99)

En effet, l'énonciateur ne se contente pas d'exprimer son point de vue sur la question, mais il le renforce par une référence permanente à l'institution en s'appuyant sur sa légitimité et son pouvoir. L'argumentation de l'énonciateur est en fait une contre-argumentation procédant par contestation de l'argumentation adverse. L'énonciateur



Chapitre 3 : Les conditions de possibilité et d'efficacité du discours institutionnel sur la mondialisation  
tente même de retirer toute crédibilité à ses adversaires en les qualifiant d'exclus :  
«Les autres pays en sont exclus car ils ne disposent pas d'une cote de solvabilité.»  
(RMDH/1999, p.31)

Cette dernière qualification est un mépris direct et explicite aux victimes de la mondialisation et donc un acte disqualifiant. Elle constitue une détermination selon laquelle la pauvreté ne peut être expliquée que par l'exclusion.

La notion de la mondialisation est localisée dans un cadre spatio-temporel précis. La localisation se fait par rapport à l'instance d'énonciation. De même, la topographie de ce rapport divise l'espace entre le local, le régional, le national et le mondial, en fonction des diverses modalités d'une stratégie de gouvernance mondiale basée sur la décentralisation, la participation et l'investissement ciblé :

«À condition de renforcer la gouvernance locale, nationale, régionale et mondiale, il est possible de maintenir les bienfaits du marché à l'intérieur de règles et de limites clairement définies, et d'engager des actions volontaristes pour satisfaire aux impératifs du développement humain.» (RMDH/1999, p. 8)

«Il s'agit plutôt de trouver les règles et les institutions permettant de renforcer la gouvernance locale, nationale, régionale et mondiale.» (RMDH/1999, p.2)

On peut affirmer que la chronologie du discours institutionnel sur la mondialisation est ponctuée par les événements qui font avancer ou reculer le développement humain. Un «passé» dans lequel le nombre des exclus ne diminue pas malgré la croissance, les progrès technologiques, les ressources et les opportunités. Et un «présent», marqué par la prise de conscience du problème de la mondialisation, déclenchant ainsi un processus d'une nouvelle gouvernance mondiale qui augure un futur incertain :

«Depuis la fin de la guerre froide, il y a dix ans, le processus de définition de ces valeurs s'est accéléré, avec notamment une plus grande reconnaissance des droits de l'homme et la fixation d'objectifs de développement dans le cadre des grandes conférences des Nations Unies sur l'environnement, la population, le développement social, les femmes et les établissements humains.» (RMDH/1999, p.2)

«En l'absence d'un meilleur partage des opportunités mondiales, la croissance continue de faire faux bond, comme c'est le cas dans certains pays depuis plusieurs décennies.» (RMDH/1999, p.3)

C'est le repositionnement de l'énonciateur, dans un univers plus ouvert et généralisé, qui permet à l'énonciateur de mettre l'accent sur le marché, de l'identifier comme

Chapitre 3 : Les conditions de possibilité et d'efficacité du discours institutionnel sur la mondialisation

une valeur mercantile générale et d'inclure dans le domaine marché celui de la mondialisation, mais aussi d'interpeller et d'inclure l'ensemble des destinataires du discours du PNUD qui sont dans la position de patient-victime. Ce repositionnement, dans l'espace institutionnel, se veut un moyen pour l'énonciateur de sensibiliser les individus à soutenir cette mondialisation. Pour ce faire, l'énonciateur recourt à des opérations de quantification, et à des séquences descriptives. Voici des extraits qui marquent des arguments d'excès :

«Mais l'expansion des échanges n'est pas toujours synonyme de croissance de l'emploi et des salaires.» (RMDH/1999, p.32)

« La plupart des pays petits et pauvres en sont exclus, tout comme les groupements d'individus.» (RMDH/1999, p.8)

«Ces faiblesses se retrouvent tout au long des procédures de négociation et de règlement des différends.» (RMDH/1999, p.34)

«Cependant, la rapidité de l'accès au financement est peut-être tout aussi importante que l'ampleur de ces ressources.» (RMDH/1999, p.113)

«Reconnaître le besoin de biens planétaires, c'est en effet admettre l'importance des actions relevant de la gouvernance mondiale au-delà des capacités des différents pays.» (RMDH/1999, p.111)

«Prendre des mesures spécifiques dans des situations particulières pour favoriser le progrès dans les pays les plus pauvres et les plus faibles.» (RMDH/1999, p.19)

«Les richesses et les technologies dont nous disposons [...] sont plus importants que jamais.» (RMDH/1999, p.1)

«Le marché mondial du travail est de plus en plus intégré pour les personnes très qualifiées : cadres d'entreprises, scientifiques, artistes et tous ceux qui forment l'élite mondiale des professions.» (RMDH/1999, p.3)

L'énonciateur envisage un scénario de réactions possibles à la mondialisation, présent dans le discours institutionnel sur la mondialisation, par l'emploi du conditionnel de l'indicatif :

«Une solution serait [...] alors (de) prendre en parallèle des mesures pour tenir davantage compte des problèmes humains et élargir les perspectives de politique économique et sociale.» (RMDH/1999, p.112)

L'ampleur de la crise financière envisagée, et partant d'un aspect moins durable de la mondialisation, est exprimée au mode futur de l'indicatif, mais aussi par des marqueurs aspectuels indiquant son installation dans l'itération :

«Chaque fois que je vois des enfants mendier dans la rue, mon cœur se brise.» (RMDH/1999, p.21)

«Cette situation est très différente [...] où c'est un groupe restreint d'individus qui a pris les décisions à chaque fois que les orientations étaient remises en cause.» (RMDH/1999, p. 86)

Par contre, une durabilité de la mondialisation est assurée par quelques conditions telles que la réussite à préserver cette valeur parmi d'autres et la nécessité d'un changement d'attitude, de manière d'agir et de penser exprimées par des modalités du devoir et de nécessité :

«Les propositions mondiales visent à contribuer à un nouveau paradigme de développement durable, reposant sur un nouveau concept de sécurité humaine, un nouveau partenariat entre les pays développés et les pays en développement, de nouvelles formes de coopération internationale et une nouvelle entente mondiale.» (RMDH/1999, p.18)

«Il faut aussi des institutions, des compétences et une gestion idoines.» (RMDH/1999, p.59)

«Il faut également que les pays suscitent des alliances efficaces entre tous les acteurs, et formulent des stratégies leur permettant de mieux gérer leurs besoins et leurs intérêts dans le cadre de la mondialisation.» (RMDH/1999, p.84)

- L'interrogation :

«Quels sont les maîtres mots de cette mondialisation-là?» (RMDH/1999, p.2)

Cette interrogation permet la mise en relief et la focalisation sur cette mondialisation évidente.

- La modalité du nécessaire «il faut que» qui permet à l'énonciateur d'insister sur l'importance d'un choix responsable et réfléchi.
- Par le déictique «là» ayant une valeur anaphorique. Ce déictique produit un effet de singularisation de la mondialisation, mais crée tout de même un effet de superposition entre deux espaces discursifs contradictoires : celui des sentiments de la marginalisation et de l'exclusion et celui des valeurs de la raison et de la discipline du marché.

La notion de la mondialisation est finalement catégorisée comme un élément, un attribut de l'intérieur du domaine notionnel marché. Elle constitue un inclus, et non un incluant, mis en parallèle avec d'autres inclus (économie, institution, etc.) qui servent à décrire le domaine d'appartenance des mots qui sont catégorisés par ressemblance de famille.

Il est à noter que la construction de l'actualisation à partir du domaine référentiel concret tel que le marché, qui est une valeur d'ordre général et universel, s'appuie sur un cadre spatio-temporel ou situationnel plus étroit : local, régional, ou national. De plus, la corrélation posée par cette actualisation entre mondialisation et marché est originale et on la retrouve explicitement thématifiée dans les rapports annuels du PNUD depuis une dizaine d'années.

## **Synthèse**

Avant d'entamer l'étude du corpus 2 sur le métarécit du discours altermondialiste qui confère une spécificité discursive particulière à l'émergence et à la circulation de ce type de discours, il paraît utile de faire un premier bilan entre l'objet de recherche et les premiers résultats qui viennent d'être exposés dans ce chapitre. Nous rappellerons sommairement l'hypothèse de départ pour en tirer des conclusions provisoires et pour projeter de nouvelles orientations qui permettront d'appréhender l'analyse du discours altermondialiste.

La recherche était dictée par le fait que le RMDH/1999 est le produit d'un discours institutionnel sur la mondialisation dont le titre «une mondialisation à visage humain» en fait référence. Pour étudier la valeur discursive à laquelle tend ce titre, le contexte sémantique supposé possible d'une telle expression était posé. Pour vérifier les pistes avancées, il a été nécessaire de recourir à l'analyse lexicométrique des contextes discursifs et à l'analyse de la modalisation, dont l'hypothèse de départ était de trouver essentiellement des valeurs déontique et éthique dans ce rapport.

Les résultats ont révélé que les mots dominants dans le RMDH/1999 présente une intrication de mots complexes. Ces derniers, appartiennent en grande partie au registre lexical qui exprime l'action et le pragmatisme. Un deuxième registre toutefois complète le premier, c'est celui qui renvoie à la notion de déontique. La valeur pragmatique renforce celle du déontique et que ces deux valeurs sont légitimées par le discours institutionnel pour justifier et argumenter la mondialisation.

Au niveau sémantique, l'argumentation part du sens des mots pour orienter le discours institutionnel sur la mondialisation en utilisant des procédés linguistiques comme les lexies, les associations sémantiques, les valeurs modales mais aussi en

Chapitre 3 : Les conditions de possibilité et d'efficacité du discours institutionnel sur la mondialisation référant aux valeurs universelles des termes. Ces différents degrés discursifs conduisent à une reconstruction de la représentation de la mondialisation en livrant une identité positive de l'institution du PNUD. À partir des données linguistiques dégagées, on a pu mettre en lumière les phénomènes discursifs au niveau de la pratique sociale, à la fois dans l'élaboration discursive du monde référentiel, c'est-à-dire la mondialisation comme construction d'une institution des Nations Unies et dans la construction d'un système de valeurs et de croyances.

À partir de là, quelle est alors la portée du discours institutionnel sur la mondialisation ? Pour quelle raison ce discours qui s'annonce sur «une mondialisation à visage humain» verse-t-il en réalité sur l'aspect technique et sur l'action plus que sur la définition des valeurs universelles ?

L'étude sémantique a dévoilé un aspect très prescriptif et explicatif de ce discours, en raison de son appartenance à la production institutionnelle. Mais cette forme discursive contribue également à la construction linguistique des valeurs représentées.

Dans le RMDH/1999, nous avons trouvé des régularités compositionnelles. Ces dernières assurent au discours institutionnel sur la mondialisation l'homogénéité sémantique d'une série d'arguments consensuels autour d'un thème donné et une scène d'énonciation (ancrage situationnel et prise en charge de ce discours).

Ce faisant, le discours du PNUD produit, par une sorte de langage autorisé, des paroles signifiantes et légitimes puisqu'elles émanent d'une institution internationale. Cette dernière renforce ainsi son pouvoir symbolique sur les États ou les gouvernements en leur prescrivant ce qu'il faut faire et ce qu'il ne faut pas faire. De plus, la pertinence du discours institutionnel et sa crédibilité dépendent de la reconnaissance par les destinataires de la légitimité de leurs locuteurs.

Les discours institutionnels se caractérisent par une circularité discursive et apparaissent comme des espaces privilégiés et symboliques où les structures et les processus sociaux sont élaborés et défendus.

Cela peut se faire en interrogeant, comme nous l'avons fait ici, cette manière particulière de rendre compte du réel. Nous avons montré que le discours institutionnel sur la mondialisation est construit sur la base d'une orthodoxie qui affirme une dominance. Il faut donc différencier ce qui relève de l'ordre de discours

Chapitre 3 : Les conditions de possibilité et d'efficacité du discours institutionnel sur la mondialisation des institutions internationales par la formulation d'un discours dominant et ce qui relève d'une stratégie discursive qui tente d'occulter le vrai visage de la mondialisation qui est réellement néolibéral. Nous nous sommes donc intéressé exactement aux processus de coercition discursive qui participent à la distinction, dans l'espace public mondial, entre le légitime et l'illégitime, l'intégration et l'exclusion, le dicible et l'indicible, le permis et l'interdit, le dit et la manière de dire la mondialisation.

Le but des processus de coercition discursive ou encore le rôle des procédés discursifs que nous avons décrits est cet effet de rendre les choses naturelles. L'effet de naturalisation a pour but d'agir sur l'autre, de le convaincre afin qu'il adhère à un consensus déjà établi : persuader, marginaliser ou dissuader les adversaires, neutraliser un discours adverse, imposer son propre référent social, ritualiser, consentir, accepter, convaincre, etc.

Bref, agir sur l'autre avec l'intention de lui faire accepter sa politique ou son projet, dans le but de légitimer une action en usant d'un pouvoir institutionnel. C'est ce but précisément qui nous intéresse ici surtout la visée argumentative et discursive recherchée par le discours institutionnel sur la mondialisation.

Les processus de dominance et d'efficacité des discours institutionnels résident dans leur très forte légitimité comme créateurs d'idées nouvelles. Les organisations internationales sont la principale voie par laquelle une pensée devient légitime dans le cadre institutionnel. Nous avons mentionné le rôle joué par les experts qui ont alimenté l'espace public par la circulation d'expressions toutes faites. Cela explique que la place des phrases dans l'ensemble du RMDH/1999, leurs tournures, les choix des mots engendrent régulièrement d'âpres controverses.

Chaque phrase, chaque mot a son sens, sa signification, et peut être minutieusement placé. Mais ce qui est vrai cependant, c'est le caractère de plus en plus stéréotypé des analyses et de la réflexion qui émanent du PNUD. Ainsi, nous avons trouvé dans le RMDH/1999 une terminologie cohérente, qui définit une interprétation consensuelle de la réalité, et qui a pour fonction d'occulter les problèmes et de rendre acceptables, justement à cause de la légitimité dont ils jouissent, des expressions ou des processus qui sembleraient contestables.

**TROISIÈME PARTIE**

**ÉMERGENCE ET CIRCULATION DU  
DISCOURS ALTERMUNDIALISTE**

## CHAPITRE 4

### LE MÉTARÉCIT DU DISCOURS ALTERMONDIALISTE

«Communiquer, dialoguer, c'est –pour utiliser un terme devenu presque obsolète– dissenter, c'est-à-dire présenter un point de vue, plaider pour sa conception des choses, réfuter ce qui pourrait ébranler sa position, nuancer son jugement en corrigeant sa thèse en fonction des objections que l'on découvre en partie justifiée.» (Nysenholc et Gergely 2000 : 7)

Surfant entre les énoncés du discours altermondialiste et de sa mise en discours, les différents textes recensés du corpus 2 (CADTM) constatent un fait, exhortent et mobilisent en endossant l'habit d'une organisation altermondialiste. Le discours de lutte contre la mondialisation appartient à ce que l'on appelle les métarécits et il en utilise les formes linguistiques et la formulation/reformulation du discours institutionnel sur la mondialisation. La spécificité discursive relève d'un processus que nous nommerons «discours réflexif»<sup>1</sup>.

L'intention, en posant cette notion, est de dresser les principales caractéristiques des textes étudiés afin d'observer les fonctionnements discursifs qui les constituent.

Il s'agit de déterminer les mécanismes discursifs qui sous-tendent dans ce contre-discours la construction d'un système narratif de valeurs altermondialistes. Pour cela, nous essaierons de mettre en évidence les stratégies sémantico-discursives mises en œuvre dans l'argumentation et de faire émerger l'axiologisation du discours altermondialiste par l'étude de la modalisation. Nous pensons que l'analyse que nous mènerons ici renseignera sur le degré d'implication des locuteurs dans ce contre-discours, sur l'interaction avec la construction ou non d'un destinataire et sur l'inscription de la subjectivation ou de l'objectivation dans la description des objets discursifs.

---

<sup>1</sup> Le discours réflexif est un ensemble de propos que les leaders ou les simples militants tiennent sur eux-mêmes, sur leurs actions, leurs thèses, leurs réussites, leurs échecs et une analyse du mouvement par ses protagonistes. De même, il convient de se pencher sur l'analyse apportée par les protagonistes sur leurs propres actions pour enfin voir comment les leaders cherchent à mobiliser en utilisant des stratégies discursives spécifiques.



Pour réussir cette étude, il est nécessaire tout d'abord de rappeler la notion de persuasion pour ensuite explorer la piste d'un métarécit altermondialiste, c'est-à-dire un récit sur soi-même, ce qui permettra de révéler la tension de l'argumentation régnant entre la valeur sémantique des mots revalorisés et la persuasion qu'en fait le discours altermondialiste. Dire d'un discours qu'il est persuasif, c'est signifier qu'il emploie des formes linguistiques relevant de la modalisation et qu'il représente un ensemble de principes conforme à un répertoire d'actions admis dans le groupe social dans lequel il est produit.

La persuasion relève donc de la pratique discursive des altermondialistes. Elle se manifeste soit par la production d'un contre-discours, soit par des mobilisations citoyennes qui adoptent, plus ou moins, la valeur persuasive à la fois dans la forme linguistique du discours altermondialiste et dans sa portée. Un discours persuasif comme l'indique son nom, c'est persuader ses pairs de la justesse des actions menées dans une société donnée en mobilisant les citoyens afin de faire aboutir leur demande de changement. Il renvoie, pour ces raisons, à la notion de conviction qui formalise la conformité à un modèle et à un repère d'actions basées sur des valeurs communes. Ces dernières sont des critères auxquels se réfère tout type de jugement ou d'activité.

Concernant le discours altermondialiste de CADTM, son positionnement est à établir en fonction du discours institutionnel sur la mondialisation. En construisant une autre représentation de la mondialisation, les altermondialistes justifient une démarche double qui relève à la fois de la communication et de l'exhortation. La résistance et la contestation du concept de la mondialisation entrent en scène comme formes de lutte formalisées et en conformité avec les objectifs du discours altermondialiste.

L'objectif de cette partie est de rappeler les définitions et les spécificités linguistiques que l'on peut attribuer à la persuasion et au discours altermondialiste à partir de l'analyse des textes du corpus 2. Pour ce faire, nous étudierons la valeur déontique et les contextes d'actualisation qui seront à rapprocher de l'omniprésence des substantifs et de l'usage particulier des pronoms personnels, des temps et des modes verbaux.

## 1. L'emploi de verbes modaux et déontiques

De nombreuses études de linguistique, dont certaines réalisées sur le langage d'une façon générale (C. Kerbrat Orecchioni, 1980) confirment que la valeur énonciative du langage se cristallise essentiellement sur le syntagme verbal employé et tout particulièrement sur sa modalisation. La valeur déontique et les formes verbales, en effet, représentent l'énonciation du langage. Il est donc utile de caractériser les textes du corpus 2 étudiés par cet aspect avant de le prolonger par les autres formes linguistiques qui, elles aussi, concourent à la construction énonciative du langage : les syntagmes nominaux.

### 1.1. Les pronoms personnels

Ce qui a attiré notre attention dans le corpus 2 c'est que l'emploi des pronoms personnels est fréquent (« nous » inclusif : 159 occurrences ; « on » indéfini : 155 occurrences). Ces données sont recueillies à l'aide du logiciel Tropes qui donne les différents contextes des concordances demandées. L'étude des pronoms personnels permet d'approcher la question de l'intersubjectivité et de voir si, dans un discours qui se veut persuasif, sont présentes des marques de destinataire.

L'emploi du pronom personnel constitue une représentation spécifique de l'échange intersubjectif. Les textes du corpus 2 traitent de l'altermondialisation. C'est un genre particulier de discours, appartenant aux textes persuasifs, puisqu'il est fédérateur et représente une image d'un destinataire général, c'est-à-dire tout citoyen du monde. Cette construction de l'interlocuteur s'élabore à différents niveaux. Le destinataire est nommé directement et de manière distanciée (citoyen mondial) ou bien il est remplacé par le pronom personnel « nous » qui renvoie à des présentations différentes en utilisant la polysémie du référent.

D'une façon générale, le pronom « nous » fait référence à un panel de locuteurs possibles qui peuvent être classés sur une échelle de valeurs allant du plus objectivant au plus subjectivant à l'instar des valeurs et des formes modales. Ce pronom peut se référer à un locuteur concret et général qui endosse la marque de l'avis collectif.

Concernant le pronom «nous», É. Benveniste explique que ce pronom est souvent considéré comme le pluriel de «je», mais en fait, il s'agit plutôt de personnes amplifiées. L'opposition s'établit surtout entre personne stricte et personne amplifiée. «Nous», c'est moi avec toi ou moi avec lui et «il n'y a pas réellement multiplication des *Je* mais extension, illimitation.» (Benveniste 1966 : 243).

Dans le corpus 2, plusieurs emplois de ce pronom sont utilisés :

«Nous devons être capables de faire régulièrement la démonstration du caractère massif de nos initiatives.» (Texte 1, Corpus 2)

«Nous devons nous appuyer beaucoup plus sur le travail et les réseaux militants.» (Texte 5, Corpus 2)

«Nous devons rester totalement ouverts à toutes ces initiatives en marche.» (Texte 5, Corpus 2)  
«Face à cette réalité, il s'agit que nous, les participants au cinquième Forum social mondial, nous réfléchissions sur les moyens.» (Texte 7, Corpus 2)

«À nous tous de construire cette revendication, ce à quoi nous œuvrons lors de nos manifestations.» (Texte 9, Corpus 2)

«Nous rentrons dans une crise profonde et longue.» (Texte 11, Corpus 2)

«Nous défendons des propositions qui doivent d'abord appuyer la prise de conscience la plus large.» (Texte 15, Corpus 2)

«Nous nous battons aujourd'hui pour lutter contre la mondialisation néolibérale.» (Texte 15, Corpus 2)

«Nous sommes engagés dans toutes les luttes de résistance.» (Texte 15, Corpus 2)

«Nous sommes aujourd'hui dans une situation paradoxale.» (Texte 20, Corpus 2)

Les acceptions du pronom «nous» relèvent essentiellement de deux sens : le premier réfère à une valeur générale («À nous tous de construire cette revendication, ce à quoi nous œuvrons lors de nos manifestations.») et réfère à tous les citoyens du monde (l'ensemble de l'humanité) y compris les rédacteurs et les signataires des déclarations lors des forums sociaux mondiaux.

Le deuxième réfère à un groupe spécifique et il a alors une valeur restreinte, plus particulièrement les militants altermondialistes («Nous devons nous appuyer beaucoup plus sur le travail et les réseaux militants.» ; «Nous sommes engagés dans toutes les luttes de résistance.» ; «Nous devons être capables de faire régulièrement la démonstration du caractère massif de nos initiatives.») qui montrent leur implication dans le procès, et généraliser leurs propos à un groupe dont ils font partie, afin de créer une communion entre ses militants et les impliquer dans le but de favoriser leur adhésion à leur argumentation. Cet emploi permet à un locuteur de se construire une identité altermondialiste, symbole d'une appartenance à une communauté de

valeurs, afin de créer une adhésion des autres à ces valeurs, pour être reconnu et accepté en tant que membre de cette communauté.

Ces deux traitements du pronom relevés dans le corpus 2 montrent déjà qu'à l'intérieur d'un procédé linguistique constituant le discours altermondialiste sont présentes les marques de l'intersubjectivité. Ainsi, les altermondialistes utilisent le pronom «nous» soit pour identifier un groupe particulier auquel ils appartiennent et ainsi généraliser leurs propos à celui-ci, soit pour référer à l'ensemble de la population mondiale, afin de montrer leur implication dans le procès d'énonciation, mais également pour inclure les citoyens du monde et donc les impliquer. Par l'emploi du pronom «nous» les locuteurs construisent et expriment leur identité altermondialiste dans le but de rassembler les citoyens derrière eux. On peut ainsi supposer que l'argumentation est tournée principalement vers l'humanité : les citoyens du monde.

Le deuxième pronom impersonnel relevé dans le corpus est «on». Il est employé presque fréquemment par rapport à «nous» et son usage en diffère aussi. Contrairement au pronom «nous», son référent ne revêt pas des valeurs différentes mais renvoie à un nombre indéterminé d'individus. Ce pronom peut désigner un locuteur abstrait et général qui endosse la marque de l'opinion générale comme c'est le cas dans les énoncés : 5, 8, 10, 12. Il peut également renvoyer à un groupe restreint d'experts travaillant pour le compte du mouvement altermondialiste : énoncés 2, 3, 6, 7, 9. Il peut renvoyer à un groupe de locuteurs, prenant la valeur d'un «nous» collectif en retrait : énoncé 4. Ou bien encore à un groupe de locuteurs incluant à la valeur du «nous» collectif celle du «vous» : énoncés 1 et 11. Dans le corpus 2, plusieurs emplois de ce pronom sont utilisés :

(1) «Cet effacement du rôle de l'ONU, quoi que l'on puisse penser de cette institution, cette mise à l'écart du droit international au profit de la seule volonté politique américaine constitue un revers politique pour tous les mouvements démocratiques.» (Texte 1, Corpus 2)

(2) «[...] montrer que l'on a pris conscience de la situation et que l'on agit en conséquence.» (Texte 1, Corpus 2)

(3) «Aujourd'hui, on aurait tort de croire que le projet néolibéral ait été abandonné, même s'il perd de sa crédibilité et s'il s'affaiblit à cause de ses vues à court terme.» (Texte 2, Corpus 2)

(4) «Depuis la bataille de Seattle (États-Unis) en novembre 1999, on s'accorde généralement à souligner une internationalisation du mouvement de résistance à la mondialisation.» (Texte 4, Corpus 2)

- (5) «On vise à ce que les espaces de débat s'articulent aux processus de lutte avec l'objectif de donner une meilleure visibilité aux résistances en cours contre la mondialisation néolibérale, résistances dont les mouvements et organisations sociales qui participent au FSM sont protagonistes.» (Texte 7, Corpus 2)
- (6) «Lorsqu'on s'intéresse aux tenants et aboutissants de ces crises, on remarque très vite qu'elles ne sont pas le résultat d'une «mauvaise gestion» ou d'absence de règles.» (Texte 11, Corpus 2)
- (7) «On ne peut pas donner un visage humain au capitalisme.» (Texte 11, Corpus 2)
- (8) «Mais on doit surtout dire que le capitalisme est inhumain dans le sens où il nourrit tout ce qu'il y a de plus mauvais dans l'homme : compétition, égoïsme, individualisme, etc.» (Texte 11, Corpus 2)
- (9) «On ne trouve plus de définitions du développement économique, mais seulement du développement humain ou de la pauvreté.» (Texte 13, Corpus 2)
- (10) «Et on ne peut pas être citoyen sans être créateur. Chacun doit définir son engagement en fonction de sa situation en essayant de la dépasser.» (Texte 15, Corpus 2)
- (11) «On attend spécifiquement de ces institutions, d'une part, la stabilité du système monétaire et la prévention des crises financières et, d'autre part, un système financier qui favorise un développement respectueux des droits humains.» (Texte 16, Corpus 2)
- (12) «On ne peut pas apprécier et comprendre un projet en dehors de ses soubassements sociaux et de ses conséquences sociales.» (Texte 17, Corpus 2)
- (13) «On constate ainsi un élargissement de l'espace de la solidarité internationale axé sur la transformation sociale et la construction des alternatives et non plus seulement axé sur une solidarité Nord-Sud.» (Texte 18, Corpus 2)
- (14) «On le voit, le mouvement altermondialiste fait donc de la politique mais sur un terrain différent de celui des partis politiques.» (Texte 20, Corpus 2)

Les différentes acceptions du pronom «on» relèvent essentiellement de trois sens : le premier concerne une valeur amplifiée et renvoie à tous les citoyens du monde y compris les rédacteurs et les signataires des institutions internationales mais aussi à l'individu en tant que tel. Le deuxième renvoie aux experts, plus particulièrement ceux qui travaillent pour le compte du mouvement altermondialiste qui posent les principes de l'altermondialisation et qui se chargent de la contre-expertise. Cet emploi endosse un rôle explicatif et légitimateur des contre-discours. Le dernier semble relever de la polyphonie («on aurait tort de croire») en dissociant ou en éloignant les responsables des institutions des citoyens eux-mêmes. Son emploi, inséré dans l'énoncé comme aparté, laisse interpréter une volonté de désaccord de la part des altermondialistes pour montrer que les intérêts des citoyens sont différents de ceux des institutions internationales.

Ces différents emplois du pronom «on» servent à convaincre le destinataire du bien-fondé du discours altermondialiste à propos des effets néfastes de la mondialisation tout en respectant le discours de l'autre (institutionnel).

L'étude des pronoms personnels permet d'apporter une première conclusion sur le fonctionnement du discours altermondialiste de CADTM. Elle se résume dans le fait que ce discours dispose d'une large palette de formulations qui l'autorise à contredire les orientations argumentatives du discours institutionnel sur la mondialisation et il se décline sur les modes de la contre-argumentation et de l'exhortation. Le discours altermondialiste peut être aussi placé sur une échelle de valeurs permettant d'évaluer la portée de chacun de ses énoncés et ainsi d'enrichir les contre arguments selon les besoins du contexte. Enfin, une remarque s'impose : l'analyse a permis de confirmer le fait que les éléments constitutifs du discours altermondialiste interagissent et qu'il n'est pas rare de voir une richesse de combinaisons variées entre le pronom et ses référents.

## 1.2 Les temps et les modes

Le corpus 2 est formé de nombreux énoncés contenant des verbes modaux. Les plus fréquents sont ceux à valeur déontique : «pouvoir» (220 occurrences), «devoir» (132 occurrences), «faire» (109 occurrences), «permettre» (99 occurrences), «mettre» (83 occurrences), «agir» (72 occurrences). Ces verbes concourent à l'action du discours altermondialiste. Ces résultats sont obtenus grâce au logiciel Tropes. À l'instar des pronoms personnels analysés, ci-dessus, le temps et le mode de ces verbes introduisent une unification dans la valeur de mobilisation des énoncés permettant ainsi d'orienter le discours altermondialiste et sa mise en discours. Ces variations sur les temps et les modes agissent directement sur l'intentionnalité du discours altermondialiste et de sa réception. Nous avons recensé dans ce corpus 2 les modes de l'indicatif, du subjonctif, du conditionnel et de l'infinitif ainsi que les temps du présent, du futur simple et de l'imparfait.

Les énoncés suivant donnent un aperçu des acceptions relevées dans ce discours :

«Il faut l'accepter, l'humanité doit trouver les moyens d'avancer concrètement dans une autre voie que le capitalisme.» (Texte 11, Corpus 2)

«Nous défendons des propositions qui doivent d'abord appuyer la prise de conscience la plus large. (Texte 15, Corpus 2)

«Le système international devait être modifié pour permettre et faciliter ce projet [indépendance nationale]». (Texte 17, Corpus 2)

«Cette absence d'alternative globale ne doit pas être dramatisée car le mouvement est par contre uni sur les lignes de force, les principes suivant lesquels le monde devra fonctionner.» (Texte 1, Corpus 2)

«L'enracinement dans les combats nationaux est d'une importance cruciale pour ancrer le refus de la mondialisation libérale dans le quotidien des peuples. De ce point de vue, l'organisation de forums sociaux continentaux devrait marquer une étape importante dans cette voie.» (Texte 1, Corpus 2)

«Toutes les institutions internationales devront se soumettre au respect de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, des accords et pactes internationaux.» (Texte 16, Corpus 2)

Le verbe modal «devoir» symbolise la valeur projective et représente les règles sociales. Son emploi dans le corpus 2 retrace les degrés de l'exhortation et de la nécessité du changement. Le présent à valeur générale de l'indicatif traduit l'obligation («il faut l'accepter» pourrait être considéré comme un équivalent). Le présent du conditionnel s'oriente davantage sur la valeur d'exhortation appuyée. Le futur simple de l'indicatif ajoute une dimension de vœu à remplir ou encore une obligation à tenir.

«La réunion du G8 à Gênes, en 2001, voit s'imposer les nouvelles caractéristiques du mouvement de contestation : une capacité de contre-expertise qui permet de remettre en cause l'évidence du credo néolibéral.» (Corpus 2, texte 12)

«Le problème est celui de la stratégie du mouvement ou plutôt de sa capacité en s'en doter, c'est-à-dire d'être capable de focaliser son action sur des cibles qui permettent les mobilisations les plus larges.» (Corpus 2, texte 18)

«C'est l'engagement des mouvements sociaux et citoyens qui permettra de construire de nouvelles réponses politiques.» (Corpus 2, texte 13)

«Peut-on en faire un instrument au service des citoyens. L'ambiguïté de la relation entre globalisation économique et universalisme des droits de l'homme reste ambiguë, le « droit de la mondialisation » à vocation économique est beaucoup plus rapide et plus efficace que la «mondialisation du droit» qui permettrait le rapprochement des droits nationaux sous l'influence des droits de l'homme.» (Corpus 2, texte 14)

«Si l'on souhaite permettre à l'humanité de poursuivre son aventure dans un monde vivable et durable, il est indispensable de replacer l'humain au cœur de la mondialisation, et donc d'imposer des limites à la loi du marché qui s'impose aujourd'hui avant toute autre chose.» (Corpus 2, texte 8)

«Dès lors qu'une violation des droits est établie, il faut pouvoir interpellier ceux qui par leurs actions ou leurs politiques en sont responsables.» (Corpus 2, texte 14)

« Il n'y a ni fatalité économique ni situation politique qui ne puisse se modifier sous l'action des forces sociales.» (Corpus 2, texte 4)

« La légitimité de la mobilisation internationale peut s'appuyer sur des orientations qui concrétisent les principes d'une alternative et peuvent donner leur cohérence aux propositions.» (Corpus 2, texte 3)

Les verbes «permettre» et «pouvoir» peuvent être rapprochés car ils expriment la possibilité et la condition de réaliser dans un acte linguistique plus général (signifiant

la nécessité et l'obligation). Les modes et les temps permettent aussi de nuancer un possible changement du monde et d'en évaluer l'hypothèse. L'infinitif exprime la réalisation future d'une action. Pour le verbe «pouvoir», la construction de l'énoncé repose sur l'impératif du syntagme verbal («il faut pouvoir interpeller») qui modifie la notion de possibilité en la renforçant. La possibilité doit se réaliser. Le conditionnel introduit en plus de la notion de possibilité celle de l'hypothèse. Le subjonctif présent exprime la condition de la réalisation du projet altermondialiste.

L'analyse sur les verbes modaux permet d'observer ces éléments interprétatifs qui confirment l'idée que la modalisation détermine les orientations argumentatives. Les verbes modaux se déclinant par le temps et le mode introduisent des nuances dans la formulation de l'énoncé qui renforcent le sens du discours altermondialiste. Ces variations dans les formes modales influencent directement la portée des mobilisations citoyennes puisque les visées sont plurielles. L'action du discours altermondialiste semble basculer dans la déclaration de recommandations et de positions politiques. La forme du message en détermine fortement la réception et c'est pour cette raison, que l'étude des valeurs modales et du contexte d'actualisation peuvent apporter d'autres éléments à cette spécificité du discours altermondialiste.

### 1.3 Valeurs et formes modales

Pour déterminer les valeurs et les formes modales qui composent les textes du corpus 2, des changements de valeur de certains verbes sont apparus. Les différents résultats obtenus ont conduit à vérifier les variations concernant deux verbes modaux «devoir» et «pouvoir». L'hypothèse privilégiée à ce changement serait que le contexte déterminerait la signification du mot et en ferait modifier certaines de ses valeurs modales. Les changements de valeur ont été décelés dans les contextes suivants concernent le verbe «devoir» :

(1) «Le fonctionnement et l'accès aux services de base devraient être les fondements des politiques locales.» (Corpus 2, texte 14)

(2) «Ceux qui estiment que la mondialisation est incontournable devraient réaliser qu'ils peuvent être contournés ou renversés. La pensée néolibérale développe la notion d'inéluctabilité : le système qui est, doit être parce qu'il est ; la mondialisation/globalisation telle qu'elle se déroule est incontournable, tous et toutes doivent s'y plier.» (Corpus 2, texte 4)



(3) «Cette absence d'alternative globale ne doit pas être dramatisée car le mouvement est par contre uni sur les lignes de force, les principes suivant lesquels le monde devrait fonctionner. Ils découlent de ce qui est à la racine du mouvement actuel, le refus de la marchandisation du monde et l'aspiration à une démocratie réelle [...] ce qui implique la lutte pour le développement des services publics ; exigence d'un développement soutenable pour les générations futures ; participation effective, à tous les niveaux, des citoyens aux décisions qui les concernent.» (Corpus 2, texte 1)

Le verbe «devoir» a deux valeurs modales servant de base : l'aléthique /nécessaire/et la déontique /obligatoire/. L'énoncé 3 traduit une recommandation. Le verbe modal marque l'implication de l'énonciateur en communiquant la valeur modale de la nécessité. L'obligation se double de l'expression de la volonté.

Dans l'énoncé 2, la proximité du verbe «réaliser» détermine le sens du verbe «devoir» et augmente davantage la subjectivité par rapport à l'énoncé précédent en introduisant la valeur du désir. La formulation de l'énoncé relève davantage du souhait. Quant à l'énoncé 3, la valeur aléthique/possible/est justifiée par l'expression de l'hypothèse et de la condition. Le contexte projette l'énoncé dans un futur à venir.

Dans la formulation de la condition s'ajoute l'emploi du verbe modal «pouvoir» qui est aussi sujet à des variations dans l'attribution des valeurs :

(1) «Dans cette situation les Nations Unies ont démontré leur intérêt. Elles n'ont pas été la chambre d'enregistrement que certains souhaitaient et que d'autres craignaient. Les Nations Unies sont à la croisée des chemins. Sans réforme radicale, il leur sera très difficile de résister à l'hégémonie et d'esquisser la démocratie mondiale qui pourrait donner un nouveau sens à la mondialisation.» (Corpus 2, texte 12)

(2) «Nous voudrions suggérer ici que le combat prioritaire à mener aujourd'hui, celui qui pourrait rallier l'essentiel des suffrages de tous ceux qui se préoccupent du bien commun de l'humanité, passe par le couplage de la lutte contre la logique de la démesure - les puissances de l'illimitation libérées par l'explosion du capitalisme spéculatif - avec la lutte contre l'explosion des inégalités.» (Corpus 2, texte 20)

Les contextes déterminant le verbe «pouvoir» révèlent une polysémie du terme sur les valeurs modales. Il peut, en effet, représenter un caractère d'hypothèse et de possibilité (énoncé 2) ou bien exprimer la nécessité et l'obligation dont la formulation serait atténuée (énoncé 1). Ce dernier, révèle une expression alternative car elle communique la notion de respect des conditions et des règles qui permettent la réalisation d'une mondialisation autre. L'observation de la variation des valeurs permet d'étudier l'impact que peut avoir la sémantique sur les entités linguistiques et

leurs valeurs modales. Elle peut être un des éléments constituant le phénomène de polysémie sémantique :

«où l'existence de sens intermédiaires, ressentis non comme de l'ambiguïté mais plutôt comme de l'indétermination [...] empêchent la partition de l'espace sémantique en deux sous-parties » (Victorri et Fuchs 1996 : 85)

Cette variation des valeurs laisse penser que «l'espace sémantique» du discours altermondialiste contribue largement au processus de compétence argumentative qui joue un rôle déterminant dans l'intersubjectivité de ce discours. Pourtant, certains disent que les traits référentiels «sont avant tout des traits subjectifs, dépendants de l'observateur et non des traits que posséderait l'entité elle-même.» (Kleiber 1999 : 39)

Nous précisons ici que même si ces traits sont le fait de la perception que nous en avons, des facteurs tels que la cognition, l'histoire, la culture, ils nous permettent tout de même de conclure à une perception partagée, donc à une intersubjectivité qui rend les propriétés d'une entité sémantiquement stables et son sens référentiel peut en rendre compte de ses traits intrinsèques.

Ces faits linguistiques confirment que les modalités énonciatives du discours altermondialiste adoptent un positionnement particulier pour représenter l'implication et l'intention de l'énonciateur mais aussi la construction du destinataire. Ainsi, la modalisation verbale concrétise un certain nombre de caractéristiques de l'acte d'énonciation :

«La modalisation se compose d'un certain nombre d'actes énonciatifs de base qui correspondent à une position particulière – et donc à un comportement particulier – du locuteur dans son acte de locution. Ces actes de base seront appelés : Actes locutifs, et les spécifications de ces actes (sous-catégories) : Modalités énonciatives.» (Charaudeau 1992 : 574)

La valeur contenue dans l'acte énonciatif agit directement sur l'énoncé et sur la réception qui en est faite. Elle constitue pour cela une composante énonciative du discours altermondialiste et le sens des mots utilisés s'appuie sur les valeurs qui en fondent la signification.

## 2. Usage des verbes

Les verbes peuvent recouvrir différentes formes linguistiques. Ils peuvent se réaliser dans un syntagme verbal, avec un adverbe ou en autonomie. Les exemples présentés dans cette partie sont des verbes qui modalisent l'action énoncée dans les phrases. L'accent est mis sur les marques linguistiques car elles sont nombreuses dans le discours altermondialiste de CADTM.

Moins visibles et pourtant très efficaces, les verbes permettent d'orienter également l'argumentation des énoncés altermondialistes. Ils mettent en évidence le caractère altermondialiste des discours produits dans lesquels ils sont employés. Ces emplois sont assez particuliers et seront étudiés à travers leur spécificité, leur fréquence et à travers l'enjeu discursif qui en dépend.

### 2.1 Fréquence et spécificité

La fréquence des verbes représente, dans l'ensemble des 20 textes sélectionnés, 51,9% (verbes factifs), 28,9% (verbes statifs) et 19,2% (verbes déclaratifs). Les verbes factifs sont deux fois plus nombreux que les verbes statifs. L'étude des fréquences atteste bien de l'appartenance du discours altermondialiste aux textes qui expriment l'action et l'analyse de leur spécificité permet d'accéder à la particularité du discours altermondialiste. Le premier élément à noter concerne l'utilisation parcimonieuse de la catégorie factive des verbes. Elle correspond à l'emploi de la modalité énonciative où le sujet du verbe modal et le sujet énonciateur coïncident. Selon Sales-Wuillemin, «les verbes factifs (comme savoir, regretter, se douter, être content...) [...] ont pour caractéristique principale de poser une croyance à l'égard d'un événement, et de présupposer la vérité/réalité de cet événement.» (Sales-Wuillemin 1991 : 560).

Cette présence voyante de la forme factive des verbes contient une orientation argumentative importante pour la compréhension de la stratégie discursive du discours altermondialiste. L'emploi de deux verbes à la première personne du pluriel «nous remettons» et «nous sommes engagés», introduit, en effet, la notion d'identification des organisations altermondialistes aux citoyens. L'argumentation se focalise autour de l'idée que tous partagent le même espace altermondialiste et le

même avenir. Elle renvoie également à la devise altermondialiste «Un autre monde est possible» pour lequel les altermondialistes sont engagés.

Les énoncés suivants montrent les principaux verbes factifs utilisés dans le discours altermondialiste :

«Nous remettons en cause la légitimité du G8 en tant qu'institution. Et leurs prétentions à décréter des politiques imposées au monde. Certes, ce sont des dirigeants élus démocratiquement, pour l'essentiel, ils sont donc légitimes pour gouverner leur pays, mais personne ne les a mandatés pour gouverner le monde. De plus, le G8, en tant qu'institution, a affaibli considérablement les institutions légitimes des Nations unies.» (Corpus 2 : texte 15)

«Mais nous ne sommes pas des observateurs éclairés, nous sommes engagés dans toutes les luttes de résistance, et dans des pratiques nouvelles. Nous participons donc à la vie politique. Nous tirons nos connaissances de ces résistances, de ces pratiques et des débats que nous construisons à partir d'elles. Et nous ne réduisons pas le politique à la participation au pouvoir d'État.» (Corpus 2 : texte 15)

«Nous devons être capables de faire régulièrement la démonstration du caractère massif de nos initiatives.» (Corpus 2 : texte 1)

«Il faut pouvoir interpellier ceux qui par leurs actions ou leurs politiques en sont responsables.» (Corpus 2 : texte 16)

«Il s'agit donc ici d'identifier quelques unes des questions qu'il est nécessaire d'aborder pour réfléchir sur les perspectives du mouvement altermondialiste.» (Corpus 2 : texte 17)

«Si nous voulons lutter du mieux que nous pouvons contre l'injustice sociale, il est donc nécessaire de déconstruire, combattre et dépasser ces affirmations, qui ne sont rien d'autre que des contrevérités et des idées préconçues.» (Corpus 2 : texte 11)

«Nous pouvons et nous devons commencer dès maintenant à revendiquer et à construire un autre monde possible.» (Corpus 2 : texte 19)

«Rappelons-le, le bilan du capitalisme parle de lui-même : plus de pauvreté, plus d'inégalités et une planète qui n'en peut plus.» (Corpus 2 : texte 11)

«Nous souhaitons donc un changement réel de la manière de concevoir le développement.» (Corpus 2 : texte 9)

Les contextes informent sur la valeur conférée à ces verbes. Ils forment parfois avec l'adverbe (affirmation, intensité, etc.) le syntagme verbal qui oriente l'énoncé et lui attribue sa valeur active :

«En effet, la grande victoire du capitalisme est d'avoir réussi à mettre dans la majorité des têtes l'idée selon laquelle un autre modèle est non seulement impossible mais aussi et surtout très dangereux.» (Corpus 2 : texte 11)

«Nous vivons aussi dans un monde qui connaît une crise globale, planétaire, sans précédent dans l'histoire de l'humanité.» (Corpus 2 : texte 11)

«Nous devons nous appuyer beaucoup plus sur le travail et les réseaux militants. Et les participants ne trouveront sans doute pas le même confort que jusqu'à présent.» (Corpus 2 : texte 5)

«Nous devons rester totalement ouverts à toutes ces initiatives en marche.» (Corpus 2 : texte 5)

«A nous tous de construire cette revendication.» (Corpus 2 : texte 9)

«On doit surtout dire que le capitalisme est inhumain dans le sens où il nourrit tout ce qu'il y a de plus mauvais dans l'homme.» (Corpus 2 : texte 11)

«Un autre modèle est possible et nous devons réfléchir collectivement à la façon de le mettre en place.» (Corpus 2 : texte 11)

La construction du syntagme verbal se réalise différemment avec les verbes «réussir», «vivre», «appuyer», «rester», «devoir», «réfléchir». Les énoncés permettent de dégager des caractéristiques du style du discours altermondialiste avec ces verbes. Tout d'abord, les adverbes et les prépositions associés ne sont pas les mêmes. Le verbe «devoir» est accompagné d'adverbes d'inclusion comme «totalement», «collectivement», alors que «réussir» est suivi de prépositions ou d'adverbes d'intensité exprimant l'amélioration, «beaucoup plus», «plus». Ces usages sont représentatifs du discours altermondialiste. Le verbe «devoir» et la locution verbale «être +...» sont essentiellement employés dans les énoncés suivants :

«Cette orientation doit être pérennisée.» (Corpus 2 : texte 1)

«Des débats stratégiques doivent être menés à ce sujet. Il faut à la fois débattre de l'alternative et des moyens d'y arriver. On ne peut pas en faire l'économie.» (Corpus 2 : texte 8)

«Mais on doit surtout dire que le capitalisme est inhumain dans le sens où il nourrit tout ce qu'il y a de plus mauvais dans l'homme.» (Corpus 2 : texte 11)

«Mais nous devons être assez lucides pour analyser et déconstruire le discours des organisations internationales.» (Corpus 2 : texte 13)

«L'organisation de grandes régions géoculturelles devrait être systématiquement encouragée, comme réponses possibles à la mondialisation et en tant qu'espace alternatif de développement.» (Corpus 2 : texte 16)

«Ces propositions esquissent des alternatives qui doivent être avancées dès maintenant.» (Corpus 2 : texte 19)

«Nous pouvons et nous devons commencer dès maintenant à revendiquer et à construire un autre monde possible.» (Corpus 2 : texte 19)

Le verbe «falloir» et la locution verbale «être nécessaire» sont essentiellement employés avec un infinitif double ou avec un adverbe tout court.

«Il faut tout simplement répondre que ce qui est irréaliste, c'est de penser que l'humanité va pouvoir continuer à vivre dans ce modèle [un autre monde].» (Corpus 2 : texte 11)

« De même, il ne faut pas sous-estimer totalement l'autonomie des bureaucraties qui gèrent le FMI, la Banque mondiale et l'OMC.» (Corpus 2 : texte 14)

« Dès lors qu'une violation des droits est établie, il faut pouvoir interpellé ceux qui par leurs actions ou leurs politiques en sont responsables.» (Corpus 2 : texte 16)

« Il s'agit donc ici d'identifier quelques unes des questions qu'il est nécessaire d'aborder pour réfléchir sur les perspectives du mouvement altermondialiste.» (Corpus 2 : texte 17)

« Ce mouvement est hétéroclite et n'a pas d'épicentre. Toutes les composantes de la résistance multiforme ne se reconnaissent pas nécessairement dans le Forum social mondial.» (Corpus 2 : texte 8)

Le constat de cette étude se résume en deux points : les verbes demeurent les plus significatifs dans le discours altermondialiste de CADTM et leurs emplois sont caractéristiques de ce discours puisqu'ils se répètent et sont facilement identifiables. Cette analyse laisse supposer un figement dans le style de rédaction. Selon les verbes utilisés, on retrouve, en effet, les mêmes constructions syntaxiques.

## 2.2 Enjeu discursif

Derrière le choix particulier de certains verbes et de leur construction syntaxique se révèle un enjeu discursif. La première affirmation serait que le contexte de la mondialisation demande une certaine reformulation du discours institutionnel sur la mondialisation afin de le déconstruire et de mettre en lumière le vrai visage de la mondialisation qui n'est pas nécessairement humain. La seconde serait que l'intention des altermondialistes consiste à rendre possible une alternative à la mondialisation et surtout répondre aux attentes des citoyens du monde. Néanmoins, une autre affirmation, plus apparente, mais déterminante, contribue à cet enjeu discursif. Elle concerne la représentation de l'identité altermondialiste et sa capacité à mobiliser les citoyens.

Par le biais du discours, les organisations altermondialistes construisent leur image et légitiment ainsi le bien-fondé de leur action. Il nous semble que cette tendance se saisit particulièrement lorsque des expressions spécifiques sont employées afin d'exprimer des valeurs modales du souhait et de volonté.

Les énoncés, ci-dessous, attestent de cette représentation altermondialiste :

«Pourtant, personne ne doute vraiment qu'un autre monde ne soit souhaitable, tant celui qui existe est menaçant.» (Corpus 2 : texte 22)

«Il serait souhaitable de permettre à l'humanité de poursuivre son aventure dans un monde vivable et durable.» (Corpus 2 : texte 9)

«Il serait souhaitable de replacer l'humain au cœur de la mondialisation, et donc d'imposer des limites à la loi du marché qui s'impose aujourd'hui avant toute autre chose.» (Corpus 2 : texte 9)

«Il sera souhaitable donc qu'un changement réel de la manière de concevoir le développement.» (Corpus 2 : texte 9)

«Mais ce n'est pas une nécessité uniquement pour instaurer une taxe, c'est une nécessité si l'on veut éviter que l'ensemble de l'économie mondiale devienne une économie mafieuse.» (Corpus 2 : texte 15)

«L'échelle nationale garde toute sa pertinence, elle est nécessaire si on veut fonder les politiques publiques sur la durée et l'intérêt général.» (Corpus 2 : texte 16)

De façon générale, nous remarquons dans les énoncés, ci-dessus, l'emploi du conditionnel et du futur. L'intérêt de formuler ainsi les énoncés repose sur l'orientation argumentative qui en découle. L'argumentation, en effet, fonctionne sur des conclusions implicites qui amènent le récepteur à s'impliquer et, de ce fait, renforce le positionnement du discours altermondialiste dans l'espace public mondial car il se présente comme le principal promoteur de l'altermondialisation. Les citoyens doivent donc le suivre dans ses mobilisations citoyennes et adhérer à son projet. En fait, il est difficile de contester ce type de formulations d'autant plus qu'elles sont construites sur l'expression de la volonté et du désir. Par ces constructions syntaxiques, les organisations altermondialistes se brossent un portrait valorisant, d'autant plus qu'elles se créent un adversaire de taille : la mondialisation. Le traitement de l'adverbe «radicalement» contribue également à ces visées argumentatives comme le montrent les énoncés suivants :

«Les discussions actuelles explorent une démarche radicalement alternative, celle de «la prospérité sans la croissance» qui met en discussion le rapport entre croissance, développement et contraintes écologiques.» (Corpus 2 : texte 19)

«Ainsi, la dynamique altermondialiste peut s'identifier à quelque projet émancipateur radicalement et globalement alternatif au capitalisme.» (Corpus 2 : texte 12)

«Une compréhension à produire, à partager et à enrichir, à partir de et en retour sur l'action, avec les acteurs/actrices des mouvements sociaux et secteurs radicalement progressistes de la société civile.» (Corpus 2 : texte 12)

L'adverbe «radicalement» se trouve dans deux contextes différents : le premier dans une «démarche alternative ...» et le second dans un «projet émancipateur ...». Ces deux expressions ne sont pas anodines. Elles synthétisent l'orientation du discours altermondialiste par sa signification : produire de la certitude de ce que l'on fait dont la dynamique, engendre une alternative possible à la mondialisation et un aboutissement vers la prospérité.

L'organisation altermondialiste CADTM, en effet, ne précise rien quant à la nature des résultats qu'elle souhaite. Elle souligne seulement que la concrétisation du projet altermondialiste doit répondre aux attentes escomptées, mais lesquelles ? Avec cet adverbe, l'argumentation se situe dans la certitude, la précision et l'exactitude mais pas dans les raisons et les démarches choisies.

Il nous semble que l'adverbe «radicalement» confère au discours altermondialiste un sens particulier, celui d'être actif et engagé dans l'action. Le discours de CADTM détermine sa position de contre-discours en maillant ses déclarations de mots exprimant la volonté, le souhait et l'efficacité sous une forme modalisée.

Cette étude laisse penser que le discours des organisations altermondialistes déploie, dans le contexte de la mondialisation, une narration singulière des événements qui se construit sous la forme d'un métarécit. Cette notion de métarécit permettrait d'analyser les processus sémantiques qui sous-tendent l'articulation des énoncés altermondialistes sous la forme d'un récit narratif. Le discours altermondialiste dépend également de la réception qui en est faite. La narration des grands événements correspond à l'énonciation des grands principes de la société et à l'engendrement du caractère conflictuel des discours :

«Le discours conflictuel est un contre-discours en ce sens aussi qu'il reprend le discours de l'adversaire à la fois pour le rejeter et pour imposer le sien [...] Le discours adverse est transformé, absorbé, phagocyté par le discours traducteur, mis au service de ce dernier : c'est-à-dire utilisé à des fins diamétralement opposées à celles qui étaient les siennes lorsqu'il a été émis. C'est dans ce sens que l'on peut dire que dans tout discours conflictuel se trouvent nécessairement au moins deux discours, celui de l'auteur du discours et celui de l'adversaire repris dans les termes du premier.»  
(Windisch 2007 : 26)

En ce sens, s'agissant de la construction du discours altermondialiste, la particularité réside dans le fait qu'il y a présence de confrontation au niveau des concepts. C'est une caractéristique importante de la construction de l'altermondialisation : elle représente un avantage essentiel dans la constitution d'un contre-discours qui se crée à la faveur d'une contre-expertise.

### **3. La notion du métarécit : Essai de précision sur le discours altermondialiste**

Pour tenter de rendre compte de la particularité du discours altermondialiste, nous souhaitons proposer une étude basée sur la notion du métarécit. Cette approche s'appuie sur l'analyse du discours qui a été menée à ce niveau là pour proposer un schéma de cette production discursive. L'hypothèse serait qu'un discours de type



réflexif se construit suivant un univers discursif spécifique qui incite à l'action. Cet univers repose sur l'argumentation, notamment sur le sens des mots en discours, sur les articulateurs logiques et sur la modalisation qui se situe à la fois au niveau de l'énoncé et au niveau de l'énonciation. Le métarécit inclut comme composantes essentielles l'intention de l'instance énonciative, la situation contextuelle, la représentation travaillée du monde et la construction identitaire. Le discours altermondialiste nécessite à la fois une volonté d'agir et un effet à produire.

La définition du métarécit permettra, tout d'abord, de poser les critères pour caractériser le discours altermondialiste. Ces présupposés serviront d'éléments pour déterminer ensuite les enjeux discursifs et la destination de ce discours dans le contexte de la mondialisation. Ils permettront également de relever les formes linguistiques et la valeur discursive impliquées dans ce processus discursif et d'évaluer l'influence, plus ou moins grandissante, du discours institutionnel sur la mondialisation.

La notion du métarécit renvoie à la fois à la dimension légitimante du discours et à son invitation à l'action. En énonçant, le discours représente socialement l'instance énonciative, en l'occurrence les organisations altermondialistes, et produit un effet sur l'autre par la construction d'une contre-argumentation qu'il construit. Dans le processus de la narration est mise en œuvre une orientation contre-argumentative qui projette une identité sociale de l'altermondialisation en rendant compte des actions et des décisions mais aussi en les justifiant. Action, héros, but, péril, valeur suprême concourent à ce travail sur l'image du mouvement altermondialiste. Le métarécit détermine aussi une certaine perception de la représentation du monde. Les organisations altermondialistes incarnent les instances énonciatives mais aussi identitaires et mobilisatrices. La réalisation des actes se fait en partie par leur énonciation linguistique.

Le processus narratif des événements altermondialistes est le lieu de légitimation grâce à ces références faites aux valeurs sociales et universelles. Ainsi, le discours altermondialiste se construit à la fois sur une forme linguistique spécifique et sur un fond de croyances et de valeurs déjà attestées dans d'autres discours rapportés.

Mais avant de développer davantage la notion de métarécit, il est nécessaire de faire référence à la définition de ce terme qui est utilisé dans d'autres champs que celui de l'analyse du discours. La notion de métarécit est souvent convoquée dans l'explication de l'action humaine car elle permet de cerner le caractère régulier, répétitif du comportement humain et l'existence d'attentes de comportements généralement satisfaites.

Par exemple, l'altermondialisation est une autre forme de la mondialisation. C'est ce qui semble de plus en plus représenter le discours altermondialiste. Les multiples ralliements vers cette thématique peuvent en effet donner l'image d'une dynamique collective de construction d'un large projet de réorganisation sociale, voire d'un projet mondial à part entière pour l'ensemble de l'humanité.

Revenons maintenant à la définition généralement partagée du métarécit qui révèle un agencement discursif, conforme à une forme ou à une structure. Si on veut télescoper cette notion avec l'analyse du discours, on peut affirmer sans ambages que le métarécit passe par les discours pour permettre d'éclairer les systèmes de pensée, non seulement dans la manière dont ils appréhendent le monde, mais aussi dans la manière dont ils construisent sa prise en charge et tendent alors à orienter des pratiques. C'est par l'intermédiaire du récit altermondialiste, par exemple, que tend à se confronter des visions du monde différentes, sachant que les positions prennent forme dans des contextes dont l'importance n'est pas à négliger.

La notion de métarécit a été développée dans les travaux de J.F. Lyotard (Lyotard, J.F, 1988). Le récit peut servir en quelque sorte à accompagner le changement, ou au moins à le justifier. C'est ce qui semble également se passer avec le discours altermondialiste et qui amène à s'interroger sur la nature de cette mondialisation. Précisément, ce projet collectif semble se construire à partir de l'installation d'un métarécit. J.F. Lyotard avait proposé ce terme en utilisant aussi l'expression «grand récit» et en insistant sur la dimension de légitimation : «Par métarécit ou grand récit, j'entends précisément des narrations à fonction légitimante.» (Lyotard 1988 : 34)

Précisément, ce projet collectif semble se construire à partir de l'installation d'un métarécit.

Les multiples investissements dans la thématique de l'altermondialisation aboutissent en effet à un tissage narratif qui prend une forme englobante, voire totalisante, et qui peut ainsi venir expliquer et ordonner la compréhension et l'expérience du monde tel qu'il évolue. J.F. Lyotard parle aussi du «grand récit», terme utilisé pour légitimer un savoir donné, c'est-à-dire inventer ses propres mythes fondateurs pour justifier son existence et ses choix.

De quoi, d'ailleurs, amener à se demander quelle position un tel métarécit constitué autour de l'altermondialisation prend par rapport à ce qui a pu être présenté comme un discours éminemment influent, celui du discours institutionnel sur la mondialisation, et dans quelle mesure peuvent s'établir des articulations ou des substitutions.

La dynamique dont semble bénéficié le discours altermondialiste s'avère être portée par une médiation sans limites (forums sociaux mondiaux, textes et documents officiels, déclarations, appels, rapports annuels, articles, sites internet, etc.) et de dispositifs communicationnels plus ou moins opérationnels.

Pour les organisations altermondialistes, les frontières entre les discours sont effectivement plus ou moins interreliées entraînant l'énonciateur et le récepteur sur le terrain de la narration pour justifier la construction d'un discours altermondialiste. Les mots mondialisation, antimondialisation et altermondialisation sont d'ailleurs mis à contribution dans les discours altermondialistes qui traduisent une autre perception de la mondialisation et une autre manière d'appréhender les problèmes publics et les alternatives possibles.

La thématique du discours altermondialiste est restée focalisée sur une idée structurante : celle d'une alternative à la mondialisation devenue nécessaire pour orienter les trajectoires socio-économiques de manière non-dommageables pour l'humanité ou les populations. Bien qu'ils soient multiples, d'autres discours nourrissant cette thématique ont ainsi pu donner les bases pour un récit commun et c'est grâce à ce dernier que des «reconfigurations sociodiscursives» ont pu être rendues envisageables.

«Ce récit paraît même installé de telle sorte qu'il devient de plus en plus difficile de ne pas s'y référer à un moment ou à un autre lorsque sont concernées des activités touchant des enjeux collectifs. Des reconfigurations sociodiscursives ont été nécessaires pour cela et les remettre en évidence aide à comprendre comment ce récit peut faire l'objet d'une appropriation collective.» (Rumpala 2010 : 114)

Si une accumulation de discours (institutionnels, professionnels, experts, militants, etc.) a contribué à faire du discours altermondialiste un objectif collectif, son orientation est cependant restée essentiellement réactive. En effet, il ne semble pas seulement guidé par un idéal à atteindre, mais surtout par une fatalité à conjurer. La construction discursive dans laquelle s'enclenche la thématique du discours altermondialiste peut se comprendre comme le prolongement d'une histoire, celle de l'idée du changement :

«Ce type de discours est par la même occasion une manière de laisser entendre que des efforts, si possible collectifs, vont être à faire pour corriger les tendances problématiques de la situation antérieure et pour veiller à ne pas les reproduire.» (Ibid. : 116)

Le métarécit altermondialiste délimite ainsi un espace discursif qui soutient un projet commun. Autrement dit, le discours altermondialiste problématise un sujet et crée aussi un cadre de référence qui paraît acceptable dans ses principes les plus généraux, et il incite ou contraint les individus à réagir, ou tout au moins à intégrer cette nouvelle dimension pour se maintenir et obtenir le consensus des usagers.

De fait, les enjeux associés à l'altermondialisation sont couramment positionnés de telle manière que tout acteur, individuel ou collectif, est censé être concerné. Dans son noyau, la problématique du discours altermondialiste véhicule une autre représentation de la mondialisation, qui va être reprise aussi fréquemment dans l'espace public mondial, dans laquelle l'ensemble des individus, organisations, groupes sociaux, sont jugés capables de se mobiliser autour d'un projet commun, étant bien sûr entendu qu'ils le fassent concrètement.

«Un des aspects remarquables de la thématique du [discours altermondialiste] est la production discursive qu'elle a suscitée, et ce en quantité croissante, dans une dynamique qui paraît avoir progressé en s'auto entretenant. Au fur et à mesure que les échanges discursifs ont avancé, ils ont pu aussi établir un vocabulaire commun, lequel a pu en retour également contribuer à structurer les discussions.» (Ibid. : 117)

La thématique de l'altermondialisation a d'ailleurs pu gagner en déploiement grâce à l'intertextualité produite sur la base d'échanges discursifs. Relier un texte à des textes antérieurs est en effet un moyen de trouver des arguments ou des justifications, parfois même sous des formes allusives. Ces liaisons peuvent aussi faciliter les liens entre notions (par exemple entre mondialisation et altermondialisation) et continuer à les renforcer au fil des utilisations et des circulations dans le métarécit. La référence à un autre monde apparaît de fait avec une constance notable dans une large part de la littérature altermondialiste, notamment dans les déclarations à tendance exhortative.

«Ces idées ont pu servir de bases à des répertoires argumentatifs, qui eux-mêmes ont pu conforter leurs assises grâce à des relais événementiels et des acteurs choisissant de les soutenir de manière plus ou moins opportuniste à ces occasions.» (Ibid. : 118)

Et en même temps que sont rappelées les nécessités de prise en charge des problèmes, les conceptions altermondialistes contribuent aussi à donner forme à des responsabilités collectives. L'ensemble discursif en déploiement installe ainsi une rhétorique du projet collectif, mettant en scène des communautés d'intérêt, marquant une orientation vers l'avenir et comportant, de la sorte, un univers de référence global.

«Plus précisément, par son caractère totalisant, la thématique du [discours altermondialiste] tend à prendre la forme d'un métarécit. Ce métarécit crée un cadre d'intelligibilité des évolutions à engager. Il installe aussi un cadre de référence, plutôt sur des principes relativement généraux. Ce récit transcendant et à vocation universelle peut trouver des bases justificatrices en décrivant un futur à accomplir. Dans son déroulement narratif, il construit une image de l'état à atteindre et manifeste une capacité de projection dans l'avenir.» (Ibid. : 119)

La notion de métarécit peut, en effet, se résumer aux points suivants :

- Elle représente la fonction narrative du discours par les thématiques qu'elle impose;
- Elle actualise l'argumentation du discours en référant à l'instance énonciative et en produisant un effet sur le destinataire ;
- Elle participe à la construction identitaire du mouvement altermondialiste en mêlant discours sur soi et projection dans l'avenir ;

- Elle légitime le discours en faisant référence aux valeurs universelles ;
- Elle s'alimente de croyances et de savoirs partagés.

Ces premiers éléments renvoient aux caractéristiques de tout énoncé en général, mais il nous semble nécessaire d'étudier leur traitement spécifique dans les discours altermondialistes.

Les trois points suivants, pour leur part, caractérisent plus particulièrement le discours altermondialiste :

- La notion de métarécit associe d'ailleurs des éléments narratifs qui lui préexistaient. Nous reprenons à notre compte certaines expressions utilisées J.F Lyotard dans sa grille d'analyse comme par exemple : «grand péril» (mondialisation), un «grand but» (lutte contre la mondialisation voulue par les institutions internationales et l'approfondissement de la connaissance de la responsabilité humaine sur la mondialisation.), une «incitation à l'action» (appel), une «valeur suprême» (liée à la différence et au changement), une héroïsation de l'action quotidienne, presque connue, faite de démonstrations de rue, forums sociaux mondiaux, contre-sommets ;
- Elle détermine une terminologie particulière pour construire le discours altermondialiste;
- Elle implique une compréhension polyphonique des discours.

Ce mécanisme discursif détermine la production et la réception des discours en confrontation. Il reste maintenant à vérifier si l'emploi des valeurs est le même dans ce discours altermondialiste que dans le discours institutionnel. Est-ce la même orientation argumentative? Y'a-t-il un glissement dans l'emploi des termes ?

#### **4. Contexte de production et destination du discours altermondialiste**

Les institutions internationales influent directement sur le discours altermondialiste et déterminent son orientation argumentative. Le fait que ce soient des discours générés par des organisations altermondialistes et qu'ils revêtent une autre dimension de la mondialisation oriente le sens accordé aux énoncés. La destination du discours altermondialistes participe également à la valeur pragmatique et sémantique de celui-ci. La multiplication des discours altermondialistes contribue à la stabilisation du lexique et de la forme narrative.

Les organisations altermondialistes produisent un grand nombre de déclarations pour indiquer leurs intentions et leurs souhaits. Celles-ci ont, par exemple, exprimé le souhait d'une mondialisation plus humaine et respectueuse des individus, désir contenu dans les différentes déclarations rédigées et lues lors des différents forums sociaux mondiaux. Cette abondance de documents produits est une des conséquences du métarécit.

Toutefois, il est tributaire des organisations altermondialistes qui en délimitent les paramètres et en maîtrisent le processus puisqu'ils en assurent la circulation dans l'espace public. Cette circulation s'opère notamment sur internet et use de tous les réseaux sociaux.

Cela implique que soient envisagées, dans les productions langagières des acteurs altermondialistes, la communication et la répétition d'expressions particulières destinées à déconstruire le discours institutionnel sur la mondialisation mais surtout à l'altérer. Ces productions langagières génèrent dans l'inconscient des régularités de parole mais aussi une forme particulière de la structure du discours :

«Ces productions langagières émanent d'acteurs déterminés, assumant des rôles particuliers, engagés dans une situation de communication particulière ayant des caractéristiques certes singulières, mais aussi des caractéristiques plus générales, propres à un genre qu'il s'agit de définir. L'objectif est de mettre au jour des pratiques langagières particulières caractérisées par des régularités linguistiques, à travers notamment des répétitions de formes et de structures.» (Garric et Léglise 2005 : 101)

Les implications que donne l'argumentation du discours altermondialiste (discours sur une autre mondialisation) conduisent effectivement à entrevoir les effets d'un métarécit agissant également sur l'extralinguistique. Mais avant tout, il est nécessaire pour observer ce phénomène de déterminer les caractéristiques de celui-ci et de s'inspirer des travaux en analyse du discours. Pour cela, l'analyse de l'énonciation, catégorie des substantifs et des réseaux sémantiques s'avère nécessaire pour montrer leur rôle dans le métarécit altermondialiste.

## 4.1 Circulation des contre-discours en énonciation

Dans les 20 textes qui constituent le corpus 2, le mécanisme énonciatif est le même. L'énonciation adopte un point de vue détaché qui reflète la valeur altermondialiste de ce corpus. Le mécanisme énonciatif, en effet, est locutoire, c'est-à-dire que les marques linguistiques de l'énonciateur et de l'énonciataire et les pronoms personnels déictiques sont présentes dans le discours altermondialiste. Ce mécanisme énonciatif répond à une forme active et contribue au métarécit altermondialiste. Une distance maximale est créée puisque les énoncés ont pour sujets des entités concrètes, des objets animés ou bien la désignation d'entités abstraites : «système», «crise», «mondialisation», «capitalisme». L'emploi des pronoms «nous» et «on» renforce, également, cette distanciation dans une acception de valeur de vérité qui a pour référent l'altermondialisation, toute alternative à la mondialisation de manière globale : «on s'accorde généralement à souligner une internationalisation du mouvement de résistance à la mondialisation.» (Corpus 2, texte 4). L'utilisation du pronom personnel «nous» endosse le même objectif. Il permet de désigner indirectement à la fois plusieurs locuteurs (États, gouvernements, altermondialistes, experts, institutions, citoyens, etc.). Il incarne aussi la cohésion des organisations altermondialistes avec les citoyens du monde. Il marque l'unité et l'intérêt que portent les organisations altermondialistes à l'égard des citoyens du monde. Il permet de convaincre que les valeurs altermondialistes sont partagées communément.

Ce qui, de ce fait, peut rendre facile l'identification du référent de l'instance énonciative, car les promoteurs de l'altermondialisation sont connus et identifiés lors des forums sociaux mondiaux. Toutes les déclarations, les tracts, les appels, les articles en lignes sont signés par leurs auteurs en bas des textes. L'instance énonciative est à la fois exhortative, car elle dresse des appels au niveau national et international parce qu'elle appartient à des organisations qui transcendent les frontières.

Cela dit, l'espace discursif altermondialiste demeure concret. Les noms des altermondialistes figurent sur les documents et le lecteur peut donc se demander qui parle ? Qui sont les acteurs ?



Dès l'instant où l'espace discursif altermondialiste est inclut avec l'intrusion du «nous», les règles du discours sont respectées. L'altermondialisation n'est pas isolée puisqu'elle se produit couramment dans la construction actuelle du discours des organisations altermondialistes, notamment celle de CADTM :

«Nous partons d'un principe fondamental : dans notre société, il n'y a pas d'exclus ; tout le monde est inclus, mais en des lieux différents. Celui qui est dans le besoin, celui qui va mal, qui n'a droit à rien, n'est pas exclu : il occupe la place qui est la sienne dans une société injuste. [...] Nous sommes à un moment charnière où ils débordent de la simple lutte pour la survie, sans toutefois être encore de nouveaux sujets sociaux - c'est-à-dire sans cesser d'être des objets de sociologie pour devenir eux-mêmes des sujets ; sans cesser d'être ceux que l'on regarde pour devenir ceux qui regardent la société, qui la pensent, qui l'interpellent. [...] La seule chose que nous puissions faire, c'est développer et cultiver des pratiques de changement.»  
(Corpus 2, texte 1)

Le discours de cette organisation altermondialiste opère, en effet, un engagement de l'énonciateur dans l'acte énonciatif. Ce mécanisme énonciatif éclaire les choses en laissant l'impression d'un recours à la fois à une même communauté et aux mêmes croyances collectives dans les valeurs sociales. Cette argumentation construite à la fois sur la société et la croyance se trouve également à un autre niveau du discours, celui des substantifs.

## 4.2 Mots de l'altermondialisation et réseaux sémantiques

Les substantifs occupent une place importante dans le discours altermondialiste de CADTM et certains d'entre eux entrelacent les discours. L'inventaire, ci-dessous, montre les mots qui jalonnent le discours de CADTM et qui viennent après la lecture se graver dans la mémoire du citoyen :

«altermondialiste», «altermondialisation», «antimondialisation», «citoyenneté», «altermondialisme», «revendication», «domination», «population», «engagement», «prise de conscience», «contestation», «hégémonie», «mobilisation», «citoyen», «forum social mondial», «résistance», «projet», «solidarité», «mouvement social», «alternative», «humanité», «inégalité», «lutte», «action», «réforme», «liberté», «légitimité», «émancipation», «diversité», «manifestation», «refus», «rejet», «organisation», «alliance», «association», «syndicat», «mouvance», «forum», «solution», «pauvreté», «crise», «marché», «néolibéralisme», «dette», «conflit»,

«légitimité», «multinationale», «risque», «explosion», «destruction», «corruption», «injustice», «bureaucratie», «difficulté», «impasse», «affaiblissement», «perspective», «objectif», «transformation», «proposition», «droit», «orientation».

De cet inventaire, se dégagent différents réseaux sémantiques qui renforcent le métarécit altermondialiste.

Le premier groupe alimente les arguments sans remise en cause possible puisque ces mots signifient ce qui est déterminant ou ce qui a des incidences. Ils orientent l'argumentation sur le bien-fondé de l'action à mener ou des décisions prises par CADTM («prise de conscience», «émancipation»).

Le deuxième permet d'appuyer le premier car il constitue la légitimité en renvoyant à des référents sociaux ou encore à des notions de citoyenneté («mouvement social», «forum social mondial», «citoyen», «citoyenneté», «population») qui sont également des notions sociales. Ce réseau appartient au vocabulaire social et introduit de la solennité dans le discours.

Le troisième forme un réseau sémantique particulier qui peut être analysé de deux manières. La première est d'ordre éthique. Si ces mots sont sortis de leur contexte, ils feront penser à des centres d'intérêts orientés vers les individus et leurs conditions de vie. La seconde est d'ordre pragmatique : en prenant en compte leur actualisation dans le discours, leur acception concerne les actions de lutte et de mobilisation. Intégrés dans des énoncés, ces mots modifient la réception que le locuteur peut avoir de ces mots hors contexte («revendication», «engagement», «contestation», «mobilisation», «résistance», «solidarité»).

Le quatrième symbolise la notion d'identité altermondialiste («altermondialiste», «antimondialisation», «altermondialisation», «alternative», «organisation», «alliance», «association», «syndicat», «altermondialisme», «mouvance»). Il pourrait constituer l'acteur ou le promoteur de l'altermondialisation car ces identités aléatoires déterminent les objectifs proprement dits de chaque tendance. Ce groupe de mots représente aussi une continuité dans l'action. Les réseaux suivants s'attachent, en effet, aux premiers parce que leur nombre est plus important et parce qu'ils sont proches les uns des autres.

Ils semblent former ainsi une chaîne argumentative qui amplifie le métarécit altermondialiste en affirmant l'aspect identitaire de ce métarécit.

Le cinquième rassemble les mots suivants : «projet», «lutte», «action», «réforme», «diversité», «manifestation», «refus», «rejet», «forum», «solution». Il semble compléter le réseau sémantique précédent mais dans son autre volet, celui de la mise en place des stratégies de lutte contre la mondialisation. Il contribue à mettre en avant une logique servant à organiser les tâches du mouvement altermondialiste et sert ainsi à attribuer de la légitimité aux actions.

Le sixième marque clairement l'expression de la domination et de ses conséquences : («domination», «hégémonie», «inégalité», «pauvreté», «crise», «marché», «néolibéralisme», «dette», «conflit», «légitimité», «multinationale», «risque», «explosion», «destruction», «corruption», «injustice», «bureaucratie», «difficulté», «impasse», «affaiblissement»). Ces mots, parallèlement, représentent l'essentiel du vocabulaire altermondialiste. Il concentre, en effet, les principaux arguments sur la mondialisation.

Le fer de lance de cette construction lexicale est double : d'un côté, le néolibéralisme et de l'autre, la bureaucratie.

Pour aller dans ce sens, ce sont, entre autres, la domination et l'hégémonie qui encadrent le dispositif du discours institutionnel sur la mondialisation avec des procédures contraignantes. En fait, le but est de lutter contre la mondialisation en dévoilant les conséquences négatives d'un tel projet et en dénonçant le fonctionnement. La domination et l'hégémonie en justifient l'action altermondialiste. Tous ces mots résument le contenu sémantique des textes du corpus 2.

Le dernier groupe indique la démarche à suivre : «perspective», «objectif», «transformation», «proposition», «orientation». Il qualifie les actions ou plutôt dicte l'orientation à adopter. À l'intérieur de ce réseau sémantique, trois sous-parties peuvent être considérées. La première se concrétise dans le mot «orientation» qui mène le discours altermondialiste vers l'obligation de résultats et qui renforce aussi la crédibilité des mesures et des orientations prises. La deuxième se focalise autour des mots suivants : «transformation», «proposition», «droit» et exprime la notion du changement.

L'argumentation discursive est explicite car la demande altermondialiste est de pouvoir changer les sociétés (mondiale, nationale et locale), seulement ce point est sensible puisqu'il touche au pouvoir institutionnel et au pouvoir des États. La troisième se focalise sur les termes de «perspective» et «objectif». Elle fait basculer le discours altermondialiste dans la notion de la mobilisation. Ces deux termes rapprochent les textes du corpus 2 du domaine de l'exhortation qui incite au changement par l'action (contre-sommets, forums sociaux mondiaux, marches de protestation, etc.).

Une réponse possible sur ce partage de notions serait que l'introduction de ces deux termes oriente l'argumentation du discours sur la volonté de combattre et de lutter contre la mondialisation, en examinant de près les notions suivantes : «développement», «chômage», «pauvreté», «emploi», etc. Ce réseau permet ainsi d'alimenter le métarécit altermondialiste.

Le travail de R. Rumpala sur le «développement durable» confirme cette rencontre de schémas d'appréhension diversifiés par le biais du vocabulaire :

«Derrière un vocabulaire qui peut paraître au premier abord commun, partagé, se joue en fait la conciliation d'intérêts, de valeurs, de perceptions potentiellement divergentes. Au-delà du consensus sur les généralités, les visées et les intentions peuvent suivre des voies éloignées, variant selon les pays et selon les conceptions du changement escompté.» (Rumpala 2010 : 121)

Au fur et à mesure que les productions discursives altermondialistes étaient construites, elles ont pu aussi établir un vocabulaire commun, lequel a pu en retour également contribuer à structurer le discours altermondialiste. Effectivement, ces mots permettent de construire l'argumentation du discours altermondialiste et de justifier les actions de mobilisation.

L'étude des substantifs montre combien ils peuvent construire une représentation et une identité du discours altermondialiste en faisant appel aux connaissances et aux croyances que possèdent les altermondialistes. Leur agencement et leur répétition permettent de mettre en place un mécanisme argumentatif spécifique. La désignation de l'adversaire contribue également à la construction du métarécit altermondialiste.

## 5. L'argumentation entre sémantique et réfutation

L'acte de réfutation utilise de nombreux procédés linguistiques, du verbe au connecteur argumentatif. L'analyse menée sur les textes du corpus 2 révèle que l'argumentation du discours altermondialiste se construit en s'appuyant d'une part sur ce processus de réfutation et d'autre part, sur le sens des mots et des énoncés. L'interaction entre la sémantique et la réfutation constitue la particularité de ce discours. Il construit une représentation autre de la mondialisation en exploitant à la fois l'aspect formel et négatif des énoncés, la négation polémique et les phénomènes sémantico-discursifs de l'argumentation.

Par ce procédé interactif, le discours altermondialiste interpelle les croyances et les valeurs du destinataire pour valider l'argumentation mise en discours dans les textes altermondialistes. L'acte de réfutation, par les syntagmes verbaux, contribue à cette particularité argumentative et elle se renforce avec les stratégies du refus et de rejet qui résident dans ce discours. Le sens des énoncés, quant à lui, repose sur des garants de l'argumentation qui rendent possible l'orientation spécifique du discours altermondialiste.

### 5.1 L'acte de réfutation

Pour prolonger l'analyse concernant la destination du discours altermondialiste, on peut s'intéresser à la réfutation comme un acte réactif argumentatif d'opposition :

«La réfutation présuppose l'existence d'un discours explicite ou implicite auquel elle s'oppose. En tant qu' "acte réactif d'opposition", la réfutation de ce qui est dit ou de ce qui a été dit peut porter sur différents éléments de l'énonciation.» (Lahiani 2010 : 63)

L'objectif de la réfutation est de contredire le discours institutionnel sur la mondialisation. Tout d'abord, les textes du corpus 2 sont des «actions communes», des «plans d'action» dans lesquels le discours altermondialiste réfute essentiellement la mondialisation. Certains verbes, dont des modaux, tendent à désigner toutes les formes de rejet ou de refus explicites d'une position dominante : le discours altermondialiste réfute les thèses des promoteurs de la mondialisation et rejette son processus économique.

Tous les éléments définissant un discours institutionnel sur la mondialisation peuvent être altérés pour le rendre intenable. On peut disqualifier en attaquant directement l'adversaire lui-même, par la mise en contradiction de ses dires et de ses actes. On peut alors déterminer quels actes de réfutation sont convoqués dans le discours altermondialiste et s'ils viennent modifier la signification même des mots du discours institutionnel sur la mondialisation. L'hypothèse linguistique est qu'il existe deux stratégies de la négation : les stratégies du refus et les stratégies de rejet. Ces stratégies, selon V. Allouche, font ressortir, à travers la pluralité des commentaires possibles, l'existence de réseaux sémantiques structurant les enjeux de toute production langagière :

- « a) Les stratégies qui sont conséquentes d'une attente du destinataire ou d'une demande de dire ou de faire : les stratégies de refus ;
- b) Les stratégies qui sont conséquentes d'une interprétation du propos : les stratégies de rejet ou de mise en question.» (Allouche 1992 : 75)

Nous pouvons citer à titre indicatif certains verbes qui entrent dans le cadre de ces stratégies : nier, affronter (faire face), confronter, contester, lutter, refuser, remettre. Nous pouvons citer aussi les formes de négation : ne...pas, non. Pour ces derniers éléments linguistiques, il arrive que la réfutation, ne porte pas sur un élément de l'argumentation, mais qu'elle s'effectue par le biais du rejet de l'argumentation de l'interlocuteur. Ce rejet peut s'accomplir par l'expression d'un jugement négatif émis sur le discours de l'autre. Toutefois, cette réfutation ne procède pas par le rejet d'un élément de l'argumentation, mais par la disqualification de toute l'argumentation de l'interlocuteur.

Cette disqualification est relative aux sèmes négatifs «domination, néolibéralisme, marché, crise, etc.» associés à la connotation du substantif «mondialisation» qui spécifie le discours institutionnel. Ces acceptations linguistiques renforcent de façon significative l'acte de réfutation chez les altermondialistes. Par commodité pour le traitement de la réfutation dans le discours altermondialiste, nous aborderons successivement les stratégies du refus, les stratégies de rejet et les énoncés négatifs.

## 5.2 Les stratégies du refus

Les stratégies du refus confèrent aux formes linguistiques soit un refus de s'engager à faire, soit un refus de dire quelque chose qui est attendu. Elles sont souvent attribuées aux verbes porteurs de négation mais peuvent aussi être contenues dans d'autres entités linguistiques comme, par exemple, dans le cadre de la résistance ou de l'opposition assurant une fonction contre-argumentative. Elles sont élucidées dans des énonciations particulières mais elles ne concernent que le caractère intentionnel des critiques.

Ces stratégies servent aussi à inciter le récepteur à agir d'une certaine façon. Sa formulation dépend de critères linguistiques et socioculturels qui lui permettent d'opérer l'intention de critiquer. Dans les textes du corpus 2, cette valeur est volontairement représentée de manière explicite.

L'intérêt de construire un autre discours sur la mondialisation ou plutôt un contre-discours formulé à bon escient repose sur le fait qu'il sera d'autant mieux accepté par les militants altermondialistes qui devront la contester et par les citoyens qui se sentiront plus concernés par cette lutte contre la mondialisation. Les stratégies du refus du discours altermondialiste observent donc consciencieusement cette règle de conduite.

Les énoncés ci-dessous attestent de cette volonté d'orienter explicitement le lecteur :

(1) «Est altermondialiste, toute personne qui refuse la marchandisation du monde et qui aspire à un autre monde dont la finalité serait le bien-être de tous les humains, en lieu et place de la course actuelle aux profits personnels et immédiats.» (Corpus 2, texte 8)

(2) «Être anticapitaliste, cela ne signifie pas non plus refuser le «progrès» et vivre de manière misérable en refusant catégoriquement tout ce qui provient de cette société. Vivre dans un système et être contre celui-ci, ce n'est ni la même chose, ni incompatible.» (Corpus 2, texte 9)

(3) «Délégitimer le système capitaliste, pas seulement en condamnant ses abus, mais en dénonçant sa logique.» (Corpus 2, texte 2)

Les deux premiers énoncés nous offre un cas de réfutation qui repose sur la rection entre le Sujet et son Objet. La réfutation joue sur la relation qui existe entre le Sujet «altermondialiste ou anticapitaliste» et l'Objet «la marchandisation du monde» ou les «profits personnels et immédiats».

Un contre-argument plus légitime vient soutenir ce rejet dans l'énoncé 3. La réfutation dans cet énoncé «pas seulement en condamnant ses abus» porte sur la proposition «le système capitaliste». L'argument présenté en 2 pour la proposition «être anticapitaliste» n'est pas refusé, mais déclaré comme valide dans c'est (toute personne qui refuse la marchandisation du monde et qui aspire à un autre monde).

On peut généraliser le fonctionnement de la réfutation et dire que pour réfuter une proposition, il faut :

- Soit infirmer le contenu de la justification en donnant un argument en faveur d'une telle infirmation ;
- Soit invalider la relation argumentative entre la proposition et la justification de la proposition.

Dans l'énoncé ci-après, la réfutation porte sur un éventuel intérêt commun de l'humanité ; la vérité d'une possible justification d'un monde meilleur mais à la condition de ne pas sacrifier l'humanité au détriment du profit et du marché qui sont refusés ici :

«L'idée de bien commun de l'humanité impose de ne pas sacrifier l'avenir pour alimenter le présent (surtout lorsque ce que l'on alimente au présent est le profit). Si l'on souhaite permettre à l'humanité de poursuivre son aventure dans un monde vivable et durable, il est indispensable de replacer l'humain au cœur de la mondialisation, et donc d'imposer des limites à la loi du marché qui s'impose aujourd'hui avant toute autre chose. [...] La planète vivante nous précède et nous englobe, elle ne peut être marchandise humaine, sauf à la détruire et nous avec.» (Corpus 2, texte 8)

Cet énoncé est constitué, en effet, de trois phrases qui segmentent l'acte de réfutation pour augmenter l'effet direct de la contre-argumentation. Les trois syntagmes verbaux «impose», «est indispensable» et «ne peut être» actualisés dans ce contexte formulent la conclusion qui relève de cet acte de réfutation et rend ainsi l'énoncé réactif. La conclusion demeure la même : le bien être de l'humanité.

Parallèlement à ce phénomène réactif qui utilise les formes négatives et convoque les sens implicites de façon indirecte, le contenu des énoncés, ci-dessus, dévoile une argumentation qui semble se construire dans les prédicats et les conclusions. L'argument semble endosser également le rôle de conclusion.



### 5.3 Les stratégies du rejet

Les stratégies du rejet ou de mise en question consistent à refuser un énoncé. Elles traduisent l'idée d'une négation formelle et parfois celle de négation linguistique. Cette dernière, manifeste un rejet de l'énoncé, plutôt que refus de croire, car la négation semble bien impliquer la confrontation de l'énoncé avec le référent, donc être la réalisation d'un jugement de rejet : «Le rejet se joue sur le domaine de la véracité, de l'adéquation de l'énoncé vis-à-vis du référent.» (Muller 1992 : 29)

Dans les énoncés à valeur de rejet, le locuteur n'assume que l'assertion du rejet. Pour les énoncés du corpus 2, la valeur de rejet se restreint à la formulation de la contrainte. La polyphonie y joue un rôle très important : que l'énoncé positif rejeté soit réel ou présupposé, il est présenté comme relevant de la responsabilité d'un autre énonciateur, réel ou potentiel. L'intention de l'énonciateur n'est pas, en effet, d'être contre mais de convaincre.

Ce sont des énoncés qui portent, généralement, sur l'altermondialisation et non pas des énoncés sur l'antimondialisation. Le raisonnement argumentatif qui explicite cette différence englobe la polyphonie, c'est-à-dire rappelle la thèse de l'adversaire, celle d'une autre instance énonciative qui voudrait nous faire croire que la mondialisation est au service de l'humanité et du développement humain alors qu'il s'agit d'une mondialisation basée essentiellement sur le marché et le libre-échange.

Les deux énoncés ci-dessous illustrent l'emploi de la valeur de rejet dans les énoncés du corpus 2 :

«Non. Dans une perspective de long terme, il n'est donc pas possible d'humaniser, de rationaliser le capitalisme. Il n'y a pas de « bon » ou de « mauvais » capitalisme. La recherche du profit maximum à court terme, la propriété privée des grands moyens de production, l'exploitation sans limite des travailleurs et de la nature, la spéculation, la compétition, la promotion de l'intérêt privé individuel au détriment de l'intérêt collectif, l'accumulation frénétique de richesse par une poignée d'individus ou encore les guerres sont des caractéristiques inhérentes du système capitaliste. Le capitalisme n'a pas de visage humain. Il a le visage de la barbarie. Pour le capital, peu importe la destruction la planète. Peu lui importe de mettre les enfants au travail. Peu lui importe que les gens mangent ou ne mangent pas, qu'ils aient un logement ou non, qu'ils aient des médicaments quand ils tombent malades, ou une retraite quand ils deviennent vieux. Non. Rien de cela n'importe au capitalisme. Pour faire face à la crise, il est donc nécessaire d'aller à la racine du problème et de mettre en place le plus rapidement possible des alternatives radicales qui en finissent avec le système capitaliste.» (Corpus 2, texte 9)

«Le capitalisme n'est pas capable de réaliser l'Alternative. Il n'est pas capable de garantir universellement la satisfaction des droits humains fondamentaux. Le capitalisme ne peut pas

et ne veut pas s'attaquer aux grands défis sociaux et écologiques de notre temps. Une fois que l'on a accepté cette idée, la sortie du capitalisme et la construction d'un autre modèle se posent logiquement. Et c'est à cet instant que le «combat» contre l'idéologie capitaliste commence réellement. En effet, la grande victoire du capitalisme est d'avoir réussi à mettre dans la majorité des têtes l'idée selon laquelle un autre modèle est non seulement impossible mais aussi et surtout très dangereux.» (Corpus 2, texte 9)

Ces énoncés nous offrent une lecture contre-argumentative. Ils expriment explicitement la négation par l'évocation de ce qui doit être respecté et défendu. La construction discursive repose sur l'induction. Les énoncés sont, en règle générale, plus longs pour traduire la valeur négative et s'appuient également sur des arguments pour accentuer la réfutation du discours :

«La séquence argumentative est composée d'un argument de contenu q et d'une conclusion de contenu non-p. Si q est argument pour non-p, c'est que son statut vérifonctionnel ne prête pas à discussion [...]. Une réfutation est constituée d'un acte d'assertion non-p et d'un acte de justification q.» (Moeschler 1982 : 132)

Le cheminement argumentatif s'effectue par étapes et convoque aussi la valeur polémique pour appuyer la valeur négative des énoncés. Kerbrat-Orecchioni nous apprend qu'une polémique désigne un échange verbal lors duquel deux camps s'affrontent. Ainsi, le discours polémique est « un discours disqualifiant, c'est-à-dire qu'il attaque une cible [...], et qu'il met au service de cette visée pragmatique dominante -discréditer l'adversaire, et le discours qu'il est censé tenir- tout l'arsenal de ses procédés rhétoriques et argumentatifs. C'est en particulier un discours saturé d'axiologiques.» (Kerbrat-Orecchioni 1980 :12)

Le contexte sémantique dans lequel apparaissent la «mondialisation» et le «capitalisme» oriente la valeur persuasive de l'argumentation réfutative des énoncés. Le processus mis en œuvre ici repose donc sur des conclusions explicites. Ces énoncés, à valeur négative, se complètent et construisent une persuasion du discours distanciée, assez attendue pour un discours altermondialiste.

#### **5.4 La négation polémique**

La négation joue un rôle essentiel dans la polyphonie discursive. Pour O. Ducrot, il y a trois types de négations : la négation descriptive, la négation polémique et la négation métalinguistique (Ducrot. O, 1984)

Toutefois la plus courante dans les textes du corpus 2 concerne la négation polémique. Cette dernière, est un acte de négation, de réfutation d'un contenu positif exprimé précédemment par un énonciateur (réel ou virtuel) différent de l'instance énonciative qui produit cet acte. La négation polémique est une stratégie argumentative, basée sur la contestation d'un énoncé antérieur. Sa valeur polyphonique est incontestable.

Elle fait intervenir deux instances énonciatives : l'énonciateur de l'affirmation antérieure et le locuteur de l'énoncé qui réfute celle-ci.

La négation polémique repose sur une structure binaire : la première partie, de forme négative (qui refuse l'affirmation antérieure) est suivie d'une correction, introduite ou non par un «mais» réfutatif :

Dans les énoncés du corpus 2, la négation polémique s'avère être un procédé discursif qui vise à critiquer les actions des institutions internationales ou de rejeter leurs dires.

(1) «On ne peut pas être contre. Mais nous devons être assez lucides pour analyser et déconstruire le discours des organisations internationales.» (Corpus 2, texte 11)

(2) «Nous ne nous considérons pas comme des représentants mais comme des citoyens.» (Corpus 2, texte 13)

(3) «Comme nous pouvons le vérifier dans les forums sociaux, il ne s'agit pas d'aider un partenaire à vous ressembler mais de travailler ensemble à un projet commun.» (Corpus 2, texte 16)

(4) «Ce phénomène [règne de la marchandise] n'est certes pas nouveau, mais c'est son ampleur qui est ici remarquable.» (Corpus 2, texte 18)

(5) «La domination du capital ne se réduit pas à la sphère des rapports de production, mais vise la société toute entière.» (Corpus 2, texte 18)

Un sens partagé semble rapprocher ces énoncés au niveau contextuel, celui de la polémique. La négation polémique permet d'appuyer l'argumentation du discours altermondialiste sur la mondialisation. Dans les énoncés 1 et 2, l'expression de négation : «ne ... pas ... mais» signifie ce qui sert à distinguer un ou plusieurs éléments parmi un ensemble précédemment cité ou sous-entendu. Elle met en exergue dans l'énoncé la tâche qu'incombe à tout altermondialiste. Étant un acte réactif traduisant le désaccord, la réfutation peut être qualifiée ici d'acte réactif négatif.

Le désaccord peut porter sur des objets sémantiques différents : une action extra-linguistique (refus du discours institutionnel sur la mondialisation) ou une action linguistique (l'expression de négation). Plus précisément, la polémique manifeste un désaccord à propos du contenu propositionnel d'un énoncé initiatif (Dans l'énoncé 1 : «On ne peut pas être contre» contre qui ? Cela présuppose que l'énonciateur n'est pas contre la mondialisation (objet de la polémique) mais contre son processus économique soutenu par les institutions internationales. Cet énoncé porte alors sur la vérité du contenu propositionnel (c'est-à-dire une proposition) dans le cas de la réfutation. Ici, la valeur argumentative de la réfutation est incontestable : la présence d'une réfutation implique une contre-argumentation.

C'est de comprendre le fonctionnement du discours institutionnel sur la mondialisation et de le déconstruire.

Dans les énoncés 3, 4 et 5 dont le sens désigne une finalité, montrent sans détour leur appui sur le thème d'un projet commun capable de s'opposer à la domination du marché et du capital. L'analyse des énoncés et de l'argumentation sémantique dévoilent l'association qui se construit entre l'acte de réfutation et l'argumentation du discours :

«La réfutation peut aussi être effectuée au moyen de la négation qui se trouve appuyée d'un argument (à l'intérieur d'un même énoncé, ou dans l'enchaînement conclusif). L'argument justificateur peut lui-même être introduit au moyen d'un morphème argumentatif.» (Losier 1989 : 113)

La réfutation devient le relais au niveau phrastique de l'argumentation sémantique et permet ainsi de faire écho aux entités linguistiques qui sont employées dans les énoncés. Elle sert de contenu propositionnel antonymique au discours altermondialiste. À travers l'utilisation des stratégies du refus, rejet et de la négation polémique, le discours altermondialiste conforte son argumentation en disposant des termes clefs qui structurent les énoncés. Ces termes clefs permettent de pallier le défaut des arguments précis du discours institutionnel sur la mondialisation et d'insister sur les aspects importants de l'altermondialisation qui sont l'action et la défense du projet d'une mondialisation autre.

## 6. La référentialité discursive

Dans les textes du corpus 2, la référentialité discursive renvoie à deux phénomènes. Le premier concerne, dans les énoncés, la mention d'autres textes dont notamment ceux de la Déclaration universelle des droits de l'Homme. Le deuxième porte sur la référence aux institutions internationales (Charte des Nations-Unies, ONU, etc.).

Cette double référentialité donne une spécificité particulière au discours altermondialiste. Elle la renforce en faisant appel à l'argument d'autorité et en légitimant avec les renvois à des textes et à des institutions.

La référentialité discursive permet de mettre en évidence le rapport entre le langage et la réalité et ainsi de déterminer la représentation du monde construite à partir d'elle.

### 6.1 Faire référence : l'argument d'autorité

Certains procédés discursifs concourent à la référentialité discursive. Dans les énoncés du corpus 2, par exemple, les nombreuses références faites à des chartes, traités et à des déclarations développent un autre type de référentialité : celui de l'argument d'autorité. Celui-ci permet au discours de justifier son argumentation.

«Le raisonnement par autorité constitue un type de démonstration parmi d'autres et il faudrait le cataloguer à côté du raisonnement par récurrence de l'induction ou du raisonnement par analogie dans un inventaire des types de preuves reconnues comme valides à telle époque, dans telle collectivité intellectuelle.» (Ducrot 1984 : 167)

En y faisant référence, les textes élaborent une légitimation du discours altermondialiste. Ils montrent que les textes sont le fruit de travaux et de réflexions et surtout qu'ils sont réalisés à la demande des instances internationales.

Ils sont débattus au sein d'une communauté d'experts (il s'agit ici d'une contre-expertise élaborée par des altermondialistes durant les forums sociaux mondiaux sur différentes questions) ce qui leur attribuerait une valeur de légitimité.

Tout semble régi par la contre-expertise. En fait, l'une des caractéristiques de la contre-expertise est de se légitimer en invoquant les discours des institutions internationales sur la mondialisation au cours de tel forum ou encore dans tel

rapport annuel. Les énoncés suivants, prélevés dans les énoncés du corpus 2, illustrent ce fait discursif :

«La riposte possible de l'altermondialisme et des multiples acteurs qui résistent à la spoliation néolibérale doit les conduire à articuler leurs actions et à se mobiliser autour d'objectifs communs, qui peuvent être présentés comme des propositions visant à l'élaboration d'un nouveau Contrat Social, une nouvelle Charte des Droits, à caractère mondial, à l'image de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, de 1948. Ce nouveau Contrat Social doit exprimer la nécessité de changements radicaux. Il doit répondre aux exigences de dignité manifestées par plus de la moitié de la population de la planète ; être concerné par l'environnement et la préservation de la diversité des espèces ; modifier la carte géopolitique du pouvoir, de manière à attribuer aux pays du Sud le même pouvoir de vote dans les nouvelles instances de décision des politiques internationales ; garantir que celles-ci soient vraiment multilatérales et qu'elles se développeront dans le cadre des Nations-Unies.» (Corpus 2, texte 19)

«Il s'agit de limiter les compétences de ces institutions à leur mission et de leur refuser le rôle de tutelle des pays pauvres qui leur a été attribué par les pays riches, par le bloc majoritaire des actionnaires de l'économie mondiale qui dirigent aujourd'hui ces institutions. Il s'agit aussi de les intégrer au système des Nations Unies qui présente le double avantage au niveau de ses principes de ne pas reposer sur des suffrages censitaires (un dollar, une voix) et d'avoir comme charte fondatrice la déclaration universelle des droits de l'Homme. La première mesure que l'on peut proposer pour la réforme des institutions internationales est de soumettre la Banque Mondiale et le FMI à une évaluation de leurs politiques et de leur fonctionnement. Cette évaluation, publique et contradictoire, devrait être confiée à une instance indépendante, dans le système des Nations Unies [...] Les institutions financières internationales, tant le FMI que la Banque Mondiale et les institutions régionales, comme toutes les institutions internationales ne peuvent échapper au respect des droits. La Déclaration Universelle est universelle, elle lie les États qui l'ont ratifié dans leurs actions spécifiques et dans leurs responsabilités en tant qu'actionnaires ou que membres des institutions internationales. Aucun organisme international ne peut s'abriter derrière son règlement intérieur pour se considérer comme non tenu par le respect des accords internationaux ratifiés par ses membres.» (Corpus 2, texte 14)

«La Charte devrait être rediscutée autour de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme qui fonde la légitimité des Nations Unies et sur le rôle de l'ONU dont l'objectif devrait être d'aider à la transformation du monde plutôt que d'œuvrer à sa reproduction. La discussion porte sur la nature et le rôle de la souveraineté des États et sur les rapports entre pouvoirs économiques, pouvoirs politiques et pouvoirs citoyens dans la nouvelle organisation du monde.» (Corpus 2, texte 14)

«Dans le contexte de la mondialisation, comment garantir les droits ? La garantie des droits interroge alors la nature et la légitimité des pouvoirs. La première approche consiste à déterminer les responsabilités ; celles du pouvoir politique et particulièrement des États et des institutions internationales et celles du pouvoir économique et particulièrement des entreprises et des multinationales. Les États devraient donc admettre que les droits économiques, sociaux et culturels peuvent constituer des contraintes. Les acteurs économiques, entreprises et opérateurs des marchés commerciaux et financiers, devraient respecter les règles établies par les conventions internationales et les traités. Dès lors qu'une violation des droits est établie, il faut pouvoir interpellier ceux qui par leurs actions ou leurs politiques en sont responsables. Elle induit un approfondissement de la conception de la citoyenneté et du rôle des citoyens dans la garantie des droits.» (Corpus 2, texte 14)

«Comme nous l'avons affirmé au départ, le fondement du droit international, ne peut être que la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. A cette condition, le droit international peut-être porteur d'une nouvelle modernité. Il permettrait alors aux mouvements citoyens dans chaque pays de se mobiliser pour faire avancer les situations. Il permettrait aux citoyens

d'avoir un recours si leurs droits sont violés. Les Nations Unies peuvent s'ouvrir à la complexité des sociétés, reconnaître les acteurs émergents, leur donner une légitimité. Ils peuvent encourager les États à garantir les droits et à renforcer, par là même, leur légitimité. Voici la base d'une refondation des Nations Unies.» (Corpus 2, texte 14)

«Un projet a déjà surgi au sein de différents groupes qui consiste à élaborer une nouvelle déclaration de droits, contemporaine et progressiste. La Déclaration Universelle des Droits de la Citoyenneté. Une pierre angulaire autour de laquelle les mouvements sociaux pourront coordonner leurs actions et les États définiront leurs politiques.» (Corpus 2, texte 19)

Ces différents énoncés convergent vers une seule et même conclusion dans leur argumentation, à savoir que tout se fait en relation avec la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme afin de fonder ou de justifier la transformation du monde plutôt que d'œuvrer à sa reproduction. Les organisations altermondialistes regroupent et coordonnent des actions de dimension internationale afin «d'aider à la transformation du monde plutôt que d'œuvrer à sa reproduction». L'orientation argumentative du discours altermondialiste insiste fortement sur la légitimité et le rôle primordial des Droits de l'Homme et des citoyens dans le contexte de la mondialisation.

Une autre raison peut expliquer cet empressement à mettre en avant l'impact du discours altermondialiste qui induit un approfondissement de la conception de la citoyenneté et du rôle des citoyens dans la garantie des droits.

Mais cette conception de la citoyenneté n'est pas en fait partagée par tous les États. Par conséquent, il est difficile d'«harmoniser» les actions du mouvement altermondialiste. L'enjeu essentiel du discours altermondialiste est d'articuler arguments et contre-arguments afin de lui donner un caractère ouvert et des valeurs partagées au niveau mondial, en s'appuyant sur des discours argumentatifs élaborés et acceptés par tous :

«Nous entendons par là des discours de quelques phrases présentant un minimum d'organisation ; par l'expression "élaboré", nous voulons caractériser un discours qui, pour répondre à son objectif, fait intervenir des opérations plus ou moins spécifiques, lesquelles se traduisent dans des formes textuelles. Il s'agit d'un discours élaboré au sens où il correspond à un discours tel qu'on peut l'attendre dans sa forme adulte : présence d'arguments susceptibles d'être acceptés car faisant appel aux valeurs d'une culture partagée par le locuteur et l'interlocuteur, et de contre-arguments (ou de toute autre forme de négociation indiquant que le locuteur prend en compte les arguments qu'on pourrait lui opposer). Cette articulation d'arguments et de contre-arguments traduit le caractère non totalement égocentrique du discours tenu.» (Golder 1996 : 120)

L'extrait ci-dessus rappelle, à ce propos, clairement les enjeux qui se dessinent et éclairent les raisons d'un tel procédé discursif qui légitime en permanence le discours altermondialiste par des arguments élaborés. C'est pourquoi, au détour des énoncés, surgissent de tels fragments énonciatifs : «Le fondement du droit international, ne peut être que la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme», «Les acteurs économiques, entreprises et opérateurs des marchés commerciaux et financiers, devraient respecter les règles établies par les conventions internationales et les traités», «Les institutions financières internationales, tant le FMI que la Banque Mondiale et les institutions régionales, comme toutes les institutions internationales ne peuvent échapper au respect des droits», etc.

L'énonciation de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme servant comme argument d'autorité n'est pas le seul procédé de référentialité utilisé dans le discours altermondialiste. Les nombreux énoncés font également renvoi à de multiples forums sociaux tenus dans différents pays ou à des déclarations rédigées et lues à la fin de chaque forum. L'objectif reste toujours le même, celui de la légitimité discursive.

## **6.2 Faire renvoi : une légitimité recherchée par les altermondialistes**

Le discours altermondialiste associe fréquemment les énoncés à des renvois à des forums et à des déclarations lorsqu'il s'agit d'évoquer les valeurs constitutives de l'altermondialisation, celles de la solidarité, la démocratie, la diversité et l'alternative à la mondialisation. L'intention argumentative serait donc de légitimer les propos en évoquant leur conformité à des règles fixées préalablement et qui ont été soit acceptées, soit adoptées.

Pour légitimer le discours altermondialiste, il est nécessaire de l'énoncer dans le discours lui-même en y faisant référence. Les trois énoncés suivants attestent du procédé discursif en le représentant sous ces deux aspects qui sont spécifiques à ce discours :

«Le Forum Social Mondial de Porto Alegre a confirmé les orientations de la rencontre européenne du 6 janvier 2000. Il a permis de les situer dans une nouvelle perspective, celle d'une nouvelle phase des mobilisations sur la mondialisation. Une phase de passage des résistances aux propositions et aux alternatives.» (Corpus 2, texte 3)

«Tout le processus de préparation et la réunion des forums régionaux et continentaux sont également plus importants que le FSM de 2004 lui-même, car ils vont permettre d'assembler



toutes les initiatives depuis la base, de l'échelon local à l'échelon mondial, et de mobiliser. Au départ, le FSM était un espace de réflexion, le contre-pied du Forum économique de Davos. Il n'était pas prévu à ce moment-là qu'il puisse mobiliser : dans sa version originelle, le FSM était un forum pour débattre. Au cours de Porto Alegre 3, nous avons décidé, sans modifier l'idée de départ, d'appeler chaque année, pendant le Forum de Davos, à manifester le même jour dans le monde entier «contre le néolibéralisme, contre la guerre» et pour dire qu'«un autre monde est possible». C'est un pas en avant, que personne au début n'aurait pu imaginer.» (Corpus 2, texte 5)

«L'orientation qui se dégage des Forums Sociaux pour passer des résistances aux alternatives met en avant l'accès aux droits pour tous. On peut répondre à l'idée simple, voire simpliste, que la libéralisation permet de répondre à tout, qu'il suffit de faire confiance au marché, de privatiser et de favoriser le capital international, seul porteur d'efficacité et de modernité. La réponse est que la modernisation la plus intéressante est celle du respect, de la garantie et de l'approfondissement des droits fondamentaux ; que les droits, civils et politiques et aussi, économiques, sociaux et culturels, permettent la régulation la plus intéressante des sociétés, y compris des marchés ; que la nouvelle politique économique est celle qui organise l'accès de tous aux services de base, la satisfaction des besoins fondamentaux et des aspirations populaires.» (Corpus 2, texte 14)

Le premier aspect spécifique concerne bien évidemment celui de la référence directe aux forums sociaux mondiaux (FSM) avec l'indication du lieu et de la date. Ce procédé identifie le discours altermondialiste comme appartenant à un espace dynamique puisque c'est un moyen d'interaction entre les différentes organisations altermondialistes. À ce sujet, la Charte de principes du forum social mondial évoque, dans son article 8, ce procédé propre au discours altermondialiste :

«Le Forum Social Mondial est un espace pluriel et diversifié, non confessionnel, non gouvernemental et non partisan, qui articule de façon décentralisée, en réseau, des instances et mouvements engagés dans des actions concrètes, au niveau local ou international, visant à bâtir un autre monde.»

Cette Charte de principes recherche, en effet, un ancrage social aux valeurs que le discours altermondialiste défend dans la mesure où il invoque un caractère universel de ses valeurs. Il fait référence, pour entériner cette argumentation, aux notions de pluralité et de diversité.

Les renvois aux forums sociaux mondiaux et aux déclarations permettent aussi d'orienter le discours altermondialiste vers une légitimité plus grande sur un ensemble de propos que les leaders ou les simples militants tiennent sur eux-mêmes, sur leurs actions, leurs thèses, leurs réussites et leurs échecs. Ils permettent de faire de la distance à l'égard de tous les discours institutionnels sur la mondialisation qu'ils remettent en cause.

Un autre argument peut également être avancé pour expliquer les raisons de cet aspect auto-référentiel permanent. La construction du discours altermondialiste correspondrait à une contestation forte où les altermondialistes auraient identifié la mondialisation comme étant un adversaire qui vise à rationaliser un monde globalisé, en reléguant au second plan la légitimité de la souveraineté et de la liberté d'action des États et des gouvernements. Ces derniers, seraient dès lors limités à ne faire que ce que leur imposent les institutions internationales.

La référence permanente aux FSM indique la bonne conformité des promoteurs de l'altermondialisation à cet imaginaire particulier d'un autre monde possible et de son changement. Par ce renvoi à de multiples forums sociaux, on retrouve à nouveau le poids du discours altermondialiste dans la construction de sa légitimité tant critiquée faute de pouvoir.

Le second aspect concerne l'emploi de l'étayage (justification des actions), comme l'illustre l'énoncé ci-dessous :

«Les actions entreprises par la majorité de celles et ceux qui participent à la dynamique du Forum social mondial à tous les niveaux sont souvent confrontées à des obstacles politiques. Durant les dernières années, en de nombreuses occasions, tant au Sud qu'au Nord de la planète, une majorité de citoyens ont refusé de manière claire les politiques néolibérales tant dans la rue que par les urnes. Néanmoins, beaucoup de gouvernements élus suite à leur promesse de rompre avec le néolibéralisme ont poursuivi la même orientation que leurs prédécesseurs. Ils ont même, dans certains cas, poursuivi la politique de militarisation et de criminalisation sociale de la contestation. Face à cette réalité, il s'agit que nous, les participants au cinquième Forum social mondial, nous réfléchissions sur les moyens et les stratégies à opposer à cette «confiscation» du refus des politiques néolibérales.» (Corpus 2, texte 6)

«Le problème est celui de la stratégie du mouvement ou plutôt de sa capacité en s'en doter, c'est-à-dire d'être capable de focaliser son action sur des cibles qui permettent les mobilisations les plus larges. Un bilan de l'Assemblée des mouvements sociaux qui s'est tenu dans le prolongement du deuxième Forum social européen (FSE) permet à la fois de noter les avancées et d'en mesurer les limites.» (Corpus 2, texte 19)

«La riposte possible de l'altermondialisme et des multiples acteurs qui résistent à la spoliation néolibérale doit les conduire à articuler leurs actions et à se mobiliser autour d'objectifs communs, qui peuvent être présentés comme des propositions visant à l'élaboration d'un nouveau Contrat Social, une nouvelle Charte des Droits, à caractère mondial, à l'image de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, de 1948.» (Corpus 2, texte 19)

La présence du substantif «action» fait un renvoi direct à l'opération d'étayage et cette opération vise avant tout l'adhésion de l'interlocuteur aux thèses défendues, ou, du moins, l'acceptation par l'interlocuteur des raisons qui amènent le locuteur à défendre un point de vue donné.

Il ne suffit pas d'appeler à une action (ce qui permet déjà à l'interlocuteur de comprendre les raisons que le locuteur a d'adopter cette action), encore faut-il laisser à cet interlocuteur la possibilité de discuter les actions que l'on planifie. Soulignons au passage qu'argumenter, c'est rendre vraisemblable pour l'interlocuteur ce qui n'était qu'un possible, qu'une supposition ; le locuteur devra donc s'efforcer de donner des raisons et d'étayer ses arguments :

«De plus, argumenter, c'est accepter que les choses ne vont pas de soi, qu'on est dans le domaine du contestable; le locuteur doit donc marquer ses distances vis à vis de ce qu'il dit et présenter ses arguments de façon négociée. Les opérations d'étayage (appui d'un énoncé par un autre segment du discours : causalité, finalité, recours à l'exemple,..) et de négociation (le locuteur adhère ou non à son discours, laissant ainsi à son interlocuteur un espace de négociation plus ou moins grand) se sont révélées caractéristiques des discours argumentatifs qu'ils soient écrits ou oraux.» (Golder 1996 : 121)

L'étayage ne renvoie pas nécessairement aux contre-arguments car il peut dans certains contextes ou plutôt cotextes renvoyer aussi aux formes de la négociation. Dans l'emploi de ce mot «action», se concentre toute la prise de distance énonciative par rapport au discours institutionnel sur la mondialisation. Le discours altermondialiste, en adoptant un aspect réflexif dans le sens d'un discours traitant de l'action du mouvement et de ses perspectives, autolégitime son action et justifie ses mobilisations.

Ainsi, ce discours recourt à différents procédés pour renvoyer à des actions de mobilisation, selon un processus de désignation des responsables et des victimes dans une situation problématique (désignation d'un ennemi commun), comprendre la formulation de solutions possibles et de stratégies d'actions qui vont en découler (On retrouve ici l'analyse des succès et des échecs : la solution pour «changer le monde» est tout d'abord de diffuser les thèses altermondialistes auprès d'une population toujours plus importante pour pouvoir ensuite structurer et renforcer la multitude d'alternatives qui voient le jour dans le monde entier. Les forums sociaux deviennent alors un lieu de rencontres, de débats, de partage des expériences qui va petit à petit prendre une place centrale dans le mouvement altermondialiste émergent.

«Un autre monde est possible» ne cherche-t-il pas à donner de l'espoir aux gens ? Ce slogan implique aussi que si un autre monde est possible, il faut encore le bâtir.

Le discours altermondialiste s'imprègne dans l'identité même de l'individu en lui disant qui il est et qui il peut devenir. Cela fonctionne au niveau de l'individu mais aussi au niveau du groupe. En définissant les qualités du mouvement altermondialiste, ce qu'il est et ce qu'il n'est pas, le discours produit lors de ces forums sociaux contribue à faire exister ce groupe qui devient effectif par une force discursive, ce qui n'est bien entendu pas exclusif et est complété par une identification qui se construit par l'action.

Inscrit dans le monde social, le discours altermondialiste a des stratégies discursives qui lui sont propres et permet de percevoir une réalité cachée derrière les mots : celle de la construction d'une identité, d'un groupe, mais aussi de la construction de sens à donner à l'action, le tout permettant de structurer un mouvement et de le pérenniser. Ce discours a cette particularité qu'il cherche à proposer une alternative aux discours issus des institutions internationales.

Lorsqu'on se penche un peu sur le contenu du discours altermondialiste qui s'instaure dans les conférences, on réalise que les expériences concrètes des individus prennent une part essentielle. La vie quotidienne, les pratiques, les activités associatives ou professionnelles des altermondialistes sont en effet couramment employées pour justifier les interventions.

La légitimité dont dispose le discours altermondialiste est notamment issu d'une sélection stratégique des thèmes de mobilisation. Ces derniers ne sont en effet pas choisis au hasard mais relèvent d'une stratégie servant à optimiser la mobilisation. Le discours altermondialiste s'ancre donc pour beaucoup sur l'actualité brûlante, qu'elle soit locale, régionale ou internationale.

Le discours porté par les protagonistes sur leur propre mouvement sert donc à légitimer l'action entreprise et à renforcer la mobilisation. Il cherche à rassembler en opérant une synthèse entre les mouvements plus anciens et les mobilisations contemporaines mais aussi à faire une sorte de bilan du mouvement et, pour ce faire, ils emploient une stratégie discursive de légitimation.

## Synthèse

Avant de prolonger l'analyse du processus d'orientation argumentative que renferme le discours altermondialiste, il paraît utile de dresser un bilan des résultats de ce chapitre. Il ressort de cette analyse deux éléments essentiels : le premier concerne la forme linguistique et son impact argumentatif, le second renvoie à la présence fortement marquée du métarécit altermondialiste.

La force du discours altermondialiste repose essentiellement sur la sémantique argumentative. Les formes linguistiques ont le rôle de repère, d'aide à la mémoire et à la légitimation. L'argumentation oriente les conclusions par différents procédés. Le premier procédé réside dans la construction d'un système de valeurs construit sur la sémantique des mots. Les deux stratégies du rejet et du refus du discours altermondialiste alimentent, en effet, l'argumentation vers une valeur alternative. Ils sont également à l'origine des glissements de valeurs modales de certains verbes déontiques selon le contexte d'actualisation. La valeur modale pragmatique concourt, elle aussi, à cet effet discursif pour légitimer les actions et les mobilisations lors des forums sociaux.

Le deuxième procédé soutient le précédent en développant la polémique et la référentialité du discours altermondialiste. Ces deux processus permettent de placer le discours sous l'égide de la légitimité, qu'elle soit universelle (les chartes), politique (les déclarations avalisées lors des forums sociaux mondiaux) ou institutionnelle (les institutions internationales). Cet ensemble de phénomènes linguistiques constitue la réflexivité du discours altermondialiste et les formes linguistiques y remplissent chacune un rôle spécifique.

Tout discours représente une argumentation où sont proposés des mots contextualisés qui ont pour but de susciter des polémiques selon l'orientation souhaitée. L'argumentation est constituée d'énoncés et est toujours actualisée dans un contexte particulier. Elle renvoie à la définition des termes et aux connaissances sociales des interlocuteurs.

Son objectif est de donner à voir et à regarder des représentations, c'est-à-dire des valeurs de croyance. Elle fait exister des objets dans l'esprit du destinataire en utilisant différentes formes linguistiques et discursives.

Le métarécit du discours altermondialiste appartient à ces phénomènes discursifs et se caractérise également par son caractère persuasif. Toutefois, derrière ce souci de forme alternative dictant la démarche à suivre pour construire l'altermondialisation, on découvre un discours élaboré. Phénomène assez répandu, le discours est concentré en grande partie sur l'aspect réflexif, sur les formes linguistiques et l'articulation argumentative.

L'analyse des énoncés révèle un «tour de passe-passe». Il est clair que le discours altermondialiste comme tout autre discours oriente le lecteur vers une certaine représentation du monde et que son aspect alternatif ne le met pas à l'abri d'éventuelles distorsions entre lui et le réel.

Cette interrogation sur le métarécit du discours altermondialiste conduit à prolonger l'étude de l'argumentation afin d'observer si certains mécanismes discursifs seraient révélateurs d'un enjeu plus profond et implicite.

## CHAPITRE 5

### LES VISÉES DE JUSTIFICATION ET DE POSITIONNEMENT

Dans ce dernier chapitre, il s'agit d'explicitier une dimension spécifique de l'argumentation du discours altermondialiste et de ses effets. Les visées de justification et de positionnement semblent, en effet, porter en son sein d'autres mécanismes discursifs qui déterminent davantage l'orientation argumentative. Ces visées générées parmi un ensemble de possibles argumentatifs, suivent la même direction conclusive. Les enchaînements d'orientation argumentatifs relevant des potentialités dans le discours altermondialiste semblent répondre à une intention particulière de celui-ci.

Dans cette optique, seront donc évoquées les discours du Centre d'études et d'initiatives de solidarité internationale (désormais CEDETIM) qui correspondent aux différents textes du corpus 3. Tout d'abord, nous verrons l'usage particulier des «petites phrases» dans le discours altermondialiste, puis les phénomènes de surassertion et d'aphorisation, et enfin la manière dont ces visées de justification et de positionnement s'apparente à une exhortation ou à une persuasion discursive.

Un certain nombre d'études [Seurrat. A (2010), Krieg-Planque. A (2011), Ollivier-Yaniv. C (2011), Baldauf-Quilliatre. H (2014)] ont été réalisées sur les «petites phrases», expression employée pour désigner le mode de langage particulier aux acteurs sociaux.

« [...] les emplois de "petites phrases" témoignent de l'existence de routines consistant à sélectionner et à distinguer un fragment d'un discours, sans que les règles ni les conditions de ce processus en soient explicitées.» (Krieg-Planque et Ollivier-Yaniv 2011 : 18)

Ces expressions forment le noyau dur des notions fondamentales dans les champs politique et médiatique qui permettent de réaliser un discours pour agir et convaincre. Elles se composent donc d'un noyau de termes spécifiques qui est associé à un vocabulaire de soutien (termes périphériques) et à des mots de la langue générale.

Cet ensemble construit le discours altermondialiste en se déplaçant du sens particulier vers le sens général et en ajoutant des éléments de sens partiel pour former ainsi la signification de ce discours :

«Il circule dans les mémoires collectives un grand nombre d'énoncés brefs, en général constitués d'une seule phrase, qui contribuent à renforcer l'identité du groupe et dont le signifiant et le signifié sont pris dans une organisation plus ou moins prégnante (par la prosodie, des rimes internes, des métaphores, des antithèses...). J'ai parlé de "mémoires collectives" au pluriel parce qu'il peut s'agir d'énoncés attachés à un groupe restreint (une secte, une discipline académique...) ou à l'ensemble d'une communauté culturelle [...] Ces énoncés peuvent être des séquences autonomes par nature (ainsi les proverbes, les devises...), ou des énoncés qui ont été détachés d'un texte.» (Maingueneau 2006 : 107-108)

À cette construction du discours altermondialiste s'ajoute d'autres éléments comme la formulation des énoncés selon le niveau de langue, selon la nature du discours et selon le contexte de production. La formulation dépend de l'énonciateur et de sa fonction (militant, syndicaliste, écologiste, etc.) mais aussi de la stratégie discursive propre au discours altermondialiste dans sa forme de raisonnement. Cet entrelacs de concepts, de termes et d'énonciation peut rendre compte d'un discours autre sur la mondialisation et contenir de «petites phrases» spécifiques aux organisations altermondialistes :

«[...] "petite phrase" est un syntagme dénominatif métalinguistique non-savant (et plus précisément : relevant du discours autre approprié), qui désigne un énoncé que certains acteurs sociaux rendent remarquable et qui est présenté comme destiné à la reprise et à la circulation.» (Krieg-Planque 2011 : 26)

Il est intéressant d'appréhender cette spécificité par le prisme de l'analyse du discours :

«À la différence de la plupart de ces travaux, je vais m'intéresser ici à des énoncés détachés devenus autonomes, c'est-à-dire qui ne sont donc pas réinsérés dans la continuité d'un nouveau texte. Une telle problématique dépasse de beaucoup le cadre de la presse, mais cette dernière y fait massivement appel. Cela se comprend: comme tout média, la presse peut être considérée comme une machine à découper et à mettre en circulation des énoncés. Je commencerai par réfléchir sur le phénomène du détachement, de façon à introduire la notion de "surassertion" (Maingueneau, 2004), qui va elle-même nous amener à un régime d'énonciation particulier, celui de l'"aphorisation".» (Maingueneau 2006 : 7)



Le corpus 3 constitué de 10 textes produits par l'organisation altermondialiste CEDETIM semble miser sur cette spécificité de la langue pour se servir d'«énoncés détachés devenus autonomes». Certes, l'aspect altermondialiste présent dans ces textes permet de conférer une apparence de transparence au discours de cette organisation, néanmoins la formulation et le style formulaire donnent une impression de «détachement» dans la production des énoncés laissant autonome la mise en signification de cette mondialisation autre.

Différents phénomènes linguistiques permettent de mettre à jour cet enjeu entre rejet d'un mot (mondialisation) et valorisation d'un autre (altermondialisation). L'enjeu est de taille puisqu'il relie alors d'un côté les deux possibilités, plus ou moins perçues comme opposées et, en même temps, les éloignent l'une de l'autre comme incompatibles.

L'analyse de l'argumentation du discours altermondialiste dévoile un processus d'orientation par le biais du détachement d'expressions et l'étude de certaines phrases permet d'observer comment l'orientation de l'argumentation conduit à une certaine répétition et à une formulation discursive qui tend à autonomiser les énoncés altermondialistes.

## 1. L'emploi des petites phrases

La grande caractéristique du discours altermondialiste réside dans la présence de formules figées qui balisent les textes produits par CEDETIM. Ces expressions constituent les mailles du tissu textuel.

«Il s'agit d'un processus inhérent aux langues naturelles traduisant une action profonde des systèmes linguistiques qui, à force d'être mis à l'épreuve de la dynamique de l'usage, finissent par engendrer des séquences figées (= SF). [...]

- le figement est un processus qui échappe à la volonté des locuteurs ; c'est la raison pour laquelle les SF représentent la mémoire de la langue. L'inscription dans le lexique d'une expression comme *faire porter le chapeau* n'a été décidée par personne ; [...]

- il illustre très bien le lien entre langue et discours : c'est dans le discours que les SF prennent naissance, se figent et finissent par se fixer dans le lexique de la langue : qu'on songe à des formules prononcées par des hommes politiques et qui ont été reprises par les uns et les autres : *Je vous ai compris !; Bilan globalement positif ; Vous n'avez pas le monopole du cœur*. Le phénomène n'a rien d'anecdotique. Le figement est un processus dans lequel s'inscrit la langue. C'est par condensation que les séquences se fixent dans des emplois particuliers et globaux ;

– son caractère économique en fait un excellent outil pour le recyclage du lexique.»  
(Mejri 2005 : 164-165)

On peut alors se demander pour quelles raisons le discours altermondialiste fige de tels emplois sémantiques ? L'hypothèse serait qu'il est nécessaire de convaincre et des repères répétitifs tissant les énoncés se révèlent être un mécanisme discursif efficace. Mais il reste à savoir si ce procédé gagne en persuasion ou en exhortation. Nous aborderons à ce sujet les notions de détachement, la surassertion et l'aphorisation.

### 1.1 Le phénomène du détachement

L'analyse des textes du corpus 3 a révélé une trame lexicale constitutive du discours altermondialiste. Cette trame, la même pour les 10 textes, forme un réseau de mots qui se retrouvent régulièrement tout au long des énoncés de ce discours. Cette appropriation de mots ordinaires de la langue et formant parfois des expressions particulières semble construire au fil des textes le discours altermondialiste. Ce phénomène de réseau sémantique peut être rapproché d'une analyse du discours exposée dans un article écrit par D. Maingueneau au sujet des «petites phrases».

L'auteur décrit un procédé discursif relatif aux «petites phrases» utilisées par les hommes politiques. Cet article, intitulé *Sur une petite phrase «de» Nicolas Sarkozy. Aphorisation et auctorialité*, dissèque le discours des politiques et des médias en retraçant certains glissements sémantiques ou encore les contraintes de l'aphorisation (Il a pris comme exemple, une petite phrase sur le Premier ministre espagnol José Luis Zapatero attribuée à Nicolas Sarkozy). Dans cet article le linguiste montre que la «petite phrase» est réinvestie non pas de manière indifférenciée mais présentée par l'énonciateur comme détachable :

«Les énoncés constitués d'une seule phrase sont de types très divers : slogans, maximes, proverbes, titres d'articles de presse, dictons, intertitres, citations célèbres, etc. Ils relèvent de deux catégories bien distinctes :

1. ceux qui sont par nature indépendants d'un texte particulier (proverbes, slogans, devises. . .) ;
2. ceux qui résultent de l'extraction d'un fragment de texte : on se trouve alors dans une logique de citation. C'est le cas de la petite phrase.» (Maingueneau 2011 : 43-44)

La démarche que fait D. Maingueneau ne concerne que l'usage des phrases dans le discours, pas les régimes politiques bien évidemment. Il voit dans la langue politique ou médiatique des logiques qui lui sont propres et permet de percevoir une réalité cachée derrière les mots que nous retrouvons également dans les textes du corpus 3 de CEDETIM sur l'altermondialisation. Ce procédé renvoie à un emploi du vocabulaire ciblé et repris par d'autres discours environnants. Les expressions, les mots et les syntaxes, dans lesquelles la signification évolue, sont repris et répétés.

Ces éléments participent à la construction de sens à donner à l'action, le tout permettant de structurer un mouvement et de le pérenniser. L'énoncé extrait du corpus 3 ci-dessous caractérise ce réseau associatif :

«Un large mouvement citoyen s'est mobilisé pour questionner la mondialisation et mettre en cause son cours dominant. Ce mouvement puise ses formes et ses réflexions dans des mobilisations quelquefois anciennes et, dans le même temps, il les renouvelle. On peut parler, à partir de la convergence des résistances, d'une mobilisation citoyenne mondiale. Ce mouvement est devenu visible à Seattle. On y a assisté à la convergence des mouvements de travailleurs salariés et des mouvements paysans, des mouvements écologistes, des mouvements de consommateurs, des mouvements de solidarité internationale. Le tournant de Seattle ne tient pas à l'échec des négociations mais à ce que cet échec a révélé. Il a mis en évidence les positions des mouvements qui, de la contestation de l'AMI (Accord Multilatéral d'Investissement) à celle de l'OMC, des manifestations de Washington aux rencontres de Porto Alegre, remettent en cause le cours dominant de la mondialisation, et non pas forcément la mondialisation. Il a légitimé la recherche d'alternatives, donné un nouveau souffle aux mobilisations et accru la confiance des mouvements porteurs d'initiatives et de propositions.» (Corpus 3, texte 7)

Les mots soulignés dans l'énoncé sont les termes qui caractérisent le discours altermondialiste de CEDETIM. Le discours sur une mondialisation autre repose sur la proposition d'alternatives à la mondialisation. Ils permettent de caractériser le discours altermondialiste d'un point de vue contestataire et persuasif. Ces alternatives sont assez souvent prolongées par des valeurs finalisantes qui expriment la volonté des organisations altermondialistes à réagir face au caractère dominant de la mondialisation. L'objectif essentiel est d'opposer une domination (mondialisation) à l'action d'une mobilisation citoyenne. Les discours relatifs à l'altermondialisation se construisent sur cette dichotomie. L'utilisation du vocabulaire contestataire se répartit entre ces deux composantes. Ce procédé permet de représenter le discours altermondialiste agissant contre le discours institutionnel sur la mondialisation et surtout ne pas vouloir le subir.

Une catégorie de termes alimente cette image forte du discours altermondialiste, elle concerne les termes traduisant la réflexion, l'organisation et les connaissances.

Le détachement, un autre phénomène linguistique, complète ce réseau lexical. Ce phénomène de détachement de certaines expressions possède un caractère particulier dans le corpus 3. Le détachement permet, en effet, d'identifier certains phénomènes discursifs propres à des champs de pratiques discursives. Il est en partie le résultat des conditions de production du discours.

Les auteurs des discours altermondialistes formatent et formalisent linguistiquement leurs discours. Certaines formulations deviennent consacrées et donnent un effet d'autonomie, peut-être pour en faciliter l'accès à tout le monde ou encore à anticiper les réemplois qui vont être faits de leurs propos. Le détachement répond à une demande de repères et de répétitions dans les discours. Dans les énoncés du corpus3 ci-dessous, sont soulignées quelques expressions, les plus courantes, qui se détachent dans l'écriture du discours altermondialiste :

(1) «La mouvance altermondialiste dans ses différentes significations est porteuse d'un nouvel espoir né du refus de la fatalité ; c'est le sens de l'affirmation «un autre monde est possible». Nous ne vivons pas «La Fin de l'Histoire» ni «Le Choc des civilisations» (Corpus 3, texte 3)

(2) «Il y a quatre ans, le cri collectif et global UN AUTRE MONDE EST POSSIBLE, a brisé le mensonge selon lequel la domination néolibérale est inéluctable ainsi que celui de la "normalité" de la guerre, des inégalités sociales, du racisme, des castes, du patriarcat, de l'impérialisme et de la destruction de l'environnement. À mesure, le sentiment de cette force collective s'est matérialisé en faits concrets de résistance, de revendication et de proposition.» (Corpus 3, texte 5)

(3) «En mettant l'accent sur les responsabilités, la mobilisation a recréé un vaste mouvement d'espoir. Elle a redonné un souffle à l'idée qu'un autre monde est possible. Ce mouvement est perceptible dans la floraison d'idées et de propositions. Elle s'appuie sur la montée d'une expertise citoyenne qui s'ancre dans les mouvements, comme celle qui transparaît dans les Conseils scientifiques, les observatoires, comme l'Observatoire de la mondialisation qui travaille sur l'OMC, le comité de partenariat avec des responsables du Sud dans la campagne dette.» (Corpus 3, texte 7)

(4) «Les forums mondiaux et continentaux sont des espaces et des moments privilégiés du mouvement altermondialisation. Le mouvement altermondialisation ne se résume pas aux forums mondiaux et continentaux, même si ceux-ci y jouent un rôle éminent. Les forums rythment le mouvement et sont la représentation de son autonomie. Le mouvement, bien plus largement, est constitué par l'ensemble des luttes et des résistances, des pratiques sociales, des débats et des recherches, des créations intellectuelles et artistiques qui s'inscrivent dans la perspective de l'altermondialisation. Cette perspective peut être résumée par le refus des inégalités et des discriminations, la mise en cause dans cette situation des effets de la mondialisation néolibérale, l'affirmation d'un autre monde possible et l'engagement dans sa construction.» (Corpus 3, texte 9)

(5) «Les forums sociaux ont cet avantage considérable de mettre en discussion publique et contradictoire, en les resituant dans une pensée mondiale, tous les thèmes qui concernent la construction d'un autre monde possible. Parmi ces questions : celles des rapports de

production, de la démocratie dans l'entreprise, de l'auto organisation des producteurs, des formes sociales de propriété ; celles aussi du sens du progrès et de la science, du productivisme, de l'écologie et des droits des générations futures ; Celles aussi de la nature de l'État, de la démocratie et de la citoyenneté ; celles des libertés et des droits ; celles de la possibilité de produire de l'égalité sans bureaucratie ; celle de la diversité et de l'universalité.» (Corpus 3, texte 9)

Ce qui attire notre attention dans les cinq énoncés, ci-dessus, c'est la répétition de l'expression «Un autre monde est possible» avec l'ensemble de mots que celle-ci peut engendrer. Cette séquence fonctionne comme une matrice qui contribue à renforcer l'identité du mouvement altermondialiste. Le détachement opère également au moment de l'énonciation des deux principaux acteurs de l'altermondialisation, c'est-à-dire les mouvements altermondialistes et les forums sociaux mondiaux.

Les acteurs altermondialistes, qu'ils soient ou non contraints par les conditions de production, renforcent davantage le phénomène du détachement discursif. Ils sont également caractéristiques d'une orientation argumentative qui à la fois répète et rend clair le contenu du discours altermondialiste qui se trouve tributaire de ce détachement.

Le tableau, ci-dessous, rassemble les segments répétés les plus fréquents qui participent directement à ce phénomène de détachement linguistique. L'étude ci-dessus permet de les observer dans les phrases en montrant leur progression sur la globalité syntaxique des énoncés dans le corpus 3.

Longueur	Segment répété	Fréquence
2	Mouvement altermondialiste	307
5	Un autre monde est possible	100
3	Formes de domination	83
2	Mobilisation citoyenne	81
3	Crise du néolibéralisme	63
2	Mondialisation néolibérale	62
2	Forums sociaux	61
2	Marché mondial	48
4	Régulation par le marché	48
2	Globalisation néolibérale	47
2	Mouvements sociaux	46
2	Système dominant	39
2	Système-monde	38

4	L'accès pour tous	37
2	Transformation sociale	34
2	Institutions internationales	30
2	Solidarité internationale	28
4	Résistance aux logiques dominantes	27
4	La convergence des mouvements	22
2	Économie mondiale	22
3	Le mouvement altermondialisation	21
5	Nous appelons les mouvements sociaux	20
2	Nous appelons	20
4	L'égalité d'accès	18
2	Citoyenneté mondiale	12
4	Nous appuyons l'appel	9

**Tableau 3 :** Segments répétés dans le corpus 3

Les «petites phrases» ainsi identifiées dans le corpus 3 représentent un degré de détachement énonciatif. Autrement dit, ce sont des énoncés généralisants qui énoncent un sens complet. Ils sont brefs et fortement structurés. Par le biais de ces énoncés, les altermondialistes recherchent un effet d'adhésion des citoyens du monde aux thèses altermondialistes. Ce processus vise à faire mémoriser ces expressions dans l'imaginaire du citoyen, c'est-à-dire des énoncés dignes d'être mémorables.

Les généralisations des énoncés considérées ici n'expriment pas une vérité générale qui est censée être partagée par tous (plus ou moins), mais entraînent plutôt des phénomènes discursifs spécifiques. Ils ont un caractère persuasif et jouent dans ce sens un rôle important dans l'argumentation. Il faudrait pour cela rendre compte des différentes étapes de ce phénomène et en évaluer les éventuels impacts sur le discours altermondialiste et les modalités de sa construction par les locuteurs :

«"Petite phrase" est un syntagme dénomiatif métalinguistique non-savant (et plus précisément : relevant du discours autre approprié), qui désigne un énoncé que certains acteurs sociaux rendent remarquable et qui est présenté comme destiné à la reprise et à la circulation.» (Krieg-Planque 2011 : 26)

La «petite phrase» a un caractère énonciatif et joue dans ce sens un rôle important dans l'argumentation. Le métarécit altermondialiste, en soi, consiste à raconter la singularité d'un événement (mondialisation), il a ici un rôle clairement argumentatif et catégorique :

«Si nous considérons que les “petites phrases” relèvent de la construction événementielle, c’est parce que nous observons que certains acteurs sociaux peuvent construire une parole en événement, et plus spécifiquement en événement que ces acteurs vont pouvoir, d’une façon ou d’une autre, identifier comme “petite phrase”.» (Ibid. : 30)

Ainsi, les énoncés détachables tels que : «un autre monde est possible», «mobilisation citoyenne», «mondialisation libérale», «lutte contre ...» représentent une ligne d’action. Chacune de ces «petites phrases» est généralement présentée comme résultat d’une narration ou d’une réflexion basée sur un événement singulier. Elle annonce une problématique ou sert comme tremplin qui permet de rebondir sur certains aspects ou détails annoncés :

«[...] la “petite phrase” est intégrée à la narration parce qu’elle est construite en événement, et elle est construite en événement parce qu’elle est rattachée à une intention, à une position, à une doctrine, à une idéologie, à un trait de personnalité, à une opinion, à une stratégie, à une ambition, à des intérêts ou à un projet, que la “petite phrase” est supposée condenser ou dont la “petite phrase” est supposée être le symptôme.» (Ibid. : 32)

Dans certains énoncés du corpus 3, une «petite phrase» détermine la trajectoire du discours altermondialiste et précise l’adversaire contre lequel il faut combattre : la «mondialisation». Ces énoncés montrent le fonctionnement argumentatif du discours altermondialiste dans ce sens :

«Cette mondialisation bouleverse le système géopolitique et remet en cause la nature des États. Elle modifie les rapports entre le local, le national et le mondial ; entre le rural et l’urbain ; entre le particulier et l’universel.» (Corpus 3, texte 2)

«La mondialisation ne saurait être analysée en dehors de la tendance à la précarisation, à l’accroissement des inégalités, de l’élargissement et de l’approfondissement des exclusions.» (Corpus 3, texte 2)

«Un large mouvement citoyen s’est mobilisé pour questionner la mondialisation et mettre en cause son cours dominant. Ce mouvement puise ses formes et ses réflexions dans des mobilisations quelquefois anciennes et, dans le même temps, il les renouvelle.» (Corpus 3, texte 7)

«Il y a là une logique, puisque la mondialisation se présente comme la tendance générale, tous les problèmes peuvent s’y référer et chaque question d’importance est une manière d’interpeller la mondialisation et de montrer qu’on peut agir sur son évolution.» (Corpus 3, texte 7)

«Les choix dépendent de la mobilisation citoyenne et de sa capacité à s’inscrire dans un mouvement international, à se saisir des questions en débat, à articuler les résistances au cours libéral de la mondialisation et la construction d’un projet social.» (Corpus 3, texte 7)

«Le mouvement altermondialiste s’est affirmé comme un mouvement antisystémique porteur d’avenir par rapport à la phase néolibérale de la mondialisation capitaliste. L’ouverture de la

crise globale ouvre de nouvelles perspectives et lui donne des responsabilités particulières.» (Corpus 3, texte 10)

«Le mouvement altermondialiste est confronté à la crise de la mondialisation que l'on peut caractériser comme une crise de la mondialisation capitaliste dans sa phase néolibérale. Cette crise n'est pas une surprise pour le mouvement ; elle était prévue et annoncée depuis longtemps.» (Corpus 3, texte 10)

Les altermondialistes exposent ici un problème qu'ils décrivent et évaluent négativement : c'est que le discours altermondialiste fait intervenir deux entités opposées (la mondialisation et l'altermondialisation) mais accordent suffisamment du crédit à l'altermondialisation. Ils indiquent qu'il s'agit d'une affirmation : («le mouvement altermondialiste s'est affirmé comme un mouvement antisystémique porteur d'avenir par rapport à la phase néolibérale de la mondialisation capitaliste») et de sa perception collective («un large mouvement citoyen s'est mobilisé pour questionner la mondialisation et mettre en cause son cours dominant»). Cette lutte contre la mondialisation se confirme par un détachement énonciatif de ce que l'on fait ou plutôt ce que l'on doit faire :

«Les choix dépendent de la mobilisation citoyenne et de sa capacité à s'inscrire dans un mouvement international, à se saisir des questions en débat, à articuler les résistances au cours libéral de la mondialisation et la construction d'un projet social». Le détachement de la «petite phrase» : «la mondialisation» ouvre la première exposition du problème et couvre une partie plus argumentative qui tente d'introduire d'autres visions que les altermondialistes attribuent à la mondialisation. Le détachement énonciatif condense l'argument développé par la suite («cette crise [de la mondialisation] n'est pas une surprise pour le mouvement ; elle était prévue et annoncée depuis longtemps»).

En changeant de perspective, les altermondialistes fondent leur perception collective sur une valeur plus solide. Ils font appel à l'adhésion de tout le monde («montrer qu'on peut agir sur son évolution»), c'est-à-dire faire dans l'action collective et la mobilisation citoyenne afin de proposer d'autres alternatives à la mondialisation.

L'énonciation du discours altermondialiste vise alors «à reproduire une phrase saillante» (Ibid. : 32), un énoncé accrocheur. Les altermondialistes sont positionnés comme ne respectant pas les valeurs néolibérales qui ne sont pas nécessairement partagées par tous et c'est les mobilisations citoyennes et les forums sociaux qui



attirent l'attention sur ce point. Ils s'affichent contre le discours institutionnel sur la mondialisation qu'ils remettent en cause et, en même temps, ils s'élèvent contre une mondialisation normalisée en se positionnant comme le porte-parole autorisé à parler au nom de la collectivité. Le détachement des énoncés permet aussi aux altermondialistes, à partir d'une formule d'appel qui revient souvent dans leurs discours, de mobiliser l'opinion publique contre les effets néfastes de la mondialisation :

- «Nous appelons tous les mouvements sociaux du monde à lutter...» (Corpus 3, texte 5)
- «Nous appelons toutes les organisations et mouvements sociaux participant au Forum Social Mondial ...» (Corpus 3, texte 5)
- «Nous appelons les mouvements sociaux à se mobiliser...» (Corpus 3, texte 5)
- «Nous appelons à ce que toutes et tous se mobilisent pendant...» (Corpus 3, texte 5)
- «Nous appelons tous les mouvements sociaux à mettre en place durant cette période...» (Corpus 3, texte 5)
- «Nous appelons à la mobilisation de masse contre le sommet du G8...» (Corpus 3, texte 5)
- «Nous appelons à la mobilisation...» (Corpus 3, texte 5)
- «Nous appelons tous les peuples du monde à une lutte permanente...» (Corpus 3, texte 5)

Les expressions : «nous appelons» et «montrer qu'on peut agir sur son évolution [mondialisation]», permettent de construire une argumentation sur la base de la collectivité et de l'opinion publique grâce aux pronoms personnels «nous», «on» et aux substantifs «peuples» et «mouvements sociaux».

Positionner le concept de la mondialisation comme une «petite phrase» au centre des préoccupations des altermondialistes (ici l'exposition du problème) se révèle donc très stratégique d'un point de vue argumentatif. Le locuteur peut ancrer sa contribution dans son expérience, son vécu, son savoir et ainsi remplir le contrat qui le lie aux autres en apportant de l'authenticité à ces propos, et il peut aussi s'élever au-dessus de ces mouvements sociaux en proposant une ligne d'action qui vise plus loin que l'événement singulier lui-même (mondialisation). Pour cette raison, les discours altermondialistes commencent des fois par une «petite phrase» : Les rares contributions débutant par la thématique de la mondialisation concernent la présentation d'un fait qui est ensuite évalué ou comme dans les énoncés suivants, se trouve à l'origine d'une action donnée.

«Ainsi le fait marquant de cette nouvelle situation est le développement des mouvements sociaux sur tous les continents et leur capacité à construire dans la diversité, des convergences nouvelles et des actions communes au niveau global.» (Corpus 3, texte 5)

«Le mouvement altermondialiste a mis en avant des propositions qui pourraient préfigurer un programme d'action. Elles sont issues des mouvements sociaux et associatifs à travers leur mobilisation ; elles ont bénéficié du travail des chercheurs, qui ont choisi de travailler avec ces mouvements, et de l'expertise citoyenne liée à ces mouvements. Ce sont ces propositions qui ont convergé à Seattle. Elles ont servi de base au travail d'élaboration qui a connu une avancée avec le Forum Social Mondial depuis Porto Alegre.» (Corpus 3, texte 6)

«Les forces sociales qui portent la volonté de chercher un autre mode de développement sont constituées des mouvements de solidarité, des droits de l'homme, de refus des discriminations et de la purification ethnique, de consommateurs, de travailleurs, de paysans, des mouvements de femmes, de solidarité internationale. Depuis quelques années des mouvements définissent leurs actions directement dans le champ de la mondialisation.» (Corpus 3, texte 7)

«Le FSM devrait être un espace ouvert pas simplement pour débattre sur des sujets et des formes d'action alternative, mais aussi pour stimuler l'expérimentation de ces formes alternatives par ceux qui veulent les essayer. Ces formes d'action peuvent non seulement être des formes différentes mais aussi mêler des espaces différents. Certains peuvent être au niveau mondial, régional, d'autres transversaux et certains plutôt locaux.» (Corpus 3, texte 8)

«Dans l'immédiat, une des premières actions, pour aller dans ce sens, est de soumettre les Institutions Financières Internationales, notamment la Banque Mondiale et le FMI, ainsi que l'Organisation Mondiale du Commerce au droit international, au respect de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et aux accords internationaux.» (Corpus 3, texte 9)

Dans ces énoncés, les locuteurs postulent une vérité générale, perceptible par tous et de ce fait censée être partagée par tous en utilisant le mot «action». Cette vérité générale leur sert de justification pour l'annonce qu'ils feront par la suite.

Le discours altermondialiste rebondit sur des sujets déjà traités lors des forums sociaux mondiaux (mobilisation, solidarité, droits de l'homme, alternatives, etc.).

Les altermondialistes peuvent alors s'appuyer sur ce qui a été dit auparavant. Ils choisissent donc d'entrer dans le champ de l'action avec une exposition de la situation en tant que représentation alternative et générale du monde («depuis quelques années des mouvements définissent leurs actions directement dans le champ de la mondialisation»). Ainsi, les opposants à la mondialisation préparent et expliquent leurs actions en connaissance de cause.

De ces énoncés on peut affirmer que la mondialisation comme «petite phrase» est ici complètement intégrée dans le discours altermondialiste et elle résume à elle seule une pratique discursive spécifique aux organisations altermondialistes.

Cette analyse ouvre la voie à d'autres identifications possibles dans les énoncés du corpus 3 par les répétitions qui s'ancrent dans le discours altermondialiste. Ces figements permettent également d'alimenter d'autres discours sur la mondialisation

mais ils introduisent surtout l'idée que les organisations altermondialistes formuleraient une langue propre qui serait reconnaissable. Cette langue aurait une particularité, celle de traduire autrement les préoccupations des altermondialistes selon différentes actions.

## 1.2 Surassertion et aphorisation

Les expressions étudiées dans le corpus 3 donnent à penser que le discours altermondialiste emploie une langue spécifique sur la mondialisation. Le langage des organisations altermondialistes rejoint en partie celui des institutions internationales car il représente une «surassertion» (Maingueneau, D, 2006). Une surassertion désigne, en effet, des énoncés qui sont modulés par le locuteur de manière à être présentés comme détachables. Elle fonctionne comme une sorte d'amplification de certaines séquences d'un texte. Selon D. Maingueneau, la surassertion implique une brièveté de l'énoncé. Ce dernier, se trouve en position nodale dans un discours donné et représente une thématique centrale dans le débat où l'énonciateur joue sur son amplification. Le discours altermondialiste appartient à cette catégorie. On peut également considérer que le discours altermondialiste traduit l'altermondialisation en adoptant une surassertion des énoncés.

Le mode d'expression transcrit, en effet, les intentions et les représentations des énonciateurs, mais dans le cas des organisations altermondialistes, la mise en discours des énoncés surassertés est prégnante. Selon D. Maingueneau, la surassertion repose sur un ensemble de critères qui détermine le parcours d'une «séquence surassertée dans un texte» :

- «On parlera ici de *surassertion*, et l'on dira qu'une séquence *surassertée* dans un texte
- est relativement brève, de structure prégnante sur le plan du signifié et/ou du signifiant;
  - se trouve en position saillante, le plus souvent en début ou en fin de texte, de manière à lui donner le statut d'un condensé sémantique, le produit d'une sorte de sédimentation de la dynamique du discours;
  - est en relation thématique avec l'un des enjeux essentiels du passage concerné: il s'agit d'une prise de position sur un point sujet à débat;
  - suppose une "amplification" de la figure de l'énonciateur.» (Maingueneau 2006 : 110)

La surassertion correspond au système sémantico-pragmatique des énoncés et à l'amplification de certains énoncés du discours. Elle permet ainsi de mobiliser le discours pour le légitimer dans l'univers de sens qu'il instaure. La surassertion des énoncés repose donc en partie sur la «suractivation de l'interprétation» (Bonhomme 2005 : 101)

Le discours altermondialiste de CEDETIM reflète les contradictions du discours institutionnel sur la mondialisation qui à la fois prétend à la clarté et à la précision et se heurte en même temps à la complexité des concepts à manipuler. Ce discours représente une certaine opacité dans ses propos que le discours altermondialiste dévoile au grand jour. La difficulté augmente pour le discours altermondialiste puisque la question de l'aphorisation<sup>1</sup> vient s'ajouter aux questions relatives à la figure de l'énonciateur dont le dilemme de dire l'objet du discours ou comment il est dit, détermine son positionnement dans l'espace public :

«L'aphorisation implique en effet une figure d'énonciateur qui non seulement *dit* mais qui *montre qu'il dit ce qu'il dit*. Il *présente*, rend présente la force d'une énonciation qui engage une prise de position exemplaire, une responsabilité à la face du monde. L'énoncé aphorisé est censé offrir un "plus" qui se reporte sur le Sujet qui en est responsable. La décontextualisation constitutive de l'aphorisation tend à rendre énigmatique l'énoncé: en faisant entrevoir une *réserve* de sens dans l'exhibition même, il appelle la glose, active le travail interprétatif du destinataire.» (Maingueneau 2006 : 117)

Cette mise en scène des différents énoncés poussent à poser le problème de la crédibilité du sujet parlant, ce qui complique l'usage du discours altermondialiste. Ce que nous pouvons reprocher aux discours des organisations altermondialistes, c'est cette pluralité de dire la mondialisation selon des «modes de subjectivation énonciatives» particuliers :

---

<sup>1</sup> Nous empruntons cette définition à D. Maingueneau de son article intitulé *Les énoncés détachés dans la presse écrite. De la surassertion à l'aphorisation*, (2006 : 17) : «Le choix de ce terme n'est pas totalement satisfaisant; en grec *aphorizo* signifie avant tout une opération de détermination, et *aphorisma* une définition. Nous préférons nous appuyer sur l'usage français contemporain qui voit dans l'aphorisme, de manière plus large, "une phrase d'allure sentencieuse, qui résume en quelques mots une vérité fondamentale" (*Grand Larousse de la langue française*).»

«Tout se passe comme si entre une aphorisation et un texte, il n'y avait pas tant une différence de taille qu'un changement d'ordre : une aphorisation échappe au régime usuel de l'opposition entre phrase et texte. La différence d'ordre entre l'énoncé aphorisé et une unité textuelle renvoie à une coupure profonde entre ce qui relève d'un genre de discours et ce qui excède tout genre, entre la pluralité irréductible des modes de subjectivation énonciatives et des jeux de langage et le geste par lequel un Sujet de plein droit se pose face à une collectivité où il y a perpétuellement mise en jeu des valeurs.» (Ibid. :118)

Le discours altermondialiste n'échappe pas à ce phénomène linguistique et constitue de ce fait une langue spécifique propre aux organisations altermondialistes, dont voici quelques énoncés :

«Les mouvements sociaux sont porteurs de nouveaux projets de transformation sociale. Ils se renouvellent à partir de leur participation au mouvement altermondialiste caractérisé par la convergence des mouvements sociaux et citoyens autour d'une orientation commune, celle de l'accès pour tous aux droits fondamentaux, à la paix et à la démocratie.» (Corpus 3, texte 2)

«La stratégie du mouvement altermondialiste s'organise autour des caractéristiques de sa formation (la convergence des mouvements) et de son orientation (l'accès pour tous aux droits fondamentaux, à la paix, à la démocratie). La mouvance altermondialiste résulte de la convergence des mouvements de solidarité.» (Corpus 3, texte 3)

«À la prétention d'imposer que la seule organisation de la société acceptable soit la régulation par le marché mondial des capitaux, le mouvement altermondialiste oppose la proposition d'organiser les sociétés, et le monde, à partir de l'accès pour tous aux droits fondamentaux. Cette orientation commune donne son sens à la convergence des mouvements.» (Corpus 3, texte 6)

«La convergence des mouvements écologistes, de consommateurs, de travailleurs à Seattle marque une étape dans la remise en cause de la direction néolibérale de la mondialisation.» (Corpus 3, texte 7)

«Le mouvement altermondialiste dans ses différentes significations est porteur d'un nouvel espoir né du refus de la fatalité ; c'est le sens de l'affirmation «un autre monde est possible». «Nous ne vivons pas «La Fin de l'Histoire» ni «Le Choc des civilisations». La stratégie du mouvement altermondialiste s'organise autour de la convergence des mouvements sociaux et citoyens qui mettent en avant la solidarité, les libertés et la paix. Dans l'espace du FSM, ils confrontent leurs luttes, leurs pratiques, leurs réflexions et leurs propositions. Ils construisent aussi une nouvelle culture politique fondée sur la diversité, les activités autogérées, la mutualisation, «l'horizontalité» préférée à la hiérarchie.» (Corpus 3, texte 10)

Ces cinq énoncés montrent combien le discours altermondialiste adopte une apparence de coopération ou de convergence dans l'action. Face à la collectivité, le militant altermondialiste construit un discours chargé de valeurs fondé sur le changement, la solidarité, la convergence, la liberté, la démocratie, etc. Bref, des mouvements sociaux unis dans leur diversité et par une mise en commun des luttes.

Le discours altermondialiste fonctionne sur des expressions qui reviennent régulièrement et sur l'emploi spécifique de certains substantifs, étudiés précédemment. Ainsi, le discours s'agrège parce que ces expressions permettent de

saisir le sens des revendications et de retenir des idées qui se détachent librement du tissu textuel. Une des caractéristiques de ce détachement est la formation d'une convergence générale des expressions utilisées. Nous pouvons citer à titre d'exemple l'expression «convergence des mouvements» qui revient souvent dans le discours altermondialiste de CEDETIM.

Cette expression révèle que les acteurs altermondialistes se lient et convergent en un parcours commun que ce soit pour s'opposer à la domination des acteurs dirigeants, domination qu'ils doivent subir et à laquelle ils entendent résister, ou pour changer la vie sociale à leur propre avantage. Elle se réalise de différentes manières qui sont l'entente d'intérêts communs, la solidarité et la conviction commune. Le processus de convergence se fait alors à un niveau plus global, ici international. Nous pensons donc que les altermondialistes cherchent à se rapprocher à la fois de manière rationnelle en se regroupant sur des intérêts communs, de manière plus intuitive en percevant qu'une solidarité les lie les uns aux autres et sur la base de convictions ou de valeurs communes. Les altermondialistes sont conscients qu'en s'unissant avec d'autres, la défense de leurs intérêts n'en sera que renforcée. Pour cela il faut se retrouver, partager et trouver des thèmes fédérateurs sur lesquels les militants vont pouvoir s'accorder.

Une des raisons qui va en effet poussé des altermondialistes à scander le slogan «un autre monde est possible» est le décalage entre la réalité sociale et les valeurs partagées par ces altermondialistes. Le détachement de cette expression repose donc à la fois sur la constitution d'un réseau sémantique qui alimente l'argumentation du discours altermondialiste et augmente son autonomie. En effet, son objectif explicite de ce discours est de mettre en commun les actions entreprises de part le monde contre la mondialisation afin d'unifier la lutte pour lui donner un poids et des chances de succès plus importants.

Il faut donc que les valeurs individuelles deviennent collectives, qu'elles soient partagées par une communauté. Le discours altermondialiste participe à cette création de convictions collectives en favorisant une identification à une communauté de valeurs.

«À travers elle [identification], c'est le dire vrai d'un Sujet plein qui se rassemble dans l'unité imaginaire d'une assertion autonome.» (Ibid. : 118)

En fait, le discours altermondialiste a une fidélité narrative, c'est-à-dire une résonance dans l'ensemble des croyances, valeurs et récits populaires. De nombreuses valeurs sont alors invoquées et peuvent être détachées facilement de leur contexte pour servir à juste titre de leitmotiv au discours altermondialiste comme celui de la «démocratie», «droits fondamentaux», etc. qui sont très consensuels. La vision du monde est simplifiée pour résonner de manière familière dans l'esprit des gens.

Le discours altermondialiste s'inscrit donc dans la droite lignée des discours contestataires. Il fait écho aux mythes populaires qui résonnent dans l'esprit des militants pour les faire adhérer aux nouvelles revendications. Les cibles sont différentes mais la manière de présenter les choses reste similaire. Le capital de légitimité dont dispose le discours altermondialiste est notamment issu d'une sélection stratégique de phrases similaires. Ces dernières ne sont en effet pas choisies au hasard mais relèvent d'une stratégie discursive servant à optimiser la mobilisation.

La surassertion et l'aphorisation sont donc très utiles à la fois pour communiquer des mots d'ordre et appeler à la mobilisation mais aussi pour attirer les sympathisants, les convaincre de la justesse de la cause et des revendications. Cela se fait de deux manières : d'une part en cherchant à se différencier et à séduire les participants et, d'autre part, en tentant de rattacher les initiatives particulières à la cause générale, c'est-à-dire la lutte contre la mondialisation.

## **2. L'argumentation altermondialiste : processus d'orientation**

L'argumentation dans le discours altermondialiste repose sur un processus d'orientation des conclusions. Ces dernières peuvent s'effectuer de différentes manières. Elles influencent l'attitude des interlocuteurs et sont des mécanismes de persuasion implicites ou explicites.

Le savoir sur la mondialisation intervient dans l'argumentation du discours altermondialiste et le particularise par ce processus d'orientation. Il imprègne la

constitution de l'argumentation et les enchaînements des énoncés. Pour être étudié, le processus d'orientation nécessite d'interroger deux notions qui semblent le constituer : la répétition sémantique et la structure argumentative. La répétition sémantique permet de poser un certain nombre de sens influençant la perception des énoncés et la structure argumentative des énoncés permet de déterminer leur orientation discursive.

## 2.1 Persuasion ou exhortation

Le discours altermondialiste de CEDETIM, par la répétition de certaines unités linguistiques, amène à faire croire quelque chose à quelqu'un qui se compléterait par un faire comprendre.

«Qu'est-ce donc que persuader ? C'est amener quelqu'un à croire quelque chose. Certains distinguent rigoureusement "persuader" de "convaincre", ce dernier consistant non à faire croire mais à faire comprendre. Pour nous, cette distinction repose sur une philosophie -voire une idéologie- pas trop dualiste, puisqu'elle oppose dans l'homme l'être de croyance et de sentiment à l'être d'intelligence et de raison, et qu'elle postule en outre que le second peut s'affirmer sans le premier, ou même contre le premier.» (Reboul 1975 : 5)

La persuasion dans le discours altermondialiste est un acte de langage qui, utilisant différentes formes de modalités, vise à faire accepter l'argumentation par le destinataire. Le faire persuasif est lié à la question de la présentation des valeurs. Il s'oriente soit sur la force des croyances partagées, soit sur la volonté d'agir du locuteur.

«Le bon choix des valeurs ne suffit pas. L'instance politique -ou l'instance citoyenne dans ses mouvements de revendication ou de révolte- doit savoir les présenter ; on peut même dire que c'est dans la façon de présenter les valeurs que celles-ci prennent un sens dans l'espace politique. Il faut pour cela que la présentation satisfasse à certaines conditions de simplicité et d'argumentation.» (Charaudeau 2005 : 74)

Dans le premier cas (conditions de simplicité), l'analyse et la description des valeurs adressées au destinataire (hétérogène et disparate du point de vue de son instruction), «implique que l'on mette en exergue des valeurs qui puissent être partagées et surtout comprises par le plus grand nombre, faute de quoi on se couperait du public.» (Ibid. : 75)



Dans le second (conditions d'argumentation), il s'agit d'intégrer l'ensemble des arguments dans une perspective persuasive qui relève alors de la force des arguments avancés.

«L'enjeu n'est pas ici de vérité mais de véracité : non pas ce qui est vrai, mais ce que je crois vrai et que vous devez croire vrai. Aussi les conditions d'argumentation qui accompagnent la mise en scène des valeurs sont-elles, à leur tour, simplifiées à l'extrême. Il s'agit [...] de proposer un raisonnement causal simple en s'appuyant sur des croyances fortes supposées partagées par tous, et de les renforcer en apportant des arguments destinés à produire un effet de preuve.» (Ibid. : 77)

Le discours altermondialiste peut recouvrir différentes formes : conviction, persuasion, exhortation, force des arguments mise en évidence, etc. Ce discours comporte des processus narratifs de persuasion qui s'appuient sur un double procédé de «singularisation et d'essentialisation».

Le discours des organisations altermondialistes agit, en renforçant ou en modifiant les pensées et les paroles dans le sens de l'action et de la mobilisation citoyenne. La persuasion, qui opère dans le discours, appartient aux phénomènes d'influence.

La «singularisation» consiste à éviter la confusion, à éclaircir et à focaliser l'attention de l'opinion publique sur une idée précise :

«La singularisation consiste à éviter de multiplier les idées, leur multiplication pouvant prêter à confusion pour des esprits non habitués à la spéculation intellectuelle. Exprimer une idée à la fois serait gage de clarté et permettrait que l'attention de l'auditoire soit toute focalisée et concentrée sur cette seule et unique idée. Faute de quoi, celui-ci ne saurait plus à quel saint se vouer, parce que, paradoxe : "trop d'idées tuent l'idée.» (Ibid. : 75)

Par contre, l'«essentialisation» résulte de la condensation d'une idée en un mot autonome et indépendant de toute autre chose :

«L'essentialisation consiste à faire qu'une idée soit tout entière contenue, ramassée et condensée en une notion qui existerait en soi, de façon naturelle, comme une essence, indépendamment d'autre chose que d'elle-même ; et pour ce faire, on la présente sous forme nominalisée.» (Ibid. : 75)

Pour le corpus 3, par exemple, l'emploi du terme «mondialisation» c'est condenser dans ce seul mot l'idée que celui-ci est la résultante d'un processus économique-

financier d'inspiration néolibérale. À force d'employer cette forme nominalisée dans différents contextes, elle devient porteuse de quelque chose qui existe en soi, de façon absolue et s'imposant de façon incontournable aux autres. L'esprit n'aurait alors plus à s'interroger sur la complexité de ce terme.

L'argumentation altermondialiste repose sur des stratégies discursives qui permettent de révéler les soubassements de cette mondialisation afin de provoquer l'adhésion de l'opinion publique et de la pousser à l'action. Elle implique donc «ce double procédé de singularisation et d'essentialisation» du concept de la mondialisation qui est mis en œuvre dans le discours altermondialiste. Ce double procédé donne lieu, selon P. Charaudeau, à l'existence de formules dont la charge sémantique et l'attraction sont déterminants pour l'opinion publique. Elles introduisent une valeur graduelle entre les deux processus argumentatifs.

«Ce double procédé de singularisation et d'essentialisation donne lieu à l'existence de formules dont le succès et l'impact sont variable. Plus une formule est concise et en même temps chargée sémantiquement, globalisant ainsi une ou plusieurs idées en les essentialisant et en les rendant floues, plus elle aura de force d'attraction.» (Ibid. : 76)

Le discours altermondialiste produit par CEDETIM sur une mondialisation autre repose fortement sur la communication de la contre-expertise.

Les différentes organisations altermondialistes recourent fréquemment à la contre-expertise. Cela peut être interprété comme une résistance à cette domination des discours experts des institutions internationales en les contrant sur leur propre terrain, celui de l'expertise et de la crédibilité technique : la contre-expertise fonctionne comme un contre-discours ce qui pourrait être l'indice d'un savoir produit grâce à la rencontre d'acteurs sociologiquement différenciés : militants politiques, syndicalistes, universitaires et chercheurs, professionnels de tel ou tel secteur, etc. Ainsi le discours altermondialiste cherche non seulement à légitimer son action mais aussi à la crédibiliser par le biais de la production d'une contre-expertise face à l'expertise qui s'inscrit dans le discours institutionnel – celle produite par les États, les grandes entreprises ou les institutions internationales.

Par le biais d'une vulgarisation intense, les altermondialistes permettent de crédibiliser le concept d'altermondialisation face à l'expertise institutionnelle. Cette stratégie de dénonciation a été depuis reprise grâce à la contre-expertise qui permet

de mettre à jour les projets néolibéraux sur le mode de la révélation : les altermondialistes dévoilent les desseins de leurs adversaires en déconstruisant le discours institutionnel qui lui sert d'appui.

Cette stratégie prend pour hypothèse que le pouvoir (les institutions internationales) dissimule les faits qui pourraient soulever une contestation. Le discours altermondialiste offre donc une rhétorique qui se présente sous l'angle de la vérité. Indépendants du pouvoir, les altermondialistes n'ont aucun intérêt à falsifier la réalité et sont donc crédibles.

Le discours altermondialiste a bien compris cet état de fait et a développé une contre-expertise corroborant ses thèses. Cependant, il nous paraît plus judicieux de parler ici de contre-expertise dans le sens où le développement de ce discours s'est construit en opposition à une expertise déjà existante : celle que l'on peut qualifier de néolibérale qui s'est développée depuis les années 1970 et qui est devenue dominante dans les débats publics dans les années 1980.

En cela, les organisations altermondialistes construisent des discours formés de modalités de savoir et d'agir. Les mots d'obédience altermondialiste et les références faites aux contre-expertises font converger l'argumentation du discours altermondialiste vers l'acte de persuasion. Les énoncés ci-dessous permettent d'évaluer l'un des mécanismes :

«Ce n'est pas parce que le modèle dominant condamne les déséquilibres qu'il faut refuser l'équilibre, ce n'est pas parce qu'il idéalise le marché que le modèle alternatif devrait reposer sur sa négation totale.» (Corpus 3, texte 6)

«L'espace ouvert devrait servir aux participants non seulement pour l'échange de points de vue et l'analyse, mais aussi pour l'échange sur les résultats effectifs des modes alternatifs d'action politique dans le système-monde. Un espace ouvert n'est pas, et n'eut jamais vocation à l'être, un parapluie pour tous. Le FSM réunit seulement ceux qui sont contre la globalisation néolibérale et l'impérialisme sous toutes ses formes.» (Corpus 3, texte 8)

«Cette autonomie devrait être assurée avec un certain pragmatisme de manière à ne pas éliminer des débats une partie des questions portées par les partis et à laisser aux partis le soin de trouver la manière d'en être indirectement parties prenantes sans être représentés en tant que tels.» (Corpus 3, texte 9)

«L'accès aux droits individuels et collectifs pour tous devrait fonder une démocratie sociale sans laquelle la démocratie politique perdrait beaucoup de son attractivité.» (Corpus 3, texte 10)

«L'universalité des droits est reconnue. En tenant compte de la spécificité des situations, tous les droits, dans leur principe, devraient être considérés d'application immédiate. Cette approche peut être concrétisée. Assurer le respect des droits économiques, sociaux et culturels commence en garantissant, à tous, l'égalité d'accès aux services collectifs de base.» (Corpus 3, texte 7)

«Dans cette période, la question de la démocratie émerge comme une question essentielle. Les perspectives d'émancipation doivent prendre en compte les questions non résolues et les nouvelles conditions de leur déploiement. En tenant compte que le capitalisme change, du fait aussi des contestations qu'il suscite.» (Corpus 3, texte 9)

«Une politique de développement doit être définie par rapport à une situation, aux dynamismes internes et à la mobilisation de la société. Un développement dans la durée n'est possible que s'il est accepté, géré, coordonné par les sociétés concernées et s'il prend en compte les réalités sociopolitiques locales. Elles seules peuvent définir valablement leurs besoins, mettre en œuvre les instruments de transformation des techniques de production, et faire évoluer les bases de l'organisation sociale.» (Corpus 3, texte 6)

«La nécessité de lutter contre l'idée néolibérale qui voudrait que tous les États soient forcément corrompus, bureaucratiques, inefficaces ne rend que plus pressante la lutte qui doit être menée contre les déviations bureaucratiques, technocratiques et autoritaires des États.» (Corpus 3, texte 6)

«Tout ce qui pourra être obtenu pour une amélioration des conditions de ceux qui en sont exclus doit être recherché et toutes les luttes dans ce sens doivent être menées et soutenues.» (Corpus 3, texte 9)

Les termes, fréquemment employés dans le discours altermondialiste, comme «assurer», «devrait reposer», «en tenant compte», «devrait être assurée», «définir», etc. relèvent de la modalité de persuasion. L'énoncé associe les notions d'action, de connaissances et du savoir relatif à l'altermondialisation pour orienter l'argumentation de ce discours. Il s'agit à la fois de persuader les États et les gouvernements et de convaincre, à plus grande échelle, les citoyens eux-mêmes. Les textes du corpus 3 rendent compte de ce même effort de persuasion effectué sur la base d'un glissement de la représentation de la mondialisation à celle du réseau qui illustre les transformations de l'univers lexico-sémantique du discours altermondialiste. Ce dernier produit lors des différents FSM fait référence à la «globalisation néolibérale» et ce n'est pas fortuit :

«Le FSM réunit seulement ceux qui sont contre la globalisation néolibérale et l'impérialisme sous toutes ses formes». La «mondialisation» concerne un processus, celui du néolibéralisme et «la nécessité de lutter contre l'idée néolibérale qui voudrait que tous les États soient forcément corrompus, bureaucratiques, inefficaces ne rend que plus pressante la lutte qui doit être menée contre les déviations bureaucratiques, technocratiques et autoritaires des États.»

Ce qui attire notre attention dans l'énoncé, ci-dessus, c'est l'usage d'un verbe et de son nom qui relève de la guerre : «lutter» et «lutte». L'introduction de ce lexique guerrier dans le discours altermondialiste permet de persuader et de convaincre que les institutions internationales sont des adversaires et que, par conséquent, il est

nécessaire de redéfinir les moyens de contestation et les modes de fonctionnement de ces institutions. Ce glissement sémantique rejoint l'orientation argumentative du discours altermondialiste sur la possibilité d'une mondialisation autre.

Les mobilisations et les actions permettent de répondre aux nouvelles attentes des altermondialistes inscrites dans les énoncés du corpus 3. Lutter contre les effets de la mondialisation et contre toute forme de domination.

## 2.2 Repère, identification, identité altermondialiste

Les 10 textes du corpus 3 se ressemblent et les formules sont identiques. Leur rapprochement provient en partie des repères et des identités qu'ils construisent dans le discours. Ce processus discursif semble concourir à leur identification. Ils sont reconnaissables par les référents qu'ils introduisent dans les énoncés. Ces repères linguistiques servent-ils à un renouvellement du phénomène lexical ? Les sociétés évoluent et les discours véhiculent le changement en modifiant le référentiel commun social et historique. Mais le discours de CEDETIM sur une mondialisation autre accentue-t-il ce changement ou bien le modifie-t-il ? Pour tenter d'apporter des éléments de réponse à ces questions, les énoncés ci-dessous serviront de base à l'étude :

«Les mouvements sociaux urbains sont porteurs de nouveaux projets de transformation sociale. Ils se renouvellent à partir de leur participation au mouvement altermondialiste caractérisé par la convergence des mouvements sociaux et citoyens autour d'une orientation commune, celle de l'accès pour tous aux droits fondamentaux, à la paix et à la démocratie.» (Corpus 3, texte 2)

«La stratégie du mouvement altermondialiste s'organise autour des caractéristiques de sa formation (la convergence des mouvements) et de son orientation (l'accès pour tous aux droits fondamentaux, à la paix, à la démocratie). La mouvance altermondialiste résulte de la convergence des mouvements de solidarité. Le mouvement syndical, le mouvement paysan, le mouvement des consommateurs, le mouvement écologiste, le mouvement féministe, le mouvement de défense des droits humains, le mouvement des associations de solidarité internationale, sans compter les associations culturelles, de jeunesse, de chercheurs, confrontent leurs luttes, leurs pratiques, leurs réflexions.» (Corpus 3, texte 3)

«Le mouvement altermondialiste est riche de sa diversité, de la multiplicité des courants de pensée qui le composent. Il combine plusieurs démarches : la résistance aux logiques dominantes, la recherche des alternatives, la négociation en situation. Ce mouvement articule plusieurs formes d'expression : les luttes ; les pratiques solidaires ; les réflexions et l'élaboration. L'ensemble de ces dimensions alimente le débat démocratique et citoyen qui caractérise ce mouvement.» (Corpus 3, texte 6)

«À la prétention d'imposer que la seule organisation de la société acceptable soit la régulation par le marché mondial des capitaux, le mouvement altermondialiste oppose la proposition d'organiser les sociétés, et le monde, à partir de l'accès pour tous aux droits fondamentaux.

Cette orientation commune donne son sens à la convergence des mouvements.» (Corpus 3, texte 6)

«Le mouvement altermondialiste a mis en avant des propositions qui pourraient préfigurer un programme d'action. Elles sont issues des mouvements sociaux et associatifs à travers leur mobilisation ; elles ont bénéficié du travail des chercheurs, qui ont choisi de travailler avec ces mouvements, et de l'expertise citoyenne liée à ces mouvements. Elles ont été discutées dans les forums civils des grandes conférences multilatérales, à Rio, à Copenhague, à Vienne, à Pékin, au Caire, à Istanbul. Ce sont ces propositions qui ont convergé à Seattle. Elles ont servi de base au travail d'élaboration qui a connu une avancée avec le Forum Social Mondial depuis Porto Alegre.» (Corpus 3, texte 6)

«Les forums mondiaux et continentaux sont des espaces et des moments privilégiés du mouvement altermondialisation. Le mouvement altermondialisation ne se résume pas aux forums mondiaux et continentaux, même si ceux-ci y jouent un rôle éminent. Les forums rythment le mouvement et sont la représentation de son autonomie. Le mouvement, bien plus largement, est constitué par l'ensemble des luttes et des résistances, des pratiques sociales, des débats et des recherches, des créations intellectuelles et artistiques qui s'inscrivent dans la perspective de l'altermondialisation. Cette perspective peut être résumée par le refus des inégalités et des discriminations, la mise en cause dans cette situation des effets de la mondialisation néolibérale, l'affirmation d'un autre monde possible et l'engagement dans sa construction.» (Corpus 3, texte 9)

«Le mouvement altermondialisation est composé des différentes forces sociales confrontées aux conséquences des politiques néolibérales. Il comprend les peuples des pays dominés confrontés à la reprise en main qui a suivi le mouvement d'émancipation de la décolonisation, les luttes des paysanneries et des couches populaires urbaines des pays du Sud rejointes par les petites bourgeoisies délogées des structures publiques.» (Corpus 3, texte 9)

«Il faudrait aussi insister sur les formes émergentes d'expertise citoyenne qui caractérisent très fortement le mouvement altermondialisation et sur le rôle de l'expertise dans le mouvement et dans son rapport à l'opinion.» (Corpus 3, texte 9)

«Le mouvement altermondialiste s'est affirmé comme un mouvement antisystémique porteur d'avenir par rapport à la phase néolibérale de la mondialisation capitaliste. L'ouverture de la crise globale ouvre de nouvelles perspectives et lui donne des responsabilités particulières.» (Corpus 3, texte 10)

«Le mouvement altermondialiste ne cesse de s'élargir et de s'approfondir. Élargissement géographique, social, thématique, il a connu une montée en puissance considérable en moins de dix ans.» (Corpus 3, texte 10)

«Le mouvement altermondialiste devra aussi répondre à la nouvelle situation mondiale née de la crise ouverte de la phase néolibérale de la mondialisation capitaliste.» (Corpus 3, texte 10)

«Le mouvement altermondialiste est confronté à la crise de la mondialisation que l'on peut caractériser comme une crise de la mondialisation capitaliste dans sa phase néolibérale. Cette crise n'est pas une surprise pour le mouvement ; elle était prévue et annoncée depuis longtemps. Plusieurs analyses faisaient l'hypothèse d'une crise ouverte de la mondialisation. Nous y sommes ! Il s'agit d'une crise structurelle : économique et sociale ; écologique ; géopolitique ; politique et idéologique. La séquence actuelle crise financière, monétaire, immobilière, alimentaire, économique en est une déclinaison en situation.» (Corpus 3, texte 10)

«Le mouvement altermondialiste est porteur de ces nouveaux rapports à travers les résistances et les pratiques sociales innovantes. Les forums sociaux en sont les espaces d'expérimentation et de visibilité. Ils facilitent aussi le travail intellectuel critique qui permet de différencier ce qui peut consolider la reproduction des rapports capitalistes de ce qui annonce de nouvelles perspectives.» (Corpus 3, texte 10)

L'image de soi que projettent les organisations altermondialistes, notamment CEDETIM, est une identité collective et de polarisation (mondialisation vs altermondialisation) que les altermondialistes se construisent sur eux-mêmes :

«Image de soi d'un groupe : une image mobilisée ou reflétée dans la parole de l'individu appartenant à ce groupe [...] mais aussi une image de soi collective qui est exprimée par un groupe, à savoir l'*ethos* du locuteur collectif.» (Orkibi 2012 : 22)

L'*ethos* collectif du discours altermondialiste utilise des repères identifiables afin de construire une identité, un groupe mais aussi de la construction de sens à donner à l'action, le tout permettant de structurer un mouvement et de le pérenniser.

Observons de près ces expressions : «mouvements sociaux urbain», «mouvement altermondialiste», «mouvance altermondialiste», «mouvement altermondialisation», «mouvement antisystémique», «mouvements sociaux associatifs», «mouvements sociaux et citoyens», «mouvements de solidarité», «mouvement syndical», «mouvement paysan», «mouvement des consommateurs», «mouvement écologiste», «mouvement féministe», «mouvement de défense des droits humains», «mouvement des associations de solidarité internationale».

Certaines sont plus précises que d'autres comme le «mouvement altermondialiste» dont on peut définir qu'il est le mouvement des mouvements, qu'il se caractérise par l'hétérogénéité et qu'il préconise des actions collectives. Cette identification discursive permet aux locuteurs altermondialistes d'accéder à une légitimité et d'insister sur leur caractère collectif.

Néanmoins, ce discours s'imprègne dans l'identité même de l'individu en lui disant qui il est et qui il peut devenir. Cela fonctionne au niveau de l'individu mais aussi au niveau du groupe. En définissant les qualités du mouvement altermondialiste, ce qu'il est et ce qu'il n'est pas, le discours produit lors des forums sociaux contribue à faire exister ce groupe qui devient effectif par une force discursive, ce qui n'est bien entendu pas exclusif et est complété par une identification qui se construit par l'action.

Ce phénomène discursif est à rapprocher de celui de l'«*ethos* collectif» développé par P. Charaudeau :

«L'*ethos* collectif correspond à une vision globale, mais à la différence de l'*ethos* singulier, il n'est construit que par attribution apriorique, attribution d'une identité émanant d'une opinion collective vis-à-vis d'un groupe autre.» (Charaudeau 2005 : 90)

Ces deux processus œuvrent ensemble car ils possèdent le même objectif argumentatif de légitimation du discours. Les renvois fréquents aux différents mouvements sociaux confèrent au discours altermondialiste une «opinion collective» mais celle-ci reste cependant limitée dans la mesure où les différents discours correspondant aux différents mouvements ne sont pas à proprement parler des discours contraignants socialement. Ils permettent simplement de construire une identification de l'espace altermondialiste sur la base d'un «ethos hétéro-attribué» :

«C'est précisément du décalage, de l'interaction, voire du conflit entre les deux *ethè* (auto- et hétéro attribués) que se construit, au fil des discours, l'image des mouvements sociaux qui n'ont de cesse de se regarder dans le miroir que leur tendent d'autres discours, notamment de nature médiatique.» (Giaufret 2015 : 4)

Cette démarche argumentative autorise le discours altermondialiste à se réclamer porteur des valeurs que sont «l'accès pour tous aux droits fondamentaux» et à se positionner dans un engagement commun en faveur des alternatives, fondées sur les droits fondamentaux, la démocratie, la paix et la solidarité.

L'existence de réseaux d'interactions entre une pluralité de mouvements contribue à la circulation de ressources essentielles pour l'action ainsi que la création de systèmes de signification en contribuant à former les conditions de mobilisation et à élaborer des visions du monde différentes.

Un tel procédé peut s'expliquer par la délimitation de repères dans la définition des rapports sociaux qui sont en perpétuelle construction. L'altermondialisation, aujourd'hui encore, évolue. Le discours étudié constitue une étape de son évolution.

I. Hekmat rappelle que l'image que se veut donner un mouvement social implique une adaptation de l'image du locuteur collectif dont les valeurs sont, elles aussi, amenées à évoluer :

«Il semble que ce qui importe dans ces textes [altermondialistes], c'est moins l'argumentation présentée elle-même que la construction identitaire du collectif qui les prend en charge. Il s'agit de manifester la force et le poids d'un camp dans le débat. Agir collectivement par ces discours, c'est certes rendre audible une position argumentative, mais c'est surtout donner à entendre la puissance d'un collectif, en tant qu'instance discursive, par les moyens argumentatifs exposés, mais aussi en tant qu'instance extra-discursive : en termes de prestige et/ou de nombre de signataires. Les collectifs en question ne préexistant pas à cette prise de parole, il ne s'agit pas



uniquement ici de faire entendre le collectif, mais aussi de le faire exister, par l'acte de parole lui-même.» (Hekmat 2015 : 11)

Aussi, l'état de construction identitaire du discours sur une mondialisation autre expliquerait son insistance à marquer des repères et à affirmer une identité collective altermondialiste.

A. Allouche insiste également sur l'argumentation dans la formation des groupes protestataires à l'image des mouvements environnementalistes qui sont constitués à la suite de mobilisations contre des projets d'aménagement. Il avance l'idée selon laquelle la défense d'un argumentaire commun occupant une place centrale dans l'activité des groupes protestataires, les échanges argumentatifs peuvent être investis par les militants comme un mode de relation sociale :

«La vie d'un collectif d'opposition est régulièrement marquée par des épisodes d'argumentation collective, visant à étayer la position commune et à réfuter les arguments que ce collectif sait lui être opposés. Les militants se trouvent alors en situation d'argumenter ensemble leurs propres propositions. Les acteurs participant à ces échanges sont *a priori* déjà acquis à la cause pour laquelle ils se sont engagés et déjà convaincus des propositions pour lesquelles ils militent, tout du moins existe-t-il un ensemble *a minima* de propositions que chacun d'entre eux s'est engagé à défendre en tant que membre du groupe.» (Allouche 2015 : 3)

La répétition sémantique s'alimente de l'acte de persuasion mais aussi de référents extérieurs qui permettent de conférer au discours une identité et une légitimité. Ces phénomènes appuient la construction d'un ethos militant dans le groupe. Toutefois l'orientation discursive se nourrit également d'un autre élément important qui est la structure argumentative.

L'existence de croyances partagées et de solidarité conditionnent et constituent de nouvelles orientations sur les enjeux existants et soulèvent de nouveaux enjeux publics. C'est un processus de redéfinition symbolique de ce qui est réel et ce qui est possible, qui est lié à l'émergence d'identités collectives.

### **3. La force des connecteurs logiques**

La façon dont la phrase est construite influence la conclusion même de cette dernière. Le sens est important, mais il ne faut pas oublier également que la formulation a un rôle tout aussi important dans la persuasion. Le sens est constitué également par les

mots discursifs, les connecteurs argumentatifs, qui interviennent directement dans la signification des énoncés. Nous aborderons ici la force des adverbes et des conjonctions.

Les adverbes et les conjonctions permettent de conforter une orientation argumentative. Ils donnent l'apparence de rationalité dans le discours altermondialiste et jouent le rôle de codage discursif. Ces connecteurs marquent la prise en charge énonciative. Ils articulent les propositions entre elles en orientant l'argumentation.

Les mots du discours altermondialiste influencent le sens argumentatif des énoncés. Ils possèdent une valeur sémantique et sont interprétables par les implicatures qu'ils livrent selon les différentes relations entre énoncés. L'implicature correspond à une hypothèse que le locuteur construit pour rendre l'interprétation d'un énoncé cohérente. Le discours altermondialiste trouve dans ces formes logiques et argumentatives une légitimation. Les connecteurs participent à l'orientation de ce discours et à sa légitimation. Les énoncés, ci-dessous, donnent les contextes de certains d'entre eux «si», «même si», «parce que», «aussi», «mais» :

«L'ancien monde est en crise, et la crise du néolibéralisme met en évidence les limites du capitalisme en tant que mode de production dominant. Mais son dépassement n'est pas fatal, si le nouveau monde ne s'affirme pas, il peut se régénérer en inventant de nouvelles formes comme il l'a montré dans les années trente ; il peut aussi conforter les monstres.» (Corpus 3, texte 7)

«Il s'agit de savoir si nous devons passer à un système différent qui maintienne une caractéristique cruciale du capitalisme sa nature hiérarchique, inéquitable, polarisante- ou si nous devons aller vers un nouveau système-monde qui soit relativement démocratique et égalitaire.» (Corpus 3, texte 8)

«Le mouvement altermondialisation ne se résume pas aux forums mondiaux et continentaux, même si ceux-ci y jouent un rôle éminent. Les forums rythment le mouvement et sont la représentation de son autonomie.» (Corpus 3, texte 9)

«L'affirmation du mouvement altermondialiste polarise les autres mouvements et les réoriente ; dans ce domaine les forums jouent un rôle essentiel. Il existe bien une tension entre la préservation de «l'ouverture» et les exigences de progression et d'approfondissement. Ce n'est pas forcément une contradiction même si la gestion de cette tension peut se révéler difficile. Le mouvement est par définition ouvert et divers, les modes de progression sont multiples ; ce sont les modes d'expression de positions partielles qui sont plus difficiles à régler, surtout si elles sont affirmées, à travers les forums, comme représentatives des positions de tous.» (Corpus 3, texte 9)

«Le mouvement altermondialiste ne cesse de s'élargir et de s'approfondir. Élargissement géographique, social, thématique, il a connu une montée en puissance considérable en moins de dix ans. Pour autant, il n'a pas gagné, même si la crise par bien des aspects valide nombre de ses analyses et justifie son appel aux résistances.» (Corpus 3, texte 10)

«D'une part les forces sociales néolibérales sont encore puissantes et sont candidates à faire partie des blocs au pouvoir et de peser lourdement sur les politiques dominantes. D'autre

part, même si un autre système s'impose, les rapports sociaux du néolibéralisme resteront à l'œuvre, même transformés et subordonnés, dans les logiques économiques, sociales, idéologiques et politiques.» (Corpus 3, texte 10)

«Ce n'est pas parce que le modèle dominant condamne les déséquilibres qu'il faut refuser l'équilibre, ce n'est pas parce qu'il idéalise le marché que le modèle alternatif devrait reposer sur sa négation totale. Il ne s'agit pas de mettre bout à bout des modalités inverses, il s'agit d'opposer une orientation et des objectifs et d'en déduire les modalités.» (Corpus 3, texte 6)

«Cette convergence se lit dans les pratiques et dans les formes de mobilisation. Elle est forte dans chaque pays et dans les grandes régions, comme au niveau international. Ce sont les mêmes mouvements, les mêmes associations, les mêmes personnes qui participent à ces différentes campagnes. Mais, le mouvement est aussi marqué par sa diversité.» (Corpus 3, texte 7)

«Les discussions menées à partir des campagnes ont confirmé la pertinence de l'échelle européenne. Entre le niveau national et le niveau mondial, les grandes régions géopolitiques occupent une position contradictoire. Elles sont, par bien des manières des vecteurs de la mondialisation dans sa version dominante néolibérale ; mais elles sont aussi le support d'une contre-tendance, porteuses de possibles alternatives.» (Corpus 3, texte 7)

«Ces mobilisations ont aussi affaibli la légitimité des dirigeants du monde et les ont contraints, pour l'instant, à prendre en compte leurs limites et à ne pas adopter les solutions extrêmes.» (Corpus 3, texte 7)

«Le mouvement altermondialiste devra aussi répondre à la nouvelle situation mondiale née de la crise ouverte de la phase néolibérale de la mondialisation capitaliste.» (Corpus 3, texte 10)

«Cette capacité de proposition démontre l'importance du mouvement, de son inventivité et de ses capacités sociales et politiques, intellectuelles et citoyennes. Mais, une multitude de propositions ne constitue pas un programme, ne suffit pas pour esquisser une alternative. C'est le sens qu'il faut donner au passage de Seattle à Porto Alegre. La volonté de créer l'espace international de l'articulation entre les mobilisations et l'élaboration.» (Corpus 3, texte 7)

«Le FSM est un espace ouvert, mais il l'est seulement pour ceux qui s'opposent spécifiquement à la globalisation néolibérale et à l'impérialisme sous toutes ses formes.» (Corpus 3, texte 8)

«Le mouvement altermondialiste ne se résume pas aux Forums Sociaux, mais le processus des forums y occupe une place particulière. Le mouvement altermondialiste ne cesse de s'élargir et de s'approfondir.» (Corpus 3, texte 10)

Ces connecteurs permettent d'introduire les arguments qui conditionnent les énoncés. Ils sont fréquemment employés dans le discours altermondialiste et en déterminent la structure. Ils renforcent le caractère contestataire du discours altermondialiste puisqu'ils impliquent des orientations argumentatives qui alimentent la nécessité d'une mondialisation autre (altermondialisation). Ils génèrent des inférences sur l'action et révèlent les contraintes du discours institutionnel sur la mondialisation. Ces contraintes alimentent, de ce fait, l'argumentation du discours altermondialiste. Ces connecteurs forment avec les autres unités linguistiques la signification de l'énoncé qui, au niveau discursif, produit un contre-discours.

L'actualisation de ces connecteurs est particulière car ils portent une intention explicative et justificative contenue dans le contexte dans lequel ils sont employés :

«Mais son dépassement n'est pas fatal ...», «Il s'agit de savoir si nous devons passer à un système différent ...», «si le nouveau monde ne s'affirme pas ...», «Pour autant, il n'a pas gagné, même si la crise par bien des aspects ...», «même si un autre système s'impose, les rapports sociaux du néolibéralisme ...», «Ce n'est pas parce que le modèle dominant condamne les déséquilibres qu'il faut refuser ...», «Mais, le mouvement est aussi marqué par...», «Ces mobilisations ont aussi affaibli ...», «Le mouvement altermondialiste devra aussi ...», «mais il l'est seulement pour ceux qui s'opposent spécifiquement à la globalisation néolibérale et à l'impérialisme».

Ces emplois de connecteurs se rejoignent tous dans leur orientation argumentative. Ils servent à conforter la position de l'énonciateur et à légitimer le discours altermondialiste.

Ces connecteurs sont utilisés à des endroits stratégiques du discours où sont répétés plusieurs fois les arguments de la nécessité d'une mondialisation autre. Leur force ne se construit pas de façon isolée, elle prend toute son ampleur dans la forme du discours qui semble peaufiner une structure discursive de type thèse/antithèse.

#### **4. Les segments répétés**

La répétition de mots génère tout un réseau d'association qui a été étudié précédemment. Ces mots repris plusieurs fois balisent, eux aussi, le discours altermondialiste. Ils seraient les indices du fonctionnement des discours des organisations altermondialistes. Ce procédé permet d'orienter, en effet, les conclusions qui entérinent certaines idées véhiculées dans les énoncés du corpus 3.

La persuasion du discours altermondialiste conduit à la production de syntagmes préétablis et répétitifs qui correspondent à un figement des syntagmes. Ce phénomène concerne des énoncés qui possèdent un sens spécifique et particulier, et nécessite donc une conservation en l'état de la formulation. La transposition de manière consacrée amène à rendre visible les mécanismes discursifs et le caractère formaliste du discours altermondialiste. L'expression répétée permet donc un effet de leitmotiv sans jamais préciser la signification d'une telle expression puisqu'elle est, en général, longue. Le discours altermondialiste autorise alors le développement de la persuasion discursive à chaque apparition d'une expression consacrée.

Ce procédé discursif permet de jouer à la fois sur la transparence et la clarté sémantique. L'expression devient familière et les mots pris individuellement sont significatifs et l'ensemble demeure clair. La caractérisation discursive du discours altermondialiste est analysée au niveau de l'axiologisation, des définitions concises et des référents polysémiques.

#### 4.1 Axiologisation

L'axiologisation concerne le processus d'attribution de valeurs modales à la signification des mots. Elle renvoie aux systèmes de valeurs et à la connaissance du monde par les locuteurs fonctionnant sur des universaux sémantiques.

«Nous appelons "axiologiques" les unités linguistiques qui reflètent un jugement d'appréciation, ou de dépréciation, porté sur le sujet dénoté, par le sujet d'énonciation.» (Kerbrat-Orecchioni 1977 : 110)

En effet, un jugement de valeur porté sur des mots peut fonctionner comme un critère permettant de construire certaines catégories d'objets.

Donc nous pouvons affirmer que les jugements de valeur associés par les locuteurs aux catégories d'objets sont inscrits au niveau du sens des mots désignant ces catégories : « [Le] trait axiologique est une propriété sémantique de certaines unités lexicales.» (Kerbrat-Orecchioni 1980 : 79)

Tout sémantisme, selon l'approche de Kerbrat-Orecchioni, devient le réceptacle d'une axiologie qui se réalise dans le discours lorsque les formes linguistiques sont actualisées. L'axiologisation, de ce fait, participe directement à l'orientation argumentative du discours altermondialiste. On avance également l'hypothèse qu'elle contribuerait aussi au phénomène de persuasion discursive.

Les énoncés ci-dessous attestent de ce procédé discursif :

«La nécessité de lutter contre l'idée néolibérale qui voudrait que tous les États soient forcément corrompus, bureaucratiques, inefficaces ne rend que plus pressante la lutte qui doit être menée contre les déviations bureaucratiques, technocratiques et autoritaires des États.»  
(Corpus 3, texte 6)

«Le mouvement altermondialiste est riche de sa diversité, de la multiplicité des courants de pensée qui le composent. Il combine plusieurs démarches : la résistance aux logiques dominantes, la recherche des alternatives, la négociation en situation. Ce mouvement articule plusieurs formes d'expression : les luttés ; les pratiques solidaires ; les réflexions et l'élaboration. L'ensemble de ces dimensions alimente le débat démocratique et citoyen qui caractérise ce mouvement.» (Corpus 3, texte 6)

«À chaque période, en situation, il y a des mouvements de réponse aux conceptions dominantes et aux politiques de développement qui leur correspondent. Elles vont des luttes et des résistances à des contre-propositions de différente nature; de l'aménagement du système à des réformes radicales, voire alternatives. Les propositions ne sont pas récupératrices ou révolutionnaires en elles-mêmes; ce sont les situations qui permettent de juger de leur intérêt et de leur nature; c'est leur inscription dans une stratégie qui les caractérise et qui leur donne un sens.» (Corpus 3, texte 7)

«Les forums rythment le mouvement et sont la représentation de son autonomie. Le mouvement, bien plus largement, est constitué par l'ensemble des luttes et des résistances, des pratiques sociales, des débats et des recherches, des créations intellectuelles et artistiques qui s'inscrivent dans la perspective de l'altermondialisation. Cette perspective peut être résumée par le refus des inégalités et des discriminations, la mise en cause dans cette situation des effets de la mondialisation néolibérale, l'affirmation d'un autre monde possible et l'engagement dans sa construction.» (Corpus 3, texte 9)

«Appuyée sur les luttes pour la démocratisation, une réforme du système international peut être proposée. Elle comprend : la démocratisation du fonctionnement des institutions qui doivent mettre en œuvre la régulation internationale; la mise en place d'instances d'arbitrage et de recours efficaces; un système international de plaintes ouvert à la saisine des associations citoyennes; la priorité dans le système international de la lutte contre l'impunité; l'intégration effective dans le système direct des Nations Unies des institutions financières et commerciales internationales, FMI, Banque mondiale, Société Financière Internationale et OMC; une nouvelle architecture pourrait être fondée sur des ensembles régionaux de coopération et un système de représentation régionale au niveau mondial; l'obligation des accords et pactes internationaux et de toutes les institutions internationales de respecter la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.» (Corpus 3, texte 10)

L'axiologisation concerne non seulement les valeurs axiologiques mais aussi les valeurs ontologiques, finalisantes et de jugement de vérité. Il semble que la persuasion discursive privilégie celles correspondant aux valeurs éthique et morale qui appartiennent à la catégorie des axiologiques.

Les syntagmes nominaux et verbaux suivants : «La nécessité de lutter contre l'idée néolibérale», «Ce mouvement articule plusieurs formes d'expression : les luttes; les pratiques solidaires; les réflexions et l'élaboration.», «Le mouvement, bien plus largement, est constitué par l'ensemble des luttes et des résistances», «une réforme du système international peut être proposée» portent ces valeurs. Ce sont des segments répétés. Ils sont fréquemment employés et œuvrent à la conclusion argumentative des énoncés. Ce phénomène s'accroît dans le dernier énoncé ci-dessus où l'alternative à la politique des institutions internationales apparaît clairement.

Les segments concernés par la lutte relèvent presque toutes de cette axiologisation (éthique, morale et pragmatique) dans l'intégralité du discours altermondialiste. Ce phénomène permet de baliser le discours altermondialiste d'expressions marquantes

puisqu'elles possèdent la même forme et sont répétées régulièrement. Ces repères discursifs véhiculent donc une orientation argumentative. Cette dernière concourt à la persuasion discursive puisqu'elle soumet au destinataire des représentations autres du monde qui peuvent être partagées par les locuteurs. La persuasion est effective également parce que le mot «lutte» spécifie et systématise ces références sémantiques et cognitives.

Les problèmes et les solutions sont présentés en même temps dans ces expressions standardisées. Le destinataire peut se demander quel est alors le projet de l'altermondialisation. À cet effet, les organisations altermondialistes se sont fixées des objectifs pour un autre monde possible qui évolue selon les besoins et les priorités. CEDETIM fait circuler des mots pour y répondre et annonce ses intentions politiques. Elle adopte trois approches dans la construction du discours altermondialiste.

La première relève de la désignation de l'adversaire. Son objectif d'une altermondialisation concerne au premier abord la stigmatisation de la mondialisation (le néolibéralisme et la politique des institutions internationales). Elle est portée par des organisations variées mais d'obédience altermondialiste.

La deuxième approche est globale. Son objectif est de faire participer tout le monde (participation globale) contre les formes néolibérales de la mondialisation. Elle est menée par des militants altermondialistes de tous les pays. Les idées altermondialistes transcendent les frontières car la politique des institutions internationales s'appliquent presque sur l'ensemble des pays du globe.

La dernière approche concerne essentiellement l'altermondialisation elle-même. Son objectif se focalise sur la création d'un espace alternatif à la mondialisation en faisant converger les instances contestataires internationales vers un changement de modèle de société imposé et incertain. Elle est traitée dans les FSM et par les différentes initiatives de ses membres hétéroclites.

Parmi ces trois approches, le discours altermondialiste fonctionne essentiellement sur les deux premières comme l'atteste, entre autres, la persuasion sémantique de ce discours. La construction de l'altermondialisation se fait par étapes et les approches ne correspondent pas à une démarche globale car elles répondent aux priorités du

moment. Ce fait détermine le traitement sémantique du discours altermondialiste et influence les valeurs modales.

Les valeurs éthique, morale et pragmatique sont fortement présentes et complètent les valeurs déontiques des mots car elles permettent d'orienter implicitement la conclusion et la réception des discours altermondialistes.

## **4.2 Définitions concises**

L'emploi de termes précis génère une clarté sémantique dans les énoncés du corpus 3. Cette clarté correspond à la possibilité que peut avoir l'énoncé de recevoir une interprétation sémantique plausible. Il s'agit de déterminer si le destinataire est en mesure de conférer une valeur sémantique ou une signification aux mots et aux phrases les contenant. L'interprétation sémantique relève de l'appréciation du destinataire mais si le discours brouille les référents, il rend alors difficile cette attribution sémantique. Le discours altermondialiste exploite ce procédé sémantique dans le but d'éclaircir les idées altermondialistes et d'influencer les citoyens.

Le discours des organisations altermondialistes nécessite un jargon constitué de mots spécifiques pour faire référence de façon précise à des notions. Des explications assez claires font office de définitions. Elles ont l'avantage de laisser une certaine marge d'interprétation. La possibilité de réorienter le discours altermondialiste et ses arguments d'ordre alternatif reste ouverte dans ce type de discours.

Pour pouvoir bâtir une initiative, ou plutôt un ensemble d'initiatives collectives, les altermondialistes doivent en effet s'accorder sur des thèmes généraux, sur un langage commun, sur des définitions de la réalité sociale. Le discours altermondialiste produit prend donc une importance particulière qui va plus loin que la simple utilité communicationnelle puisque c'est lui qui construit la réalité de l'altermondialisation. Nous retrouvons ici une autre construction de la réalité sociale dans le sens où sans l'existence de mots définissant un phénomène, ce dernier n'existe pas, les groupes ou problèmes sociaux n'étant pas des objets trouvés, naturels mais le fruit d'interactions qui les construisent et leur donnent une consistance. Cette construction de sens est un enjeu essentiel car elle est indispensable à toute constitution d'une identité collective.



Le discours altermondialiste repose en partie sur un langage commun et sans s'engager politiquement. Les deux énoncés, ci dessous, en fournissent une illustration et ne souffrent d'aucune ambiguïté sémantique :

«Les stratégies et les politiques économiques et sociales dominantes ne sont pas difficiles à analyser. Elles sont caractérisées par la libéralisation qui résume le credo des dirigeants économiques et politiques. Celle-ci se définit à partir de la croyance dans les bienfaits de l'élargissement des marchés nationaux et du marché mondial, et se traduit par les privatisations et l'élimination de tout ce qui est censé freiner la concurrence. Ces politiques ont plusieurs implications : la régulation devient le monopole des marchés financiers mondialisés, le marché mondial devient la référence des normes de consommation et de production, le travail est la variable quasi unique d'ajustement.» (Corpus 3, texte 7)

«Il n'y a pas d'alternative possible tant que la logique des politiques dominantes perdure. La mobilisation sociale conteste le cœur de cette politique. Elle a révélé un refus profond de cette orientation et l'apparition d'une nouvelle radicalité, c'est à dire de la prise de conscience qu'il faut prendre les choses à la racine. D'autant que dans les mouvements, individuellement et collectivement, il n'est pas difficile de faire le rapport entre l'imposition de ces politiques et la criminalisation de toute contestation, de toute révolte, de tout refus.» (Corpus 3, texte 9)

De ces énoncés ressort une uniformisation des diagnostics sur des problèmes d'actualité. Ils sont construits sur la base d'une syntaxe longue et fonctionne en circuit fermé. Cet aspect syntaxique de l'énoncé rend clair le sens de la définition des objectifs et des actions.

Nous pouvons citer à titre d'exemple des phrases qui appellent la simplicité dans la transmission du savoir sur la mondialisation : «Les stratégies et les politiques [...] ne sont pas difficiles à analyser », «prise de conscience», «il n'est pas difficile», etc.

Le discours semble davantage privilégier la forme de l'énoncé à son contenu. Son caractère contestataire permet de formuler des renvois à des notions plus ou moins économiques comme la «régulation», le «marché», le «travail» en permettant d'éclaircir la teneur exacte du discours altermondialiste.

Cette stratégie discursive a aussi pour fonction de prouver au destinataire que l'action est possible. S'appuyer sur sa propre expérience permet de montrer que des solutions sont possibles, que les individus peuvent agir sur le monde, qu'ils ne sont pas passifs face à un système qui leur échappe mais tentent et parviennent dans une certaine mesure à contester les normes édictées par les institutions internationales.

Le problème demeure également entier quant à la notion, souvent employée, d'«alternative». Ce mot a été choisi mais il montrait, en fait, la diversité des alternatives proposées, pour exprimer l'idée qu'il n'y a pas qu'une vision du monde

mais plusieurs. Les altermondialistes se sont alors lancés dans un véritable travail de déconstruction du discours institutionnel sur la mondialisation. Ils ont cherché à démontrer que derrière ce discours se jouait des rapports de pouvoir, un système imposant sa domination sur les populations.

Le discours altermondialiste atteste d'une certaine précision dans ses propos et définit clairement les notions mises en discours selon le contexte où la notion est employée. En cela, la clarté sémantique alimente la certitude du discours altermondialiste puisqu'une liberté d'interprétation des énoncés est ouverte et qu'il n'y a pas vraiment de contrainte à les comprendre. Ces précisions sémantico-syntaxiques des propos conduisent à se demander si d'autres éléments du discours altermondialiste ne participeraient pas à ce phénomène, notamment celui de l'emploi des référents.

### 4.3 Référents polysémiques

Les référents polysémiques concernent souvent les institutions ou les organes nommés, notamment pour les institutions internationales, qui sont parfois désignées «institutions des Nations Unies», «institutions interétatiques», «institutions dominantes», «institutions publiques», «institutions démocratiques», «institutions européennes», «institutions locales», «institutions territoriales», «institutions spécialisées», «institutions financières internationales».

Ces désignations indéfinies ne permettent pas d'avoir un ancrage propre sur le sens des énoncés dans lesquels elles apparaissent. Pour quelle raison une polysémie est-elle laissée? Il semble que les altermondialistes adoptent une stratégie d'évitement permettant d'ouvrir les possibles représentations de l'adversaire. Ce phénomène permet donc de laisser la possibilité d'interpréter le discours altermondialiste selon les orientations que le destinataire choisit. Il autorise une diversité apparente pour rallier le plus grand nombre d'individus aux différentes alternatives proposées. Il sert aussi à exprimer l'idée qu'il n'y a pas qu'une vision du monde mais plusieurs.

Les énoncés suivants exposent cette idée d'allier unité et diversité :

«La représentation dominante restreint les acteurs de la transformation sociale au face à face entre les entreprises et les administrations, le pouvoir économique et le pouvoir politique.

Dans la nouvelle période, l'émergence des associations et des collectivités locales renforce le pouvoir citoyen. Proposons de construire une alliance stratégique entre les mouvements et les institutions locales.» (Corpus 3, texte 3)

«La réforme des institutions internationales mobilise les mouvements de solidarité internationale et les mouvements écologistes. La remise en cause des marchés financiers et de la spéculation financière s'organise autour des syndicats, des mouvements politiques et des mouvements de lutte contre les exclusions.» (Corpus 3, texte 7)

«L'affrontement a commencé avec l'analyse des crises financières et la contestation du rôle des institutions financières internationales ; les tenants de la régulation par les marchés financiers allant jusqu'à proposer de restreindre leur rôle. Le débat se focalise sur le rôle de l'État et les politiques sociales.» (Corpus 3, texte 7)

«La construction d'une opinion publique mondiale est indispensable à une progression politique qui ne se réduise pas aux institutions interétatiques et aux représentants du pouvoir économique.» (Corpus 3, texte 7)

«Le débat est ouvert sur les institutions internationales, sur l'évolution des Nations Unies qui ne peuvent jouer un rôle crédible sans une réforme radicale. Le mouvement altermondialisation, en tant que mouvement citoyen mondial, se doit d'assumer ce débat.» (Corpus 3, texte 9)

«Ce mouvement social européen, s'il se constitue et se renforce, permettra d'équilibrer le poids des institutions européennes qui ont été la seule référence de construction de l'Union Européenne. Le débat sur la nature de l'Europe et sur sa place dans le monde pourra s'engager sur de nouvelles bases.» (Corpus 3, texte 9)

Les référents contenus dans ces énoncés : «les acteurs de la transformation sociale», «le pouvoir citoyen», «les tenants de la régulation par les marchés financiers», «opinion publique mondiale», «le mouvement altermondialisation», «ce mouvement social européen» renvoient à des identités de façon confuse ou indéterminée. Les «acteurs de la transformation sociale» représentent et les militants altermondialistes et les politiques dont l'action ne peut être que commune est fixée. Ils déterminent ensemble la signification d'un projet commun. Le «pouvoir citoyen» désigne les citoyens, parmi les militants, devant définir les plans de l'action collective, notamment pour lutter contre la mondialisation.

Le «mouvement altermondialisation» désigne tour à tour les syndicalistes, les écologistes, les militants de tout bord, etc., selon les convictions et autres certitudes partagées et adoptées par les activistes altermondialistes. La référence est volontairement vague pour pouvoir concerner l'ensemble des cas de figures qui se présente à l'altermondialisation. Elle permet, de ce fait, de prolonger la persuasion discursive en permettant au destinataire d'y trouver la signification adéquate et en fonctionnant sur l'ambiguïté énonciative.

Le discours altermondialiste de CEDETIM se veut référentiel et est censé construire une représentation autre du monde permettant d'inciter à l'action. Les procédés de

nomination contribuent à élaborer cette réalité. Le passage du «pouvoir économique» au «pouvoir politique» modifie les visions du monde qui sont sous jacentes à ces deux modèles sociaux. La référentialité dépend directement de cette interaction et elle la représente dans le discours altermondialiste. C'est pour cette raison que certains référents demeurent intentionnellement polysémiques permettant ainsi d'ouvrir un vaste champ d'interprétation des énoncés.

Ainsi, si d'un côté les référents se recoupent en grande partie, d'un autre côté, la polysémie inhérente au terme référent fait que celui-ci renvoie tantôt à un niveau conceptuel, sémantique, tantôt à un niveau formel, grammatical, tantôt aux deux réunis.

Cette étude a permis de caractériser la spécificité de l'orientation argumentative du discours qui se réalise dans la persuasion discursive. Le lien argumentatif joue un double rôle dans la construction du discours altermondialiste, dans la mesure où non seulement il donne à voir les orientations argumentatives d'un mot ou d'un énoncé, mais aussi, il constitue le principe structurant de la signification lexicale. Étant donné sa fonction première d'orientation argumentative, sa généralisation à l'ensemble de la signification a pour effet d'uniformiser les relations entre les éléments constitutifs de la signification.

## **5. Propriété référentielle et acte de référence**

Nous postulons qu'en principe, seules les occurrences d'une expression dans un énoncé sont susceptibles de référer à un objet du monde. L'acte référentiel dans un cadre propositionnel est incontestablement lié à la capacité d'un locuteur à référer à des particuliers et à l'exprimer linguistiquement. La référence, c'est donc la fonction qui permet aux unités linguistiques de renvoyer à la réalité extralinguistique.

Dans un sens large, toutes les unités lexicales possèdent des propriétés référentielles intrinsèques, qui peuvent être définies en termes de présupposition d'existence, mais c'est plus précisément avec le syntagme nominal que la présupposition d'existence se fait plus précise et semble plus réelle.

Le linguiste J-C. Miler qui s'est penché sur le problème de la référence estime qu'il faut au moins distinguer, dès qu'il y a acte de parole, entre deux types de références :

la «référence actuelle» et la «référence virtuelle». La première est celle à laquelle réfère le nom lorsqu'il est employé dans un acte d'énonciation précis. La seconde est l'ensemble des objets du monde auxquels le nom est susceptible de référer hors de tout emploi, du fait de ses simples propriétés sémantiques. On dit aussi en langue.

«La référence actuelle n'est rien d'autre que la relation unissant un objet du monde à sa désignation ; elle ne peut valoir que pour des groupes nominaux [...] pris en leur entier, et employés effectivement dans un énoncé. La référence virtuelle, en revanche, concerne les unités lexicales hors tout emploi particulier [...]. Elle ne définit aucune relation en acte entre un objet et sa désignation de langage, son statut est intérieur au système langagier ; c'est en fait le sens (Sinn) linguistique d'une unité lexicale isolée et non pas la référence (Bedeutung) d'un groupe nominal inséré dans un énoncé.» (Milner 1978 : 332-333)

L'étude des mots permet d'évaluer leur influence sur l'argumentation et d'en déterminer les mécanismes. L'analyse aborde deux domaines, celui de la référence virtuelle et celui de la référence actuelle, dans le but de montrer comment les formes substantives diffusent, par leur omniprésence, une valeur référentielle aux énoncés. Nous focalisons notre attention exclusivement sur la nature du mécanisme de la référence et à la question tout aussi importante de savoir si le sens est lié ou non de façon constitutive à la référence.

## 5.1 Référence virtuelle

La valeur virtuelle intervient au niveau de la signification des mots en langue. Elle concerne surtout les mots employés par le discours institutionnel sur la mondialisation. Dès lors, les propriétés référentielles intrinsèques (référence virtuelle) des mots les prédestinent à servir d'expression référentielle pour l'acte référentiel (référence actuelle) accompli par un locuteur. Illustrons cela par un exemple : des noms ordinaires comme «mondialisation» et «démocratie» possèdent une référence virtuelle qui, en l'absence de tout contexte, désignent implicitement une classe de substantifs dont le dictionnaire peut donner une définition en d'autres termes représentant un contenu lexical.

Cette valeur étudiée pour les unités nominales correspond à la signification lexicale. Ainsi, La référence virtuelle d'un terme référentiel donné spécifie les conditions auxquelles un objet dans le monde doit satisfaire pour être le référent du terme en question, seule une unité lexicale (unité nominale, un nom) peut avoir une référence

virtuelle. La valeur virtuelle des unités nominales demeure donc fortement implantée dans le RMDH/1999. Les mots suivants permettent d'avoir un aperçu de l'ensemble :

«politique», «système», «monde», «crise», «institution», «État», «mondialisation», «capitalisme», «société», «démocratie», «pouvoir», «droit», «économie», «marché», «gouvernement», «néolibéralisme», «dette», «travail», «commerce», «profit», «croissance», «gouvernance».

Les noms comme «mondialisation», «démocratie», «institution», «gouvernance» et «économie» projettent un contexte spécifique au discours institutionnel sur la mondialisation par la signification qu'ils ont mais aussi par les valeurs modales qu'ils portent. Ils confortent une certaine orientation argumentative du discours car ils représentent les institutions et le respect des règles.

Les substantifs, parfois par les expressions dans lesquelles ils apparaissent, appellent et renvoient à d'autres référents. Ainsi, la valeur virtuelle de ces substantifs se trouve altérée par le discours altermondialiste, par exemple, car leur sens n'est pas autonome par rapport à la référence et doivent, pour être employés dans un énoncé, renvoyer à un autre nom qui leur sert de support syntaxique.

Si le discours institutionnel sur la mondialisation fait référence à d'autres discours et construit une certaine référence, il demeure, néanmoins, particulier dans son traitement argumentatif. La spécificité du RMDH/1999 étudié peut, en effet, se révéler efficace dans la formulation des énoncés qui emploient ces substantifs communs et partagés. Son déploiement argumentatif caractérise son aspect singulier. Pour explorer cette piste, deux énoncés serviront d'illustration pour comprendre les unités nominales se référant à la mondialisation :

(1) «La mondialisation a un coût énorme, tant humain que politique, et représente, pour les perdants, une source de désillusion et, souvent, une tragédie, pour eux-mêmes et pour les familles qui en dépendent. En même temps que des avancées notables, les marchés engendrent des ruptures et des déchirements. Comme l'indiquent les auteurs du rapport, s'il n'est pas remédié à ces carences, celles-ci s'aggraveront et fragiliseront ceux qui tirent aujourd'hui profit de la mondialisation.» (RMDH/1999, p.5)

(2) «A l'aube d'un siècle nouveau, le défi de la mondialisation ne consiste pas à bloquer l'expansion des marchés mondiaux. Il s'agit plutôt de trouver les règles et les institutions

permettant de renforcer la gouvernance locale, nationale, régionale et mondiale. Il importe de préserver les avantages que procurent les marchés et la concurrence mondiale en ménageant un espace suffisant pour l'épanouissement des ressources humaines, collectives et environnementales : il faut mettre la mondialisation au service des individus et non pas seulement des profits.» (RMDH/1999, p.2)

Les formulations de ces énoncés offrent une approche intéressante sur la construction argumentative du discours institutionnel. À la fois sémantiquement et syntaxiquement, on observe une atténuation de l'orientation argumentative. L'énoncé 1 rend obscure la finalité du concept de la mondialisation car les formulations comme «source de désillusion», «tragédie», «avancées notables» et «les marchés engendrent des ruptures et des déchirements» restent floues sur l'action adoptée par le PNUD. L'emploi des substantifs «désillusion» et «tragédie», (qui ne semble pas adaptés au discours institutionnel car tout est censé être positif). Ils subjectivisent l'énoncé et surtout le lecteur ne s'attend pas à l'utilisation des termes suscitant l'émotion, par exemple «tragédie» et «désillusion».

Le syntagme verbal «engendrent des ruptures et des déchirements» ne précise en rien les orientations politiques que souhaite prendre le PNUD pour réguler le «marché». Ce syntagme nous donne uniquement la conséquence d'un constat : celui de la mondialisation. La formulation de l'énoncé reste générale.

Il en est de même pour l'énoncé 2, le syntagme nominal «le défi de la mondialisation» se prolonge sur l'introduction d'un autre syntagme venant le compléter ou l'accentuer : «trouver les règles et les institutions permettant de renforcer la gouvernance locale, nationale, régionale et mondiale.». «Trouver», «permettre», «renforcer», «ménager», «mettre» : tous ces verbes sont-ils nécessaires? Certainement oui puisqu'ils apportent des nuances mais ils n'informent pas davantage. En tout cas, la répétition pour convaincre semble être de mise avec les termes de «mondialisation» et «marché». L'expression «il faut mettre la mondialisation au service des individus et non pas seulement des profits» étonne ; le «marché» est-il fait pour la «mondialisation» ou pour les individus ?

Est-ce que la «mondialisation» peut se réaliser sans le «marché»? Le discours laisse le lecteur sur des expressions scandant la nécessité de la mondialisation mais n'en donnant pas la teneur. Ces deux énoncés rendent opaque le sens du discours

institutionnel sur la mondialisation. Les réserves du PNUD sur la mondialisation amènent cette institution à reformuler le sens du concept de la mondialisation sans cesse. Comme les notions du «marché» et de la «croissance» sont un sujet sensible, le PNUD tend toujours à donner une dimension humaine à la mondialisation. Ces deux énoncés restituent l'orientation argumentative des énoncés sur une «mondialisation à visage humain». Ils essaient de convaincre sur le besoin d'accepter et de mettre en œuvre cette mondialisation au service des individus, en particulier humaine, sans en donner directement les détails.

Nous remarquons que l'argumentation du RMDH/1999 sur une «mondialisation à visage humain» tend vers une conclusion implicite. Cette dernière, s'appuie sur la valeur virtuelle des unités nominales qui se trouvent ébranlées et déterminées par une abondance de constructions verbales et d'ajouts de qualifiants noyés dans l'emploi de compléments de nom. Cette intrusion de valeurs subjectives dans les énoncés attire l'attention sur la valeur virtuelle des mots avancés, dans leur ensemble. Elle regroupe les noms et leurs qualifiants.

Cette étude permettra de montrer comment le discours altermondialiste se construit de manière complexe en associant aux formes virtuelles des valeurs actuelles et inversement, renvoyant les unités lexicales à des segments de la réalité. Ce procédé donne au discours altermondialiste la possibilité de réorienter la perception des termes dans le monde environnant et d'en conserver la référence actuelle qu'en emploi.

## **5.2 Référence actuelle**

La référence actuelle d'une expression linguistique est le segment de réalité que cette expression désigne. Pour avoir une référence actuelle, un terme référentiel doit apparaître dans un énoncé produit par un locuteur. C'est cette référence actuelle qui doit être discursive ou situationnelle. Sur l'ensemble des textes du corpus 2, la valeur actuelle des unités lexicales est dominante et elles représentent 60,2 % des occurrences. Parmi ces unités, certaines créent des réseaux sémantiques.

Ces derniers, contribuent à l'actualisation de la référence par le biais du sens du lexème qui coïncide avec son référent dans une désignation qui ne comprend qu'une



certaine portion de l'objet désigné. En fait, qui ne concerne que la portion nécessaire dans le contexte d'énonciation particulier. Ils influencent la réception du discours altermondialiste en s'appuyant sur leur omniprésence. Les valeurs sémantiques contenues dans les mots agissent sur l'énonciation du discours altermondialiste et rappellent le fonctionnement des mécanismes de référence qui fondent ce type de discours. Les termes et les expressions les plus souvent employés déterminent l'orientation argumentative du discours altermondialiste.

On peut citer à titre d'exemple, les mots suivants :

«altermondialiste», «altermondialisation», «antimondialisation», «citoyenneté», «altermondialisme», «revendication», «domination», «population», «engagement», «prise de conscience», «contestation», «hégémonie», «mobilisation», «citoyen», «forum social mondial», «résistance», «projet», «solidarité», «mouvement social», «alternative», «humanité», «inégalité», «lutte», «action», «réforme», «liberté», «légitimité», «émancipation», «diversité», «manifestation», «refus», «rejet».

Cette sélection reflète les mots les plus souvent employés et qui constituent deux réseaux. Le premier correspond au vocabulaire du cadre mobilisateur (action, engagement, prise de conscience, mobilisation, forum social mondial, mouvement social, lutte, manifestation, etc.). Le deuxième représente le domaine altermondialiste (citoyenneté, revendication, contestation, émancipation, diversité etc.). Un troisième est représenté majoritairement dans le discours de CEDETIM, c'est celui de l'identité altermondialiste (altermondialiste, altermondialisation, antimondialisation).

Les mécanismes de référence du discours altermondialiste permettent de reconnaître les pratiques discursives dans lesquelles la référence évolue. D'un côté, un certain nombre de termes réfèrent au domaine notionnel de l'altermondialisation et, de l'autre, au domaine notionnel de lutte qui est constamment associé à celui du mouvement altermondialiste, ce qui n'est pas surprenant compte tenu des stratégies discursives déployées par le discours altermondialiste.

L'énoncé, ci-dessous, permet d'observer l'impact de la valeur actuelle d'un objet du monde à sa désignation, en contexte, du discours altermondialiste :

«La stratégie du mouvement altermondialiste s'organise autour des caractéristiques de sa formation (la convergence des mouvements) et de son orientation (l'accès pour tous aux droits fondamentaux, à la paix, à la démocratie). La mouvance altermondialiste résulte de la convergence des mouvements de solidarité. Le mouvement syndical, le mouvement paysan, le mouvement des consommateurs, le mouvement écologiste, le mouvement féministe, le mouvement de défense des droits humains, le mouvement des associations de solidarité internationale, sans compter les associations culturelles, de jeunesse, de chercheurs, confrontent leurs luttes, leurs pratiques, leurs réflexions.» (Corpus 3 : texte 8)

Les syntagmes nominaux sont courts et les compléments sont nombreux. La brièveté des énoncés nécessite de substantiver un certain nombre d'actions sinon le discours altermondialiste deviendrait beaucoup trop lourd ou ambigu. La première phrase, par exemple, annonce l'identité plurielle du mouvement altermondialiste (mouvement des mouvements). Elle est longue et construite par une série de termes, à valeur explicative, qui définit sa stratégie globale. De plus, à l'intérieur de cet énoncé, sont utilisés des syntagmes nominaux pour minimiser l'emploi des verbes conjugués et de subordonnées : «Le mouvement syndical», «le mouvement paysan», etc. Cette longue énumération concourt aussi à fortifier ce discours en multipliant la citation d'autres mouvements d'obédience altermondialiste et évite ainsi l'utilisation d'un seul discours unidirectionnel. L'autre difficulté à contourner et qui dépend directement des discours altermondialistes est les constructions réalisées avec des verbes. L'introduction de certains verbes, en effet, provoque, parfois, des surmodalisations qui contraignent le procédé de nominalisation. Ce processus augmente de ce fait la valeur actuelle des unités lexicales puisque les qualifiants des noms vont se multiplier pour pallier la formulation verbale absente. Il est de même concernant les verbes (sous la forme infinitive) et les adverbes car ils peuvent apporter des éléments supplémentaires de manière contractée. Toutes ces constructions sont bien évidemment courantes et connues mais il nous semble qu'elles sont caractéristiques du discours altermondialiste repérées dans les énoncés du corpus 3 qui les utilise constamment. La valeur actuelle des unités lexicales contribue à l'altérité du discours altermondialiste essentiellement pour deux raisons : la première est d'ordre sémantique car elle introduit des valeurs modales qui

renforcent le discours altermondialiste, et la seconde est d'ordre syntaxique car elle contracte la formulation du discours et la rend, de ce fait, générale.

L'étude des substantifs a montré que la valeur virtuelle des lexèmes se complète avec la valeur actuelle et que la référence concourt à la construction du discours altermondialiste en venant renforcer la relation entre l'objet et sa désignation, dont les verbes modaux. Ces deux points fondent l'argumentation du discours étudié.

### 5.3 Arguments d'autorité communs

L'argumentation par autorité opère avec des instruments linguistiques différents de ceux employés dans un échange conversationnel. La communication se fait de façon interposée et peut demeurer à sens unique. Néanmoins, le discours altermondialiste se construit en représentant le destinataire, l'opinion publique mondiale.

Cet élément le conduit à faire intervenir des arguments communs pour convaincre ses lecteurs potentiels. Cette argumentation utilise donc des truchements pour recréer ce rapport de force entre interlocuteurs. L'emploi des arguments d'autorité communs permet ce type d'intention discursive. Dans le corpus 3, nous avons repéré les arguments d'autorité communs qui renvoient aux instances énonciatives ou bien aux instances institutionnelles parce que le conventionnel social est performé dans les énoncés. Une autre classe d'arguments d'autorité apparaît dans le discours altermondialiste et les énoncés, ci-dessous, l'illustrent :

«L'évolution du droit international est aujourd'hui, du point de vue de cette ligne directrice, le lieu stratégique des confrontations. Le droit international ne peut être fondé que sur la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et la Charte des Nations Unies. C'est le point fixe autour duquel construire le système des relations internationales, le point d'appui qui donne sa légitimité aux Nations Unies dans le système mondial.» (Corpus 3, texte 10)

«Sous le prétexte du "Libre Échange", le capitalisme néolibéral avance en affaiblissant les États, en dérégulant les économies et en «légalisant» des privilèges pour les corporations transnationales grâce aux Traités de Libre Échange (TLB). Après l'échec de la ZLEA, grâce à la pression populaire, on oblige aujourd'hui l'Amérique centrale et d'autres pays à se soumettre à des Traités de Libre Échange bilatéraux, que nous, les peuples, nous rejetons.» (Corpus 3, texte 5)

«Le fondement du droit international, ne peut être que la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. À cette condition, le droit international peut-être porteur d'une nouvelle modernité. Il permettrait alors aux mouvements citoyens dans chaque pays de se mobiliser pour faire avancer les situations. Il permettrait aux citoyens d'avoir un recours si leurs droits sont violés. Les Nations Unies peuvent s'ouvrir à la complexité des sociétés, reconnaître les acteurs émergents, leur donner une légitimité. Ils peuvent encourager les États à garantir les droits et à renforcer par là même leur légitimité. Voici la base d'une refondation des Nations Unies.» (Corpus 3, texte 7)

«Dans l'immédiat, une des premières actions, pour aller dans ce sens, est de soumettre les Institutions Financières Internationales, notamment la Banque Mondiale et le FMI, ainsi que l'Organisation Mondiale du Commerce au droit international, au respect de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et aux accords internationaux.» (Corpus 3, texte 9)

«Au cœur des Nations Unies, la Déclaration Universelle des Droits Humains, permet à des alliances de forces sociales et intellectuelles de transcender le système et de le forcer à se transcender. Certes contestables, les Nations Unies restent supérieures à tous les directoires.» (Corpus 3, texte 10)

«L'évolution du droit international est aujourd'hui, du point de vue de cette ligne directrice, le lieu stratégique des confrontations. Le droit international ne peut être fondé que sur la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et la Charte des Nations Unies. C'est le point fixe autour duquel construire le système des relations internationales, le point d'appui qui donne sa légitimité aux Nations Unies dans le système mondial.» (Corpus 3, texte 10)

«L'indispensable régulation mondiale nécessitera une refonte du système des relations internationales basée sur une réforme radicale des Nations Unies et une progression du droit international fondé sur la mise en œuvre de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et rejetant la subordination des droits individuels et collectifs au droit commercial et au droit des affaires.» (Corpus 3, texte 10)

Les énoncés font référence à différents textes qui ont été créés par les autorités, à savoir les différentes instances du pouvoir de l'Organisation des Nations Unies. Il s'agit ici de renvoyer aux orientations politiques et aux actions menées pour la mise en œuvre de l'altermondialisation. Les arguments d'autorité communs sont accompagnés également d'un jugement de valeurs exprimant la notion d'efficacité :

«le droit international ne peut être fondé que sur la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et la Charte des Nations Unies», «c'est le point fixe autour duquel construire le système des relations internationales, le point d'appui qui donne sa légitimité aux Nations Unies dans le système mondial.», «on oblige aujourd'hui l'Amérique centrale et d'autres pays à se soumettre à des Traités de Libre Échange bilatéraux, que nous, les peuples, nous rejetons», «le fondement du droit international, ne peut être que la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. À cette condition, le droit international peut-être porteur d'une nouvelle modernité».

Le contexte de la mondialisation contribue aussi à alimenter la valeur de ces arguments d'autorité. Des événements déterminent, en effet, la tension qui réside entre mondialisation et altermondialisation dont se réclament les organisations altermondialistes. C'est le cas de la violence qui accompagne les manifestations tenues à Gênes en juillet 2011 et les attentats du 11 septembre. Ces événements génèrent des réactions internationales, soit directement dans la sécurité des contre-sommets mondiaux, soit indirectement dans la définition de la mondialisation et le

resserrement des liens entre les manifestants, à permet de leur donner le sentiment d'appartenir à une même communauté de valeurs. Cela nous amène aussi à obtenir une convergence générale des énoncés du discours altermondialiste et le rassemblement autour de convictions communes.

## 6. Reformulation et recatégorisation du référent

Le processus de reformulation est une opération de redéfinition du sens et il fait partie prenante de l'activité de nomination. Les reprises ne sont jamais des répétitions pures et simples ; elles sont de nouveaux actes de nomination dans lesquels le sens des mots est resignifié dans l'interaction avec les autres unités lexicales du discours. En conséquence, les formulations, actualisées dans d'autres discours et avec d'autres visées argumentatives, ont pour effet de produire des déplacements de sens :

«Ce qui pourrait passer, du point de vue du strict "sens linguistique", pour une identité de sens, fonctionne toujours comme un déplacement de sens. Il y a toujours progression discursive, argumentative, jamais de réelle répétition ou tautologie, ou simple calque du sens ; le sens du texte-source décodé, re-construit par le sujet n'est jamais reproduit identique, mais toujours re-re-construit.» (Fuchs 1982 : 30)

Le discours altermondialiste est l'objet de reformulation du sens de la mondialisation, et ce faisant, de ceux du «libéralisme» et du «capitalisme» :

«Loin d'être isolé, le mouvement actuel de lutte contre la mondialisation libérale n'est que la pointe la plus avancée des évolutions en cours dans les sociétés produites par le bilan de la "décennie glorieuse" du libéralisme dont l'échec est maintenant patent. Non seulement les politiques menées ont aggravé considérablement le sort des neuf dixièmes de l'humanité, mais elles ont été incapables de mettre en place un cadre institutionnel capable de prévenir les crises et d'encadrer et maîtriser le capitalisme global financiarisé. Cette prise de conscience amplifiée et cristallisée par les grandes échéances de mobilisation internationales a permis l'émergence d'un espace de débat public mondial. Est ainsi en train de se constituer un embryon d'opinion publique mondiale qui surdétermine sur certaines questions (écologie, dette, OMC, etc.) les évolutions des opinions publiques nationales.» (Corpus 3, texte 3)

L'actualisation en chaîne par deux juxtapositions «la mondialisation libérale» et «le capitalisme global financiarisé» impose ces deux notions, «libéralisme» et «capitalisme», comme équivalentes et incluses sous la dénomination de mondialisation.

La juxtaposition des deux noms valide une identité de sens de ces noms et par conséquent des notions qu'elles recouvrent. L'actualisation des mots «libéralisme» et «capitalisme» déplace le sens des notions convoquées et leur confère un caractère polémique à valeur universelle : «mondialisation» devient «mondialisation libérale», de même «capitalisme» devient «capitalisme global financiarisé».

La reformulation est un acte de re-catégorisation, qui déplace les frontières des catégories. Ainsi, elle tend à modifier le rapport au référent et, par conséquent, à agir sur le monde. Dans un acte de nomination ordinaire, l'opération de tri dans le paradigme (effectuée par le processus de dialectique entre mondialisation et altermondialisation) est mise consciemment en discours et apparaît clairement dans la chaîne syntagmatique.

Dans la reformulation, au contraire, l'axe paradigmatique (axe des oppositions ou des sélections) est projeté sur l'axe syntagmatique (axe des combinaisons) ce qui se traduit, à l'échelle d'une formation discursive, par la projection du discours altermondialiste sur le discours institutionnel sur la mondialisation, lieu ordinaire de la prédication nominale. La question des représentations et des imaginaires mobilisés dans et par les discours altermondialistes, en lien avec le concept de la mondialisation, évoque l'activité de nomination qui «participe à la construction de représentations qui viennent s'articuler avec l'expérience du réel.» (Branca-Rosoff 2007 : 22) et qui sont spécifiques à un contexte socio-historique donné.

La reformulation d'une expression, par la redéfinition qu'elle effectue, dans une situation de communication, réalise un ajustement du sens qui modifie progressivement le rapport au réel. Au fil des reformulations, de reprises en redéfinitions, les catégories sont remodelées. Si la nomination permet de prendre en charge à la fois la relation aux autres discours antérieurs ou extérieurs, les redéfinitions en chaîne réalisées par l'activité de reformulation, dans le cadre d'une formation discursive, précisent le rapport imaginaire qui positionne le sujet à l'égard de l'objet nommé et des autres locuteurs dans la reconfiguration des catégories référentielles.

## 6.1 Les formes d'antonymie

Généralement, l'antonymie correspond à la figure rhétorique de l'antithèse. Elle peut être inscrite dans des énoncés différemment, par la négation à l'aide d'un morphème négatif autonome par exemple dans «pas clair» ou à l'aide d'un préfixe dans «moral» vs «immoral». Elle peut s'institutionnaliser aussi par un acte de définition, en déclarant que «grand est, par définition, le contraire de petit».

Dans le discours altermondialiste, la négation d'un énoncé, productrice d'altérité, s'analyse en terme d'opposition. Les marqueurs négatifs sont des inscriptions d'une opposition à un discours institutionnel ou attribué à un énonciateur jouissant d'une autorité. Cet énonciateur peut être un grand énonciateur, de type expert. En ce sens, les prototypes, qui appartiennent à une institution, sont reconnus comme «mêmes», conformément aux représentations admises par le discours institutionnel sur la mondialisation. Tout ce qui contrevient au paradigme de l'expertise est rejeté comme «autre» par un marquage négatif. Cette opération est nommée par Culioli une «opération de négativation» : Lorsqu'on parle d'altérité, d'extérieur, d'absence, de vide, on travaille sur des opérations de négativation.» (Culioli 1987 : 49)

Les discours altermondialistes sont définis négativement par rapport au discours institutionnel sur la mondialisation :

«Dans une perspective de long terme, il n'est donc pas possible d'humaniser, de rationaliser le capitalisme. Il n'y a pas de «bon» ou de «mauvais» capitalisme. La recherche du profit maximum à court terme, la propriété privée des grands moyens de production, l'exploitation sans limite des travailleurs et de la nature, la spéculation, la compétition, la promotion de l'intérêt privé individuel au détriment de l'intérêt collectif, l'accumulation frénétique de richesse par une poignée d'individus ou encore les guerres sont des caractéristiques inhérentes du système capitaliste. Le capitalisme n'a pas de visage humain. Il a le visage de la barbarie[...] Pour faire face à la crise, il est donc nécessaire d'aller à la racine du problème et de mettre en place le plus rapidement possible des alternatives radicales qui en finissent avec le système capitaliste.» (Corpus 3, texte 4)

Dans cet énoncé, l'inversion est opérée par la négation «ne...pas» et par des prédicats à valeur négative : «propriété privée», «exploitation», «spéculation», «compétition», «l'intérêt privé individuel», «l'accumulation frénétique», «guerres», «crise», «barbarie». Dans un domaine notionnel régi par le prédicat «la promotion de l'intérêt privé individuel au détriment de l'intérêt collectif», l'idée de «l'intérêt collectif» est contre-doxique : le type «individuel» inclut la propriété exprimée par le lexème

«capitalisme». L'«intérêt collectif», comme inversion de l'«intérêt privé», est alors une propriété constitutive d'un discours autre, elle est un marqueur d'exclusion hors du domaine du type «individuel». La relative «qui en finissent avec le système capitaliste» indique le partage d'une possible alternative au système capitaliste et à un discours institutionnel sur la mondialisation validé antérieurement ou imposé comme tel par l'énonciateur (expert).

Le gradient correspond donc à un champ de typicalité dont le centre est occupé par le type. La sortie du gradient produit de l'autre, par négation de la typicité en même : ce qui n'est pas même est autre. Néanmoins, la frontière peut être un seuil ou une «zone d'altération, de transformation» (Culioli 1986 : 90).

Les zones de transformation sont des espaces intermédiaires qui indiquent un passage vers l'intérieur ou vers l'extérieur :

«On est engagé, en quelque manière, dans le procès que comporte la relation prédicative (on n'est donc plus en dehors) ; mais on n'a pas atteint l'état stabilisé de l'objectif atteint (Intérieur).» (Ibid., 160)

À la différence du discours institutionnel sur la mondialisation, les discours altermondialistes font grand usage du gradient en plus et moins et de la frontière dans sa zone de transformation comme dans l'énoncé suivant :

«Le mouvement altermondialisation est porteur d'une perspective qui est antagonique avec une représentation binaire et mortelle de guerre des civilisations. Il ne peut que refuser la vision de mondes fermés, homogènes et uniformisés ; de rappeler la richesse des civilisations, la diversité des peuples du monde et de leurs cultures, la complexité des situations, des géographies et des histoires. » (Corpus3, texte 10)

La formulation «la richesse des civilisations, la diversité des peuples du monde et de leurs cultures, la complexité des situations, des géographies et des histoires» est marquée comme orientée (richesse, diversité et complexité) vers le haut degré de l'attracteur (un haut degré de civilisation). Les occurrences sont identifiées à partir d'un parcours du domaine notionnel sur le gradient en plus et moins.

Le résultat est marqué linguistiquement par des adjectifs qui qualifient autrement la perspective du discours altermondialiste : «perspective qui est antagonique», «vision



de mondes fermés, homogènes et uniformisés» dans l'énoncé ci-dessus, c'est-à-dire à l'altération du discours institutionnel sur la mondialisation.

L'adjectif «antagonique» indique le parcours de la zone du gradient et le résultat négatif. Le verbe «refuser» marque la négation, un refus d'une vision du monde imposée par la force du discours institutionnel. L'entité «altermondialisation» constitue une forme d'altérité, qui est placée dans une zone de transformation, entre l'extérieur (discours autre, qui serait marqué comme alternative à la mondialisation) et l'intérieur (le discours institutionnel). Cette forme sera éliminée au profit du verbe «accepter» une autre mondialisation qui, effaçant la négation, situe l'entité nommée à l'intérieur et non plus à l'extérieur et à la situation d'appartenance au domaine notionnel.

La formulation «les luttes constantes et diverses» fait état d'un avancement vers l'état idéal d'une alternative (ou jugé conforme et souhaitable par le mouvement altermondialiste). Le partage des mêmes valeurs montre que les altermondialistes ne sont plus à l'extérieur du gradient mais sont en transition vers le domaine des alternatives : ils se trouvent dans l'espace de transformation (alter). Cet espace dispose de son gradient en plus ou moins : «Cela implique qu'un bilan sérieux du capitalisme ne peut être dressé qu'à une échelle globale en se posant la question de savoir combien d'êtres humains ont profité et profitent réellement de ce système ?», comme l'indique les expressions : «échelle globale» et «combien d'êtres humains», sont dans la zone en plus et moins. Au contraire, le discours altermondialiste constitue les autres hors des limites du gradient qui sont victimes de l'«oppression», «domination» et «discrimination sociale», comme dans les deux énoncés suivants :

«Les luttes constantes et diverses que ce mouvement développe sont en même temps l'espace de gestation et de diffusion de nouvelles alternatives de société et de civilisation aux formes d'oppression, de domination et de discrimination sociale inhérentes au capitalisme contemporain.» (Corpus 3, texte 5)

«Par ailleurs, le capitalisme est en place dans quasiment toutes les économies du monde et celui-ci est « mondialisé », ce qui signifie que toutes ces économies sont interconnectées. Cela implique qu'un bilan sérieux du capitalisme ne peut être dressé qu'à une échelle globale en se posant la question de savoir combien d'êtres humains ont profité et profitent réellement de ce système ? Rappelons ici que selon la Banque mondiale, plus de la moitié de l'humanité vit dans la pauvreté.» (Corpus 3, texte 5)

Dans le métarécit altermondialiste, un autre monde est décrit dans ses différences au regard des luttes et des résistances aux effets de la mondialisation néolibérale. Tout y est relaté comme différend :

«Le mouvement, bien plus largement, est constitué par l'ensemble des luttes et des résistances, des pratiques sociales, des débats et des recherches, des créations intellectuelles et artistiques qui s'inscrivent dans la perspective de l'altermondialisation. Cette perspective peut être résumée par le refus des inégalités et des discriminations, la mise en cause dans cette situation des effets de la mondialisation néolibérale, l'affirmation d'un autre monde possible et l'engagement dans sa construction.» (Corpus 3, texte 9)

Le marquage de la différence est producteur d'une représentation de l'altérité : ce qui est différent n'est pas même, il est autre. Les énoncés descriptifs, donnés en liste, construisent l'altérité, dans une connivence dialogique entre l'énonciateur et le mouvement social auquel il appartient (dialogisme interlocutif). L'énonciation s'appuie sur un ensemble de valeurs partagées, à laquelle les descriptions de ce monde différent contreviennent.

Le procédé dialogique consiste à proférer un énoncé, connu ou supposé par l'énonciateur comme provoquant un rejet de la part de l'opinion publique. L'énonciateur s'adresse aux citoyens, dont il connaît les réactions, réactions qu'il peut anticiper mais avec lesquelles il peut aussi jouer pour dérouler sa narration en l'argumentant pour produire l'adhésion. Il produit un discours autre par conséquent aussi avec eux. L'interlocution dialogique fait des destinataires des coénonciateurs du discours altermondialiste. Les modes de production de l'altérité dans le discours altermondialiste s'analysent en termes de :

- dialogisme interlocutif
- catégorisation de l'altérité
- organisation du discours en fonction de ces paramètres.

Le dialogisme est marqué par des auxiliaires de négation qui pointent le rejet voire la contestation du discours institutionnel sur la mondialisation, face à une réalité qui ne lui est pas nécessairement acceptable :

«L'immense majorité des "inclus", même très haut placés, ne vit que sous la menace de l'exclusion.» (Corpus 3, texte 1)

«Ce travail ne pourra venir que des "sans" et de leurs amis.» (Corpus 3, texte 1)

«La place de chacun dans la ville ne recouvre que partiellement les anciennes structurations sociales.» (Corpus 3, texte 2)

«On voit aujourd'hui se développer une sociologie des "exclus", des "sans" : sans papiers, sans travail, sans logement, sans accès à la santé, à l'éducation, à la culture, sans droit à la différence.» (Corpus 3, texte 1)

Le marquage négatif signale que, dans l'ordre du monde (mondialisation), les «inclus» ne vivent que sous la menace de l'exclusion et qu'il est d'usage de vivre avec les autres, de partager avec les autres des règles communes et de voir en face la réalité actuelle. Les énoncés sont contre-doxiques dans l'espace discursif des organisations altermondialistes.

Voyons maintenant les énoncés, ci-dessous, qui ne fonctionnent pas de la même façon, à savoir une affirmation supposée qui suscite le rejet, mais ne comportent pas de négation. Comment identifier le marquage dialogique et peut-on parler de dialogisme dans les énoncés suivants :

«La ville s'étend en quartiers ségrégés et refermés sur eux-mêmes» (Corpus 3, texte 2)

«Le mouvement citoyen mondial construit une alternative autour d'une ligne directrice, celle du respect des droits» (Corpus 3, texte 7)

Dans ces énoncés, aucun marquage négatif ne vient pointer un manque comme les énoncés précédents le faisaient, avec les auxiliaires de négation «ne...pas» et «sans». Et pourtant ces énoncés signalent une charge négative des mots utilisés. Les unités lexicales décrites semblent contredire les prototypes cognitifs de référence du discours institutionnel sur la mondialisation, parce que la pratique sociale à laquelle elle réfère n'est pas familière au discours altermondialiste. Dans l'imaginaire collectif des altermondialistes, la représentation prototypique enregistrée dans la catégorie nommée «quartiers» ne comprend pas, voire exclut, le programme de sens de la «ville» cosmopolite et ouverte. Un «mouvement citoyen mondial» n'est pas fait d'un seul citoyen mais de plusieurs individus qui veulent une «alternative» à la mondialisation. Ils ne se limitent pas à une géographie précise mais dépasse de loin le cadre régional ou national puisque la dimension internationale est clarifiée par l'adjectif «mondial».

L'altérité est construite sur le pointage de traits qui signalent des différences, par comparaison aux prototypes que nomment les noms «ville», «mouvement citoyen

mondial», «homme». Les exclus de la mondialisation sont non seulement identifiés comme des «sans» mais contestés jusque dans leur caractère d'humanité. Ce monde est décrit comme un «monde fermé, homogène et uniformisé» et de «rappeler la richesse des civilisations, la diversité des peuples du monde et de leurs cultures, la complexité des situations, des géographies et des histoires» (Corpus 3, texte 7), hors du cadre institutionnel, pour un altermondialiste.

Les traits, qui sont montrés comme n'appartenant pas vraiment aux représentations prototypiques de la «ville», du «mouvement citoyen mondial», de l'«homme», construisent d'autres représentations prototypiques des réalités existantes dans ces univers fermés. L'addition de ces d'énoncés, qui en portent témoignage, produit un ensemble de différences qui est un marqueur supplémentaire de prototypicalité.

Ces énoncés signalent la non-recevabilité des réalités nommées par le discours institutionnel sur la mondialisation. Le démarquage par rapport aux prototypes, qui se réalise par des expansions nominales, produit des catégorisations prototypiques au regard des types dans la langue et dans le savoir de l'énonciateur (prototypes lexicaux). Sont ainsi définis des domaines notionnels nouveaux propres aux réalités perçues comme nouvelles par le discours altermondialiste. Ce dernier, construit un domaine notionnel qui sert de référence à de nouveaux idéaux et de nouveaux possibles. Les mots de l'altermondialisation qui contestent l'institution sont mis au compte de l'altérité et deviennent des programmes de sens d'un discours alternatif à la mondialisation.

Un autre exemple de prototypicalité est donné par la contestation de la mondialisation : «Le mouvement altermondialiste devra aussi répondre à la nouvelle situation mondiale née de la crise ouverte de la phase néolibérale de la mondialisation capitaliste.» (Corpus 3, texte 10)

Cette remise en cause de la mondialisation en tant que concept est reprise par une remise en question de la mondialisation en tant que catégorisation. Le concept de la mondialisation est reformulé par un adjectif : la mondialisation est qualifiée comme capitaliste. Le mouvement altermondialiste, d'abord longuement décrit comme contestataire, se révèle capable de répondre à cette nouvelle situation mondiale. Il considère cela comme un devoir en utilisant le verbe «devra», en contrepied de la

crise ouverte par la mondialisation ou de sa phase néolibérale, attendue pour un altermondialiste digne de ce nom.

## **6.2 De la mondialisation à l'altermondialisation : deux domaines notionnels**

Le discours altermondialiste oppose deux mondialisations : la mondialisation libérale/néolibérale et altermondialisation :

«Le mouvement, bien plus largement, est constitué par l'ensemble des luttes et des résistances, des pratiques sociales, des débats et des recherches, des créations intellectuelles et artistiques qui s'inscrivent dans la perspective de l'altermondialisation. Cette perspective peut être résumée par le refus des inégalités et des discriminations, la mise en cause dans cette situation des effets de la mondialisation néolibérale, l'affirmation d'un autre monde possible et l'engagement dans sa construction.» (Corpus 3, texte10)

Cet énoncé révèle un refus des inégalités et des discriminations et fait de l'altermondialisation un mouvement de lutte et de résistance. Le citoyen sous les effets de la mondialisation néolibérale se trouve privé de plusieurs avantages qu'il tient des pratiques sociales. Il perd la liberté naturelle, qui n'a pas de limites hormis les forces du citoyen lui-même, pour affirmer un autre monde possible. La mondialisation établie par un discours institutionnel, qui en institue les limites par le biais des normes, est devenu par la force des choses un vecteur de la régulation des sociétés. Le discours altermondialiste conteste la question de la légitimité du discours institutionnel sur la mondialisation et conclut que ces mots mondialisation et altermondialisation sont contradictoires. L'altermondialisation n'est pas un concept géographiquement situé, c'est un concept qui transcende, en général, les frontières puisqu'il s'affirme comme un mouvement qui se déploie au niveau mondial :

«Le mouvement altermondialiste est un mouvement historique qui se situe à l'échelle et dans le prolongement du mouvement historique de la décolonisation. Il tire sa force du soutien de l'opinion publique dans chaque pays et au niveau international. Il pose la question de la formation de l'opinion publique mondiale et de son rapport avec l'hypothèse d'une conscience universelle. » (Corpus 3, texte 3)

C'est en se référant à l'histoire du mouvement altermondialiste et de son évolution, qui est le «prolongement du mouvement historique de la décolonisation», que le

discours altermondialiste s'interroge sur la «formation de l'opinion publique mondiale», dont l'altermondialiste use et fait bon usage, ainsi que sur les conditions nécessaires à l'élaboration d'une «conscience universelle».

Domaines notionnels	Attracteur	Valeurs d'attraction	Type
mondialisation	néolibéralisme	marché profit gouvernance mondiale développement économie mondiale croissance	un concept aux contours flous et polysémique
altermondialisation	droits de la personne humaine	solidarité paix démocratie égalité	un concept nouveau et porteur d'alternatives

**Tableau 4** : organisation des domaines notionnels

L'organisation discursive que cette représentation met en scène nous intéresse d'autant plus qu'elle se situe en amont du discours institutionnel sur la mondialisation (discours mercantile) et que l'argumentation de ce discours appuiera ses fondements sur une argumentation normative.

La représentation des deux domaines notionnels que tout oppose est déterminée par deux visions du monde différentes et régulées par des valeurs différentes : la satisfaction des besoins du marché et de domination mondiale d'un côté, le devoir de l'autre discours (altermondialiste) à s'opposer.

Le terme «alternative» donne accès à une «mondialisation autre» et aussi un accès pour tous aux valeurs universelles que l'on dira plus tard les droits de l'homme. Les verbes «construire», «revendiquer» et «devoir» dessinent une frontière entre les deux domaines notionnels.

«Le capitalisme n'est pas éternel, la question de son dépassement est d'actualité. Et nous devons commencer dès maintenant à revendiquer et à construire un autre monde possible.» (Corpus 3, texte 10)

«Ainsi le fait marquant de cette nouvelle situation est le développement des mouvements sociaux sur tous les continents et leur capacité à construire dans la diversité, des convergences nouvelles et des actions communes au niveau global.» (Corpus 3, texte 5)

Le verbe «passer» opère l'idée du changement : passer d'un état à un autre et qui donne au représentant du domaine altermondialisation, une autre perspective au regard du type du domaine mondialisation :

«Il s'agit de savoir si nous devons passer à un système différent qui maintienne une caractéristique cruciale du capitalisme sa nature hiérarchique, inéquitable, polarisante- ou si nous devons aller vers un nouveau système-monde qui soit relativement démocratique et égalitaire.» (Corpus 3, texte 8)

La mondialisation est représentée comme néolibérale ou libérale, alors que l'altermondialisation est représentée comme un «nouveau système-monde». Le passage d'un domaine à l'autre s'effectue en «substituant le capitalisme par la démocratie» ; le passage n'est donc pas donné comme une transition mais un devoir de changer un état antérieur négatif vers un nouvel état positif.

## **7. La dominance du domaine de la mondialisation**

Malgré l'opposition terme à terme que donne à lire le discours altermondialiste, le domaine de la mondialisation est dominant. Il est le pôle de référence de toutes les occurrences discursives, qui sont évaluées à l'aune d'un type : «marché» et «croissance», le meilleur représentant d'une mondialisation idéale, dont le discours institutionnel essaie d'attribuer des critères rationnels, à savoir l'établissement d'une gouvernance mondiale et la normalisation des sociétés. Cette mondialisation est un domaine non-borné dans son attraction vers le néolibéralisme, valeur d'attraction discursivement marquée :

«La crise du néolibéralisme, du point de vue idéologique, est fortement liée à la montée en puissance de l'altermondialisme qui a aiguisé les contradictions internes au système. Pour autant, la crise du néolibéralisme ne signifie pas sa disparition inéluctable. De plus, le mouvement altermondialiste n'est pas le seul mouvement antisystémique par rapport à la logique dominante du système. D'autres mouvements intégristes divers peuvent aussi contester le cours dominant.» (Corpus 3, texte11)

L'étendue de l'ouverture du domaine mondialisation est soumise à la volonté générale qu'exerce le discours institutionnel. La sortie hors du cadre fixé par l'institution implique une fermeture du domaine et même un recyclage.

Le processus s'inverse : le verbe «recycler» est un marqueur qui indique l'adaptation à un état antérieur mais qui détermine une possible zone d'altération :

«Cette mondialisation néolibérale trouve son écho dans l'institution. Elle est aussi recyclée par les institutions dominantes, après avoir été soulagée de sa charge subversive, et sert à faire évoluer et à adapter les politiques de développement. Mais, ces récupérations, si elles permettent d'affiner les politiques, peuvent affaiblir la cohérence du modèle et légitimer la recherche de conceptions alternatives.» (Corpus 3, texte8)

Le discours institutionnel sur la mondialisation est organisé autour d'un schéma prédicatif de type : avoir les propriétés d'un prototype à partir du terme opérateur mondialisation, dont le sens est produit en discours par les valeurs qui lui sont associées (lexèmes co-occurrents). Ces valeurs sont des paradigmes de sens du lexème mondialisation :

- politique libérale
- système dominant
- modèle dominant
- marché financier
- phase néolibérale
- domination néolibérale

Le lexème mondialisation, employé dans ce sens, n'est déjà presque plus usité dans le discours institutionnel sur la mondialisation, quand le discours altermondialiste use et en abuse dans ses énoncés. Le sens produit par ces actualisations vont se reporter sur le nouveau lexème altermondialisation, que les discours des organisations altermondialistes reformuleront et adapteront pour les besoins de leur cause. Le discours altermondialiste n'est pas sans faire écho à cette organisation discursive basée sur la dialectique mondialisation vs altermondialisation. Il met en évidence l'attraction contraire au discours institutionnel sur la mondialisation afin de construire une nouvelle perception du concept de la mondialisation et révéler à l'opinion publique sa réalité purement dominante et économique.



## 8. Altermondialisation : un discours en action

L'intense production discursive du discours altermondialiste a pour effet de proposer une autre mondialisation en s'efforçant de construire un discours de l'altérité pour rendre compte d'un autre réel qui n'est pas forcément celui des institutions internationales. Ainsi, le discours de lutte contre la mondialisation néolibérale prend donc une importance particulière qui va plus loin que la simple production d'un discours anodin.

Nous retrouvons une mise en scène de l'altérité qui définit, par des mots, le type d'alternatives à la mondialisation, les demandes des exclus de la mondialisation, la critique du système néolibéral et l'aspiration à un autre monde possible.

Ceci dit, les problèmes sociaux rencontrés par les populations résultent de ce discours institutionnel sur la mondialisation qui n'admet pas d'alternatives ou de discours concurrents (périphériques). Le discours altermondialiste devient essentiel car il est indispensable à la constitution d'une identité collective :

«L'altermondialisme est souvent considéré comme un mouvement cantonné à la contestation du néolibéralisme capitaliste mondialisé. Or, au-delà de la critique de ce système, au-delà de la dénonciation de ses dérives dangereuses sur les plans social et environnemental, des analyses de ses mécanismes multiples qui lui permettent de s'imposer (endettement, multinationales, lobbys, paradis fiscaux et judiciaires,...), le mouvement altermondialiste développe des alternatives, proposent des systèmes d'organisation qui permettraient de satisfaire aux besoins du plus grand nombre. Est altermondialiste, toute personne qui refuse la marchandisation du monde et qui aspire à un autre monde dont la finalité serait le bien-être de tous les humains, en lieu et place de la course actuelle aux profits personnels et immédiats.» (Corpus 3, texte 6)

Les principes servant à contester la mondialisation néolibérale sont nombreux. Les altermondialistes cherchent ainsi à produire un effet de masse pour provoquer un ralliement plus important d'individus. Ils opposent la marchandisation du monde et des profits personnels aux alternatives et aux droits de l'homme.

Pourtant, un élément nouveau se glisse dans cette opposition entre mondialisation et altermondialisation : la manière de présenter les valeurs et les différents objectifs à atteindre. Ainsi, il est nécessaire de lier cette manière de dire la mondialisation à

l'ensemble du système de sens qui se trouve déployé dans le discours altermondialiste. Examinons de plus près cet énoncé qui oriente les visions de ce discours :

«Ce mouvement (altermondialiste) est devenu un acteur extrêmement important dans la résistance à l'offensive néolibérale et à la marchandisation du monde, au brevetage du vivant. Il a mis en avant des revendications notamment autour des biens communs : l'eau, la terre, les semences... Ces revendications ou ces valeurs ne sont pas nouvelles en soi mais le sont dans la manière de les présenter parce que, classiquement, les acquis de la Libération, le renforcement des services publics, ne présentaient pas la question des biens communs comme un objectif à atteindre.» (Corpus 3, texte 7)

Nous remarquons dans l'énoncé, ci-dessus, comment le mouvement altermondialiste est placé en tant qu'acteur ou protagoniste de son histoire : «Ces revendications ou ces valeurs ne sont pas nouvelles en soi».

Bien entendu, en nommant ce mouvement comme étant altermondialiste (qui est désigné ici de manière générale), le discours altermondialiste tend à lui assigner un rôle historique et c'est une nouvelle position énonciative qui apparaît dans l'espace public mondial.

Une nouvelle manière d'énoncer et de diviser la scène d'énonciation ainsi qu'une nouvelle forme d'interpellation : un nouveau énonciateur (altermondialiste) et une nouvelle instance de légitimation de l'action altermondialiste. Les actions des acteurs altermondialistes vont ainsi acquérir leur crédibilité en ouvrant des débats sur les principes d'une alternative :

«Il va falloir assurer le droit des citoyens à manifester librement y compris le droit de ceux et celles qui revendiquent le droit à la désobéissance civile.» (Corpus 3, texte 8)

«Un large mouvement citoyen s'est mobilisé pour questionner la mondialisation et mettre en cause son cours dominant. Ce mouvement puise ses formes et ses réflexions dans des mobilisations quelquefois anciennes et, dans le même temps, il les renouvelle.» (Corpus 3, texte 9)

«La légitimité de la mobilisation internationale peut s'appuyer sur des orientations qui concrétisent les principes d'une alternative et peuvent donner leur cohérence aux propositions. Ces orientations sont : la redistribution internationale des richesses ; le droit international et la possibilité de recours pour les citoyens ; le contrôle démocratique des instances de régulation ; la coresponsabilité entre le Nord et le Sud ; la subordination de la logique des marchés aux respects des droits de l'Homme.» (Corpus 3, texte 9)

Dans ces énoncés, être altermondialiste se présente comme quelqu'un ayant habilité à agir en fonction des objectifs citoyens (le droit des citoyens, le droit à la désobéissance civile).

Il agit aussi en fonction de sa reconnaissance directe par le mouvement citoyen (des mobilisations quelquefois anciennes) ou encore en montrant l'action comme étant celle du citoyen lui-même (possibilité de recours pour les citoyens aux démonstrations de rue).

Il ne s'agit plus de revendiquer les anciennes formes de mobilisation mais plutôt de déterminer quel est l'acteur qui interprète le mieux la volonté populaire. L'altermondialiste est représenté ici en action.

Son discours fait montrer une sorte de réflexivité qui le place dans une position de contestation, c'est-à-dire dans le rôle de celui qui sert à légitimer l'action entreprise et à renforcer la mobilisation citoyenne. Elle fait de celui-ci la figure principale de légitimation de l'altermondialisation.

Nous pouvons comprendre le contraste avec le discours institutionnel qui privilégie la figure de l'expert pour légitimer le discours qu'il produit sur la mondialisation. Précisons que l'altermondialiste n'est pas seulement un acteur social mais également un énonciateur qui joue un rôle pour son propre émancipation, faisant alors du contexte de la mondialisation son cadre d'interprétation.

Analysons deux autres énoncés où les actions altermondialistes sont présentées comme des actions du citoyen :

«Une dimension citoyenne et une dimension de classe. Ceux et celles d'en bas, dans toutes leurs organisations, qu'elles soient issues du mouvement ouvrier du XIXe siècle (partis, syndicats), qu'elles soient issues d'autres mouvements populaires, de nouveaux mouvements sociaux de la seconde moitié du XXe siècle, doivent se réapproprier le droit d'intervention, le droit de contrôle, le droit de pression sur les autres intervenants et se poser en pratique la question de l'exercice direct du pouvoir.» (Corpus 3, texte 3)

« Une majorité de citoyens ont refusé de manière claire les politiques néolibérales tant dans la rue que par les urnes. Néanmoins, beaucoup de gouvernements élus suite à leur promesse de rompre avec le néolibéralisme ont poursuivi la même orientation que leurs prédécesseurs. Ils ont même, dans certains cas, poursuivi la politique de militarisation et de criminalisation sociale de la contestation. Face à cette réalité, il s'agit que nous, les participants au cinquième Forum social mondial, nous réfléchissions sur les moyens et les stratégies à opposer à cette «confiscation» du refus des politiques néolibérales.» (Corpus 3, texte 3)

Le discours altermondialiste a en effet produit un ensemble de slogans dont le but est de pousser à la mobilisation. «Un autre monde est possible» ne cherche-t-il pas à donner de l'espoir aux gens ? Ce slogan implique aussi que si un autre monde est possible, il faut encore le bâtir ensemble.

Le pronom «nous» et les verbes «devoir», «refuser», «opposer» supposent l'idée que les militants ne sont pas dans une position vraiment de refus de la mondialisation mais d'alternative (le préfixe alter l'indique clairement). Le simple refus peut en effet entraîner la rupture plutôt que la mobilisation. Les altermondialistes se disent qu'une solution peut être trouvée au processus de la mondialisation en cherchant des alternatives à ce processus qu'à la mondialisation elle-même.

«Il faut l'accepter, l'humanité doit trouver les moyens d'avancer concrètement dans une autre voie que le capitalisme. Ce ne sera pas facile. Le chemin sera long et parsemé d'obstacles, mais c'est la seule solution si nous voulons construire cet autre monde possible, socialement juste et respectueux de la nature. Il faut l'accepter, être anticapitaliste aujourd'hui, c'est nécessaire et raisonnable.» (Corpus 3, texte 3)

L'expression «il faut l'accepter» est répétée deux fois. Elle marque une obligation qui n'est pas vraiment évidente eu égard aux difficultés rencontrées : «ce ne sera pas facile». Contrairement à ce qu'on pourrait croire, la critique de la mondialisation néolibérale comme étant la source de tous les maux de la société est assez récente. Elle est issue d'une lutte symbolique que différents acteurs ont menée pour proposer un autre cadre d'interprétation de la mondialisation.

En effet, le cadre de lutte contre la mondialisation libérale est amplifié par la nomination de l'adversaire. Il convient de souligner, au passage, que les altermondialistes utilisent tous des slogans plus ou moins similaires et qui se résument en une opinion mondialisée : la croyance en une opinion publique mondiale, la mise en cause de la mondialisation, la volonté de réhabilitation de la démocratie et de la société civile contre la dictature des marchés et contre la politique des grandes puissances.

## Synthèse

On remarque, à l'issue de ce chapitre, que l'argumentation du discours altermondialiste est contestataire. La conclusion renvoie très souvent au début de la démonstration. Elle a pour effet, non pas de montrer ou de convaincre, mais de persuader et de répéter les mêmes notions et les mêmes valeurs pour influencer. Cette contestation du discours institutionnel sur la mondialisation permet de travailler l'effet voulu sur l'opinion publique. Elle se nourrit d'un autre phénomène discursif, la circulation des mots et des discours, qui constitue des réseaux sémantiques permettant d'orienter l'argumentation.

Le discours altermondialiste fonctionne essentiellement sur les mécanismes de construction de la menace : celle de la mondialisation. L'usage de termes chargés de sens et de valeurs de jugement à l'instar de l'emploi de «démocratie», «paix», «solidarité», «droits de l'homme» etc. participe à une stratégie de conviction, alors que des mots comme «marché», «capitalisme», «néolibéralisme», «exclusion» agissent comme repoussoirs. Cette opposition discursive entre mondialisation et altermondialisation permet de convaincre le destinataire par l'emploi des différents artifices discursifs. Le discours altermondialiste affirme tout en argumentant. La persuasion et la contestation sont les deux ressorts principaux de l'argumentation.

Cette construction discursive d'une mondialisation autre pose la question des valeurs dont il sera le porteur, avec d'un côté, les droits de l'homme, et, de l'autre, la recherche de la sécurité humaine. La création de l'espace discursif altermondialiste a pour but de déconstruire le discours institutionnel sur la mondialisation et d'éclairer son fonctionnement interne.

Le discours altermondialiste décline les spécificités du genre persuasif. Il utilise les formes linguistiques correspondantes et les conditions de production requises. La sémantique argumentative révèle une présence de raisonnement de type arguments/contre-arguments.

L'étude à montrer aussi que l'argumentation du discours qui construit l'identité altermondialiste s'alimente essentiellement d'un processus discursif : la persuasion. Les visées de justification et de positionnement du discours altermondialiste forgent, en effet, la persuasion qui opère au niveau énonciatif. La présence des petites

phrases, la surassertion et l'aphorisation, la répétition des segments et la structure argumentative des énoncés concourent à l'orientation du discours altermondialiste qui se réalise de façon explicite. La polysémie et le détachement de quelques expressions permettent de développer différents degrés de persuasion discursive qui, dans les énoncés du corpus 3, se réalisent de façon très visibles et trop marqués. Le discours altermondialiste repose sur l'effet de clarté recourant aux référents polysémiques et à la représentation orientée d'un autre monde possible.

On remarque aussi que le discours altermondialiste se construit sur le principe d'axiologisation des valeurs du point de vue argumentatif, effet du processus de persuasion. Le discours altermondialiste n'a pas pour objectif de montrer uniquement une mondialisation autre mais de persuader son destinataire de la possibilité de la concrétiser par l'action.

La configuration du discours altermondialiste découpe le monde en deux domaines notionnels : mondialisation vs altermondialisation, qui s'opposent terme à terme et construisent un prototype plus ou moins relationnel. Le domaine mondialisation est borné par des contraintes institutionnelles, alors que le domaine de l'altermondialisation n'est borné que par la volonté collective qui imprime une forme de contre-discours.

Cependant, la constitution du discours altermondialiste est hétérogène. Elle varie selon les locuteurs et leurs positionnements discursifs. Ce constat tend à confirmer l'hypothèse selon laquelle les organisations altermondialistes tiennent compte d'un public diversifié en définissant un discours à plusieurs voix et avec des tendances différentes les unes des autres.

## CONCLUSION GÉNÉRALE

À l'issue de ce travail sur les modes et enjeux des discours dans les organisations altermondialistes, les résultats obtenus aux différentes phases de l'étude permettent de mettre en évidence les mécanismes sémantico-discursifs employés par deux discours diamétralement opposés : le discours institutionnel sur la mondialisation et le discours altermondialiste. L'objet de la recherche concernait l'analyse contrastive de ces deux discours et l'objet étudié, la mondialisation, était de nature institutionnelle et polysémique. Ce travail s'est appuyé sur l'analyse du discours et la lexicométrie. Il s'agissait de cerner la réappropriation de valeurs universelles au profit du discours altermondialiste et d'observer quelle unité lexicale, voire quelle identité altermondialiste était véhiculée par les mécanismes discursifs et la mobilisation de valeurs communes. Autrement dit quels étaient les procédés argumentatifs utilisés pour représenter la mondialisation ?

Les objectifs se répartissaient sur deux axes : le premier concernait l'implication de la sémantique des unités lexicales du discours institutionnel sur la mondialisation sur la construction argumentative du discours altermondialiste et le second la description de système de valeurs sur lequel repose chaque discours par rapport au contexte de la mondialisation.

Les hypothèses, échafaudées dans l'introduction, se concentraient sur trois aspects linguistiques. La première se situait au niveau des valeurs modales : la valeur pragmatique renforcerait celle du déontique et ces deux valeurs seraient portées par le discours institutionnel sur la mondialisation pour servir de légitimation. La seconde se situait au niveau du discours altermondialiste : l'argumentation partirait du sens des mots qu'ils prennent dans les énoncés pour constituer l'orientation de ce discours avec les connecteurs argumentatifs et la syntaxe. La troisième hypothèse se situait au niveau des visées de justification et de positionnement : un type particulier de discours se construirait suivant un processus linguistique spécifique, le métarécit altermondialiste.

La méthode employée a adopté une démarche plurielle qui relève à la fois de la sémantique et de l'analyse du discours. Elle permet d'appuyer l'analyse du discours sur le plan argumentatif en mettant à jour des mécanismes discursifs en œuvre dans les différents discours. L'analyse se centre sur la sémantique des mots et sur le sens argumentatif des énoncés en prenant également en compte la modalisation utilisée. La lexicométrie donne la possibilité d'observer, au niveau lexical, si le discours institutionnel sur la mondialisation est proche du discours altermondialiste et si ces discours en confrontation possèdent des particularités, au niveau sémantique, comme les lexies, les fréquences, les formules stéréotypées et les constructions syntaxiques actualisées dans chaque discours. Elle permet également de prolonger l'approche de l'analyse discursive en renforçant l'étude modale. L'analyse factorielle des correspondances évalue aussi la différence des deux discours entre eux en prenant en compte l'ensemble du lexique. L'analyse argumentative, en se concentrant sur plusieurs aspects du discours comme les articulateurs logiques, les thèmes, etc., affine l'analyse du discours en ouvrant différents angles d'étude.

La base du travail demeure cependant l'analyse du discours qui intègre les théories qui peuvent apporter un éclairage intéressant sur les corpus étudiés. Selon les discours observés, la méthode peut évoluer en utilisant différentes théories linguistiques. L'intérêt est d'enrichir l'approche afin de mieux spécifier le discours institutionnel sur la mondialisation et le discours altermondialiste et de montrer comment se construit la représentation des valeurs dans l'argumentation de chacun d'eux.

Néanmoins, cette méthode ne permet pas de se focaliser sur un point précis de linguistique et empêche l'affiliation unique dans un seul courant théorique. Il est difficile d'obtenir de cette démarche un retour sur les concepts linguistiques car elle favorise davantage l'étude du corpus. On pourrait aussi avancer que cette diversité est nécessaire lorsque l'objet étudié entraîne l'analyse dans une approche transdisciplinaire et lorsque l'étude ne se focalise pas sur un aspect linguistique précis du discours mais le traite dans son ensemble. Pour ces raisons, il était préférable alors d'ouvrir la diversité de l'analyse du discours et de l'élargir pour mieux saisir dans sa globalité les deux discours.



Les résultats successifs ont permis de déterminer les mécanismes discursifs qui caractérisent les deux discours qui reposent sur un dispositif de représentation des valeurs différent. Le discours institutionnel sur la mondialisation représente un système de croyances communes alors que le discours altermondialiste altère profondément ces croyances par une reformulation discursive des valeurs universelles. Par exemple, la mondialisation est définie dans le discours institutionnel par rapport et seulement au marché, par contre le discours altermondialiste la définit par rapport à l'humanité. Le contexte discursif et la sémantique des unités linguistiques ont montré que le discours institutionnel sur la mondialisation se décalait par rapport au discours altermondialiste et par rapport au sens conféré aux mots. Les valeurs modales déontiques et éthiques sont en réalité largement dominées par la valeur pragmatique et la valeur éthique est sous représentée dans ce discours.

L'étude de la sémantique argumentative a révélé deux phénomènes de divergence dans les valeurs modales. Ils concernent tous deux la valeur pragmatique fortement représentée dans le discours institutionnel sur la mondialisation. Selon le contexte et l'enjeu discursif, l'énonciateur s'en remet au niveau des valeurs sociales (déontiques) ou bien alors aux valeurs universelles et existentielles (ontologiques : aléthiques et déontiques). Ces procédés sémantiques concourent également à la légitimation de ce discours qui repose sur plusieurs mécanismes linguistiques que sont les connecteurs argumentatifs, les valeurs performatives et la référence de certaines unités linguistiques.

Dans le cas du discours altermondialiste, la polémique sur le concept de la mondialisation débouche sur un autre phénomène linguistique que ce discours construit sur la base d'antonymie et des processus du rejet et de refus. Le fait que cette polémique repose sur un autre système de valeurs et adopte un schéma linguistique très marqué conduit à la mise en œuvre effective d'un processus de persuasion de l'argumentation. Deux caractéristiques du discours altermondialiste sont générées par cette persuasion. Ce sont d'une part, la justification du discours qui adopte une forme argumentative claire, concise mais surtout contestataire, et d'autre

part, le positionnement dans l'espace public mondial qui oscille entre un discours sur une mondialisation autre et un discours réflexif.

En fait, le discours altermondialiste reformule de différentes manières les concepts du discours institutionnel sur la mondialisation et de ce que doit être la mondialisation. Au niveau des énoncés, cela se réalise par divers procédés linguistiques.

Les résultats illustrent que la polémique et la manipulation discursive du discours institutionnel sur la mondialisation engendrent un contre-discours et que celui-ci repose sur la dialectique mondialisation/altermondialisation qui forme deux orientations discursives différentes. Ce processus linguistique en mouvement à partir des mots reformulés crée un discours sur soi.

En perspective, il serait intéressant de poursuivre les travaux en étudiant d'autres discours institutionnels sur des thèmes proches de la mondialisation, par exemple sur le développement humain, le progrès, le réchauffement climatique, la biodiversité, etc. pour observer si le discours institutionnel adopte des mécanismes linguistiques proches de ceux analysés dans ce travail. On pourrait ainsi constituer une étude spécifique du discours institutionnel en élargissant le corpus à d'autres discours adverses, afin de voir si le discours fonctionne dans sa singularité ou dans sa pluralité pour évaluer les différentes orientations argumentatives.

Le discours sur la mondialisation se particularise par ses marques linguistiques. Même s'il appartient aux discours institutionnels qui se caractérisent par la circularité de leur contenu, il n'en demeure pas moins que le RMDH/1999, pour sa part, adopte une construction spécifique.

La justification et le positionnement, en effet, permettent au discours altermondialiste de se construire sur des effets sémantico-discursifs. Ces effets de sens représentent une orientation argumentative hétérogène qui conduit ce discours à diversifier explicitement les valeurs universelles. La représentation des valeurs est ainsi identifiée à ce nouveau discours. La clarté du discours altermondialiste s'explique évidemment par la contre expertise qui appelle au passage d'un état considéré comme négatif (mondialisation) vers un autre état positif (altermondialisation). Le contexte de la mondialisation implique, de ce fait, un contre-discours.

Cette argumentation spécifique caractérise le discours altermondialiste comme discours particulier et identifiable par ses principaux ressorts.

Le fait que le discours altermondialiste associe d'autres discours d'horizons divers dans sa propre construction pose la question suivante : y-a-t-il encore une spécificité du discours altermondialiste ou bien s'imprègne-t-il de référents qui lui sont hétérogènes : référents économique, politique, environnemental, médiatique célèbres pour leur réincorporation d'unités lexicales particulières et leur circulation dans l'espace public.

Cette étude permet également de tirer certaines conclusions sur le concept de la mondialisation lui-même, en précisant toutefois que ce qui est dit ne vaut évidemment que pour les corpus étudiés. En aucun cas, il n'est possible de se prononcer sur la situation actuelle, d'autant plus que, pendant la rédaction de cette thèse, notamment avec l'expression une «mondialisation à visage humain», la terminologie a évolué et la mondialisation a pris une nouvelle configuration par son rapprochement avec l'expression «développement humain». Il serait nécessaire de poursuivre l'étude sur des rapports annuels d'institutions internationales, plus récents, afin de pouvoir se prononcer sur son évolution actuelle.

# **ANNEXES**

## ANNEXE 1

### Corpus 1 : Rapport annuel sur le développement humain de 1999 «Une mondialisation à visage humain»



RAPPORT MONDIAL  
SUR LE DÉVELOPPEMENT  
HUMAIN 1999

# Une mondialisation à visage humain

**PNUD**

Publié pour le  
Programme des Nations Unies  
pour le développement (PNUD)  
par

 De Boeck  
Université

Copyright © 1999  
by the United Nations Development Programme  
1 UN Plaza, New York, New York, 10017, États-Unis

1<sup>re</sup> édition 1999 - 2<sup>e</sup> tirage 2000

Publié par  
De Boeck & Larcier s.a., 1999  
Département De Boeck Université  
Paris, Bruxelles

ISBN 2-8041-3355-9  
D 1999/0074/196

Toute reproduction d'un extrait quelconque de ce livre, par quelque procédé que ce soit,  
et notamment par photocopie ou microfilm, est strictement interdite sans autorisation préalable.

*Maquette et couverture* : Gerald Quinn, Quinn Information Design, Cabin John, Maryland

## Préface

Le *Rapport mondial sur le développement humain* est le premier à porter ma signature, en ma qualité d'administrateur. Pour ce nouvel administrateur que je suis, ce rapport est un des joyaux du PNUD. Son indépendance éditoriale et son tradition sans concessions amènent ses auteurs à exprimer l'inconcevable, pour ensuite connaître la satisfaction de voir leurs idées reprises par le plus grand nombre. Je suis certain que Mahbub ul Haq, à qui cette dixième édition est dédiée, serait fier de constater que cette tradition est respectée avec tant de vigueur.

Le rapport de cette année reconnaît clairement que la mondialisation est à même d'apporter des bienfaits économiques et sociaux. À la libre circulation de l'argent, des services et des marchandises répond le pouvoir libérateur du flux d'idées et d'informations sous l'impulsion des nouvelles technologies.

Cependant, avec l'efficacité qui l'a toujours caractérisé, le *Rapport mondial sur le développement humaine* prend fait et cause pour les plus faibles, les laissés-pour-compte de la mondialisation, et appelle à élaborer un programme beaucoup plus audacieux de réformes, aux niveaux planétaire et national, afin de donner un visage humain à la mondialisation. Il souligne que celle-ci est trop importante pour demeurer un processus incontrôlé, sachant qu'il peut être aussi formidablement destructeur que bénéfique. J'adhère entièrement à ce point de vue.

Je commenterai simplement deux aspects des recommandations de grande portée formulées dans ce rapport en vue d'une réorganisation de la société mondiale.

Premièrement, la gouvernance. Je pense personnellement que nous assistons à l'émergence d'un nouveau mode de conduite des affaires mondiales, beaucoup moins formel, par lequel les pouvoirs publics, les représentants de la société civile, le secteur privé et d'autres groupes constituent des coalitions, par delà les frontières géographiques et les cercles politiques tradi-

tionnels et d'une manière qui réponde aux aspirations d'une citoyenneté mondiale. Certaines actions ont d'ores et déjà fait évoluer la politique à l'échelle du globe : c'est le cas de la campagne contre les mines anti-personnel et de celle pour l'allègement de la dette des pays à l'occasion du changement de millénaire. Ces coalitions mettent à profit le pouvoir de convocation et le rôle joué par les Nations Unies, les institutions de Bretton Woods et les organisations internationales dans l'établissement d'un consensus, dans la définition de règles et dans la mise en œuvre des décisions. Cependant, leur force essentielle est autre : elles sont plus vastes que n'importe laquelle des organisations auxquelles nous appartenons et elles donnent une nouvelle expression à ces trois mots qui ouvrent la Charte des Nations Unies : « Nous, les peuples ». Nous devons éviter d'étouffer cette nouvelle diplomatie avec de nouvelles institutions, et nous efforcer au contraire, dans un premier temps, d'adapter et de consolider celles qui existent déjà, en prêtant attention aux coalitions mondiales qui se constituent entre les différents dépositaires d'enjeux.

Deuxièmement, les marchés. En dressant la liste de leurs conséquences négatives pour les individus, il importe de ne pas manifester de rejet envers les marchés en tant que principe central d'organisation de l'économie mondiale. Les marchés ont besoin d'institutions et de règles, mais, trop souvent, le nouveau cadre mondial a encore pour effet de les en exonérer, au moins en partie. Quoi qu'il en soit, la concurrence effrénée à l'intérieur des pays et entre les pays annonce, pour beaucoup, une ère de prospérité et de liberté.

Je suis pleinement d'accord avec les auteurs de ce rapport lorsqu'ils affirment que ces nouvelles potentialités ne sont pas réparties uniformément. Des pays, des régions, des groupes ethniques et religieux, des catégories et des secteurs d'activité sont en effet victimes de la montée des inégalités. Soixante pays ne cessent de s'appauvrir

depuis 1980. La mondialisation a un coût énorme, tant humain que politique, et représente, pour les perdants, une source de désillusion et, souvent, une tragédie, pour eux-mêmes et pour les familles qui en dépendent. En même temps que des avancées notables, les marchés engendrent des ruptures et des déchirements. Comme l'indiquent les auteurs du rapport, s'il n'est pas remédié à ces carences, celles-ci s'aggraveront et fragiliseront ceux qui tirent aujourd'hui profit de la mondialisation.

Les problèmes de santé publique, l'immigration et les flux de réfugiés, la dégradation

de l'environnement et la désagrégation croissante des structures sociales et politiques sont les nouvelles menaces qui pèsent sur la sécurité et qui grandissent dans un contexte d'inégalités planétaires, dont nul ne se préoccupe. Pour notre propre bien, nous devons donc travailler ensemble à l'édification d'un cadre socioéconomique mondial respectant les différences, protégeant les plus faibles et contrôlant les plus forts. Néanmoins, les moyens employés à cette fin doivent être novateurs et relâter les nouvelles forces en jeu dans nos sociétés. Ils doivent également préserver la liberté des marchés tout en garantissant leur caractère équitable.

Mark Malloch Brown

MARK MALLOCH BROWN

*Les analyses et les recommandations exprimées dans ce rapport ne reflètent pas nécessairement les idées du Programme des Nations Unies pour le développement, de son conseil d'administration ou de ses États membres. Le Rapport mondial sur le développement humain est le fruit de la collaboration entre des consultants, des conseillers d'orientation et l'équipe du Rapport mondial sur le développement humain. Ces travaux ont été dirigés par Richard Jolly, conseiller spécial de l'Administrateur, et par Sabito Fukuda-Parr, qui est à la tête de Bureau du Rapport mondial sur le développement humain.*

### Membres de l'équipe chargée de l'élaboration du Rapport mondial sur le développement humaine 1999

#### Coordinateur principal Richard Jolly

#### Équipe du PNUD

*Directrice* : Sakiko Fukuda-Parr

*Adjoint* : Selim Jahan

*Membres* : Håkan Björkman, Sarah Bard Sharp, Huihan Fu, Laura Moarino-Casas, Andreas Pfeil, Kase Rawoeth et Pablo Rodas, en collaboration avec Ozer Babakol, Marixie Mercado, Irina Neumilovskiy, Guy Ranaivosonana, Nadia Rasheed et Tamohi Yamachi

*Administrateur éditoriale* : Bruce Ross-Larson

*Magasine* : Gerald Quinn

#### Consultants

Adeboye Adedeji, Philip Abbot, Galal Amin, Lourdes Ariape, Isabella Bakker, Yusuf Bangura, David Bigman, Bob Deacon, Neghnad Dessai, Nancy Folbre, Stephany Griffith-Jones, Gerry Helleiner, K.S. Jomo, Azizur Rahman Khan, Martin Khor Kok Peng, Jong Wha Lee, Michael Lipton, Nginyaru Lipumba, Kaisal Awal Mahmood, Ranjini Manuendar, SÖle Öster, Theodore Panayotou, Alejandro Ramirez, Mohan Rao, Changyong Ehee, Ewa Kaminska-Zimny, Arjan Sen Gupta, Victor Tokman, Albert Tuijnman et John Whalley

*Modification de l'édification du développement humaine* : Sudhir Anand et Amartya Sen.



# Table des matières

---

## VUE D'ENSEMBLE

La mondialisation à visage humain 1

---

## DIX ANS DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN 15

---

### CHAPITRE UN

Quelle place pour le développement humain dans la mondialisation aujourd'hui 25

Le monde a changé 28

L'intégration mondiale : un processus rapide mais déséquilibré 30

Fragmentation sociale, retours en arrière et menaces pour la sécurité humaine 36

Que faire ? 43

---

### CHAPITRE DEUX

Les nouvelles technologies et la course mondiale au savoir 57

La course au savoir 57

Les nouvelles technologies, moteurs de la mondialisation 57

L'accès à la société en réseau : les inégalités persistent 61

Les nouvelles règles de la mondialisation : comment orienter la technologie ? 66

Les conséquences humaines 68

Réorienter le développement technologique 72

---

### CHAPITRE TROIS

Le cœur invisible : la solidarité dans l'économie mondiale 77

Le développement humain, les capacités et la solidarité 77

La solidarité ou « l'attention affectueuse » 78

La solidarité dans le contexte de la mondialisation 79

La solidarité et les récompenses du marché 80

Répartir les coûts et les obligations de la solidarité entre la famille, l'état et l'entreprise 80

Le défi de la solidarité dans l'économie mondiale 81

---

### CHAPITRE QUATRE

Des stratégies nationales pour mettre la mondialisation au service du développement humain 84

Saisir les opportunités offertes par la mondialisation 84

Protéger des populations fragilisées 90

Surmonter les contraintes liées aux ressources 92

Générer une croissance en faveur des pauvres — réduire les inégalités et développer les potentialités humaines 94

Susciter des alliances efficaces entre les principaux acteurs au plan national 95

Formuler des stratégies pour relever les défis posés par la mondialisation 96

---

### CHAPITRE CINQ

Une nouvelle gouvernance mondiale au service de l'humanité et de l'équité 97

Placer les préoccupations et les droits de la personne humaine au centre de la gouvernance mondiale 98

Protéger la sécurité humaine en situation de crise économique 101

Limiter les autres facteurs d'insécurité humaine 103

Rapprocher les extrêmes 104

Des actions spécifiques pour renforcer le pouvoir de négociation des pays pauvres 108

Commencer dès aujourd'hui à bâtir l'architecture mondiale du XXI<sup>e</sup> siècle 110

Toutes ces actions commencent par les individus 114

---

### Bibliographie et références 115

---

### CONTRIBUTIONS SPÉCIALES

Dix ans de développement humain *Paul Streeten* 16

Évaluer le développement humain *Amarjya Sen* 23

Un partenariat avec les Nations Unies *Bud Zwart* 100

---

### ENCADRÉS

1.1 La mondialisation : qu'est-ce qui est vraiment nouveau ? 30

1.2 Raccourcissement des délais, rétrécissement des distances, disparition des frontières : mais pour qui ? 31

1.3 Le concept de sécurité humaine 36

1.4 Joyeux Noël et Bonne Année... ailleurs 37

1.5 Crise financière en Asie de l'Est : les économies se remettent plus vite que les individus 40

1.6 Accumulation et inversion des flux de capitaux à court terme : les leçons de la crise asiatique 41

1.7 Comment la criminalité profite de la mondialisation 43

2.1 Qu'est-ce qu'Internet ? 58

2.2 HealthNet : pour améliorer les soins médicaux 59

2.3 Défendre Gorbachev, faire échouer l'Accord multilatéral sur l'investissement : comment Internet a fait la différence 60

2.4 Changement de décor — l'essor du traitement de données 61

2.5 Innover avec Internet 64

2.6 Vers l'ère de l'information : le cercle parfait 66

2.7 Qu'est-ce que l'ADPIC ? 67

2.8 Éthique et technologie : une préoccupation de luxe ? 72

2.9 La question de la propriété du savoir 75

2.10 Réorienter la révolution génétique : la proposition du CGIAR 74

3.1 S'il faut rivaliser, que ce soit dans un jeu de notre choix 78

3.2 Mondialisation égale féminisation de la main d'œuvre — mais avec quels résultats ? 80

3.3 Plus de travail rémunéré ne veut pas dire moins de travail non rémunéré 81

3.4 Que fait l'Europe occidentale pour aider les hommes à s'occuper de leurs enfants ? 82

4.1 Russie — croissance des échanges, des capitaux et de la pauvreté humaine 85

4.2	Pologne : ouverture économique et réformes institutionnelles	86
4.3	Libéralisation des investissements étrangers en Inde	87
4.4	Malaisie : des investissements directs étrangers en faveur du développement humain	88
4.5	Maurice : des mesures d'incitation pour les multinationales et les entreprises nationales	88
4.6	Contrôle des mouvements de capitaux à court terme au Chili	89
4.7	La traite des êtres humains en Europe de l'Est et dans la CEI	89
4.8	Une protection sociale pour les pauvres en Tunisie	90
4.9	Les accords de partenariat social en Irlande	91
4.10	Suède : améliorer les qualifications et favoriser la capacité d'adaptation des travailleurs	91
4.11	Les réactions à la disparition progressive de l'État-providence	93
4.12	Les ONG, élément moteur des alliances au niveau national	96
4.13	Relever les défis de la mondialisation — la Panarabisation d'Israël	96
4.14	Utiliser les rapports nationaux sur le développement humain pour décrire les effets de la mondialisation et définir les priorités	96
5.1	La gouvernance mondiale selon Keynes	98
5.2	Réussites et échecs de la gouvernance mondiale depuis 1945	99
5.3	L'audit social des multinationales	101
5.4	La Mondialisation sans la pauvreté : une initiative européenne	101
5.5	Une réponse internationale à la criminalité mondiale	104
5.6	Renégocier la Convention de Lomé : le principe de la politique unique ne convient pas à tout le monde	105
5.7	Les pays en développement et le commerce : une participation active au Round du millénaire	106
5.8	Passer à la vitesse supérieure face à la crise de la dette	107
5.9	Les ONG et le plaidoyer pour la planète	110
5.10	Les atouts de la planète ou l'élément manquant	113

#### TABLEAUX ANNEXES

A1.1	Flux commerciaux	45
A1.2	Flux de ressources	49
A1.3	Voyages et communications	53

#### TABLEAUX ENCADRÉS

E.1	Baisse du coût des transports et des communications	30
E.2	Temps consacré au travail rémunéré et non rémunéré au Bangladesh, 1995	81

#### TABLEAUX

T.1	Le chiffre d'affaires des plus grands groupes mondiaux dépasse le PIB de nombreux pays en 1997	52
T.2	Taux de chômage dans différents pays de l'OCDE	52
T.3	La crise asiatique frappe aussi les économies et les habitants d'autres régions	62
T.4	Qui peut véritablement porter plainte dans les questions de propriété intellectuelle ?	73
T.5	Échanges, croissance économique et développement humain ne vont pas toujours ensemble	85
T.6	Investissements directs étrangers, croissance économique et développement humain ne vont pas toujours ensemble	87
T.7	Politiques d'ajustement et accroissement des inégalités de revenu entre 1987-88 et 1993-95	92

T.8	Dépendance vis-à-vis des recettes fiscales provenant des échanges, 1990-96	92
T.9	Systèmes de protection sociale et inégalité de revenu, 1998	94
T.10	La situation de huit pays pauvres très endettés, 1995	108
T.11	Dette extérieure des 41 pays pauvres très endettés, 1992-96	108
T.12	À qui va l'aide ?	108
T.13	Les groupes multilatéraux et leur composition	108

#### DIAGRAMMES

D.1	D'importantes disparités entre riches et pauvres en termes d'opportunités à l'échelle mondiale	2
D.2	Une progression rapide, mais inégale, de l'immigration mondiale... avec d'importantes disparités entre les pays	26
D.3	Communications téléphoniques internationales	28
D.4	Moins d'un tiers des programmes télévisés en Amérique latine proviennent de cette région	31
D.5	Marginalisation des secteurs cinématographiques nationaux	34
D.6	Des progrès inégaux dans la ratification des conventions relatives aux droits de l'homme	35
D.7	Les inégalités s'aggravent sur le plan mondial comme à l'intérieur des pays	38
D.8	Les flux d'investissements de portefeuille engendrent souvent une forte volatilité	41
D.9	Comment se construit le développement humain	44
D.10	Combien de temps faut-il aux technologies nouvelles pour faire partie du quotidien ?	58
D.11	Exportations de logiciels en provenance d'Inde	61
D.12	La télédensité	62
D.13	Internet : une toute petite planète	63
D.14	Fusions et acquisitions dans le monde	67
D.15	La course aux brevets	68
D.16	De l'incidence du coût des brevets sur le prix des médicaments	69
D.17	Qui assure le travail d'aide ?	79
D.18	Différences de développement humain : Botswana et Mali, milieu des années quatre-vingt	85
D.19	Baisse des recettes égale affaiblissement des moyens budgétaires	93
D.20	La croissance au service des pauvres ou des riches ?	94
D.21	Des subventions pour les pauvres ou pour les riches ?	95





## La mondialisation à visage humain

«Les individus sont la véritable richesse d'une nation. Le développement a pour objectif fondamental de créer un environnement qui offre aux populations la possibilité de vivre longuement, en bonne santé. Cela peut sembler une évidence. Mais celle-ci est souvent oubliée dans la course à l'accumulation des biens et des profits financiers.» C'est sur ces lignes que s'ouvrait le premier *Rapport mondial sur le développement humain*, publié en 1990. Le rapport de cette année, à l'instar du premier et de tous ceux qui l'ont suivi, s'attache aux personnes. Il est axé sur l'interdépendance croissante entre les individus sur une planète en voie de mondialisation.

La mondialisation n'est certes pas une nouveauté dans l'histoire, mais l'époque actuelle de mondialisation se distingue clairement des précédentes. Les distances se réduisent, les délais raccourcissent et les frontières disparaissent, ce qui intensifie, approfondit et rend plus immédiates les relations entre êtres humains.

Plus de 1 500 milliards de dollars changent chaque jour de mains sur les marchés mondiaux des devises, et les échanges mondiaux concernent près d'un cinquième des biens et services produits chaque année à l'échelle planétaire. Cependant, la mondialisation, c'est beaucoup plus que des mouvements d'argent ou de marchandises : c'est l'interdépendance croissante des habitants du monde. Et la mondialisation est un processus qui ne concerne pas seulement l'économie, mais aussi la culture, la technologie et ce que l'on appelle la gouvernance (ou gouvernementalité). Partout, les individus et les groupes forment des réseaux, subissant ainsi les conséquences d'événements survenus à l'autre bout du monde. Par exemple, l'effondrement du baht thaïlandais a non seulement fait des millions de chômeurs en Asie du Sud-Est, mais il a aussi entraîné une baisse de la demande mondiale et, par voie de conséquence, un ralentissement des investissements sociaux des pays pétroliers du Proche-Orient, des coupes claires dans les services sociaux en Amérique latine et une brusque augmentation du coût des médicaments importés en Afrique.

La mondialisation n'est pas une nouveauté : souverains nous du début du XVI<sup>e</sup> et de la fin

du XIX<sup>e</sup> siècles... Pourtant, notre époque est différente à plusieurs égards. Quelles en sont les nouveautés ?

- **Nouveaux réseaux** : les marchés financiers et des échanges sont interconnectés à l'échelle mondiale. Ils fonctionnent 24 heures sur 24 et les transactions sont réalisées à distance, en temps réel.

- **Nouveaux outils** : ce sont les réseaux Internet, les téléphones cellulaires, les grands groupes de communication.

- **Nouveaux acteurs** : c'est l'Organisation mondiale du commerce (OMC), dont l'autorité s'exerce sur les gouvernements nationaux, mais aussi les entreprises multinationales, dont le pouvoir économique dépasse celui de bien des pays, ainsi que les réseaux mondiaux formés par les organisations non gouvernementales (ONG) et d'autres groupements transcendant les frontières nationales.

- **Nouvelles règles** : en font partie les accords multilatéraux sur les échanges, les services et la propriété intellectuelle, qui s'appuient sur des mécanismes d'application puissants et plus contraignants pour les gouvernements nationaux, avec pour effet de réduire la marge de manœuvre des politiques nationales.

La mondialisation offre des perspectives majeures de progrès à l'humanité, mais seulement à condition de renforcer les moyens de gouvernance.

La mondialisation telle que nous la connaissons aujourd'hui est portée d'un grand nombre d'opportunités pour des millions de personnes dans le monde entier. L'accroissement des échanges, les technologies nouvelles, les investissements étrangers, le développement des médias et des autoroutes de l'information sont autant de facteurs qui alimentent la croissance économique et le progrès de l'humanité. Tous ces phénomènes présentent un potentiel énorme qu'il est possible d'utiliser pour éradiquer la pauvreté au XXI<sup>e</sup> siècle — pour pour suivre sur la lancée des changements sans précédent qu'a connus le XX<sup>e</sup> siècle. Les richesses et les technologies dont nous disposons — ainsi que les engagements que nous sommes prêts à prendre en faveur d'une véritable communauté mondiale — sont plus importants que jamais.

Partout, les individus et les groupes forment des réseaux, subissant ainsi les conséquences d'événements survenus à l'autre bout du monde

D'importantes disparités entre riches et pauvres en termes d'opportunités à l'échelle mondiale (départition en 1997)



Source : Bureau du Rapport mondial sur le développement humain.

La mondialisation des marchés, des technologies, des idées et de la solidarité peut enrichir la vie des individus partout dans le monde, et élargir considérablement leurs possibilités de choix. La croissance des interdépendances dans la vie des individus appelle un partage des valeurs et des engagements envers le développement humain de tous.

Depuis la fin de la guerre froide, il y a dix ans, le processus de définition de ces valeurs s'est accéléré, avec notamment une plus grande reconnaissance des droits de l'homme et la fixation d'objectifs de développement dans le cadre des grandes conférences des Nations Unies sur l'environnement, la population, le développement social, les femmes et les établissements humains.

Pourtant, la mondialisation telle que nous la vivons a pour élément moteur l'expansion des marchés : ouverture des frontières nationales aux échanges et aux flux de capitaux et d'informations. Cette mondialisation-là prend de court la capacité de gestion (la gouvernance) de ces marchés et ne se préoccupe guère des conséquences humaines. Les progrès sont plus rapides pour les normes, les règles techniques, les mesures et les institutions permettant l'ouverture des marchés mondiaux que pour les personnes et leurs droits. Le monde a donc besoin d'un nouvel engagement en faveur des principes universels énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme.

L'existence de marchés concurrentiels est peut-être la meilleure garantie de l'efficacité, mais pas forcément un gage absolu d'équité. Libéralisation et privatisation peuvent contribuer à l'établissement de marchés concurrentiels — mais ne sauraient les garantir. Et les marchés ne sont ni l'alpha ni l'oméga du développement humain. En effet, de multiples activités et de nombreux biens essentiels au développement humain s'exercent ou sont produits en dehors de ces marchés — et sont aujourd'hui menacés par les pressions de la concurrence mondiale. Des pressions budgétaires compriment les biens collectifs et des pressions temporelles les activités d'aide et de solidarité. Enfin, rien n'incite — bien au contraire — à la préservation de l'environnement.

Lorsque le marché domine par trop les conséquences sociales et politiques de la mondialisation, les opportunités et les retombées positives de cette évolution se retrouvent réparties de manière inégale et inéquitable. Un petit groupe de personnes, de pays et d'entreprises se partagent ainsi le pouvoir et la richesse, condamnant les autres à la marginalisation. Lorsqu'on perd le contrôle du marché, les économies entrent dans une zone de fortes turbulences. C'est l'exemple de la crise financière en Asie de l'Est, avec ses répercussions mondiales. Résultat : une production mondiale amoindrie d'environ 2 000 milliards de dollars entre 1998 et 2000. Lorsque l'appât du gain des acteurs du marché échappe à son tour au con-

trôle, ces acteurs se mettent à pérorer les principes éthiques et jettent aux orties le respect pour la justice et les droits de l'homme.

À l'aube d'un siècle nouveau, le défi de la mondialisation ne consiste pas à bloquer l'expansion des marchés mondiaux. Il s'agit plutôt de trouver les règles et les institutions permettant de renforcer la gouvernance — locale, nationale, régionale et mondiale. Il importe de préserver les avantages que procurent les marchés et la concurrence mondiale en ménageant un espace suffisant pour l'épanouissement des ressources humaines, collectives et environnementales : il faut mettre la mondialisation au service des individus et non pas seulement des profits. Quels sont les maîtres mots de cette mondialisation-là ?

- **Équité** : les arrières aux droits de l'homme doivent se faire plus rares au lieu de se multiplier.
- **Équité** : les disparités inter- et intranationales doivent s'atténuer au lieu de se creuser.
- **Intégration** : la marginalisation des individus et des pays doit régresser au lieu de s'accroître.
- **Sécurité humaine** : l'instabilité des sociétés et la vulnérabilité des personnes doivent diminuer au lieu d'augmenter.
- **Vitalité** : la dévotion de l'environnement doit se ralentir au lieu de s'accroître.
- **Développement** : la pauvreté et le dénuement doivent reculer au lieu de progresser.

Les opportunités et les bénéfices de la mondialisation doivent être partagés beaucoup plus largement.

Depuis les années quatre-vingt, de nombreux pays ont vu saïer les opportunités de la mondialisation économique et technologique. Outre les pays industrialisés, les «grands» asiatiques sont aujourd'hui rejoints par le Chili, l'Inde, Maurice, la Pologne, la République dominicaine, la Turquie et bien d'autres, qui s'intègrent aux marchés mondiaux, attirent des investissements étrangers et tirent parti des avancées technologiques. Dans ces pays, qui se diversifient dans le secteur secondaire, la croissance des exportations dépasse en moyenne les 5 % par an.

À l'autre extrême, on trouve le groupe nombreux des pays qu'ignorent l'expansion des marchés et les avancées technologiques, parmi lesquels Madagascar, le Niger, la Fédération de Russie, le Tadjikistan et le Venezuela.

La marginalisation de ces pays ne fait que s'accroître, ce qui est un comble si l'on considère que beaucoup d'entre eux sont fortement «intégrés» à l'économie-monde : les exportations représentent ainsi près de 50 % du PIB de l'Afrique subsaharienne, contre seulement 19 % pour la sphère OCDE. En fait, le sort de ces pays dépend des caprices des marchés mondiaux. Or, le cours des produits primaires



n'a jamais été aussi bas depuis un siècle et demi. Résultat : ce groupe enregistre une quasi-stagnation de ses exportations et n'arrive pratiquement pas à investir dans d'autres pays. En bref, les opportunités qu'offre le monde d'aujourd'hui sont réparties inégalement — pour les personnes comme pour les pays (diagramme 1).

En l'absence d'un meilleur partage des opportunités mondiales, la croissance continuera de faire faux bond, comme c'est le cas dans certains pays depuis plusieurs décennies. Dans plus de 80 de ces pays, le revenu par habitant reste inférieur à son niveau d'il y a dix ans, voire davantage. S'il est vrai que 40 pays ont vu ce revenu par habitant augmenter de plus de 3 % par an depuis 1990, 55 autres — principalement en Afrique subsaharienne, en Europe de l'Est et dans la Communauté des États indépendants (CEI) — souffrent de la tendance inverse.

À l'échelon individuel, nombreux sont aussi les laissés-pour-compte des opportunités d'emploi. Le marché mondial du travail est de plus en plus intégré pour les personnes très qualifiées : cadres d'entreprises, scientifiques, artistes et tous ceux qui forment l'élite mondiale des professions. Leurs salaires sont élevés, leur mobilité est forte. Dans le même temps, le marché de la main-d'œuvre non qualifiée reste fortement protégé par des barrières nationales.

Depuis le début des années quatre-vingt, les inégalités se creusent dans de nombreux pays. En Chine, les disparités s'aggravent entre les régions exportatrices situées en bordure de mer et l'intérieur du pays : la pauvreté humaine y touche seulement un peu moins de 20 % des habitants dans les provinces côtières, mais plus de 50 % dans celle du Guizhou (au sud-ouest du pays). Les pays d'Europe de l'Est et de la CEI enregistrent pour leur part certaines des plus fortes augmentations jamais constatées du coefficient de Gini, qui mesure les inégalités de revenu. Les pays de l'OCDE, aussi, connaissent une forte aggravation des inégalités depuis la fin des années quatre-vingt. C'est en particulier le cas aux États-Unis, au Royaume-Uni et en Suède.

Les inégalités augmentent également à l'échelon international. L'écart de revenu entre le cinquantième des êtres humains vivant dans les pays les plus riches et le cinquantième habitant les pays les plus pauvres atteignait 74 à 1 en 1957, contre 60 à 1 en 1990 et 30 à 1 en 1960. Rappelons que les trente dernières années du XIX<sup>e</sup> siècle, déjà marquées par une intégration rapide de l'économie mondiale, ont elles aussi connu un fort accroissement des inégalités. L'écart de revenu par habitant entre les pays les plus riches et les plus pauvres est ainsi passé de 3 contre 1 en 1820 à 7 contre 1 en 1870, pour atteindre 11 contre 1 en 1913.

À la fin des années quatre-vingt-dix, le cinquantième de la population mondiale vivant dans les pays les plus riches se partage :

- 86 % du PIB mondial — contre à peine 1 % pour les plus pauvres.
- 82 % des marchés d'exportation — contre à peine 1 % pour les plus pauvres.
- 68 % des investissements directs étrangers — contre à peine 1 % pour les plus pauvres.
- 74 % des lignes téléphoniques mondiales, moyen de communication élémentaire de notre époque — contre à peine 1,5 % pour les plus pauvres.

Certains observateurs disent s'attendre à une convergence. Or les dix dernières années font au contraire apparaître une concentration des revenus, des ressources et de la richesse entre un petit groupe de personnes, d'entreprises et de pays :

- Avec 19 % de la population mondiale, les pays de l'OCDE assurent 71 % des échanges mondiaux de biens et de services, accueillent 58 % des investissements directs étrangers et rassemblent 91 % des utilisateurs d'Internet.
- Les 200 personnes les plus riches au monde ont vu la valeur de leur patrimoine être multipliée par plus de deux, entre 1995 et 1998, pour dépasser aujourd'hui les 1 000 milliards de dollars en montant cumulé. Les trois plus grosses fortunes du monde possèdent ensemble plus que le PNB total du groupe des pays les moins avancés, soit 600 millions d'habitants.

La vague récente des fusions et acquisitions concentre le pouvoir économique entre les mains de méga-entreprises, au risque d'émousser la concurrence. En 1998, les dix plus grandes entreprises du secteur des pesticides contrôlaient ainsi 85 % d'un marché mondial pesant 31 milliards de dollars. Quant aux dix premières entreprises de télécommunications, elles s'arrogeaient 86 % d'un marché de 262 milliards de dollars.

En 1993, dix pays assuraient à eux seuls 84 % des dépenses mondiales de recherche/développement et contrôlaient 95 % des brevets déposés aux États-Unis au cours des vingt années précédentes. En outre, plus de 80 % des brevets accordés dans les pays en développement appartenaient à des résidents de pays industrialisés.

Aucune de ces tendances n'est une conséquence inévitable de l'intégration économique mondiale. Ces phénomènes montrent seulement que cette intégration progresse trop vite par rapport aux moyens de la gouvernance mondiale pour que les bénéfices de cette intégration soient équitablement répartis.

#### **La mondialisation engendre de nouvelles menaces pour la sécurité humaine — dans les pays riches comme dans les pauvres.**

La sécurité accrue dans laquelle vivent les habitants de nombreux pays est l'un des grands succès de ces dernières décennies : la stabilité et les libertés politiques ont progressé au Chili,

*Les dix dernières années font apparaître une concentration des revenus, des ressources et de la richesse entre un petit groupe de personnes, d'entreprises et de pays*

*La mondialisation est un passeport pour la culture et l'épanouissement créatif qui l'accompagne, un moyen d'accès aux échanges d'idées et de connaissances*

L'Amérique centrale a renoué avec la paix, les rues des États-Unis sont aujourd'hui plus sûres. Cependant, dans un monde où le temps, l'espace et les frontières comptent de moins en moins, les individus sont confrontés à de nouvelles menaces sur la sécurité humaine et à la remise en cause brutale de leur vie quotidienne.

**Volatilité financière et insécurité économique.** La tourmente financière qui a secoué l'Asie de l'Est entre 1997 et le début de 1999 a mis en évidence les risques liés à la mondialisation des marchés des capitaux. Depuis le début des années quatre-vingt-dix, les crises nettes de capitaux en Indonésie, en République de Corée, en Malaisie, aux Philippines et en Thaïlande avaient grimpé en flèche, pour atteindre 95 milliards de dollars en 1996. Lorsque l'ouragan a frappé ces marchés les uns après les autres, ces flux se sont inversés du jour au lendemain : les sorties nettes ont atteint 12 milliards de dollars en 1997. Ce mouvement de balancier représente 11 % du PIB (mesuré avant la crise) des pays concernés. On peut en tirer deux enseignements.

Premièrement, les conséquences humaines sont graves et risquent fort de perdurer longtemps après la reprise économique.

Ainsi, les faillites ont succédé aux faillites. Les budgets de l'enseignement et de la santé ont été rognés. Plus de 13 millions de personnes ont perdu leur emploi. À l'heure même où les prix des produits de première nécessité montaient en flèche, les salaires réels piquaient du nez, avec des baisses atteignant entre 40 et 60 % en Indonésie. Et les conséquences ne s'arrêtent pas là. Ainsi, dans tous les pays touchés, le tissu social est menacé de se déchirer : montée de l'agitation, de la criminalité, de la violence domestique...

La reprise semble néanmoins se dessiner. Sur ce front, c'est la Corée qui ouvre la marche et l'Indonésie qui la ferme. Cependant, si la croissance de la production, la balance des paiements, les taux d'intérêt et l'inflation retournent à la normale, il faut plus de temps aux vies humaines pour se remettre d'une telle crise. Une étude des crises financières dans 80 pays sur les dernières décennies montre qu'il existe en moyenne un décalage de trois ans entre la reprise de l'économie et la remontée des salaires réels. Quant à la croissance de l'emploi, il lui faut encore bien davantage de temps avant de retrouver son rythme d'avant la crise.

Deuxièmement, loin d'être des incidents isolés, les crises financières deviennent de plus en plus fréquentes à mesure que les flux de capitaux se répandent et grossissent à l'échelle du globe. Suscitées par des flux et des reflux brusques des mouvements de capitaux à court terme, ces crises risquent fort de se multiplier. Plus probables dans les pays où la réglementation des marchés des capitaux est encore balbutiante, elles sont maintenant reconnues

comme une caractéristique systématique des marchés financiers mondiaux. Aucun pays ne peut, seul, résister à leurs caprices. Des actions mondiales sont donc nécessaires pour les prévenir et pour les gérer.

**Menaces sur la sécurité de l'emploi et le revenu.** Dans les pays riches comme dans les pays pauvres, les défits occasionnés par la restructuration de l'économie et des entreprises, ainsi que par le démantèlement des organismes de protection sociale, sont synonymes d'une plus grande insécurité en termes d'emploi et de revenu. Les contraintes de la concurrence mondiale amènent les pays et les employeurs à adopter des politiques et des pratiques plus flexibles et à développer l'emploi précaire. Quelque 50 % des travailleurs chiliens et 39 % des colombiens sont aujourd'hui employés sans contrat ou avec un contrat précaire, autorisé par une législation récente.

Dans la zone OCDE, l'Allemagne, la France et le Royaume-Uni comptent parmi les pays ayant assoupli leur législation sur le licenciement. La vague des fusions et acquisitions s'accompagne de restructurations et de pertes d'emploi massives. Par ailleurs, en Europe, le niveau soutenu de la croissance économique n'a pas fait baisser le chômage, qui touche 11 % de la population active depuis dix ans, soit 35 millions de personnes. En Amérique latine, la croissance crée certes des emplois, mais 85 % d'entre eux se trouvent dans le secteur informel.

**Insécurité sanitaire.** La multiplication des voyages et l'augmentation des migrations contribuent à propager la pandémie du sida. Plus de 33 millions de personnes étaient séropositives à ce virus en 1998, antérieurement au cours de laquelle près de 6 millions de personnes ont été infectées. En outre, cette épidémie s'étend rapidement à de nouvelles zones : les campagnes indiennes d'Europe de l'Est, la CEI... Quelque 95 % des 16 000 personnes infectées chaque jour vivent dans les pays en développement. Le sida est donc aujourd'hui une maladie de pauvre. Dans les pays touchés, il fait fortement baisser l'espérance de vie moyenne et réduit à néant les progrès du développement humain réalisés au cours des dernières décennies. Dans neuf pays d'Afrique, on s'attend à un recul de 17 ans de l'espérance de vie moyenne à l'horizon 2010 : ces pays retrouveront ainsi avec les niveaux des années soixante.

**Insécurité culturelle.** La mondialisation est un passeport pour la culture et l'épanouissement créatif qui l'accompagne, un moyen d'accès aux échanges d'idées et de connaissances. Cependant, la nouvelle culture qu'apporte l'expansion des marchés mondiaux est loin d'être inassurée. Comme Gandhi l'a exprimé avec tant d'éloquence plus tôt dans ce siècle, « je ne veux pas que ma maison soit entourée de murs de toutes parts, je ne veux pas que mes fenêtres soient obturées. Je veux que les



cultures de tous les pays puissent circuler chez nos aussi librement que possible. Mais je refuse d'être écrasé par l'une d'entre elles. Or, la circulation des cultures est aujourd'hui déséquilibrée : elle va essentiellement dans un sens, des pays riches vers les pays pauvres.

Les biens immatériels — à forte intensité intellectuelle et à faible teneur matérielle — représentent aujourd'hui l'un des secteurs les plus dynamiques des économies les plus avancées. La première industrie exportatrice aux États-Unis n'est ni l'aéronautique ni l'automobile : c'est le secteur du divertissement. Les films produits à Hollywood ont ainsi rapporté plus de 30 milliards de dollars à l'exportation en 1997.

Le développement des grands groupes de communication mondiaux et des technologies sur lesquels ceux-ci s'appuient a donné naissance à un vecteur de communication d'ampleur planétaire. Ces groupes mettent Hollywood à la portée des villages les plus reculés. Rappelons à cet égard que le nombre de téléviseurs par millier d'habitants a pratiquement doublé dans le monde entre 1980 et 1995, passant de 121 à 235. Dans le même temps, les marques mondiales — Nike ou Sony, par exemple — sont à l'origine de nouveaux codes sociaux de New Delhi à Varsovie en passant par Rio de Janeiro. De telles avalanches de culture étrangère peuvent mettre en péril la diversité culturelle et faire craindre une perte d'identité. Il faut donc soutenir les cultures indigènes et nationales, pour leur permettre de s'épanouir aux côtés des étrangères.

**Insécurité des personnes.** La mondialisation est une aubaine pour les criminels. La déréglementation des marchés financiers, les progrès technologiques dans l'information et les communications, ainsi que la baisse des prix de transport sont autant de facteurs qui rendent les échanges plus aisés, plus rapides et plus difficiles à contrôler. Et cela ne concerne pas seulement le savoir médical, mais aussi l'histoire, pas seulement les livres et les semences, mais aussi l'argent sale et les armes...

Le commerce illicite — des stupéfiants, des femmes, des armes, de l'argent blanchi — alimente la violence et la criminalité, qui sont une menace pour les habitants du monde entier. Ainsi, le nombre des crimes liés à la toxicomanie est passé de 4 à 28 pour 100 000 habitants entre 1990 et 1997 en Belgique et de 1 à 8 en Étonie. Le commerce des armes alimente à la fois la délinquance et les guerres civiles. L'Afrique du Sud est submergée par les armes automatiques en provenance d'Angola et du Mozambique. La traite des femmes et des jeunes filles — 500 000 personnes par an en direction de la seule Europe — est l'une des violations les plus abominables des droits de la personne humaine. On estime que ce trafic génère un chiffre d'affaires de 7 milliards de dollars par an.

Internet est un outil propice au trafic des stupéfiants, des armes et à la traite des femmes, notamment parce qu'il permet de brouiller les pistes des communications. En 1995, on estimait que le trafic des stupéfiants représentait 8 % des échanges mondiaux, soit plus que le commerce mondial des véhicules à moteur ou des produits sidérurgiques. Le blanchiment d'argent — qui représenterait 2 à 5 % du PIB mondial selon le Fonds monétaire international (FMI) — permet de dissimuler la trace d'une multitude de crimes en une fraction de seconde, simplement en cliquant sur un écran au moyen d'une souris.

Au cœur de ces activités se trouve l'influence croissante de la criminalité organisée, dont on estime le chiffre d'affaires brut à 1 500 milliards de dollars par an, ce qui la place sur un pied d'égalité avec les entreprises multinationales en termes de pouvoir économique. Les associations mondiales de mafieux ont les moyens d'étendre leur influence criminelle sur la politique, le monde des affaires et les forces de l'ordre, ce qui leur permet de tisser des réseaux efficaces ainsi que d'étendre et d'approfondir leur emprise.

**Insécurité environnementale.** Urgence silencieuse de notre époque, la dégradation chronique de l'environnement menace les populations du monde entier et met en péril les moyens de subsistance d'au moins un demi milliard d'individus. Une partie des atteintes à l'environnement sont le fait des pauvres eux-mêmes, qui n'ont en l'occurrence pas d'autre possibilité, mais une autre partie est due à la consommation des riches. Ainsi, le développement de l'exportation des poissons, des crevettes, du papier et d'une foule d'autres produits est synonyme d'épuisement des réserves, de recul de la biodiversité et de raréfaction des forêts. Ce sont le plus souvent les pauvres qui en supportent les conséquences négatives — et les riches qui en tirent le plus d'avantages. Les 20 % d'êtres humains vivant dans les pays les plus riches s'arrogent 84 % de la consommation mondiale de papier.

**Insécurité politique et collective.** La montée des tensions sociales, qui menacent la stabilité politique et la cohésion des communautés, est étroitement liée à un grand nombre d'autres formes d'insécurité. Sur les 61 conflits armés importants recensés entre 1989 et 1998, trois seulement ont mis aux prises des pays différents. Tous les autres étaient des guerres civiles.

La mondialisation donne une nouvelle forme à ces conflits. Ceux-ci sont alimentés par le trafic mondial des armes, qui fait intervenir des acteurs nouveaux et amène un mélange des genres entre la politique et les affaires. Dans le vide du pouvoir qui a suivi la fin de la guerre froide, des sociétés paramilitaires et des armées de mercenaires ont commencé d'offrir leurs services aux gouvernements — et aux entreprises. Ces entités paramilitaires, qui n'ont de

*L'avalanche des cultures étrangères peut mettre en péril la diversité culturelle et faire craindre une perte d'identité*

*À l'heure où le coût des communications est en chute libre et où les outils innovants sont d'un usage de plus en plus facile, le monde entier s'est mis à communiquer*

comptes à rendre qu'à ceux qui les financent, représentent une grave menace pour la sécurité humaine.

**La mondialisation surfe sur la vague des technologies de l'information et de la communication — mais l'écart se creuse entre ceux que les réseaux relient et ceux qu'ils laissent de côté.**

À l'heure où le coût des communications est en chute libre et où les outils innovants sont d'un usage de plus en plus facile, le monde entier s'est mis à communiquer grâce à Internet, au téléphone mobile et au télécopieur. Plus de 140 millions de personnes utilisent Internet en 1998 et ce nombre devrait dépasser 700 millions en 2001. Jamais aucun outil de communication ne s'était développé aussi rapidement que le réseau des réseaux.

Les réseaux de communication peuvent être porteurs d'importants progrès dans les domaines de la santé et de l'enseignement. Ils peuvent également permettre aux acteurs naguère trop petits pour se faire entendre de mieux maîtriser leur destinée. C'est ainsi que les ONG ont contribué à faire capoter les négociations sur l'Accord multilatéral sur l'investissement, discrètement menées dans l'enceinte de l'OCDE. C'est ainsi qu'elles appellent les entreprises à répondre de leurs actes et qu'elles parviennent à aider les communautés en marge de la société. Les obstacles dus à la taille, au temps et à l'éloignement s'effondrent pour les petites entreprises, pour les pouvoirs publics des pays pauvres et pour les scientifiques et spécialistes isolés.

Les technologies de l'information et de la communication peuvent ouvrir un boulevard à une forme de croissance à forte intensité de savoir. C'est la voie qu'ont adoptée les entreprises exportatrices de logiciels en Inde, de services informatiques en Irlande et de traitement des données dans les Petites Antilles.

Néanmoins, malgré son potentiel et son utilité pour le développement, le réseau des réseaux est aussi synonyme de difficultés d'accès et d'exclusion. Que nous révèle la carte des inégalités liées à Internet dressée en 1998 ?

• **Blème virtuelles.** Les barrières géographiques demeurent. Il y a plus de téléphones cellulaires en Thaïlande que dans toute l'Afrique. L'Asie du Sud, où vivent 25 % de la population mondiale, compte moins de 1 % des utilisateurs d'Internet à l'échelle planétaire.

• **Évaluation et un rattrapage pour entrer dans la haute technologie.** À l'échelle mondiale, 30 % des utilisateurs possèdent au moins un diplôme universitaire.

• **L'accès est subordonné au revenu.** Le prix d'achat d'un ordinateur équivalait en moyenne à plus de huit ans de salaire au Bangladesh, contre à peine un mois aux États-Unis.

• **Les hommes et les jeunes sont majoritaires.** Les femmes représentent seulement 17 % des utilisateurs d'Internet au Japon et 7 % en Chine. L'âge moyen des internautes est inférieur à trente ans en Chine et au Royaume-Uni.

• **L'anglais domine.** Plus de 80 % des sites web ne reconnaissent que l'anglais, alors que moins d'une personne sur dix maîtrise cette langue dans le monde.

Cette nouvelle société en réseau engendre un clivage entre deux mondes vivants en parallèle. D'un côté, les individus aisés, instruits et « branchés » jouissent d'un accès instantané et bon marché à l'information. De l'autre côté se rassemblent les « déconnectés », pour qui les délais sont plus longs, les coûts plus élevés et les aléas plus nombreux. Lorsque les habitants de ces deux mondes vivent et sont en concurrence au sein d'un même univers, les avantages dont bénéficient les premiers leur permettent de l'emporter aisément sur les autres, qui voient leur marginalisation et leur pauvreté s'aggraver, faisant disparaître leur voix et leurs préoccupations de la conversation mondiale.

Ce risque de marginalisation ne doit pas amener à désespérer. Il doit au contraire pousser à agir de manière à :

- **Développer la connectivité**, en éditant des réseaux de télécommunications et d'infrastructures informatiques.
- **Développer le sens de la collectivité**, en se concentrant sur l'accès collectif plutôt que sur la propriété individuelle.
- **Développer les capacités**, en mettant en place les compétences nécessaires à la société du savoir.
- **Développer le contenu**, en diffusant sur le Web des opinions, des nouvelles, les cultures et les informations communales locales.
- **Développer la créativité**, en adaptant la technologie aux besoins et contraintes locaux.
- **Développer la collaboration**, en organisant le fonctionnement d'Internet d'une manière qui réponde à la diversité des besoins dans le monde.
- **Développer l'accès au capital**, en trouvant des solutions innovantes pour financer la société du savoir.

**À l'échelle mondiale, les progrès de la technologie ouvrent de larges perspectives au développement humain et à la lutte contre la pauvreté... mais pas avec les programmes d'action actuels.**

La libéralisation, la privatisation et le renforcement des droits de propriété intellectuelle façonnent l'évolution des nouvelles technologies, en déterminant la manière dont celles-ci sont utilisées. La privatisation et la concentration de ces technologies vont néanmoins trop loin. Ce sont les grandes entreprises qui défrisent les programmes de recherche et qui en



accaparent les résultats au moyen de brevets. Elles se livrent une concurrence acharnée pour s'approprier le savoir dans le cadre des règles définies dans l'accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC).

Les individus et les pays pauvres risquent donc d'être les laissés-pour-compte de ce système de propriété qui contrôle le savoir mondial. De fait :

- Dans la définition des programmes de recherche, c'est l'argent qui décide, et non les besoins : les cosmétiques et les tomates à marbrissement lent figurent ainsi plus haut dans la liste des priorités que des cultures résistantes à la sécheresse ou qu'un vaccin contre le paludisme.

- Des médicaments nouveaux aux semences améliorées, le *savoir ultra* des nouvelles technologies est réservé à ceux qui ont les moyens de se les offrir. Leur prix est en revanche hors de portée des pauvres.

- Le renforcement des droits de propriété intellectuelle renchérit les transferts de technologie, ce qui empêche les pays en développement d'accéder au dynamisme de l'économie du savoir. Et l'accord ADPIC permettra aux multinationales de dominer le marché mondial encore plus facilement.

- Les nouvelles lois sur les brevets ne tiennent guère compte des connaissances des populations autochtones et indigènes. Elles ne prennent pas en considération la diversité culturelle au niveau de la création et du partage des innovations, ni la diversité des opinions quant à ce qui peut et devrait être possédé, des variétés végétales à la vie humaine. Conséquence : un savoir multiséculaire est silencieusement dérobé à certaines des communautés les plus pauvres des pays en développement.

- Malgré les risques liés au génie génétique, la défense à tout prix des intérêts commerciaux accorde plus d'importance au profit qu'aux individus.

Il faut donc élargir la perspective. Les droits de propriété intellectuelle ont pour la première fois été intégrés aux négociations du GATT en 1986, en vue de mettre un frein à la contrefaçon des marchandises. Mais, aujourd'hui, ces droits vont beaucoup plus loin : jusqu'à la propriété du vivant. À l'heure où les échanges, les brevets et les droits d'auteur déterminent de plus en plus l'évolution de la technologie, et celle des pays, la remise en question des dispositifs actuels ne doit pas seulement porter sur les flux économiques. Il importe également de préserver la biodiversité, de veiller au caractère éthique des brevets sur le vivant, d'assurer l'accès aux soins, de respecter les formes de propriété en vigueur dans d'autres cultures et d'éviter un élargissement du fossé technologique entre l'économie mondiale du savoir et le reste du monde qui survit dans son ombre.

### La pression implacable de la concurrence mondiale met en péril la solidarité, cœur insaisissable du développement humain.

Le travail d'aide (à savoir le fait de s'occuper des personnes dépendantes, des enfants, des malades, des gens âgés, sans oublier tous les autres, épuisés par les exigences de la vie quotidienne) est une composante essentielle au développement des capacités humaines. Mais il constitue aussi une capacité en soi, d'une nature particulière, qui consiste à nourrir les relations humaines d'amour, d'altruïsme, de réciprocité et de confiance. Si l'on s'occupe insuffisamment d'eux, les individus ne peuvent pas s'épanouir. Laissés sans attention, sans stimulation, les bébés dépérissent et ne se développent pas comme ils le devraient. Négligés par leur famille, les enfants ont des mauvais résultats scolaires.

La solidarité humaine est essentielle à la cohésion sociale et à la solidité de la communauté, mais aussi à la croissance économique. Pourtant, le marché n'incite guère à la solidarité et la récompense peu. Partout, c'est sur les femmes que les sociétés font peser la plus grande partie du fardeau et des responsabilités du travail d'aide : les femmes consacrent en effet deux tiers de leur temps de travail à des activités d'aide, contre un tiers pour les hommes. Elles prédominent dans les professions d'aide et les services domestiques. Les familles, les pays et les entreprises profitent sans guère de contrepartie de ce travail d'aide assuré majoritairement par les femmes, qu'il soit rémunéré ou non.

Or, aujourd'hui, le marché mondial concurrentiel comprime le temps, les ressources et les incitations pour l'offre de travail d'aide. Les femmes sont de plus en plus nombreuses à entrer sur le marché du travail formel, tout en continuant de supporter le fardeau de la solidarité et de consacrer de longues heures à des activités non rémunérées. Au Bangladesh, les ouvrières du textile travaillent 56 heures par semaine, qui viennent s'ajouter aux 51 heures d'activités non rémunérées, soit 87 heures de travail hebdomadaire, contre 67 pour les hommes. La part des hommes dans le travail non rémunéré augmente lentement en Europe et dans certains pays non européens de l'OCDE, mais inerte dans les pays en développement et d'Europe de l'Est.

Par ailleurs, les pressions budgétaires pèsent sur les services d'aide publics. Dans les pays pauvres, les recettes fiscales sont passées de 18 % du PIB au début des années quatre-vingt à 16 % dans les années quatre-vingt-dix. Les services publics se sont considérablement dégradés sous l'effet du marasme économique et des programmes d'ajustement structurel mis en œuvre dans les pays en développement et en raison du démantèlement des entreprises

*Les individus et les pays pauvres risquent d'être les laissés-pour-compte de ce système de propriété qui contrôle le savoir mondial*

*À condition de renforcer la gouvernance locale, nationale, régionale et mondiale, il est possible de maintenir les bienfaits du marché à l'intérieur de règles et de limites clairement définies, et d'engager des actions volontaristes pour satisfaire aux impératifs du développement humain*

d'État, en particulier dans les économies en transition d'Europe de l'Est et de la CEI.

En outre, la concurrence économique mondiale comprime la rémunération du travail d'aide, à mesure que se creuse le fossé entre les salaires des secteurs marchands et non marchands et entre les personnes qualifiées et non qualifiées.

Comment les sociétés doivent-elles s'y prendre pour imaginer de nouveaux dispositifs d'aide au sein de l'économie mondiale ? Le modèle traditionnel du ménage patriarcal ne saurait constituer une solution, et il faut intégrer l'égalité entre hommes et femmes dans le partage du fardeau et de la responsabilité de l'aide. De nouveaux mécanismes institutionnels, des politiques publiques améliorées et un consensus social doivent créer des incitations à récompencher l'aide afin d'en accroître le volume et la qualité :

- Soutien public aux services d'aide, aux soins aux personnes âgées, à l'accueil des enfants en journée et à la protection des services sociaux en période de crise.
- Politiques de l'emploi et actions menées auprès des employeurs pour servir les besoins des salariés.

- Établissement d'un meilleur équilibre et d'une plus grande équité entre hommes et femmes dans la répartition du fardeau de la solidarité familiale.

C'est à chaque société de trouver un dispositif qui lui convienne, en fonction de son histoire et de sa situation. Mais toutes doivent améliorer leur situation, et s'engager résolument à préserver du temps et des ressources pour la solidarité et pour les relations humaines qui profitent au développement humain.

### Il faut repenser la gouvernance nationale et mondiale, en fixant sur le développement humain et l'équité.

Progression de la marginalisation, de l'insécurité humaine et des inégalités : aucune de ces tendances pernicieuses n'est inéversible. Si la communauté mondiale fait preuve de volonté et d'engagement politique, elle est capable de les inverser. À condition de renforcer la gouvernance locale, nationale, régionale et mondiale, il est possible de maintenir les bienfaits du marché à l'intérieur de règles et de limites clairement définies, et d'engager des actions volontaristes pour satisfaire aux impératifs du développement humain.

Le concept de gouvernance ne se cantonne pas simplement au gouvernement ou à la conduite des affaires publiques. Il s'agit d'un cadre de règles, d'institutions et de pratiques qui établit des limites et procure des incitations concernant le comportement des individus, des organisations et des entreprises. Sans une gouvernance ferme, les risques de conflits mon-

diaux pourraient bien se concrétiser au XXI<sup>e</sup> siècle, qui sera alors empoisonné par des guerres commerciales pour la défense des intérêts nationaux et des entreprises, une volatilité financière incontrôlable à l'origine de troubles civils et une criminalité mondiale déboussolée gagnant les quartiers jusqu'alors sûrs et infectant la politique, le monde des affaires et la police.

L'effondrement des marchés en Asie de l'Est, ainsi que l'onde de choc financière qui s'est propagée, notamment, au Brésil et à la Russie, ont redonné son actualité à la question de la gouvernance mondiale, dans un contexte où la menace d'une récession mondiale reste présente. Cependant, le débat actuel pêche par :

- Sa portée trop étroite : il se limite aux objectifs de croissance économique et de stabilité financière, et néglige les préoccupations humaines plus larges telles que la persistance de la pauvreté à l'échelle mondiale, les inégalités croissantes entre les pays et au sein des pays, l'exclusion des individus et des pays pauvres et les violations des droits de l'homme incessantes.

- Son déséquilibre géographique : il est dominé par les grandes économies, souvent celles du G7, et parfois uniquement le G3, et n'inclut qu'occasionnellement les grands pays en voie d'industrialisation. La plupart des pays petits et pauvres en sont exclus, tout comme les groupements d'individus.

Ce débat n'aborde pas non plus les faiblesses, les déséquilibres et les inégalités actuelles de la gouvernance mondiale, qui, s'étant développée au coup par coup, comporte de nombreuses failles.

- Les accords multilatéraux ont permis l'avènement de marchés mondiaux sans tenir compte de leur impact sur le développement humain et la pauvreté.

- Les structures et les procédures de décision à l'échelle planétaire ne sont pas représentatives. Les principales structures économiques — le FMI, la Banque mondiale, le G7, le G10, le G22, l'OCDE ou l'OMC — sont dominées par les grands pays riches, et les pays pauvres n'y ont ni influence ni voix au chapitre, soit parce qu'ils sont sous-représentés, soit parce qu'ils n'ont pas la capacité d'y participer efficacement. Les décisions de ces instances manquent de transparence, et les organisations de la société civile ne disposent pas de forum structuré pour exposer leur opinion.

- Il n'existe aucun mécanisme permettant de contraindre les entreprises et les individus à respecter les règles éthiques et les droits de l'homme. Pour le moment, seuls les pays y sont tenus.

En bref, il faut raffermir la gouvernance nationale et mondiale pour le bien des êtres humains, et non pour celui des marchés.



Afin de réinventer la gouvernance mondiale pour le XXI<sup>e</sup> siècle, il faut commencer par s'engager résolument pour :

- **L'ÉTHIQUE, LA JUSTICE ET LE RESPECT DES DROITS DE TOUTS LES ÊTRES HUMAINS À L'ÉCHELLE DE LA PLANÈTE.** La gouvernance mondiale passe par un ensemble de valeurs, de normes et d'attitudes communes, un sens partagé de la responsabilité et du devoir. Si ce partage ne concerne pas seulement les individus, mais aussi les pouvoirs publics, les entreprises et les organisations de la société civile. Ce sont ces grandes valeurs du respect de la vie, de la justice, de l'égalité, de la tolérance, du respect mutuel et de l'intégrité qui sous-tendent la Charte des Nations Unies et la Déclaration universelle des droits de l'homme. Elles doivent aujourd'hui nous conduire vers une mondialisation à visage humain.

- **LE BIEN-ÊTRE DES INDIVIDUS COMME UNE FIN EN SOI, EN AVANT POUR MOYENS DES MARCHÉS OUVERTS ET LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE.** Le développement humain et la protection sociale doivent être intégrés à la théorie et à la pratique de la gouvernance mondiale. Les récentes avancées de la gouvernance mondiale se fondent sur les concepts et les principes de l'efficacité économique et de la concurrence. C'est bien, mais pas suffisant, que ce soit à l'échelle mondiale ou nationale.

- **LE RESPECT DE LA DIVERSITÉ DES SITUATIONS ET DES ARMS EN CHAQUE PAYS.** C'est le pragmatisme, plutôt que l'idéologie, qui doit guider la politique économique. Il faut reconnaître que ce qui marche au Chili ne fonctionnera pas forcément en Argentine, et que ce qui est bon pour Maurice ne conviendra pas à Madagascar. Les marchés ouverts ont besoin d'institutions pour fonctionner et de dispositions assurant une répartition équitable des bénéfices et des opportunités. Et, avec la grande diversité des institutions et des traditions, les pays du monde entier ont besoin de souplesse pour adapter leur politique économique et planifier sa mise en œuvre.

- **LE MANS DES RESPONSABILITÉS DE TOUTS LES ACTEURS.** Seuls les pays sont tenus de respecter les accords multilatéraux et les conventions internationales pour la protection des droits de l'homme. La gouvernance nationale peut demander des comptes à tous les acteurs sur le territoire national, mais elle est débordée par l'importance croissante des acteurs supranationaux (multinationales) et par les institutions internationales (FMI, Banque mondiale, OMC, Banque des règlements internationaux). Il convient donc d'élaborer des normes et des critères délimitant et définissant les devoirs de tous les acteurs.

Le programme de développement humain dans l'actuelle phase de mondialisation doit se concentrer sur sept points essentiels, nécessitant chacun une action nationale et internationale.

## 1. Renforcer les politiques et les actions en faveur du développement humain en les adaptant aux nouvelles réalités de l'économie mondiale.

Des mesures sociales — ainsi que des règles de gouvernance nationale — sont plus nécessaires que jamais pour mener la mondialisation au service du développement humain et pour protéger les populations contre les nouvelles menaces qu'elle engendre.

Des mesures nouvelles sont ainsi nécessaires pour affronter quatre nouveaux défis :

- L'évolution du marché du travail. Il ne s'agit pas de remettre au goût du jour des politiques rigides de l'emploi, qui ne protégeraient que la main-d'œuvre d'élite, mais de favoriser une croissance créatrice d'emplois, d'investir dans les compétences humaines, de promouvoir les droits liés au travail et de rendre le travail informel plus productif et plus rémunérateur. C'est la nouvelle voie qui mènera à la flexibilité du marché du travail.

- La hausse des recettes budgétaires des États, conséquence de la libéralisation des échanges et des marchés des capitaux, de la concurrence fiscale à l'échelle mondiale et du développement de l'économie souterraine. Il s'agit de générer davantage de recettes à partir de sources nouvelles, telles que les impôts sur le revenu ou le patrimoine foncier, qui entraînent à l'existence dans de nombreux pays en développement, ou la taxe sur la valeur ajoutée. Il impose également d'améliorer l'efficacité de l'administration fiscale, en vue d'en réduire les coûts et d'améliorer les taux de recouvrement. Il faut enfin réduire les dépenses militaires à l'échelle mondiale, qui représentent encore un tiers des dépenses d'enseignement et de santé.

- Des difficultés croissantes pour fournir un travail d'aide dans le cadre familial et communautaire, travail que l'État est, en outre, de moins en moins à même de financer. Il s'agit, d'une part, d'en revenir à un engagement fort en faveur de la préservation du temps, des ressources et des rémunérations liées au travail solidaire et, d'autre part, de rétablir l'équilibre entre hommes et femmes dans la répartition des coûts et du fardeau de ce travail.

- Le recul de la diversité culturelle. Il importe de soutenir les cultures nationales. Cela ne veut pas dire se fermer aux importations de biens culturels, mais plutôt soutenir les cultures, les arts et les amies locales.

Tous les pays du globe ont besoin de repenser leur politique sociale dans le sens de la redistribution, de l'établissement de filets de sécurité et de la fourniture universelle de services sociaux. Le débat oppose actuellement une approche ciblée et visant à réduire les coûts au minimum, comme au Royaume-Uni et aux États-Unis, et une vision plus universaliste, à l'œuvre dans les pays nordiques et dans plusieurs pays d'Europe continentale. Quelle est la bonne solution pour les pays en

*Des mesures sociales, ainsi que des règles de gouvernance nationale, sont plus nécessaires que jamais pour mettre la mondialisation au service du développement humain et pour protéger les populations contre les nouvelles menaces qu'elle engendre*

*Il faut renforcer la coopération et les moyens d'action mondiaux pour traiter les problèmes, de plus en plus nombreux, qui dépassent les possibilités d'intervention des gouvernements nationaux*

développement ? L'approche choisie doit allier développement humain, éradication de la pauvreté et protection sociale.

## 2. Réduire les menaces de la volatilité financière et les à-coups qu'elle engendre, ainsi que leurs coûts humains.

La récente crise financière en Asie de l'Est a brisé les projecteurs sur l'incapacité de la gouvernance nationale et mondiale à permettre une intégration économique et financière réussie. D'un côté, les marchés financiers sont dominés par un petit nombre de grands pays — des États-Unis au Brésil en passant par la Chine. De l'autre, tous les pays subissent les conséquences des fluctuations de l'économie mondiale : de l'Afrique du Sud à la République démocratique populaire lao, en particulier. Or tous osent leur économie à l'échelle mondiale. Les pouvoirs publics nationaux ont donc besoin de renforcer leurs défenses contre ces fluctuations. Dans le même temps, une action internationale est nécessaire pour gérer et prévenir les accès d'instabilité financière. Il convient à cet égard de se concentrer sur sept points :

- Libéralisation plus prudente du compte de capital : les pressions internationales doivent s'alléger et les pays concernés doivent disposer d'une plus grande liberté dans la définition du rythme et des étapes, en fonction de leurs capacités de gestion institutionnelle.

- Transparence accrue des établissements financiers, qui doivent en outre davantage répondre de leurs actes. Les pays en développement doivent renforcer le cadre juridique et réglementaire de leur secteur financier.

- Meilleure intégration de la gestion macroéconomique et de la politique sociale afin d'arrêter aussi bien les conséquences économiques que les coûts sociaux des instruments financiers.

- Renforcement des moyens internationaux de réglementation et de supervision bancaires. Cet objectif doit s'appuyer sur les recommandations du Comité de Bâle sur la réglementation financière et sur celles du G10, réclamant une transparence accrue et la diffusion d'informations sur le plan national et international. Il serait souhaitable que le Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC), la Banque mondiale et le FMI entreprennent une étude internationale des failles dans la réglementation, en particulier en ce qui concerne les prêts bancaires à court terme, l'inversion des flux d'investissements de portefeuille et les activités des fonds d'investissement spéculatifs.

- Définir des dispositions relatives au gel du service de la dette vis-à-vis du FMI, de la Banque mondiale et des banques régionales de développement, conformément aux propositions du groupe d'action récemment créé par les Nations Unies sur l'architecture du système financier international.

- Mettre en place des institutions plus efficaces d'aide avancée et de gestion des crises. Depuis le début de la crise financière internationale de 1997, la communauté internationale a mobilisé plus de 170 milliards de dollars à destination de la Thaïlande, de l'Indonésie, de la Corée, de la Russie et du Brésil. Cependant, le plus utile serait un véritable prêteur en dernier ressort, disposant de davantage de ressources que n'en a aujourd'hui le FMI. Il faudrait envisager sérieusement la création d'une banque centrale mondiale pour assumer cette fonction de prêteur en dernier ressort.

- Instaurer un organisme international de prêt en dernier ressort — au cas où sur les individus et les populations — afin de compléter les trains de mesures financières. En effet, ce sont les personnes qui ressentent la réalité des pertes et des risques liés aux crises financières. Il serait donc judicieux d'établir un mécanisme de financement parallèle afin de les protéger — elles et leurs droits au développement.

## 3. Renforcer les moyens d'action mondiaux face aux menaces pour la sécurité humaine.

Il faut renforcer la coopération et les moyens d'action mondiaux pour traiter les problèmes, de plus en plus nombreux, qui dépassent les possibilités d'intervention des gouvernements nationaux.

- La lutte contre la criminalité à l'échelle mondiale suppose que les polices des différents pays soient à même de coopérer entre elles avec autant de rapidité que les organisations criminelles. L'abolition du secret bancaire et la protection des témoins dans le cadre d'enquêtes menées à l'étranger permettraient d'améliorer de manière spectaculaire l'efficacité de la lutte mondiale contre la criminalité planétaire. Prendre jalon sur cette voie, le projet de convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée mérite d'être soutenu.

- Les « urgences orientées » de la dégradation de l'environnement (glaces acides, réchauffement de la planète, appauvrissement de la couche d'ozone) ont des conséquences qui ne s'arrêtent pas aux postes frontalières, et qui touchent aussi bien les personnes et les pays pauvres. Ces urgences imposent une action planétaire, avec des initiatives qui s'appuient, d'une part, sur les progrès réalisés lors des conférences mondiales de Kyoto et Buenos Aires et, d'autre part, sur les propositions concernant les droits de polluer cessibles et les mécanismes de développement propre.

- Les violations des droits de l'homme sont fréquentes dans les zones franches destinées aux secteurs exportateurs et dans les usines des entreprises multinationales. La communauté internationale devrait établir des règles de conduite à l'attention des multinationales en vue de protéger les droits des travailleurs.



- Il est essentiel d'accentuer la lutte mondiale contre le virus VIH et le syndrome du sida, pour lesquels aucune frontière n'est infranchissable. Il convient de diffuser les résultats des recherches des pays développés vers les pays en développement, de fournir des médicaments et des moyens prophylactiques à un coût raisonnable aux pays en développement et de renforcer les systèmes de santé publique dans le monde en développement.

#### 4. Accroître l'action publique en faveur des technologies utiles au développement humain et à l'éradication de la pauvreté.

Il importe de mettre au service du développement humain et de l'éradication de la pauvreté le potentiel que renferment les nouvelles technologies.

- Les droits de propriété intellectuelle relevant de l'accord ADPIC (sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce) doivent faire l'objet d'une révision approfondie destinée à corriger certains effets pervers néfastes à la sécurité alimentaire, au savoir traditionnel, à la sécurité biologique et à l'accès aux soins de santé.

- La gouvernance des communications mondiales — et en particulier d'Internet — doit tenir compte des intérêts des pays en développement concernant les décisions relatives aux protocoles de communication, à la fiscalité, à l'attribution des noms de domaine et au coût des communications téléphoniques.

- Des investissements publics doivent être consacrés aux technologies aptes à répondre aux besoins des populations et des pays pauvres, dans des domaines qui vont des semences aux ordinateurs. Il convient de lancer un programme international afin de soutenir cette ambition, sur le modèle du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (CGIAR).

- Il importe de trouver des financements supplémentaires afin de mettre la révolution de l'information au service du développement humain. L'instauration d'une «taxe sur les bits» et sur les brevets pourrait permettre de prélever ces sommes sur ceux qui ont d'ores et déjà accès à la technologie et d'en utiliser les produits au bénéfice de tous.

#### 5. Inverser le processus de marginalisation des pays petits et pauvres.

Il y a près de 30 ans, la commission Pearson ouvrait son rapport sur l'aide aux pays en développement par une constatation : «le fossé qui se creuse entre les pays développés et en développement est devenu le problème central de notre époque.» Or, au cours des trois décennies qui se sont écoulées depuis lors, l'écart de revenu entre les 20 % d'êtres humains habitant les pays les plus riches et les 20 % vivant dans les plus pauvres a plus que doublé : il est aujourd'hui de 74 à 1. Et ce différentiel

entraîne des flux migratoires, des atteintes à l'environnement, des conflits, des troubles et une multitude d'autres problèmes qui plongent leurs racines dans la pauvreté et les inégalités.

Réduire les écarts entre riches et pauvres, et rapprocher les extrêmes entre les pays — voilà qui devrait devenir un objectif explicite du développement à l'échelle mondiale — sous le contrôle rigoureux de l'OCDE et des institutions de Bretton Woods. Cette mission viendrait compléter les objectifs de réduction de la pauvreté et de progrès social énoncés lors des conférences mondiales qui ont ponctué les années quatre-vingt-dix.

L'action peut commencer à l'échelon national. Tous les pays du globe ont besoin de mesures fermes et cohérentes pour réussir leur intégration à une économie mondiale en évolution rapide.

- Chaque pays devrait adopter un programme coordonné, afin de saisir les opportunités offertes par les marchés dans les domaines des échanges et de l'investissement. Comme l'ont montré les plus grandes réussites dans différentes régions : République dominicaine, Irlande, Pologne, Tunisie, ... les conditions fondamentales à mettre en œuvre ne se limitent pas à une bonne gestion macroéconomique. Il importe de s'appuyer sur un large partage des potentialités, une amélioration des structures incitatives et une gouvernance saine.

- Pour être à même de négocier des conditions plus favorables dans le cadre des accords multilatéraux, les pays petits et pauvres doivent s'attacher à participer activement aux débats mondiaux sur ces accords — de la rédaction des projets à leur mise en œuvre, en passant par la négociation. Dans les échanges, par exemple, il importe de rechercher une application plus rapide de l'Accord sur les textiles et l'habillement, une réduction des droits de douane et des subventions sur les produits agricoles et un renforcement de l'introduction de l'accord ADPIC.

Les pays petits et pauvres ont intérêt à s'unir pour que soient discutées conjointement la question des droits de propriété intellectuelle et celle des droits d'émission de carbone dans l'atmosphère et pour que soit établi un lien entre les négociations sur le patrimoine environnemental (forêts primaires, par exemple) et sur les échanges, la dette et l'investissement. Ils peuvent aussi renforcer leur position dans ces négociations en regroupant leurs moyens d'analyse des mesures proposées et en s'entendant sur des positions communes. L'action collective à l'échelle régionale constitue un premier pas dans cette direction.

Il importe de renforcer l'action internationale afin de soutenir la croissance et d'accélérer le rythme du développement humain dans les pays marginalisés. Il faut pour cela inverser la tendance à la baisse de l'aide publique au

*Réduire les écarts entre riches et pauvres, et rapprocher les extrêmes entre les pays : voilà qui devrait devenir un objectif explicite*

*La responsabilité envers les personnes — c'est-à-dire envers l'équité, la justice et l'élargissement des possibilités de choix offertes à tous les individus — constitue un aspect essentiel de la gouvernance à l'échelle mondiale*

développement (APD), qui a diminué de près d'un cinquième en termes réels depuis 1992. Et même sans accroissement des ressources, l'APD peut être bien mieux ciblée en faveur des pays qui en ont le plus besoin et des objectifs essentiels du développement humain. L'allègement du fardeau de la dette est une autre priorité pour les 41 pays pauvres très endettés (PPT), dont le service de la dette représentait 11,1 milliards de dollars en 1996 et dont les charges financières étranglent les budgets de l'éducation et de la santé. L'initiative en faveur des PPT est évidemment la bienvenue, mais elle est trop restreinte et vient trop tard. Pourquoi ne pas abaisser le taux d'emprunt maximal d'un pays de 200-250 % des exportations à 100 %, ou moins ? Et pourquoi ne pas faire passer de six à trois ans (ou même un an) le délai d'accessibilité à un allègement de la dette ?

#### 6. Remédier aux déséquilibres structurels de la gouvernance mondiale en s'efforçant de créer un système plus englobant.

Les pauvres, qu'il s'agisse des pays ou des individus, ont aujourd'hui du mal à faire entendre leur voix et à exercer une influence dans les instances mondiales de décision. Les plus influentes et les plus importantes de ces instances sont aujourd'hui le G7, dont les membres contrôlent les institutions de Bretton Woods par l'exercice de leurs droits de vote, et le Conseil de sécurité des Nations Unies, au sein duquel ils occupent trois des cinq sièges permanents. Les pays en développement n'ont à leur disposition aucun équivalent du G7 ou de l'OCDE — en termes de ressources, de moyens de consultation et d'outils de coordination des politiques, même s'il faut mentionner les multiples efforts entrepris pour adopter des positions communes à l'ensemble du tiers monde, par l'intermédiaire de groupes tels que le G15, le G24 ou le G77.

Quatre actions pourraient être entreprises rapidement afin de renforcer le pouvoir de négociation des pays petits et pauvres :

- *Fourniture d'une aide juridique*. Les mécanismes de règlement des différends au sein de l'OMC ne peuvent fonctionner de manière équitable que si les parties concernées disposent d'experts de mêmes compétences pour défendre leur cause. Un centre d'aide juridique indépendant est donc nécessaire pour soutenir les pays pauvres.

- *Nous allons d'un médiateur* pour répondre aux doléances et enquêter sur les injustices.

- *Soutien de la recherche préventive*. Lorsqu'ils entrent dans un forum de négociation multilatérale, les pays de l'OCDE sont armés d'une batterie de recherches prévisionnelles leur permettant de formuler et de défendre leurs positions. De son côté, le Centre du Sud créé pour soutenir les pays en développe-

ment souffre toujours d'une pénurie de moyens.

- *Rôle accru de la solidarité et des institutions régionales* afin de définir des bases de négociation communes. Un soutien régional, comme le fonds régional pour la stabilité financière proposé en 1997, pourrait être fort utile en période de crise. Par l'influence que pourraient avoir les pays d'une même région, une telle formule contribuerait en effet à maintenir une cohérence des politiques et des pratiques avec les impératifs de stabilité économique et financière.

À l'autre extrême, on constate une concentration de l'influence aux mains des pays, des institutions et des entreprises riches — sans que cette influence serve encore à mettre la mondialisation au service du développement humain. Il importe de réexaminer le système de vote au sein des institutions de Bretton Woods. En outre, rendre ces institutions plus transparentes et mieux à même de répondre de leurs actes contribuerait à démocratiser leur fonctionnement et à accroître leur crédibilité. Sans parler de l'influence qu'elles exercent en coulisse sur les décisions nationales et internationales, les multinationales influent sur les conditions de vie et le bien-être de milliards d'individus, mais ne rendent de comptes qu'à leurs actionnaires. Les intégrer aux structures de gouvernance mondiale accroîtrait la transparence de leurs positions et donnerait au public un droit de regard plus important sur leurs responsabilités sociales.

- Il importe d'établir des règles de conduite multilatérales pour les multinationales. Aujourd'hui, ces règles se limitent à ce qu'exigent les législations nationales, concernant les conséquences sociales et environnementales de leurs activités. Il est vrai que certaines de ces entreprises adoptent spontanément depuis quelques années des codes de déontologie. Cependant, les multinationales jouent un rôle trop important pour qu'on laisse l'organisation de leur conduite à des normes qu'elles rédigent elles-mêmes, si elles le souhaitent.

- Les politiques nationales garantissent la libre concurrence sur les marchés nationaux, mais n'ont pas d'équivalent sur les marchés mondiaux. Le *Rapport mondial sur le développement humain 1994* a ainsi proposé la création d'une autorité anti-monopole, chargée de superviser et de mettre en œuvre des règles organisant la concurrence sur le marché mondial. Cette autorité pourrait relever de l'OMC.

- Il importe d'établir un groupe d'étude sur la gouvernance économique mondiale. Cette instance pourrait rassembler 10 pays industrialisés et 10 pays en développement, mais aussi des représentants de la société civile, des entreprises et des établissements financiers privés. Ce groupe d'études rendrait compte de ses actes aux plus hautes instances mondiales : ECO-SOC, FMI, Banque mondiale et OMC.

- Il serait souhaitable de mettre sur pied une équipe de travail commune à la Banque mondiale et aux Nations Unies afin de se pencher sur les inégalités à l'échelle mondiale et de suggérer des politiques et des actions permettant de réduire ces inégalités sur vingt à trente ans. Cette équipe de travail rendrait compte à l'ECOSOC et au Comité de développement de la Banque mondiale.

#### 7. Bâtie une architecture plus cohérente et plus démocratique pour la gouvernance mondiale au XXI<sup>e</sup> siècle.

De même que les mécanismes datant du XIX<sup>e</sup> siècle, gérés au niveau des gouvernements nationaux, n'étaient pas adaptés aux défis de l'après-guerre, les institutions de gouvernance internationale actuelles ne sont pas à même d'assumer les tâches du XXI<sup>e</sup> siècle. Un grand nombre des éléments essentiels de la gouvernance nationale doivent être intégrés à une structure mondiale plus solide. La responsabilité envers les personnes — c'est-à-dire envers l'équité, la justice et l'élargissement des possibilités de choix offertes à tous les individus — constitue un aspect essentiel de la gouvernance, à l'échelle mondiale comme au niveau national.

Parmi les institutions-clés que nécessiterait la gouvernance mondiale au XXI<sup>e</sup> siècle, il convient de citer les suivantes :

- Une Organisation des Nations Unies plus forte et plus cohérente, servant de cadre à la conduite des affaires mondiales.
- Une banque centrale mondiale agissant en qualité de prêteur en dernier ressort.
- Une organisation mondiale du commerce apte à réguler et à réglementer les échanges internationaux, dont la mission engloberait la politique de la concurrence à l'échelle planétaire et qui soit habilitée à adopter des dispositions antitrust et à établir des règles de conduite à l'intention des multinationales.
- Une agence mondiale de l'environnement.
- Un fonds d'investissement mondial ayant une fonction redistributive.
- Un tribunal pénal international disposant d'un mandat plus vaste en termes de droits de l'homme.
- Un système des Nations Unies élargi, comprenant une assemblée générale bicamérale, afin de permettre la représentation de la société civile.

Même avant que l'on s'attelle à ces changements à long terme — et *a fortiori* avant qu'on les mette à bien — il est possible de faire des avancées significatives dans les deux à trois prochaines années :

- Les pays en développement pourraient adopter des initiatives collectives — en particulier régionales — afin de renforcer leurs positions dans des domaines tels que les négociations mondiales sur les échanges ou les droits de propriété intellectuelle.

- Différents pays pourraient mettre en place un groupe de haut niveau afin de coordonner leurs approches de la mondialisation et de plier leur intégration dans un sens plus favorable au développement humain.

- Les pays donateurs pourraient, d'une part, donner un coup d'accélérateur à leurs politiques d'allègement et d'annulation de la dette et, d'autre part, réorienter leur aide en direction des pays les plus pauvres et des priorités du développement humain.

- Un organisme indépendant d'aide juridique ainsi qu'un médiateur pourraient être mis en place afin de soutenir les pays pauvres et faibles au sein de l'OMC.

- Tous les pays du globe pourraient coopérer davantage dans la lutte contre la criminalité à l'échelle mondiale, notamment en améliorant la rigueur de la législation sur le secret bancaire.

- Il serait possible d'envisager de nouveaux moyens de financer la révolution technologique mondiale, afin de s'assurer qu'elle bénéficie effectivement au monde entier et que son potentiel en termes de lutte contre la pauvreté soit exploité au mieux. Deux propositions à cet égard : une «taxe sur les bits» afin de financer la révolution de l'information et un programme public d'investissements technologiques inspiré du modèle du CGIAR dans le domaine alimentaire.

- Un groupe d'étude représentatif pourrait s'attacher aux problèmes de la gouvernance économique mondiale. Comportant une vingtaine de pays — grands et petits, riches et pauvres — mais aussi des représentants du secteur privé et de la société civile. Ce groupe rendrait compte de ses activités à l'ECOSOC et au Comité de développement conjoint au FMI et à la Banque mondiale.

• • •

La mondialisation galopante des dix à vingt dernières années n'est qu'un début. Lorsqu'elle sera pleinement intégrée, la planète aura besoin d'une gouvernance plus forte pour préserver les bienfaits de la concurrence mondiale et pour mettre les ferments de la mondialisation au service du progrès humain.

À l'aube du prochain millénaire, les individus sont plus que jamais dans l'attente d'un diagnostic plus fondamental, ils sont plus disposés à entendre ce diagnostic et plus impatients d'y réagir. La fièvre du millénaire incite déjà de nombreux groupes à esquisser leur vision de l'avenir : pour leur communauté, leur pays et leur planète. L'avenir de la gouvernance mondiale — qui se décline en objectifs, en institutions, en responsabilités et en actions — doit faire partie de cette recherche, qui concerne les individus du monde entier. Et la tribune mondiale que constituera l'Assemblée du millénaire des Nations Unies pourrait donner une impulsion forte à ce projet.

## DIX ANS DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN

*Lorsque je disais qu'aider une famille qui ne fait qu'un repas par jour à en faire deux ou que permettre à une femme qui n'a rien pour se changer d'acheter un autre vêtement constituait un miracle du développement, on se moquait de moi. Il ne s'agit pas de développement, me rappelaient-on sévèrement. Le développement, c'est la croissance économique, disait-on. La croissance apportera tout. Nous exécutons notre travail comme si nous étions engagés dans des activités tout à fait inacceptables. Lorsque le Rapport mondial sur le développement humain du PNUD est paru, nous nous sommes sentis justifiés dans notre tâche. Nous n'opérons plus dans l'ombre, nous étions dans le courant de pensée général.*

Merci au Rapport mondial sur le développement humain.

MUHAMMAD YUNUS, FONDATEUR DE LA GRAHEEN BANK, BANGLADESH



*Les rapports mondiaux sur le développement humain ont un impact significatif dans le monde entier. Jusqu'à la publication de ces ouvrages, les débats sur le développement étaient axés sur la croissance économique, et abordaient des variables telles que l'augmentation des revenus par habitant. Bien entendu, ces variables économiques entraînent également des bénéfices sociaux, mais cette approche du développement est assez limitée. Un pays peut parfaitement être considéré comme très développé, mais le revenu y être concentré entre les mains d'une poignée d'individus et la pauvreté s'aggraver. Je m'exprime en ma qualité de Président du Brésil pour déplorer que mon pays soit ravagé par un grand nombre de problèmes, tels que la concentration du revenu ou la pauvreté. Si nous n'adoptons pas un modèle de développement qui réponde aux besoins de la majorité, ce développement ne durera pas longtemps.*

FERNANDO HENRIQUE CARDOSO, PRÉSIDENT DU BRÉSIL

L'édition de cette année marque le dixième anniversaire du *Rapport mondial sur le développement humain*. Depuis son lancement en 1990, le rapport se concentre chaque année sur un thème différent et introduit des approches et des concepts nouveaux. Mais la préoccupation centrale reste l'individu, qui constitue l'objectif du développement, ainsi que le contrôle qu'il exerce sur sa destinée en participant au processus de développement. Le rapport place la croissance économique en perspective : il s'agit d'un moyen (très important) de servir les finalités humaines, mais ce n'est pas une fin en soi.

#### BILAN DES DIX PREMIÈRES ANNÉES

Comment le développement humain a-t-il évolué depuis la première édition du rapport en 1990 ? Le bilan du développement humain entre 1990 et 1997 fait apparaître des progrès considérables, mais aussi de carences persistantes et de nouveaux reculs.

#### PROPOSITIONS AU FIL DES ANS

Chaque année, le *Rapport mondial sur le développement humain* énonce des recommandations importantes sur les mesures à prendre, tant au niveau national qu'international. Qu'elles soulignent des suggestions faites par d'autres ou qu'elles avancent de nouvelles approches, les propositions attirent les critiques et les éloges. Mais le plus important est qu'elles permettent d'ouvrir les débats visant à élargir les possibilités.

#### PROPOSITIONS MONDIALES

Les propositions mondiales visent à contribuer à un nouveau paradigme de développement durable, reposant sur un nouveau concept de sécurité humaine, un nouveau partenariat entre les pays développés et les pays en développement, de nouvelles formes de coopération internationale et une nouvelle entente mondiale.

**L'INITIATIVE 2020 (1985) :** Dans le but d'axer les priorités tant nationales qu'internationales sur les préoccupations essentielles de l'être humain, cette initiative pro-

posait que chaque pays en développement consacre 20 % de son budget et chaque donateur 20 % de son aide publique au développement (APD) aux soins de santé primaires, à l'enseignement de base, à l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, ainsi qu'à des moyens élémentaires de planning familial pour tous les couples.

**LE FONDS MONDIAL POUR LA SÉCURITÉ HUMAINE (1994) :** Cette instance lutterait contre le trafic de stupéfiants, le terrorisme international, les maladies transmissibles, la prolifération du nucléaire, les catastrophes naturelles, les conflits ethniques, les migrations internationales massives ainsi que la pollution et la dégradation de l'environnement à l'échelle de la planète. Ce fonds, qui totaliserait 250 milliards de dollars par an, serait financé à hauteur de 14 milliards par une partie des dividendes de la paix (soit 20 % du montant épargné par les pays industrialisés et 10 % de celui des pays en développement via une réduction de 3 % des dépenses militaires), 150 milliards provenant d'une taxe de 0,05 % sur les mouvements de capitaux spéculatifs internationaux, 66 milliards d'une taxe mondiale sur l'énergie (1 dollar par baril de pétrole ou son équivalent en consommation de charbon) et les 20 milliards restant seraient fournis par l'APD (à hauteur d'un tiers de l'aide).

**UNE NOUVELLE ARCHITECTURE MONDIALE (1994) :** Une planète en voie de mondialisation a besoin d'institutions nouvelles pour faire face à des problèmes que les pays ne sont pas en mesure de résoudre par eux-mêmes :

- un conseil de sécurité économique qui analyse les menaces qui pèsent sur la sécurité humaine ;
- une banque centrale mondiale qui assure la gestion macroéconomique mondiale et la surveillance bancaire internationale ;
- un fonds d'investissement international qui réinjecte les excédents internationaux dans les pays en développement ;
- un organisme mondial chargé de la lutte contre les monopoles, surveillant les activités des multinationales et garantissant la concurrence sur les marchés.

*Les questions soulevées par ce document (Rapport mondial sur le développement humain 1995) sont d'une importance cruciale pour nous tous. Dans tous les pays, les uns après les autres, les femmes apprenent la paix, lorsqu'on leur en donne les moyens - enseignement, soins médicaux, accès au crédit, participation à la vie politique et droits juridiques -, elles sont capables de sortir de la pauvreté, et qu'à mesure qu'elles exercent leur potentiel, les femmes améliorent aussi la situation de leur famille, de leur communauté et de leur pays. Ce rapport ne se contente pas de décrire les problèmes que rencontrent les femmes aujourd'hui, il offre également la possibilité d'un dialogue sérieux sur les solutions envisageables. Il lance un défi aux États, aux communautés et aux individus : celui d'entrer dans ce débat dans un effort conjoint pour résoudre des problèmes qui se posent à tous.*

HILARY RODHAM CLINTON, PREMIÈRE DAME DES ÉTATS-UNIS

#### UN ÉCHANGIER POUR L'ÉLIMINATION DE LA DISCRIMINATION ENVERS LES FEMMES (1985) :

En décembre 1998, 163 pays avaient ratifié la Convention de 1979 sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW), mais d'autres pays, comme les États-Unis, ne l'ont pas fait. Les droits des femmes font partie des droits de la personne humaine. Il faut mettre en place un échancier visant l'égalité juridique entre hommes et femmes partout dans le monde, dont la date butoir serait par exemple 2005, et dont le cadre d'exécution serait la CEDAW.

#### PROPOSITIONS NATIONALES

Les propositions nationales se concentrent sur la place centrale qui est donnée aux individus dans le développement, sur la nécessité d'un nouveau partenariat entre l'État et le marché et sur de nouvelles formes d'alliance entre les pouvoirs publics, les institutions de la société civile, les communautés et les individus.

**LA RESTRUCTURATION DES DÉPENSES SOCIALES (1991) :** Il convient de procéder à une nouvelle répartition des ressources en direction des besoins de base des êtres humains. Il faut pour ce faire analyser, dans un pays donné, les rapports entre les dépenses totales, les dépenses sociales et celles consacrées aux priorités humaines. L'objectif est de réduire les dépenses militaires au profit des dépenses sociales et de se concentrer sur les besoins humains élémentaires : l'accès, pour les pauvres, à un enseignement et des services de santé de meilleure qualité ainsi qu'à l'eau potable.

**UN SEUL CRITÈRE DE 30 % POUR LA REPRÉSENTATION DES FEMMES (1995) :** Les femmes doivent disposer d'une représentation de 30 % dans tous les processus de prise de décision, qu'ils soient économiques, politiques ou sociaux, tant au niveau national qu'au niveau local. Ce seul est essentiel pour permettre aux femmes d'avoir une influence sur les décisions qui affectent leur vie. En outre, pour parvenir à une égalité entre hommes et femmes, il convient de modifier les normes et les pratiques sociales, et de donner aux femmes un accès égal à

celui des hommes aux services sociaux, aux ressources productives et à toutes les autres opportunités.

**UNE CROISSANCE EN FAVEUR DES PAUVRES (1996) :** La qualité de la croissance économique est aussi importante que son volume. Pour le développement humain, la croissance doit créer des emplois et non du chômage, elle doit réduire la pauvreté et non avancer aveuglément, encourager la participation et non faire vivre les coûts, être axée dans la culture et non dépourvue de racines et protéger l'environnement plutôt que d'ignorer l'avenir. Une stratégie visant une répartition plus équitable des biens, créant des emplois, employant beaucoup de main-d'œuvre et décentralisée est en mesure de parvenir à ce type de croissance.

**UN AGENDA POUR L'ÉRADICATION DE LA PAUVRETÉ (1997) :** Donner aux individus la maîtrise de leur destinée constitue la clé de l'éradication de la pauvreté. Ce projet se trouve au cœur d'un programme en six points :

- Permettre aux individus, aux ménages et aux communautés d'acquiescer un plus grand contrôle sur leur destinée et sur leurs ressources.
- Renforcer l'égalité entre hommes et femmes pour accroître les pouvoirs de ces dernières.
- Accélérer la croissance en faveur des pauvres dans les pays à bas revenus.
- Améliorer la gestion de la mondialisation.
- Faire en sorte que l'État joue un rôle actif dans l'éradication de la pauvreté.
- Prendre des mesures spécifiques dans des situations particulières pour favoriser le progrès dans les pays les plus pauvres et les plus faibles.

#### LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN EN TANT QU'INSTRUMENT DE POLITIQUE NATIONALE

L'approche reposant sur le développement humain dispose d'un potentiel considérable pour analyser les situations et les mesures prises au niveau national. Deux Centres pour le développement humain ont ainsi été mis en place : l'un à Islamabad, au Pakistan, et



*Le Rapport mondial sur le développement humain est devenu un outil important et le concept d'indicateur de développement humain joue un rôle fondamental dans la formulation de la politique par les États... La croissance et les progrès doivent se mesurer en fonction de l'effet positif qu'ils exercent sur les individus, mais le point de départ doit être le développement humain.*

*Nous devons nous concentrer en particulier sur les catégories les plus défavorisées de la société : les femmes, les jeunes, les enfants, les personnes âgées et les handicapés.*

THABO MBEKI, PRÉSIDENT DE L'AFRIQUE DU SUD

*Nous, les habitants de la Terre, constituons une grande famille. Cette nouvelle ère s'accompagne de nouveaux défis et problèmes mondiaux, tels que les catastrophes environnementales, l'épuisement des ressources, les conflits sanglants et la pauvreté. Chaque fois que je vois des enfants mendier dans la rue, mon cœur se brise.*

*C'est à nous de relever ce défi qui fait notre honte, la honte de notre espèce par ce manque d'aider ceux qui sont vulnérables. Je prie pour que les enfants, quels que soient les problèmes ou les perspectives pour l'avenir, aient la liberté humaine qui leur permet de juger tous les événements, pour évaluer les conséquences de toute décision politique à prendre. C'est pourquoi l'idée de développement humain mise en avant par le PNUD est si importante à nos yeux. J'ai toujours honoré le PNUD d'avoir donné naissance au concept fondamental de développement humain et à ces rapports mondiaux.*

EDUARD CHERONIDZE, PRÉSIDENT DE LA GÉORGIE

L'autre à Guanajuato, au Mexique. Plus de 260 rapports nationaux et locaux sur le développement humain ont été rédigés au fil des ans par 120 pays. Ils viennent s'ajouter à neuf rapports régionaux. Dans chaque pays, ces rapports servent à collecter des données, influencer les politiques nationales et mobiliser les volontés. Ils ont fait passer le concept de développement humain dans le dialogue national, non seulement via les indicateurs du développement humain et les recommandations concernant les mesures à prendre, mais aussi via le processus de consultation, de collecte de données et de rédaction de rapports, à l'initiative des pays.

#### **AFRIQUE DU SUD : BIEN COMMENCÉ LES CÔTÉS DU SUD**

L'Afrique du Sud fait partie des pays où l'épidémie se propage le plus rapidement. Le rapport national sur le développement humain de 1998 donnait des informations alarmantes quant aux effets qu'elle aurait sur le développement humain. Nombre des progrès réalisés au cours de la récente période de démocratie seront annulés si cette épidémie se poursuit. L'élaboration et la rédaction de ce rapport ont révélé d'importantes lacunes au niveau de l'information. A eux seuls, les coûts économiques, en termes de perte de main-d'œuvre et de congés maladie, sont bien plus élevés qu'on ne l'imaginait. Ce rapport est à l'origine de projets visant à poursuivre l'étude des coûts, directs et indirects, de l'épidémie pour l'État, pour les communautés et pour les familles.

#### **INDE : LES RAPPORTS DES ÉTATS INFLUENT SUR LES POLITIQUES**

Parmi les 25 États que compte l'Inde, nombreux sont ceux à rivaliser en superficie, en population et en diversité avec des pays de taille moyenne. Les grandes disparités régionales sont masquées par les chiffres au niveau national. Le Bureau du PNUD en Inde apporte par conséquent son soutien à l'élaboration par ses différents États de rapports sur le développement humain.

Les pouvoirs publics du Madhya Pradesh ont été les premiers à présenter un rapport, en 1995. Ce dernier a permis de faire entrer le développement humain dans la sphère du discours et de la planification politiques. Le deuxième rapport, publié en 1998, montre l'influence qu'a exercé le premier sur la planification. Les services sociaux représentent maintenant plus de 42 % des investissements prévus, contre 19 % dans le budget prévisionnel précédent. Cette réussite est de bon augure pour les autres États, tels que le Gujarat, le Karnataka et le Rajasthan, qui élaboreront leurs premiers rapports sur le développement humain en 1999.

#### **KOWEÏT : INTRODUCTION DE LA PERSPECTIVE DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN**

Le premier rapport sur le développement humain du Koweït, datant de 1997, a permis de prendre conscience de ce concept et de sa pertinence pour les efforts déployés par ce pays pour s'affranchir de sa dépendance vis-à-vis du pétrole et s'orienter vers une économie reposant sur le savoir. La rédaction et la promotion de ce rapport ont permis de faire avancer des idées nouvelles dans les milieux universitaires, dans les instituts de recherche et au sein de l'administration publique. Le ministère de la planification a commencé à inclure l'approche du développement humain dans ses indicateurs stratégiques et à suivre l'évolution du développement humain. L'Institut de planification arabe a revu son programme afin de tenir compte de ce concept. Suite aux bons résultats du premier rapport, le ministère de la Planification en élabore un deuxième, entièrement financé par l'État.

#### **GUATEMALA : MISE EN GARDE CONTRE LE MANQUE DE DONNÉES**

Publié en 1998, le premier rapport sur le développement humain du Guatemala a réussi à surmonter le problème du manque de données pour souligner les disparités socio-économiques entre les régions de ce pays, en mettant fortement l'accent sur les statistiques.

Considéré comme le document le plus complet sur la société guatémaltèque après la guerre civile, ce rapport est devenu une source d'information de premier plan pour les ONG, les universités et la communauté internationale. Il a forcé l'État et la société civile de ce pays à reconnaître que le système national de statistiques avait grandement besoin d'être renforcé, non seulement pour étayer les études techniques, mais aussi pour informer les citoyens, condition essentielle de la démocratie.

#### **LETTONIE ET LITUANIE : UN RÉSEAU SUR LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN**

Depuis 1995, la Lettonie et la Lituanie publient chaque année un rapport sur le développement humain. Ces rapports traitent des effets de la transition sur la société, des établissements humains, de la cohésion sociale et de la pauvreté. En commençant par encourager le débat national sur les défis du développement, ces rapports sont aujourd'hui une source d'inspiration pour un réseau international d'universitaires. Des chercheurs issus de trois universités dans chaque pays mettent au point conjointement un programme de cours afin de fournir une vue d'ensemble pluridisciplinaire du développement humain et de sa pertinence pour ces deux pays. Les rapports seront intégrés au programme.

#### **CAMBODGE : METTRE EN ÉVIDENCE LA DISCRIMINATION ENVERS LES FEMMES**

Publiés chaque année depuis 1997, les rapports cambodgiens fournissent une vue d'ensemble unique en son genre du développement humain dans un pays où la rareté des données statistiques fiables constitue un obstacle majeur à l'élaboration de politiques sociales et économiques viables. L'édition 1998 du rapport a attiré l'attention sur la discrimination persistante dont souffrent les femmes, notamment dans l'accès à l'éducation et aux soins de santé. Ce message a été appuyé par un documentaire et quatre spots télévisés, montrant des femmes exerçant diverses activités, diffusés par les cinq chaînes nationales. Les rapports ont été accueillis avec enthousiasme et plusieurs ONG et autorités locales s'en servent pour former du personnel de terrain et des travailleurs sociaux. Encouragés par cet accueil favorable, le PNUD et l'État cambodgien donnent depuis peu l'entière responsabilité du rapport à des Cambodgiens. Cette initiative, soutenue par de nombreuses ONG, vise à renforcer la capacité à collecter et à analyser, au niveau local, des données relatives au développement humain.

## Pays et régions ayant publié des rapports sur le développement humain

### PAYS ARABES

Algérie, 1999  
Bahreïn, 1997  
Égypte, 1994, 1995, 1996, 1997/98  
Émirats arabes unis, 1998  
Irak, 1995  
Jamaïque arabe libyenne, 1998  
Jordanie, 1998  
Koweït, 1997, 1998  
Liban, 1997, 1999  
Masc, 1997, 1999  
Rép. arabe syrienne, 1999  
Soudan, 1998  
Soudan, 1998  
Territoires palestiniens occupés, 1997  
Yémen, 1999  
Yémen, 1998

### ASIE ET PACIFIQUE

Bangladesh, 1992, 1993, 1994, 1995, 1996, 1997  
Cambodge, 1997, 1998, 1999  
Chine, 1997, 1999  
Corée, Rép. de, 1998  
Inde, Gujarat, 1999  
Inde, Karnataka, 1999  
Inde, Madhya Pradesh, 1997, 1998  
Inde, Rajasthan, 1999  
Iran, Rép. islamique d., 1999  
Maldives, 1999  
Mongolie, 1997, 1999  
Myanmar, 1998  
Népal, 1998  
Pakistan, 1992  
Palais, 1999  
Papouasie-Nouvelle-Guinée, 1999  
Philippines, 1994, 1997, 1999  
Rép. dém. pop. lao, 1998  
Soudan-Occidental, 1998  
Sri Lanka, 1998  
Thaïlande, 1999  
Yémen, 1998  
Viet Nam, 1998

### EUROPE DE L'EST ET COMMUNAUTÉ DES ÉTATS INDÉPENDANTS

Albanie, 1995, 1996, 1997, 1998  
Arménie, 1995, 1996, 1997, 1998  
Azerbaïdjan, 1995, 1996, 1997, 1998, 1999  
Belarus, 1995, 1996, 1997, 1998

a. Rapport local

Source: Bureau de l'Institut mondiale sur le développement humain

Bosnie-Herzégovine, 1999  
Bulgarie, 1995, 1996, 1997, 1998, 1999  
Bulgarie, Sofia, 1997  
Croatie, 1997, 1998  
Estonie, 1995, 1996, 1997, 1998  
Géorgie, 1995, 1996, 1997, 1998  
Hongrie, 1995, 1996, 1998  
Kazakhstan, 1995, 1996, 1997, 1998, 1999  
Kirghizistan, 1995, 1996, 1997, 1998, 1999  
Lettonie, 1995, 1996, 1997, 1998, 1999  
Lituanie, 1995, 1996, 1997, 1998, 1999  
Macédoine, 1997, 1998  
Malte, 1996

Moldova, Rép. de, 1995, 1996, 1997, 1998  
Ouzbékistan, 1995, 1996, 1997, 1998  
Pologne, 1995, 1996, 1997, 1998, 1999  
République tchèque, 1996, 1997, 1998  
Roumanie, 1995, 1996, 1997, 1998  
Russie, Fédération de, 1995, 1996, 1997, 1998  
Slovaquie, 1995, 1997, 1998  
Tadjikistan, 1995, 1996, 1997, 1998  
Turkménistan, 1995, 1996, 1997, 1998  
Toungsie, 1995, 1996, 1997, 1998  
Ukraine, 1995, 1996, 1997, 1998  
Yougoslavie, 1996, 1997

### AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES

Argentine, Buenos Aires, 1996, 1997, 1998, 1999  
Argentine, 1995, 1996, 1997, 1998, 1999  
Bolivie, 1997  
Bolivie, Cochabamba, 1999  
Bolivie, La Paz, 1997  
Bolivie, Santa Cruz, 1997  
Brésil, 1996  
Chili, 1996, 1998  
Colombie, 1998  
Costa Rica, 1995, 1996, 1997, 1998  
Cuba, 1996, 1999  
Émirats arabes unis, 1997, 1998  
Équateur, 1999  
Guatemala, 1998, 1999  
Guyane, 1996  
Honduras, 1998, 1999  
Nicaragua, 1997  
Paraguay, 1995, 1996  
Pérou, 1997  
République dominicaine, 1997, 1999

Tchéquie et Slovaquie, 1999  
Uruguay, 1999  
Venezuela, 1995, 1996, 1997, 1998

### AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Afrique du Sud, 1998  
Angola, 1997, 1998, 1999  
Béni, 1997, 1998  
Botswana, 1997  
Boukina Faso, 1997  
Burundi, 1997  
Cameroun, 1991, 1992, 1996, 1998  
Cap-Vert, 1998  
Cote d'Ivoire, 1997  
Cote d'Ivoire, 1997  
Éthiopie, 1997, 1998  
Gambie, 1997  
Ghana, 1997  
Guinée équatoriale, 1996  
Guinée, 1997  
Guinée-Bissau, 1997  
Kenya, 1999  
Lesotho, 1998  
Libéria, 1997  
Madagascar, 1996  
Malawi, 1997, 1998  
Mali, 1995, 1997, 1998  
Mauritanie, 1996, 1997, 1998  
Mozambique, 1998  
Namibie, 1996, 1997  
Niger, 1997, 1998  
Nigeria, 1996, 1997  
Ouganda, 1996, 1997  
Rép. centrafricaine, 1996  
Sénégal, 1996  
Soudan, 1997  
Tanzanie, Rép.-Unie de, 1997  
Tchad, 1997  
Togo, 1995, 1997  
Zambie, 1997  
Zimbabwe, 1998

### RAPPORTS RÉGIONAUX

Afrique, 1999  
Asie du Sud, 1997, 1998, 1999  
Europe de l'Est et CEI, 1995, 1996  
Iles du Pacifique, 1994, 1998  
Communauté pour le développement de l'Afrique australe, 1998

## CHAPITRE 1



# Quelle place pour le développement humain dans la mondialisation aujourd'hui ?

Force dominante de la dernière décennie du XX<sup>e</sup> siècle, la mondialisation façonne une nouvelle ère d'interactions entre les pays, les économies et les individus. Elle accroit les contacts entre les individus par-delà les frontières, que ce soit dans le domaine de l'économie, de la technologie, de la culture ou de la gouvernance. Mais elle fragmente également les processus de production, les marchés du travail, les entités politiques et les sociétés. Ainsi, la mondialisation comporte à la fois des aspects positifs, novateurs et dynamiques, et des aspects négatifs, perturbateurs et marginalisateurs.

Aujourd'hui les interactions entre les pays et les individus sont plus proches que jamais (diagramme 1.1).

- Les exportations mondiales, qui s'établissent actuellement à 7 000 milliards de dollars, ont représenté en moyenne 21 % du PIB dans les années quatre-vingt-dix, contre 17 % d'un PIB nettement moins élevé dans les années soixante-dix.

- L'investissement direct étranger atteignit 400 milliards de dollars en 1997, soit sept fois plus que son niveau en valeur réelle dans les années soixante-dix. Le montant brut des investissements de portefeuille et d'autres capitaux à court terme a fortement progressé, pour passer à présent plus de 2 000 milliards de dollars, soit près de trois fois plus que dans les années quatre-vingt.

- Le volume total des transactions quotidiennes sur les marchés des changes est passé d'environ 10 à 20 milliards de dollars dans les années soixante-dix à 1 500 milliards de dollars en 1998.

- De 1985 à 1995, les achats et les ventes transfrontalières de bons du Trésor américain sont passés de 30 à 500 milliards de dollars par an.

- Les prêts bancaires internationaux ont progressé de 265 à 4 200 milliards de dollars entre 1975 et 1994.

- Un voyage également davantage. Le tourisme a plus que doublé entre 1980 et 1996, le nombre de voyageurs passant de 260 à 990 millions par an.

- Malgré des restrictions sévères, les migrations internationales se poursuivent, de même que les envois de fonds des émigrants. Ces envois ont atteint 58 milliards de dollars en 1996.

- La durée des appels téléphoniques internationaux s'est envolée entre 1990 et 1996, passant de 35 à 70 milliards de minutes (diagramme 1.2).

- Les voyages, Internet et les médias stimulent la croissance exponentielle des échanges d'idées et d'informations. Aujourd'hui, les individus s'engagent plus que jamais dans des associations transcendant les frontières nationales, depuis les réseaux informels jusqu'aux organismes ayant pigeon sur rue.

Cette intégration mondiale est tirée par des changements de politique visant à promouvoir l'efficacité économique via la libéralisation et le déréglementation des marchés nationaux et le désengagement de l'État de nombreuses activités économiques, ainsi que par la restructuration de l'État-providence. Mais ce sont surtout les innovations récentes dans la technologie de l'information et des communications qui favorisent l'intégration. Cependant, celle-ci reste très partielle au niveau mondial. Ainsi, les mouvements de main-d'œuvre sont restreints, les frontières étant fermées aux individus sans qualifications.

Le monde offre davantage d'opportunités aux individus qu'il y a 20, 50 ou 100 ans. Le taux de mortalité infantile a chuté de moitié depuis 1965. Un enfant né aujourd'hui peut espérer vivre dix ans de plus qu'un enfant né en 1965. Dans les pays en développement, le taux cumulé des inscriptions dans l'enseignement primaire et secondaire a été multiplié par plus de deux. Et le pourcentage d'enfants fréquentant l'école primaire est passé de moins de la moitié à plus des trois quarts. Le taux d'alphabétisation des adultes a également progressé, de 48 à 72 % entre 1970 et 1997. La plupart des pays sont à présent indépendants et plus de 70 % de la population mondiale vit sous un régime démocratique relativement pluraliste.

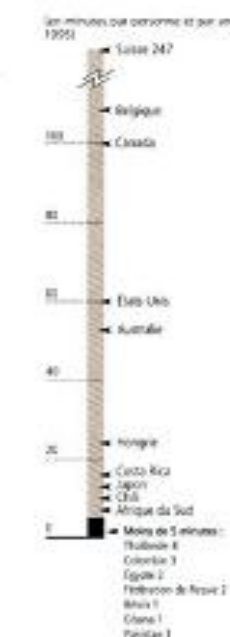
Le monde est plus prospère. Le revenu moyen par habitant a plus que triplé, avec un PIB mondial multiplié par dix, passant de 5 000 à 50 000 milliards de dollars au cours des cinquante dernières années. La part des individus bénéficiant d'un développement humain moyen a progressé, de 55 % en 1975 à 66 % en 1997, et la part relative du développement humain faible a chuté de 20 à 10 %.

*La mondialisation comporte à la fois des aspects positifs, novateurs et dynamiques et des aspects négatifs, perturbateurs et marginalisateurs*



DIAGRAMME 1.2  
Communications téléphoniques  
internationales

(en minutes par personne et par an, 1995)



Source : UNCTAD, 1996.

Cependant ces tendances masquent de grandes divergences, tant dans les avancées que dans les nouveaux reculs.

Malgré les immenses progrès réalisés au XX<sup>e</sup> siècle, le monde se heurte aujourd'hui à d'énormes arriérés, qui se manifestent par des carences et des inégalités croissant de profondes disparités entre les pays et les régions.

La pauvreté est partout. Selon l'indicateur de la pauvreté humaine (IPH-1), plus d'un quart des 4,5 milliards d'individus vivant dans les pays en développement ne bénéficient toujours pas de certains éléments les plus essentiels : une espérance de vie supérieure à 60 ans, l'accès au savoir et un minimum de services privés et publics.

- Près de 1,5 milliard d'individus n'ont pas accès à l'eau potable.
- Un enfant sur sept en âge de fréquenter l'école primaire n'est pas scolarisé.
- Environ 340 millions d'individus souffrent de malnutrition.
- On estime que 1,3 milliard d'individus ont un revenu inférieur à 1 dollar (en 1994 de 1987) par jour.

Dans les pays industrialisés également, la pauvreté humaine et l'exclusion sont dissimulées dans les statistiques témoignant des réussites, ce qui indique d'énormes disparités au sein des pays. Selon l'indicateur de la pauvreté humaine (IPH-2), dans les pays les plus riches du monde, une personne sur huit est touchée par l'un des aspects de la pauvreté humaine : le chômage de longue durée, une espérance de vie inférieure à 60 ans, un revenu inférieur au seuil de pauvreté national ou le manque de connaissances nécessaires pour s'en sortir.

L'IPH d'un pays décomposé en régions révèle aussi d'immenses disparités. Ainsi, en Inde, le niveau de pauvreté humaine dans l'État du Bihar (54 %) est deux fois supérieur à celui constaté dans le Kerala.

En outre, les disparités entre hommes et femmes restent marquées. Dans les pays en développement, il y a toujours 60 % plus de femmes analphabètes que d'hommes. Le taux d'inscription des filles dans l'enseignement primaire reste inférieur de 6 % à celui des garçons. C'est dans le domaine politique et économique que les disparités sont les plus criantes. Les femmes sont en effet quasiment exclues de la vie politique. Elles occupent plus de 30 % des sièges parlementaires dans cinq pays seulement, et moins de 5 % de ces sièges dans 51 pays. L'indicateur de la participation des femmes et l'indicateur sexospécifique du développement humain révèlent l'existence d'inégalités dans tous les pays (voir tableaux indicateurs 2 et 5).

## LE MONDE A CHANGÉ

Au cours des dix dernières années, des événements spectaculaires ont bouleversé l'ordre

politique mondial, apporté des progrès technologiques et modifié les politiques économiques. Ces événements détruisent la nature de la mondialisation et accélèrent grandement ce processus. La fin de la guerre froide a déclenché une vague d'intégration politique mondiale. La technologie de l'information et des communications rend possibles des millions de conversations planétaires. Et l'Accord de Marrakech de 1994 a changé les règles du commerce mondial. Tout cela s'est fait dans le sillage d'un tournant idéologique mondial.

## L'ORDRE POLITIQUE

La chute du Mur de Berlin en 1989 et la fin de la guerre froide ont levé les barrières politiques et économiques. Plus de 400 millions d'individus en Europe de l'Est et dans la Communauté des États indépendants (CEI) et près de 1,5 milliard de personnes en Chine et au Viet Nam sont entrés dans le monde des contacts et des communications planétaires. Les idées et l'information ont commencé à circuler librement à mesure que les pays levaient la censure, l'interdiction de circuler et de former des partis politiques et des organisations de la société civile. L'investissement étranger a afflué en Chine, au Viet Nam, en Pologne et dans la Fédération de Russie, déjà entraîné par les McDonald's, les films hollywoodiens et les nouvelles du monde livrées en temps réel par CNN.

## LE PROGRÈS TECHNOLOGIQUE

Le lancement du *second axe* web d'Internet en 1990, suivi de la fourniture gratuite du navigateur Netscape en 1994, ont transformé une technologie, existante mais peu connue, destinée au départ à la communauté scientifique, en un outil convivial pour le grand public. Il en a non seulement résulté un accès bien plus large à un coût inférieur, mais aussi une toute nouvelle structure de communication, permettant des transferts simultanés d'informations sous forme de texte, de chiffres et d'images à n'importe quel endroit de la planète. Le monde des communications s'est rétréci, rendant possible l'interaction à distance et en temps réel.

Entre 1960 et 1990, le coût moyen du traitement de l'information est passé de 75 dollars à moins de 0,0001 dollar par million d'opérations. Les coûts d'exploitation des compagnies aériennes par mille ont été divisés par deux sur la même période. Le coût d'un appel téléphonique de 5 minutes entre New York et Londres est passé de 245 dollars en 1950 (en prix de 1990), à moins de 50 dollars en 1960, 3 dollars en 1990 et environ 0,35 dollar en 1999. Ces innovations dans les télécommunications offrent des possibilités inédites de bûche la solidarité sociale et de mobiliser les individus du monde entier dans des sociétés en réseau.

## LA GOUVERNANCE ÉCONOMIQUE

Signé en avril 1994 et couvrant les négociations de l'Uruguay Round sur l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT), l'Accord de Marrakech a réduit la quasi totalité des droits de douane et des autres obstacles aux échanges. Il a également instauré un système de règles pour les échanges mondiaux. Il a en outre instauré en mettant sur pied l'Organisation mondiale du commerce (OMC) pour faire appliquer cet accord, et en dotant cette organisation de pouvoirs étendus pour examiner les politiques nationales et régler les différends.

Les accords multilatéraux couvrent à présent de nouveaux domaines : les services, tels que la banque et l'assurance, et les droits de propriété intellectuelle. Sans précédent dans leur portée et leur engagement, ces accords multilatéraux posent sur les choix de politique intérieure, faisant converger les politiques dans un monde très diversifié.

## UN TOURNANT IDÉOLOGIQUE MONDIAL

Les politiques économiques nationales et internationales ont opéré un tournant dans les années soixante-dix et quatre-vingt en laissant une plus grande place au marché, réduisant par là même le rôle de l'État. Les pays en développement sont de plus en plus nombreux à adopter une approche libre-échangiste, se détournant des politiques de substitution aux importations. En 1997, l'Aide avait mené ses droits de douane à 30 %, contre 82 % en moyenne en 1990, le Brésil à 12 %, contre 25 % en 1991, et la Chine à 18 %, contre 63 % en 1992. Dans le cadre d'angles disposés de réforme et de libéralisation de l'économie, le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale ont apporté un soutien financier important à ces changements préconisés par les technocrates. Les conditions d'adhésion à l'OMC et à l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) constituent des incitations importantes.

Les uns après les autres, les pays ont entrepris une profonde libéralisation unilatérale, non seulement des échanges mais aussi des investissements directs étrangers. Ainsi, en 1991, 35 pays ont modifié quelque 82 cadres réglementaires, pour 80 d'entre eux dans le sens d'une libéralisation ou d'un encouragement de l'investissement direct étranger. En 1995, le rythme s'est accéléré, un plus grand nombre de pays (65) ont changé de régime, s'engageant pour la plupart sur la voie de la libéralisation.

En 1971, après l'effondrement du système de taux de change fixes de Bretton Woods, les pays de l'OCDE ont levé la plupart des restrictions pesant sur les mouvements de capitaux et, aujourd'hui, toutes sortes de capitaux circulent entre ces pays quasiment sans limitation.

La déréglementation des marchés financiers est plus lente dans les pays en développement mais elle avance tout de même, avec le soutien du FMI et de l'OCDE. L'Argentine, le Mexique et la Thaïlande ont ouvert leurs marchés des capitaux. L'Inde a libéralisé radicalement ses échanges, mais non son marché des capitaux. La Chine n'encourage pas les mouvements de capitaux à court terme. Et le Chili a suivi une voie unique en son genre en choisissant de réduire la volatilité excessive des flux à court terme par l'introduction d'une taxe sur les dépôts.

Les pays d'Europe de l'Est et de la CEI ont commencé leur transition spectaculaire, passant de systèmes économiques planifiés au niveau central à une démocratie de marché. La Chine, la Mongolie et le Viet Nam ont également commencé à libéraliser leur économie et à refondre profondément leurs relations commerciales, ouvrant leurs économies aux échanges et à l'investissement direct étranger.

Ces changements ont accéléré la mondialisation et approfondi les interactions entre les individus. Ils ont également défini la nature de l'intégration mondiale, donnant naissance à de nouveaux marchés, de nouveaux acteurs, de nouvelles règles et de nouveaux instruments (encadré 1.1). Ils ont en outre créé une bcc de mondialisation qui intensifie les contacts, non seulement entre les pays mais aussi entre les individus.

Le tableau est en train de changer de trois manières :

- **Rétrécissement des distances** : la vie des individus — leurs emplois, leurs revenus et leur santé — subit l'influence d'événements qui surviennent à l'autre bout du monde, dont ils ne savent souvent rien.
- **Raccourcissement des délais** : les marchés et les technologies évoluent aujourd'hui à une vitesse sans précédent, ce qui permet des opérations à distance en temps réel, ayant une incidence sur la vie des individus à l'autre bout de la planète. Citons l'exemple de la sortie rapide des capitaux des marchés asiatiques et la propagation de ce phénomène de la Thaïlande à la Corée, en passant par l'Indonésie, et même à l'Afrique du Sud, pourtant à des milliers de kilomètres de là.

• **Disparition des frontières** : les frontières entre les pays disparaissent, non seulement pour les échanges, les capitaux et l'information, mais aussi pour les idées, les normes, la culture et les valeurs. Les frontières s'estompent également en politique économique. En effet, les accords multilatéraux et les pressions pour rester concurrentiel sur les marchés mondiaux limitent la marge de manœuvre de la politique nationale. De plus, les activités des entreprises multinationales et des associations mondiales de malfaiteurs sont intégrées à l'échelle de la planète.

*Sans précédent dans leur portée et leur engagement, les accords multilatéraux pèsent sur les choix de politique intérieure*



#### ENCADRÉ 1.1

##### La mondialisation : qu'est-ce qui est vraiment nouveau ?

D'ici peu, il est probable que la mondialisation n'est pas un phénomène nouveau et que le monde était davantage intégré il y a un siècle. Les échanges et l'investissement représentent une part comparable du PIB et, avec des frontières ouvertes, de nombreux individus partent à l'étranger. Quelle est la nouveauté aujourd'hui ?

##### De nouveaux marchés

- La croissance des marchés mondiaux des services bancaires, assurances et transport.
- De nouveaux marchés financiers : dérivés, investissements au niveau mondial, fonctionnement 24h sur 24, à distance en temps réel, accès à de nouveaux instruments tels que les produits dérivés.
- Le désinvestissement des actifs et la privatisation des infrastructures et des acquisitions.
- Des marchés de consommation mondiaux avec des marques mondiales.

##### De nouveaux acteurs

- Des multinationales qui intègrent leur production et leur marketing et dissolvent la production mondiale.
- L'Organisation mondiale de commerce première organisation multilatérale dotée du pouvoir de faire respecter les règles aux différents pays.
- Un tribunal pénal international en action.
- Un tribunal international d'ONG en action.
- Des blocs régionaux qui se multiplient et gagnent en importance : l'Union européenne, l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, le Mercosur, l'Association de libre-échange nord-américain, la Communauté pour le développement de l'Afrique australe, entre autres.

- Dérèglement de groupes de coordination des politiques : le G7, le G10, le G22, le G77, l'OCDE.

##### De nouvelles règles et normes

- Diffusion de l'économie de marché à travers le monde, avec une tendance à la privatisation et à la libéralisation plus forte que par le passé.
- Généralisation des règles démocratiques.
- Expansion de la couverture et du nombre de signataires des conventions et des instruments au service des droits de l'homme et prise de conscience accrue chez les individus dans le monde entier.
- Objectifs de consensus et programmes d'action en faveur du développement.
- Conventions et accords sur l'environnement mondial (la biodiversité, la couche d'ozone, l'élimination des déchets dangereux, la désertification et le changement climatique).
- Accords multilatéraux dans le domaine des échanges, intégrés des points nouveaux tels que les conditions environnementales et sociales.
- Nouveaux accords multilatéraux (sur les services, la propriété intellectuelle, les communications) plus contraignants pour les États que tout ce qui s'est fait précédemment.
- Débat sur l'accord multilatéral sur l'investissement.

##### De nouveaux outils de communication (des câbles et accès fibre)

- Internet et les communications électroniques permettent de relier de nombreux individus simultanément.
- Téléphones cellulaires.
- Télécopiers.
- Transport plus rapide et moins cher par avion, train et route (tableau de l'encadré 1.1).
- Conception assistée par ordinateur.

TABLEAU ENCADRÉ 1.1

Baisse du coût des transports et des communications (en dollars de 1993)

Année	Transport maritime (coût moyen de fret maritime et des droits de port, par tonne)	Transport aérien (coût moyen par passager)	Communications téléphoniques (3 minutes entre New York et Londres)	Ordinateurs (indice 100 = 1990)
1920	95	-	-	-
1930	60	0,68	346	-
1940	65	0,48	188	-
1950	34	0,38	53	-
1960	27	0,24	86	32 500
1970	27	0,18	32	1 887
1980	24	0,10	3	362
1990	20	0,11	3	100

Source : ITC, 1995.

Quelles en sont les conséquences pour le développement humain ? Les relations entre les étres humains de toute la planète se font plus étroites, plus intenses et plus directes que jamais. Cette situation ouvre de nombreuses opportunités, permet le bon comme le mauvais, les mouvements féministes mondiaux comme les associations mondiales de malfaiteurs. Elle expose en outre les individus à des risques liés à des changements qui se produisent loin de chez eux. Les pays n'arrivent pas à gérer ces fragilisations et ces risques tout seuls, car leur autonomie s'affaiblit et les «fléaux mondiaux», tels que la drogue ou la vente illégale d'armes, n'ont aucune difficulté à se propager sur toute la surface du globe.

#### L'INTÉGRATION MONDIALE : UN PROCESSUS RAPIDE MAIS DÉSÉQUILIBRÉ

L'intégration mondiale progresse à vive allure et sa portée est surprenante. Mais ce processus est inégal et déséquilibré. Qui plus est, les pays et les individus ne profitent pas par de façon égale à l'expansion des opportunités de la mondialisation — à l'économie mondiale, à la technologie mondiale, à l'expansion mondiale des cultures et à la gouvernance mondiale. Les nouvelles règles de la mondialisation, et les acteurs qui les établissent, sont axés sur l'intégration des marchés mondiaux, négligent les besoins des individus que les marchés ne sont pas en mesure de combler. Ce processus concerne le pouvoir et marginalise les pays et les individus pauvres (encadré 1.2).

#### L'ÉCONOMIE MONDIALE

L'expansion régulière des exportations et la croissance phénoménale des mouvements de capitaux masquent d'intenses disparités dans l'expérience des pays et des régions.

- Les exportations mondiales de biens et de services ont quasiment triplé en termes réels entre les années soixante-dix et 1997. Les exportations du Botswana, de la Chine, de la République de Corée et de la République dominicaine ont enregistré une croissance annuelle moyenne de 10 à 13 %. Mais de nombreux pays n'ont pas bénéficié de ces avantages. Les exportations ont en effet baissé en Bulgarie, au Niger, au Togo et en Zambie.

- Depuis les années soixante-dix, la part des produits manufacturés dans les exportations de biens marchands a fortement progressé dans certains pays : de 13 à 71 % à Maurice, de 32 à 81 % au Mexique ou encore de 25 à 78 % en Tunisie. En revanche, dans 28 pays, les produits manufacturés représentent toujours moins de 10 % des exportations de biens marchands.

- En 1997, l'investissement direct étranger a grimpé en flèche pour atteindre 400 milliards de dollars (soit sept fois le niveau des années

soixante-dix), mais 58 % de ce montant sont allés aux pays industrialisés, 37 % aux pays en développement et 5 % seulement aux économies en transition de l'Europe de l'Est et de la CEI (diagramme 1.1).

- Dans les années quatre-vingt-dix, plus de 80 % de l'investissement direct étranger des pays en développement et des économies en transition bénéficient à 20 pays seulement, principalement la Chine. Pour 100 pays, l'investissement direct étranger est en moyenne inférieur à 100 millions de dollars par an depuis 1990. En outre, pour neuf pays, les flux nets sont négatifs.

- En 1996, un an avant la crise en Asie de l'Est, quelque 94 % des investissements de portefeuille et des autres mouvements de capitaux à court terme en direction des pays en développement et des économies en transition ont été réalisés seulement dans 20 de ces pays (diagramme 1.1). Aujourd'hui seuls 25 pays en développement ont accès aux marchés privés pour les obligations, les prêts des banques commerciales et les investissements de portefeuille. Les autres pays en sont exclus car ils ne disposent pas d'une cote de solvabilité.

Pour résumer, le cinquième de la population mondiale vivant dans les pays les plus riches absorbe 82 % des exportations et 68 % de l'investissement direct étranger, contre à peine plus de 1 % pour le cinquième de la population qui se trouve en bas de l'échelle.

Ces tendances aggravent la stagnation économique et la faiblesse du développement humain. Elles marginalisent encore davantage de nombreux pays en développement et les empêchent d'accéder aux secteurs les plus dynamiques de la croissance économique mondiale. Depuis les années quatre-vingt, on assiste à une forte progression des échanges de produits manufacturés, de services et de biens à forte intensité de savoir. Même si certains pays en développement réalisent des progrès importants, d'autres sont entièrement laissés de côté. Les exportations de produits manufacturés avariés dû leur permettre de transformer leur économie et de créer davantage d'emplois, mais seuls 53 pays ont réussi à conserver une croissance annuelle de 3 % de leur PNB par habitant entre 1980 et 1996. Pour 59 pays — essentiellement d'Afrique subsaharienne, d'Europe de l'Est et de la CEI — le PNB par habitant a baissé.

L'intégration économique opère ainsi un partage entre les pays en développement et les économies en transition qui profitent des opportunités mondiales et ceux qui n'en profitent pas. Cette division inégale s'opère indépendamment du niveau de revenu et de développement humain ainsi que de la région : d'un côté, on trouve, par exemple, la Chine, le Chili, le Costa Rica, Maurice et la Pologne et, de

l'autre, le Cameroun, le Niger, le Venezuela et la Russie.

Ironie du sort, les pays laissés pour compte sont profondément intégrés dans les échanges mondiaux. L'Afrique subsaharienne affiche un ratio exportations/PIB (29 % dans les années quatre-vingt-dix) plus élevé que l'Amérique latine (15 %). Cependant, les exportations africaines restent pour l'essentiel constituées de produits de base et l'investissement direct étranger se concentre dans l'extraction minière. L'intégration apparente de cette région la rend donc vulnérable aux caprices des marchés des produits de base.

Les pays ne sont pas les seuls acteurs importants. Les marchés mondiaux sont de plus en plus dominés par les multinationales. Selon les estimations, le chiffre d'affaires cumulé de leurs filiales étrangères s'élevait à 9 500 milliards de dollars en 1997. La valeur ajoutée de ces entreprises équivalait à 7 % du PIB mondial en 1997, contre 5 % au milieu des années quatre-vingt. Leur part dans les exportations mondiales a également augmenté, passant d'un quart à la fin des années quatre-vingt à un tiers en 1995. Les multinationales basées aux

#### ENCADRÉ 1.2

##### Raccourcissement des délais, rétrécissement des distances, disparition des frontières : mais pour qui ?

Le temps, l'espace et les frontières ont-ils été abolis pour former un village mondial ? Cela dépend pour qui.

Les épicateurs financiers sont ceux qui se connectent le plus souvent. Les compagnies sont instantanées, la libre circulation des capitaux et les bases à jour constantes permettent des quatre coins du monde permanent aux marchés monétaires de Londres à Jakarta de Tokyo à New York de fonctionner en temps réel comme un seul et même marché.

Les multinationales sont elles aussi présentes sur les marchés mondiaux et intègrent leur production. Les fusions et acquisitions par-delà les frontières ont débouché à majorité sur des capitaux étrangers représentant 59 % du total de l'investissement direct étranger en 1997.

Les touristes voyagent davantage à l'étranger. Mais plus de la moitié de ces voyageurs viennent des pays à revenu élevé.

Les ONG peuvent, grâce à la technologie en ligne, mener des campagnes dans le monde entier. Les messages traversent les frontières et quelques secondes avec le courrier électronique et les réseaux de médias, les individus sont instantanément des associations par-delà les frontières de leur pays, depuis les réseaux Internet jusqu'aux organisations formelles.

La maille d'œuvre s'est qualifiée voyage également à travers le village mondial. Avec un

accès Internet dans la quasi totalité des pays, les individus les plus instruits sont de plus en plus connectés les uns aux autres dans le monde entier. En 1998, plus de 250 000 Africains travaillaient aux États-Unis et en Europe. Les immigrants disposent de compétences en informatique sans être recherchés. Dans la seule Union européenne, 500 000 emplois en technologie de l'information sont vacants en raison du manque de compétences nationales. Les États-Unis offrent un visa spécial aux immigrants afin de pourvoir les postes dans les secteurs de haute technologie.

La mondialisation sans qualité, et revenue, se heurte à des obstacles. De nombreux individus se retrouvent isolés entre différents pays en raison des restrictions de plus en plus strictes imposées par les pays riches sur l'immigration de la main-d'œuvre non qualifiée. Des millions d'individus ne disposent même pas d'un passeport, difficile à obtenir dans certains pays, sans parler des «vies obligatoires» pour voyager à l'étranger.

L'abolition de l'espace, du temps et des frontières crée certes un village mondial, mais tous les individus ne peuvent pas en faire partie. L'élite mondiale rencontre peu de frontières, mais pour des millions d'êtres humains, les frontières sont toujours aussi infranchissables.

Source : Bureau de Rapport mondial sur le développement humain.



**TABEAU 1.1**  
Le chiffre d'affaires des plus grands groupes mondiaux dépassait le PIB de nombreux pays en 1997

Pays ou multinationale	PIB en milliards d'affaires total (en milliards de dollars)
General Motors	764
Thalairone	754
Norvige	751
Ford Motor	547
Mitsui & Co.	545
Ansett aerotech	540
Mitsubishi	540
Nippon	496
Bochu	496
Afrique du Sud	479
Royal Dutch/Shell Group	478
Mitsubishi	474
Genet	473
Suntora	419
Deere	417
Toyota Motor	409
Wal Mart Stores	399
Milano	398
Swire	388
Columbo	386
Sonatrach	377
Philippines	367

Source: Forbes Magazine, 1998.

**TABEAU 1.2**  
Taux de chômage dans différents pays de l'OCDE (en pourcentage de la population active)

Pays ou groupe de pays	Moyenne 1985-95	1997	1999*
Moyenne	2,3	3,9	2,7
Israël	2,5	4,4	4,4
Japon	4,2	4,1	3,7
États-Unis	6,9	4,9	5,0
Belgique	13,1	12,7	13,3
Allemagne	10,5	10,8	11,8
Grèce	10,5	10,8	11,8
Union européenne	9,0	11,2	10,2
OCDE	7,1	7,2	7,3

\* Population à l'emploi.  
Source: OCDE, 1998 et 1999.

États-Unis constituent plus d'un quart du PIB de ce pays : 2 000 milliards de dollars sur 7 300 milliards. Par ailleurs, les grandes multinationales présentent toujours davantage avec la multiplication des fusions et des acquisitions.

Le capital continue de se concentrer au niveau mondial avec la fusion de grands groupes, souvent par-delà les frontières : Chrysler et Daewoo, Hoechst et Rhone-Poulenc, Exxon et Mobil. Entre 1990 et 1997, le nombre annuel des fusions et acquisitions a plus que doublé : de 11 300 à 24 600. En 1997, les fusions et acquisitions transfrontalières ont représenté 236 milliards de dollars. Les entreprises multinationales ont à présent un pouvoir économique supérieur à celui des États (tableau 1.1).

*La création d'emplois ?* La théorie économique classique affirme que la libéralisation des échanges augmente la productivité et les salaires, en particulier dans le secteur des biens marchands, améliorant ainsi les possibilités d'emplois et les opportunités offertes aux pauvres. Cette théorie s'est parfois révélée juste. Dans les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix, de nombreux pays ont pu saisir des opportunités mondiales, ce qui a fait avancer à grands pas la réduction de la pauvreté mondiale et le développement humain.

• La Chine, l'Indonésie, la Malaisie, la République de Corée et de nombreux autres pays sont parvenus à une croissance économique rapide et ont su traduire cette croissance en développement humain et en réduction de la pauvreté.

• De nombreux pays ont généré des opportunités d'emplois satisfaisantes en puisant dans les marchés mondiaux. On peut citer le logiciel à Bangalore, en Inde, l'assemblage des ordinateurs au Costa Rica et les services de haute technologie en Irlande.

• D'autres ont utilisé l'investissement direct étranger pour améliorer la qualité de l'emploi. En 1996, en Hongrie, les entreprises étrangères représentaient plus de 80 % des investissements dans le secteur manufacturier, un tiers de l'emploi et les trois-quarts des recettes de l'exportation.

Mais l'expansion des échanges n'est pas toujours synonyme de croissance de l'emploi et des salaires. Dans les pays de l'OCDE, la création d'emplois affiche un retard sur la croissance du PIB et sur l'expansion des échanges et de l'investissement. Malgré une progression de 2 à 3 % du PIB par habitant au cours des deux dernières décennies, le chômage n'a pas reculé. Il est resté voisin de 7 % au niveau mondial, avec un taux supérieur dans l'Union européenne (10 à 11 %) et inférieur au Japon, en Norvège et aux États-Unis (tableau 1.2). Plus de 35 millions de personnes sont sans emploi et 10 millions d'individus ont cessé de chercher un emploi. En outre, le chômage touche un jeune sur cinq.

Dans de nombreux pays, les individus sont confrontés à une situation où coexistent destruction et création d'emplois du fait de la restructuration des entreprises, des fusions et acquisitions, de l'avancée de la production mondiale intégrée pratiquée par les multinationales et, dans les pays de l'OCDE, du passage aux secours à forte intensité de soins.

Dans les pays de l'OCDE, le sentiment qui prévaut est que les emplois sont exportés vers le Sud. Les importations de produits manufacturés en provenance des pays en développement ont certes augmenté depuis 1970, mais ce type d'importations représentait à peine 2 % du PIB cumulé des pays de l'OCDE en 1996. Il n'est donc pas surprenant que les échanges et l'immigration contribuent à hauteur d'environ un dixième seulement à l'augmentation de la dispersion des salaires aux États-Unis au début des années quatre-vingt. En outre, les échanges Nord-Sud ont fait essentiellement progresser les salaires de la main-d'œuvre qualifiée dans les pays de l'OCDE grâce aux exportations, sans abaisser les salaires de la main-d'œuvre non qualifiée. Ainsi, la «délocalisation» de l'emploi vers le Sud ne semble pas constituer la principale source des contraintes qui pèsent sur le marché de l'emploi dans les pays du Nord.

*L'expansion des opportunités : la migration.* Dans le monde d'aujourd'hui, en pleine mondialisation, la migration est également marquée par des opportunités et des conséquences humaines inégales. Selon les estimations, actuellement, 150 à 145 millions d'individus ne vivent pas dans leur pays d'origine, contre 104 millions en 1985 et 84 millions en 1975. Ces estimations ne tiennent compte que des immigrants enregistrés. Le nombre réel est donc beaucoup plus élevé. Pour nombre de pays, les croisements de fonds des travailleurs captrés constituent une source importante de devises, parfois même la première (diagramme 1.3).

On peut citer trois caractéristiques de la migration. Premièrement, les opportunités d'emplois mondiales s'ouvrent certes pour les uns, mais elles se ferment pour la majorité des autres. Le marché mondial de la main-d'œuvre hautement qualifiée est à présent davantage intégré, avec une mobilité élevée et des niveaux de salaire standardisés. Mais le marché de la main-d'œuvre non qualifiée est fortement restreint par les frontières nationales, même si l'on considère une part plus importante de la migration internationale. L'Australie, le Canada et les États-Unis disposent de programmes pour attirer les migrants disposant de qualifications. La fuite des cerveaux se poursuit donc dans les pays en développement. Quelque 30 000 Africains titulaires d'un doctorat vivent à l'étranger, alors qu'il ne reste en Afrique qu'un scientifique et un ingénieur pour 10 000 habitants.

Deuxièmement, la migration clandestine se poursuit sans relâche. Rien qu'aux États-Unis, le nombre d'immigrants clandestins s'élèverait à 4 millions de personnes. Les pays européens, quant à eux, estiment que la moitié de leurs immigrants ne disposent pas de permis de séjour, contre un quart au milieu des années quatre-vingt. Les pays en développement accueillent eux aussi un grand nombre d'immigrants clandestins. Ils étaient 3 millions en Côte-d'Ivoire en 1988, un million en Thaïlande et 700 000 en Malaisie en 1997, un million au Gabon en 1995 et un million en Argentine en 1996. Ne possédant pas de papiers, les immigrants clandestins sont non seulement victimes de discrimination, mais se voient dénier les droits humains fondamentaux. Ils sont souvent dans l'obligation d'accepter des salaires et des conditions de travail qui ne satisfont pas aux critères minimum. Ils doivent souvent payer des passeurs. Il en coûte 35 000 dollars pour passer de Chine aux États-Unis. Avec 4 millions de passages par an, pour un montant équivalent à 7 milliards de dollars, cette activité est florissante.

Troisièmement, il existe des différences entre hommes et femmes sur le plan des mouvements migratoires. Au moins 50 millions de migrants sont des femmes, dont 30 millions dans les pays en développement. Une grande proportion des migrants vient notamment des Philippines et du Sri Lanka sont des femmes. Nombre d'entre elles finissent dans des activités saloissantes, dangereuses et déqualifiées.

#### LA CULTURE MONDIALE

Les contacts entre les individus et leur culture — leurs idées, leurs valeurs et leurs modes de vie — se multiplient et s'approfondissent à un rythme sans précédent. La télévision parvient maintenant dans n'importe quel foyer de la Terre. Pour nombre de personnes, l'exposition à des cultures nouvelles est stimulante, et permet même aux individus de s'épanouir. En revanche, pour ceux qui croient de s'en sentir dans un monde en évolution rapide, elle est inquiétante.

Comme l'a exprimé en ce siècle le mathématicien Gasdler avec rare d'éloquence, «Je ne veux pas que ma maison soit entourée de murs de toutes parts, je ne veux pas que mes fenêtres soient obturées. Je veux que les cultures de tous les pays puissent circuler chez moi aussi librement que possible. Mais je refuse d'être écrasé par l'une d'entre elles. Or, la circulation des cultures et de leurs produits est aujourd'hui fortement déséquilibrée : elle va essentiellement dans un sens, des pays riches vers les pays pauvres.

En devenant un bien économique, la culture entre dans la catégorie des marchandises que l'on peut vendre et échanger : l'artisanat, le tourisme, la musique, les livres ou les films. Même si la diffusion des idées et des images

enrichit le monde, il y a un risque lorsque l'on réduit les préoccupations culturelles à la production de ce que l'on peut vendre et acheter, sans tenir compte de la communauté, des coutumes et des traditions.

La culture a pris une importance économique. Une étude de l'UNESCO montre que les échanges mondiaux de biens comportant un élément culturel — textes imprimés, littérature, musique, arts visuels, cinéma et équipement photographique, radiophonique et télévisuel — ont quasiment triplé entre 1980 et 1991, passant de 67 à 200 milliards de dollars. Et cette croissance se poursuit. Pour les États-Unis, le secteur le plus important en termes d'exportations n'est ni l'aéronautique, ni l'informatique, ni l'automobile, mais l'industrie du divertissement : les films et les émissions de télévision. En 1997, la recette brute des films hollywoodiens a dépassé les 30 milliards de dollars dans le monde. En 1998, le film *Titanic* a rapporté à lui seul plus de 1,8 milliard de dollars.

Les nouvelles technologies continuent le moteur de ces échanges de biens culturels. Depuis le milieu des années quatre-vingt, les communications par satellite ont donné naissance à un nouvel instrument de portée mondiale et à des réseaux de médias mondiaux tels que CNN. À l'échelle de la planète, le nombre de téléviseurs pour 1 000 habitants a quasiment doublé entre 1980 et 1995, passant de 121 à 235. Au cours des années quatre-vingt-dix, le multimédia a connu une explosion. En 1993, le chiffre d'affaires des 50 plus grandes entreprises de multimédia dans le monde a atteint 110 milliards de dollars. Le développement d'Internet permet également de diffuser la culture à l'échelle planétaire, via une infrastructure de télécommunications élargie reposant sur les fibres optiques et les antennes paraboliques.

Mais le marché mondial des produits culturels subit une concentration, évincant les petites entreprises locales. Les produits américains dominent de plus en plus le secteur du divertissement (films, musique et télévision), au détriment des produits de ce secteur dans les autres pays (diagrammes 1.3 et 1.4). Même si l'Inde détient le record du monde du nombre de films tournés chaque année, Hollywood touche tous les marchés : plus de 50 % de ses recettes proviennent de l'étranger, contre à peine 30 % en 1980. En 1996, l'industrie cinématographique américaine détenait 70 % du marché européen (contre 56 % en 1987), 83 % du marché latino-américain et 50 % du marché japonais. Par ailleurs, les films étrangers ont rarement un grand succès aux États-Unis (ils représentent moins de 5 % de ce marché).

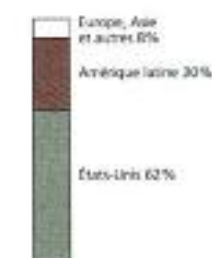
Les années soixante-dix et quatre-vingt ont vu le déclin d'un secteur cinématographique, autrefois florissant dans de nombreux pays, suite à la montée en puissance de la télévision.

*Pour les États-Unis, le secteur le plus important en termes d'exportations n'est ni l'aéronautique, ni l'informatique, ni l'automobile, mais l'industrie du divertissement : les films et les émissions de télévision*



**DIAGRAMME 1.3**  
Moins d'un tiers  
des programmes télévisés  
en Amérique latine proviennent  
de cette région

(longeur des programmes par région,  
en pourcentage)



Source : UNCTAD, 1989.

**DIAGRAMME 1.4**  
Marginalisation des secteurs  
cinématographiques nationaux

Part de la production nationale dans les films  
distribuits, 1990-1993 (pourcentage)



Source : UNCTAD, 1989.

Autrefois, le Mexique produisait plus de cent films par an, mais malgré un regain de fréquentation des salles, la production a chuté pour atteindre moins de 40 films en 1995 et moins de 10 en 1998. Hollywood a réussi à s'emparer de ce regain de fréquentation depuis le milieu des années quatre-vingt-dix, laissant le secteur s'efforcer de survivre dans les autres pays.

Face à cette menace, de nombreux pays affirment que les produits culturels ne devraient pas être soumis aux accords de libre-échange. L'Uruguay Round a reconnu la nature particulière de ces produits, et a accordé des exemptions. L'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) prévoyait des négociations approfondies avant l'adoption d'exemptions limitées ou d'exclusions pour le secteur de la culture. Cette question a été remise à l'ordre du jour lors des négociations sur l'Accord multilatéral sur l'investissement, engendrant des divergences entre les pays qui considéraient les produits culturels comme un bien ou un service économique comme un autre (l'Allemagne, le Japon, le Royaume-Uni et les États-Unis) et ceux qui leur attribuaient une valeur intrinsèque qu'il faut protéger au nom de la diversité artistique et de l'identité nationale (le Canada et la France).

La progression de la « culture de consommation mondiale » et de l'homogénéisation culturelle suscite des inquiétudes. Les producteurs mondiaux commercialisent des produits mondiaux : des marques telles que Nike et Sony, qui symbolisent les styles de vie auxquels les gens aspirent. Mais il existe des tendances inverses. La culture ne va pas toujours dans la même direction. Le salsa des Caraïbes, la cuisine éthiopienne et thaïlandaise et nombre d'autres traditions se propagent à travers le monde et de plus en plus de pays deviennent pluriethniques. Par ailleurs, les mouvements politiques qui encouragent la culture et l'identité locales donnent aux cultures locales une vigueur et une signification nouvelles. Dans le monde de l'après-guerre froide, la culture locale a souvent remplacé l'idéologie politique, comme le montre la montée en puissance des mouvements fondamentalistes.

Le débat des anthropologues sur la question de l'homogénéisation culturelle reste ouvert. Aucune étude ne montre que les individus deviennent plus semblables les uns aux autres. Et si certains prétendent que la mondialisation est un processus idéologique imposant une culture mondiale, d'autres affirment que même si les produits culturels circulent de par le monde, les individus les reçoivent et les utilisent à leur manière.

#### LA GOUVERNANCE MONDIALE

La gouvernance n'est pas l'art de gouverner, mais le cadre constitué de règles, d'institutions et de pratiques qui fixent des limites au comportement des individus, des organisations et

des entreprises. Dans le monde en intégration d'aujourd'hui, il existe un réel besoin de gouvernance mondiale pour le bien de la société, de l'économie et de l'environnement. Une forme de gouvernance mondiale est en effet en train d'apparaître, mais les déséquilibres de ce processus sont source d'inéquité.

La politique intergouvernementale qui régit l'économie mondiale d'aujourd'hui est entre les mains des principales puissances industrielles et des institutions internationales qu'elles contrôlent : la Banque mondiale, le Fonds monétaire international, la Banque des règlements internationaux. Les règles qu'elles élaborent peuvent créer un environnement sûr pour les marchés ouverts, mais il n'existe pas de garde-fous pour protéger les droits de l'homme et favoriser le développement humain. Comptant près de 80 % de la population mondiale mais moins d'un cinquième du PIB planétaire, les pays en développement n'ont qu'une influence limitée.

Fonctionnant selon le principe de la coopération et sans débat de thèmes spécifiques, des instances se réunissent à élaborer, depuis une dizaine d'années, des mesures économiques pour le monde entier en dehors des Nations Unies ou de tout autre système officiel sanctionné par des processus et une participation démocratiques. Les ministres des finances des principaux pays industrialisés sont en contact téléphonique quotidien, et leurs conseillers en contact électronique, pour préparer les réunions annuelles du G7 et discuter des questions économiques et politiques mondiales. En 1998, les États-Unis ont pris l'initiative de former le G22 composé des pays du G7 et de 15 autres (dont les plus grandes économies émergentes) pour réexaminer le système financier mondial suite à la crise qui a frappé l'Asie de l'Est. Les banques centrales du G10 contrôlent toujours la supervision des systèmes bancaires. Tous ces groupes jouent un rôle clé dans la prise de décisions économiques internationales, mais seul le G22 tient une consultation avec les pays en développement, et encore uniquement avec certains d'entre eux.

Les pays pauvres participent peu à la formulation et à la mise en œuvre des nouvelles règles qui régissent les marchés mondiaux. L'Uruguay Round du GATT en 1994 montre les difficultés que rencontrent les pays petits et pauvres. Sur les 29 pays les moins avancés membres de l'OMC, seuls 12 avaient des missions à Genève. La plupart disposaient d'une équipe restreinte pour couvrir l'éventail des travaux des Nations Unies. Rarement les pays africains à disposer de délégations soutenues par une équipe ou par une analyse approfondie pour défendre leurs intérêts nationaux. Ces faiblesses se retrouvent tout au long des procédures de négociation et de règlement des différends. De nombreux pays petits et pauvres ont des difficultés à se faire représenter lors des

réunions. Même si la structure de vote de l'OMC est représentative des membres qui la composent, ses procédures, qui reposent sur le consensus pour la prise de décision et sur des comités dont les membres sont sélectionnés, laissent une grande marge de manœuvre aux délégations qui ont davantage de ressources pour influencer les résultats. En effet, lors de la réunion de Singapour en 1996, les ministres ont convenu qu'il était nécessaire de revoir ces procédures.

Depuis le début des années quatre-vingt-dix, l'effondrement de la position commune des pays du Sud sur les questions liées au commerce mondial, ainsi que la divergence des intérêts, aggravent encore les faiblesses de cette capacité de négociation. La diversité des situations des pays en développement, depuis les nouveaux pays industrialisés jusqu'aux pays les moins avancés, ne fait que creuser l'écart.

Les accords multilatéraux et les nouvelles règles, qui se multiplient rapidement, imposent de lourdes contraintes aux États et limitent les choix de politique nationale, y compris ceux qui sont essentiels au développement humain. Ils amènent une convergence des mesures dans un monde où la diversité des conditions est immense, que ce soit sur le plan économique, social ou écologique. Ainsi, la plupart des pays en développement n'incluaient pas l'agriculture ou les médicaments, entre autres produits, dans leurs lois nationales sur les brevets. Mais avec l'accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC), la quasi totalité de la production reposant sur le savoir est maintenant soumise à une protection stricte de la propriété intellectuelle, unifiée sur le plan international. En outre, l'accord ADPIC n'est pas équilibré : il fournit un environnement favorable aux multinationales, en renforçant leur domination sur la détection de la technologie, en faisant obstacle à son transfert en direction des pays en développement ou en augmentant le coût de ce transfert.

Ces nouvelles règles et institutions font progresser les marchés mondiaux. Mais on ne constate pas un progrès aussi net dans le renforcement des règles et des institutions qui favorisent l'éthique et les normes universelles, en particulier les droits de l'homme qui font avancer le développement humain et donnent aux pays ou individus pauvres la maîtrise de leur destinée. Heureusement, deux forces importantes de la gouvernance sociale gagnent en puissance.

*Institutions œuvrant pour les droits de l'homme.* La fin de la guerre froide et le développement des réseaux mondiaux de communication ont contribué à une prise de conscience accrue des violations des droits de l'homme et des possibilités de gouvernance démocratique. Né en 1948 de la Déclaration universelle des

droits de l'homme, le cadre juridique protégeant ces droits constitue une réalisation majeure. Depuis les années quatre-vingt, le système a pris de l'ampleur. Ainsi, un lauréat canadien aux droits de l'homme a été nommé et il a été décidé de créer un tribunal pénal international. Alors que certaines conventions attendent depuis trente ans une ratification universelle (diagramme 1.5), la Convention relative aux droits de l'enfant a été ratifiée en dix ans à peine par la quasi totalité des pays.

L'absence de mécanismes d'application pour ces instruments juridiques est malheureusement flagrante. Le dispositif de protection des droits de l'homme ne tient pour responsables que les gouvernements nationaux, pas les individus, les entreprises ou les institutions. L'accord conclu en 1998 et reconnu par 120 pays (sept seulement se sont posés comme contre) en vue d'instaurer un tribunal pénal international constitue un véritable tournant car il crée un lien pour rendre une justice internationale. Toutefois, ce tribunal n'a pour vocation que de juger les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité et les génocides.

Paradoxalement, on se préoccupe davantage de faire appliquer les normes relatives au travail et à l'environnement alors que le libre-échange s'étend. Les pays qui violent ces règles subissent de sévères sanctions commerciales. L'OCDE avait entrepris d'élaborer un Accord multilatéral sur l'investissement (AMI) pour ouvrir des perspectives aux multinationales et protéger leurs droits. Cependant, cet accord ne prenait pas en compte la responsabilité des multinationales envers les individus. Il ne prévoyait rien ni pour délimiter leurs activités, ni pour les contraindre à respecter les droits de l'homme et à soutenir les intérêts des communautés en matière de développement.

*Réseaux mondiaux d'ONG.* Par leur puissance et leur influence croissantes, les organisations non gouvernementales contribuent largement à ouvrir aux individus des possibilités de participer à la gouvernance mondiale, tant au Nord qu'au Sud. Les ONG sont de véritables avocats du développement humain, incitant les gouvernements, ainsi que les organisations internationales et les multinationales, à assumer leurs engagements et à respecter les droits de l'homme et les règles environnementales. Leurs campagnes peuvent envoyer certains projets, comme cela a été le cas avec l'AMI. Lorsque, dans le cadre de négociations, les pays en développement ne réussissent pas à former un front commun, les ONG proposent souvent des solutions de remplacement acceptables. Aujourd'hui, certaines ONG comptent plus de membres que certains pays n'ont d'habitants. Une étude récente portant sur les organisations à but non lucratif dans quelque 22 pays a estimé que ces organismes repré-

*Les ONG sont de véritables avocats du développement humain, incitant les gouvernements, ainsi que les organisations internationales et les multinationales à assumer leurs engagements et à respecter les droits de l'homme et les règles environnementales*

**DIAGRAMME 1.5**  
Des progrès inégaux dans la  
ratification des conventions  
relatives aux droits de l'homme

(nombre total de pays signataires)



Source : Nations Unies, 1998.



sentent un secteur de 1 100 milliards de dollars, qui emploie 19 millions de personnes (voir diagramme 1.1).

### FRAGMENTATION SOCIALE, RETOURS EN ARRIÈRE ET MENACES POUR LA SÉCURITÉ HUMAINE

Inégale, la mondialisation se traduit non seulement par l'intégration, mais aussi par la fragmentation, en opérant, au sein des communautés, des pays et des régions, une division entre «intégrés» et «exclus».

Les inégalités extrêmes qui séparent marginalisés et nantis attisent les tensions et les conflits sociaux. L'exemple de l'Indonésie montre ce qui peut arriver lorsqu'une crise économique réveille des tensions sociales latentes entre groupes ethniques ou entre riches et pauvres.

Des recherches récentes menées sur des cas d'urgence humanitaire complexes ont conclu que les «inégalités horizontales» entre les

groupes (ethniques, religieux ou sociaux) sont la principale cause des nombreux conflits civils actuels. Inégalités et insécurité influent non seulement sur les revenus, mais aussi sur la participation politique (au parlement, dans les ministères, l'armée et l'administration locale), sur le patrimoine économique (terre, capital humain et ressources collectives) et sur les conditions sociales (éducation, logement et emploi).

Le raccourcissement des délais et le rétrécissement des distances créent de nouvelles menaces pour la sécurité humaine. L'évolution rapide du monde s'accompagne de nombreux risques de dérèglements brutaux des modes de vie (emplois et moyens d'existence, santé et sécurité individuelle) et de la cohésion sociale et culturelle des communautés (encadré 1.3). Ces menaces peuvent aujourd'hui se propager très rapidement dans le monde. C'est le cas, par exemple, de l'effondrement des marchés des capitaux, du sida, du réchauffement de la Terre ou de la criminalité internationale. Les dangers planétaires s'accroissent, dépassant à la fois la capacité des pays à y faire face et les réponses proposées par la communauté internationale.

#### DES ÉCARTS DE REVENUS CROISSANTS

Les écarts de revenus entre les plus riches et les plus pauvres et entre pays riches et pays pauvres continuent de se creuser. Tandis qu'en 1960, les 20 % les plus riches de la population mondiale disposaient de 50 fois le revenu des 20 % les plus pauvres, en 1997 ce rapport atteignait 74 contre un. Cette tendance se poursuit depuis près de deux siècles (diagramme 1.6).

Les écarts se creusent tant entre les pays qu'à l'intérieur des pays. En Asie de l'Est, le revenu par habitant est aujourd'hui plus de sept fois supérieur à son niveau de 1960 et trois fois supérieur à son niveau de 1980. En revanche, en Afrique subsaharienne et dans d'autres pays parmi les moins avancés, il est actuellement moins élevé qu'en 1970. Quant aux économies en transition d'Europe de l'Est et de la CEE, elles ont connu ces dernières années l'aggravation des inégalités la plus forte de toute leur histoire. C'est en Russie que les inégalités sont les plus criantes : la part de revenu des 20 % les plus riches y est onze fois supérieure à celle des 20 % les plus pauvres. Les inégalités de revenus se sont aussi accrues nettement en Chine, en Indonésie, en Thaïlande et dans d'autres pays d'Asie de l'Est et du Sud-Est qui avaient, au cours des décennies précédentes, enregistré une forte croissance ainsi que des progrès dans la répartition des revenus et la réduction de la pauvreté.

Des études récentes montrent que les inégalités se sont également accrues dans la plupart des pays de l'OCDE dans les années quatre-vingt et au début des années quatre-vingt-dix. Sur 19 pays, un seul affiche une

légère amélioration. Les déteriorations les plus importantes ont été enregistrées par la Suède, le Royaume-Uni et les États-Unis. Dans les années quatre-vingt, le nombre de familles vivant en dessous du seuil de pauvreté a augmenté de 60 % au Royaume-Uni et de près de 40 % aux Pays-Bas. En Australie, au Canada, au Royaume-Uni et aux États-Unis, la moitié, au moins, des familles monoparentales ont un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté. Ces tristes performances offrent un contraste frappant avec l'extraordinaire concentration des richesses autour des très riches. En quatre ans à peine, de 1994 à 1998, la valeur nette cumulée des biens des 200 personnes les plus riches de la planète est passée de 440 milliards à plus de 1 000 milliards de dollars. En 1998, les patrimoniers des trois personnes les plus riches du monde dépassaient ensemble le PIB global des 48 pays les moins avancés.

#### INSÉCURITÉ DE L'EMPLOI ET DES REVENUS

Dans les pays riches comme dans les pays pauvres, les perturbations liées aux restructurations de l'économie et des entreprises, ainsi que le démantèlement de la protection sociale, font disparaître de nombreux emplois et entraînent une détérioration des conditions de travail. La précarité des emplois et des revenus s'est accrue. Sous la pression de la concurrence mondiale, pays et entreprises adoptent des politiques de l'emploi plus «flexibles» et les contrats de travail de courte durée se multiplient.

En Amérique latine, par exemple, les réformes de la législation du travail ont accru la flexibilité du marché de l'emploi et introduit des types de contrats plus souples. En 1996, la part des travailleurs employés sans contrat ou dans le cadre de ces nouveaux types de contrats a augmenté de 30 % au Chili, de 36 % en Argentine, de 39 % en Colombie et de 41 % au Pérou. En Égypte, la pratique qui consiste à faire signer une lettre de démission aux nouveaux embauchés est de plus en plus fréquente. La France, la Belgique, l'Allemagne et le Royaume-Uni ont assoupli leur législation en matière de licenciement. De leur côté, les Pays-Bas, l'Espagne et le Royaume-Uni ont décentralisé les négociations sur les salaires.

Faute à l'évolution constante de la technologie, les individus doivent sans cesse renouveler leurs compétences, alors que, même dans les pays les plus riches, beaucoup manquent de connaissances élémentaires. Dans la zone OCDE, malgré l'enseignement primaire et secondaire obligatoire, une personne sur six est illettrée, donc incapable de remplir un formulaire de demande d'emploi. Elle se retrouve ainsi exclue d'un monde du travail en mutation rapide, qui nécessite constamment de nouvelles compétences pour traiter l'information. La situation de chômage étant de moins en moins tenable, ceux qui ne parviennent pas à accéder

au secteur formel de l'économie se tournent fréquemment vers le secteur informel. En Amérique latine, depuis le début des années quatre-vingt-dix, la part de l'emploi informel est ainsi passée de 52 % à 58 % et, sur 100 emplois créés, 85 l'étaient dans ce secteur.

Les restructurations imposées par les fusions qui se multiplient entre multinationales entraînent elles-aussi des pertes d'emplois (encadré 1.4). Même si ce phénomène est parfois compensé par des créations d'emplois dans certaines entreprises, il ajoute à l'insécurité des personnes tant dans leur vie professionnelle que dans leur vie privée.

#### ALTERNANCE DE PHASES D'EXPANSION ET DE RÉGRESSION, VOLATILITÉ FINANCIÈRE

La crise financière en Asie de l'Est a déstabilisé la vie de millions de personnes et réduit les perspectives de croissance dans cette région et dans le reste du monde. En Indonésie, en République de Corée, en Malaisie, aux Philippines et en Thaïlande, le coût humain de cette crise a été très élevé.

#### ENCADRÉ 1.3

##### Le concept de sécurité humaine

Le Rapport mondial sur le développement humain 1999 a introduit le concept de sécurité humaine. Alors que le développement humain est un concept large, désignant un processus qui vise à élargir les possibilités de choix des hommes et des femmes, la sécurité humaine signifie plus particulièrement que les individus peuvent exercer ce choix librement et sans danger en sachant que la plupart des possibilités qui s'offrent à eux aujourd'hui existeront encore demain. Même si, en quoi que ce soit, les avancées de la mondialisation ont fait naître de nouveaux problèmes autour de la sécurité mondiale, le cadre conceptuel de 1994 demeure pertinent pour l'analyse des questions suivantes :

- La sécurité humaine recouvre deux aspects principaux :
- la sécurité face à des menaces chroniques telles que la faim, les maladies ou la répression ;
- la protection contre une détérioration soudaine et préjudiciable de la vie quotidienne, que ce soit à la maison, au travail ou au sein des communautés. Ce type de menace concerne toutes les populations, quel que soit leur niveau de revenu et de développement.

**Menaces pour la sécurité humaine**  
La perte de sécurité humaine peut être un processus lent et silencieux, ou brutal et crucial. Il peut aussi venir s'ajouter à l'homme le crime, sans à de situations d'urgence politiques, ou les secousses sismiques. Famine, ces deux causes se combinent. C'est le cas lorsque la dégradation de l'environnement entraîne une catastrophe naturelle qui provoque à son tour une tragédie humaine.

Les nombreuses menaces pour la sécurité humaine, qui varient selon les individus et l'époque, peuvent être classées en sept grandes catégories :

- insécurité économique ;
- insécurité alimentaire ;
- insécurité sanitaire ;
- insécurité personnelle ;
- insécurité environnementale ;
- insécurité collective et culturelle ;
- insécurité politique.

**Mesures pour la sécurité pluriennale**  
Lorsque la sécurité humaine se trouve menacée dans un cadre du globe, des crises humanitaires peuvent en être affectés d'urgence ou à long terme. Les femmes, les conflits ethniques, la désintégration du tissu social, le terrorisme, la pollution et le trafic de drogue ne peuvent plus, aujourd'hui, rester confinés à l'intérieur des frontières d'un pays donné. Certaines menaces mondiales pour la sécurité humaine découlent de processus qui prennent naissance dans un pays et se répandent rapidement au-delà des frontières de ce pays, comme dans le cas des guerres à effet de serre et du trafic de drogue. D'autres menaces persistent, une détérioration mondiale en raison des disparités qui existent entre les pays et qui poussent des millions de personnes à quitter leur pays pour aller chercher ailleurs une vie meilleure, que le pays d'accueil les accepte ou non. En outre, les innovations qui provoquent des inégalités de revenus ou de pouvoir politique se établissent sans souvent en de graves conflits civils opposant des groupes ethniques, religieux ou sociaux.

#### ENCADRÉ 1.4

##### Joyeux Noël et Bonne Année... ailleurs

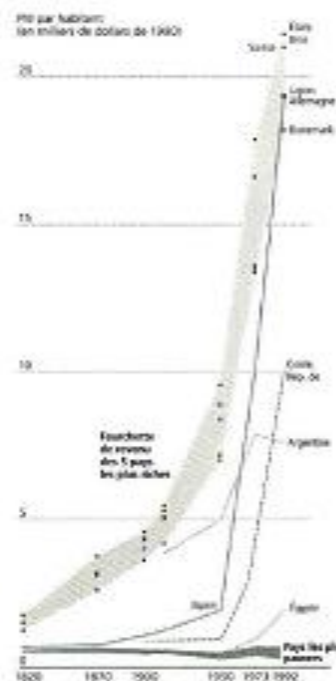
Les fusions et les acquisitions entraînent dans leur sillage restructurations, rationalisations et licenciements. Si l'on ne peut pas démentir que ces conséquences négatives ont été évitées si les deux entreprises concernées n'avaient pas fusionné, il est clair en revanche que les licenciements induits perturbent la vie de beaucoup de gens. En un mois, entre le 7 décembre 1998 et le 4 janvier 1999, plusieurs articles parus dans le *New York Times* et le *Financial Times* ont décrit une liste inquiétante de plans de licenciements dans un certain nombre d'entreprises.

- *New York Times*, 7 décembre 1998 : « Deutsche Telekom présente de supposer 20 000 emplois d'ici 2000 et recherche des volontaires pour d'éventuelles fusions [...] Cette réduction d'effectifs s'inscrit dans le cadre d'une politique d'économies visant à compenser la baisse des tarifs de l'opérateur allemand, au moment où celui-ci se trouve en situation de monopole, achève son premier exercice dans un marché plus concurrentiel ».
- *Financial Times*, 8 décembre 1998 : « Des annonces, la semaine dernière, du riche producteur de Mobil par l'achat d'impasse de 5 000 emplois prévus et du projet d'acquisition de Bankers Trust par Deutsche Bank (5 500 emplois appelés à disparaître) concernent des secteurs où la fusion est devenue une méthode de consolidation courante. Dans le cas d'Enron, le nombre de licenciements annoncés se compte à quatre chiffres, la suppression de postes directement induites par la fusion. Plusieurs milliers d'autres postes pourraient disparaître ultérieurement, à mesure que le nouveau groupe se débarrasse de ses actifs non rentables (raffineries, ports de pétrole, stations-service) ».
- *New York Times*, 16 décembre 1998 : « Citicorp, au des plus grands groupes américains de services financiers, a annoncé hier son intention de supprimer environ 10 000 emplois, soit à peu près 6 % de ses effectifs... L'entreprise a précisé que 65 % de ses suppressions de postes (environ 6 700) seraient liés à l'élargissement de la zone (3 500 emplois) concernant des emplois aux États-Unis ».
- *New York Times*, 4 janvier 1999 : « La plus grande compagnie pétrolière privée, le groupe Royal Dutch/Shell, a annoncé le vendredi qu'elle [...] allait se séparer d'une partie de ses 395 000 salariés... Par ailleurs, des milliers de postes vont être supprimés chez Statoil, Conoco, Shell et Chevron. British Petroleum et Amoco, dont le projet de fusion a été approuvé mercredi par le FBI, (Commissariat fédéral du commerce aux États-Unis), envisagent de supprimer 6 000 emplois ».



Les inégalités s'aggravent sur le plan mondial...

L'écart entre riches et pauvres se creuse depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle



Les inégalités dans le monde ne cessent d'augmenter depuis près de deux siècles. Une analyse des tendances à long terme de la répartition du revenu mondial entre les pays montre que l'écart entre le pays le plus riche et le plus pauvre était d'environ 3 à 1 en 1820, de 11 à 1 en 1950, de 35 à 1 en 1973 et de 72 à 1 en 1992. Plus récemment encore, le revenu des Britanniques en 1820 était déjà six fois supérieur à celui des Éthiopiens en 1992 !

Ces tendances ne doivent toutefois pas masquer le fait que de nombreux pays rejoignent le peloton des plus avancés. Ainsi, au Japon, le revenu par habitant représentait à peine 20% de celui des États-Unis en 1990, mais 90% en 1992. Il en va de même en Europe du Sud : 25% du revenu moyen des États-Unis en 1990 et 53% en 1992. Certains pays autres ont également enregistré d'importantes augmentations de revenus.

Les pays les plus riches et les plus pauvres, 1820-1992

PIB par habitant (en dollars de 1990)

Les plus riches		
1820	1990	1992
Royaume-Uni 1 756	Royaume-Uni 4 583	Royaume-Uni 21 508
Proche-Orient 1 503	Nouvelle-Zélande 4 330	Suède 21 036
Australie 1 128	Australie 4 299	Japon 19 421
Autriche 1 200	Canada 4 096	Allemagne 19 354
Séquoie 1 201	Inde 3 452	Danemark 18 193

Les plus pauvres		
Indonésie 0,4	Myanmar 0,7	Myanmar 2,6
Inde 0,7	Indonésie 0,7	Indonésie 2,2
Bangladesh 0,7	Bangladesh 0,8	Tanzanie, Rép.-Unie de 0,8
Philippines 0,7	Inde 0,9	Congo, Rép. dém. du 0,9
Chine 0,7	Chine 0,9	Chine 0,9

Source: Maddala, 1995.

Les 200 individus les plus riches du monde s'enrichissent toujours plus vite

Patrimoine net des 200 personnes les plus riches du monde



On les trouve dans les pays riches comme dans les pays pauvres :

- Amérique du Nord 65
- Europe 55
- Autres pays industrialisés 13
- Europe du Sud et CEE 9
- Asie et Pacifique 30
- Pays arabes 16
- Amérique latine et Caraïbes 17
- Afrique subsaharienne 1

Et ils pourraient faire beaucoup dans la lutte contre la pauvreté dans le monde :

La fortune des trois personnes les plus riches du monde dépasse le PIB cumulé du groupe des pays les moins avancés.

La fortune des 200 personnes les plus riches du monde dépasse le revenu cumulé d'un groupe de pays rassemblant 61% de la population de la planète.

Une contribution annuelle de 1% accordée au patrimoine de ces 200 personnes (soit entre 7 et 8 milliards de dollars) permettrait de scolariser tous les enfants de l'âge de l'école primaire.

Source: Capgemini, Espagne, 1998.

... comme à l'intérieur des pays

Creusement des inégalités dans les pays de l'OCDE au cours des années quatre-vingt

Inégalité de salaires

- Participation : tous les pays de l'OCDE ont vu s'aggraver les inégalités de salaires au cours des années quatre-vingt, les exceptions étant l'Allemagne et l'Italie.
- C'est au Royaume-Uni et aux États-Unis que ces inégalités ont le plus augmenté et dans les pays avancés qu'elles ont le moins progressé.
- La demande accrue de personnels qualifiés, conjuguée aux différences dans l'offre de cette main-d'œuvre entre les pays, explique une grande partie de ces disparités de salaires et de ces inégalités.
- Quelle que soit la période considérée, les inégalités de salaires sont importantes entre hommes et femmes.

Inégalité du revenu disponible

- Sachant que le revenu disponible (après impôt et transferts sociaux) est mieux réparti que le revenu au détail, le creusement des inégalités de revenu entre les ménages est, dans la plupart des pays considérés, moins prononcé que celui des inégalités de salaire.
- Ces inégalités de revenu ont néanmoins augmenté dans la majorité des pays de l'OCDE dans les années quatre-vingt et au début des années quatre-vingt-dix.
- Il n'y a pas de relation directe entre l'évolution de ces inégalités et leur niveau en valeur absolue. Des pays où les inégalités étaient peu prononcées ont enregistré certaines des plus fortes augmentations de ces inégalités.
- La baisse des dépenses sociales et le recul de l'impôt ne sont responsables que d'une petite partie du creusement des inégalités en termes de revenu disponible dans la plupart des pays considérés.

Pays	Inégalité de	
	Revenu au détail	Revenu disponible
Royaume-Uni 1981-91	▲▲	▲▲
États-Unis 1980-90	▲▲	▲▲
Suède 1980-90	▲	▲
Australie 1980-91	△	△
Danemark 1980-90	△	△
Nouvelle-Zélande 1981-89	△	△
Japon 1981-90	△	△
Pays-Bas 1981-94	△	△
Allemagne 1980-89	△	△
Banque 1985-92	△	△
Canada 1980-92	○	○
Israël 1974-90	○	○
France 1980-82	○	○
France 1970-88	○	○
Portugal 1980-90	○	○
Espagne 1980-90	○	○
Irlande 1980-87	○	○
Allemagne 1983-90	○	○
Italie 1977-91	○	○

Symboles

- ▲▲ Augmentation extrêmement forte
- ▲ Forte augmentation
- △ Faible augmentation
- Pas de mouvement
- ▽ Faible diminution

Variation du coefficient de Gini

- 21% ou davantage
- de 16 à 20%
- de 5 à 10%
- de 4% à 14%
- 5% ou davantage

○ Ces chiffres concernent la République tchèque et l'Allemagne avant la réunification.

Source: Gottschalk et Smeeding, 1993.

La reprise, mais sans amélioration de la répartition : l'expérience latino-américaine

La période de croissance rapide qu'a connue l'Amérique latine du début des années soixante jusqu'à l'éclatement de la crise de la dette, en 1980, s'est traduite par une meilleure répartition des revenus. Entre 1970 et 1981, l'écart de revenu entre les 20% d'habitants les plus riches et les plus pauvres est ainsi passé de 23 contre 1 à 18 contre 1. Cependant, ces améliorations ont été de courte durée. Au cours des années quatre-vingt, les 40% ayant les revenus les plus élevés ont vu leur part de revenu s'accroître de plus de 10% — au détriment de tous les autres groupes. Quant aux 10% les plus pauvres, ils ont vu leur part du revenu national baisser de 15%, annulant ainsi les progrès dans la répartition réalisés avant la crise.

Depuis le début des années quatre-vingt-dix, les pays de cette région ont connu de profonds changements. L'hypertension a été matée, de nombreuses réformes économiques ont été adoptées pour assurer un meilleur fonctionnement des marchés et les pays d'Amérique latine ont renoué avec la croissance de la productivité et de l'économie. Cependant, la concentration des revenus est restée la même. En moyenne, un coefficient de Gini (tauxage) autour de 0,54.

Les tendances nationales sont toutefois assez uniformes. Au Brésil, au Chili et au Mexique, les inégalités de revenu se sont aggravées pendant les années quatre-vingt, mais cette tendance a été stoppée dans les années quatre-vingt-dix. En Colombie et au Costa Rica, les profils de répartition sont restés assez stables. Enfin, au Honduras et en Jamaïque, les inégalités de revenu se sont encore creusées au début des années quatre-vingt-dix.

Une des caractéristiques les plus frappantes de la répartition des revenus en Amérique latine est l'écart énorme qui sépare les 20% d'habitants les plus riches des 20% les plus pauvres.

Répartition du revenu dans certains pays latino-américains

(en % du revenu des ménages (pourcentage))

Pays	20% les plus pauvres	20% les plus riches	Coefficient de Gini*
Uruguay	5,0	45,7	0,43
Costa Rica	4,3	50,6	0,46
Népal	4,4	51,3	0,48
Équateur	2,3	59,6	0,57
Éthiopie	2,5	62,4	0,59
Koweït	2,5	62,3	0,59

\* Un coefficient de Gini de 0 à 1 est en principe d'égalité parfaite tandis qu'un coefficient de 1 désigne une répartition absolue.

Source: IDB, 1996.

Aggravation des inégalités en Europe de l'Est et dans la CEI

Le passage de la planification centralisée à l'économie de marché s'est accompagné de profonds changements dans la répartition de la richesse et du revenu national. Selon les statistiques disponibles sur les inégalités de revenu, ces changements ont été les plus rapides jamais enregistrés. En moins de dix ans, ces inégalités mesurées par le coefficient de Gini sont passées d'une moyenne de 0,25 à 0,38 à 0,35-0,38, dépassant ainsi les niveaux de l'OCDE. C'est dans la Fédération de Russie et dans d'autres pays de la CEI que ces inégalités ont le plus augmenté et en Europe de l'Est que leur progression a été la plus modeste. En Ukraine et dans la Fédération de Russie, l'augmentation annuelle du coefficient de Gini a été trois à quatre fois supérieure à celle observée aux États-Unis ou au Royaume-Uni.

Coefficient de Gini

	1988	1993/95	Augmentation
Ukraine	0,25	0,47	0,24
Russie	0,24	0,48	0,24
Ukraine	0,21	0,37	0,14
Pologne	0,21	0,23	0,02
Pologne	0,20	0,26	0,02

Source: Maddala, 1995 et Smeeding, 1996.



### Crise financière en Asie de l'Est : les économies se remettent plus vite que les individus

En République de Corée, en Malaisie et en Thaïlande, les taux de chômage et l'inflation semblent s'être stabilisés. L'indice boursier malais a commencé de se redresser et la liquidité revient dans le système financier. Les dépenses de consommation sont également en hausse. Avant cette novembre et décembre 1998, les ventes de véhicules à motorisation sont passées de 17 000 à près de 25 000. Ces améliorations sont évidemment bienvenues, mais elles masquent le fait que les crises humaines de la crise, que ce soit par exemple suicides.

En outre, il faut noter que, si la croissance et les grands équilibres macroéconomiques (inflation, taux de change, balance des paiements) sont assez rapidement stabilisés après une crise, il faut plus de temps pour que l'emploi et les salaires se redressent. L'ampleur de plus de 300 crises économiques mondiales depuis 1973 dans plus de 80 pays permet de constater que la croissance de la production est en moyenne au moins à son niveau d'avant la crise. La croissance des salaires réels, elle, met environ quatre ans à se remettre et celle de l'emploi cinq ans. En moyenne, la répartition des revenus se détériore pendant trois ans et se parvient à dépasser son niveau d'avant la crise quatre mois et cinq ans.

Les crises humaines de la crise en Asie de l'Est sont multiples et très étendues.

- **Atténuer les douleurs**, dues à l'effondrement des marchés monétaires et boursiers et à l'envolée des taux d'intérêt, ont particulièrement touché les petites entreprises. En neuf mois de juillet 1997 à mars 1998, 425 entreprises malaises ont déposé un bilan. Pour les propriétaires et le personnel des petites entreprises qui, à la différence des grandes sociétés et des banques, n'ont bénéficié d'aucun plan de sauvetage, le bilan signifie la perte de leurs moyens de subsistance.

- **Aggravation de la pauvreté** : en Thaïlande, le plus pauvre des pays touchés par la crise, on estime à 40 millions de plus (soit 20 % de la population de ce pays) le nombre de personnes que la crise a touchées dans la pauvreté. La Corée et la Thaïlande devraient aussi faire état d'une augmentation de la pauvreté, 12 % de leur population étant désormais concernés par ce fléau (5,5 millions de personnes en Corée et 6,7 millions en Thaïlande).

- **Aggravation du chômage** postérieurement à l'arrêt graduel de nombreuses usines en Corée et en Malaisie, le chômage a augmenté dans tous les pays où la crise s'est étendue. La Malaisie comptait 0,5 million de chômeurs de plus à Thaïlande 0,5 million, l'Indonésie 1 million et la Corée 1,5 million. Parallèlement, les salaires réels ont diminué.

En Corée, par exemple, ils ont reculé de près de 30 % entre avril 1997 et avril 1998.

C'est aussi en Corée que les suppressions d'emplois touchent le plus durement les femmes, les jeunes et les travailleurs non qualifiés. Entre avril 1997 et avril 1998, le niveau de l'emploi a baissé de 7,1 % pour les femmes, contre 5,4 % pour les hommes. En 1997-98, le nombre de chômeurs âgés de 15 à 29 ans a doublé de 500 000 à 600 000, tandis que le taux de chômage des travailleurs non qualifiés triplait de 1,7 % à 5,4 %. Les travailleurs étrangers ont eux aussi subi la crise de plein fouet et nombre d'entre eux, dépourvus de papiers en règle, ont été renvoyés dans leur pays.

- **Baisse du taux de scolarisation** : beaucoup de familles touchées par la crise ont arrêté leurs enfants de l'école. Une étude coréenne, après Thaïlande, près de 100 000 élèves ont abandonné l'école primaire ou secondaire en raison de la crise. En Corée, les inscriptions dans le primaire et le premier cycle du secondaire ont légèrement diminué et, dans les classes supérieures, le taux d'abandon de l'école a augmenté de 25 % en 1998.

- **Diminution des services publics** : lorsque leurs revenus diminuent, les ménages doivent faire plus largement appel aux services publics pour financer l'éducation et la santé. Le plupart des pays touchés ont cessé de maintenir le niveau des dépenses publiques, avec dans certains de domaines les difficultés sont aggravées. En Thaïlande, le budget de ministère de la santé publique a été réduit de 10 % et celui des services sociaux et communautaires de 7,6 %. Aux Philippines, les dépenses de santé ont diminué d'environ 10 % et les budgets ont été réduits dans les domaines de la santé et de la nutrition (6 %), ainsi que de la lutte contre les maladies transmissibles (18 %). Pour sa part, la Malaisie a, dans un premier temps, réduit l'investissement de ses dépenses de 18 à 20 %, avant de mettre en place un programme de relance.

- **Accroissement des tensions et de la fragmentation sociale** : même si le phénomène est difficile à cerner, dans tous les pays de subsistance commencent à subsister une insécurité de la sécurité économique, de la délinquance urbaine et de nombre de suicides dus suite à la crise. En Corée, le service d'appel d'urgence pour les femmes a enregistré une augmentation notable des plaintes pour violence domestique (multiplication par sept en un an). L'incidence des suicides a également augmenté, de 610 par an en 1996 à plus de 900 par mois à la fin 1998. Le chômage est souvent cité en cause comme source de souffrance humaine et de tensions sociale insupportables.

L'escalade des prix des produits de base tels que les biens alimentaires et les médicaments s'est accompagnée d'un accroissement des faillites, du chômage, des suicides, de la violence domestique, entre autres conséquences négatives. Les premiers signes de reprise économique apparaissent cette année. Cependant, l'étude de crises précédentes montre que le chômage persiste longtemps après que l'inflation a reculé et que les taux de change se sont redressés. Les économies se remettent plus vite d'une crise que les individus (encadré 1.5).

L'analyse de la crise asiatique permet de dégager deux grandes leçons concernant les marchés mondiaux des capitaux. Premièrement, l'instabilité est une constante des marchés financiers d'aujourd'hui, mondialement intégrés (diagramme 1.7). La crise en Asie de l'Est n'est pas un accident isolé, mais le symptôme d'une faiblesse générale des marchés mondiaux des capitaux. Des travaux récents de la CNUCED mettent en lumière une augmentation de la fréquence des crises financières, parallèlement à un accroissement des mouvements internationaux de capitaux, depuis le début des années quatre-vingt-dix. Ces flux sont parfois volatils, en raison du comportement grégaire des investisseurs et de l'inadéquation des informations fournies à ces derniers, dans le monde entier. De plus, la confiance des investisseurs et l'évaluation des risques peuvent également basculer du jour au lendemain. Les innovations technologiques relient en temps réel toutes les places financières, des décisions peuvent être prises instantanément entre des points très éloignés du globe. En outre, les marchés sont de plus en plus sophistiqués et d'innombrables instruments et dispositifs financiers nouveaux sont apparus (produits dérivés, fonds spéculatifs, etc.). En théorie, ces instruments et dispositifs ont été inventés pour que les investisseurs puissent transférer et répartir le risque. En pratique, ils contribuent aujourd'hui directement à la volatilité des marchés des capitaux.

Un des facteurs clés de la crise financière en Asie de l'Est a été l'injection massive et soudaine de capitaux à court terme, suivie d'un retrait tout aussi brutal (encadré 1.6). Le début des années quatre-vingt-dix a été marqué par une accumulation rapide de capitaux, puis par la suppression des contrôles et la modification des politiques financières. En 1996, les transferts nets en direction de l'Indonésie, de la Corée, de la Malaisie, des Philippines et de la Thaïlande ont totalisé 93 milliards de dollars. En 1997, alors que la tourmente s'abattait sur les marchés financiers, ces flux se sont inversés en quelques semaines, pour se transformer en des sorties nettes représentant 12 milliards de dollars. Ces cinq pays ont donc subi une variation de 105 milliards de dollars, soit 11 % de leur PIB d'avant la crise.

La seconde leçon que l'on peut tirer de cette crise est que les pays doivent faire preuve d'une extrême prudence en ouvrant aux capitaux étrangers à court terme (souvent spéculatifs), surtout lorsque les institutions régissent les marchés financiers sont peu développées. Les économistes mettent de plus en plus en doute les avantages des flux à court terme. Ceux-ci ne permettent pas autant que les investissements à long terme de contribuer au développement, et peuvent même se révéler désastreux, engendrant des déséquilibres macroéconomiques, entraînant une surévaluation de la monnaie, réduisant la compétitivité internationale et déstabilisant gravement les systèmes bancaires nationaux.

### CANTAGRI ET MONÈNE DE RÉCESSION MONDIALE

Sous l'effet de la propagation de la crise à d'autres marchés financiers, dont ceux du Brésil et de la Russie, mais aussi du ralentissement de la croissance économique mondiale, les reculs du développement humain se multiplient. Les projections du FMI, de la Banque mondiale et des Nations Unies font état pour 1998 d'une contraction de 1 à 2 points de la croissance, qui devrait donc avoisiner 2 %, rythme le plus bas en cinq ans. Beaucoup de pays pauvres souffrent d'une baisse des prix des exportations consécutive au tassement de la demande mondiale. Les pays exportateurs de pétrole sont particulièrement touchés. L'Angola et le Koweït pourraient ainsi voir leurs revenus diminuer d'environ un quart et leur PIB reculer de 14 à 18 %. La crise asiatique a également des répercussions importantes sur les pays africains qui dépendent des exportations de produits primaires. Ainsi, du fait de l'effondrement du marché du cuivre, la Zambie devrait enregistrer une chute de 26 % de ses exportations de ce métal et une réduction de 9 % de son PIB (tableau 1.3). Pour 1999, la Banque mondiale a revu à la baisse, de 4,5 à 3,2 %, ses projections de croissance du PIB de l'Afrique subsaharienne.

### CRIMINALITÉ INTERNATIONALE

La mondialisation ouvre de nombreuses possibilités aux malfaiteurs. La criminalité s'internationalise à grands pas et devient impossible à endiguer en dépit de la coopération des pays pour la combattre. Il y a aujourd'hui 200 millions de consommateurs de drogues, ce qui fait peser des menaces sur les communautés dans le monde entier. Au cours des dix dernières années, la production d'opium a plus que triplé et celle de coca a plus que doublé. Entre 1990 et 1997, le nombre des décès liés aux stupéfiants est passé de 4 à 28 pour 100 000 habitants en Bélarus, et de 1,4 à près de 8 pour 100 000 habitants en Espagne. En 1995, le trafic de stupéfiants était estimé à 400 milliards de

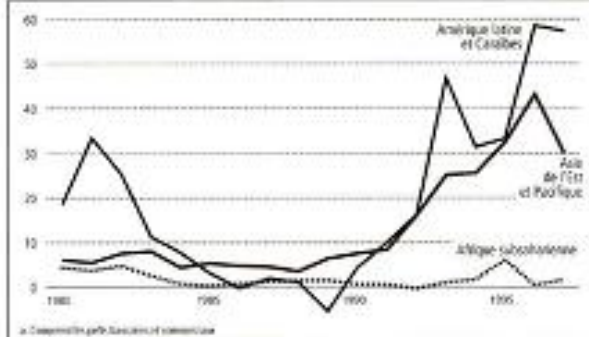
dollars, soit l'équivalent de 8 % des échanges mondiaux, plus que la part du fer et de l'acier ou des automobiles et grosso modo celle du textile (7,5 %) ou du pétrole et du gaz (8,6 %).

Le trafic d'armes est aussi en plein développement. Il déstabilise les sociétés et les pays, et alimente des conflits en Afrique et en Europe de l'Est. Ce sont les armes légères qui ont les effets les plus immédiats sur la vie humaine. Employées dans tous les conflits dans le

### DIAGRAMME 1.7

Les flux d'investissements de portefeuille engendrent souvent une forte volatilité

Montrer net des investissements de portefeuille internationaux (en milliards de dollars)



Source: FMI, Banque mondiale, 1999.

### ENCADRÉ 1.6

#### Accumulation et inversion des flux de capitaux à court terme : les leçons de la crise asiatique

Le début et le milieu des années quatre-vingt-dix ont été marqués par une augmentation spectaculaire des flux de capitaux vers l'Asie de l'Est et l'Amérique latine. Entre 1993 et 1996, les pays d'Asie de l'Est ont reçu des capitaux étrangers équivalant en moyenne à plus de 5 % de leur PIB. Les cas les plus extrêmes sont ceux de la Thaïlande et de la Malaisie. Dans ces deux pays, sur cette période, les entrées de capitaux ont représenté, en moyenne, plus de 10 % du PIB, atteignant même, en une année, 13 % et 17 %, respectivement. Puis, en 1997, les mouvements de capitaux se sont brusquement inversés. Pour la Thaïlande, les sorties de capitaux entre 1996 et 1998 ont été de l'ordre de 20 % du PIB. Les autres pays ont connu une situation analogue.

Les importantes entrées de capitaux qui ont précédé ce retournement ont eu des effets négatifs, en contribuant à l'appréciation des taux de change réels et en réduisant les réserves étrangères alors même que les objectifs de la balance des opérations courantes se creusaient, mais aussi en limitant la compétitivité internationale. Elles ont également

accro le volume des prêts bancaires à l'échelle nationale et la volatilité du système financier à une inversion des flux de capitaux. D'après une étude de la CNUCED, dans tous les pays développés ou en développement, une forte augmentation de la liquidité dans le secteur bancaire conduit à un développement excessif des actifs, à une dégradation de la qualité des actifs et à un relâchement dans la gestion du risque.

La volatilité des flux de capitaux a été particulièrement marquée dans les pays d'Asie de l'Est et de l'Amérique latine. En 1997, les mouvements de capitaux se sont brusquement inversés. Pour la Thaïlande, les sorties de capitaux entre 1996 et 1998 ont été de l'ordre de 20 % du PIB. Les autres pays ont connu une situation analogue. Les importantes entrées de capitaux qui ont précédé ce retournement ont eu des effets négatifs, en contribuant à l'appréciation des taux de change réels et en réduisant les réserves étrangères alors même que les objectifs de la balance des opérations courantes se creusaient, mais aussi en limitant la compétitivité internationale. Elles ont également

Source: FMI, Banque mondiale, 1999.



*Au cœur de tous ses drames se trouvent le pouvoir et l'influence croissants des gangs, dont l'activité est estimée à 1 500 milliards de dollars par an*

monde, elles sont à l'origine de 90 % des morts et des blessés dus à la guerre depuis 1945. Au Salvador, le taux d'homicides a augmenté de 36 % après la fin de la guerre civile. En Afrique du Sud, des mitrailleuses arrivées en masse d'Angola et du Mozambique sont utilisées dans un nombre croissant de crimes.

En Albanie, il y a eu cinq fois plus de meurtres en 1997 qu'en 1996, une augmentation attribuée à la détention illégale d'armes par les civils.

Une autre activité florissante est la traite des femmes et des petites filles à des fins d'exploitation sexuelle, ce qui est à la fois une forme d'esclavage et une violation inacceptable des droits humains. Rien qu'en Europe de l'Ouest, chaque année, environ 500 000 femmes et filles originaires de pays en transition ou en développement sont prises au piège de ce véritable trafic d'esclaves. Elles y perdent non seulement leur liberté, mais aussi leur dignité et, bien souvent, leur santé. Et lorsqu'elles réussissent à retourner chez elles, elles sont le plus souvent rejetées par leur famille et leur communauté.

Au cœur de tous ces drames se trouvent le pouvoir et l'influence croissants des gangs, dont l'activité est estimée à 1 500 milliards de dollars par an, ce qui en fait une véritable puissance économique, rivalisant avec celle des multinationales. Grâce à la très grande somme de pouvoir et de moyens financiers qu'elle concentre, la criminalité peut infiltrer les milieux d'affaires, la politique et le gouvernement. Que ce soient les triades chinoises, les cartels colombiens de Medellín et de Cali, la mafia italienne, les yakusa japonais, les cartels de Juárez, de Tijuana et du Golfe au Mexique, Cosa Nostra aux États-Unis et les différentes mafias qui sévissent au Nigeria, en Russie et en Afrique du Sud, tous opèrent au-delà des frontières nationales et développent des alliances stratégiques formant un réseau mondial, en exploitant à leur plus grand profit les avantages de la mondialisation (encadré 1.7).

#### PROPAGATION DU SIDA

Les voyages dans le monde propagent plus que des idées. Les dernières estimations réalisées

par ONUSIDA et l'OMS indiquent qu'à la fin de 1998, à l'échelle planétaire, plus de 35 millions de personnes étaient infectées par le VIH. La propagation de ce virus se poursuit à un rythme qui ne faiblit pas et, toutes les minutes, 11 hommes, femmes et enfants sont contaminés dans le monde — soit environ 6 millions de contaminations en 1998. Le sida provoque 2,5 millions de morts par an, soit plus de deux fois plus que le paludisme (environ 1 million). Pourtant, selon certains experts, l'épidémie n'en est qu'au début de son développement.

Le sida est aujourd'hui une maladie des pauvres, puisque 95 % des personnes contaminées par le VIH vivent dans des pays en développement. Ce virus réduit fortement l'espérance de vie gagnée au cours des trois dernières décennies. On prévoit une perte de 17 années d'espérance de vie dans les neuf pays d'Afrique où le taux de prévalence du VIH est d'au moins 10 % (Afrique du Sud, Botswana, Kenya, Malawi, Mozambique, Namibie, Rwanda, Zambie et Zimbabwe). L'espérance de vie dans ces pays tomberait à 47 ans en 2010, soit un retour au niveau des années soixante.

De plus, le VIH se répand rapidement dans des régions que l'on pensait jusque là relativement protégées, telles que la Chine ou les grandes zones rurales de l'Inde, où, d'après certaines études, les taux de prévalence seraient plus élevés que dans les zones urbaines. L'Europe de l'Est est la CEI semblait avoir évité le pire au début des années quatre-vingt-dix. Mais aujourd'hui, des études font état de hausses phénoménales du nombre de cas de contamination en Bélarus, en Moldavie, en Russie et en Ukraine. Dans ces pays et régions, le virus frappe surtout des personnes pauvres et se répand parmi les populations marginalisées, via, en particulier, la consommation de drogue.

#### CONFLITS CIVILS, AGITATION MONDIALE

Ces dernières décennies, de nombreux conflits civils ont éclaté partout dans le monde. Ce qui est nouveau aujourd'hui, c'est l'intensification complexe des intérêts et la séparation de plus en plus floue entre conflits et commerce. La défense est aujourd'hui de plus en plus souvent confondue à des intérêts privés et les sociétés internationales de services paramilitaires se multiplient. Dans certains pays, il est fréquent que des mercenaires vendent leurs services contre des concessions minières et des sources d'énergie, et créent des filiales dans les secteurs du transport aérien, de la construction routière et du commerce. En outre, les clients des mercenaires sont de plus en plus souvent des multinationales qui cherchent à protéger leurs actifs dans des pays où les conflits sont fréquents.

Des sociétés telles que Executive Outcomes, Sandline International et Military Professional Resources Incorporated proposent des services et des formations militaires aux pays et

aux grandes entreprises, et se montrent particulièrement actives en Afrique. Ainsi, le gouvernement du maréchal Mobutu a, sur sa 50<sup>e</sup> décade, dépensé quelque 50 millions de dollars dans une ultime tentative pour conserver le pouvoir dans ce qui est aujourd'hui la République démocratique du Congo. La montée en puissance des sociétés paramilitaires privées est liée au vide laissé par la fin de la guerre froide. Les grandes puissances sont en effet moins enclines à intervenir militairement, en particulier dans les petits conflits.

Les activités de ces sociétés paramilitaires, qui ne rendent des comptes qu'à leurs commanditaires, sont très difficiles à contrôler. Toutes les lois nationales et internationales qui tentent de limiter les agissements des mercenaires sont jusqu'ici restées sans effet. Les comptes rendus annuels du Rapporteur spécial des Nations Unies sur les Droits de l'Homme concernant les mercenaires pressent régulièrement les pays de mettre au point une législation interdisant le recours à des mercenaires sur leur territoire.

#### DÉGRADATION DE L'ENVIRONNEMENT : UNE URGENCE SINGULIÈRE

La dégradation de l'environnement est un problème planétaire qui dépasse le champ d'action national. La mondialisation peut améliorer les perspectives de la gestion de l'environnement, via la diffusion de technologies propres et de normes environnementales, ainsi que sous la pression des consommateurs et des militants. Mais elle peut aussi favoriser une exploitation non écologique des ressources (par exemple, la demande mondiale de papier contribue à la déforestation, et la consommation de poisson dans le monde conduit à une pêche trop intensive).

La dégradation de l'environnement est une urgence silencieuse et chronique qui menace les moyens de subsistance de certaines des populations les plus pauvres du monde. Les scientifiques prévoient un relèvement graduel des températures et une montée du niveau des eaux du globe, qui pourraient inonder jusqu'à 17 % du Bangladesh, 12 % de l'Égypte et la quasi totalité des Maldives. Les ressources renouvelables s'appauvrissent rapidement et d'une manière non viable. Ainsi, depuis 1970, les réserves halieutiques ont diminué des trois quarts, les ressources en eau ont baissé de 60 %, et la couverture forestière s'est réduite. Tous ces facteurs menacent la sécurité économique, alimentaire et sanitaire des plus pauvres.

Les populations sont également vulnérables face à des « urgences criantes » liées à l'environnement. En 1997 et 1998, El Niño et La Niña ont occasionné d'énormes variations des températures et des précipitations. Selon les estimations, El Niño aurait entraîné le déplacement de près de 5 millions de personnes, fait

118 millions de blessés et 22 000 morts. Le coût mondial de ce phénomène climatique est évalué à 53 milliards de dollars. Beaucoup de scientifiques pensent que la violence des ouragans provoqués par El Niño est une conséquence du réchauffement planétaire. Ces ouragans ont dévasté des récoltes et anéanti des incendies, de l'Indonésie au Brésil. Au Nicaragua et au Honduras, les tempêtes et les inondations dues à El Niño ont fait 9 000 morts et plus d'un million de sans-abri.

#### QUE FAIRE ?

D'un côté, la mondialisation multiplie les chances de réaliser des progrès humains sans précédent. De l'autre, elle réduit ces possibilités, tout en menaçant la sécurité humaine. Elle induit en effet l'intégration de l'économie, de la culture et de la gouvernance, mais elle fragmente les sociétés.

#### ENCADRÉ 1.7

##### Comment la criminalité profite de la mondialisation

La mondialisation crée de nouvelles possibilités très attractives, mais, parmi ceux qui en tirent le meilleur parti et se montrent les plus entreprenants et les plus ingénieux, les mafieux et les criminels du monde entier figurent en bonne place.

Pour les investisseurs privés, le libre circulation des capitaux est un préalable au développement des investissements étrangers. Cependant, la suppression des contrôles des changes ainsi qu'un cadre juridique approprié n'est à peu près qu'un préalable constant et une condition idéale pour le blanchiment d'argent. Il n'a été fait aucun doute que les banques d'Europe de l'Est sont désormais un point de passage presque obligé pour les investisseurs d'argent sale.

L'abaissement des barrières au commerce international et à la circulation des marchandises entre les pays en habituellement considérés comme une évolution positive. Mais il permet aussi à une voiture de luxe volée dans une rue de Johannesburg de se retrouver à Mexico pour y être vendue.

Ce type de trafic, de même que celui d'immigrants clandestins entre le Bangladesh et le Royaume-Uni ou celui de jeunes Ukrainiennes destinées à la prostitution aux États-Unis, nécessite une importante organisation. Si les multinationales sont à l'origine du processus de mondialisation de l'économie, les « criminalisés » du crime (des gangs organisés) n'ont pas tardé, de leur côté, à tirer parti de cette évolution. Les mafias chinoises, par exemple, se sont étendues dans le secteur de la restauration à Londres, la mafia sicilienne vers de l'énergie à New York, tandis que les yakuza japonais financent la pornographie aux Pays-Bas.

Source : *ibid.*, 1998.

La désintégration des anciennes règles qui régissaient les marchés émergents, ce qui est par l'internationalisation, l'atomisation et la montée des économies locales sur les compétences, ou par la délocalisation opérée par une guerre ou une crise financière grave, crée des rivières de main-d'œuvre pour les multinationales du crime. Les chaînes des glorieux succès financiers sont des réseaux faciles pour les gangs, et c'est la raison pour laquelle l'Afrique du Sud ne dispose aujourd'hui d'une place-tourne importante du trafic international de stupéfiants.

Les progrès de la technologie privent aussi de nouvelles vulnérabilités à New York, le groupe Citibank a fallu être victime d'un piratage informatique russe qui s'approprié à lui débiter des millions de dollars. Au Nigeria, des escrocs se servent de la télévision pour donner un semblant de légitimité à des documents falsifiés, avec les nouvelles technologies sont également apparus de nouveaux délits, tels que la copie illégale d'œuvres protégées par des droits de propriété intellectuelle (musiques, films, logiciels).

Un des effets pervers de la mondialisation de ces activités illégitimes est qu'elle ouvre les tentatives mêmes qui la rendent possible. Qui souhaite investir dans un pays où il a toutes les chances d'avoir pour partenaire un banquier qui règle les problèmes avec une arme à feu ? Qui, au sein de la communauté internationale, est prêt à soutenir un pays plongé dans la corruption, contournant fréquemment d'une criminalité « secondaire » ? Il est donc devenu tout indispensable que les programmes d'action internationaux et nationaux fassent une place importante à la lutte contre la criminalité organisée.

**TABIEAU 1.3**  
La crise asiatique frappe aussi les économies et les habitants d'autres régions  
par conséquent

Série de prix des produits primaires	Pays	Basé sur les rendements d'exportation * (1998)	Pourcentage du PIB* (1998)
Perte de -25 %	Angola	25	18
	Gabon	31	13
	Émirats	75	12
	Nigeria	24	4
	Indonésie	21	6
Chute de -31 %	Zambie	26	9
	Mozambique	10	6
	Chili	10	2

\* Selon les sources : *ibid.*, 1998.





## Les nouvelles technologies et la course mondiale au savoir

Les grandes avancées technologiques récentes ouvrent de formidables perspectives de développement humain, mais à condition, bien sûr, d'être exploités à bon escient. Quelles sont, dans ce contexte, les incidences des technologies sur la mondialisation et vice versa ?

### LA COURSE AU SAVOIR

L'économie du savoir joue aujourd'hui un rôle essentiel dans les interactions internationales, ce qui place, d'une part, les technologies de l'information et de la communication et, d'autre part, les biotechnologies sous le feu des projecteurs. Pourquoi celles-ci plus que les autres ?

Toutes deux ont donné lieu à des innovations fondamentales, qui ne se limitent pas à l'amélioration des procédés existants, mais en créent de nouveaux, inimaginables auparavant. La fusion de l'informatique et des communications, en particulier via Internet, supprime les contraintes de coûts, de temps et d'espace, et inaugure l'ère de l'informatique en réseau à l'échelle mondiale. Dans les biotechnologies, la possibilité d'identifier le matériel génétique et de le transférer d'une espèce à l'autre repousse les limites naturelles et donne naissance à des organismes totalement nouveaux. Les implications en sont gigantesques, mais inconnues.

Ces deux technologies stimulent la mondialisation, créent des marchés et ouvrent la voie à de nouveaux acteurs. Les télécommunications, propices à un dialogue planétaire, influent sur la concurrence économique, la maîtrise des individus sur leur destinée et la culture. Le génie génétique engendre des liens complexes entre les agriculteurs et les populations indigènes des pays biologiquement riches, d'une part, et les multinationales de la pharmacie et de l'agro-alimentaire, d'autre part.

Inversement, ces deux technologies sont fortement influencées par la mondialisation. Ce ne sont plus la découverte de l'or, la conquête de nouvelles terres ou la maîtrise des machines qui donnent accès au pouvoir économique, mais la capacité à écrire des programmes informatiques et à décrypter des codes génétiques. L'atout d'aujourd'hui, c'est le savoir : dans les principaux pays de l'OCDE, plus de la moitié du PIB en dépend aujourd'hui. Compte tenu de la place qui échoit à ces technologies, leur ma-

trise et leur utilisation sont indissociables des nouvelles règles imposées par la mondialisation (libéralisation, privatisation et durcissement des droits de propriété intellectuelle), avec de multiples conséquences en termes de développement humain.

Les règles de la mondialisation ont déclenché une course à la propriété du savoir. Une carte mondiale des nouvelles technologies se dessine, à un rythme si rapide que presque personne n'a le temps de comprendre les implications du phénomène (et encore moins d'y réagir) ou d'en appréhender les conséquences du point de vue de l'éthique et du développement. L'écart, à l'échelle planétaire, entre les nantis et les démunis, entre les détenteurs du savoir et ceux qui n'y ont pas accès, se creuse :

- Dans les programmes de recherche prévus, l'argent compte plus que les besoins.
- Le renforcement des droits de propriété intellectuelle tient les pays en développement à l'écart du secteur du savoir.
- Le droit des brevets ne reconnaît pas les savoirs et les systèmes de propriété traditionnels.
- La promotion à tous crins des intérêts commerciaux aboutit à protéger les bénéficiaires et non les personnes, en dépit des risques que comportent les nouvelles technologies.

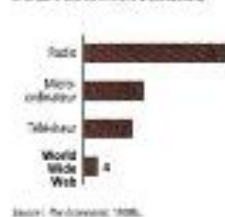
### LES NOUVELLES TECHNOLOGIES, MOTEURS DE LA MONDIALISATION

Ces sont les technologies de la communication qui rendent la mondialisation telle que nous la connaissons aujourd'hui différente de toutes les autres. Internet, la téléphonie mobile et les réseaux satellites libèrent en grande partie des contraintes d'espace et de temps. Au début des années quatre-vingt-dix, le rapprochement, puis la fusion de l'informatique et des communications ont déclenché un essor sans précédent des différentes formes de communication. Depuis lors, ce secteur s'est métamorphosé à la faveur de gains de productivité colossaux, d'une diminution constante des coûts et d'une expansion échevelée des réseaux informatiques. Si la productivité de l'industrie automobile avait progressé au même rythme, une voiture coûterait aujourd'hui trois dollars.

Au début de la décennie, Internet a cessé d'être un outil réservé à la communauté scienti-

*L'écart, à l'échelle planétaire, entre les nantis et les démunis, entre les détenteurs du savoir et ceux qui n'y ont pas accès, se creuse*

DIAGRAMME 2.1  
Combien de temps faut-il aux technologies nouvelles pour faire partie du quotidien ?  
Nombre d'années vers le moment où le tiers de 50 millions d'habitants



Source : Pricewaterhouse, 1998.

fique, dans un phénomène de démocratisation qui a transformé les interactions sociales (encadré 2.1). Le nombre d'ordinateurs munis d'une connexion directe est passé de moins de 100 000 en 1988 à plus de 26 millions en 1998. Selon les estimations, plus de 143 millions de personnes utilisaient Internet à la fin 1998 et ce nombre devrait dépasser 700 millions en 2001. Jamais aucun outil de communication ne s'était développé aussi rapidement que le réseau des réseaux (diagramme 2.1).

Ses avantages, en termes de vitesse et de coûts, sont évidents. Ainsi, pour envoyer un document de quarante pages de Madagascar en Côte d'Ivoire, il faut cinq jours par la poste (75 dollars), trente minutes par télécopie (45 dollars) et deux minutes par courrier électronique (moins de 0,20 dollar). Qui plus est, le courrier électronique peut être distribué simultanément à plusieurs centaines de personnes pour le même prix qu'à une seule. Le choix est donc vite fait — à condition d'avoir le choix, justement.

À l'heure où la révolution des moyens de communication se double d'une révolution numérique, elle est porteuse de changements considérables aux échelons mondial, national et local. La télématique met tout en réseau, y compris la société elle-même, ce qui impose des bouleversements complexes et contradictoires :

- **Démocratisation contre recentralisation.** Les anciennes frontières économiques entre États laissent la place à de nouveaux centres de pouvoir privé, les multinationales étendant leurs activités dans le monde entier grâce à leurs moyens de communication rapides et bon marché, à la conception assidue par ordinateur et à la standardisation des filiales. Elles restent dans le même temps à même de coordonner et

de diriger leurs activités mondiales comme un tout. Elles opèrent dans un périmètre qui dépasse les juridictions nationales, libérées de l'obligation de rendre des comptes dans un seul et même pays, dans un contexte planétaire où il n'existe encore aucun cadre réglementaire satisfaisant. Parallèlement, la télématique est un outil puissant pour les petites entreprises, un gage de compétitivité (et de réussite) sur des créneaux lucratifs du marché mondial.

- **Fragmentation contre intégration.** Les cyber-communautés naissantes, qu'elles soient unies par une conviction politique, l'appartenance à une ethnie ou à l'un ou l'autre sexe, des intérêts communs, le travail ou encore une cause sociale, transcendent les communautés nationales traditionnelles. Grâce au réseau, elles lancent des débats et suscitent des réactions instantanées, donnant une voix, donc une influence, à ceux qui étaient naguère réduits au silence sur la scène internationale. Dans le même temps, la télématique donne la possibilité de renforcer les liens au sein des collectivités locales, en permettant de diffuser les informations et en rendant plus transparent le fonctionnement des autorités locales.

- **Homogénéisation contre diversité.** Retas des opinions, de la culture et du discours politique, le secteur mondial des loisirs et des médias est dominé par une poignée de grands groupes. Ceux-ci contribuent à la fois les réseaux de diffusion et le contenu des programmes (notamment les informations et les films) envoyés par câble ou par satellite aux quatre coins du monde entier. Parallèlement, la baisse des coûts des technologies favorise l'expression d'opinions et de cultures fort diverses. Des sites Internet multilingues et des radios locales s'adressent ainsi aux minorités dans leur propre langue. Les chaînes de télévision par satellite permettent aux diasporas (chinoise, indienne ou coréenne, entre autres) d'avoir accès à des informations en provenance de leur pays d'origine et de garder le contact avec leur culture.

Ces changements ne sont pas arrivés à leur terme. Mais déjà, les technologies de l'information et de communication constituent un instrument de développement humain extraordinaire pour tous ceux qui y ont accès. Parce qu'elles diffusent l'information, favorisent la maîtrise des personnes sur leur destinée et améliorent la productivité.

### DIFFUSER L'INFORMATION

Un nombre de maladies infectieuses les plus virulentes sévissent dans les pays en développement, où l'accès à l'information médicale est souvent des plus limités. Alors que les écoles de médecine des États-Unis sont en moyenne abonnées à cinq mille périodiques, la Faculté de médecine de l'Université de Nairobi, longtemps considérée comme une des plus prestigieuses d'Afrique de l'Est, en reçoit aujourd'hui

#### ENCADRÉ 2.1

##### Qu'est-ce qu'Internet ?

Internet, réseau de réseaux d'ordinateurs dépourvus de service central, a été créé à la fin des années soixante par le ministère américain de la Défense. Il s'agit en fait d'un système de pointe des communications en cas d'attaque nucléaire. Mais très rapidement, ce réseau des réseaux a été utilisé pour mettre en relation les communautés universitaires et scientifiques avec des compétences techniques. Au début des années quatre-vingt-dix, différentes innovations ont accéléré sa connectivité : création du World Wide Web (le web), distribution gratuite de logiciels de navigation, l'adoption d'un langage informatique est devenu inutile et il suffit désormais de joindre le savoir et de cliquer pour naviguer, d'où un gain considérable en accessibilité.

Le réseau a en outre permis de faire grâce à la démultiplication de prix des ordinateurs. Les

spécialistes du secteur universitaire ont été surpris par cette révolution. Un haut responsable d'une université américaine se déclarait perplexe en 1977, « Il n'y a aucune raison pour que tout le monde possède un ordinateur chez soi ? Aujourd'hui, plus de 50 millions de ménages aux États-Unis et près de 50 millions en Europe sont équipés d'un ordinateur personnel ou serveur de bureau.

À sa création, en l'absence de toute réglementation, le web s'est développé en un espace anarchique au regard du esprit de découverte et de spontanéité. Maintenant qu'il s'est vu attribuer un statut commercial, il devient nécessaire d'y instaurer des lois et des réglementations dans différents domaines : protection de la vie privée, responsabilité juridique, création, facilité et propriété intellectuelle.

Source : Agency for International Development, 1998, OCDE, Bureau de Rapports Mondiaux sur le Développement Humain.



vingt, contre trois cents il y a dix ans. Au Congo, l'université de Kinshasa ne dispose que de quelques ouvrages de médecine et une douzaine de périodiques, tous américains à 1993. Plus encore, la bibliothèque d'un des grands hôpitaux régionaux de ce pays tient sur une dizaine, où figurent principalement des romans.

Grâce à l'apprentissage à distance, par le biais des téléconférences et, de plus en plus, d'Internet, les hôpitaux et les écoles des pays en développement ont désormais la possibilité d'accéder aux informations essentielles qui leur font défaut (encadré 2.2). Ce potentiel est considérable, mais la seule technologie ne suffit pas à résoudre le problème. Trois observations s'imposent à cet égard :

- Les écoles et les hôpitaux servent d'informations manquent aussi bien souvent de moyens de connexion. En Afrique du Sud, pays le mieux équipé du continent, de nombreux hôpitaux et environ 75 % des établissements d'enseignement n'ont pas de ligne téléphonique. Dans les universités, généralement reliées à Internet, on ne compte parfois qu'un terminal pour mille usagers. Un simple ordinateur ne suffit pas : il faut toute une infrastructure de télécommunications.

- Disposer du matériel est certes une nécessité, mais pour que l'apprentissage à distance apporte un début de solution, il faut aussi des institutions, des compétences et une gestion adéquate. À quoi peuvent servir les technologies d'apprentissage à distance en l'absence d'un contenu pertinent et d'une adhésion sans faille des personnes ? Entre 1986 et 1990, sept mille enseignants ont quitté la Zambie, en grande partie à cause de la diminution du budget de l'éducation. La technologie ne sert à rien si le personnel d'encadrement susceptible d'aider les étudiants à tirer le meilleur parti du réseau fait défaut.

- Enfin, l'accès à l'information ne résout pas tout. Le courrier électronique ne remplace pas les vaccins et les satellites ne fournissent pas d'eau potable. Les grands projets technologiques risquent en revanche de reléguer au second plan certains besoins plus urgents. « Nos priorités sont l'hygiène, les installations sanitaires, l'eau potable... Internet peut-il faire quelque chose ? », s'interroge un infirmier de Kammandou. Le principal problème réside en fait dans le manque général de ressources des systèmes de santé et d'enseignement.

#### FAVORISER LE CONTRÔLE DES PERSONNES SUR LEUR DESTINÉE

Les technologies de la communication offrent aux acteurs locaux trop peu pour se faire entendre une voie d'accès au marché mondial et à l'attente politique.

Un porte-voix des ONG. L'urgence du moment ne permet pas toujours d'attendre

qu'une lettre soit acheminée à l'autre bout du monde : l'action collective doit être rapide pour porter ses fruits. Les réseaux de communication instantanés donnent cette possibilité aux ONG offrant un puissant instrument de contre-pouvoir à ceux qui, jusque là, ne pouvaient pas faire entendre leur voix sur la scène internationale.

L'arrivée de ces nouveaux acteurs se ressent dans tous les domaines (encadré 2.3). Les minorités et les exclus de la société créent des cyber-communautés pour acquérir une force via Internet et lutter contre le silence qui pèse sur les atteintes à leurs droits. En Inde, le site DATPERS (*Dalit and Tribal People Electronic Resource Site*) témoigne de l'exclusion dont font l'objet les 250 millions de personnes des castes inférieures, coordonne des campagnes internationales de défense des droits de l'homme et sert de trait d'union entre les membres de cette communauté. En 1998, au cours des émeutes qui ont secoué l'Indonésie, la minorité chinoise a utilisé le web pour attirer l'attention de la communauté internationale sur son sort.

Les femmes font preuve d'imagination dans l'utilisation des réseaux de communication mondiaux au service de leur cause. Ainsi, à Mexico, une ONG baptisée *Mujer a Mujer* (De femme à femme) a obtenu, grâce à des échanges de courriels électroniques avec ses contacts en Californie, des renseignements sur une entreprise textile qui prévoyait de s'implanter dans la région. Les membres de cette organisation ont ensuite rendu visite à la direction,

*Le principal problème réside en fait dans le manque général de ressources des systèmes de santé et d'enseignement*

#### ENCADRÉ 2.2

##### HealthNet : pour améliorer les soins médicaux

HealthNet est un réseau d'information au service des professionnels de la santé dans plus de trente pays en développement, dont vingt-deux en Afrique. Il repose sur un réseau d'ordinateurs communiquant par radio et par téléphone, ainsi que grâce à un satellite en orbite basse. Plus lent qu'Internet, il permet toutefois moins cher et est accessible dans des zones privées d'infrastructures de télécommunications.

Ce réseau fournit des syntheses sur les derniers résultats de la recherche médicale, un service de médecine électronique et un accès aux bibliothèques spécialisées. La médecine d'Afrique l'est utilisé pour échanger des informations sur l'épidémie de choléra en 1995 par le Bénin. Il permet aux praticiens spécialisés des hôpitaux au Mali, au Sénégal et en République centrafricaine de consulter manuellement sur différents techniques de chirurgie réparatrice. Des spécialistes du paludisme installés dans un centre de santé du nord du Ghana font appel à lui pour communiquer quotidiennement avec la *London School of Hygiene and Tropical*

*Medicine* (l'école d'hygiène et de médecine tropicale, à Londres).

Le réseau HealthNet permet aussi d'accéder au système de courrier électronique ProMED, créé par le Programme for Monitoring Emerging Diseases (programme de suivi des maladies émergentes). Ce liste de message gratuite et libre a été inaugurée en 1994. Elle compte aujourd'hui plus de 11 000 abonnés directs dans plus de 135 pays (et des milliers d'autres sur le web), qui envoient compte de la situation, d'échanges des informations et peuvent demander une assistance en cas d'apparition d'une nouvelle épidémie. L'objectif de ProMED est d'accélérer la notification des épidémies (choléra aux Philippines, dengue épidémique au Japon, hépatite delta en haute Amazonie, dengue au Malaisie, fièvre jaune en Suisse et virus Ebola au Gabon). Souvent plus rapide que les canaux officiels, mais tout aussi fiable, le système permet d'informer et d'avertir les pays voisins plus tôt, et de mieux informer les professionnels de la santé.

Source : World Bank, 1999.

manies d'un épais dossier sur les pratiques, les résultats financiers et l'actionnaire de l'entreprise.

Il était impossible d'obtenir ces informations à Mexico, et même sur le web, mais elles étaient disponibles sur une base de données aux États-Unis, moyennant un faible droit d'accès. Autre exemple, pendant la guerre qui déchirait l'ex-Yugoslavie en 1994, des femmes de différentes origines ethniques qui souhaitaient nouer des contacts par-delà les lignes de front ont créé le site des « Sorcières électroniques ». Ainsi, grâce aux ordinateurs reliés à Internet, souvent dans les universités, des groupes de femmes appartenant à des camps opposés échangeaient des messages pour partager leurs préoccupations, le trauma que leur inspirait, entre autres tragédies, le bombardement de Tuzla et leurs stratégies de survie. L'un de ces messages expliquait qu'il suffisait de brûler une chaussette de sport pour faire cuire une tige de pain.

Des débouchés pour les petites entreprises. Le téléphone, le courrier électronique et Internet offrent aux petites entreprises un accès aux marchés tout en leur permettant d'économiser temps et argent, deux facteurs si coûteux lorsqu'on sait que, selon une étude réalisée au Ghana, le personnel des petites entreprises dépourvues de moyens de télécommunications perd jusqu'à la moitié de son temps de travail en déplacements.

Encore peu développé, le commerce électronique est en plein essor. Estimé à

2,6 milliards de dollars en 1996, ce marché devrait dépasser les 500 milliards de dollars en 2002, bouleversant au passage les pratiques commerciales dans le monde entier. Cette perspective n'est réservée ni aux entreprises dotées de sites web sophistiqués ni aux clients disposant de cartes de crédit ou de moyens de paiement électroniques. Il y a bien d'autres manières de faire des affaires sur Internet : prise de contact, consultation de prix, présentation des produits, conclusion de contrats... Parfois, les petites entreprises exploitent ce potentiel.

PHOPLink est une organisation qui vend des objets d'artisanat sur Internet selon les principes du commerce équitable. Par l'intermédiaire du web, elle propose les produits de plus de 130 000 artisans de quatorze pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine. Ses partenaires photographient leurs produits à l'aide d'un appareil numérique et peuvent ainsi les présenter sur Internet et recevoir des commandes du monde entier.

Autre héritier prônant le commerce équitable, le britannique Tropical Whole Fruit vend des fruits secs provenant de coopératives et de petites entreprises du Burkina Faso, d'Afrique du Sud, d'Ouganda et de Zambie. Il a adapté l'usage du courrier électronique à ses besoins. Quotidiennement, des messages transmettent des recommandations commerciales et font le pont sur la production et la comptabilité. On évite ainsi les accumulations ou les ruptures de stocks tout en tenant l'ensemble des partenaires informés de la conjoncture commerciale. Dans le passé, seules les multinationales disposant de réseaux de données intégrés étaient en mesure d'assurer une coordination aussi étroite. Aujourd'hui, les petites entreprises innovantes peuvent ainsi trouver des débouchés et concurrencer les géants.

Émanciper les pouvoirs publics des pays pauvres. En 1990, les responsables politiques et les universitaires africains pouvaient difficilement accéder aux données concernant leur continent, car plus de 90 % d'entre elles étaient stockées et gérées aux États-Unis et en Europe. Grâce à Internet, ils peuvent désormais les consulter sans se déplacer. De même, les responsables politiques disposent ainsi d'une ouverture sur l'expérience accumulée dans le reste du monde et sur les débats d'actualité. Ils sont donc mieux armés pour négocier et plus présents dans les cercles internationaux, ce qui leur est très utile. Le *Small Islands Developing States Network* (SIDSNet) constitue un lieu de rencontre pour ses quarante-deux pays membres (de Malte à Maurice en passant par Cuba ou les Comores), qui y échangent données et expérience dans les domaines qui leur sont communs : énergie, tourisme durable, ressources maritimes et côtières ou biodiversité.

Information des spécialistes isolés. Sur Internet, les chercheurs et les scientifiques travaillant à l'écart du monde peuvent participer à

#### ENCADRÉ 2.3

##### Défendre Gorbatchev, faire échouer l'Accord multilatéral sur l'investissement : comment Internet a fait la différence

Malgré les tractifs et les bombardes. À l'heure de la mondialisation, le courrier électronique et les sites web ont pris le relais de la consultation. D'un clic, on se connecte et la campagne commence.

En août 1991, si la tentative de coup d'État contre le président Gorbatchev, en Union soviétique a été déjouée, c'est aussi en partie grâce à un groupe petit mais déterminé d'Américains. Les participants ont pris le contrôle des chaînes de télévision et des stations de radio, et étudiées des moyens de communication traditionnels, afin de réduire leurs adversaires au silence, mais ils n'ont pas pensé à installer les lignes téléphoniques. La communication internationale, encore balbutiante et incertaine, s'est alors mise au travail : en s'appuyant sur les services et les téléphones de tout le pays, elle a fait circuler les informations, diffusé l'appel de Boris Yeltsin à la résistance et assuré la liaison entre Moscou et le reste du monde. Les renseignements furent fournis aux gouvernements et la population contre le coup d'État et fait échouer l'opération.

Source : *Electronic News*, octobre 1991.

En 1997, les principaux pays membres de l'OCDE ont entamé des négociations à huis clos en vue de parvenir à un accord cadre mondial sur les règles applicables aux investissements. L'Accord multilatéral sur l'investissement (AMI) visait à empêcher les gouvernements de limiter leurs investissements nationaux et à supprimer les restrictions imposées aux multinationales dans les pays en développement : assés de questions extrêmement sensibles, lorsque ce projet a été diffusé sur Internet, des ONG associées de défense de l'environnement ou des consommateurs, syndicats et églises ont fait leurs forces pour mettre en cause l'orientation des débats, attirer l'attention de la presse et signaler les travers de l'accord. En 1998, un accord des mouvements de protestation contre ce projet dans plus de la moitié des pays membres de l'OCDE participait aux discussions et dans un nombre encore plus important de pays en développement sous la pression de l'opinion, à laquelle il fut ajouté certaines discussions entre les négociateurs, le projet a capoté.



des téléconférences. Ils restent ainsi au courant des débats et des nouveautés concernant leur champ d'activité. Ces contacts donnent parfois naissance à des groupes d'assistance technique, qui sont extrêmement utiles à ces spécialistes. Les conférences sur Internet permettent d'échanger des articles et d'en discuter électroniquement. Elles peuvent aisément rassembler plus de mille participants du monde entier, sans aucun frais de déplacement.

#### AMÉLIORER LA PRODUCTIVITÉ

Le secteur du savoir étant l'un des plus dynamiques de l'économie mondiale, la production de biens et services intellectuels offre des perspectives de croissance rapide. En se dotant des moyens élémentaires qui lui permettent d'être parti des technologies importées, un pays peut progresser et appartenir à la reproduction, à les adapter à ses propres besoins et, *in fine*, à innover. Les petites Antilles ont saisi l'occasion de gérer le premier échelon : mettant à profit leur main-d'œuvre semi-qualifiée et bon marché, elles exportent des services de traitement de données (encadré 2.4). En Suède, des localités isolées se sont spécialisées dans le traitement de données, l'émission de billets d'avion et les réservations de chambres d'hôtel. Ces activités créent des emplois productifs qui dissuadent les jeunes d'aller s'installer dans les grandes villes. L'Inde a pris de l'avance en se spécialisant dans la programmation informatique pour le compte de l'étranger (diagramme 2.2). Enfin, ce sont le Japon et le pétrole de tête des nouveaux pays industrialisés qui ont parcouru le plus de chemin : ils ont axé leur stratégie industrielle sur les activités à forte intensité de savoir et se sont dotés d'instruments nationaux de recherche-développement performants. À cet égard, le Japon est peut-être la preuve ultime que l'avantage comparatif n'est pas donné une fois pour toutes, mais qu'il peut se créer à la faveur de l'économie de l'information.

#### ÉCHAPPER À LA CENSURE

Dans de nombreux pays, les pouvoirs publics ont pris acte du potentiel énorme d'Internet et l'utilisent pour fournir des informations à leurs administrés : du ministère indien des Finances au ministère malaisien de l'Agriculture, certaines instances gouvernementales créent des sites web pour accroître la transparence de leurs activités. Dans le même temps, plusieurs pays s'efforcent de censurer et de contrôler ce moyen d'épanouissement et d'émancipation des individus. Certains surveillent les recherches sur le web et bloquent l'accès aux sites donnant des bulletins d'information émanant de l'étranger ou diffusant des critiques politiques. D'autres font même de l'utilisation d'Internet un crime passible d'une condamnation pénale.

Il est toutefois difficile, voire impossible, de censurer Internet, dans la mesure où ce réseau des réseaux a été conçu par le ministère de la Défense des États-Unis pour continuer à fonctionner même en cas d'offensive nucléaire et de façon que ses utilisateurs puissent contourner les obstacles placés pour entraver les communications. Chaque jour, les groupes de discussion sur le web produisent l'équivalent de plusieurs milliers de pages de journal grand format, un volume qu'il est impossible de contrôler. La Campagne internationale pour la liberté sur Internet réunit des associations de défense des libertés publiques, des journalistes et des ONG, qui se sont regroupés pour convaincre les gouvernements nationaux de ne pas restreindre l'accès au réseau, du fait de l'énorme potentiel qu'il représente pour le développement humain. Par rapport à la plupart des outils de développement classiques, les technologies de l'information et de communication permettent de toucher beaucoup plus de personnes et de travailler plus vite, assurant une couverture géographique plus étendue et coûtent moins cher.

#### L'ACCÈS À LA SOCIÉTÉ EN RÉSEAU : LES INÉGALITÉS PERSISTENT

La puissance et l'importance des technologies de communication sont une évidence. Mais ces technologies conduisent-elles à une mondialisation ou à une polarisation des communications ?

La révolution de l'information commence à peine à prendre une dimension planétaire et les réseaux auxquels elle donne naissance s'étendent de jour en jour. Néanmoins, ces réseaux restent fortement concentrés dans un petit nombre de pays.

#### ENCADRÉ 2.4 Changement de décor — l'essor du traitement de données

En 1980 déjà, la saisie des données économiques était profusément sous-traitée à l'étranger : d'énormes fichiers sur support papier étaient expédiés par avion dans les pays qui proposaient des services informatiques de qualité et où les salaires étaient bas. Cette pratique souffrait toutefois du risque de fuites de données et des coûts induits par les volumes, le temps de transfert et les distances. Avant de constater que le commerce électronique a supprimé, grâce à Internet, le traitement des données de remboursement et des réclamations, la publication assistée par ordinateur, le travail de secrétariat, l'envoi de billets d'avion et l'assurance à la clientèle sont désormais effectués à l'étranger.

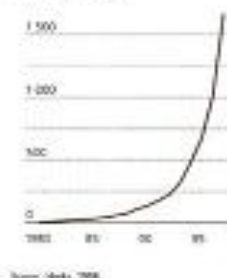
Les petites Antilles n'ont pas laissé passer cette occasion. Fortes de leurs excellentes infrastructures de télécommunications et d'une main-d'œuvre informatique spécialisée

leur marché, ces îles ont obtenu nombre d'entreprises américaines. En 1994, le salaire horaire d'un opérateur de saisie de données s'élevait entre 7 et 8 dollars aux États-Unis, contre moins de 1,50 dollar à la Dominique, à la Grenade, à Saint-Kitts-et-Nevis, à Sainte-Lucie et à Saint-Vincent. Il la produisait, en progression rapide, s'y rapproche de celle des États-Unis.

Ces perspectives alléchantes valent la concurrence entre les centres de traitement transcontinentaux. Dans cette situation, le prix des appels téléphoniques internationaux est souvent un facteur déterminant : en 1994, ils coûtaient 0,22 dollar par minute en Jamaïque contre 1,85 dollar à Saint-Lucie. Voilà pour quel les pays en développement doivent se doter de moyens de communication numériques bon marché et hautement performants afin d'asseoir leur compétitivité sur le marché mondial du travail.

Source : Johnson et Burke, 1996.

DIAGRAMME 2.2  
Exportations de logiciels  
en puissance d'Inde  
(en millions de dollars)



Source : World Bank, 1996.

DIAGRAMME 2.3  
La télédensité  
(d'après les téléphones principaux  
pour 100 habitants)



Source : UIT, 1996.

En 1996, on dénombrait moins d'un téléphone pour cent habitants au Cambodge. À Monaco, en revanche, le taux d'équipement atteignait 99 pour 100 habitants. On considère en général qu'il faut un téléphone pour cent personnes (soit une télédensité de 1) pour satisfaire les besoins élémentaires en télécommunications. Or, à la veille du XXI<sup>e</sup> siècle, un quart des pays n'ont pas encore atteint ce minimum. Un grand nombre d'entre eux se trouvent en Afrique subsaharienne et parmi les pays les moins avancés (diagramme 2.3). Au rythme où les télécommunications se développent actuellement, la Côte d'Ivoire et le Bhoutan devraient atteindre 2050 pour atteindre la télédensité qui est aujourd'hui celle de l'Allemagne ou de Singapour.

Si l'on exclut les liaisons terrestres classiques, les disparités sont encore plus flagrantes. À la mi-1998, les pays industrialisés, dans lesquels vivent moins de 15 % de la population mondiale, comptaient 88 % des utilisateurs d'Internet. Plus de 50 % de ces derniers se concentraient en Amérique du Nord qui compte moins de 5 % de la population mondiale. À contrario, l'Asie du Sud, qui abrite 20 % des êtres humains, compte moins d'un pour cent des internautes (diagramme 2.4).

Il y a plus de téléphones cellulaires en Thaïlande que dans toute l'Afrique. Les ordinateurs reliés à Internet sont plus nombreux en Bulgarie qu'en Afrique subsaharienne (Afrique du Sud non comprise). On recense aux seuls États-Unis plus d'ordinateurs que dans le reste du monde, et plus d'ordinateurs par habitant que dans aucun autre pays. Cinquante-cinq pays assurent 99 % des dépenses mondiales consacrées aux technologies de l'information. Dans les pays en développement, la plupart des téléphones se trouvent dans la capitale, alors que la population habite en majorité dans les campagnes. La qualité des communications est souvent médiocre pendant la saison des pluies et les appels coûtent très cher. Dans plusieurs pays africains, une connexion à Internet revient en moyenne à 100 dollars par mois, contre 10 dollars aux États-Unis.

Quoi qu'il en soit, même à supposer que des systèmes de télécommunications soient installés et accessibles, la participation à la société en réseau suppose en outre de savoir lire et écrire et de disposer de compétences élémentaires en informatique. Or, en 1995, le taux d'alphabétisation des adultes était inférieur à 40 % dans seize pays et le taux de scolarisation primaire inférieur à 80 % dans vingt-quatre. Au Bénin, par exemple, plus de 60 % de la population est analphabète, ce qui limite fortement le potentiel de progression du nombre d'utilisateurs d'Internet (2 000 actuellement). Même dans le cas des technologies les plus récentes et les plus modernes, la solution réside dans le moyen d'action le plus élémentaire et le plus ancien : l'investissement dans l'éducation.

#### BRUYERIE DANS LA HAUTE SOCIÉTÉ EN RÉSEAU

Dans chaque région, seule la frange supérieure de la société a aujourd'hui accès au réseau mondial : ramené à la population mondiale, ces internautes sont tout juste 2 %. En quoi ces individus se distinguent-ils des autres ? À l'heure actuelle, dans tous les pays, l'accès à Internet suit les lignes de fracture de la société, qui séparent les individus éduqués des analphabètes, les hommes des femmes, les riches des pauvres, les jeunes des vieux, les urbains des ruraux. Que nous révèle à cet égard les enquêtes nationales consacrées au réseau des réseaux en 1998 et 1999 ?

- *L'accès est auto-orienté au revenu.* En Afrique du Sud, le revenu de l'utilisateur type est sept fois plus élevé que la moyenne nationale. Quarante-dix pour cent des usagers latino-américains appartiennent à la tranche des revenus supérieurs. Plus de 30 % des utilisateurs britanniques ont un salaire qui dépasse l'équivalent de 60 000 dollars. Le prix d'achat d'un ordinateur équivalent à huit ans de salaire, en moyenne, au Bangladesh, contre un mois aux États-Unis.

- *L'éducation est un préalable pour entrer dans la haute société en réseau.* À l'échelle mondiale, 30 % des utilisateurs sont détenteurs d'au moins un diplôme universitaire (50 % au Royaume-Uni, près de 60 % en Chine, 67 % au Mexique et pratiquement 70 % en Irlande).

- *Les hommes sont majoritaires.* Les femmes représentent 38 % des utilisateurs aux États-Unis, 25 % au Brésil, 17 % au Japon et en Afrique du Sud, 16 % en Russie, seulement 7 % en Chine et pas plus de 4 % dans les pays arabes. Ce phénomène se manifeste dès le plus jeune âge : aux États-Unis, les garçons qui utilisent un ordinateur familial sont cinq fois plus nombreux que les filles et les parents consacrent deux fois plus d'argent aux produits technologiques pour leurs fils que pour leurs filles.

- *Internet est l'affaire des jeunes.* L'âge moyen des utilisateurs est de trente-trois ans aux États-Unis et inférieur à trente ans en Chine et au Royaume-Uni.

- *L'origine ethnique n'est pas neutre.* Aux États-Unis, les disparités d'accès à Internet entre les groupes ethniques se sont creusées entre 1995 et 1998. Elles se manifestent même parmi les étudiants de l'enseignement supérieur. Plus de 80 % des élèves des établissements d'enseignement supérieur privés utilisent Internet régulièrement, contre à peine plus de 40 % de ceux des établissements publics, davantage fréquentés par les Afro-Américains.

- *L'anglais domine.* Plus de 80 % des sites web et les interfaces utilisateur courantes (graphismes et instructions) sont exclusivement en anglais, alors que moins d'une personne sur dix maîtrise cette langue dans le monde.



Les barrières géographiques qui faisaient jadis obstacle à la communication sont tombées, mais une autre se dresse aujourd'hui, invisible. Internet n'est pas le web — le web — autour des personnes — branchés — et, silencieusement, presque imperceptiblement, exclut les autres. L'intermédiaire typique, dans le monde, est un homme de moins de trente-cinq ans qui a fait des études supérieures, dispose d'un revenu élevé, habite en ville et parle anglais. En d'autres termes, il appartient à une élite planétaire très minoritaire. La conséquence ? La société en réseau engendre des systèmes de communication parallèles. Le premier rassemble les individus aisés, instruits et « branchés ». Il fournit une pléthore d'informations à un faible coût et à grande vitesse. Le second concerne les « déconnectés », pour qui les détails sont plus longs, les coûts plus élevés et les aïeux plus nombreux, et qui doivent se contenter d'informations en partie périmées. Les utilisateurs de ces deux systèmes vivent et se concurrencent dans un même univers, mais les premiers ont un net avantage sur les seconds. Les revendications et les problèmes des victimes de la pauvreté humaine — ceux dont le revenu, l'éducation et les possibilités d'accès aux institutions publiques sont insuffisants — sont ainsi de plus en plus marginalisés. Des initiatives volontaires s'imposent donc pour que les pays en développement — et les défavorisés en général — puissent prendre part à la conversation mondiale.

#### POUR UNE VÉRITABLE MONDIALISATION DES COMMUNICATIONS

Ces dix dernières années ont montré l'énorme potentiel offert par les communications mondiales pour fournir l'information, permettre aux individus de maîtriser leur destinée et accroître la productivité. Cependant, elles ont également mis au jour les risques de division et de polarisation des sociétés, et donc de marginalisation accrue de ceux qui sont laissés en chemin et exclus.

Ce qui peut faire le lien, c'est une politique volontariste. Le danger le plus grand est de croire complaisamment qu'un secteur des communications rentable et en croissance résoudra le problème par lui-même. En réalité, le marché seul ne permettra qu'aux individus qui en ont les moyens de devenir des citoyens du monde. Exploiter le potentiel des communications mondiales en le mettant au service du développement nécessite donc un effort sans relâche de manière à accélérer et améliorer la diffusion des technologies en jeu. Pour bâtir la société de l'information, il faut atteindre les sept objectifs suivants :

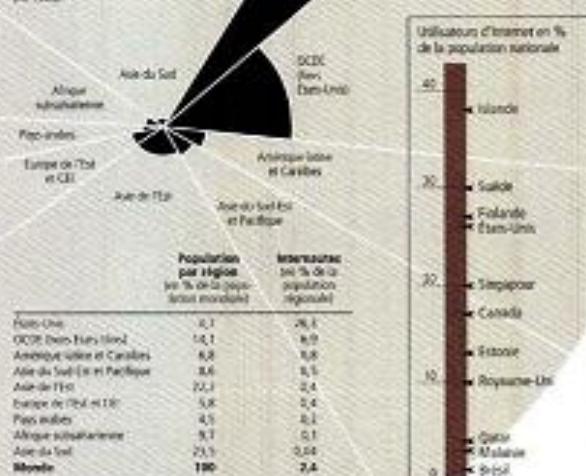
- **Connectivité** : édifier réseaux de télécommunications et réseaux informatiques.
- **Collectivité** : se concentrer sur l'accès collectif, plutôt que sur la propriété individuelle.

- **Capacité** : mettre en place les compétences nécessaires à la société du savoir.
- **Contenu** : diffuser sur le Web des opinions, des nouvelles, les cultures et les informations commerciales locales.
- **Civilité** : adapter la technologie aux besoins et contraintes locaux.
- **Collaboration** : organiser le fonctionnement d'Internet d'une manière qui réponde à la diversité des besoins dans le monde.
- **Capitales** : trouver des solutions innovantes pour financer la société du savoir.

**Connectivité.** Une infrastructure de télécommunications est certes indispensable, mais coûte très cher, ce qui amène de nombreux pays à faire appel au secteur privé. Ouvrir au marché les télécommunications et la fourniture des services Internet peut permettre d'accroître massivement la connectivité. Il convient toutefois de définir des mécanismes pour que le marché ne s'intéresse pas exclusivement au segment lucratif des clients urbains. Lorsque le Sénégal a privatisé son entreprise de téléphone, les opérateurs se sont engagés, sur une base contractuelle, à installer des téléphones publics dans 50 % des villages ruraux du pays qui comptent plus de 3 000 habitants à l'horizon 2000. Aux Philippines, les nouveaux opérateurs de téléphone mobile, qui desservent généralement l'élite économique, sont également tenus d'implanter 400 000 lignes terrestres (pour les

Le monde doit reconnaître la population mondiale dans son ensemble. Les statistiques régionales de cette population, les parties plus sombres représentant les utilisateurs d'Internet.

DIAGRAMME 2.4  
Internet :  
une toute petite planète  
(en 1998)



Source : La Banque de Malaisie, la Banque de Chine, la Banque d'Indonésie, la Banque de Thaïlande, le Japon, les Philippines, le Viet Nam, les données régionales disponibles.

Source : EIU, Inc. 1999 ; Statistiques de l'OCDE, 1998 ; OCDE, 1998.

plus pauvres) d'ici cinq ans. Du matériel informatique et des logiciels sont nécessaires pour adapter les lignes téléphoniques à Internet, et il convient d'élaborer des mesures favorisant cette évolution. Par exemple, pour encourager l'achat d'ordinateurs, le Bangladesh et Maurice ont supprimé les droits de douane et les taxes sur les ordinateurs individuels.

La révolution des communications par satellite annonce l'accroissement de la connectivité, grâce à la possibilité d'atteindre instantanément tout point du globe sans qu'il soit besoin de recourir à une infrastructure terrestre onéreuse. Les coûts d'utilisation demeurent très élevés, mais le lancement prévu, avant 2001, de plusieurs grands réseaux satellitaires est susceptible d'intensifier la concurrence et, par là même, de faire baisser rapidement les prix.

Il est difficile de garantir la concurrence dans les télécommunications, particulièrement en ce qui concerne les appels locaux, comme le constatent même les pays les plus développés. Une réglementation et des lois antitrust solides et appliquées de manière appropriée sont nécessaires pour que les marchés privés fonctionnent de manière concurrentielle et pour que les besoins du public soient satisfaits. Tous les pays auront à relever ce défi.

**Collectivité.** Pour relier les populations aux réseaux, l'élément-clé est l'accès collectif, et non la propriété individuelle. En effet, le concept d'un téléphone par foyer n'est pas réaliste dans nombre de pays en développement, surtout dans les zones rurales et parmi les communautés pauvres. Une approche plus adaptée consiste à créer des centres multimédia, égale-

#### ENCADRE 2.5

##### Innover avec Internet

**Internet est un outil évolutif, qui se prête à une multiplicité d'utilisations créatives. Certains pays sont à la pointe de l'innovation dans le but de l'adapter à leurs besoins.**

##### Égypte - Le développement par les télécentres

En 1998, on dénombrait moins d'un ordinateur d'Internet pour 1 000 Égyptiens. Le nombre de connexions se multiplie de jour en jour mais surtout parmi les classes sociales aisées et instruites, vivant dans les villes. Pour développer les besoins de zones défavorisées et isolées, le PNED a donc mis en place trois projets pilote de centres d'accès communautaires à la technologie (TECC, Technology Access Community Centers) dans le gouvernement d'Adi Manshiyah.

Équipés d'une connexion à Internet et de nombreux ordinateurs, ces télécentres sont installés dans un bâtiment public ou une chambre de commerce locale, afin d'être accessibles à tous (particuliers, associations, petites entreprises, membres de collectivités à faible revenu). Néanmoins, leur intérêt ne varie pas si le lieu dispose aussi d'autres services d'information ainsi que des formations sur l'utilisation de courrier électronique, les méthodes de recherche sur Internet, la création de pages web, la publication en ligne par ordinateur, la maintenance informatique et l'assistance technique. Ces compétences peuvent ensuite être appliquées au téléapprentissage, à la télémédecine, à la mise en place de réseaux et au commerce électronique. Il est également question d'intégrer aux centres d'accès des dispositifs destinés aux femmes. Dans un premier temps, l'utilisation d'Internet n'est pas gratuite, afin d'encourager les néophytes à explorer ses potentialités. Un prix modéré sera consacré à l'entretien de la ligne avec les coûts de fonctionnement étant couverts par la facturation d'autres services : téléphone, photocopie ou préparations de formation. Il est l'avenir des télécentres.

##### Historie - Passer la parole

Parmi les premiers pays en transition d'Europe de l'Est susceptibles d'intégrer l'Union européenne, l'Éstonie, met tout en œuvre pour combler son retard. Tout en renforçant son économie, elle consacre des efforts importants pour favoriser l'accès de ses 1,4 million d'habitants à Internet. Les petits pays, qui sont souvent handicapés par leur taille dans d'autres domaines, peuvent en revanche être parmi les premiers à se constituer en société de l'information. Le président Lemariéki de l'Érythrée s'est pas trompé en déclarant : « Pour un petit pays, Internet est une porte ouverte sur le monde ».

Des points d'accès publics à Internet ont été créés dans tout le pays, y compris sur les îles isolées en mer Baltique. Dans les établissements scolaires, le programme baptisé *Ilouk du jour*, lancé en 1996, met des outils pédagogiques informatifs à la disposition de tous les élèves. Prenez par exemple un directeur d'un environnement éducatif ouvert, il inclut une modernisation rapide des modes d'enseignement. Depuis sa création, son champ d'application s'est élargi : il s'agit désormais de contribuer à la mise en place d'une société ouverte et démocratique en fournissant un accès aux moyens de communications modernes à tous les citoyens, et non plus seulement aux enfants des écoles, aux habitants des villes ou aux personnes aisées. Financé en ressources nationales, l'Ilouk sait que sa richesse réside dans sa population. C'est pourquoi elle investit dans les ressources humaines en perspective du XXI<sup>e</sup> siècle.

De fait, le pays a pris une avance très nette sur les autres économies en transition cherchant à s'intégrer à la société de l'information. Aujourd'hui, plus d'un Éstonien sur dix se sert d'Internet. Les services de courrier électronique par défaut, l'Éstonie compte parmi les quinze premiers pays d'Europe, devant la France et l'Italie. Des équipes travaillent que le monde entier voit et principalement utilisé dans le cadre de la recherche d'informations liées au travail, à l'école ou aux loisirs. Des Éstoniens ne peuvent même pas lire et l'écriture. En Estonie, Internet est en passe de devenir un outil pédagogique et non un espace de distraction.

**Danemark - Toucher les villages**

Certains des villages les plus isolés du monde sont équipés de moyens de communication modernes. Parallèlement, ils ne permettent en général de capter que les images des chaînes de télévision par satellite, sans rapport avec les préoccupations locales.

La Fondation de recherche MØ Svømmestuen, dans le Sud de l'Islande, s'efforce de changer les choses en vue de remédier aux problèmes locaux. Le Projet d'Information des villages (*Villager Information Project*), dans le territoire de Þingeyri, a commencé par une étude approfondie des besoins. C'est seulement ensuite qu'il a été décidé de faire appel à la technologie. Des ordinateurs d'occasion reconditionnés ont été financés par *Áttu áttu*, association liée à Tálptel et recevant les machines mises au rebut par des entreprises telles que *Internet* ou *Tord* pour les expédier à travers le monde. Là où elles peuvent contacter une seconde vie.

Le Projet d'Information des villages apporte aux habitants les renseignements dont ils ont besoin même dans les localités dépourvues de téléphone. Des ordinateurs autonomes et silencieux par énergie solaire reçoivent aussi chaque jour des données transmises par radio ou par téléphone cellulaire à partir d'un centre régional directement relié à Internet. L'ordinateur de chaque village fournit ainsi des informations sur les médicaments disponibles dans les centres de soins, les dispositifs de microfinance, l'évolution des prix, les services de transport, les prix des denrées agricoles, les alertes aux épidémies de culture, la météo, les risques liés à l'eau et le matériel pédagogique utile aux élèves.

Source : Fondation de recherche MØ Svømmestuen, 1998 ; MØU, 1998 ; PNUD, 1998 ; EIU, GEFU Media, 1998.



ment appelés «télécentres», dans des lieux accessibles à ceux qui, souvent, n'ont pas la possibilité de recourir aux institutions existantes : personnes et communautés pauvres, femmes et jeunes. Du Néron au Karakéstan, des télécentres de base sont implantés dans des bureaux de poste, des centres communautaires, des bibliothèques, des boutiques de vidéo, des postes de police et des centres de soins, ce qui permet à la population locale d'accéder à des services de téléphonie et de télécopie, au courrier électronique et au accès à Internet. Cependant, fournir un accès ne consiste pas seulement à mettre à disposition des ordinateurs. Il faut donc que les télécentres deviennent des plateformes pour l'acquisition de compétences et le développement des potentialités. L'Égypte donne le ton dans ce domaine (encadré 2.5).

**Capacité.** C'est dès l'école que les individus doivent se doter des capacités nécessaires pour utiliser Internet. Ainsi, au Costa Rica, les écoles rurales ont été équipées d'ordinateurs afin de familiariser tous les élèves avec ce nouvel outil. En Hongrie, l'ambitieux programme Sulinet («Internet à l'école»), mis en œuvre dans plus des deux tiers des établissements d'enseignement secondaire, permet aux élèves de naviguer sur Internet depuis leur salle de classe. Aux États-Unis, une journée spéciale, baptisée NetDay, fournit l'occasion de mobiliser des bénévoles pour connecter plus de 140 000 écoles moyennant une fraction du coût en vigueur sur le marché. Outre ces recommandations, des équipes de soutien pour l'enseignement en ligne sont nécessaires, et les professeurs ont besoin d'une formation adéquate. En Finlande, les enseignants sont formés pendant plus d'un mois à l'utilisation des technologies de l'information en milieu scolaire. Et au Lesotho, des établissements spécialisés, les Technical Education Learning Institutes of Southern Africa (TELISA), ont été créés en 1998 pour réformer l'éducation régionale en développant les compétences des professeurs.

**Contenu.** L'autoroute de l'information ne peut pas être une voie à sens unique. Des sites web doivent être mis en place localement pour accroître le nombre de participants aux communications planétaires et rendre le contenu de ces communications pertinent aux yeux des communautés. La première étape concerne la langue et la culture. Par exemple, l'État du Tamil Nadu, en Inde, favorise la standardisation des claviers d'ordinateurs, l'utilisation d'interfaces logicielles et la création de sites web en tamoul, langue parlée par 75 millions de personnes dans le monde. En Estonie, un programme très efficace, baptisé *Infoolava*, vise à mettre au point un logiciel éducatif pour enseigner l'estonien et l'histoire du pays (voir encadré 2.5). En Californie, dans la Silicon Valley, la communauté vietnamienne recourt au courrier électronique pour préserver sa culture

parmi la diaspora. Comme l'indique un participant à ce groupe de discussion vietnamite, «[le réseau] Vietnam nous a tous rapprochés. Beaucoup d'idées, de sentiments, de poèmes et d'opinions ont été échangés par ce moyen... De nombreuses personnes habitant dans des pays éloignés et sur des continents différents ont pu communiquer».

Le contenu local peut améliorer la participation des communautés et la transparence institutionnelle. En Inde, l'État d'Andhra Pradesh crée un réseau pour relier les points d'accès (télécentres) à ses services et bureaux. En Espagne, à Vilanova, le projet Infoville a permis de créer une mairie «virtuelle» en subventionnant l'accès à un Internet communautaire contenant des informations locales, à l'administration publique, aux services bancaires, au commerce, aux écoles et aux services de santé en ligne.

**Créativité.** Bien que le contexte des communications varie fortement d'un pays à l'autre, les solutions sont axées sur les pays industrialisés. Il faut donc faire preuve de créativité pour adapter les possibilités offertes par la technologie aux besoins des pays et des personnes pauvres. En Bolivie, dans les zones rurales, la plupart des agriculteurs n'ont jamais vu un ordinateur, mais ils ont déjà accès à Internet. De quelle manière ? Les cultivateurs peuvent adresser des questions à un responsable local qui les transmet à la station de radio la plus proche, d'où elles sont envoyées au Centre des communications du PNUD. Ces questions sont ensuite placées sur Internet et les réponses communiquées par courrier électronique à la station de radio pour y être diffusées. Dans le sud de l'Inde, la créativité permet également d'adapter la technologie informatique aux besoins locaux (voir encadré 2.5).

**Collaboration.** Internet est rapidement devenu non seulement un outil de communication planétaire, mais également une importante source de revenu. D'abord anarchique, son évolution s'inscrit aujourd'hui dans un cadre, avec des règles relatives aux noms des domaines, à la fiscalité et à la protection de la vie privée et des droits de propriété intellectuelle. Cependant, il ne faudrait pas que ce cadre soit défini exclusivement par les États-Unis, l'Union européenne ou l'OCDE. Des intérêts commerciaux peuvent être en jeu, mais il en va de même du droit d'accès de tous à la communication. Internet et les télécommunications ont besoin d'un mode de conduite mondial régi par des intérêts mondiaux. C'est une nouvelle forme de gouvernance.

**Capitales.** Il est urgent de trouver les ressources nécessaires pour financer la révolution des communications à l'échelle du globe, de manière à ce que cette révolution soit véritablement mondiale. Certains proposent d'instaurer une «taxe sur les bits», qui reviendrait à préle-

*Internet et les télécommunications ont besoin d'un mode de conduite mondial régi par des intérêts mondiaux ; c'est une nouvelle forme de gouvernance*

#### ENCADRÉ 2.6

#### Vers l'ère de l'information : le cercle parfait

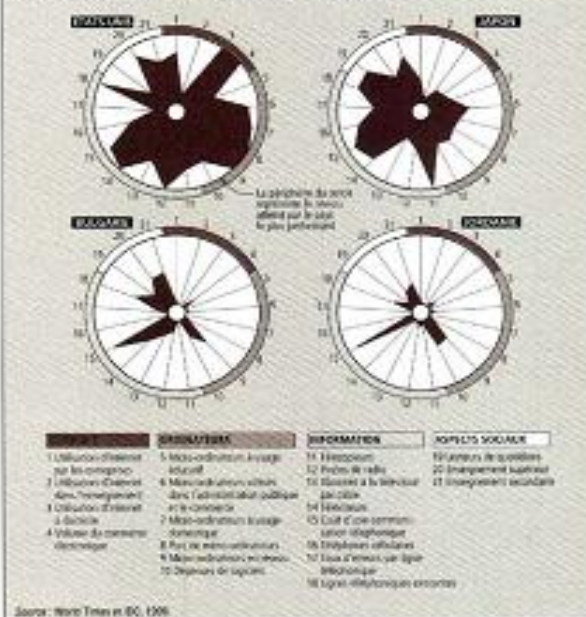
Personne ne met en doute la nécessité de bâtir une société de l'information. La question qui se pose aux gouvernements aux ressources limitées n'est pas de savoir s'il faut investir, mais combien et où. Quels sont les secteurs qui renforceraient la capacité d'un pays à tirer pleinement parti des technologies de l'information et des communications ? Elaboré par World Bank et International Data Corporation, l'Indicateur de la société de l'information (Information Society Index), permet de mesurer le niveau de préparation d'un pays, par la représentation graphique de quatre types d'infrastructures :

- **Information :** permettre d'acquiescer et de recevoir des informations par téléphone, télévision, radio et télécopie.
  - **Infrastructure :** accroître l'accès aux micro-ordinateurs dans les écoles, sur le lieu de travail et à la maison, construire des réseaux et utiliser des logiciels.
  - **Internet :** étendre l'utilisation d'Internet dans les écoles, sur le lieu de travail et à la maison et rendre possible le courrier électronique.
  - **Social :** rendre les individus à même d'utiliser l'information, via l'éducation, la liberté de la presse et les libertés politiques.
- Puis un pays se situe sur l'axe X du cercle représentant un indicateur donné, plus

il s'approche de la meilleure performance en date. Un cercle parfait, en forme de rose, dénoterait une aptitude à pénétrer sans aucun coup dans l'ère de l'information.

Cet indicateur a été calculé pour les 55 pays qui représentent 99 % des dépenses mondiales consacrées aux technologies de l'information. Cela amène à se concentrer sur les indicateurs les plus pertinents pour les pays industrialisés. À l'avenir, il semblerait nécessaire d'adapter cet indicateur à des paramètres pertinents après le stade compte du progrès dans les pays en développement. Néanmoins, même parmi les 55 pays actuellement considérés, en matière d'importants disparités, comme le montrent les différents cercles nationaux représentés ci-dessous.

Les États-Unis sont certes les mieux préparés, mais certains petits pays adoptent plus tôt des technologies avant les autres, ce qui les place en tête de la révolution de l'information. Ainsi, la Finlande, les Pays-Bas et Singapour ont dépassé bon nombre de grands pays industrialisés pour ce qui est de la couverture et du niveau de préparation. Les cercles montrent que cette préparation à l'ère de l'information comporte plusieurs facettes et que chaque pays doit s'attaquer à ses propres déficiences.



ver un montant très modeste calculé sur le volume des données transmises via Internet. Pour les utilisateurs, les coûts seraient négligeables : l'envoi de 100 courriers électroniques par jour, contenant chacun un document de 10 kilooctets (ce qui est considérable) donnerait lieu au prélèvement d'une taxe d'à peine 0,01 dollar. Pourtant, avec l'expansion du courrier électronique dans le monde entier, le total des taxes ainsi engrangées serait substantiel. En 1998, en Belgique, une telle taxe aurait rapporté 10 milliards de dollars. En 1996, à l'échelle de la planète, elle aurait généré quelque 70 milliards de dollars, soit davantage que toute l'aide publique au développement cette année-là.

À quel rythme des pays différents se préparent-ils aux communications mondiales ? Les facteurs en jeu sont multiples, et la course pour accéder à la société de l'information a démarré à une vitesse effrénée. C'est de son résultat que dépendra une bonne partie du classement des gagnants et des perdants dans la société mondiale (encadré 2.6).

#### LES NOUVELLES RÈGLES DE LA MONDIALISATION : COMMENT ORIENTER LA TECHNOLOGIE ?

Les nouvelles technologies laissent entrevoir de nombreuses avancées sur le plan du développement humain. La thérapie génique, par exemple, est susceptible de traiter certaines maladies, telles que la mucoviscidose et le cancer. Les cultures génétiquement modifiées pourraient, elles, permettre d'utiliser moins d'herbicides et de pesticides. De son côté, le secteur de l'information et des communications pourrait fournir aux pays en développement les moyens d'écouler leur production en direction des économies à haut degré de savoir. Cependant, l'orientation que prendra la technologie n'est pas déterminée d'avance. De nombreux axes de recherche sont envisageables, mais seuls quelques-uns seront effectivement explorés.

Si la technologie peut mondialiser les communications, la mondialisation — et ses nouvelles règles — influe en retour sur la voie empruntée par les nouvelles technologies. Depuis 20 ans, la privatisation croissante des activités de recherche et de développement, la libéralisation toujours plus poussée des marchés et le renforcement des droits de propriété intellectuelle suscitent une course dont l'enjeu est la revendication du savoir, avec pour effet de modifier l'orientation de la technologie. Le risque ici est que les intérêts des personnes et des pays pauvres soient laissés de côté.

#### PRIVATISATION DE LA RECHERCHE

L'économie du savoir est en segment en croissance rapide de l'activité mondiale : entre 1980 et 1994, la part des produits de haute technologie dans les échanges internationaux est passée



de 12 à 24 %. Cependant, depuis le début des années quatre-vingt-dix, du fait des réductions budgétaires engagées dans de nombreux pays, la proportion du financement public des activités de recherche et de développement en science et technologie est en recul partout dans le monde. C'est donc de plus en plus le secteur privé qui assure le rôle de bailleur de fonds. En outre, ces activités s'éloignent de plus en plus des pays en développement. En effet, leur part dans le total mondial a diminué, passant de 6 % au milieu des années quatre-vingt à 4 % au milieu des années quatre-vingt-dix.

Cette tendance est particulièrement marquée dans l'agriculture et les biotechnologies. Aux États-Unis, au début des années quatre-vingt, la plus grande partie des recherches sur les cultures et les semences étaient menées dans un cadre public. Les demandes de brevets étaient rares et les brevets eux-mêmes rarement appliqués, tandis que la conservation et le commerce des semences constituaient des pratiques courantes. Les choses ont changé lorsqu'une nouvelle législation a encouragé une coopération plus étroite avec le secteur privé, permettant ainsi aux entreprises de bénéficier de produits mis au point en grande partie avec des moyens publics. La propriété intellectuelle des recherches publiques et universitaires a dès lors été progressivement transférée au privé : dans le domaine des biotechnologies, la part des brevets cédés sous licence d'exclusivité par le secteur public au secteur privé est passée d'à peine 6 % en 1981 à plus de 40 % en 1990.

Avec l'accroissement de la privatisation de la recherche et des coûts liés à des innovations risquées, les années quatre-vingt-dix se caractérisent par une explosion du nombre et du montant des fusions et acquisitions. L'année record a été 1998, en particulier dans les biotechnologies, les télécommunications et l'informatique (diagramme 2.5). On assiste donc à une concentration du pouvoir économique entre les mains d'un très petit nombre d'acteurs. En 1995, le chiffre d'affaires cumulé des 20 premiers groupes mondiaux d'information et de communications dépassait 1 000 milliards de dollars, soit l'équivalent du PIB du Royaume-Uni.

Le génie génétique est à l'origine d'une réorientation des secteurs de la pharmacie, de l'agroalimentaire, de la chimie, des cosmétiques, de l'énergie et des semences, ce qui bouscule les frontières entre les activités et crée des groupes gigantesques spécialisés dans « les sciences de la vie ». De fait, dans tous les secteurs à forte intensité de savoir, un petit cercle fermé d'entreprises contrôle des parts de plus en plus grandes du marché mondial. Combien diraient les 10 premiers groupes mondiaux, dans chaque secteur, en 1998 ? Quelque 32 % du secteur des semences commerciales, sur un total de 25 milliards de dollars, 55 % du secteur

pharmaceutique, sur un total de 297 milliards de dollars, 60 % de la médecine vétérinaire, sur un total de 17 milliards de dollars, près de 70 % du marché des ordinateurs, sur un total de 334 milliards de dollars, 85 % du secteur des pesticides, sur un total de 31 milliards de dollars et plus de 86 % du secteur des télécommunications, sur un total de 262 milliards de dollars. La conclusion est claire : la privatisation s'exerce pas automatiquement la concurrence.

#### RENFORCEMENT DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Créée en 1994, l'Organisation mondiale du commerce a élaboré l'accord multilatéral le plus étendu concernant la propriété intellectuelle, intitulé « Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce » (ADPIC) (encadré 2.7).

Les demandes de brevets ont considérablement augmenté au cours des vingt dernières années. Le Traité de coopération en matière de brevets (*Patent Cooperative Treaty* : PCT), de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, accepte une seule demande internationale, valide dans de nombreux pays. Le nombre des demandes déposées chaque année après de cet organisme a grimpé en flèche, passant de moins de 5 000 en 1979 à plus de 54 000 en 1997, soit près de 5,5 millions de demandes nationales individuelles (diagramme 2.6). Selon le directeur de la recherche et du développement de l'un des plus grands groupes de biotechnologies, « les publications les plus

DIAGRAMME 2.5  
Fusions et acquisitions dans le monde  
(en millions d'opérations par an)



Valeur totale des fusions et acquisitions (en milliards de dollars)		
Secteur	1988	1998
Ordinateurs	21,4	246,7
Biotechnologies	9,3	172,4
Télécommunications	6,8	205,6

Source : Statista Data Company, 1999.

#### ENCADRÉ 2.7

##### Qu'est-ce que l'ADPIC ?

Les questions de propriété intellectuelle dans le cadre des échanges internationaux ont été soulevées pour la première fois en 1986 au sein de l'Accord général sur les tarifs douaniers et de commerce (GATT) dans l'intervalle de temps qui précède au commerce de produits de conception. De nombreux pays industrialisés (souvent) avec les espoirs sur la libéralisation des échanges) a un renforcement des contrôles sur la technologie. Cet objectif avait limité l'accès aux brevets à de nombreux autres domaines. C'est ainsi que l'accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC) est entré en vigueur en 1995, dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), successeur du GATT. Il concerne des domaines aussi diversifiés que la programmation informatique et la conception de circuits imprimés, les produits pharmaceutiques et les cultures transgéniques.

Même si c'est à chaque pays de mettre en place une législation nationale sur les droits

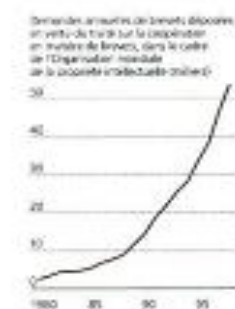
de propriété intellectuelle, l'accord ADPIC définit des normes minimales sur les brevets, les droits d'auteur, les marques commerciales et les secrets de fabrication. Ces normes sont issues de la législation des pays industrialisés et imposent donc à tous les membres de l'OMC le type et le niveau de protection de ces pays. Elles sont en outre plus strictes que la législation en vigueur dans la plupart des pays en développement et surtout souvent en conflit avec les intérêts et besoins propres à ces pays. Les pays en développement ont jusqu'à fin 2000 pour adapter leur législation. Pour les pays les moins avancés, la date butoir est 2005.

Il est possible d'obliger un pays à appliquer l'accord ADPIC de l'OMC au moyen d'un système intégré de règlement des différends. En pratique, cela signifie que si un pays ne respecte pas ses obligations en termes de droits de propriété intellectuelle, il peut se voir imposer des sanctions commerciales, ce qui constitue une menace sérieuse.

Source : Centre de loi, 1997.

DIAGRAMME 2.6  
La course aux brevets

Demandes annuelles de brevets déposés en vertu du traité sur la coopération en matière de brevets, dans le cadre de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI)



Source : OMC, 1998.

importantes pour nos chercheurs ne sont pas les revues sur la chimie, mais celles des offices des brevets, partout dans le monde ».

Cependant, les revendications de propriété intellectuelle sont concentrées dans très peu de pays. En effet, les pays industrialisés détiennent 97 % de l'ensemble des brevets. En 1995, plus de la moitié des royalties et des redevances de licence ont été versées aux États-Unis, principalement par le Japon, le Royaume-Uni, la France, l'Allemagne et les Pays-Bas. En 1993, à peine 10 pays représentaient 84 % de la recherche et du développement au niveau mondial, contrôlaient 95 % des brevets des États-Unis et recevaient plus de 90 % des royalties et redevances de licence transnationales. De plus, 70 % des paiements mondiaux de royalties et de redevances avaient lieu entre des sociétés mères (multinationales) et leurs filiales. En revanche, l'utilisation des droits de propriété intellectuelle est une notion étrangère à de nombreux pays en développement. Plus de 80 % des brevets délivrés dans le monde en développement sont ainsi détenus par des résidents de pays industrialisés.

#### LES CONSÉQUENCES HUMAINES

Ces nouvelles règles de la mondialisation — privatisation, libéralisation et renforcement des droits de propriété intellectuelle — orientent l'évolution de la technologie et créent donc de nouveaux risques de marginalisation et de vulnérabilité.

• Dans la définition des programmes de recherche, l'argent parle plus fort que les besoins : les cosmétiques et les tomates à mûrissement lent figurent ainsi plus haut dans la liste des priorités qu'un vaccin contre le paludisme ou que des cultures résistantes à la sécheresse destinées aux terres peu productives. De plus en plus concentrée entre les mains des multinationales, l'innovation ne tient pas compte des besoins de millions de personnes. Des médicaments nouveaux aux semences améliorées pour des cultures vivrières, le nez plus altéré des nouvelles technologies est élaboré et commercialisé pour ceux qui ont les moyens. Le progrès technologique demeure donc hors de portée des pauvres.

• Le renforcement des droits de propriété intellectuelle renchérit les transferts de technologie et menace d'empêcher les pays en développement d'accéder au dynamisme de l'économie du savoir dans des domaines tels que les logiciels et les médicaments génériques.

• Les nouvelles lois sur les brevets prêtent peu attention aux connaissances des populations autochtones et indigènes, ce qui rend celles-ci vulnérables aux revendications étrangères par ailleurs. Ces lois ne prennent pas en considération la diversité culturelle au niveau de la création et de partage des innovations, ni la diversité des opinions quant à ce qui

peut et devrait être possédé, des variétés végétales à la vie humaine. Conséquence : un savoir multiséculaire est silencieusement dérobé aux pays en développement.

• Malgré les risques liés au génie génétique, les intérêts commerciaux accordent plus d'importance au profit qu'aux individus.

#### RECHERCHE PRIVÉE : L'ARGENT PARLE PLUS FORT QUE LES BESOINS

Le génie génétique est en grande partie le fruit de recherches commerciales menées dans les pays industrialisés. Les cinq plus grandes entreprises de biotechnologies, sises aux États-Unis et en Europe, contrôlent plus de 95 % des brevets de transfert de gènes. Sachant que l'établissement d'un produit commercial peut prendre 10 ans, il n'est pas surprenant que les entreprises souhaitent protéger leurs innovations et s'assurer qu'elles en recueillent les bénéfices. Cependant, une telle approche aboutit à concentrer la recherche sur les marchés à haut revenu. En 1998, sur les 27 millions d'hectares de terres accueillant des cultures transgéniques (génétiquement modifiées), plus de 95 % étaient situés en Amérique du Nord et en Europe, la recherche est axée sur les demandes des agriculteurs et des consommateurs riches, qui réclament des tomates à durée de conservation plus longue, ou du soja et du maïs jaune résistants aux herbicides, destinés principalement à assurer la récolte. On manipule des variétés de semences pour les adapter à la production de masse mécanisée, qui emploie peu de main-d'œuvre et qui est conçue pour une agriculture industrielle et intensive.

Le temps et l'argent consacrés à répondre aux besoins des agriculteurs habitant les pays en développement — accroissement de la valeur nutritionnelle, résistance aux maladies et robustesse des cultures — sont bien moindres. De même, la recherche sur des variétés de plantes nécessitant peu d'eau, au profit des petits exploitants, fait défaut. Nombreux sont les grands groupes qui préfèrent déposer des brevets pour l'innovation qui consiste à combiner des caractéristiques génétiques et des déclencheurs chimiques, dans quel but ? Peut-être pour créer des semences qui ne germent et ne sont productives que si elles sont associées aux engrais ou aux herbicides de la même marque, ce qui permettrait à celle-ci d'augmenter son chiffre d'affaires en rendant les agriculteurs dépendants d'intrants spécifiques. À l'heure où les entreprises spécialisées dans l'agrochimie, la sélection et la commercialisation des semences fusionnent pour donner naissance à des groupes gigantesques, les agriculteurs risquent de se retrouver prisonniers d'un système contraignant de brevets et de contrôles biologiques.

Or la sélection locale des plantes est essentielle pour adapter les semences à l'écosystème



et pour préserver la biodiversité. Les 1,4 milliard d'habitants des campagnes qui réalisent des semences qu'ils ont conservés risquent donc de voir leurs intérêts marginalisés. Plus le marché sera contrôlé et homogénéisé par des grands groupes agro-alimentaires, plus il est probable que la compétitivité des zones variées et les possibilités de pratiquer d'autres cultures se réduiront, ce qui mettra à mal la diversité génétique au niveau local.

Dans le secteur pharmaceutique, on ne peut pas s'attendre à ce que les intérêts privés répondent à tous les besoins du public. La quasi-totalité des recherches sur les maladies touchant les pays en développement sont menées par des organisations internationales ou par les militaires dans les pays industrialisés. Seulement 0,2 % des activités mondiales de recherche et de développement liées à la santé portent sur la pneumonie, les maladies diarrhéiques et la tuberculose, alors que ces affections représentent 18 % des maladies à l'échelle de la planète. Aux États-Unis, entre 1981 et 1991, moins de 5 % des médicaments mis sur le marché par les 25 premiers groupes pharmaceutiques constituaient des avancées thérapeutiques. Quelque 70 % des médicaments représentant un progrès thérapeutique ont été produits avec le concours des pouvoirs publics. Dans le domaine de la santé, les vaccins sont les technologies qui offrent le meilleur rapport coût-efficacité, puisqu'ils empêchent, par une dose unique, l'apparition d'une maladie donnée. Néanmoins, ils rapportent moins et présentent *a priori* plus de risques sur le plan juridique que les traitements répétés. C'est la raison pour laquelle, aux États-Unis, un consortium de groupes pharmaceutiques a été constitué pour mettre au point des antiviraux contre le VIH, mais pas pour produire un vaccin contre le sida.

#### LE RENFORCEMENT DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE BARRÈ L'ACCÈS DES PAYS EN DÉVELOPPEMENT À L'ÉCONOMIE DU SAVOIR

Dans le cas du Japon et des premiers pays d'Asie de l'Est à s'industrialiser, les coûts du piratage industriel ont été nettement réduits par le faible niveau d'utilisation et de respect des droits de propriété intellectuelle, avant le milieu des années quatre-vingt. Le renforcement des contrôles dans le cadre de l'accord ADPIC a fermé d'anciennes possibilités et renchérit l'accès aux nouvelles technologies.

Dans le secteur pharmaceutique, avant l'accord ADPIC, des pays comme la Chine, l'Égypte et l'Inde accordaient des brevets sur les procédés, mais pas sur les produits finis. Cette approche a favorisé le développement d'activités locales s'appuyant sur des méthodes différentes pour élaborer principalement des médicaments génériques, qui sont analogues mais nettement moins chers que les marques

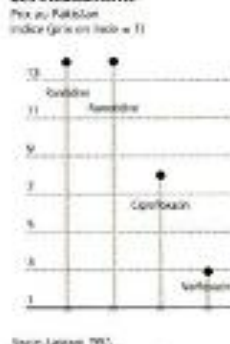
d'origine. Pour se faire une idée de la différence, il suffit de comparer le prix des médicaments au Pakistan, où il existe des brevets, et en Inde, où ce n'est pas le cas (diagramme 2.7).

Lorsque Glaxo Wellcome a lancé l'AZT inhibiteur du sida, le coût de ce traitement s'élevait à 10 000 dollars par patient. À mesure que les ventes de ce produit ont augmenté, ce coût est tombé à 3 000 dollars, ce qui reste néanmoins hors de portée de la plupart des malades dans les pays en développement. Par la suite, un groupe pharmaceutique indien a fabriqué un générique — le Zidovir 100 — qu'il a exporté en Tanzanie, en Ouganda et en Belgique pour le moitié de ce prix. Cependant, l'accord ADPIC exigeant des brevets de 20 ans tant sur les procédés que sur les produits, l'Inde et d'autres pays sont aujourd'hui contraints de modifier leur législation nationale sur les brevets, ce qui, à l'avenir, rendra impossibles de telles pratiques. Plus la thérapie générique assure sa domination sur la pharmacie, plus les possibilités d'expansion de ce secteur dans le monde en développement vont se réduire comme une peau de chagrin.

Les pays peuvent choisir d'imposer aux titulaires de brevets d'accorder des licences à la concurrence, mais ce processus est long et les droits à verser sont parfois très élevés. Une autre solution consiste à imposer des contrôles des prix sectoriels, sous la forme d'une augmentation des coûts. Cependant, les multinationales évitent souvent de baisser leurs prix en utilisant les failles de la réglementation sur les prix de transfert, ce qui fait gonfler artificiellement les coûts des intrants transférés d'un pays à un autre, à l'intérieur du domaine de la multinationale concernée. En Inde, il arrive ainsi que les multinationales facturent 2,4, voire 10 fois le prix qu'elles-mêmes pratiqueraient pour les mêmes intrants en Europe ou aux États-Unis pour éviter d'avoir à fixer des prix trop bas à leur goût. En outre, elles n'ont guère d'intérêt à fixer des prix différents pour le marché des pays en développement étant donné qu'elles cherchent à maximiser leurs bénéfices au niveau mondial, et non national, et qu'elles ne veulent pas créer de précédent de prix bas.

Dans l'informatique, les logiciels sont l'un des domaines qui enregistrent la croissance la plus rapide et peuvent être un moyen, pour les pays novices en la matière, de commencer de produire pour l'économie du savoir. En 1994, le marché mondial des logiciels de série représentait 79 milliards de dollars, dont 94 % dans les pays de l'OCDE. Avec l'entrée dans la course d'un nombre encore réduit, mais croissant, de pays en développement, il n'est pas surprenant que la bataille autour des droits de propriété intellectuelle des logiciels soit acharnée. Des mécanismes de protection sont certainement nécessaires. En effet, les programmes sont coûteux à mettre au point, alors que le piratage est facile et ne revient pas cher. Avant même que Microsoft ait lancé Windows 95 au

DIAGRAMME 2.7  
De l'incidence du coût des brevets sur le prix des médicaments.



Source: Lajpat, 1993.

*Selon les estimations, les pays en développement renfermeraient 90 % du patrimoine biologique mondial*

prix de 100 dollars, ce système d'exploitation était en vente à Beijing pour 9 dollars. Beaucoup d'entreprises peinent ainsi des milliards de dollars de recettes commerciales. En même temps, des droits de propriété intellectuelle trop stricts entraveraient la concurrence et l'innovation dans ce secteur fondamental pour les communications mondiales. L'équilibre est donc délicat à trouver.

L'accord ADPIC a pris exemple sur la réglementation des États-Unis en soumettant les logiciels, comme la musique et les livres, à la loi sur les droits d'auteur, avec une solide protection dans le monde entier. Les États-Unis se sont alors mis à délivrer des brevets pour des logiciels, outre les droits d'auteur, favorisant le renforcement des contrôles sur les interfaces aux programmes et sur le secteur lui-même. Il existe toutefois une marge de liberté. Ainsi, l'accord ADPIC n'interdit pas les copies à des fins de rétro-ingénierie (processus consistant à analyser des programmes informatiques pour déterminer leur mode de fonctionnement, ce qui permet de trouver de nouvelles idées et d'innover). Certains programmes tels que Word et Excel devenant des standards, la rétro-ingénierie est essentielle aux petits fabricants pour créer des logiciels compatibles et compétitifs. Cette pratique doit par conséquent être protégée lors des futures révisions de l'accord ADPIC car son interdiction limiterait considérablement l'élaboration de produits compétitifs. Qui plus est, les ordinateurs du monde entier ne pourraient pas communiquer, ce qui entraverait l'ambition de bâtir la société en réseau.

#### LES LOIS SUR LES BREVETS NE RECONNAISSANT PAS LE SAVOIR NI LES SYSTÈMES DE PROPRIÉTÉ TRADITIONNELS

La biodiversité revêt une grande importance pour la mise au point de médicaments. Selon les estimations, les pays en développement renfermeraient 90 % du patrimoine biologique mondial. Plus de la moitié des médicaments les plus prescrits dans le monde sont dérivés de plantes ou de copies synthétiques de produits chimiques contenus dans des végétaux, et cette tendance va croissant. Les médicaments à base de plantes font partie du traitement médical classique des problèmes cardiaques, de la leucémie de l'enfant, du lymphome et du glaucome. Ils représentent une valeur commerciale supérieure à 40 milliards de dollars par an.

De même qu'à l'époque de l'industrialisation, beaucoup de pays arabes ont profité de la même que constituait le pétrole encastré dans leur sous-sol, les pays riches en ressources biologiques pourraient aujourd'hui tirer parti de la demande de biotechnologies, qui porte sur le génomisme (matériel génétique) rare que l'on trouve sur leur territoire. Nombre de communautés autochtones ont un droit supplémen-

taire sur ce que rapportent les biotechnologies puisque ce sont elles qui cultivent, recherchent et protègent leurs plantes. C'est en elles leur connaissance très ancienne du potentiel offert par la nature qui se révèle aujourd'hui précieuse pour les groupes pharmaceutiques. Depuis des années, des « prospecteurs » de ressources biologiques prélèvent des échantillons de matériel végétal et répertorient les utilisations médicinales traditionnelles de ces plantes. Ces connaissances sont utilisées, sans le consentement des populations locales, pour produire des médicaments qui rapporteront beaucoup d'argent. Dans toute autre situation, cette pratique serait qualifiée d'espionnage industriel, étant donné qu'elle consiste à voler des matériels génétiques et un savoir ancestral en vue d'élaborer des médicaments.

La pervenche de Madagascar présente ainsi des propriétés anticancéreuses, et les médicaments mis au point à partir de cette fleur représentent un chiffre d'affaires annuel de 100 millions de dollars pour Eli Lilly, multinationale de la pharmacie, basée aux États-Unis, mais pratiquement rien pour Madagascar.

Auparavant, le matériel végétal était considéré comme faisant partie du patrimoine commun de l'humanité, mais, aux États-Unis, une décision juridique qui a fait jurisprudence en 1980 a autorisé l'octroi d'un brevet pour un organisme génétiquement modifié (OGM), ce qui a lancé la première étape de la course aux dépôts de brevets sur le vivant. Cependant, les lois sur les brevets ont été rédigées dans l'Europe du XIX<sup>e</sup> siècle, pendant la Révolution industrielle. Ce cadre juridique a été étendu pour couvrir les marchés mondiaux, lors de la révolution des technologies de l'information. Trois questions se posent à cet égard :

- Les inventions nées du génie génétique apportent des caractéristiques radicalement nouvelles. Un cadre relatif aux droits de propriété conçu au départ pour protéger des équipements industriels peut-il vraiment prendre en compte la complexité des organismes génétiquement modifiés ?
  - La recherche scientifique se déroulant désormais à l'intérieur d'un cadre fondé sur la propriété et des mécanismes de contrôle, elle est orientée sur la rentabilité à court terme, et non sur le besoin de protéger la biodiversité, de veiller à une utilisation durable et morale des ressources génétiques ou de satisfaire les besoins élémentaires des individus.
  - La tentative de créer un marché mondial des droits de propriété et de l'innovation face à la diversité des cultures, ce qui profite à la recherche industrielle privée, mais non aux organismes publics ou aux communautés agricoles (tableau 2.1).
- En 1995, deux chercheurs du centre médical de l'université du Mississippi ont obtenu des États-Unis le brevet leur permettant d'utili-



ser le curcuma pour soigner des blessures. Or, ce traitement est connu et pratiqué couramment en Inde depuis des milliers d'années. Des preuves écrites étaient nécessaires pour être autorisé ce brevet. Ces preuves ont fini par se présenter sous la forme d'un antique document en sanskrit et le brevet a été retiré, mais ce cas n'a fait que mettre en évidence l'absurdité minime des systèmes d'une culture sur les traditions d'une autre culture.

Face à ces problèmes, on admet de plus en plus la nécessité de protéger le savoir des populations autochtones. La Convention de 1992 sur la diversité biologique reconnaît ainsi le besoin de sauvegarder les droits de propriété, mais indique également qu'avant de mener une recherche, les entreprises doivent obtenir le consentement préalable, donné en connaissance de cause, de ces populations. Cependant, cette convention n'a pas de caractère contraignant tant que les pays concernés ne l'ont pas transposée dans leur législation nationale, qui, bien souvent, accorde de son côté peu d'attention et de protection aux communautés autochtones.

En l'absence de législation, de plus en plus d'alliances stratégiques sont formées entre des groupes pharmaceutiques et des États ou des groupes autochtones dans les pays riches en ressources. Merck Pharmaceuticals, par exemple, a signé un accord avec un organisme costaricien sans but lucratif, l'Institut national de biodiversité (INBio), pour lui verser 1,1 million de dollars afin d'accéder à 10 000 échantillons de plantes et d'insectes. Si l'un de ces échantillons permet la mise au point d'un médicament efficace, le Costa Rica recevra des royalties de 2 à 3 % sur ces recettes, ce qui pourrait lui rapporter entre 20 et 30 millions de dollars chaque année.

De l'Australie à la Thaïlande en passant par l'Équateur et l'Ouganda, les prospecteurs de ressources biologiques concluent des accords avec les communautés locales, déposant des

brevets fondés sur le savoir local en échange d'une part des profits. Les royalties promises sont généralement autour de 1 ou 2 %. Parfois, elles n'atteignent que 0,1 % ou, au contraire, culminent à 3-4 %. Même si elles se limitaient à 2 % pour les ressources génétiques élaborées par des innovateurs dans les pays du Sud, on estime que les pays du Nord devraient en verser pour plus de 300 millions de dollars pour les semences de cultures prélevées chez les agriculteurs locaux, et plus de 5 milliards de dollars pour les plantes médicinales. Cependant, le niveau des royalties reste peu élevé car les négociations ne se font pas sur un pied d'égalité. Lorsqu'en revanche une entreprise a cherché à prospecter des ressources biologiques dans le parc national de Yellowstone, aux États-Unis, le service de gestion des parcs a réussi à obtenir des royalties de 10 %. L'essentiel est donc d'avoir un pouvoir de négociation.

**LA POUSSÉE À TOUT CAIN DES INTÉRÊTS COMMERCIAUX PROTÈGE LES PROFITS, ET NON LES PERSONNES, MALGRÉ LES RISQUES LIÉS AUX NOUVELLES TECHNOLOGIES**

Les aliments génétiquement modifiés proviennent de plantes dans lesquelles des gènes supplémentaires ont été introduits pour ajouter certaines caractéristiques, telles que la résistance aux parasites ou au gel. Au départ, on prélevait ces gènes sur d'autres plantes, mais aussi sur des animaux ou des micro-organismes avant de les réintroduire, souvent en les associant à un virus. Ce procédé comporte plusieurs risques. En effet, les gènes introduits dans des plantes pour rendre celles-ci tolérantes aux herbicides ou aux insecticides pourraient se disséminer avec le pollen et donner naissance à des adventices très résistantes susceptibles de prendre la place d'autres plantes sauvages et, ainsi, modifier l'équilibre de l'écosystème. De la même façon, de nouvelles lignées d'insectes et

*Un grand nombre d'alliances stratégiques sont formées entre des groupes pharmaceutiques et des États ou des groupes autochtones dans les pays riches en ressources*

*Il est urgent de prendre des mesures pour transformer les progrès des nouvelles technologies en avancées pour toute l'humanité*

d'adventices résistants aux herbicides et insecticides sont susceptibles de se développer au cours du temps. De nouvelles toxines pourraient avoir des effets indésirables sur la chaîne alimentaire, et des virus s'échapper des cultures. Les conséquences de ces phénomènes risquent d'être particulièrement graves dans les pays en développement, où la biodiversité est grande et essentielle à la viabilité à long terme de l'agriculture. Les dommages causés à l'environnement peuvent toutelois mettre 10 à 15 ans à se manifester. Malgré les bénéfices commerciaux possibles, de nombreux pays en développement sont donc intrinsèquement préoccupés par l'impact potentiel de ces processus (encadré 2 B).

L'utilisation croissante de cultures transgéniques soulève des questions importantes, sur les éventuels dangers de transférer des organismes dans de nouveaux environnements, sur la responsabilité liée aux dommages qui ne sont pas pris en compte dans le droit international, sur la nécessité d'une transparence beaucoup plus grande de l'information. Or, les réponses à ces questions varient de tout au tout.

Les États-Unis, qui exportent 50 milliards de dollars de produits agricoles par an et qui cultivent des variétés transgéniques — celles-ci représentent entre 25 et 45 % des principales cultures de ce pays — estiment que des règles de sécurité strictes se traduiraient par un manque à gagner de plusieurs milliards de dollars en exportation de semences, de grains et même de produits tels que les céréales pour le petit déjeuner et les vêtements en coton. Néanmoins, bien souvent, les mouvements de consommateurs et les agriculteurs refusent de pratiquer des cultures transgéniques ou d'acheter les produits qui en sont issus. Il y a dix ans, on affirmait que le risque de contamination de l'homme par le virus de l'encéphalopathie

bovine spongiforme (ESB, « la maladie de la vache folle ») était négligeable. Pourtant, ce risque a fini par se révéler bien réel. Chaque année craint l'eau froide : les consommateurs européens, tout particulièrement, ont cherché à préserver en cause les aliments issus d'OGM. Étant donné la rapidité des progrès scientifiques et la masse des informations échangées, il n'est pas surprenant que le grand public redoute que la technologie échappe à tout contrôle.

Les nouvelles technologies ne doivent ni être uniquement une source de profit, ni un motif exclusif de panique. Des précautions sont nécessaires, et c'est ce qui avait poussé à rédiger le Protocole sur la biosécurité, dans le cadre de la Convention sur la diversité biologique. Aux termes de ce protocole, les exportations d'organismes génétiquement modifiés devaient être approuvées au préalable par le pays importateur. Or, les négociations sur ce protocole ont montré en février 1993, après que les principaux pays exportateurs, à savoir les États-Unis, le Canada, l'Argentine, l'Australie, l'Uruguay et le Chili, se sont heurtés de front à l'Union européenne et à de nombreux pays en développement. La sécurité biologique reste essentielle, d'autant que les cultures transgéniques sont de plus en plus répandues.

**REORIENTER LE DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE**

Il est urgent de prendre des mesures pour transformer les progrès des nouvelles technologies en avancées pour toute l'humanité et pour espérer que les règles de la mondialisation bannent l'accès des individus et des pays pauvres à l'économie du savoir.

**ÉLARGIR LE CONCEPT DE GOUVERNANCE**

Les droits de propriété intellectuelle ont pour la première fois été intégrés aux négociations du GATT en 1986 en vue de mettre un frein à la contrefaçon des marchandises. Mais, aujourd'hui, ces droits sont beaucoup plus loin : jusqu'à la propriété du vivant. À l'heure où la législation sur les échanges et la propriété intellectuelle contribue de plus en plus à déterminer l'évolution des pays et celle de la technologie, la remise en question des dispositifs actuels ne doit pas seulement porter sur les flux économiques. Il importe également de préserver la biodiversité, de veiller au caractère éthique des brevets sur le vivant, d'assurer l'accès aux soins, de respecter les formes de propriété en vigueur dans les autres cultures et d'éviter un élargissement du fossé technologique entre l'économie mondiale du savoir et le reste du monde qui survit dans son ombre.

À une époque où des spectacles spectaculaires ont lieu dans les nouvelles technologies, il est inadmissible que la pauvreté humaine persiste dans de telles proportions. Plus alarmant encore, la voie suivie actuellement risque

**TABLEAU 2.1**  
**Qui peut véritablement porter plainte dans les questions de propriété intellectuelle ?**

Statut	Individus multinationaux	Individus de niveau local	Collectivités agricoles
Selon le droit de la propriété intellectuelle, l'inventeur doit être considéré comme tel.	Les contrats des sociétés prévoient que les inventeurs cèdent la majorité sous le contrôle de leurs directeurs internationaux.	Un contrat des sociétés prévoit plutôt que les inventeurs cèdent la majorité sous le contrôle de leurs droits à l'intérieur.	Le contrat d'inventeur individuel est dirigé à de nombreux consommateurs et peut même être source de conflit.
Malgré les critères de brevet figure le caractère nouveau et inventif.	La commission des brevets sur des antioxydants infantes permet généralement de solliciter à ces critères.	Des brevets innovateurs sur la recherche les instituts ne peuvent pas verser les critères.	Ces critères n'ajoutent que peu à voir avec le processus d'invention collectif, il est difficile de les satisfaire.
Des conseils juridiques fournissent d'énormes dépenses en droit des brevets, souvent cher.	Les entreprises occidentales peuvent généralement accéder à ces conseils juridiques.	Un individu disposant de peu de capacités en interne et d'un accès limité aux coûteuses prestations de conseil des experts.	Sans conseil, les communautés ne sont pas en mesure de payer ou d'obtenir des conseils, ce qui diminue de fait le débat.
Les défenses de brevets peuvent défendre leurs brevets au terme de droit civil.	Les entreprises occidentales peuvent généralement accéder à ces conseils juridiques.	Un individu ne disposant souvent pas de défense efficace pour leurs brevets et accéder aux procédures judiciaires qui les incluent à ne pas faire connaître au tribunal civil.	Les communautés sont souvent dans l'impossibilité de représenter et encore moins de lutter contre les contrefaçons de brevets dans le monde entier.

Source: PNU, 1998.

**ENCADRE 2 B**  
**Éthique et technologie : une préoccupation de luxe ?**

La capacité à manipuler les ressources génétiques dépasse de nos autres aptitudes à contrôler des limites éthiques. Les notions, les savoirs et les cultures humaines peuvent maintenant être clonés, chose impossible ne serait-ce qu'il y a dix ans. Les nouvelles technologies soulèvent nombre de débats sur les limites de la science et sur les implications éthiques d'une manipulation sur l'essence de la vie.

D'aucuns affirment que les questions d'éthique sont un luxe réservé aux riches et qu'elles ne doivent pas freiner l'évolution technologique dans les pays en développement, en particulier lorsque l'enjeu consiste à créer un avantage concurrentiel. Mais ce raisonnement est bel et bien faux. La recherche du développement humain est la première des priorités et tous ses aspects — sociaux, financiers, éthiques ou environnementaux — doivent être pris en compte. C'est particulièrement vrai pour les nouvelles technologies dont les conséquences sociales et environnementales sont encore incertaines. Pour la question de savoir qui gagne et qui perd, quelle sont les avantages et quels sont les coûts, revient précisément à poser des questions éthiques d'une manipulation sur l'essence de la vie.

D'aucuns affirment que les questions d'éthique sont un luxe réservé aux riches et qu'elles ne doivent pas freiner l'évolution technologique dans les pays en développement, en particulier lorsque l'enjeu consiste à créer un avantage concurrentiel. Mais ce raisonnement est bel et bien faux. La recherche du développement humain est la première des priorités et tous ses aspects — sociaux,

Source: PNU, 1997.



d'accroître la marginalisation et la vulnérabilité des pauvres. La marche implacable des droits de propriété intellectuelle doit donc être mise en cause et stoppée. Les avancées des nouvelles technologies dépassent très largement les cadres éthique, juridique, réglementaire et politique nécessaires pour régir leur mise en œuvre. Il est donc essentiel de mieux appréhender, dans chaque pays, les conséquences économiques et sociales de l'accord ADPIC. Nombreux sont ceux qui commencent à contester la relation entre la propriété du savoir et l'innovation. D'autres approches de l'innovation, fondées sur le partage, l'accès ouvert et la mise en commun des moyens, font florès, réfutant l'affirmation selon laquelle l'innovation passe obligatoirement par les brevets (encadré 2.9).

Le concept de gouvernance doit également être élargi dans le secteur des communications. Jusqu'à une date récente, l'organisation d'Internet se faisait au cas par cas et répondait principalement aux besoins des pays de haute technologie. Il faut ouvrir les débats sur la fiscalisation du commerce électronique, l'attribution des noms de domaines et l'établissement de

lois protégeant la vie privée, de manière à englober les exigences et les préoccupations des pays en développement, que l'évolution de ce formidable outil intéresse tout autant.

La participation à la conduite de la technologie doit en outre être élargie. De même que les pilotes de course ne seraient pas les meilleurs conseillers pour les transports en commun, ce ne sont pas les scientifiques situés en première ligne de la révolution technologique qui peuvent décider seuls de la voie que doit suivre celle-ci. Une collaboration — au sein de forums nationaux et mondiaux — est par conséquent nécessaire entre industriels, scientifiques indépendants et techniciens, pouvoirs publics, instances de réglementation, représentants de la société civile et médias.

#### DES INVESTISSEMENTS PUBLICS DANS LES TECHNOLOGIES UTILIS AU DÉVELOPPEMENT

Il faut réorienter la technologie si l'on veut que les pays en développement enregistrent des progrès dans le domaine de l'agriculture durable,

*La marche implacable  
des droits de  
propriété intellectuelle  
doit donc être mise en  
cause et stoppée*

*Il faut concevoir des  
incitations pour  
orienter la recherche  
vers les besoins  
urgents de la planète,  
et pas seulement vers  
ceux qui ont les  
moyens de financer  
cette recherche*

et largement accès aux communications mondiales et veiner à améliorer l'état de santé de leur population. Une telle restructuration de la science appelle des initiatives inédites. Les nouvelles technologies promettent de nombreuses avancées sur le plan du développement humain, mais le secteur public ne dispose pas des moyens nécessaires et le secteur privé n'a pas la volonté de mettre à profit ces évolutions, à eux seuls. En revanche, ils le peuvent ensemble. Une politique innovante est donc requise pour mettre en œuvre des solutions dont le développement humain a grand besoin. Il faut concevoir des incitations pour orienter la recherche vers les besoins urgents de la planète, et pas seulement vers ceux qui ont les moyens de financer cette recherche. Il a notamment été proposé que le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (CGIAR) recense la recherche génétique sur des besoins plus larges (encadré 2.10).

Un groupe représentatif de scientifiques indépendants est nécessaire pour identifier les problèmes technologiques cruciaux dont la résolution améliorerait le développement humain des individus les plus pauvres du monde et permettrait de faire face aux grands problèmes de sécurité humaine auxquels tous les hommes et toutes les femmes sont confrontés. Tous les cinq ans, ce groupe pourrait proposer des incitations financières et donner la possibilité aux chercheurs, du secteur public comme du secteur privé, d'être reconnus pour telle ou telle innovation qui servirait les intérêts de la population. Quels produits figureraient en tête de liste ? Dans l'agriculture, on trouverait des cultures viables à long terme, résistantes et biologiquement sûres; dans la recherche médicale, des vaccins contre le paludisme et le VIH,

dans la technologie des communications, des ordinateurs individuels que l'on pourrait remonter et qui seraient dotés de minipanneaux solaires ou qui fonctionneraient au moyen d'une dynamo ne craignant ni le sable ni l'humidité, des logiciels pour écrans tactiles et des porte-monnaie à puce pour le commerce électronique sans cartes bancaires; dans les sciences de l'environnement, diverses sources d'énergie renouvelable. Comment ces initiatives seraient-elles financées ? Le prélèvement d'une taxe sur les brevets enregistrés auprès de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle est une possibilité. Une taxe d'à peine 100 dollars sur chaque brevet aurait rapporté 250 millions de dollars pour la seule année 1998, soit l'équivalent du budget annuel de la plus importante organisation de recherche agricole au monde, le CGIAR. Une autre solution consisterait à recenser le financement à partir des subventions, aides et allègements fiscaux actuellement accordés à la recherche.

#### POUSSER AU CHANGEMENT DANS LES ACCORDS MULTILATÉRAUX

L'OMC prévoit de réviser l'accord ADPIC. Cependant, les discussions ne doivent pas seulement soulever de nouvelles questions. Les accords sur les droits de propriété intellectuelle ont été signés avant que la plupart des pays et des individus prennent conscience des conséquences sociales et économiques des brevets sur le vivant. Ces accords ont également été négociés avec une bien trop faible participation des pays en développement qui sont aujourd'hui nombreux à en ressentir les effets. Il importe donc, de toute évidence, de réviser la législation existante, de manière large et exhaustive, plutôt que de formuler des conditions supplémentaires qui ne seraient pas tenables.

Le choix n'est pas entre des brevets sur tout et des brevets sur rien. Il s'agit plutôt de savoir ce qu'il convient de breveter et comment structurer le système pour prendre en compte la diversité des intérêts et des besoins.

Cette révision doit veiller à ce que la marge de manœuvre ménagée dans l'accord ADPIC soit respectée dans la pratique. L'interprétation de cet accord n'est évidemment pas une question unilatérale, et les propositions formulées par les pays en développement sont souvent rejetées par les pays du G7 qui tiennent à préserver leurs intérêts industriels. En cas de désaccord, les mécanismes de règlement des différends donnent lieu à des négociations intenses, coûteuses et complexes entre juristes. Il est clair que l'avantage en termes de coûts et de savoir-faire n'est pas du côté des pays en développement.

Les pays soucieux de consolider leur capacité à pousser au changement par la négociation doivent présenter un cadre apte à se

#### ENCADRÉ 2.9

L'innovation constitue l'un des processus les plus importants pour le développement humain. Elle fait progresser les capacités humaines et prospère en son milieu. Elle est au cœur de la quête qui pousse l'homme à élargir son savoir. Mais les brevets constituent-ils toujours la meilleure solution pour promouvoir l'innovation dans les technologies nouvelles ? Le casse de brevets chinois de recevoir en question cette affirmation courante.

Des experts recherchent et analysent les résultats obtenus.

Certains scientifiques sont contrariés par la mise sur les brevets à des fins commerciales. Ils pensent en effet que cela entrave les recherches susceptibles d'amener à des découvertes profitables à tous, avec «complément» (c'est-à-dire l'achat pour des raisons tactiques) des brevets par les entreprises, le terrain de la recherche médicale et agricole se trouve rapidement morcelé et éparpillé. Les idées se circulent plus entre les différents groupes de chercheurs.

L'histoire offre une autre option. De nombreux pays développés d'aujourd'hui, qui se font concurrence pour acquiescer les plus avancés, démontrent d'un renforcement des droits de propriété intellectuelle, disposent de règles strictes lorsqu'il s'agit de placer leurs industries nationales. Ils n'ont changé de discours qu'une fois devenus exportateurs de technologie. Le Canada et l'Italie n'ont eu aucune difficulté à attirer les investisseurs étrangers même lorsqu'ils ne disposaient pas de protection pour les brevets. En

#### La question de la propriété du savoir

1880, un grand industriel suisse de textile a défendu l'imposition des lois en arguant que «le développement industriel de la Suisse a été stimulé par l'absence de protection des brevets. Si [cette protection] avait existé, si l'industrie textile et le secteur de la construction mécanique n'avaient prospéré comme ils l'ont fait».

Les données empiriques ne prouvent pas de relation nette.

Autre acharnés soient les plaidoyers en faveur de droits de propriété intellectuelle pour les nouvelles technologies, rien ne prouve que ces droits soient nécessaires. Le renforcement des droits de propriété intellectuelle aggrave-t-il les échanges de produits à forte intensité de savoir ? Ce n'est pas certain. Une étude menée en 1999 par la Banque mondiale dans plus de 80 pays a révélé que l'effet des droits de propriété intellectuelle sur les échanges commerciaux de produits de haute technologie n'était pas significatif. Le renforcement des droits de propriété intellectuelle favorise-t-il les investissements directs étrangers concernés aux produits de haute technologie ? Certaines études répondent par l'affirmative pour les produits pharmaceutiques, en précisant qu'il faut également progresser les prix. Cependant, pour les autres produits reposant sur le savoir, l'investissement direct étranger dépend le plus souvent de la taille du marché, de l'infrastructure technologique et de la politique macroéconomique. Le renforcement des droits de propriété intellectuelle incite-t-il les entreprises multinationales à mener des activités de recherche et de développement au niveau national ? Apparemment non. Les études montrent que c'est la concurrence qui exerce l'influence la plus grande sur la recherche et le développement et non les brevets. Aucune des grandes avancées n'est donc convaincante, mais tant que le jury est en délibération, comme le juge peut-il statuer ?

D'autres voies sont possibles.

D'autres solutions pour améliorer l'accès et l'innovation dans Internet consistent à élargir les approches coopératives et décentralisées à résoudre les problèmes. Rejetons les sévères contraintes exercées sur les logiciels du fait des droits d'auteurs, ou «copyright», au moment d'opposition (logiciel «copyleft») a été lancé pour remettre en cause les pratiques standard. Plutôt que de préserver les codes sources des programmes, les développeurs de logiciels peuvent tout simplement de les publier, de les modifier et d'innover à condition qu'ils laissent en accès les nouveaux codes sources. Révisons ? Ce régime s'est ce qui est possible le meilleur logiciel à ce jour. Apache, un serveur web développé conjointement par des programmeurs pendant leurs loisirs, est l'un des produits les plus fiables et les plus modernes existant aujourd'hui. Il est installé sur 50 % des serveurs web accessibles au grand public. Sa transparence proclamée en fut un outil d'enseignement et d'expérimentation idéal dans le domaine de la programmation.

#### ENCADRÉ 2.10

#### Réorienter la révolution génétique : la proposition du CGIAR

Le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (CGIAR) propose de réorienter les biotechnologies modernes sur la voie de la recherche publique, afin de répondre aux besoins de l'ensemble de l'humanité. Responsable d'un des plus vastes réseaux de services au monde (plus de 600 000 variétés), cet organisme appelle à l'arrêt de l'octroi de brevets pour les gènes sous des banques de gènes. Il a également interdit l'utilisation de sémences génétiquement modifiées — la technique «technologie de semenciers» — dans ses propres recherches. Le budget actuel du CGIAR pour les biotechnologies agricoles s'élève à 12 millions de dollars par an. À titre de comparaison, le secteur privé a consacré 9 milliards de dollars aux recherches dans le même domaine pour les seuls États-Unis en 1997.

Source : CGIAR, 1998.

Le CGIAR prévoit de réviser son ancien système de recherche publique pour faire en sorte que les avancées scientifiques se traduisent par des progrès bénéficiaires aux individus victimes de la malnutrition, de la pauvreté et de la dégradation de l'environnement. Les résultats de ces travaux concernent la propriété publique. Des règles d'engagement — sont également nécessaires pour le secteur public comme pour le privé. Le principe est simple : l'accès aux banques de génétique alternatives fait partie des droits des fermes humaines, au même titre que l'accès à la nourriture. Le CGIAR soutient en outre l'obligation de passer en abstenir la recherche de solutions à celle de patentes contre le risque, en choisissant dans la lignée des protocoles d'équité et de sécurité biologique de la Convention sur la diversité biologique.

Source : Service 1998, Ish et Boga, 1998, Lemley, 1997, SWA, 1998, D'AGUI, 1997.



substituer aux dispositions de l'accord ADPIC. Les travaux dans ce domaine sont déjà bien avancés. Beaucoup de pays explorent la possibilité d'une législation *ad hoc* gérée pour les variétés de plantes, en vue de protéger les droits des agriculteurs. La difficulté consiste à rédiger des textes permettant de satisfaire la multiplicité des intérêts au sein de chaque pays. À cet égard, la Convention des agriculteurs et éleveurs (*Convention of Farmers and Breeders* : Cofab) constitue une proposition internationale solide et coordonnée. Elle offre aux pays en développement la possibilité de s'écarter de la législation européenne en se concentrant sur les besoins, de manière à protéger les droits des agriculteurs à conserver et réutiliser les semences et d'élargir les objectifs de sécurité alimentaire et nutritionnelle de leur population.

En ce qui concerne les intérêts des populations autochtones, un débat ouvert est nécessaire entre les pays pour regrouper les réflexions les plus avancées à l'attention des négociateurs et des décideurs. Le cadre général doit prendre en compte les droits collectifs sur le savoir et les ressources, la nécessité d'obtenir un consentement préalable, donné en connaissance de cause, pour utiliser ces ressources et ce savoir — c'est-à-dire non seulement le consentement du pays mais également celui des groupes autochtones concernés — et le besoin de transparence dans les résultats de la recherche. Certaines initiatives ont déjà été prises. Des organisations regroupant différentes populations autochtones dans le monde, telles que *Indigenous Peoples Biodiversity Network* (réseau des peuples autochtones pour la biodiversité), cherchent des principes directeurs pour faire reconnaître juridiquement leurs droits de propriété intellectuelle. Ainsi, en Thaïlande, aux Philippines et en Australie, des groupes autochtones ont entrepris de protéger leur savoir.

Les pays en développement confrontés à des défis analogues peuvent tirer parti des processus de consultation et de coopération pour rédiger des modèles de législation, collaborer à la formation des fonctionnaires et élaborer des stratégies visant à aider les secteurs menacés par ces changements de régime. Il importe d'élargir la prise de conscience des questions en jeu pour constituer des coalitions entre groupes d'intérêt nationaux, organisations régionales et représentants de la société civile. La formation d'un bloc unitaire pour présenter des contre-propositions accroîtrait fortement les possibilités de changement. En mars 1999, l'*International South Group Network* (réseau international du groupe des pays du Sud) a réuni les représentants de 17 pays d'Afrique australe et orientale pour débattre d'une position commune dans la perspective du prochain cycle de négociations de l'Organisation mondiale du commerce et de la révision de l'accord

ADPIC, renforçant ainsi considérablement la clarté et la force du message que les pays de cette partie du monde délivrent.

Lors de la rédaction de l'accord ADPIC, on s'est très peu interrogé sur ses conséquences économiques. D'un côté, la mise en œuvre de ce texte — modification des lois, formation des responsables, vérification et application des brevets — représente des sommes substantielles. De l'autre, les avantages n'apparaissent pas clairement. Si cet accord doit être révisé, autant qu'il le soit en tenant compte des intérêts de chacun. Il convient de définir un mécanisme transparent de révision des coûts, au sein de l'OMC, pour suivre les coûts d'application de cet accord, les répercussions sur les prix à la consommation, le coût des distorsions de la concurrence et l'impact sur les flux technologiques. Et surtout, il importe d'étudier les incidences sur la biodiversité, sur les communautés agricoles et sur l'accès aux ressources médicales et à l'information scientifique.

#### FAIRE PASSER LE PRINCIPE DE PRÉCAUTION AVANT LE PROFIT

Les avantages des biotechnologies sont potentiellement importants, mais ils ne vont pas sans risques. Il est donc urgent de définir des principes directeurs nationaux et internationaux au moment où la production de cultures transgéniques se développe. Chaque pays doit prendre des mesures pour assurer la biosécurité, surveiller l'évolution de la biodiversité, exiger la transparence et l'étiquetage des produits, prendre en compte les conséquences sociales, économiques et éthiques et promouvoir la recherche dans des domaines répondant à un besoin national. Une coordination régionale s'impose pour partager les données et les expériences, les coûts de formation des responsables et l'établissement de règles commerciales.

Une attention beaucoup plus grande doit être accordée à la connaissance des risques que les cultures génétiquement modifiées pourraient faire courir à l'environnement et à la santé. C'est particulièrement important dans les pays où la science et la couverture médiatique sont peu développées et où la chaîne alimentaire est fragmentée en un grand nombre de petits producteurs, transformateurs et distributeurs.

La participation au processus décisionnel doit être élargie. Il faut non seulement consulter les dernières technologies en date, mais également les écosystèmes et les chaînes alimentaires, la culture et les systèmes d'échange, les conditions socioéconomiques, celles de la stabilité politique et celle des marchés, au niveau local, ce qui nécessite une vaste collaboration. Certains pays sont déjà engagés sur cette voie, via des groupes consultatifs sur les biotechnologies, bien ancrés et représentatifs. Invoquant le principe de pré-

*Les avantages des biotechnologies sont potentiellement importants, mais ils ne vont pas sans risques*

caution, la France s'est engagée à suivre les progrès de la révolution génétique et à mieux informer le public sur les résultats obtenus. De son côté, le Parlement européen souhaite la création d'un répertoire des produits transgéniques testés et validés, pour fournir une base de données accessible au public.

\* \* \*

Les technologies de l'information et des communications ainsi que les biotechnologies sont très prometteuses pour le développement humain. Néanmoins, une action résolue des pouvoirs publics est nécessaire aux niveaux national et international pour inscrire les nouvelles règles de la mondialisation dans un cadre général, de manière à mettre les nouvelles technologies au service des besoins des populations. Il importe de poser des questions sur les modes d'utilisation de ces technologies. Est-ce que le contrôle, l'orientation et l'utilisation de la technologie :

- encouragent l'innovation et le partage des connaissances ?
- rétablissent l'équilibre social ou concentrent le pouvoir entre les mains d'un petit groupe ?

- favorisent le profit ou le principe de précaution ?
- confèrent des avantages au plus grand nombre ou à une poignée d'individus ou d'entreprises ?
- respectent la diversité des systèmes de propriété ?
- donnent aux individus le contrôle de leur destinée ou au contraire leur enlèvent tout moyen ?
- rendent la technologie accessible à ceux qui en ont besoin ?

La gouvernance mondiale de la technologie doit respecter et inclure la diversité des besoins et des cultures. Des investissements publics, via un nouveau mode de financement, sont essentiels pour mettre au point des produits et des systèmes bénéficiant aux personnes et aux pays pauvres. Des précautions sont aussi à prendre pour exploiter de nouvelles applications, quels que soient les gains commerciaux que celles-ci laissent entrevoir. C'est seulement dans ces conditions que les règles de la mondialisation permettront de mettre les progrès technologiques au service des individus, et non plus seulement des intérêts financiers.





## Le cœur invisible : la solidarité dans l'économie mondiale

Les études sur la mondialisation et son impact sur les populations se concentrent sur le revenu, l'énergie, l'éducation et les autres opportunités. Moins visible, l'incidence sur la solidarité et le travail d'aide (à savoir le fait de s'occuper des personnes dépendantes, des enfants, des malades, des gens âgés, sans oublier tous les autres, éprouvés par les exigences de la vie quotidienne) est souvent négligé. Or, le développement humain ne consiste non seulement de la santé, du contrôle des industries sur leur destinée et de la salubrité de l'environnement, mais aussi de la solidarité. L'essence de cette solidarité réside dans les liens humains qu'elle crée. Parfois appelée reproduction sociale, la solidarité joue aussi un rôle essentiel pour la viabilité à long terme de l'économie.

La mondialisation met la solidarité et le travail d'aide à rude épreuve. Les hommes et les femmes utilisent leur temps différemment, ce qui comprime le temps disponible pour le travail d'aide. De leur côté, les pressions sur les budgets publics limitent les ressources à consacrer aux services d'aide. En outre, le différentiel de salaire entre les secteurs marchand et non marchand n'incite pas à offrir des services d'aide sur le marché. Le fait que l'on soit un homme ou une femme pèse d'un grand poids dans ces facteurs d'influence, car, dans le monde entier, c'est aux femmes qu'incombe la majeure partie de ces activités, et c'est sur elles que repose presque tout le fardeau.

Alors que la concurrence sur le marché du travail s'exerce à l'échelle mondiale, comment garder du temps pour s'occuper de nous-mêmes et de nos familles, de nos voisins et de nos amis ? Dans une économie mondialisée, comment trouver les ressources pour prendre en charge ceux qui ne peuvent pas le faire eux-mêmes ? Et comment les sociétés peuvent-elles répartir le coût et le fardeau de ce travail équitablement, entre les hommes et les femmes et entre l'État et la famille ou la collectivité, secteur privé compris (encadré 3.1) ?

Pour répondre à ces questions, il faut bien comprendre ce qu'est l'aide, comment elle est dispensée, qui en supporte le coût et le fardeau, et quels sont les préalables indispensables pour négocier une solution équitable. Il s'agit là de questions peu explorées, mais qu'un

corpus de travaux passionnant commence à sonder.

### LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN, LES CAPACITÉS ET LA SOLIDARITÉ

Le rôle de la solidarité dans la formation des capacités humaines et dans le développement humain est fondamental. Si l'on ne s'occupe pas adéquatement d'eux, les enfants ne peuvent pas développer leurs capacités, et les adultes ont du mal à conserver ou à améliorer les leurs. Mais le travail d'aide n'est pas simplement un facteur de développement humain. Il est consistant aussi un résultat, une capacité intangible et pourtant essentielle, qui contribue au bien-être des individus.

La plupart des adultes ont besoin qu'on s'occupe d'eux au sens émotionnel, même s'ils ne sont pas dans une situation de dépendance économique. C'est ce qu'illustre sans ambiguïté l'impact positif du soutien social et des relations sociales sur l'espérance de vie. Cet impact est au moins tout aussi significatif que les effets nocifs de la cigarette, de l'hypertension et de l'absence d'exercice physique. Ainsi, les adultes mariés ont une espérance de vie plus longue que ceux qui ne le sont pas.

La différence pour la santé et la survie des enfants fait aussi l'objet d'une littérature abondante. L'analyse réalisée par l'UNICEF<sup>19</sup> montre que les soins aux enfants constituent le troisième facteur sous-jacent de lutte contre la malnutrition, après la sécurité alimentaire et l'accès à l'eau potable, à la médecine et à l'infrastructure d'assainissement. Ce sont ces soins qui transforment la nourriture et les ressources sanitaires en croissance et développement sains. Par exemple, les risques de malnutrition et de maladie varient significativement selon que l'enfant est allaité ou non et selon la durée de l'allaitement, suivant l'âge auquel il reçoit des aliments complémentaires et selon qu'il est vacciné ou non dans les délais. De nombreuses études montrent que les enfants malnutris grandissent plus vite lorsqu'ils font l'objet d'une stimulation verbale et cognitive, et que les enfants qui souffrent ont davantage envie de manger lorsqu'on s'occupe d'eux.

Un autre lien entre le développement humain et la solidarité a trait à l'équité pour les

*La mondialisation met la solidarité et le travail d'aide à rude épreuve*

#### ENCADRÉ 3.1

##### S'il faut réaliser, que ce soit dans un jeu de notre choix

Il était une fois des élèves qui devaient s'organiser une compétition, sur le modèle des Jeux olympiques, entre les pays du monde. Toutefois, l'épreuve retenue n'était pas une course ordinaire, dans laquelle la distance serait connue d'avance et la course traitée au plus rapide. Il s'agissait plutôt de déterminer lequel des pays participants fonctionnerait comme une équipe, était capable de bien entrer le plus vite la totalité de ses membres.

Lorsque fut donné le départ, ce des pays parut du principe que la course serait libre. Il aurait donc tous ses membres à courir sous une forme quelconque, à leur guise. Très vite, les enfants et les visiteurs furent étonnés. Presque aucun des autres concurrents ne prit la peine de les aider; cela les avait étonnés.

Dans un premier temps, ceux qui tentaient la course furent guidés par leur succès. Puis, au fur et à mesure, certains se fatiguèrent, se blessèrent et abandonnèrent. Peu à peu, tous les membres de ce pays s'égalèrent, sans que personne puisse les remplacer. Il devint vite évident que le vainqueur n'était à chercher ailleurs.

L'attention générale se reporta alors vers un deuxième pays qui avait adopté une stratégie légèrement différente. Ce pays avait envoyé tous ses hommes (jeunes et vieux, pour mener la course, et demandé à toutes les femmes de les suivre, en portant les enfants, les malades et les vieillards et en s'occupant des courses qui sont habituellement faites par les femmes de ce pays. Elles avaient employé qu'il s'agissait d'un mode d'organisation naturel, efficace et bénéfique à tous. Les hommes étaient habitués à courir vite par d'importantes récompenses, et les femmes étaient placées sous leur autorité.

Dans un premier temps, cette formation sembla bien fonctionner. Néanmoins, les hommes ne devaient pas à connaître qu'ils pourraient courir tout aussi vite que les hommes des autres pays, à condition qu'ils s'occupent des plus faibles. Elles commencent à affirmer que le travail qu'elles faisaient — aider les concurrents — était tout aussi important que le

travail d'aide. En effet, ces activités relèvent souvent du travail non rémunéré des femmes dans la sphère domestique. Les femmes en constituent certes une source importante, mais pas unique. Ainsi, outre la famille, la communauté joue aussi un rôle vital. Les hommes y ont également leur part, même si elle est inférieure à celle des femmes dans la plupart des pays. Le secteur privé fournit des services d'aide à domicile, l'ensem-

ble de venir à l'aide, et même une prestation équivalente. Les hommes réfléchissent tout changement. Ce deuxième pays commença alors de perdre beaucoup d'énergie en négociations et marchandages. Peu à peu, tout le monde comprit qu'il était lui aussi en train de perdre la course.

Les regards se portèrent alors sur un troisième pays, qui était resté dans la course avec une certaine lenteur, sans de faire des progrès rapides. Dans ce pays, tous les individus valides devaient à la fois courir et s'occuper de ceux qui ne le pouvaient pas. Les hommes comme les femmes étaient encouragés lorsqu'ils donnaient le meilleur d'eux-mêmes, mais les règles encourageaient également que tous partagent le fardeau de l'aide.

Chacun avait accepté ces règles qui récompensaient ces deux formes de contribution à l'effort collectif, tout en évitant toute forme de choix de priorité, afin de trouver l'équilibre qui leur convenait entre l'effort individuel et la responsabilité collective. Ce mélange de liberté et d'équité contribua à la solidité à l'intérieur du groupe. C'est évidemment ce pays qui remporta la course.

Nous sommes bien sûr ici dans un conte, dans un univers imaginaire. Et pourtant, le système économique mondial nous répète indubitablement que nous sommes tous engagés dans une course. Et nous sommes à nous dépasser. Et nous demande à tous de nous percevoir de notre vitesse. Mais il ne nous dit pas combien de temps durera la course — ni quelle en la meilleure stratégie à long terme. Au plus qu'il ne nous propose les critères qui permettent de définir le vainqueur. Il nous devons faire la course, avant que ce soit dans un jeu que nous aurons nous-mêmes choisi. Voilà, en deux mots, le problème que nous pose le travail social économique mondial : comment définir une économie planétaire qui préserve les avantages de la concurrence tout en établissant des limites et des règles strictes, qui permettent d'empêcher la concurrence de prendre un tour destructeur.

Source : Folbre, 1999.

blement, les soins infirmiers et autres services de ce type.

Le secteur public assure lui aussi un grand nombre de prestations dans ce domaine (diagramme 3.1).

Depuis, dans la plupart des sociétés, la division du travail entre hommes et femmes impose les activités d'aide aux femmes, le plus souvent sans rémunération, au sein de la famille ou de la collectivité, sur une base volontaire. Selon l'édition 1995 du *Rapport mondial sur le développement humain*, les femmes consacrent les deux tiers de leur temps de travail à des activités non rémunérées (contre tout juste un quart pour les hommes), en majeure partie pour s'occuper d'autres personnes. Ce travail est physiquement éprouvant (aller chercher de l'eau ou du bois, par exemple), surtout dans les zones rurales des pays en développement. Au Népal, les femmes travaillent chaque semaine 21 heures de plus que les hommes, et la différence atteint 12 heures en Inde. Au Kenya, les fillettes de 8 à 14 ans consacrent 5 heures de plus que les garçons aux corvées ménagères. Ces inégalités créent une place importante dans les obstacles auxquels se heurtent les femmes dans les choix de vie et les opportunités qui s'offrent à elles.

Les femmes représentent ainsi une part disproportionnée des aidants à domicile et des gardes d'enfants, des enseignants ainsi que du personnel médical et infirmier. Ces métiers sont relativement peu rémunérés par rapport au niveau d'études, de compétences et aux autres qualifications qu'ils demandent, ce qui constitue une autre distorsion au détriment des femmes dans les opportunités.

### LA SOLIDARITÉ

#### OU « L'ATTENTION AFFECTUEUSE »

La solidarité peut revêtir la forme d'un sentiment d'attention, d'un engagement émotionnel ou d'un état d'esprit. L'individualisation et les contacts personnels, notamment face à face, sont des éléments-clés des services d'aide, qui procurent un sentiment de relation entre aidants et aidés. L'aidant peut être motivé par l'affection, l'attachement ou le sens des obligations sociales. L'aidé a l'impression qu'on s'occupe de lui. Ces éléments sont souvent présents, même lorsque l'aidant est un employé rémunéré. Il n'est pas rare que les individus choisissent ce type de travail social parce qu'il permet d'exprimer son attention à l'autre tout en gagnant sa vie.

On pense fréquemment que s'occuper des autres est une activité qui relève de l'attachement et qui fait intervenir de l'amour et une certaine réciprocité émotionnelle. Or, il s'agit aussi d'une obligation sociale, qui est soumise à une interprétation sociale et à des règles et des récompenses sociales. Citons un exemple révélateur : lorsqu'une mère se lève pour la cin-



quatrième fois de la nuit pour réconforter son enfant qui pleure, ce n'est pas forcément parce qu'elle aime ça. Il arrive même que cela l'agace. Mais elle accepte cette obligation sociale de s'occuper de son enfant, même au détriment de sa santé ou de son bonheur.

Les mots *aide* ou *solidarité* font souvent référence au fait de s'occuper de personnes qui ne peuvent pas le faire elles-mêmes : les enfants, les malades, les nécessiteux et les personnes âgées. On oublie ainsi que même les adultes les plus heureux et jouissant de la meilleure des santés ont besoin d'un certain niveau d'aide. Leur besoin d'aide peut fluctuer, mais il arrive qu'il les submerge.

## LA SOLIDARITÉ DANS LE CONTEXTE DE LA MONDIALISATION

L'analyse économique de la solidarité donne trois points de vue quant aux effets de la mondialisation sur le développement humain :

- Le taux d'activité accru des femmes et les évolutions des structures économiques sont en train de transformer la manière dont les services d'aide sont assurés. Des besoins antérieurs presque exclusivement couverts par des membres de la famille non rémunérés le sont aujourd'hui par le marché ou par l'État.

- L'augmentation de l'étendue et de la vitesse des transactions accroît la taille des marchés, qui se couvrent de plus en plus des communautés locales. Les relations sur le marché deviennent moins personnelles, le recours à la famille comme source de soutien émotionnel a tendance à se renforcer, précisément au moment où cette dernière perd de sa stabilité économique et démographique.

- Enfin, et c'est peut-être là le plus important, l'expansion des marchés tend à pénaliser l'altruisme et l'aide. Les individus comme les institutions ont un comportement de passager clandestin vis-à-vis du travail d'aide, essentiellement fourni par les femmes, c'est-à-dire qu'ils en profitent sans contrepartie, c'est-à-dire sans ces dettes qui sont continuellement à payer.

La mondialisation est dominée par l'expansion des marchés et apporte rentabilité et efficacité. Si la croissance économique reflète la hausse du revenu privé et public, le développement humain a besoin des individus pour fournir les biens et les services qui ne relèvent pas du marché, par exemple l'aide et les autres services non rémunérés. Un pays peut accélérer la progression de son PIB en encourageant le passage de la production de services non rémunérés tels que l'aide à celle de biens marchands. L'analogie entre l'aide et les ressources environnementales est donc évidente, l'aide étant une ressource en dehors du marché. Or, un déficit de services d'aide non seulement annule le développement humain, mais aussi sape la croissance économique.

C'est peut-être précisément ce qui est en train de se produire dans nombre de pays de l'OCDE, qui souffrent d'une pénurie de main-d'œuvre qualifiée fiable alors que le chômage fait rage. Et, malgré l'école pour tous, on observe des différentiels de compétences criants. Les données produites par les études internationales sur le degré d'alphabetisation des adultes dans les pays de l'OCDE montrent que, dans la quasi-totalité de tous ces pays, près de la moitié de la population n'atteint pas le niveau nécessaire pour recevoir une formation en vue d'un emploi qualifié.

Compte tenu des restrictions traditionnelles concernant leur activité, les femmes se spécialisent autrefois dans le travail d'aide. Aujourd'hui, la mondialisation transforme les schémas d'emploi et favorise, voire consacre dans une certaine mesure, la participation des femmes à l'emploi rémunéré. L'offre de services d'aide non rémunérés peut en pâtir, et les filles, les cousines ou les nièces risquent d'être à assumer une plus grande part du travail. Néanmoins, dans la plupart des pays, les femmes continuent de porter le «double fardeau» de l'emploi rémunéré et des services d'aide, et fatiguent par être épuisées.

Le développement humain doit donc trouver des incitations et des récompenses afin que ces services soient assurés, par la famille, la communauté, l'État et le marché, en tenant compte de la nécessité d'admettre l'égalité entre hommes et femmes et de répartir équitablement le fardeau et les coûts de cette aide (encadrés 5.2 et 5.3).

Noble ambition. Cependant, les tendances vont précisément dans la direction inverse. Dans les pays de l'OCDE, la mondialisation comprime les services publics au bénéfice des services privés. De nombreux commentateurs des questions sociales protestent d'ailleurs contre la dégradation de la qualité qui en résulte.

Dans les économies en transition d'Europe de l'Est et de la CEI, ces tendances sont spectaculaires et contribuent à alourdir le coût humain déjà considérable de cette transition. Le démantèlement et l'affaiblissement de l'État-providence se traduisent par des réductions et une détérioration des services dans la santé et l'éducation en général, ajoutant ainsi à la dégradation de la situation. Dans 7 pays sur 18, l'espérance de vie en 1995 était inférieure à celle de 1989, avec un recul de cinq années par rapport à 1987. En Lituanie, les inscriptions dans les écoles maternelles sont en chute libre, ce sont passés de 64 % des enfants de 3 à 6 ans en 1989 à 36 % en 1989, et de 69 à 54 % en Russie, la responsabilité de l'éducation avant l'école primaire a été transférée de l'État aux parents, ce qui a eu des conséquences énormes pour les mères et les enfants concernés.

## LA SOLIDARITÉ ET LES RÉCOMPENSES DU MARCHÉ

Le marché ne récompense pratiquement pas la solidarité. La majeure partie de l'aide est non rémunérée, et incombent la plupart du temps aux femmes, et parfois aux hommes. Le marché pénalise aussi les individus qui consacrent du temps à ces activités, et qui n'en disposent plus alors assez pour investir dans des qualifications en vue d'un travail rémunéré ou pour occuper un emploi.

Les services d'aide sont également fournis par le marché, souvent contre une rémunération insuffisante. Comment se fait-il que le travail d'aide soit pénalisant pour celui qui l'effectue ? Cela s'explique tout d'abord par la discrimination entre les sexes. Deuxièmement, en raison de la récompense intrinsèque qu'il y a à aider les autres, les employeurs se sentent le droit de proposer des emplois sous-payés. Troisièmement, les individus sont mal à l'aise lorsqu'il s'agit de fixer un prix pour quelque chose d'aussi sacré que la solidarité.

En outre, la concurrence économique mondiale renforce ces tendances, tandis que le différentiel de salaires se creuse entre les secteurs marchand et non marchand. Les salaires des enseignants, des aidants à domicile et autres stagiaires, voire buisseries, dans les pays industrialisés.

La solidarité produit des biens avec des externalités sociales, qui constituent des avantages considérables pour ceux qui n'ont pas à les payer. Elle crée du capital humain et social, la prochaine génération, celle des travailleurs

dotés de compétences sociales et humaines sur lesquels on pourra compter, et qui seront de bons citoyens. Mais les mères ne peuvent pas demander de redevance aux employeurs qui embauchent leurs enfants. Cette aide sera sous-produite et surexploitée à moins que des organisations non marchandes répartissent équitablement entre tous la responsabilité de la fournir. La famille patriarcale traditionnelle, et la discrimination entre les sexes au sein de la société, qui limitent les opportunités des femmes à l'extérieur de leur rôle d'épouse et de mère, constituent jusqu'ici la réponse à ce problème. Or, c'est une attitude manifestement inadéquate qui ne saurait tenir lieu de solution.

## RÉPARTIR LES COÛTS ET LES OBLIGATIONS DE LA SOLIDARITÉ ENTRE LA FAMILLE, L'ÉTAT ET L'ENTREPRISE

Quelle est la place des effets de la mondialisation dans les corollaires plus vastes concernant la répartition des coûts de la solidarité ? Prenons le cas d'une mère qui consacre beaucoup de temps et d'énergie à accroître les capacités de ses enfants, et celui d'un pays qui affecte une grande partie du budget national à la protection de la famille. À court terme, l'un comme l'autre souffrent d'un handicap concurrentiel : ils disposent de moins de ressources pour les activités directement productives. Cependant, à long terme, leur situation dépend de leur capacité à revendiquer une part des bienfaits économiques produits par la génération suivante.

Aujourd'hui, la famille peut être comparée à une sorte d'État-providence. Les femmes investissent du temps et de l'énergie dans les enfants, qui constituent donc par essence un « bien collectif familial ». Elles paient la majeure partie des coûts, tandis que les autres membres de la famille absorbent une plus grande part des bienfaits. Ce qu'elles font est beaucoup plus difficile à transférer à l'extérieur que les investissements dans une carrière. Il en résulte une perte de pouvoir de négociation qui peut se traduire par moins de consommation ou de temps de loisir pour les femmes, même si elles restent mariées et bénéficient d'une partie du revenu marchand de leur époux.

Les dépenses que consacre l'État aux enfants restent modestes par rapport à celles supportées par les parents. Prenons le cas des dépenses publiques des États-Unis, qui représentent environ 38 % du budget total. Au cours des 30 dernières années, dans ce pays, les personnes âgées ont reçu nettement plus que les jeunes, pour une simple raison : elles représentent davantage de voix que les parents avec enfants. Les études réalisées dans des pays d'Europe occidentale et orientale font écho d'une distorsion analogue au détriment des

*La solidarité produit des biens qui procurent des avantages considérables à ceux qui n'ont pas à les payer*

DIAGRAMME 3.1  
Qui assure le travail d'aide?



Source : Bernbach, Rapport mondial sur le développement humain.

## ENCADRÉ 3.2 Mondialisation égale féminisation de la main-d'œuvre — mais avec quels résultats ?

Nombreuses sont aujourd'hui les études empiriques qui portent d'analyse la manière dont les changements intervenus dans les échanges d'un pays y affectent l'emploi. Avec, une enquête menée entre 1985 et 1990 et couvrant 105 pays, constat que l'ouverture des échanges entraîne un accroissement de la part des femmes dans l'emploi rémunéré. Une autre analyse, menée à l'échelle des entreprises en Colombie et en Turquie — deux pays où les exportations sont en croissance rapide — montre que les entreprises travaillant à l'exportation emploient davantage de femmes, surtout à des postes nécessitant des qualifications.

Cependant, cette participation accrue à la main-d'œuvre n'est pas toujours synonyme de recul de la discrimination. Ainsi, les carrières travaillant de manière informelle en sous-traitance, par exemple dans l'habillement, sont très souvent des femmes. Elles sont mal payées et leurs conditions de travail sont peu enviables. Dans ce secteur, la vive

concurrence internationale se traduit également par une grande volatilité de la charge de travail : il s'agit de modifications instantanées des coûts ou de la réglementation des échanges pour attirer ou faire fuir les commandes.

La mondialisation est également associée à de nouvelles formes de travail à distance, à distance ou à temps partiel. Au Royaume-Uni, la part des actifs travaillant selon une forme atypique est passée de 17 % en 1985 à 48 % en 1991. En 1985, ces formes de travail concernaient 15 % de la population active au Japon, 23 % en République de Corée et 30 % au Mexique, au Pérou et au Sri Lanka. Par ailleurs, en Grèce et au Portugal, les femmes représentent 90 % des travailleurs à domicile. Or, il n'y a pas que de bon dans un tel phénomène : une place dans l'économie formelle est certes considérable avec les obligations familiales des femmes, mais les emplois qui sont offerts sont souvent précaires et mal payés.

Source : Gini, 1996.



enfants. Les parents qui investissent dans la génération de travailleurs suivante ne sont pas explicitement récompensés pour leurs efforts. Ces efforts servent une grande importance sur le plan social, mais sont improductifs sur le plan économique.

Pendant une bonne partie des deux derniers siècles, les pays ont exercé un grand contrôle sur la production de services sociaux tels que l'éducation, la santé et l'aide aux personnes dépendantes. L'analogie entre la famille et l'État est évidente : ces deux entités exigent un engagement pour le bien-être de la collectivité plutôt que de l'individu. Mais, revers de la médaille, elles peuvent générer des hiérarchies oppressives qui entravent le développement des capacités humaines.

Imaginons une multinationale qui, basée des tracasseries des négociations sur la fiscalité et la réglementation avec l'administration des pays d'implantation, achète une petite île, rédige une constitution et annonce la naissance d'un nouveau pays, l'État-Entreprise. Tout citoyen de cet État perçoit automatiquement un salaire élevé. Cela semble alléchant, mais il y a des restrictions. Les individus doivent pouvoir justifier d'études supérieures, être en bonne santé physique et mentale, ne pas avoir d'enfants et être âgés de moins de 60 ans. Ils n'ont pas besoin d'émigrer, car ils peuvent travailler depuis chez eux grâce à Internet. Ils perdent automatiquement leur nouvelle citoyenneté s'ils ont besoin d'une formation, sont gravement malades, ont des enfants ou atteignent l'âge de 60 ans.

L'État-Entreprise peut bénéficier sans contrepartie des capacités humaines de ses citoyens travailleurs, sans payer leur production ou leur présence lorsqu'ils sont malades ou vieux. Il peut offrir des salaires élevés pour attirer les meilleurs travailleurs du monde entier sans menacer sa rentabilité. Le capital sans attache de l'économie mondialisée distend les liens entre les entreprises et les communautés, et les obligations envers les citoyens. Dans ce cas, pourquoi les entreprises multinationales resteraient-elles dans des pays qui les taxent pour soutenir la production des capacités humaines lorsqu'elles peuvent se délocaliser et éviter ce genre de coût ? Elles resteraient un temps, par habitude et par loyauté. Mais celles qui franchiraient le pas les premières pour tirer parti de ces opportunités gagneront la course si la ligne d'arrivée est définie par la maximisation de la valeur à court terme de la production marchande.

## LE DÉFI DE LA SOLIDARITÉ DANS L'ÉCONOMIE MONDIALE

Comment les sociétés peuvent-elles concevoir de nouveaux dispositifs d'aide au sein de l'économie mondiale pour éviter que la solidarité ne disparaisse ?

Nombreux sont ceux qui craignent qu'il n'existe pas de solution pour remplacer le modèle traditionnel du ménage patriarcal dans lequel les femmes assument la majeure partie des obligations dans le cadre d'un travail non rémunéré. La résurgence du fondamentalisme religieux dans le monde amène des inquiétudes suscitées par l'évolution des relations patriarcales traditionnelles qui cohabitent avec une certaine offre de main-d'œuvre d'aide. Nombre de spécialistes des questions sociales redoutent que la mondialisation altère l'individualisme économique au détriment des engagements sociaux envers la famille et la communauté.

### ENCADRÉ 2.3

#### Plus de travail rémunéré ne veut pas dire moins de travail non rémunéré

C'est sur les femmes que pèse la plus grande partie du travail familial non rémunéré : cette habitude sociale est lente à évoluer. Une étude de l'utilisation du temps publiée dans le Rapport mondial sur le développement humain 1995 faisait certes apparaître une tendance générale à un partage plus égal des tâches non rémunérées dans les pays de l'OCDE, tandis que la répartition restait la même dans les pays en développement et s'agissait au détriment de la population féminine des économies en transition d'Europe de l'Est et de la CEI.

Le Bangladesh peut se targuer d'une des augmentations les plus spectaculaires du pourcentage de femmes participant à la main-d'œuvre : 5 % en 1965, 42 % en 1995. Cette progression a joué un rôle important dans la croissance des exportations, les femmes étant très majoritaires dans le secteur de l'habillement. Pourtant, dans le même temps, elles continuent de consacrer de longues heures à des tâches non rémunérées. Ainsi, une étude portant sur les populations masculine et féminine exerçant des activités de production formelles en Italie urbaine montre que les femmes passent en moyenne 31 heures par semaine à réaliser des tâches non rémunérées, à préparer les repas, à occuper des enfants, à aller chercher du combustible, de la nourriture ou de l'eau (tableau encadré 2.3). Les hommes, quant à eux, consacrent en moyenne 14 heures à des activités telles que l'entretien du logement. On remarque peu ou

peu les mêmes tendances parmi les travailleurs du secteur informel.

Les femmes d'Europe de l'Est et des pays de la CEI consacrent certes davantage d'heures à un travail rémunéré que celles de la plupart des autres pays, mais les inégalités n'en demeurent pas moins fortes. Elles ont même tendance à s'aggraver avec les bouleversements économiques que connaît cette région depuis qu'elle est entrée en transition. En Bulgarie, la part des hommes dans le total du travail rémunéré est non rémunéré était inférieure de 37 % à celle des femmes en 1988, contre 15 % en 1977. Sur cette période, la charge de travail des femmes a été accrue dans le travail rémunéré comme dans les tâches non rémunérées : en 1977, pour 100 heures de travaux ménagers effectués par les femmes, les hommes en effectuaient 52. En République de Moldova, les femmes travaillaient en moyenne 75,5 heures par semaine.

Dans les pays de l'OCDE, les hommes ont tendance de plus en plus au travail non rémunéré. Cependant, une femme travaillant à plein temps est effective pas moins une grande part de travail non rémunéré. Une femme élevée au village peut s'attendre à passer chaque jour 5,5 heures supplémentaires à effectuer des tâches ménagères non rémunérées. C'est sur les femmes mariées qu'occupent un emploi salarié et dont des enfants de moins de 15 ans qui pèsent la charge de travail la plus lourde : près de 11 heures par jour.

### TABLEAU ENCADRÉ 2.3

Temps consacré au travail rémunéré et non rémunéré au Bangladesh, 1995

(en heures par semaine)

Travail	Travailleurs du secteur formel		Travailleurs du secteur informel	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Non rémunéré	14	31	14	24
Rémunéré	51	56	23	21
Total	67	87	37	45

Source : ILO, 1996, Proje, 1995.

## Il faut remettre en question les normes sociales afin d'inciter les hommes et les femmes à assumer leur part de responsabilité dans la solidarité

À l'échelle de la planète, le fondamentalisme religieux n'a cessé de rétablir les règles limitant les droits des femmes, de crainte que ces dernières n'abandonnent leurs fonctions d'aide.

À l'autre extrémité du spectre, on trouve la fourniture de l'aide par le marché, mais souvent, les gens qui ont besoin d'aide ne peuvent pas se l'offrir. Enfin, il faut citer la fourniture de cette aide par l'État. Cependant, dans l'économie mondiale actuelle, la recherche d'efficacité impose une « discipline de marché » qui est incompatible avec la qualité. Les normes de minimisation des coûts nuisent à la qualité dans les écoles, les hôpitaux et les structures d'accueil des enfants. Ainsi, à eux seuls, les services publics ne peuvent pas répondre à tous les besoins, bien que les fonds publics doivent y tenir une place substantielle.

Le défi consiste donc à trouver le juste équilibre entre les droits individuels et les obligations sociales de la solidarité. Les sociétés concurrentielles mettent l'accent sur des valeurs qui encouragent l'individualisme, et ne s'attendent guère sur les obligations et les engagements vis-à-vis de la famille et de la communauté. Les réactions extrêmes que constituent la résurgence du patriarcat et la marchandisation de l'aide demandent nettement moins d'efforts et de négociation que la réaction démocratique, ce qui impose de réfléchir

sérieusement à la manière de mettre en œuvre la responsabilité de la solidarité au sein de la communauté.

Pour commencer, il faut donc remettre en question les normes sociales afin d'inciter les hommes et les femmes à s'engager à assumer leur part de responsabilité dans la solidarité. Via la politique de l'État et de l'entreprise, les sociétés doivent alors reconnaître que la solidarité constitue la réponse à un besoin humain prioritaire qu'elles sont dans l'obligation sociale de favoriser.

Une méthode évidente consiste à soutenir les incitations et les récompenses pour le travail d'aide, tant rémunéré que non rémunéré, afin d'en accroître l'offre et la qualité. Cela ne signifie pas pour autant renvoyer les femmes à leur rôle traditionnel de mère au foyer et d'épouse et leur fermer les autres opportunités. Cela signifie en revanche répartir entre les hommes et les femmes les services d'aide non rémunérés, réduire le temps de travail rémunéré des hommes et augmenter le temps qu'ils consacrent à leur famille. Cette démarche passe aussi par une intensification des services d'aide subventionnés par l'État. Les pays scandinaves bénéficient d'une longue tradition dans ce domaine : l'aide y est publiquement reconnue et subventionnée, l'engagement familial y est récompensé, mais sans renforcement du clivage classique hommes-femmes (encadré 2.4).

### ENCADRÉ 2.4

#### Que fait l'Europe occidentale pour aider les hommes à s'occuper de leurs enfants ?

Bien que plusieurs pays d'Europe occidentale aient adopté une politique familiale visant explicitement le père ou la mère, seuls 5 % de la main-d'œuvre masculine de l'Union européenne (UE) travaillaient à temps partiel en 1995, tandis que la même proportion était près d'un congé parental. Pour expliquer ce peu d'engagement à utiliser généralement leurs droits aux congés parentaux ou paternité ou à travailler à temps partiel afin de s'occuper d'un enfant, les hommes lorsqu'ils assument leurs contraintes professionnelles. Les employeurs du secteur privé, en particulier, sont considérés comme hostiles à ces formes de flexibilité. C'est la femme qui doit passer au temps partiel ou interrompre sa carrière après la naissance d'un enfant. Pärskar Björn, responsable de l'Union européenne chargée de l'emploi et des affaires sociales, déclare ainsi que « même lorsqu'il existe des instruments visant à réduire la déséquilibre entre hommes et femmes dans les soins et la garde des enfants... l'hypothèse selon laquelle il s'agit de l'affaire des femmes n'en perd pas une miette ».

**Emploi à temps partiel**  
Australie. Les hommes consacrent en moyenne 70 % de leur temps à des tâches rémunérées et 30 % à des travaux non rémunérés. Chez les femmes, la proportion est inversée. Celle-ci représente en outre 98 % des salariés à temps partiel. Danemark. Dans la population active, presque 65 % des hommes travaillent entre 30 et 35 heures par semaine, tandis que 30 % travaillent davantage et 5 % moins. Les femmes sont

quant à elles 69 % à travailler entre 30 et 39 heures, 11 % à travailler davantage et 20 % moins. En 1987, les hommes passaient 30 heures par semaine à effectuer des tâches non rémunérées, contre 23 heures pour les femmes. En 1997, ces chiffres étaient respectivement de 13 et 18 heures. Allemagne. Un tiers des femmes travaillent moins de 35 heures par semaine, contre seulement 2 à 3 % des hommes.

**Italie.** Dans les familles italiennes, les femmes passent chaque jour 7,5 heures à s'occuper des enfants, contre 1,5 heure pour les hommes. Plus tôt, les femmes consacraient deux fois plus de temps aux tâches ménagères non rémunérées que les hommes (52 et 16 heures, respectivement). Cependant, ce nombre d'heures non rémunérées tombe à 18 pour les hommes qui travaillent plus de 50 heures par semaine (et à 8 et de 15 heures pour leurs maris). Espagne. Les femmes consacrent sept fois plus de temps que les hommes aux tâches ménagères.

**Congés paternité et maternité**  
Danemark. Les pères ont droit à un congé parental de deux semaines pour la naissance ou l'adoption d'un enfant. Ils peuvent aussi utiliser pour eux-mêmes les dix dernières semaines de congé maternité (ce qui fait 18 % d'entre eux). Dans ce cas, le congé peut également être allongé de quatre semaines (pour les pères uniquement).

**Finlande.** Les pères peuvent prendre un congé parental de 6 à 18 jours, et partager quelque

150 jours de congé parental à compter de la fin du congé maternité (seuls 5 % des pères exercent ce droit). En des parents peut prendre un congé sans solde jusqu'au troisième anniversaire de l'enfant. En Italie, les parents ont droit à 2 à 4 jours de congé par an pour s'occuper d'un enfant malade.

**Israël.** Avant le premier anniversaire de l'enfant, il est possible de prendre un congé parental de six mois (rémunéré à 90 %) après la fin du congé de maternité.

**Norvège.** Les salariés ont droit à un congé parental de 42 semaines (rémunéré à 100 %) ou de 52 semaines (rémunéré à 80 %). Ce congé doit convenir le père sur une période d'un mois, quatre semaines, l'une de quoi cette possibilité disparaît. Les parents peuvent aussi combiner leur congé avec un travail à temps partiel. Les salariés ont droit à 10 à 15 jours par an pour s'occuper d'un enfant malade (20 à 30 jours pour les parents devant soigner leur enfant).

**Suède.** Les salariés ont droit à 10 jours de congé parental pour la naissance ou l'adoption d'un enfant, ainsi qu'à 450 jours de congé parental (rémunéré à 80 %). Un des parents, généralement le père, a droit dans tous les cas à un mois de congé (rémunéré à 85 %). Enfin, les parents peuvent demander une réduction de 25 % de leurs heures de travail jusqu'à huitième anniversaire d'un enfant. En Suède, s'occuper des enfants est un devoir inscrit dans la loi.

Source : Pato, 1996 ; ILO, UE, 1996.



Il conviendrait d'accorder des crédits d'impôt aux citoyens qui contribuent aux services d'aide développant des relations à long terme entre les individus. Et ce modèle pourrait être étendu. Par exemple, de nombreux adultes jeunes reçoivent une bourse de l'État pour fréquenter l'enseignement supérieur. Ils pourraient en rembourser les coûts via un service civil obligatoire pendant lequel ils s'occuperaient des enfants et des personnes dépendantes de leur communauté. Ils fourniraient alors des services d'aide au moins aussi utiles que le service militaire, et pourraient développer des compétences importantes tout en renforçant la valeur de l'aide.

Les mesures d'encouragement du travail d'aide ne paraissent improductives et coûteuses

qu'à ceux qui les définissent comme une contribution modeste au PIB ou au profit à court terme. L'érosion de la solidarité familiale et collective se traduit par des coûts énormes qui sapent les efforts d'éducation, une augmentation de la délinquance et un climat social marqué par l'anxiété et le ressentiment. La valorisation des capacités humaines a toujours été difficile et coûteuse. Dans le passé, elle était assurée via une division du travail entre hommes et femmes fondée sur la subordination de ces dernières. Aujourd'hui, cependant, il faut s'attaquer de front au coût du travail d'aide et le répartir équitablement, entre les hommes et les femmes, mais aussi entre l'État, la famille ou la communauté, et l'employeur.

## CHAPITRE 4



# Des stratégies nationales pour mettre la mondialisation au service du développement humain

*La loi du marché peut conduire à des excès et freiner les activités non marchandes, si essentielles au développement humain*

La mondialisation ouvre toutes grandes les portes des marchés mondiaux. Cependant, la loi du marché peut conduire à des excès et freiner les activités non marchandes, si essentielles au développement humain. Les contraintes budgétaires restreignent la mise en place par l'État de services sociaux. Les contraintes de temps réduisent les services d'aide (non rémunérés) fournis aux proches. Et les contraintes imposées par des programmes d'incitation aux effets pervers se traduisent par la dégradation des ressources environnementales fondamentales pour le développement humain.

Le système mondialisé d'aujourd'hui est porteur d'opportunités formidables, mais celles-ci sont inégalement réparties, et la volatilité des marchés constitue un facteur de précarisation. Plus grave encore, l'essor des marchés mondiaux marginalise de nombreuses activités non marchandes favorables au développement humain, mettant ainsi en péril le bien-être des populations.

Comment les pays peuvent-ils agir pour faire de la mondialisation un instrument au service du développement humain ? Ils doivent :

- Saisir les opportunités offertes par la mondialisation des échanges, des mouvements de capitaux et des migrations.
- Protéger les populations contre les dangers induits par la mondialisation.
- Surmonter la diminution des ressources liée à la perte d'autonomie budgétaire de l'État.

La réussite des actions engagées au plan national dépend de la capacité des pays à générer une croissance en faveur des pauvres, qui réduise les inégalités et amplifie les potentialités humaines. Il faut également que les pays suscitent des alliances efficaces entre tous les acteurs, et formulent des stratégies leur permettant de mieux gérer leurs besoins et leurs intérêts dans le cadre de la mondialisation. Aucune de ces tâches n'est aisée. L'intégration accrue des économies dans le système mondial s'accompagne d'une forte demande de convergence des politiques. Cependant, sans une gouvernance nationale rigoureuse, il est impossible de saisir les opportunités et de conjurer les dangers de la mondialisation au profit du développement humain.

### SAISIR LES OPPORTUNITÉS OFFERTES PAR LA MONDIALISATION

Le désavantage comparatif en termes de marchés et de ressources ne doit pas forcément être un obstacle. Grâce à des politiques appropriées, les pays peuvent tirer parti des opportunités offertes par la mondialisation dans le domaine des échanges, de la finance et de l'emploi, en vue d'améliorer le développement humain.

### FAVORISER LES ÉCHANGES

La libéralisation des échanges et la mise en place d'incitations pour favoriser les productions destinées à l'exportation ont été les principales mesures préconisées pour les pays en développement. Nombre d'entre eux ont réduit leurs droits de douane, ont supprimé les distortions des taux de change et se sont efforcés de maîtriser leur déficit budgétaire. Les pays de la zone CFA ont dévalué leur monnaie. L'Érythrée, l'Éthiopie et le Mozambique ont libéralisé leur compte courant. Plusieurs pays d'Asie du Sud ont aboli les restrictions pesant sur les importations. Les économies en transition d'Europe de l'Est et de la Communauté des États indépendants ont intégré les incitations fiscales à leurs stratégies. De leur côté, plusieurs pays arabes ont entrepris de libéraliser leurs services financiers.

Ces actions ont-elles stimulé la croissance ? Oui, dans de nombreux pays. Le Botswana, le Chili, la Chine, l'Inde, Maurice et la République de Corée ont connu une forte hausse de leurs exportations et une élévation de leur revenu par habitant. Il est donc clair que les pays peuvent accélérer la croissance en libérant les échanges s'ils ont une gestion macroéconomique saine, une infrastructure et des services sociaux solides, et une bonne gouvernance, dans un cadre institutionnel adapté. L'aspect critique est ici le développement humain. Prenons l'exemple du Botswana et du Mali, deux pays qui ont ouvert leur économie. Si, entre 1989 et 1996, le revenu par habitant a progressé de près de 6 % par an au Botswana, il a en revanche diminué de 0,8 % au Mali. Au milieu des années quatre-vingt, le Botswana se



classés loin devant le Mali en termes de développement humain (diagramme 4.1).

Contre les échanges et la croissance en développement humain. Même s'il y a une corrélation étroite entre les échanges et la croissance, le rapport avec le développement humain n'est pas systématique (tableau 4.1). Entre 1985 et 1997, l'Égypte et le Pakistan ont connu une croissance annuelle de leurs exportations de plus de 5 % et une augmentation du revenu par habitant de plus de 3 %, mais ils ont encore un long chemin à parcourir en matière de développement humain. Certains pays libéralisent leur économie sans pour autant faire progresser la croissance ou le développement humain. Ainsi, l'ouverture économique de la Russie dans les années quatre-vingt-dix a permis l'accroissement des échanges et les entrées de capitaux privés étrangers, pourtant, la stagnation économique et la pauvreté humaine demeurent préoccupantes dans ce pays (encadré 4.1).

Par contraste, la République de Corée a su gérer les échanges et la croissance de façon à améliorer son développement humain. Depuis 1960, l'espérance de vie dans ce pays a progressé de 54 à 74 ans, et la mortalité infantile a considérablement diminué, passant de 85 à 6 pour 1000 naissances vivantes. Plus de 96 % des individus devraient vivre au-delà de 40 ans, et le taux d'alphabétisation des adultes atteint 98 %.

Les principaux éléments du succès de la République de Corée sont :

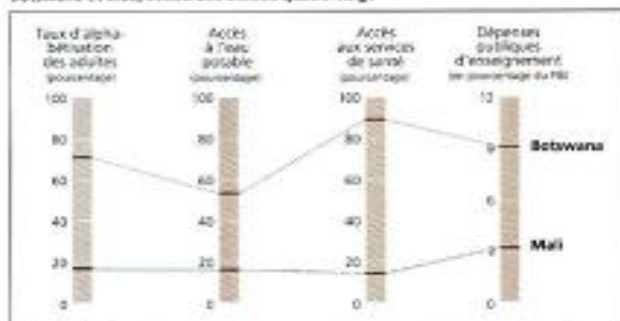
- Une stratégie en faveur de la croissance, associée à une volonté de réduire la pauvreté.
- Des réformes économiques audacieuses, des politiques macroéconomiques saines et la priorité à la réforme des prix.
- Des institutions tournées vers le marché, et une restructuration des établissements financiers et bancaires.
- La priorité accordée aux zones rurales et à l'agriculture, avec une réforme agraire de grande envergure.
- Une généralisation de la couverture par l'État de services sociaux.
- Des politiques de redistribution du revenu, un emploi à forte intensité de main-d'œuvre et la mise en place de mesures de protection sociale.

L'adoption de politiques similaires au Botswana, au Chili, en Malaisie et en Thaïlande a également permis d'exploiter les bons résultats obtenus au niveau des échanges pour améliorer la croissance économique et le bien-être de la population.

On peut donc en déduire que, pour tirer parti de la mondialisation des échanges, les pays doivent se doter d'une politique globale, nécessitant mise en évidence par la comparaison entre la Russie et la Pologne.

Depuis le début de la transition vers l'économie de marché, la Pologne a ouvert son économie, renforcé ses institutions, mis en place

DIAGRAMME 4.1  
Différences de développement humain :  
Botswana et Mali, milieu des années quatre-vingt



Source : UNICEF, 1990

TABLEAU 4.1  
Échanges, croissance économique et développement humain  
ne vont pas toujours ensemble  
(en pourcentage)

Pays	Croissance annuelle des exportations 1985-91	Croissance du revenu par habitant 1985-91	Réduction du déficit en matière d'écarts de développement humain 1985-91
<b>Liens forts</b>			
Singapour	12,9	6,2	46
Malaisie	7,5	3,7	38
Hong Kong, Chine (RAS)	13,0	4,8	22
<b>Liens faibles</b>			
Pakistan	6,0	3,0	17
Ouzbékistan	8,0	2,4	5

Source : Banque de Report mondial sur le développement humain.

ENCADRÉ 4.1  
Russie — croissance des échanges, des capitaux  
et de la pauvreté humaine

En 1997, les exportations de la Russie ont atteint 56 milliards de dollars, et les investissements directs étrangers en sont élevés à 6 milliards de dollars, soit 30 % du total pour la région. Cependant, la croissance économique n'a été que de 0,4 % entre 1999 et 1996, le coefficient de Gini s'est dégradé, passant de 0,28 à 0,48, ce qui signifie que les inégalités ont doublé. Les salaires ont reculé de 48 %, la part du revenu liée au salaire est passée de 74 à 55 %, et celle des loyers et autres revenus incorporés a été pratiquement multipliée par quatre, progressant de 3 à 25 %.

Les chiffres de la pauvreté humaine sont également préoccupants. Entre 1990 et 1996, l'espérance de vie des hommes a diminué de plus de quatre ans, pour se situer à 69 ans, soit deux années de moins que la moyenne

pour les pays en développement. La mortalité des enfants de moins de cinq ans est de 25 pour mille naissances vivantes, contre 14 pour mille en Pologne. Les handicaps et le trafic de drogue sont en augmentation.

Qu'est-ce qui ne va pas ? Les problèmes de la Russie sont parfois considérés comme de simples conséquences d'une crise financière — en partie due à la crise en Asie de 1997, aux conditions extérieures défavorables et à l'absence de progrès dans la mise en place des institutions nécessaires à l'économie de marché. L'analyse globale révèle toutefois des causes plus profondes : une mauvaise gouvernance, une absence d'État de droit, une société corrompue, une concentration des pouvoirs et une économie de marché défectueuse.

Source : Banque-Desny, 1998

des processus démocratiques et participatifs, ainsi que des mécanismes garantissant la transparence et la responsabilité (encadré 4.2).

Maintenir les normes de travail et les normes environnementales : la conquête des marchés est encore compliquée par les normes environnementales et de travail, dont le non-respect est préjudiciable au développement humain.

Lorsque les ouvrières de l'industrie textile au Bangladesh perçoivent des salaires inférieurs au minimum légal, il y a non-respect de la législation. Lorsqu'elles doivent travailler dans des ateliers verrouillés, il y a violation des droits de la personne humaine. Lorsque des centaines de ces femmes périsent dans un incendie parce qu'elles ne peuvent pas sortir, c'est une tragédie humaine. Et lorsque les 27 millions d'ouvriers des 845 zones franches réparties dans le monde ne sont pas autorisés à créer des syndicats, il y a violation des droits syndicaux et des droits de l'homme. La dégradation de l'environnement pour des raisons de profit économique aggrave la fragilité des générations actuelles et prive les générations futures des opportunités qui leur sont dues.

L'abaissment des normes environnementales et de travail donne-t-il aux pays en développement un avantage concurrentiel pour l'accès

aux débouchés commerciaux ? Non. Les pays industrialisés utilisent-ils ces normes pour restreindre les échanges de façon déloyale ? C'est possible. Et les pays en développement sont-ils perdants lorsqu'ils améliorent leurs normes environnementales et de travail ? Encore une fois, non.

Les faits semblent indiquer que l'assouplissement des normes de travail n'accroît pas la compétitivité d'un pays, surtout si celui-ci ne fait rien pour accroître la productivité. Ce n'est pas tant une main-d'œuvre bon marché qu'un faible coût unitaire du travail qui attire les investissements. L'ironie est que les pays industrialisés eux-mêmes tirent parti de l'existence de normes de travail moins rigoureuses que les leurs en délocalisant leur production. Cette production délocalisée équivaut à 585 milliards de dollars (aux prix de 1994), ce qui représente plus des deux cinquièmes des exportations des pays en développement. L'amélioration des normes de travail ne nuit pas aux pays en développement si elle s'accompagne d'un accroissement de la productivité.

Les syndicats et organisations non gouvernementales travaillent en vue d'améliorer le bien-être des travailleurs dans les pays en développement. Cependant, rien ne peut remplacer l'action de l'État en ce qui concerne la législation et la réglementation, les codes de conduite des entreprises, la surveillance et les sanctions en cas de non-respect des normes en vigueur.

Dans l'ensemble, les pays en développement amélioreront leur situation en termes d'échanges et de développement humain s'ils appliquent des normes environnementales appropriées. Les recherches successives sur l'hypothèse d'un paradis des pollueurs — selon laquelle les investissements et la production qu'on leur permet par les normes environnementales élevées pour les pays appliquant des normes moins strictes — n'ont pas permis de la confirmer. Par ailleurs, la libéralisation des échanges a de nombreux effets, positifs et négatifs, sur l'environnement. Le résultat net, quel qu'il soit, ne justifie pas un assouplissement a priori des normes environnementales. Les consommateurs des pays industrialisés peuvent jouer un rôle non négligeable en consentant à acheter les produits porteurs d'un étiquetage ou d'un socioétiquetage. Et, par une action collective au niveau régional, les pays en développement peuvent instaurer des normes environnementales leur fournissant des instruments plus efficaces pour les négociations commerciales.

Pour ce qui est des normes environnementales, l'expérience de divers pays permet de déduire des recommandations spécifiques en matière d'action des pouvoirs publics :

- Mettre un terme aux politiques qui entraînent des distorsions des échanges et sont préjudiciables à l'environnement. Dans les années quatre-vingt-dix, l'Indonésie a supprimé les subventions aux pesticides, qui s'élevaient à

ENCADRÉ 4.2  
Pologne : ouverture économique et réformes institutionnelles

À la fin des années quatre-vingt, la Pologne s'est engagée dans un processus d'ouverture de son économie, avec une théorie de choix en matière de gestion macroéconomique. Pendant les premières années de la transition, le revenu et la consommation ont chuté de 20 % et le chômage et la pauvreté se sont accrues. En 1994, toutefois, les indicateurs du développement humain ont commencé à s'améliorer et la croissance économique a décollé. La consommation a repris et le chômage est passé de plus de 16 % en 1993 à moins de 10 % en 1997.

Qu'est-ce qui a fait la différence ? Au milieu des années quatre-vingt-dix, la Pologne a abandonné son approche au coup par coup pour adopter une stratégie globale. Les priorités angulaires du programme avaient pour nom : réformes institutionnelles, cohérence des politiques et participation populaire.

À la fin de la période de transition, la Pologne a mis en place un système démocratique et créé les institutions nécessaires à l'économie de marché, notamment les droits de propriété et un secteur financier transparent. Les autorités ont amélioré une série de mécanismes de base pour progresser les réformes et sont parvenues à un consensus sur la stratégie de transition. Les politiques adoptées visaient à instaurer une économie de marché par une approche globale de la privatisation et de la décentralisation de la base

industrielle. Il s'agit d'une stratégie dérivée de la privatisation libérale et incontrôlée engagée en Russie, du recours aux techniques « capitalistes » en Hongrie et du principe de poids de participation choisi par la République tchèque. En négociant avec les banques et autres partenaires, et dans certains cas en procédant à des échanges de créances contre des participations, la Pologne a obtenu les profits et l'investissement des entreprises d'État.

Les mesures d'ouverture sont restées cohérentes malgré les changements de gouvernement, et le pays est parvenu à un consensus sur l'ouverture à l'économie mondiale, l'adhésion à l'OCDE, à l'Union européenne et à l'OMC, et sur les dispositions à prendre sur le plan national en matière de privatisation, de restructuration économique et de décentralisation. Toutes les décisions ont été prises avec la volonté de trouver un consensus entre les représentants de l'économie de marché et d'éviter.

Les autres dispositions ont été l'objet d'un débat public au parlement et dans les médias, ce qui a permis la transparence, ouvert le sentiment de participation et facilité le consensus. Cette situation est très différente de celle de la Russie, où c'est un groupe restreint d'individus qui a pris les décisions à chaque fois que les orientations étaient mises en cause.

Source : Banque-Desny, 1998



128 millions de dollars, et les exportations du pays ont progressé de 7 % par an.

- Corriger les déséquilibres du marché par des systèmes d'incitations appropriés. Les taxes sur l'énergie appliquées en Norvège depuis 1991 ont permis de réduire les émissions de dioxyde de carbone de plus d'un cinquième dans certains secteurs.

- Offrir de nouvelles incitations pour le transfert de technologies « progress » afin d'aider les pays en développement à choisir des modèles de croissance respectueux de l'environnement. En Lituanie, 35 % des entreprises ont opté pour une production moins polluante depuis le début des années quatre-vingt-dix.

- Mettre en place le cadre juridique et institutionnel pour faire respecter les normes environnementales. En 1997, le Brésil a adopté une loi de protection des ressources naturelles aux termes de laquelle les infractions relatives à l'abattage d'arbres ou à la chasse d'espèces animales sauvages sont passibles de sanctions pouvant aller jusqu'à 44 millions de dollars d'amende ou quatre années d'emprisonnement.

- Améliorer l'efficacité des mesures de protection de l'environnement par un travail commun des populations, des organisations non gouvernementales et autres institutions de la société civile.

Enfin, les pays industrialisés doivent comprendre que la limitation des échanges prenant pour priorité la protection de l'environnement est une mesure protectionniste, et insérer dans leurs propres problèmes d'environnement. Pour ce qui est des problèmes transfrontières, elles sont à la fois inefficaces et injustes.

#### ATTIRER LES CAPITAUX — MAÎTRISER LEUR VOLATILITÉ

Les mouvements de capitaux privés, en particulier les investissements directs étrangers, permettent aux pays en développement de progresser et d'améliorer le développement humain. Cependant, une fois encore, la relation entre investissements directs étrangers, croissance et développement humain n'est pas systématique (tableau 4.2). Les faits semblent indiquer que les capitaux spéculatifs à court terme favorisent la volatilité financière et ne contribuent guère à la croissance à long terme de l'économie.

**Attirer les capitaux à long terme.** Pour attirer les investissements directs étrangers, les mesures macroéconomiques généralement préconisées sont la libéralisation du marché des capitaux, la mise en place d'incitations, la formulation d'une politique industrielle favorable et l'application de mesures pragmatiques dans les domaines des technologies et du marché du travail.

- Les pays doivent donc adopter une politique globale, et non se contenter de mesures ad hoc. C'est ce qu'a fait l'Inde, qui a assoupli sa réglementation en matière d'investissements,

mis en place des programmes d'incitation et multiplié les opportunités offertes aux investisseurs étrangers (encadré 4.3).

- La gouvernance nationale conditionne la politique intérieure et le cadre économique, influant sur les comportements à l'égard des investissements directs étrangers, sur l'efficacité opérationnelle et les profits. L'important est ici l'ouverture politique, la mise en place d'un système démocratique garantissant la transparence et la responsabilité, la liberté de la presse et de la société civile, et le maintien de la stabilité politique grâce à des institutions politiques démocratiques. C'est peut-être pour cela que la Pologne, avec un PIB équivalent à un cinquième de celui de la Russie, a reçu 18 milliards de dollars d'investissements directs étrangers en 1991-97, alors que la Russie n'en a reçu que 15 milliards.

TABLEAU 4.2  
Investissements directs étrangers, croissance économique et développement humain ne vont pas toujours ensemble

Pays	Taux d'investissements directs étrangers (milliards de dollars)		Croissance du revenu par habitant (pourcentage)		Réduction du déficit en matière d'éducation du développement humain (pourcentage)	
	1985	1990	1985-90	1990-97	1985-90	1990-97
États-Unis						
Chili	0,2	5,2	3,7		40	
Chine	2,3	43,5	8,5		46	
Corée, Rép. de	0,2	2,2	6,5		36	
Israël	8,1		3,7		13	
Inde	0,0	1,1	-0,6		-2	

Source : Bureau de l'appui mondial au développement humain.

#### ENCADRÉ 4.3 Libéralisation des investissements étrangers en Inde

Dans les années quatre-vingt, les investissements directs étrangers à destination de l'Inde ne représentaient pas plus d'un milliard de dollars. Au début des années quatre-vingt-dix, les autorités ont levé les restrictions pesant sur les intérêts étrangers, assoupli la réglementation sur les transactions en devises, accéléré le processus d'investissement et d'approbation des investissements étrangers par l'adoption d'une procédure unique, et encouragé les importations de technologies nouvelles.

**Résultat :** de nouveaux débouchés pour les investissements étrangers. En 1998, le stock des investissements directs étrangers en Inde s'élevait à 1,2 milliard de dollars, contre 2,5 milliards en 1995. Les entrées sont passées de 91 millions en 1996 à 300 millions en 1994 et à 1 milliard en 1997.

L'Inde a créé sept zones franches, avec, pour les investisseurs étrangers, des incen-

tifs fiscaux et la possibilité d'importer des biens et services. L'Inde a également encouragé les investissements étrangers privés dans le pays et proposé des opérations en participation pour certaines entreprises. Les autorités ont fait de la publicité dans la presse et dans les autres médias à l'étranger, organisé des salons internationaux, envoyé des délégations commerciales dans d'autres pays, et intensifié leurs missions à l'étranger.

De quels atouts dispose le pays ? Un bon capital humain, des compétences techniques renforcées, un marché émergent, des traditions démocratiques et une vie politique stable. Mais tout cela n'est pas nouveau. Ce qui a permis cette avancée, c'est la libéralisation des investissements étrangers et l'adoption d'une série de nouvelles mesures d'incitation particulièrement attractives.

Source : UNCTAD, 1997.

En Amérique latine, la démocratisation de la vie politique explique, pour une large part, l'essor des investissements directs étrangers depuis le début des années quatre-vingt-dix. De plus en plus, on demande à l'État d'assurer les investissements directs étrangers contre les risques politiques. Dans de nombreux cas, les investisseurs étrangers sont prêts à accepter le risque commercial, mais exigent une protection contre les risques politiques.

#### ENCADRÉ 4.4 Malaisie : des investissements directs étrangers en faveur du développement humain

En 1993, les investissements directs étrangers représentaient près de 25 % de la formation brute de capital fixe en Malaisie, où ils sont utilisés pour favoriser la croissance et améliorer le bien-être humain. Avec une croissance du revenu par habitant de plus de 4 % par an entre 1980 et 1995, la Malaisie a réduit le taux de pauvreté chronique de 29 à 15 % et fait passer son coefficient de Gini de 0,49 en 1980 à 0,45 en 1993. Le revenu des 20 % les plus pauvres est passé de 451 dollars en 1970 à 1 034 dollars (PIB en dollars de 1995). L'emploi salarié a progressé de plus de 8 % entre 1979 et 1992 et le chômage a diminué de 8 à 4 %.

Tout ceci a bien sûr contribué à améliorer le développement humain. L'espérance de vie atteint 72 ans. Le taux d'alphabétisation des adultes est de 85 % et le taux de scolarisation dans l'enseignement primaire de 91 %. Au cours des vingt dernières années, la mortalité infantile est passée de 36 à 11 décès pour mille naissances vivantes. Et plus de 86 % de la population a accès à l'eau potable et à des services de santé.

L'investissement direct étranger a joué un rôle majeur dans cette évolution. Il est entré au profit de la croissance économique et du développement humain, les mesures économiques étant accompagnées de mesures

structurelles et sociales. Une politique volontariste de discrimination positive en faveur des Malais de souche a permis de réduire les inégalités socio-économiques. La reconnaissance du pouvoir a été un gage d'efficacité, et les mesures prises ont été associées à des réformes institutionnelles.

La crise financière récente a mis en lumière quatre principes :

- Accorder la priorité à des politiques favorables au développement humain et à des principes de bonne gouvernance permet de tirer parti des opportunités offertes par la mondialisation.

- Le capital physique et humain ne peut éviter les dangers de la mondialisation — au contraire, il peut attirer les capitaux à court terme dans des proportions difficiles à gérer.

- Des écarts rapides de salaires importants de capitaux, de main-d'œuvre et de ressources naturelles peut provoquer des distorsions dans le processus de développement et compromettre sa viabilité.

- Un rythme de croissance plus lent et plus durable, orienté l'accès sur le développement humain, peut constituer un instrument plus efficace pour réduire les opportunités de la mondialisation et en limiter les dangers.

Source : Jomo, 1999.

#### ENCADRÉ 4.5 Maurice : des mesures d'incitation pour les multinationales et les entreprises nationales

Les autorités ont encouragé les multinationales à s'installer dans des zones franches, tout en protégeant les entreprises nationales.

Dans ces zones, les entreprises ont disposé de franchises pour les importations d'équipements, de matières premières et de biens intermédiaires, d'un traitement simplifié de leurs bénéfices, d'une exonération d'impôt pour une durée de dix années, et de l'assurance-impôts que les augmentations de salaires seraient modérées. Mais les entrepreneurs nationaux ne sont également ni accablés des exonérations fiscales et une protection contre les importations. Au milieu des années quatre-vingt, le droit de douane

moins effectivement appliqué était de 89 % pour les importations de produits manufacturés.

Le double rôle de mesures a eu pour effet de stimuler les exportations de vêtements à destination des marchés européens, avec, à la clé, des possibilités d'emploi pour les femmes. Les mesures d'encouragement concernant l'immobilier des visiteurs ont aussi été pas entrées de hausses des salaires dans le reste de l'économie. De nouvelles opportunités de profits ont été créées à la marge, qui n'ont pas bouleversé les possibilités existantes. Cette initiative n'a pas fait de perdants, notamment des paysans.

Source : Rank, 1999.

- L'éducation des populations et l'amélioration de leurs compétences sont indispensables pour accroître la productivité et attirer les investissements directs étrangers.

La qualité de la main-d'œuvre et son niveau de qualification sont importants pour profiter des possibilités ouvertes par la mondialisation. Pour les travailleurs eux-mêmes, la qualification est synonyme de meilleure rémunération. L'éducation et la formation sont essentielles à la constitution du capital humain nécessaire.

- Les pays doivent compléter les politiques de libéralisation par des mesures sur les technologies, comme l'ont fait le Brésil, la Chine, l'Inde et la Malaisie. L'Inde a encouragé les activités de recherche et développement, et travaillé désormais avec des multinationales étrangères dans des secteurs de pointe.

Toutes ces conditions sont nécessaires pour attirer les investissements directs étrangers. Mais que faut-il pour que les investissements directs étrangers et la croissance contribuent au développement humain ? Premièrement, les investissements dans l'infrastructure et les services doivent avoir des effets directs sur le développement humain. Deuxièmement, les investissements directs étrangers doivent être adaptés aux priorités nationales et servir à des activités qui ont des retombées en termes de création d'emplois, de transferts de technologies de pointe et de constitution du capital humain pour l'avenir (encadré 4.4). Troisièmement, les pays doivent réduire au minimum les effets négatifs des investissements directs étrangers (tel que la création d'inégalités dans la société), fournir les incitations nécessaires à leurs entreprises et protéger leurs intérêts.

L'action nationale concernerait les sociétés multinationales devrait suivre les axes suivants :

- **Assouplir les incitations appropriées.** Les pays peuvent encourager les multinationales à investir sur leur territoire, mais cela ne saurait se faire aux dépens des entreprises nationales (encadré 4.5).

- **Assouplir les multinationales à respecter la réglementation nationale.** Tout en préservant les programmes d'incitation à l'intention des multinationales, les pays doivent veiller à ce que les activités de celles-ci ne contreviennent pas à la législation et à la réglementation nationales, qu'il s'agisse des textes généraux ou à vocation économique.

- **Garantir la responsabilité sociale des entreprises.** Face d'un cadre international s'appliquant aux activités des multinationales, une stratégie essentielle pour l'application des normes de travail volontaire des codes de conduite qui garantissent des normes de travail minimales pour toutes leurs activités internationales. Cette question est examinée au chapitre 5.

**Gérer la volatilité des capitaux à court terme.** La récente crise financière en Asie de



l'Est a fait resurgir le débat sur l'efficacité des restrictions visant les mouvements de capitaux volatils à court terme. À l'opposé, la priorité était d'empêcher la fuite des capitaux. Il s'agit désormais de maîtriser le volume et la composition des flux (encadré 4.6).

Afin d'éviter les mouvements spéculatifs de capitaux fébriles, la République de Corée a opté pour une ouverture progressive de ses marchés des capitaux, malgré des pressions en faveur d'une libéralisation totale de son marché financier pour l'adhésion à l'OCDE. Malgré que d'ouvrir directement le marché des capitaux aux investisseurs étrangers, les autorités ont choisi une voie indirecte, en autorisant les institutions financières nationales à emprunter à l'étranger et à répartir les fonds empruntés sur les marchés intérieurs.

Pour faire face à la crise et favoriser le redressement, la Malaisie a elle adopté une stratégie d'austérité budgétaire, de plafonnement des prêts bancaires, de recapitalisation des banques et de contrôle des mouvements de capitaux. L'interdiction faite aux investisseurs étrangers de retirer leurs capitaux du marché boursier pendant une année a particulièrement attiré l'attention. Bien que les nouveaux engagements d'investissements directs étrangers aient chuté de 12 % en 1998, le résultat n'est pas si mauvais compte tenu de l'ampleur de la crise au niveau régional. Au cours des derniers mois, les autorités ont associé les mesures en vigueur, et permis aux investisseurs de rapatrier leurs capitaux moyennant le versement d'une taxe de sortie équivalant à 30 % du principal. Les résultats restent encore incertains, mais l'expérience montre qu'une politique de rigueur budgétaire ne peut à elle seule restaurer le calme et permettre la reprise des entrées de capitaux nécessaires à un redressement rapide. Parallèlement à l'assouplissement de la réglementation, la Malaisie s'est engagée dans une politique d'augmentation des dépenses publiques afin de stimuler la demande et d'éviter une récession.

#### TIRER PARTI DES MIGRATIONS — DANS LES DEUX SENS

Pour favoriser l'émigration des travailleurs non qualifiés et protéger leur bien-être, les pays exportateurs de main-d'œuvre tels que la Jordanie, le Pakistan et les Philippines ont créé des services pour l'emploi à l'étranger. Les mesures facilitant l'ouverture de comptes auprès des banques et institutions financières ont également aidé des travailleurs émigrés et ont permis l'envoi de fonds dans le pays d'origine. Ainsi, en 1995, l'Égypte a reçu 4,7 milliards de dollars de fonds de ses travailleurs émigrés, une somme presque équivalente aux recettes cumulées de l'exploitation du canal de Suez, des exportations de pétrole et du tourisme (6 milliards). En 1996, les envois de fonds des travailleurs émigrés se sont élevés à 7 milliards

de dollars aux Philippines, et à 4 milliards au Mexique. En 1993, l'Arabie a reçu trois fois plus de fonds de ses 600 000 travailleurs émigrés que des investisseurs étrangers.

Les pays devraient également adopter un cadre juridique et des lois beaucoup plus sévères pour punir les personnes impliquées dans des activités de traite des êtres humains. Les organisations non gouvernementales et les autres institutions de la société civile peuvent jouer un rôle important dans la dénonciation de ce trafic (encadré 4.7).

Lorsque les pays en développement ouvrent leur économie et créent un secteur privé fort, ils peuvent inverser la fuite des cerveaux. Dans la province chinoise de Taiwan, c'est ce que l'on appelle *renouveau baïfou* (« le reflux du talent humain »).

#### ENCADRÉ 4.6 Contrôle des mouvements de capitaux à court terme au Chili

À la fin des années quatre-vingt-dix, le Chili a connu une accélération soudaine des entrées de capitaux, d'où un conflit entre le besoin d'une politique monétaire rigoureuse et l'adoption de mesures pour encourager la compétitivité des exportations. En 1991, la Banque centrale a tenté de résoudre la difficulté en imposant une réserve obligatoire non rémunérée d'un an pour les emprunts à l'étranger, mesure initialement destinée à décourager les emprunts à court terme sans affecter l'investissement direct. Également, entre 1991 et 1997, le taux de réserve obligatoire a été relevé et son domaine d'application progressivement étendu de façon à couvrir la plupart des formes de financement étranger à l'exception de l'investissement direct étranger.

Les résultats obtenus ne permettent guère de se prononcer sur l'efficacité de ces contrôles visant à réduire les entrées de capitaux à court terme. En l'absence de mesures de contrôle, l'investissement international, 1998.

puisqu'il est difficile d'être affirmatif, mais les chiffres fournis par les autorités chiliennes sur la dette extérieure du pays semblent indiquer que ces dispositions n'ont affecté le volume des entrées des entrées nettes de capitaux qu'après 1995, année où elles ont été renforcées. Les statistiques de la Banque des règlements internationaux offrent toutefois une large différence: les chiffres des envois extérieurs à court terme sont nettement supérieurs à ceux émanant des sources chiliennes et la structure des emprunts selon leur échéance est très différente de celle indiquée par les sources nationales.

Les analyses sont donc divisées sur l'efficacité de l'approche chilienne. Certains indiquent que les contrôles ont été efficaces, mais sur une durée très courte. D'autres soutiennent qu'elles n'ont été efficaces qu'à partir de 1995. D'autres encore estiment qu'elles n'ont jamais eu d'effet.

#### ENCADRÉ 4.7 La traite des êtres humains en Europe de l'Est et dans la CEI

D'après les estimations, 500 000 femmes d'Europe de l'Est et de la CEI sont amassées contre leur gré en Europe occidentale. Plus de 15 000 femmes russes en Europe de l'Est travaillent comme prostituées en Allemagne. Aux Pays-Bas, 57 % des femmes victimes de ce trafic ont moins de 21 ans.

Après l'avoir étudiée entre 1995 et 1997, le Global Service Network a joué un rôle déterminant dans la déstigmatisation de cette traite des femmes. Les chercheurs ont interrogé les services de police, les fonctionnaires, les organisations non gouvernementales et les femmes elles-mêmes. Ils ont également

travaillé dans la clandestinité pour obtenir des informations sur les entreprises qui participent à ce trafic et négocier avec les trafiquants.

Le fruit de leurs recherches, *Global and Services: An Exposure of the Trade in Women for Prostitution from the Newly Independent States*. Ce précieux rapport révèle l'ampleur et la gravité du problème, permet une prise de conscience plus large de ce phénomène de traite des êtres humains et émet des recommandations concrètes pour mettre fin aux activités des trafiquants et venir en aide aux victimes.

Source: Global Service Network, 1997.

*Les faits ne permettent pas d'affirmer que la flexibilité du marché du travail contribue à la compétitivité, et le compromis entre la protection des travailleurs et la compétitivité pourrait être illusoire*

Une enquête auprès des multinationales originaires des États-Unis et implantées à Taiwan a révélé que pas moins de 35 % du personnel expatrié y était d'origine chinoise. À Hong Kong comme dans le reste de la Chine continentale, il y a une forte demande de travailleurs chinois nés aux États-Unis. La fuite des cerveaux pourrait également s'être inversée en Inde et en République de Corée. Si seulement cela pouvait être le cas en Afrique!

Il est également nécessaire de protéger les travailleurs non qualifiés qui retournent dans leur pays d'origine. Ces migrations de retour peuvent avoir plusieurs causes. Elles peuvent être motivées par un ralentissement économique dans les pays d'accueil (cas des pays producteurs de pétrole dans les années quatre-vingt). Certains pays peuvent aussi souhaiter accélérer la qualification de leur main-d'œuvre en important de la main-d'œuvre étrangère non qualifiée (République de Corée et Singapour). Des problèmes politiques ou sociaux peuvent également motiver le retour au pays (quelque 2,7 millions de Russes ont regagné leur pays après avoir émigré vers d'autres républiques de la CEI, ayant fait le constat qu'il leur était impossible d'y vivre s'ils ne parlaient pas la langue nationale).

Les migrations de retour peuvent être à l'origine de troubles politiques, sociaux ou culturels dans les pays d'origine, comme cela a été le cas dans de nombreux pays arabes et d'Asie après la guerre du Golfe en 1991, et comme cela l'est aujourd'hui dans de nombreux pays d'Europe de l'Est et de la CEI. Le Bangladesh, les Philippines et la Thaïlande ont, depuis longtemps, pris des mesures pour favoriser l'intégration économique et sociale des migrants de retour.

#### PROTÉGER DES POPULATIONS FRAGILISÉES

Les populations sont de plus en plus vulnérables dans le monde entier. L'évolution du marché du travail accroît l'insécurité sur le plan professionnel et personnel. L'érosion de l'État-providence se traduit par la disparition des filets de sécurité et la crise financière se double aujourd'hui d'une crise sociale.

#### ENCADRÉ 4.8 Une protection sociale pour les pauvres en Tunisie

Sans la pression de la mondialisation, la Tunisie a réduit ses dépenses publiques, mais sans que les pauvres en pâtissent. Les subventions aux produits alimentaires ont moins diminué que dans certains autres pays arabes: elles sont passées de 5 à 2 % du PIB, alors qu'en Maroc par exemple, les chiffres correspondants sont 0,5 et 0,5 % du PIB pour la période comprise entre 1991 et 1993. Autre fait important: au cours des trois dernières

années, la Tunisie a réduit le ratio de ses dépenses militaires par rapport aux dépenses sociales de 45 à 31 %, un des niveaux les plus bas parmi les pays arabes.

Bien que ne recroquant pas un grand nombre d'adhérents, les syndicats tunisiens ont joué un rôle décisif dans l'instauration d'un salaire minimum et dans le maintien des subventions alimentaires en faveur des pauvres.

Source: Aïni, 1999.

Ce processus intervient à un moment où la mondialisation menace l'aide budgétaire des pays, notamment ceux en développement, et restreint l'action des institutions et des ressources destinées à protéger les populations (encadré 4.8).

#### FAIRE FACE À L'ÉVOLUTION DES MARCHÉS DU TRAVAIL

Dans les pays en développement comme dans les pays industrialisés, la structure et la composition des marchés du travail sont en mutation rapide. Certains secteurs s'orientent vers des emplois hautement qualifiés et à forte productivité. Cependant, comme il a été mentionné au chapitre 1, les impératifs de flexibilité se font de plus en plus pressants, ce qui peut signifier la fin de la protection du revenu des travailleurs, de leurs droits et de leurs conditions de travail. Pour autant, les faits ne permettent pas d'affirmer que la flexibilité du marché du travail contribue à la compétitivité d'un pays, et le compromis entre la protection des travailleurs et la compétitivité pourrait être illusoire. L'Allemagne, la Belgique, la France et le Royaume-Uni ont assoupli leur législation du travail, mais cela n'a pas eu l'effet escompté sur l'emploi. En Espagne et aux Pays-Bas, les négociations salariales ont été décentralisées, et l'Italie a mis fin à l'indexation automatique des salaires, mais sans que cela fasse baisser le chômage.

Les pays en développement réajustent différemment à l'évolution des marchés du travail — parfois avec succès, parfois non. En jouant sur la politique des prix, la Malaisie et la République de Corée ont garanti aux travailleurs des dentées de base à un prix raisonnable. Ils ont pu se faire fixer le prix du riz sur le marché national à un montant supérieur au prix d'exportation. Ils ont ainsi pu préserver l'offre intérieure et fait en sorte que les travailleurs puissent y accéder, via des subventions. Ils ont aussi pu dévaluer leur monnaie afin de profiter des débouchés offerts par la mondialisation, tout en protégeant les travailleurs.

En Amérique latine, les autorités ont tenté de faire face à la transformation des marchés du travail en autorisant une plus grande flexibilité des salaires, ce qui a creusé l'écart entre les salaires du secteur formel et ceux du secteur informel. Cependant, cela n'a pas pour autant induit d'augmentation des échanges ou des investissements directs étrangers. Ces pays s'efforcent donc aujourd'hui d'améliorer la productivité de leur secteur informel et d'y promouvoir les droits des travailleurs. Accroître la productivité des marchés du travail en renouant à protéger la main-d'œuvre ne permet pas de faire face à l'évolution des marchés du travail dans la recherche de débouchés mondiaux.

La fragilisation des travailleurs sur des marchés du travail dans les pays en développement exige :



• Une progression du nombre d'emplois axée sur la création d'emplois raisonnablement productifs.

• Une amélioration constante des qualifications des travailleurs, notamment les moins qualifiés, par la formation, la diffusion de savoir-faire technique sur le lieu de travail et l'acquisition d'une flexibilité des compétences nécessaires pour s'adapter.

• Le maintien d'une rémunération raisonnable, d'un salaire minimum et de normes de travail et de droits des salariés reconnus.

• L'amélioration de la productivité dans le secteur informel — par des exemptions fiscales, des exonérations d'impôt, des taux d'intérêts réduits et un accès au crédit.

Les économies en transition d'Europe de l'Est et de la CEI ont modifié rapidement leur politique de l'emploi. La fixation des salaires par l'État a cédé la place à une politique des revenus, aujourd'hui progressivement abandonnée. La région a conservé une tradition de commissions tripartites réunissant les syndicats, les employeurs et les autorités. Cependant, dans de nombreux pays, les conditions socio-économiques se sont dégradées, de sorte que le chômage y atteint des niveaux élevés et que les salaires réels sont faibles. Nombre d'entreprises, particulièrement dans le secteur public, ne peuvent verser les salaires dus à leurs employés. La protection des travailleurs suppose une législation adaptée, des institutions saines et une bonne gouvernance. Il ne sera possible de mettre fin à la stagnation économique et d'améliorer le développement humain que si des politiques macroéconomiques sont adoptées et si des mesures sociales sont prises pour protéger les populations.

Dans les pays développés, les processus de désindustrialisation et de déclin des emplois du secteur manufacturier sont essentiellement dus à une faible croissance, à des modèles de croissance obsolètes et au développement des emplois hautement qualifiés et à productivité élevée. La finance, l'assurance, l'immobilier, la santé et les services aux entreprises sont devenus les secteurs les plus dynamiques en termes de créations d'emplois, et ont doublé leur contribution à l'emploi total. Cependant, on observe d'importantes disparités dans les salaires et les qualifications entre ces secteurs prestataires de services. Et dans le secteur formel, les postes précaires, à temps partiel, à faible productivité et peu rémunérés sont la règle pour les travailleurs les moins qualifiés. Le marché du travail évolue également en raison du renforcement des liens avec les pays en développement — augmentation des importations, délocalisation des investissements et migrations — qui n'est soutenable que si d'un côté on crée du chômage dans les pays industrialisés.

Comment surmonter ces facteurs de fragilisation ? Un engagement politique et une volonté sans faille sont indispensables, comme cela a été le cas en Irlande (encadré 4.9). Quel-

les sont les actions spécifiques nécessaires ? Favoriser une croissance plus forte, notamment en faveur de l'emploi. Comment y parvenir au moyen d'une politique monétaire expansionniste et d'autres mesures ? Ce point sera abordé plus loin. Plus spécifiquement, pour lutter contre la fragilisation des travailleurs sur les marchés du travail, il importe :

- **D'assurer l'éducation et la formation.** Les travailleurs non qualifiés ont besoin d'une formation pour améliorer leurs compétences et pouvoir s'adapter à différentes situations. La formation dispensée directement ou indirectement par les autorités publiques, pourrait être financée grâce au versement d'une contribution à la formation par les employeurs. Ces derniers devraient également se charger de la formation de leurs salariés, et il faut les y encourager par des dégrèvements fiscaux.

#### ENCADRÉ 4.9

##### Les accords de partenariat social en Irlande

Depuis 1988, l'Irlande a mis en place un système d'accords de partenariat social permettant aux mandats d'exercer complètement pour atteindre des objectifs stratégiques et reconnaître les actions menées par chacun des partenaires. L'idée est d'élaborer une stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et les inégalités.

Un des accords essentiels porte sur des hautes de salaires modérées — de façon à parvenir à l'emploi pour tous. Grâce à cette mesure, la cohésion sociale a pu être préservée, par des hautes cotisations des salaires élevés et une croissance de l'emploi, sans que soit négligée la compétitivité.

Les résultats sont impressionnants. Depuis 1994, le PIB irlandais progresse de

plus de 7 % par an, soit deux fois la croissance des pays industrialisés. Depuis 1992, le pays a créé près de 270 000 emplois, plus que tous les autres pays de l'Union européenne. Le chômage a été divisé par deux entre 1986 et 1998, et les salaires réels dans l'industrie ont progressé en moyenne d'environ 30 % par an depuis 1990. L'inflation reste stable, à 2 %, et le déficit est passé de 12,2 % du PIB en 1986 à 5,5 % en 1998.

Le PIB consiste maintenant à réduire les inégalités et la pauvreté. Environ 10 % des Irlandais ne vivent pas au-delà de 60 ans. L'alphabétisation touche 23 % de la population, et les cinquante des mandats souffrent de pauvreté chronique.

Source : National Economic and Social Forum, 1997 ; Harde, Department of Tourism, 1998.

#### ENCADRÉ 4.10

##### Suède : améliorer les qualifications et favoriser la capacité d'adaptation des travailleurs

La mondialisation a modifié l'importance des entreprises en Suède, à augmenter les activités de production à forte intensité de capital et les engager en matière de connaissances. D'un côté, pour les travailleurs, des besoins accrus de formation professionnelle, de qualifications, d'investissement des compétences et de capacité d'adaptation.

La Suède aide sa main-d'œuvre à relever ces défis en mettant en place des programmes d'amélioration des qualifications et de la capacité d'adaptation. Cette politique volontariste de marché du travail absorbe 7 % du budget de l'État, soit 5 milliards de dollars pour une population active de 4,4 millions de personnes. Plus de 70 % de cette somme est consacrée à des programmes de formation et

d'embauche. Concrètement, ce qui se passe aux Pays-Bas, les accords salariaux ne sont financés par la création d'emplois à bas salaires et à faible productivité. La politique de l'emploi est toujours insérée dans une stratégie de plein emploi accordant la priorité à des politiques salariales équitables et encourageant la mobilité de la main-d'œuvre.

Le chômage est moins élevé en Suède qu'en Allemagne, en Australie, en Belgique, au Canada, au Danemark, en Espagne, en Finlande, en France et en Italie. Bien qu'il subsiste des problèmes de chômage structurel, l'acquisition de qualifications et la formation contribuent à l'équité et permettent d'éviter le chômage de longue durée.

Source : Hånes, 1999.

TABLEAU 4.3

Politiques d'ajustement et accroissement des inégalités de revenu entre 1987-88 et 1993-95

Faisabilité par type de politique d'ajustement	Accroissement des inégalités de revenu <sup>1</sup>
<b>Ajustement sans politique compensatoire</b>	
Fédération de Russie	0,24
Ukraine	0,24
États-Unis	0,12
<b>Ajustement avec politique compensatoire</b>	
Bulgarie	0,11
Lituanie	0,08
Bélarus	0,05
<b>Ajustement populaire</b>	
Slovaquie	0,03
Pologne	0,02
Hongrie	0,02

1. La progression des inégalités de revenu est mesurée par une augmentation du coefficient de Gini. Un coefficient négatif indique un accroissement d'équité par rapport au revenu médian.

Source : Hånes, 1999.

À cet égard, l'exemple de la Suède, qui a pris très au sérieux la formation des travailleurs face à l'évolution du marché du travail, est particulièrement édifiant (encadré 4.10).

• **D'aider les chômeurs à retrouver un emploi.** L'aide à la recherche d'emploi vient en complément de la formation des chômeurs. Et l'embauche dans la fonction publique peut être une possibilité à ne pas négliger pour les groupes particulièrement défavorisés tels que les chômeurs de longue durée ou les travailleurs handicapés.

• **De préserver les avantages et les droits des travailleurs.** La fixation de salaires minimum à des niveaux modérés ne nuit pas à l'emploi, et elle peut réduire l'écart de rémunération entre les hommes et les femmes. L'assurance maladie, les allocations de maternité, les congés parentaux et assurances chômage sont importants pour le bien-être des travailleurs. Le préavis en cas de licenciement, la liberté d'association et les négociations collectives font partie des droits des travailleurs.

• **De gérer les marchés du travail transfrontaliers.** L'action des pouvoirs publics devrait favoriser l'évolution du rôle des deux sexes au sein des ménages, modifier la perception des activités d'aide et encourager l'utilisation des technologies de l'information.

#### GÉRER LES COÛTS SOCIAUX DE LA CRISE FINANCIÈRE

La volatilité financière a un coût social très élevé, comme l'ont prouvé la crise de la dette en Amérique latine dans les années quatre-vingt, l'effondrement financier des pays d'Europe de l'Est et de la CEI au début des années quatre-vingt-dix et la récente crise en Asie de l'Est. Ce coût ne se mesure pas seulement en termes d'emplois perdus, d'insécurité alimentaire et de réduction des services à la collectivité. L'insuffisance de la protection sociale et le chômage soudain peuvent également entraîner de graves tensions sociales et psychologiques susceptibles de provoquer un accroissement des maladies cardiovasculaires et des suicides. Certains se tournent même vers la criminalité et la prostitution, avec leur cortège de maladies, d'éclatement de la cellule familiale, d'augmentation de la violence et du meurtre. De sorte que, lorsqu'ils souhaitent rétablir la stabilité économique, l'un des grands enjeux auxquels sont confrontés les États en cas de crise est de réduire au minimum le coût social et de protéger les populations.

Les crises financières des années quatre-vingt et quatre-vingt-dix ont montré que les pays doivent s'efforcer de :

- Venir en aide aux pauvres par des programmes ciblés de grands travaux publics et de subventions alimentaires.
- Protéger les dépenses publiques destinées aux services sociaux visant les pauvres.
- Mettre en place des systèmes de protection formels tels que l'assurance chômage.
- Éviter les restrictions budgétaires excessives.

Assurer la cohérence des politiques macro-économiques avec les mesures de lutte contre la pauvreté.

Parallèlement à des programmes de grands travaux publics, les pays peuvent également avoir recours à des services de placement privés pour assurer l'emploi et la sécurité du revenu aux pauvres, comme cela s'est fait en Thaïlande. Les transferts de revenu en faveur des nécessiteux jouent également un rôle majeur. Pour maintenir la sécurité alimentaire des pauvres, certains pays prévoient de fournir des décaies alimentaires à pris réduit pour certains groupes. Autoriser les plus pauvres à cultiver des terres en friche peut contribuer à améliorer leur alimentation et à occuper une partie des chômeurs résidant dans les villes.

Les services sociaux destinés aux catégories les plus pauvres sont d'une importance cruciale. L'Indonésie a pu maintenir ses taux de scolarisation en réduisant ou en supprimant les droits d'inscription et en accordant un plus grand nombre de bourses aux élèves défavorisés. Et 18 millions de familles pauvres sont visées par un programme de préservation des services de santé de base pour la période 1998-2006, qui prévoit la fourniture, dans des dispensaires, de soins élémentaires, de compléments nutritionnels, de services d'obstétrique, et un dispositif d'assurance maladie au niveau du district. Dans les périodes de transition, quelles qu'en soient les causes - crise financière, volatilité des échanges ou transition économique - le bien-être et la protection des populations dépend dans une large mesure du système de protection sociale existant, lorsque les autorités s'efforcent de les protéger contre les effets négatifs de la crise économique par des transferts sociaux, elles réduisent les risques d'aggravation des inégalités (tableau 4.5).

#### SURMONTER LES CONTRAINTES LIÉES AUX RESSOURCES

Les ressources budgétaires des pays en développement sont en baisse pour quatre raisons :

- **La libéralisation des échanges.** Les objectifs de renforcement, ainsi que les engagements multilatéraux, ont conduit de nombreux pays en développement à réduire les droits et taxes liés aux échanges, notamment les taxes à l'importation. Or, ces droits et taxes ont toujours constitué une importante source de revenus pour les pays en développement, ou ils représentent jusqu'à un tiers des recettes fiscales (tableau 4.6). La perte de ce moyen a considérablement affecté la capacité de financement des pays concernés (diagramme 4.2).
- **La mondialisation des activités immobilières.** La plupart des régimes fiscaux ayant été conçus à une époque où l'économie fonctionnait essentiellement au niveau national, il est difficile de taxer des activités de nature transnationale. Il n'est pas rare qu'une société immatriculée aux États-Unis réalise 50 % de ses bénéfices à l'étranger de ce pays. Par l'intermédiaire des prix de transfert, les multinationales compliquent



encore la tâche de l'administration fiscale. Et l'augmentation du commerce électronique constitue un nouveau défi pour la collecte des recettes fiscales.

• **La concurrence fiscale.** Les investisseurs ayant tendance à préférer les situations de faible imposition, les pays se livrent une concurrence acharnée et s'efforcent de baisser l'impôt sur les sociétés et les taxes sur les plus-values, ce qui réduit leurs recettes fiscales. En 1990, parmi les 35 pays du Commonwealth qui appliquent un impôt sur le revenu des personnes physiques, 29 ont réduit le taux d'imposition et aucun ne l'a augmenté. Les zones franches sont en concurrence entre elles et avec l'économie du pays. La concurrence fiscale a conduit les pays de l'OCDE, à l'exception de la Suisse et de la Turquie, à ramener le taux d'imposition pour la tranche supérieure, d'une moyenne de 52 % à 42 %, entre 1985 et 1990.

• **La concurrence de l'économie moderne.** La progression de l'économie moderne réduit également les recettes fiscales dans de nombreux pays. D'après les estimations, ces activités représentent 20 % du PIB de l'Inde, de même que de celui du Chili, de la Colombie, du Kenya ou du Nigeria. Dans l'Union européenne, l'activité économique échappant à l'impôt représenterait 25 % du PIB. En Russie, on estime que les recettes fiscales sont inférieures de moitié à ce qu'elles seraient si la législation fiscale était appliquée, et la criminalité organisée génère 900 millions de dollars par an. Le trafic mondial de drogue rapporte les 400 milliards de dollars par an, soit 8 % du commerce international.

Dans les pays en développement, la contraction de la base de ressources intervient à un moment où la demande de dépenses publiques s'accroît, d'où une double menace. En effet, l'ajustement structurel imposé par la mondialisation nécessite des ressources publiques accrues, mais confrontées à la baisse de leurs recettes, les autorités se désengagent. Dans les pays à faible développement humain, les dépenses de santé et d'éducation sont passées de 2,0 % du PIB pour la période 1986-90 à 1,8 % en 1991-96. Dans le même temps, les dépenses d'investissement sont passées de 6,5 % à 6,1 % des dépenses publiques.

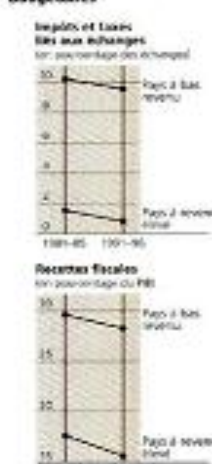
Dans le contexte actuel de bouleversement économique et industriel, on fait de plus en plus souvent appel aux pouvoirs publics pour compenser les effets de l'intensification de la concurrence par des subventions aux entreprises en difficulté ou par des aides aux entreprises exportatrices, qui doivent s'efforcer d'être compétitives sur le marché mondial. Et pour stimuler la croissance, les autorités s'efforcent d'attirer les investisseurs par diverses mesures d'incitation, qui ont toutes un coût.

Les pouvoirs publics doivent également consacrer une partie de leurs fonds à la stabilisation des taux de change. Lorsque les entrées de capitaux sont neutralisées pour éviter l'appréciation de la monnaie, les opérations sur les marchés ouverts entraînent généralement

pour la banque centrale des pertes, qui ont par exemple atteint jusqu'à 1 % du PIB dans certains pays d'Amérique latine. En Jamaïque, les pertes liées à la garantie des taux de change par la banque centrale ont dépassé 5 % du PIB au début des années quatre-vingt-dix. Au cours du premier semestre 1997, la Thaïlande a dépensé 25,4 milliards de dollars, soit les trois quarts de ses réserves en devises, pour résister à la dévaluation et renflouer ses institutions financières.

Les pays n'ont pas tous la même volonté ni les mêmes capacités lorsqu'il s'agit d'assurer la protection sociale de leur population. Dans les pays industrialisés, les dépenses publiques sont passées d'un peu moins de 30 % du PIB en 1980 à près de 50 % en 1995. Cette hausse est imputable pour plus de la moitié à l'augmentation des transferts sociaux, dont la part a progressé de 9 à 20 % du PIB. Un rapport récent de l'OCDE révèle que pour l'ensemble des pays membres une augmentation du coût des subventions au niveau national, qui sont passées de 39 à 49 milliards de dollars entre 1989 et 1993. Dans le même temps, de nombreux pays ont réduit leurs dépenses publiques afin d'équilibrer leur budget. Face au défi que constitue la mondialisation pour la notion d'État-providence, des propositions nouvelles sur l'avenir de la protection sociale sont formulées au sein des organisations supranationales (encadré 4.11).

DIAGRAMME 4.2  
Baisse des recettes égale affaiblissement des moyens budgétaires



Source: ILO, 1995.

ENCADRÉ 4.11

Les réactions à la disparition progressive de l'État-providence

Avec la désagrégation de l'État-providence, les habitants des pays industrialisés sont en situation de fragilité et de précarité accrues, livrés ou marginalisés par les forces du marché, et voient leur survie menacée. Ces maux touchent pour l'essentiel des femmes.

• **La réaction néolibérale.** La Grande-Bretagne, la Nouvelle-Zélande, les États-Unis et, dans une moindre mesure, l'Australie et le Canada sont convaincus que le marché peut répondre à un défi de sécurité social plus ou moins aisé. Cependant, c'est une décomposition du marché — caractérisée par la déreglementation des salaires et la faiblesse des rémunérations — qui accompagne le débâclement de la protection sociale, la réduction de la couverture (pensions et maladie) assurée par l'État et les institutions privées, au détriment des jeunes et des travailleurs à bas salaires. Les inégalités en matière de protection sociale vont donc se creuser, et ce sont les familles et les individus qui en supportent le coût. Il y a là une double menace : un marché de travail à bas salaires nécessite des transferts plus élevés pour le maintien du revenu et crée une dissuasion à travailler.

• **La réaction des pays industrialisés.** En raison de la baisse des ressources budgétaires au cours de ces dernières années, l'accès est de plus en plus restreint aux programmes de presta-

tions subsidiaires à des tranches d'impôts élevées, et les individus restent sans protection liée aux cotisations. Le taux de chômage élevé impose un recours accru aux emplois et services dans le secteur privé, ce qui met à mal l'approche des événements sociaux.

• **La réaction des pays d'Europe continentale.** L'Europe continentale subvoisine la sortie du marché du travail des travailleurs non qualifiés, essentiellement par des programmes de protection. Cette stratégie crée un double problème de retraite généralisée et de chômage de masse, et se traduit par un accroissement des besoins (transferts et des cotisations sociales). La forte incitation à travailler au noir ou à se mettre à son compte réduit encore davantage l'assise fiscale disponible pour le financement de la protection sociale.

Les rigidités structurelles du marché du travail sont liées à la dépendance de la plupart des salaires relatifs du salarié et des droits sociaux du chef de famille de sexe masculin. D'où la nécessité, prise par certains, de réduire l'État-providence. La politique sociale adoptée par les Pays-Bas semble néanmoins indiquer qu'il est possible de moderniser la protection sociale sans renoncer à la croissance de l'emploi et à la stabilité sociale.

Source: Deacon, 1995.

TABLEAU 4.5  
Système de protection sociale et inégalité de revenu, 1990

Faible ou élevé par rapport au coefficient de Gini*	Coefficient de Gini*
Protection sociale universelle (impôt + cotisations)	
Norvège	0,23
Finlande	0,23
Suède	0,22
Protection sociale corporatiste obligatoire, mais non assurée sur le budget de l'État	
France	0,28
Allemagne	0,24
Protection de base et protection ciblée	
États-Unis	0,33
Australie	0,30
Royaume-Uni	0,29

\* Un coefficient égal à zéro est synonyme d'impôt parfait (sans déduction). Un coefficient de 1 signifie une inégalité absolue.  
Source: ILO, 1995.

Deux modèles opposés se font jour. Le premier est une version corrigée du libéralisme : un libéralisme avec un filet de sécurité. C'est le modèle américain de protection sociale, mais doté de prestations en direction des délégués.

Le second, fondé sur les systèmes de protection sociale en vigueur en Europe, est plus universaliste. Il repose sur l'idée qu'il est nécessaire d'intégrer les classes moyennes aux systèmes de protection sociale afin de garantir le soutien politique du système et de disposer d'une assise fiscale permettant la fourniture des prestations. En effet, l'argument est que, faute de soutien de la part de la classe moyenne, les services aux indigents sont condamnés à devenir des services indigents. Cette thèse est corroborée par le tableau 4.5, qui indique que les programmes sélectionnés se traduisent en fait par un creusement des inégalités.

Pour faire face à la baisse d'autonomie budgétaire des États, notamment dans les pays en développement, les autorités nationales pourraient aussi faire des efforts sur les points suivants :

- Augmenter les recettes issues des impôts directs, tels que l'impôt foncier ou sur le revenu. La fiscalité directe est souvent très faible. Dans de nombreux pays d'Asie du Sud, l'agriculture représente plus de 53 % du PIB, mais sa contribution aux recettes fiscales totales est inférieure à 6 %. Un impôt sur les grandes propriétés foncières permettrait de générer d'importantes ressources dans la région.
- Automatiser une partie de la valeur ajoutée. La taxe sur la valeur ajoutée pour une large gamme de produits peut rapporter plus que

l'impôt sur le revenu. Elle peut toujours avoir un caractère régressif plus marqué, ce qui impose un choix entre efficacité et équité, choix qui ne peut être fait qu'après une analyse complète de l'effet de ces deux types d'impôts dans le pays.

• Adopter une législation fiscale simple, facile et transparente, appliquée par une administration fiscale efficace. Les pays peuvent avoir à formuler de nouveaux mécanismes et dispositifs institutionnels d'administration fiscale.

• Restructurer les dépenses, en réduisant les dépenses militaires et en affectant les fonds ainsi dégagés à la santé et à l'éducation. C'est ce qui a été fait récemment en Europe de l'Est et dans les pays de la CEI.

GÉNÉRER UNE CROISSANCE EN FAVOUR DES PAUVRES — RÉDUIRE LES INÉGALITÉS ET DÉVELOPPER LES POTENTIALITÉS HUMAINES

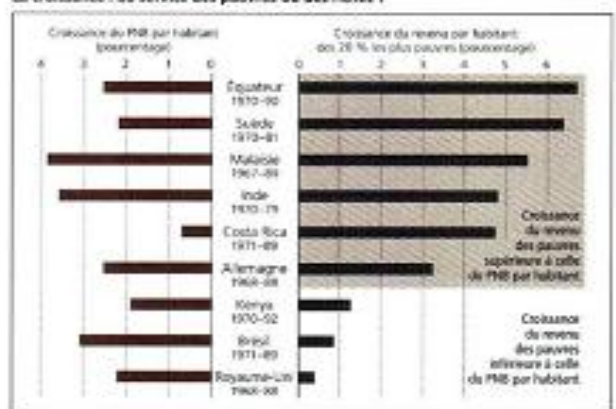
Pour assurer la croissance, les pouvoirs publics doivent mettre en œuvre une gestion macroéconomique saine et garantir la stabilité macroéconomique, stimuler la demande intérieure par une fixation adéquate des taux d'intérêt réels, adopter une discipline fiscale, accélérer la production industrielle, réformer les institutions du secteur financier et favoriser une bonne gouvernance. Mais la croissance économique seule ne suffit pas. Il faut une croissance en faveur des pauvres, qui améliore les potentialités et les opportunités des populations pauvres, leur permettant de maîtriser leur destinée (diagramme 4.3). Pour mettre la croissance au service des pauvres, l'action des pouvoirs publics au niveau national devrait :

- Dans le cadre de la politique économique, accorder la priorité au retour au plein emploi et à la multiplication des opportunités d'emploi.
- Faire disparaître les divisions défensives aux pauvres du cadre macroéconomique.
- Investir dans les capacités des populations pauvres en restructurant les dépenses publiques et la fiscalité.
- Garantir l'accès des populations pauvres aux ressources productives, notamment le crédit.
- Améliorer la productivité de l'agriculture à petite échelle.
- Promouvoir les microentreprises et le secteur informel.
- Mettre l'accent sur une industrialisation à forte intensité de main-d'œuvre afin d'augmenter les opportunités d'emploi.

La réduction des inégalités dans les pays en développement suppose l'alliance des gouvernements, des entreprises et des organisations non gouvernementales pour mener les actions suivantes :

- Améliorer les capacités humaines par le biais de l'instruction et garantir l'accès des pauvres à l'éducation. L'éducation constitue la première cause d'inégalité des revenus, et la dispersion des salaires entre les niveaux de compétences est devenue significative.

DIAGRAMME 4.3  
La croissance : au service des pauvres ou des riches ?



Source: Rapport mondial sur le développement humain, 1997.



- Assurer la fourniture par l'État de l'approvisionnement en eau potable, des services de santé et du logement aux pauvres.
- Garantir un accès plus large des pauvres aux ressources financières et productives et créer à leur intention des emplois productifs et rémunérateurs.
- Réduire les inégalités par une imposition progressive du revenu et d'autres mesures de redistribution.
- Prévoir des transferts sociaux et d'autres mesures de protection sociale pendant les périodes d'ajustement et de crise, et adopter des programmes de lutte contre la pauvreté en direction des plus démunis.

Les politiques de redistribution et de protection sociale sont des moyens importants pour réduire les inégalités. Cependant, dans de nombreux pays en développement, les instruments utilisés, tels que les aides financières, favorisent les riches (diagramme 4.4). Cela est particulièrement vrai pour l'accès aux universités et aux services de santé implantés dans les villes. Par ailleurs, les actions engagées au plan national pour générer une croissance en faveur des pauvres peuvent être contrariées par les mesures prises au niveau international — un point qui est examiné au chapitre 5.

#### SUSCITER DES ALLIANCES EFFICACES ENTRE LES PRINCIPAUX ACTEURS AU PLAN NATIONAL.

Une alliance entre les pouvoirs publics, les ONG, les entreprises locales et les multinationales peut contribuer à renforcer la coopération en vue d'atteindre un objectif commun. Alliance ne signifie pas subordination d'un acteur aux autres. Le travail de chacun des acteurs engagés peut compléter celui des autres, suivant des lignes directrices universelles telles que le respect de la loi et des droits de l'homme, l'équité, la transparence et la responsabilité. La présence d'un gouvernement fort, élu démocratiquement, est particulièrement importante, car elle permet aux représentants d'exprimer les aspirations de la population et de lui rendre des comptes. Tout cela est plus facile à dire qu'à faire, car les élites et autres groupes d'intérêt à l'échelle nationale tiennent parti de la nature et de la structure de la mondialisation, et partagent le pouvoir avec les élites locales.

Les organisations non gouvernementales se sont imposées comme des acteurs incontournables, à la fois par leur taille et leur puissance. Elles emploient près de 9 millions de personnes aux États-Unis, près de 6 millions dans l'Union européenne, plus de 2 millions au Japon, 1 million au Brésil, 550 000 en Argentine et 270 000 en Colombie. La part des ressources dont elles disposent est en progression régulière, alors que les transferts d'aide publique sont en baisse constante. Leurs recettes totales sont 566 milliards de dollars aux États-Unis, 204 milliards au Japon, et 78 milliards au Royaume-Uni. Dans les pays en développe-

ment, leur budget atteint presque 1,2 milliard de dollars, et plus de 200 millions pour le seul Mexique. Dans les économies en transition, leur budget dépasse 1,4 milliard de dollars en Hongrie, et près de 900 millions en République tchèque. Les ONG constituent donc une force réelle, à la fois en tant que défenseurs et prestataires de certains services.

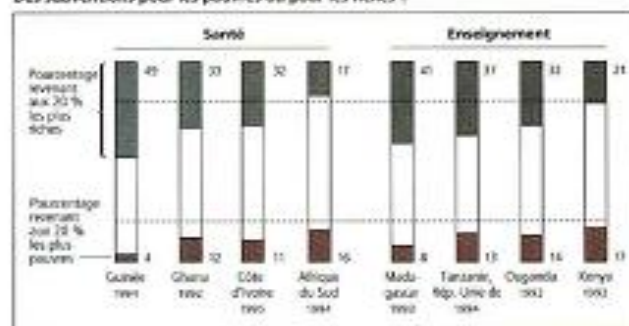
Elles sont souvent en mesure de mieux répondre aux besoins essentiels des populations que les autorités des pays en développement, et avec des moyens plus réduits. Elles créent également des opportunités pour les individus et les protègent contre la fragilisation liée à la mondialisation. Elles constituent aussi des groupes de pression, qui protègent les droits des personnes et surveillent les autres acteurs. La Déclaration de Birmingham pour l'annulation de la dette des pays les plus pauvres, signée en 1998, est une de leurs réussites majeures. Lors des élections de 1998 en Allemagne, plus de 80 organisations non gouvernementales se sont réunies sous les auspices de l'Association allemande pour le développement afin de demander aux partis politiques nationaux de s'engager à porter l'aide publique au développement à 0,7 % du PIB national.

Longtemps marquées par l'antagonisme et la suspicion mutuelle, les relations des ONG avec les pouvoirs publics s'améliorent, de même qu'avec les entreprises locales et les multinationales. Et la communauté des donateurs commence à reconnaître les ONG comme des partenaires à part entière du développement (encadré 4.12).

Comment gagner le secteur privé à des alliances de ce type ? En lui permettant de travailler de façon créative et en encourageant son esprit d'innovation.

*Une alliance entre les pouvoirs publics, les ONG, les entreprises locales et les multinationales peut contribuer à renforcer la coopération en vue d'atteindre un objectif commun*

DIAGRAMME 4.4  
Des subventions pour les pauvres ou pour les riches ?



Source : Giddens et al., 1999.

#### ENCADRE 4.12 Les ONG, élément moteur des alliances au niveau national

Lors du mouvement de protestation contre le travail des enfants, qui s'est accompagné de menaces de boycott et d'autres restrictions des échanges, les ONG d'Afrique du Sud ont soutenu l'État contre les industries locales et les autorités nationales pour faire pression contre l'imposition arbitraire de clauses sociales au sein de l'Organisation mondiale du commerce. En 1998, un groupe d'ONG est intervenu auprès de la Banque mondiale et des autres donateurs de la communauté internationale pour leur demander de financer des recherches approfondies sur les répercussions des politiques d'ajustement structurel pour les populations.

Parfois, les ONG sont des partenaires de plus en plus actifs de l'effort national de déve-

loppement.

Source : Bureau de l'appui mondial sur le développement humain.

loppement. En Ouganda, elles collaborent avec les autorités, le secteur privé et la population à un projet de nutrition et de protection infantile financé grâce à un prêt de 21 millions de dollars de l'International Development Association, apportant leur expertise pour permettre un meilleur accès à l'infrastructure des prestataires de services de santé primaires. Au Bangladesh, TOMU (Tribhuna MUK) a lancé des programmes participatifs d'évaluation du budget national en zone rurale, afin d'encourager les autorités à s'interroger sur les répercussions que peuvent avoir pour les pauvres les décisions qu'elles prennent, et à adopter un budget en faveur des pauvres.

#### ENCADRE 4.13 Reléver les défis de la mondialisation — la Fundación Chile

Fundación Chile, une initiative conjointe des autorités chiliennes et du secteur privé, développe des activités de recherche et développement avec la communauté commerciale et un engagement en faveur du développement durable.

La première étape consistait à identifier un produit que le Chili avait pratiqué par le passé en mesure de produire mais pour lequel il existe un marché important. Ensuite, Fundación Chile s'efforce de maîtriser la technologie nécessaire par un long processus d'expérimentation. Si le produit peut être adapté aux conditions locales, une société est créée pour en assurer la production commer-

cial.

Source : Bureau de l'appui mondial sur le développement humain.

cial. Lorsque la production prendra ampleur, le processus est achevé, et Fundación Chile crée alors l'entreprise à des investisseurs chiliens. Jusqu'à présent, treize sociétés ont ainsi vu le jour.

Prenez l'exemple du saumon, que l'on ne trouvait pas dans les eaux chiliennes. Avant tout le prix élevé de ce produit sur le marché mondial et la forte demande au Japon, Fundación Chile a introduit ce poisson dans les rivières chiliennes au début des années quatre-vingt-dix. En 1995, les exportations de saumon représentaient près de 500 millions de dollars, et avaient permis la création de milliers d'emplois.

#### ENCADRE 4.14 Utiliser les rapports nationaux sur le développement humain pour décrire les effets de la mondialisation et définir les priorités

Les rapports sur le développement humain au niveau national ou local — qui devraient être au nombre de 209 d'ici la fin de 1999 — offrent une occasion unique de découvrir quels peuvent être les effets de la mondialisation sur un pays ou une communauté, de pointer notamment ce qui compte.

- Une analyse des répercussions de la mondialisation au cours des cinq à dix dernières années, avec un bilan des pertes et gains, quantifiés dans la mesure du possible. On peut y joindre la liste des catégories de populations qui en seraient gagnantes ou perdantes, et les raisons de ces gains ou de ces pertes.
- Une analyse des avancées et reculs dans les différents domaines de la sécurité humaine.
- Un recensement des priorités pour l'action des communautés locales, des populations urbaines et rurales et des autorités nationales.

Source : Bureau de l'appui mondial sur le développement humain.

Une liste d'indicateurs pour le suivi des conséquences de la mondialisation et de l'efficacité de la politique nationale adoptée pour y faire face.

Elaboration d'une problématique commune sur la mondialisation pour les différents domaines de l'action publique — englobant le financement, la planification, les échanges, l'agriculture, la santé, etc.

La mondialisation pourrait faire l'objet d'un chapitre ou constituer le thème unique d'un rapport national sur le développement humain, qui définirait des priorités de l'action des pouvoirs publics dans le but de tirer parti de la mondialisation au profit du développement humain.

Cela exige de nouvelles mesures commerciales et de politique intérieure afin de favoriser une situation de marché dans laquelle s'exerce la concurrence, de réglementer les éventuels monopoles ou oligopoles, notamment si ceux-ci fournissent des services essentiels. Dans de nombreux cas, le secteur privé exige de la part de l'État des subventions, une protection et une infrastructure pour profiter de la mondialisation des marchés. Mais dans d'autres cas, les entreprises locales acceptent de relever le défi de la mondialisation pour le bien du pays (encadré 4.13).

Le plus difficile consiste à convaincre les multinationales de participer à ces alliances. Elles ne sont pas seulement étrangères au pays, elles constituent aussi souvent de véritables empires, avec une myriade de filiales et entreprises apparentées. Elles ont l'argent et le pouvoir, ainsi que le soutien du système international. Elles sont souvent perçues comme des esclaves dans les économies nationales et il est extrêmement difficile de leur faire respecter la réglementation et les lois nationales. Pour participer aux processus de développement, elles ont besoin de soutien, mais il leur faut aussi respecter la réglementation nationale, accepter de rendre des comptes et de veiller à la transparence de leurs activités, ainsi que de prendre conscience de leurs responsabilités sociales.

#### FORMULER DES STRATÉGIES POUR RELÉVER LES DÉFIS POSÉS PAR LA MONDIALISATION

Une action nationale est essentielle pour saisir les opportunités offertes par la mondialisation en termes d'échanges, de mouvements de capitaux et de migrations, et pour protéger les populations contre les facteurs d'incertitude et de fragilisation que l'accompagnement (encadré 4.14). Le succès de l'action nationale dépend toutefois de la capacité des pays à négocier au niveau mondial.

Le polymorphisme de la mondialisation impose de concentrer des efforts aujourd'hui dispersés entre différents ministères et services, tels que le ministère du Commerce, le ministère des Finances ou le ministère de la Planification. Cette fragmentation affaiblit la capacité des pays en développement à élaborer une stratégie solide pour s'imposer dans les instances de discussion internationales. Elle limite également leur capacité à saisir les opportunités dont est porteur la mondialisation. Il est donc impératif pour les autorités des pays en développement de mettre en place une structure coordonnée au plan national pour affronter la mondialisation. Quelle que soit la nature de cette structure — groupe de travail au niveau de la présidence, commission de planification générale, unité interministérielle spéciale — elle doit allier la visibilité, le pouvoir et la flexibilité à l'expertise technique et à l'influence politique afin d'affronter les problèmes complexes posés par la mondialisation.





## Une nouvelle gouvernance mondiale au service de l'humanité et de l'équité

Quel est le champ d'action politique qui compte le plus pour réussir la mondialisation ? La réponse tient dans une approche plus harmonieuse de la concurrence mondiale et du libéralisme, avec un soutien constant et croissant au développement humain et aux droits de l'homme dans tous les pays, développés et en développement. On touche ici à l'essence d'une nouvelle perspective, d'une nouvelle éthique mondiale, d'une nouvelle approche de la mondialisation, qui demande toute une palette d'actions, de la plus large à la plus spécifique.

Réinventer la gouvernance mondiale n'est pas une option pour le XXI<sup>e</sup> siècle, mais un impératif. Les chapitres précédents ont énoncé les possibilités du développement humain, et les écarts à éviter. Ils ont aussi expliqué que les modes actuels de gouvernance ne savent ni tirer le meilleur parti des opportunités, ni éviter ces écarts.

Le coût de ces déficiences est actuellement plus élevé qu'on ne le croit généralement. Prenons le cas des pertes de production provoquées par la crise en Asie de l'Est et ses répercussions mondiales. Sur les trois années comprises entre 1998 et 2000, ces pertes sont estimées à 2 000 milliards de dollars (tableau 5.1) et représentent :

- L'équivalent d'environ 2 % de la production économique mondiale — et plus que le revenu annuel cumulé de l'Afrique subsaharienne, des Caraïbes et de l'Asie du Sud.
- Suffisamment pour doubler le revenu du cinquième de la population mondiale la plus pauvre.
- Environ deux fois les fonds qui manqueraient au cours de la prochaine décennie pour permettre l'accès de tous à l'éducation, aux soins de santé de base, aux services de planning familial, à une alimentation correcte, à l'eau et à l'assainissement.
- Bien plus de 10 fois les 170 milliards de dollars mobilisés à l'échelle internationale pour prévenir le ralentissement de l'économie.

Et comme l'indique malheureusement le chapitre 1, les froides statistiques de ces pertes économiques n'expriment guère les coûts humains : interruptions de traitement pour des patients hospitalisés, émeutes et pillages, montée du chômage et baisse de la fréquentation

des écoles. Il s'agit du pire revers essuyé par l'économie mondiale depuis les années trente.

Voilà bien longtemps que les pays en développement souffrent de l'inadéquation de la gouvernance mondiale et des inégalités qu'elle entraîne. Certaines de ces insuffisances résultent des faiblesses des marchés mondiaux des capitaux, et d'autres des restrictions dans l'accès aux marchés des pays développés pour les exportations et la technologie. Les limites imposées à la migration continuent d'entraver de manière criante les principes de l'économie mondiale ouverte, et imposent un coût élevé aux pays en développement. L'édition 1992 du *Rapport mondial sur le développement humain* estimait que ce refus des opportunités du marché aux pays en développement coûtait grosso modo à ces derniers 500 milliards de dollars par an, soit près de 10 fois l'aide qu'ils reçoivent chaque année.

Avec la crise asiatique de 1998, on reconnaît à nouveau qu'il faut repenser la question de la gouvernance mondiale. Au départ, cette crise a été attribuée aux faiblesses des politiques intérieures et des actions engagées par les pays frappés, alors que tout juste quelques mois auparavant, ces pays étaient encore cités en exemple comme des « miracles du développement ». Cependant, la nécessité de modifier la gouvernance internationale est aujourd'hui largement admise, et la communauté internationale commence à chercher des solutions avec un regain de vigueur.

Même dans ces conditions, le débat sur la réforme internationale pêche par :

- Sa portée trop étroite : il exclut généralement le développement humain en tant qu'objectif, sous-estime l'importance de l'emploi et de la viabilité environnementale et néglige largement les droits économiques et sociaux.
- Son déséquilibre géographique : il est dominé par les préoccupations des pays industrialisés, et relègue au second plan les grands pays émergents. Les pays les plus pauvres et les moins avancés sont quasi à eux franchement laissés de côté.
- Sa dépendance vis-à-vis des intérêts économiques et financiers des pays riches, souvent ceux du G7, et parfois uniquement du G1.

Est-il trop ambitieux de vouloir davantage d'audace dans la réflexion et la planification ?

*Réinventer la gouvernance mondiale n'est pas une option pour le XXI<sup>e</sup> siècle, mais un impératif*

Retrouvons un peu de ce remarquable esprit visionnaire et des préoccupations humaines de l'immédiat après-guerre, lors de la création des Nations Unies et des institutions de Bretton Woods. À cette époque-là, l'objectif était le plein emploi, avec :

- La reconnaissance et la mise en pratique des droits économiques et sociaux.
- Des mesures de stabilité économique, y compris la stabilité des prix des marchandises.
- Une vision globale des Nations Unies et des institutions de Bretton Woods.

Toute cette structure reposait sur la Charte des Nations Unies, l'un des documents les plus marquants et les plus novateurs du XX<sup>e</sup> siècle. Les principes visionnaires de la Charte ont été mis en œuvre trois ans plus tard, dans les 30 articles de la Déclaration universelle des droits de l'homme (encadrés 5.1 et 5.2).

### ENCADRE 5.1

#### La gouvernance mondiale selon Keynes

À bien des égards, l'architecture de la gouvernance internationale établie après la seconde guerre mondiale était supérieure à celle d'aujourd'hui.

- Intégrées dans une perspective intégrée, les Nations Unies et les institutions issues de Bretton Woods créaient constamment dans le cadre du système monétaire.
- Les droits économiques et sociaux étaient des objectifs majeurs, la Charte des Nations Unies analysant d'ailleurs que « la stabilité et le bien-être sont les conditions nécessaires à la mise en place de relations pacifiques et amicales entre les nations » et que « tous les membres s'engagent à mener une action concertée et individuelle, en coopération avec l'Organisation, pour promouvoir de meilleures conditions de vie, le plein emploi, ainsi qu'un climat de progrès et de développement économique et social ».
- Le Fonds monétaire international et la Banque mondiale devaient être accompagnés d'une troisième institution, l'Organisation internationale de commerce.
- Le plein-emploi constituait un but fondamental, vers lequel devaient tendre toutes les opérations économiques internationales.

Keynes est allé beaucoup plus loin que les gouvernements de l'époque n'avaient prévu à ce sujet : il proposait la création d'un fonds pour les ressources équilibrées à la moitié des importations mondiales. Or les liquidités dont dispose aujourd'hui le FMI sont inférieures à 3 % des importations. Parallèlement, il envisageait le FMI comme une banque centrale mondiale, exerçant sa propre monnaie de réserve (le Bancor). Bien que dans les années suivantes, le FMI ait été amené à créer une quantité limitée de droits de tirage spéciaux (DTS), ceux-ci représentent moins de 3 % des liquidités mondiales actuelles.

En outre, Keynes faisait reposer le tableau de l'ajustement à la fois sur les pays excédentaires et déficitaires, et était même jusqu'à envisager une pénalité, sous forme d'un taux d'intérêt de 1 % par mois sur les excédents commerciaux non utilisés. Dans la pratique, ce sont les pays déficitaires (c'est-à-dire les pays en développement) qui doivent supporter l'essentiel de ce fardeau — à l'exception des États-Unis qui, eux, échappent à l'ajustement, car leur déficit permet de gracier les dollars réservés de liquidités au système mondial. Aujourd'hui, le FMI transpose une certaine discipline monétaire qu'aux pays en développement, lesquels détiennent moins de 15 % des liquidités mondiales.

Dans l'esprit de Keynes, les fonctions de l'Organisation internationale de commerce, déposées initialement celles de notre Organisation mondiale du commerce. En effet, il s'agit non seulement d'encourager le libre-échange, mais aussi de permettre de stabiliser le cours mondial des produits de base, essentiellement grâce au principe des stocks réguliers.

Mais Keynes est même allé plus loin : à l'époque, si le cours international à long terme des produits de base devait être fixé en fonction de facteurs économiques visant l'efficacité de la production, mais aussi de facteurs humains, prenant en compte d'autres besoins, dont l'alimentation, pour assurer de bonnes conditions de vie dans les pays producteurs primaires (principe qui s'appliquait également, selon Keynes, aux producteurs de biens manufacturés).

Or la question de l'alimentation et de la qualité de vie n'est encore à l'ordre du jour que pour les pays en développement.

Source : Keynes, 1933.

Il faut de nouveau repenser de fond en comble la politique et la gouvernance mondiale. Il importe d'opter pour une démarche ouverte et équitable, qui doit rétablir une approche intégrée, englobant tant les aspects économiques que sociaux. Les grandes priorités sont les suivantes :

- Placer les préoccupations humaines et les droits de l'homme au centre de la politique et de l'action internationales.
- Protéger la sécurité humaine et améliorer la vulnérabilité à l'échelle mondiale.
- Rapprocher les extrêmes des inégalités entre les pays et à l'intérieur des pays.
- Renforcer l'équité dans les négociations et les instances de la gouvernance internationale.
- Construire une nouvelle architecture mondiale pour le XXI<sup>e</sup> siècle.

En bref, la réforme doit se mettre au service des personnes, et non du capital.

### PLACER LES PRÉOCCUPATIONS ET LES DROITS DE LA PERSONNE HUMAINE AU CENTRE DE LA GOUVERNANCE MONDIALE

Il faut réformer la gouvernance mondiale pour que le système soutienne plus massivement, et cesse d'entraver, l'action internationale, nationale et locale en faveur du développement humain. Cette réforme s'articule autour de cinq impératifs :

#### RENFORCER L'ÉTHIQUE ET LE SENS DE LA RESPONSABILITÉ MONDIALE

La gouvernance mondiale à visage humain impose de partager des valeurs, des normes et des attitudes, et d'accepter dans leur ensemble les responsabilités et les obligations humaines. Ces valeurs sont le respect de la vie, de la liberté, de la justice et de l'équité, ainsi que la tolérance et la solidarité.

Elles sont le fondement de la Charte des Nations Unies et de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Il faut aujourd'hui les transformer en principes et pratiques de la gouvernance mondiale. Comment ? Par un engagement politique indéfectible, relayé par la sensibilisation et le soutien du public (voir la contribution spéciale de Ted Turner).



**INTRODUIRE LES PRINCIPES DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN ET DE LA PROTECTION SOCIALE DANS LA THÉORIE ET LA PRATIQUE DE LA GOUVERNANCE ÉCONOMIQUE MONDIALE**

Les efforts actuels de restructuration de la gouvernance économique mondiale sont centrés sur la concurrence mondiale et l'efficacité des marchés. Celles importantes, ces objectifs ont néanmoins une portée trop étroite sur le plan international, tout comme ils ne sauraient valoir à l'échelle nationale. La gouvernance mondiale doit intégrer les priorités du développement humain pour les individus du monde entier, afin de lutter contre la pauvreté et de favoriser l'équité, la viabilité à long terme et le développement humain.

Jusqu'à récemment, la politique et la protection sociale relevaient de l'action nationale. Avec la mondialisation, les choses sont en train de changer. Dans les pays industrialisés, la concurrence économique mondiale exerce des pressions sur les États providence, comme le montre le chapitre 4. Dans de nombreux pays en développement, l'éducation, la santé et les dispositifs de protection sociale, plus sommaires, sont encore plus menacés. Les mesures d'ajustement structurel fragilisent souvent les services primaires de santé et d'éducation, et les pauvres n'y ont plus guère accès en raison de la baisse des subventions et du relèvement des tarifs.

Dans le même temps, les instances de la gouvernance mondiale insistent fortement auprès des pays pour qu'ils adoptent leur système de protection sociale de prédilection, c'est-à-dire un système marginal pour le Fonds monétaire international (FMI), des prêts de sécurité pour la Banque mondiale et une palette plus large et plus pragmatique d'options et de mécanismes de politique sociale pour d'autres agences des Nations Unies. La politique de développement humain telle que prônée par le *Rapport mondial sur le développement humain* en constitue un exemple.

Il faut néanmoins adhérer à des principes internationaux plus larges et plus cohérents, comme certains pays sont d'ailleurs déjà en train de l'admettre. Ces principes doivent se fonder sur :

- Des droits économiques, sociaux et culturels, mais aussi politiques et civiques.
- Les objectifs et les engagements des conférences mondiales des années quatre-vingt-dix.
- Une gouvernance démocratique et équitable, à l'échelle mondiale et nationale.

Le Groupe de la Banque mondiale et le FMI doivent chercher à savoir comment ces principes sont respectés en leur sein, en théorie et en pratique.

**ADOPTER LES ACCORDS RÉGIONAUX ET MONDIAUX POUR ENRAYER LE NIVEAUEMENT PAR LE BAS**

Les négociations internationales peuvent être rapides, et dans le feu de l'action, on risque de faire des concessions, mineures ou majeures,

**ENCADRÉ 5.2**  
**Réussites et échecs de la gouvernance mondiale depuis 1945**

Bien que les négociations politiques n'aient jamais permis de mettre en place l'architecture économique et politique internationale telle que proposée à l'origine, cette dernière a pourtant eu un impact considérable dans la pratique. Triser la fin des années quarante et le début des années soixante-dix, la croissance économique mondiale est plus rapide, la stabilité économique plus grande et le taux de chômage plus bas qu'à toute autre période comparable de l'histoire. En outre, plus de cinquante pays passent du statut de colonie à celui d'État indépendant, le plupart connaissant en outre, dans les années soixante, un rythme de croissance plus élevé que jamais, et celui de croissance souvent plus.

Certes, les structures de la gouvernance mondiale sont loin d'être parfaites : la guerre froide polarise de nombreuses opérations. L'adhésion est souvent électorale, nombre de pays producteurs pétroliers votent, les termes de l'échange se détériorent, quant aux pays les plus pauvres et les moins avancés, ils se marginalisent davantage. Cependant, divers efforts sont déployés au niveau international pour réformer cette gouvernance et résoudre ses problèmes.

- L'Association internationale de développement (AID) est créée en 1960 pour canaliser le flux de financement à conditions préférentielles vers les pays pauvres.
- La CNUCED est créée en 1964 pour améliorer l'analyse et les négociations des questions commerciales et de développement.
- La gouvernance mondiale s'avère toutefois inefficace, surtout pour les pays en développement. La Commission Pearson, constituée de hauts responsables internationaux, est mise en place pour trouver des moyens d'améliorer la politique d'aide et de développement. Elle publie ses conclusions dans *Partners in Development* (Partenariat pour le développement) en 1969.
- En 1975, les États-Unis abandonnent le système de taux de change fixes. Sous de Breton Woods, puis, au milieu et à la fin des années soixante-dix, après vingt ans de boom, le cours du pétrole est pratiquement multiplié par quatre, ce qui modifie la répartition du revenu mondiale au profit des pays producteurs de pétrole. La soudaine de cet ajustement fait reculer l'économie mondiale, la production baisse dans les pays de l'OCDE, tandis qu'augmente le flux de pétrodollars vers les pays en développement non producteurs de pétrole, les banques commerciales octroyant des prêts sans contrôle et supervision stricts. Accablé à bras ouverts à l'époque, ce flux sera par la suite considéré comme à l'origine des perturbations crises de la dette et des problèmes majeurs d'ajustement des années quatre-vingt.
- Un second groupe de travail, la Commission Brundage, est alors constitué au niveau international. Dans son rapport publié en 1980, *North-South : A Programme for Survival* (Nord-Sud : un Programme pour survivre), il explique comment les actions et les échanges entre pays industrialisés et en développement pourraient stimuler la croissance de ces derniers, tout en dynamisant l'économie mondiale. Mais dans l'ensemble, son message restera lettre morte. Au contraire, l'accent est très décalé sur ce que les pays doivent faire individuellement, surtout pour promouvoir la libéralisation et l'ajustement. En revanche, la nécessité, pour la communauté internationale, de prendre des mesures complémentaires est passée sous silence. Résultat, la dette des pays en développement les plus pauvres grimpe rapidement, le cours des matières premières chute, et l'aide reste bien inférieure aux engagements, particulièrement pour les pays les moins avancés.
- Il s'ensuit alors une décevante période pour le développement de la plus grande partie de l'Amérique latine et de l'Afrique subsaharienne. Dans plus de quarante pays de ces deux régions, le revenu par habitant diminue, entraînant souvent une consécutive régression sur le plan du développement humain pour de vastes pans de la population. Ainsi, le taux de scolarisation baisse dans vingt pays.
- Même si aucun de ces résultats n'est entièrement insupportable sous l'égide de la gouvernance mondiale, il n'en reste pas moins que depuis 1980, l'ensemble de l'Afrique subsaharienne, une grande partie de l'Amérique latine, ainsi que la plupart des pays en transition dépriment un effondrement de leur croissance, souvent accompagné par une inquiétante augmentation de la pauvreté et un recul de la sécurité humaine. Bien que la situation ne soit quelque peu améliorée durant les années quatre-vingt-dix, le revenu par habitant est toujours inférieur à ce qu'il était il y a vingt ans, voire plus, dans une quarantaine de pays en développement. Pour nombre d'entre eux, le déclin économique est déjà largement pire que ce que les pays industrialisés ont pu connaître durant la crise de 1929.

Source : Hoegh, 1990, ibid., 1990

*Les multinationales doivent entrer dans la sphère de la gouvernance mondiale, et non se cantonner au patchwork des lois, règles et réglementations nationales*

sur les salaires, les normes de travail et la réglementation environnementale.

Pour éviter ce type de pressions, il est possible de mettre en place des cadres régionaux prévoyant des normes minimales et de renforcer les accords régionaux pour pouvoir ouvrir à l'intérieur de ces cadres. Les normes de travail doivent favoriser les capacités des personnes à s'occuper de leur famille et de leur communauté, et éviter que ces capacités soient mises à mal par la concurrence mondiale. Le Mercosur et l'Union européenne ont pris des mesures dans ce sens.

S'ils sont bien définis, ces accords peuvent relever le niveau de vie et protéger l'environnement, sans nuire à l'emploi ni dissuader les investisseurs étrangers. L'action collective régionale peut veiller à ce que ces décisions se fondent sur les besoins des individus dans les pays concernés.

**ÉLABORER UN CODE DE CONDUITE MONDIAL POUR LES ENTREPRISES MULTINATIONALES, AINSI QU'UNE INSTANCE MONDIALE DE CONTRÔLE**

Les entreprises multinationales jouent déjà un rôle dominant dans l'économie mondiale, et pourtant, beaucoup de leurs actions s'effectuent en toute discrétion, sans que personne en réponde. Cependant, ces entreprises ne doivent pas se contenter de rendre des comptes à leurs actionnaires. Il leur faut entrer dans la sphère de la gouvernance mondiale, et ne pas se cantonner au patchwork des lois, règles et réglementations nationales.

Grâce à l'activisme des ONG et d'autres organisations de la société civile, de nombreuses multinationales prennent aujourd'hui leurs responsabilités sociales plus au sérieux. Le fabricant de jouets Mattel, ainsi que le géant

Disney World, ont défini des codes de conduite à l'intention de leurs sites en Asie. Mattel est la seule multinationale implantée en Chine à avoir remporté le certificat *Social Accountability 8000*, attestant du respect des normes sur le lieu de travail. L'obtention de ce certificat est vivement recommandée par Asia Monitor, ONG assurant la supervision dans ce domaine. De son côté, Disney a procédé à plus de 10 000 inspections afin de s'assurer que ses salariés asiatiques travaillaient dans des conditions correctes.

Nagère limités à de vagues promesses, les codes de conduite sont devenus des règles détaillées, dont le respect est supervisé, pour les meilleurs d'entre eux, par des auditeurs externes (encadré 5.3). Mais les multinationales doivent prendre leurs responsabilités sociales d'emblée, ou d'attendre que l'on ait mis en évidence leurs négligences. Par ailleurs, il faudrait également élaborer des codes de conduite pour les banques et les établissements financiers, qui contraignent le secret bancaire et l'évaluation des risques.

Les incitations et la publicité ont aussi un rôle à jouer. Le *Council for Economic Priorities* (conseil pour les priorités économiques), ONG basée aux États-Unis, décerne des récompenses atoutées et présente au public celles des 500 plus grandes entreprises mondiales qui cartonnent des performances exceptionnelles dans les domaines suivants : partenariat avec les communautés locales, responsabilisation des salariés et égalité entre hommes et femmes, gestion de l'environnement, missions sociales et droits de l'homme.

Cependant, les multinationales constituent une partie trop importante et trop dominante de l'économie mondiale pour que des codes volontaires suffisent.

**CONTRIBUTION SPÉCIALE**  
**Un partenariat avec les Nations Unies**

Initiée par les secteurs des télécommunications, des transports et de la technologie, l'expansion économique mondiale a été plus vite que la lutte contre la pauvreté. C'est comme si la mondialisation avançait en accéléré, tandis que la capacité de la planète à comprendre et à réagir devenait en retard.

On observe néanmoins des signes encourageants.

Tout d'abord, le progrès humain peut aujourd'hui bénéficier de nouveaux moyens, et on constate l'émergence d'une société civile plus dynamique et plus engagée. Le secteur privé constitue un autre moteur de progrès. Les investissements privés dans les pays en développement deviennent aujourd'hui largement facile, ce qui change dans leur contribution aux nations.

Par ailleurs, les pouvoirs publics nationaux n'ont jamais subi autant de pressions, politiques ou financières, et de plus en plus souvent, la

réponse aux nouveaux défis mondiaux sort de leur compétence exclusive.

Toutes ces tendances sont révélatrices de la nécessité et de la possibilité d'un nouveau partenariat public-privé. Il s'agit d'ailleurs d'une urgence, car l'aide publique diminue alors même que la demande et le besoin de coopération internationale se font de plus en plus pressants.

Si les échanges, les investissements et l'entreprise privée sont synonymes de grandes avancées à venir, trop nous sont encore les pays et les secteurs qui bénéficient de la mondialisation. Dans le monde entier, le progrès économique doit tenir compte de l'impératif d'un développement humain durable.

C'est la raison pour laquelle le PNUE et les autres organisations des Nations Unies jouent un rôle primordial. Tous ceux qui se préoccupent du monde dans lequel ils vivent doivent s'intéresser à l'action des Nations Unies et à son avenir. Les

Nations Unies sont le forum dans lequel les pays coopèrent pour traiter les problèmes mondiaux, protéger l'environnement, lutter contre la pauvreté, éliminer les femmes et favoriser la santé des enfants. Les Nations Unies ont besoin du soutien de vous, millions d'habitants, gouvernements, ONG et associations philanthropiques.

Leur secrétaire général, Kofi Annan, met tout en œuvre pour en faire une organisation meilleure, plus à l'écoute et plus ouverte. Il appelle qu'à nous de le rejoindre dans ses efforts et de maintenir notre soutien à son organisation, pour un monde plus pacifique, plus prospère et débarrassé de la pauvreté.

*Kofi Annan*

Top Officer



Il faut donc élaborer des principes recon- nus à l'échelle mondiale pour :

- Les aspects humains, pour le respect des normes de travail et des droits de l'homme.
- L'efficacité économique, pour un commerce équitable et des marchés concurrentiels.
- La viabilité environnementale, pour éviter la dégradation et la pollution.

Il faut également mettre en place une tribune mondiale pour que les multinationales puissent participer aux débats ouverts avec les autres acteurs de la communauté mondiale, à savoir les syndicats, les ONG et les pouvoirs publics des différents pays. Cette instance pourrait produire des résultats concrets positifs. La première grande conférence organisée fut 1998 à Londres par *Edmund Byrne* (Alliance), basée au Royaume-Uni, a réuni des centaines de représentants d'une multitude d'entreprises, d'ONG et de syndicats venus débattre du commerce équitable et des codes de conduite. Six des neuf entreprises britanniques comptant parmi les 100 premières multinationales du monde ont entrepris de rédiger leur code de conduite. En l'espace de quelques années, le mouvement pour le commerce équitable et la campagne pour les produits commercialisés équitablement est passé d'une action marginale à une promotion générale du droit du travail. La commercialisation de produits selon des pratiques équitables pèse aujourd'hui plus de 250 millions de dollars rien qu'en Europe. Cette initiative pourrait être reproduite au niveau mondial de multiples manières.

#### RENFORCER L'ENGAGEMENT DE LA PLANÈTE POUR UNE GOUVERNANCE À VISAGE HUMAIN

La mondialisation nous fait prendre chaque jour davantage conscience de nos relations avec le reste du monde. Il faut encore accentuer cette prise de conscience pour que la sphère politique consente à soutenir le projet d'une gouvernance mondiale à visage plus humain. Il conviendrait pour cela de faire comprendre aux individus qu'ils sont des citoyens du monde, et pas uniquement de leur pays.

De nombreux facteurs alimentent déjà le sens de la responsabilité mondiale :

- L'éducation, et particulièrement la possibilité qu'ont les jeunes d'être informés sur les conditions de vie dans les autres régions du monde.
- Le traitement médiatique des événements internationaux, expliqués du point de vue des autres pays.
- Les réseaux d'ONG, comme le *Third World Network* et le Forum Nations Unies-ONG.
- Les activités syndicales axées sur les questions mondiales.
- La possibilité d'étudier à l'étranger, de voyager et de travailler avec des ressortissants d'autres pays.

- Les intentions dans les groupes professionnels.
- Les groupes parlementaires, religieux et autres militants pour le renforcement de la coopération et des échanges internationaux. Et ce n'est qu'un début (encadré 5.4).

#### PROTÉGER LA SÉCURITÉ HUMAINE EN SITUATION DE CRISE ÉCONOMIQUE

C'est la crise économique asiatique qui est responsable des plus grands reculs du développement humain enregistrés au cours des deux dernières années. Cette crise a d'ores et déjà donné lieu à un soutien massif de la Banque mondiale et du système des Nations Unies pour

##### ENCADRÉ 5.3

#### L'audit social des multinationales

La demande d'audit social — lequel permet de vérifier dans le détail si les multinationales respectent leurs engagements sociaux — est en hausse. Outre l'émergence d'auditeurs spécialisés, des cabinets comptables comme Deloitte & Touche, PriceWaterhouseCoopers ou Ernst and Young procèdent également à ce type de diagnostics.

L'an dernier, 1 500 contrôles ont été effectués dans la province chinoise de Guangdong où existe une forte concentration de multinationales. Nike a affirmé qu'il ferait le nécessaire

pour que toutes ses usines soient inspectées dans le monde entier. Parallèlement, il a relevé le salaire des ouvriers touchés par la dévotion, et augmenté l'âge minimum du travail, lequel est ainsi passé à 18 ans, tout en adoptant des codes moins stricts. Quant à H&M, il a également largement investi dans le même sens : ses usines et celles de ses fournisseurs ont reçu le visite d'auditeurs indépendants, tandis que des militants locaux participent eux aussi à cet audit social.

Source : OCDE, 1999a

##### ENCADRÉ 5.4

#### La Mondialisation sans la pauvreté : une initiative européenne

Le Conseil de l'Europe, avec ses 40 États membres, a récemment lancé La Mondialisation sans la pauvreté, initiative qui réunit gouvernements nationaux, organisations intergouvernementales, ONG, parlementaires, autorités locales, médias et agences de communication dans un effort commun pour promouvoir l'engagement européen, visier l'éradication de la pauvreté à travers le monde. Basé à Lisbonne, le Centre permanent Nordatlantique du Conseil de l'Europe sert de secrétariat à cette campagne.

Il s'agit de promouvoir l'idée d'intégration sociale en Europe et le nouveau concept de citoyenneté mondiale, basé sur les droits et les responsabilités de citoyens d'une société mondiale. À l'instar de la Semaine d'action contre la pauvreté, certaines initiatives seront menées à l'échelle européenne, tandis que de nombreuses autres seront nationales, voire locales. Dans la lignée de la politique générale du Conseil de l'Europe, ce projet veut

Source : Bureau de l'Action mondiale et du développement humain

*Le renforcement de l'action collective régionale pourrait avoir des effets stabilisateurs : regroupement des fonds de réserve, intensification de la supervision financière et maintien d'échanges commerciaux ouverts, malgré les pressions*

faire face aux besoins humains dans les pays directement touchés.

Aspect plus important à long terme, elle a provoqué une refonte du projet de réforme de la gouvernance mondiale pour éviter qu'un tel phénomène se propage ou se reproduise.

#### ATTENUER L'INSÉCURITÉ FINANCIÈRE

La libéralisation financière à l'échelle de la planète se traduit par un problème systémique de vulnérabilité extrême, qui appelle de nouvelles mesures de prévention et de précaution. Les coûts économiques et humains des reculs déjà enregistrés rallongent considérablement la liste des priorités.

Il est depuis peu communément admis qu'il faut élaborer et adopter des codes de conduite internationaux pour les banques et les établissements financiers, améliorer l'information et la transparence et renforcer la supervision et la réglementation financières internationales. On reconnaît également que le FMI a besoin de ressources financières supplémentaires pour pouvoir agir plus rapidement et de manière préventive en qualité de prêteur en dernier ressort. Pour mobiliser les fonds nécessaires, le FMI peut augmenter les cotisations de ses membres, accentuer l'utilisation des droits de tirage spéciaux (DES) et vendre une partie de ses réserves d'or.

Ceux qui reculent face à la difficulté politique de parvenir à un accord sur ce type de mesures devraient réfléchir aux risques et aux coûts de l'inaction. Le fait que les États-Unis aient accepté d'agir en qualité de prêteur en dernier ressort pour le Mexique en 1994-95 et la rapidité de leur intervention ont fortement limité l'ampleur de la crise financière et sa propagation. Le Mexique a ainsi pu se redresser promptement. Cependant, tout n'est pas une question d'argent. L'aide financière doit s'accompagner d'une réforme et d'une restructuration économiques, et tenir compte des objectifs humains, et pas seulement économiques et financiers.

#### PRÉVENIR DE NOUVELLES CRISES FINANCIÈRES

Les crises financières des années quatre-vingt dix sont de nature systémique, car les flux financiers entrent et sortent des pays à un rythme et à des volumes dépassant la capacité de contrôle de n'importe quel pays.

Outre les mesures d'atténuation de l'insécurité financière, les pays pauvres ont besoin d'une aide spéciale. Un groupe d'études récemment créé par les Nations Unies sur l'architecture financière a ainsi proposé diverses dispositions visant à prévenir l'apparition de nouvelles crises et leur propagation :

- Cesser de conditionner l'accès de crédits à la libéralisation du compte de capital. Chaque pays en développement ou en transition

devrait pouvoir décider lui-même de l'ampleur et du rythme de la libéralisation de son compte de capital en fonction de ses besoins et de ses capacités. En effet, les pressions internationales en faveur d'une libéralisation brusque ou prématurée sont souvent contre-productives.

- Introduire des dispositions novatrices dans les règles d'emprunt auprès des institutions financières internationales. Les pays sous pression financière auraient ainsi le droit de reporter le service de leur dette.

- Développer des initiatives régionales et infrarégionales pour soutenir la gestion monétaire et financière. Le renforcement de l'action collective régionale pourrait avoir des effets stabilisateurs : regroupement des fonds de réserve, intensification de la supervision financière et maintien d'échanges commerciaux ouverts, malgré les pressions. L'expérience de l'Europe occidentale, de l'Union des paiements, dans l'immédiat après-guerre, à l'égard aujourd'hui, souligne la pertinence de tels dispositifs.

- Accroître l'assistance technique. Le coût du traitement de toutes les informations requises pour les négociations financières et la prise de décision est très élevé pour les pays petits ou pauvres. Les institutions internationales ont tout particulièrement pour mission d'aider ces pays à obtenir un accès rapide et facile aux informations et à leur analyse.

#### PROTÉGER LA POPULATION EN PÉRIODE DE CRISE ET D'AJUSTEMENT

Combien de fois, émus sous les pressions économiques, des pays se sont-ils trouvés contraints de sacrifier la satisfaction des besoins de leurs enfants sur l'autel de l'orthodoxie économique, privant les écoles, les cliniques et les hôpitaux de ressources pour pouvoir équilibrer leur budget national et rembourser leur dette ? La situation est encore plus difficile pour les pays pauvres, dans lesquels les écoles et les centres de soins desservent déjà une proportion limitée de la population. En réduisant leur budget d'investissement, ces pays allègent certes les pressions qui pèsent sur le compte de capital et le compte des dépenses de fonctionnement, mais reposent pour ce faire la réalisation de l'objectif vital : l'accès de tous aux services de santé et d'éducation.

Ce point montre l'importance d'adopter des objectifs humains à long terme, et de continuer d'avancer vers leur réalisation, avec l'aide de la communauté internationale. Il faut encourager les pays à se fixer des objectifs et des dates-butées concernant l'accès universel aux services d'éducation et de santé, tels que définis lors du Sommet mondial sur le développement social, lors des autres conférences mondiales des années quatre-vingt-dix et dans les objectifs du Comité d'aide au développement pour le XXI<sup>e</sup> siècle. Au minimum, il con-



vient d'inciter tous les pays à progresser chaque année dans la réalisation de ces objectifs, quelles que soient les pressions économiques.

Il faut aussi renforcer l'aide internationale pour protéger les populations des pays en crise. À cet égard, la manière dont les pays industrialisés réagissent à des inondations ou à un séisme sur leur territoire est éloquent. Aujourd'hui, dans un pays industrialisé, il serait impensable et politiquement inacceptable qu'en raison d'une catastrophe naturelle, des citoyens soient privés de services de santé, ou que les enfants ne puissent pas aller à l'école pendant plusieurs années. C'est pourtant ce qui se passe souvent dans les pays en développement. Il ne serait donc pas inutile de mettre en place un péroun en dernier ressort pour la protection sociale, qui pourrait être une branche spéciale de la Banque mondiale.

#### LIMITER LES AUTRES FACTEURS D'INSÉCURITÉ HUMAINE

La mondialisation aggrave de bien d'autres manières les menaces qui pèsent sur la sécurité humaine. Trois de ces menaces peuvent nous renseigner sur les mesures à prendre.

#### LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ MONDIALE

La synergie violente entre la mondialisation et la criminalité organisée impose d'imaginer de nouveaux instruments mondiaux servant à appuyer les actions nationales et à consolider les liens entre les délinquants d'un pays à l'autre. Une convention internationale sur la lutte contre la criminalité transnationale organisée est d'ailleurs en préparation. Voici quelques-unes des principales mesures à prendre :

- Encourager la coopération dans l'application du droit et la surveillance, avec une aide pour la mise en œuvre de techniques d'investigation de pointe.
- Accroître la coopération judiciaire internationale, y compris le transfert des dossiers d'une juridiction à une autre et le recours à la vidéoconférence pour les contre-interrogatoires.
- Contraindre les pays à élaborer des plans efficaces de protection des témoins et des professionnels de la justice.
- Faire du blanchiment de l'argent un délit pénal et élaborer des actions de coopération pour décourager ces pratiques et les empêcher.
- Il faut également prévoir des actions spéciales pour lutter contre la traite des femmes et des enfants et le trafic clandestin de migrants et d'armes à feu.

Les médias, les ONG et les autres organisations de la société civile jouent un rôle important en révélant les cas de traite des êtres humains, forçant ainsi les autorités à agir. Il faut

maintenant que la communauté internationale se dote de procédures plus formelles pour encourager les actions et les étudier. Il faut aussi engager des négociations internationales entre les pays exportateurs et les pays importateurs de main-d'œuvre, d'une part, et les organisations internationales, d'autre part. Ces négociations devraient donner lieu à l'élaboration de codes de conduite pour ces deux catégories de pays, à des lois visant à supprimer l'exploitation des travailleurs migrants et la violation de leurs droits humains, et sanctionnant lourdement les trafiquants (encadré 5.5). La Convention des Nations Unies pour la répression de la traite des êtres humains et de l'exploitation de la prostitution d'autrui, approuvée par l'Assemblée générale en 1949, se concentre sur le trafic en tant qu'activité commerciale illicite. Elle n'a été adoptée que par 70 pays.

#### PROTÉGER LA DIVERSITÉ CULTURELLE

Les notions de culture, de communauté et de sécurité humaine sont intimement liées, mais souffrent trop souvent de l'invasion de la mondialisation. La Commission mondiale sur la diversité culturelle et le développement a admis le principe de protéger la diversité culturelle tout en encourageant les échanges culturels. Trouver le juste équilibre est un exercice difficile qui suscite des controverses, mais les pays qui souhaitent protéger leur héritage culturel doivent pouvoir y parvenir.

Citons quatre exemples d'actions possibles :

- Des efforts régionaux et privés pourraient stimuler la communication culturelle bilatérale, afin que les films, la musique, la littérature et les émissions de télévision puissent circuler entre et au sein des pays en développement, qui ne se contentent alors plus d'absorber la culture des pays industrialisés.
- Les décideurs doivent repenser l'éducation internationale afin de permettre aux populations de choisir leur langue et leur mode de vie. Dans le même temps, il convient de créer des institutions encourageant le dialogue entre les responsables des différents groupes culturels afin de négocier des échanges et de promouvoir une meilleure compréhension mutuelle.
- Un forum international sur la violence et la pornographie internationales, que ce soit dans les vidéos, à la télévision et/ou dans les jeux et services interactifs, ainsi que sur les efforts des pays pour modérer ces activités, les combattre et mettre leurs enfants à l'abri de leur influence.
- De nouveaux partenariats entre les pouvoirs publics, les entreprises, les associations privées et d'autres parties prenantes doivent être mis en place. Il convient d'admettre plus clairement les effets de la mondialisation sur l'industrie culturelle locale, qu'ils soient bénéfici-

*Les notions de culture, de communauté et de sécurité humaine sont intimement liées, mais souffrent trop souvent de l'invasion de la mondialisation*

ques ou néfastes, et de faire en sorte que les mesures prises protègent l'épanouissement économique et culturel.

#### PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT

Bien que l'opinion publique soit généralement favorable aux actions environnementales, les forces motrices de la mondialisation continuent de faire passer le profit avant la protection, la préservation et la viabilité de l'environnement. L'instance internationale faisant office de passerelle entre la politique environnementale et la politique commerciale est le Comité du commerce et de l'environnement de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Elle s'attache principalement à adapter les préoccupations environnementales aux régimes commerciaux existants, et non à rechercher une synergie réelle entre l'environnement et les échanges. Si c'était le cas, ces deux ensembles seraient alors considérés comme des objectifs d'égal importance. Désireux de préserver le système commercial, ce comité estime que sa mission consiste à limiter les actions engagées unilatéralement par les États au nom de la protection de l'environnement. Il ne cherche pas à positiver la relation commerce/environnement, aujourd'hui négative, mais susceptibles de promouvoir la viabilité à long terme des échanges, des investissements et de la croissance.

Ce comité se concentre sur quelques questions importantes. Les membres de l'OMC devraient-ils s'entendre sur des exemptions générales pour les mesures limitant les échanges dans les accords environnementaux multilatéraux ? Comment protéger les systèmes d'éco-tiquetage et ne pas les classer dans les obstacles non douaniers aux échanges ? D'autres aspects méritent également un certain intérêt. Il convient notamment de se demander comment les mesures commerciales peuvent encourager les pays à supprimer leurs subventions à l'énergie, aux produits chimiques et au secteur de l'eau, qui, par leurs effets pervers, induisent une distorsion dans les échanges et nuisent à l'environnement. Et comment inciter les pays à internaliser les coûts environnementaux de leur production ? Pourquoi ne pas prévoir un « Cycle Vert » sur les échanges internationaux pour coordonner les actions conjointes destinées à éliminer les subventions nuisibles et à internaliser les coûts environnementaux ?

#### RAPPROCHER LES EXTRÊMES

Il y a près de trente ans, le rapport de la Commission Pearson s'exprimait sur cet aspect : « le fossé qui se creuse entre les pays développés et en développement est devenu le problème central de notre époque. Aujourd'hui, les inégalités de revenus et de niveau de vie à l'échelle planétaire atteignent des proportions grotesques. Le différentiel de revenus par habitant (PNB) entre les pays représentant le cinquième de la population mondiale la plus riche et le cinquième le plus pauvre est passé de 50 contre 1 en 1960 à 60 contre 1 en 1990 et à 74 contre 1 en 1995.

#### ENCADRÉ 5.5

##### Une réponse internationale à la criminalité mondiale

Le danger que représente la montée du crime organisé international pour les aspects positifs de la mondialisation est reconnu par les plus hautes instances. Cette question a en effet été à l'ordre du jour de la réunion du G7 à Birmingham, il y a deux ans. Une telle prise de conscience est capitale, car la réponse à ce type de criminalité doit être mondiale et non nationale.

Des essais opérés depuis Amsterdam montrent des résultats remarquables obtenus grâce à des réseaux par téléphone. Toute l'opération est orchestrée par un Anglais, résidant à Monaco et dont l'argent est placé au Panama. Quelle force de police doit servir l'anglais ? Qui est compétent pour engager des poursuites judiciaires ? On peut même se demander si un délit a réellement été commis, alors que la question ne se poserait pas si toutes ces opérations avaient eu lieu dans un même pays.

La coopération constitue le premier principe d'une réponse mondiale à la criminalité. Il est indispensable que les organismes chargés de faire appliquer le droit, la police, les procureurs et les services de renseignements collaborent avec leurs homologues pas de les frontières, même ainsi souvent les décisions de suspension sont d'actualité. Ce n'est certes pas chose facile, mais il existe des précédents : au niveau national, au États-Unis, un délit peut être du ressort de la police municipale, d'État, ou fédérale, et parmi les agences fédérales, il peut relever de FBI (Federal Bureau of Investigation), de la brigade des stupéfiants, des services secrets, des douanes ou du fisc. Ces différents organismes se comprennent pas toujours entre eux, mais ils ont appris à coopérer pour mieux lutter contre la criminalité avec efficacité, qui franchit les limites de leur juridiction et comprennent respectives.

Dans les pays industrialisés, il s'agit de faire coopérer les organismes chargés de faire appliquer le droit entre leurs homologues de sexe de la police est en partie due à la corruption. L'agent de la circulation au Mexique, le douanier au Nigeria, le procureur en Russie, chacun d'eux peut avoir à choisir entre travailler honnêtement et fournir sa famille. Comparativement à nos sociétés, il est clair que l'éducation et la santé, respecter le budget alloué à l'application du droit, d'appeler pas forcément connue une grande cor-

ruption. Cependant, des économies à court terme peuvent se payer cher sur le long terme.

Une réglementation efficace et pertinente est le second principe. L'ancien système postage passe d'une économie planifiée au droit fait politique à une société démocratique et libre. Les principes économiques de marché, d'échanges positifs, qui viennent à la fois de l'intérieur et de la communauté internationale, sont exercés pour supprimer les barrières de la réglementation. Ces pressions sont toutefois moins fortes lorsqu'il s'agit de le remplacer par un cadre et des institutions juridiques comparables à ceux mis en place au cours des siècles dans les sociétés ou existe depuis longtemps un tel système politique. Ce n'est là une démarche simple.

Par exemple, la création d'un système bancaire national était un objectif de développement important. La législation sur le secret bancaire pour servir un moyen légal pour garder le temps. Mais en l'absence d'un cadre réglementaire solide et d'une institution suffisamment puissante pour l'imposer, il s'ensuivit un déluge d'argent sale et de faillites de banques. Le tout se solda par des coûts de renouveau pour la banque centrale, et une perte de crédibilité sur le marché international.

De même, s'il n'existe pas de droit des entreprises clairement défini, et de système judiciaire pour appliquer et garantir efficacement son application, la privatisation devient une loterie. Parfois, un projet suit, un partenariat local et une équipe diligente et une réglementation adéquate se conjuguent pour aboutir à un succès spectaculaire. Mais il est plus fréquent que le copinage devient le processus de privatisation ainsi que le non-respect des intérêts des actionnaires minoritaires, conduisant à la banqueroute, et les relations locales offrent alors peu d'espoir d'obtenir réparation.

Entre ces deux objectifs — renforcer la liberté économique et imposer de nouvelles contraintes administratives — le chemin est long. Pourtant, la libéralisation de système économique et politique doit se conjuguer à une évolution de la législation et des institutions qui l'accompagnent : à libérer nouvelles responsabilités civiles.

Source : Hilde, 1995.



la marginalisation des pays les moins avancés se poursuit, et s'accroît même sous l'effet de la crise asiatique.

La réduction de cet écart a été omise dans l'ordre du jour mondial. Dans leurs aspects extrêmes, ces inégalités interfèrent avec la mondialisation et l'empoisonnement, tout en polarisant bon nombre des efforts raisonnables et souhaitables destinés à mieux la gérer. Les inégalités mondiales sont une question trop grave pour être gommée sous silence. À l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle, alors que l'on est en train de prendre conscience des possibilités offertes par la mondialisation, il convient d'opter pour de nouvelles approches :

- Engager des actions internationales cohérentes pour favoriser une croissance plus rapide, et renforcer les mesures mettant la croissance au service des plus démunis dans les pays pauvres.
- Lever les contraintes qui pèsent sur les échanges, l'investissement et les technologies dans les pays pauvres.
- Recentrer l'aide sur la lutte contre la pauvreté, surtout dans les pays les plus désertés et les moins avancés.
- Accélérer l'allègement de la dette des pays pauvres très endettés.

Ces propositions n'ont rien de nouveau, mais elles ont rarement été mises en œuvre avec l'énergie et la détermination requises. En outre, on n'a jamais clairement admis que les disparités extrêmes entre les pays les plus riches et les plus pauvres sont dans le sens contraire à la mondialisation même. Au début du siècle, c'est d'ailleurs la progression des inégalités à l'échelle planétaire qui a bloqué la mondialisation.

Il faut que la croissance se mette au service des pauvres, qu'elle fasse reculer la pauvreté et se renforce pour devenir plus endogène. Il importe tout particulièrement d'accélérer la croissance dans les pays les plus pauvres et les moins avancés, et que ces pays puissent maintenir des rythmes de progression d'au moins 5 % par an et par habitant pendant trois décennies. Il serait extrêmement souhaitable de mettre en place un mécanisme de transfert international pour canaliser les flux de ressources en direction des pays pauvres, via l'investissement privé et une affectation judicieuse des recettes collectées à l'échelle de la planète grâce à la taxation de la pollution ou à la facturation de l'utilisation des ressources communes (voir plus bas). Il faut également envisager de créer un groupe d'action international sur les initiatives à engager, sans oublier de fixer des échéances, pour combler le fossé qui se creuse entre pays riches et pauvres.

Comme l'a écrit il y a quelques années Jan Tinbergen, premier lauréat du prix Nobel d'économie, « il doit aussi y avoir une redistribution internationale par le canal de la coopération pour le développement... Avec

l'intégration croissante de l'économie mondiale, la redistribution du revenu mondial doit se rapprocher de celle qui existe dans les pays bien administrés » (*Rapport mondial sur le développement humain 1994*, page 94).

#### PROMOUVOIR LE COMMERCE ÉQUITABLE, EN PARTICULIER POUR LES PAYS PAUVRES

Tant les pays en développement que les pays développés doivent intensifier leur action pour que les premières, surtout les plus pauvres et les moins avancés, tirent un meilleur parti des échanges, bénéficient d'un accès plus facile aux marchés et de termes de l'échange plus favorables (encadré 5.6).

#### ENCADRÉ 5.6

##### Renégocier la Convention de Lomé : le principe de la politique unique ne convient pas à tout le monde

Pendant près de 25 ans, cet accord de coopération commercial a garanti aux pays de la zone Afrique, Caraïbes et Pacifique (ACP) une aide financière et un accès privilégié au marché européen. L'actuelle Convention de Lomé expirera en février 2000. L'Union européenne et les 71 pays ACP ont engagé des négociations pour la reconclure.

Signé à Lomé, capitale du Togo, en 1975, le premier des quatre traités s'est fait des idées ambiguës, ses principes fondamentaux reposant sur l'égalité entre personnes, le respect de leur souveraineté, des intérêts mutuels et de l'interdépendance, ainsi que le droit de chacun à déterminer ses propres orientations politiques, sociales, culturelles et économiques.

Or, l'Union européenne propose de transformer radicalement la Convention. Les responsables politiques qualifient en effet l'accord d'échec, affirmant qu'elle n'a pas véritablement réussi à sortir les pays ACP de la pauvreté. En outre, les politiques européennes ont écarté la libéralisation des douanes, l'existence de nouvelles perspectives à l'Est et les contraintes budgétaires imposées par les stricts critères de Maastricht ont contraint à modifier l'ambition européenne vis-à-vis des pays ACP. De plus, l'Union européenne affirme que la Convention n'est pas conforme aux règles de l'Organisation mondiale du commerce, qui agit désormais les échanges internationaux.

Si ces propositions sont appliquées, leur nombre de pays ACP risquent de voir leur accès au marché européen largement réduit, ce qui inverserait les flux nets de paiement.

Source : Boyer et Stevens, 1997

*Dans leurs aspects extrêmes, les inégalités interfèrent avec la mondialisation et l'empoisonnement, tout en polarisant bon nombre des efforts raisonnables et souhaitables destinés à mieux la gérer*

#### ENCADRÉ 5.7

##### Les pays en développement et le commerce : une participation active au Round du millénaire

Cinq ans après la fin de l'Uruguay Round, un nouveau cycle de négociations sur le commerce multilatéral est en préparation. Les négociations risquent de ne pas porter véritablement sur la réduction des barrières tarifaires et non tarifaires dans des secteurs sensibles comme le textile et l'agriculture, mais pourraient mettre l'accent sur des questions non commerciales, telles les normes environnementales et de travail, ainsi que les règles de la concurrence.

Il est indéniable que les pays en développement comprennent ces évolutions, les anticipent au lieu de se laisser déstabiliser. Ils offrent les secteurs représentant un intérêt primordial et influent davantage sur la structure du commerce mondial. Ce qui compte fait la libéralisation des échanges peut être une situation bénéfique pour toutes les parties prenantes.

Lors du prochain cycle de négociations sur le commerce multilatéral, les pays en développement pourraient tirer profit des options politiques et stratégiques suivantes :

- *Maintenir et appliquer les accords existants* avant d'en débattre de nouveaux, avec que les négociations ne débattent de questions comme les normes pour l'environnement et le travail, et doivent envisager que toutes les parties respectent les engagements pris lors de l'Uruguay Round. Ainsi, les pays de l'OCDE doivent appliquer l'accord sur les textiles et les vêtements pour libérer les pays en développement du régime de l'Accord Multifibres.

- *Engager toute les droits de propriété*. Les droits de propriété incluent les droits de propriété intellectuelle, mais aussi le droit de rejeter du carbone dans l'atmosphère. Ce

Source : White, 1998

La libéralisation des échanges peut être bénéfique aux pays en développement, qui devraient en principe être disposés à prendre part à de nouvelles négociations multilatérales. Mais, avant le début de nouvelles négociations commerciales, ces pays en développement doivent être sûrs que les accords et les promesses antérieures seront respectés. Il convient d'abroger l'Accord Multifibres, comme l'ont promis les pays développés. Il faut en outre mettre un terme au recours aux mesures anti-dumping à l'encontre des pays les plus pauvres.

Si l'on veut faciliter l'accès des produits agricoles aux marchés, les pays industrialisés doivent accélérer l'élimination de leurs subventions nationales à l'agriculture et aux exportations.

*Lors du round du millénaire, et les pays en développement doivent prendre les devants, et non se laisser déborder*

Une réglementation sur la sûreté des produits alimentaires, les conditions sanitaires des animaux et des végétaux et la sécurité des ouvriers agricoles doit également être appliquée de manière à minimiser les risques qu'elle soit utilisée comme une mesure protectionniste, par exemple :

- En élaborant des normes internationales et en encourageant la multiplication des accords de reconnaissance mutuelle et d'équivalence.
- En imposant un étiquetage indiquant l'origine et les caractéristiques de chaque produit.
- En veillant à ce que des organismes de réglementation crédibles œuvrent en toute indépendance vis-à-vis des entités responsables des programmes d'aide à l'agriculture.

L'aide internationale destinée à permettre aux pays pauvres d'établir leurs exportations agricoles pourrait présenter un triple avantage. Elle stimulerait la production dans les régions du monde bénéficiant de nombreux avantages concurrentiels et utilisant nettement moins les engrais et les pesticides que ne le font généralement les pays industrialisés. Elle contribuerait à préserver la diversité des cultures. Enfin, elle encouragerait les exportations et la production comme une étape vers le développement économique dans les pays pauvres.

Une nouvelle série de négociations commerciales — le round du millénaire — est en préparation (encadré 5.7). Les enjeux sont considérables, et les pays en développement doivent prendre les devants, et non se laisser déborder.

#### ALLÉGER LA DETTE DES PAYS LES PLUS PAUVRES

La lenteur du traitement du problème de la dette accumulée par les 41 pays pauvres très endettés (PPTÉ) illustre en ce point plus clairement comment la mondialisation laisse de côté les pays les plus pauvres et les moins développés (encadré 5.8). Depuis plusieurs années, la plupart des commentateurs estiment que la dette de ces pays est excessive et impossible à rembourser. Pourtant, jusqu'ici, les actions engagées sont dérisoires face aux besoins.

Le fardeau de la dette saxe la croissance, la santé et l'éducation. Seuls deux pays pauvres très endettés ont obtenu des taux de croissance par habitant supérieurs à 2 % depuis 1980, alors qu'ils étaient nul à en avoir fait avant entre 1965 et 1980. Le service de la dette dépasse les dépenses annuelles de santé et d'éducation dans neuf PPTÉ, et excède les dépenses de santé seules dans 29 pays, dont 23 d'Afrique subsaharienne (tableau 5.1). En Tanzanie, le service de la dette représente neuf fois le budget public consacré aux soins de santé primaires et quatre fois celui de l'enseignement primaire.

Dans le cadre de l'initiative en faveur des PPTÉ, il faut six ans avant qu'un pays puisse



obtenir un allègement de sa dette. Ce délai doit être fortement réduit, de moitié ou plus. Le ratio de viabilité de la dette des PPT, c'est-à-dire le niveau de dette réparti gérable par un pays endetté, doit également être abaissé, de 200-250 % des exportations annuelles à 100 % ou moins (tableau 5.2). On considère actuellement que, pour être supportable, le remboursement de la dette doit représenter 20 à 25 % des exportations annuelles d'un pays. Il faut ramener cette proportion à 10 % ou moins. En bref, les pays les plus pauvres ont besoin de davantage d'aide et de davantage de marge pour renouer avec la croissance et accélérer leur développement humain.

Les fonds nécessaires pour financer l'initiative en faveur des PPT sont officiellement estimés à 7 milliards de dollars, soit moins de 5 % des 170 milliards de dollars mobilisés pour l'Asie du Sud-Est et le Brésil (bien que cette aide doive revêtir la forme de dons, et non de prêts). Pour écarter l'idée d'un allègement plus rigide de la dette, certains avancent qu'il faudrait bien puiser les ressources nécessaires dans d'autres prêts à conditions préférentielles, ce qui reviendrait à désabîmer Pierre pour habiller Paul. Or, cela n'est pas nécessairement le cas. On peut et on doit financer l'allègement de la dette des pays les plus pauvres avec des ressources nouvelles, qui pourraient provenir de la cession d'une partie des réserves d'or du FMI ou de l'attribution de nouveaux DTS, éventuellement grâce à des cotisations spéciales, comme dans le cas du renforcement du fonds d'investissement Long-Term Capital Management. S'agissant du développement humain, les pays d'Afrique subsaharienne et les autres PPT ont besoin de davantage d'aide que les autres.

#### UNE AIDE PLUS GÉNÉREUSE, MEILLEUR NŌMARTIS ET PLUS ÉTIRÉ

Même si l'aide publique au développement (APD) manque un record depuis 1991 (tableau 5.3), on observe aujourd'hui certains signes de reprise. Six pays donateurs sur 21 ont augmenté leur APD en 1997, surtout le Canada et le Royaume-Uni. Dans quatre autres pays, l'APD continue de dépasser largement 0,7 % du PIB : au Danemark, aux Pays-Bas, en Norvège et en Suède. Ces nations contribuent dans une large mesure au décaissement des budgets d'aide par rapport aux autres dépenses publiques.

Le respect des engagements pris à l'égard des pays les moins avancés reste une priorité essentielle. Le premier de ces engagements est de consacrer au minimum 0,15 % de son PIB à aider ces pays. Bares sont les pays pauvres qui ont la chance de recevoir des investissements directs étrangers substantiels, si bien que la majorité d'entre eux dépendent de l'aide, surtout lorsqu'ils veulent élargir leurs services de santé et d'éducation de base ou relever leur taux de croissance.

#### UN ACCORD MULTILATÉRAL SUR L'INVESTISSEMENT AU SERVICE DE LA POPULATION

Les négociations sur l'accord multilatéral sur l'investissement ont tourné court, victimes de l'incompatibilité des visions philosophiques des pays développés. Plus grave est le secret qui a entouré ces négociations, auxquelles n'ont en outre pas participé tous les pays concernés. Les négociations sur un nouvel accord doivent s'inscrire dans le cadre d'une procédure plus équilibrée et les participants doivent admettre plus clairement la nécessité d'obtenir des résultats équitables non seulement pour le capital, mais pour les individus.

C'est la procédure de négociation qui déterminera le succès d'un tel accord. Ces négociations doivent être ouvertes. La participation des pays en développement et de la société civile y est essentielle. Le traitement national du capital doit être lié au concept du développement durable. Les principes de la nation la plus favorisée pour l'investissement n'excluent pas l'élaboration de codes de conduite à l'intention des grandes entreprises.

Enfin, les pouvoirs publics nationaux doivent rester entièrement libres de fixer des normes environnementales et de travail.

#### La participation des pays en développement et de la société civile aux négociations est essentielle

#### ENCADRE 5.8 Passer à la vitesse supérieure face à la crise de la dette

Le poids de la dette extérieure continue à peser lourdement sur les pays en développement. En 1997, leur endettement global s'élevait globalement à 2 200 milliards de dollars, les plus touchés étant les 41 pays pauvres très endettés (PPT), dont 55 se trouvent en aréarage. Ce total, 115 milliards de dollars en 1996, épuise le budget de l'Etat, absorbe les ressources nécessaires au développement humain et entrave la croissance économique.

Depuis 1980, la dette des PPT a plus que triplé, les deux tiers provenant d'arrivées, c'est-à-dire d'anciennes créances non remboursées. En outre, on observe une évolution dans sa nature : en 1986, plus de 50 % étaient contractés auprès de créanciers privés, contre à peine un dixième en 1997. Aujourd'hui, il s'agit avant tout d'une crise de la dette institutionnelle, ce qui signifie que les États sont de plus en plus créanciers auprès des institutions multilatérales comme le Fonds monétaire international et la Banque mondiale. Cette transition d'une dette privée à une dette institutionnelle et multilatérale appelle les décideurs à trouver des solutions à la crise.

• Dans le cadre de l'initiative en faveur des PPT, il est essentiel d'accélérer la remise de la dette. Parmi les pays les plus pauvres, trop peu satisfont aux critères actuellement

requis, ce qui risque de laisser certains dans une situation insurmontable. Avant la période probatoire de six ans devant être renouvelée à trois ans, voire moins, à condition que le débiteur collabore étroitement avec la Banque mondiale et le FMI, et qu'il mette les principes convenus.

• Dans certains cas, il faut également que le Club de Paris consente à une remise partielle ou totale. L'initiative par le Danemark de ses 615 milliards de dollars de créances sur les pays en développement, ainsi que l'initiative prise par l'Allemagne à ce sujet sont des exemples à suivre pour les pays de l'OCDE. D'autres pays industrialisés ont également accordé la dette résultant de propositions d'aide américaines, mais pas tous.

• Montrer en quoi le remboursement des créances entrave la capacité d'un pays à donner à tous ses citoyens accès à l'éducation et la santé contribue à faire reconnaître à l'homme de la rue la signification grandissante du problème et le besoin urgent d'agir.

• La remise de l'intégralité de la dette des pays en développement les plus démunis constitue l'objectif de l'initiative Jubilé 2000. Parvenir par de nombreuses étapes et ONG, etc. à fin 2000 au concept libéral de cessation.

Source : OIGD, 1998; Nations Unies, 1998.

#### COMBLER LES FOSSÉS TECHNOLOGIQUES

À l'ère des bonds technologiques, il est intolérable que la pauvreté humaine persiste et que les fossés technologiques se creusent. Les individus et les pays pauvres doivent avoir leur part des bienfaits technologiques.

• Il faut revoir de fond en comble la gestion mondiale des droits de propriété intellectuelle dans le cadre de l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC) pour créer un système ne barant pas l'accès des pays en développement au savoir et ne compromettant ni leur sécurité alimentaire, ni le savoir local, ni leur biosécurité, ni leur accès aux services de santé.

• L'ADPIC doit reconnaître les droits des communautés locales sur leur savoir ancestral et local, et encourager une rémunération juste et équitable de l'exploitation de ce savoir.

• Il convient de protéger les consommateurs et les producteurs des pays en développement. Cela veut dire autoriser et encourager le contrôle des prix sur certains produits brevetés pour favoriser l'activité des paysans pauvres ainsi que les services de santé et d'éducation de base. Le contrôle des prix est particulièrement vital dans le cas des produits pharmaceutiques, le traitement du virus du sida en étant un exemple des plus évidents.

• Il faut élargir la gouvernance des communications mondiales, et surtout d'Internet, pour qu'elle prenne en compte les intérêts de premier plan des pays en développement dans les décisions concernant les protocoles Internet, la fiscalité, l'affectation des noms de domaines et les coûts de la téléphonie.

• L'investissement public doit être canalisé vers les technologies susceptibles de satisfaire les besoins des individus et des pays pauvres, des semences sobres résistantes à la sécheresse aux ordinateurs à énergie solaire et protégés contre l'humidité.

• Il faut mettre en place des mécanismes de financement inédits afin que la révolution de l'information conduise au développement humain, et non à la polarisation de l'humanité. Il est possible de collecter des fonds de deux manières : une taxe sur les bits et une taxe sur les brevets, perçues auprès de ceux qui ont déjà accès à la technologie, pour en élargir les bienfaits à tous.

#### DES ACTIONS SPÉCIFIQUES POUR RENFORCER LE POUVOIR DE NÉGOCIATION DES PAYS PAUVRES

D'importantes inégalités en termes de pouvoir et d'influence économiques se rencontrent dans la plupart des institutions internationales. Pour justifier ces différences, on avance souvent que les pays pour lesquels les enjeux sont les plus importants ont aussi plus à perdre que les autres, et qu'ils doivent donc disposer d'une plus grande influence pour que des décisions «responsables» soient prises. Si par enjeux on entend résultats financiers, cette justification est peut-être vraie. Mais si les enjeux se réfèrent au nombre de personnes concernées,

TABLEAU 5.1 La situation de HUIT pays pauvres très endettés, 1995

Pays	Dette extérieure		Dépenses publiques courantes			
	en milliards de dollars	en % du PIB	Service de la dette en % du PIB	à l'éducation en % du PIB <sup>1</sup>	à la santé en % du PIB <sup>1</sup>	en dépenses totales en % du PIB <sup>1</sup>
Népal	10	470	18	4	4	2
Égypte	13	507	22	—	4	4
Guinée	2	354	30	—	—	13
Guinée-Bissau	1	380	7	—	1	1
Congo	6	362	71	6	2	8
Mozambique	6	317	9	6	5	5
Cambodge, République de	13	242	2,8	—	—	29
Mauritanie	2	237	12	3	2	3

1. Données les plus récentes disponibles sur la période 1990-95.

Source : Banque mondiale, 1996.

TABLEAU 5.2 Dette extérieure des 41 pays pauvres très endettés, 1990-98

Pays	1992	1993	1994	1995	1996
Dette totale (en milliard de dollars)	229	235	247	254	245
Service de la dette (en milliard de dollars)	13	8	9	12	11
Service de la dette/exportations (%)	21	17	19	20	16
Excédent de la dette/exportations (%)	491	495	493	475	544

Source : Nations Unies, 1998.

TABLEAU 5.3 A qui va l'aide ?

	1989	1990	1994	1995	1996	1997
APD nette (en milliards de dollars)	38	36	60	60	58	50
États-Unis	37	35	41	41	39	32
Multilatérale	11	11	19	19	19	18
APD nette (en milliards de dollars de 1995)	41	39	62	60	57	48
Pourcentage de l'APD destinée aux PMA	19	21	27	28	24	21
APD destinée aux PMA	13	13	16	17	14	14
Les cinq premiers destinataires d'APD (en milliards de dollars courants)						
France	2,5	4,1	6,3	5,5	2,6	2,2
Égypte	1,9	2,4	2,7	2,0	2,2	2,3
Inde	2,4	1,5	2,3	1,9	1,9	1,7
Israël	1,3	1,3	1,3	0,3	2,2	—
Bangladesh	2,2	1,4	1,8	1,3	1,3	1,8

Source : OCDE, 1996, 1996.



c'est-à-dire, souvent, lésées, elle semble très mince (tableau 5.4).

Les modes de scrutin doivent être revus, de façon à intégrer plus de justice, plus d'efficacité et une plus grande viabilité politique. À défaut d'une telle réorganisation, ceux qui se sentent exclus pourraient finir par renoncer à ce système. Un certain accord doit également se faire sur la nécessité de prêter davantage attention aux intérêts des pays pauvres et, à terme, de resserrer les écarts entre ces pays et les autres.

Rendre les institutions plus responsables est une priorité de la réforme de la gouvernance internationale. La prise de décision dans le commerce et la finance planétaires doit être

plus transparente. Des évaluations indépendantes des politiques publiques internationales pourraient par ailleurs constituer une première étape vers cette responsabilisation accrue. La création du Département de l'évaluation rétrospective des opérations de la Banque mondiale, ainsi que l'évaluation externe indépendante des programmes gérés par la Facilité d'ajustement structurel renforcée du FMI, constituent deux premiers pas dans cette direction. Quelles sont les autres priorités ?

- La création d'un mécanisme de médiation au sein de l'OMC, de la Banque mondiale et du FMI pour examiner les cas de distorsion et d'injustice présumés dans le fonctionnement de ces organismes.

TABLEAU 5.4  
Les groupes multilatéraux et leur composition

Groupe	Membres	Part de PIB mondial (pourcentage) 1997	Part de la population mondiale (pourcentage) 1997	
G5 grands	Conseil de sécurité	Chine, États-Unis, Fed. de Russie, France, Royaume-Uni	40,9	50,8
G7	Principaux pays industrialisés	Allemagne, Canada, États-Unis, France, Italie, Japon, Royaume-Uni	64,0	17,8
G10	Puissances économiques occidentales	Allemagne, Belgique, Canada, États-Unis, France, Italie, Japon, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède, Suisse	67,8	12,5
G22	Rayonnement G7	Afrique du Sud, Allemagne, Argentine, Australie, Brésil, Canada, Chine, États-Unis, Fédération de Russie, France, Hong Kong (Chine), Inde, Indonésie, Italie, Japon, Malaisie, Mexique, Pologne, République de Corée, Royaume-Uni, Singapour, Thaïlande	67,7	64,8
G24	Principaux pays en développement	Algérie, Argentine, Brésil, Colombie, Côte d'Ivoire, Égypte, Éthiopie, Gabon, Ghana, Guatemala, Inde, Liban, Mexique, Nigeria, Pakistan, Pérou, Philippines, République arabe saoudite, République démocratique du Congo, République islamique d'Iran, Sri Lanka, Trinité-et-Tobago, Venezuela, Yougoslavie	8,9	34,4
G27	Pays en développement et en transition	Afghanistan, Afrique du Sud, Algérie, Angola, Antigua-et-Barbuda, Argentine, Arabie Saoudite, Baharac, Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Belize, Brésil, Bhoutan, Bolivie, Bosnie-Herzégovine, Botswana, Brésil, Brunéi Darussalam, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cap-Vert, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Comores, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Cuba, Djibouti, Dominique, Égypte, El Salvador, Émirats arabes unis, Équateur, Érythrée, États-Uniers de Micronésie, Éthiopie, Fiji, Galles, Gambie, Ghana, Grenade, Guatemala, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Guinée, Haïti, Honduras, Indonésie, Irak, Israël, Inde, Indonésie, Iraq, Jamaïque arabe libanaise, Japonais, Jordanie, Kenya, Kirghizistan, Liban, Libéria, Malaisie, Maldives, Malawi, Malte, Maroc, Maurice, Mexique, Mongolie, Mozambique, Myanmar, Namibie, Népal, Nicaragua, Niger, Nigeria, Oman, Ouganda, Pakistan, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pérou, Philippines, Qatar, Rép. dominicaine, République arabe syrienne, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République démocratique populaire lao, République islamique d'Iran, République populaire démocratique de Corée, République tchèque de Tchéquie, Roumanie, Rwanda, Sao-Paulo-et-Principe, Sao-Vincent-et-les-Grenadines, Soudan, Suriname, Samoa occidentale, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Serbie, Seychelles, Sierra Leone, Singapour, Somalie, Soudan, Sri Lanka, Suriname, Suède, Thaïlande, Territoires palestiniens occupés, Thaïlande, Togo, Tonga, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turkménistan, Uruguay, Venezuela, Viet Nam, Yémen, Yougoslavie, Zambie, Zimbabwe	56,9	76,0

© 1997 par le Comité de rédaction du chapitre 5.

Source : Bureau de Rapport mondial sur le développement humain.

mondiale. Voici quelques éléments cruciaux pour une amélioration dans ce domaine :

- un système des Nations Unies plus solide et plus cohérent, ainsi qu'une plus grande adhésion de tous les pays à ce système;
- une banque centrale mondiale;
- un fonds d'investissement mondial, avec des fonctions de redistribution et un mécanisme de transfert;
- une agence mondiale pour l'environnement;
- une Organisation mondiale du commerce renouée, plus juste et dotée d'un mandat élargi;
- un tribunal pénal international disposant de pouvoirs plus vastes en matière de droits de l'homme;
- une organisation des Nations Unies élargie, comprenant une assemblée générale à deux chambres qui permette la représentation de la société civile.

Les précédentes éditions du *Rapport mondial sur le développement humain* ont reconnu la nécessité de modifier radicalement la gouvernance mondiale si l'on souhaite parvenir au développement humain à l'échelle planétaire. Ce besoin a été à nouveau souligné par les crises récentes. Les peuples et les pays ont pris davantage conscience de l'importance de susciter des changements fondamentaux, et ils sont également davantage disposés à envisager ces changements.

Des institutions internationales nouvelles et plus puissantes pour la conduite des affaires mondiales peuvent être considérées comme des biens collectifs planétaires. Au niveau national déjà, les biens collectifs sont reconnus comme vitaux lorsque le marché n'a ni les motivations ni les mécanismes adéquats pour répondre aux besoins publics. À mesure que la mondialisation s'accroît, des biens collectifs internationaux apparaissent aujourd'hui nécessaires pour des raisons analogues (encadré 5.10).

Une nouvelle perspective représente bien plus qu'un changement de terminologie. Reconnaître le besoin de biens planétaires, c'est en effet admettre l'importance des actions relevant de la gouvernance mondiale au-delà des capacités des différents pays, donner une justification à de nouvelles formes de soutien financier que les pays doivent assurer, mais aussi admettre qu'à défaut d'efforts spécifiques, un tel soutien risque de se faire attendre. Ces questions demeurent aujourd'hui lieu à des plaidoyers politiques et à une sensibilisation à la mondialisation, domaines dans lesquels tous les pays ont un rôle à jouer et des intérêts à défendre. Cinq éléments fondamentaux sont nécessaires pour renouveler l'architecture internationale de la gouvernance économique mondiale.

#### RENFORCER LE SYSTÈME DES NATIONS UNIES EN AMÉLIORANT SA COHÉRENCE POUR QU'IL RÉPONDE À DES PRÉOCCUPATIONS DE SÉCURITÉ HUMAINE PLUS VASTES

Les mesures destinées à renforcer le système des Nations Unies n'ont jamais été aussi nombreuses que ces dernières années : conférences mondiales au sommet pour définir des buts et

#### ENCADRÉ 5.10

##### Les atouts de la planète ou l'élément manquant

Apparemment, nous imaginons la couche d'ozone sans de nous, ce n'est pas possible, devenant désormais l'une des priorités de la politique nationale de la plupart des États. La raison en est la suivante : si nous voulons éviter d'appareiller davantage cette couche d'ozone, il faut diminuer l'émission de chlorofluorocarbures dans chaque pays. Le même conseil s'applique à l'atmosphère : c'est pourquoi que l'énergie doit être utilisée différemment pour limiter le risque de réchauffement de la planète.

À l'inverse, la santé, l'emploi et la justice, considérés autrefois comme des questions d'ordre exclusivement intérieur, figurent désormais aux programmes de la politique internationale. Ainsi, en 1995, le *Sommet mondial sur le développement social* s'est consacré au la pauvreté, l'emploi et la cohésion sociale.

Comment expliquer ces amalgames d'intérêts et d'ordres du jour ?

- L'ouverture des frontières. Même si les frontières continuent de jouer un rôle important, elles sont devenues perméables soit à la réduction des barrières tarifaires, à l'assouplissement des contrôles sur les mouvements de capitaux et à la progression des technologies de l'information. Ceci ouvre la porte aux « atouts » et aux « biens » mondiaux de circuler encore plus facilement. La santé, la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la paix et la sécurité dans tous les pays n'en ont que plus d'importance.

- Les risques systémiques. Les marchés financiers internationaux, qui distribuent en dents de scie, comportent des dangers systémiques. Si nous laissons le réchauffement de la planète se poursuivre, nous risquons d'être confrontés à des changements climatiques dont il est encore difficile de prévoir les conséquences. Il n'est que trop évident que le système financier, le tissu social mondial pourrait être mis à mal. Évident, Va le nombre croissant de risques systémiques, la communauté internationale doit relever de nouvelles mesures pour garantir que les fonctions qu'on propose de faire passer à l'échelle mondiale ne soient pas compromises. Il est également évident que les problèmes sont de nature mondiale, les intérêts et la portée de la politique sont toujours caractérisés nationaux.
- De difficile de participation. Alors que nous vivons dans un monde aux acteurs pluriels, la coopération internationale en croissant sans tout intergouvernemental.
- De difficile de médiation. Alors que la coopération en croissant qu'on propose de faire passer à l'échelle mondiale ne soient pas compromises, il est évident que les questions de justice et d'équité.

- Les acteurs transnationaux. Dans le monde des affaires et la société civile, les acteurs transnationaux sont sans cesse plus nombreux et leur avantage pression sur les gouvernements pour qu'ils harmonisent leurs politiques : par exemple, nouvelles la réglementation sur le contrôle bancaire ou reconnaître l'universalité des droits de l'homme.

Soit l'effet de ces tendances, de nombreux « atouts » et « biens » mondiaux, et des questions d'ordre mondial, concernant surtout le patrimoine naturel commun, se trouvent désormais au programme des politiques nationales. Ces « atouts », dont le nombre augmente, résistent aux principes de « non-exclusivité » et de « non-rivalité ». La « non-rivalité » signifie que deux individus peuvent profiter de même « atout » sans que cela nuise à la satisfaction de l'un ou de l'autre. Soit les « biens » mondiaux, qui sont exclusifs, signifie qu'il est difficile et coûteux, voire impossible, d'empêcher un individu de profiter d'un « atout » à partir du moment où celui-ci existe. À titre d'exemple, la paix est un « atout » qui répond à ces deux critères.

Les politiques actuelles n'ont pas les moyens de gérer les problèmes posés par de tels « atouts », car elles proviennent tous d'acteurs nationaux.

- Des problèmes de complémentarité. Alors que nous vivons dans un monde aux acteurs pluriels, la coopération internationale en croissant sans tout intergouvernemental.
- De difficile de médiation. Alors que la coopération en croissant qu'on propose de faire passer à l'échelle mondiale ne soient pas compromises, il est évident que les questions de justice et d'équité.
- Des problèmes de justice et d'équité. Alors que nous vivons dans un monde aux acteurs pluriels, la coopération internationale en croissant sans tout intergouvernemental.

Source : Kauf, *Stratégie 21*, 1999.



*Keynes avait en son temps proposé une autorité monétaire internationale disposant de ressources équivalentes à 50 % des importations mondiales*

des engagements, réformes internes pour étendre le champ et l'efficacité des opérations, création d'un Groupe des Nations Unies pour le développement, rassemblant les organismes spécialisés dans le développement afin d'insensibiliser les actions sur le terrain, et initiatives destinées à favoriser une collaboration plus étroite avec la Banque mondiale et le FMI.

Parallèlement, le Conseil économique et social (ECOSOC) a séjourné ses méthodes de travail. Il organise notamment des réunions conjointes avec le Comité du développement de la Banque et du FMI et invite d'éminents experts à intervenir en son sein.

Ces actions contribuent largement à la fois à relancer le débat et à accroître la pertinence des activités à l'intérieur du Conseil économique et social. Néanmoins, ce dernier n'a toujours pas le statut, pourtant envisagé par ses fondateurs, d'organisme majeur de prise de décisions économiques et sociales. Cette prise de décision reste en effet dévolue à plusieurs autres institutions telles que le G7, la Banque mondiale et le FMI, ou encore l'OMC. Elle reste donc, au niveau mondial, dépourvue de cohérence et d'équilibre géographique, les décisions clés continuant d'être prises par des organismes différents, tandis qu'aucun mécanisme clairement défini n'existe pour rassembler ces éléments.

Diverses suggestions ont été faites pour remédier à cette situation. Les précédentes éditions du *Rapport mondial sur le développement humain*, de même que la Commission de gouvernance globale en 1999, ont proposé la création d'un conseil de sécurité économique, comptant un nombre égal de pays développés et de pays en développement. Afin d'instaurer la confiance, chacun de ces groupes disposerait d'un droit de veto. D'autres ont suggéré que le Conseil économique et social se dote d'un comité exécutif auquel seraient confiés des pouvoirs de prise de décision sur certains sujets, ou encore qu'il se scinde en deux organes décisionnels, l'un pour les aspects économiques, l'autre pour les questions sociales.

D'autres mécanismes pourraient également être envisagés, en fonction, principalement, de leur capacité à promouvoir un consensus politique. À cet égard, il existe trois besoins essentiels :

- Un large consensus entre les pays industrialisés et en développement, riches et pauvres, et un processus décisionnel renforcé et plus ouvert pour les prochaines étapes concernant les aspects économiques et sociaux de la gouvernance mondiale.
- L'harmonisation, entre les différents pays, de leurs positions et de leur représentation dans les institutions de gouvernement mondiales. À l'heure actuelle, la gouvernance mondiale pâtit du manque de cohérence, constaté dans beaucoup de pays, entre les positions prises par le ministère des Finances (qui représente généralement le pays auprès des

institutions de Bretton Woods), le ministère des Affaires étrangères (qui le représente généralement auprès des Nations Unies à New York) et d'autres ministères (qui le représentent auprès de l'Organisation mondiale de la santé, de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, de l'UNESCO, de l'Organisation internationale du travail et d'autres organismes des Nations Unies).

• Un accord clair sur la répartition des tâches entre les Nations Unies, la Banque mondiale et le FMI.

Les questions relatives à la réforme de la gouvernance mondiale constituent un bon point de départ. Il faut donner leur portée, un comité conjoint pourrait être créé au plus haut niveau pour diriger les discussions et les négociations, même si les pays du globe choisissent probablement de continuer à traiter la plupart des aspects avec les institutions existantes. Néanmoins, pour que les objectifs de légitimité et de représentation équilibrée soient atteints, les Nations Unies devront prendre part à l'ensemble du processus et à la prise de décision finale.

#### ORIENTER VERS UNE BANQUE CENTRALE MONDIALE

Tout comme les pays, individuellement, ont besoin d'une banque centrale, le monde du XXI<sup>e</sup> siècle devra se doter de ce type de structure. La création récente de la Banque centrale européenne illustre bien ce besoin ressenti par certains des pays industrialisés les plus riches.

Une banque centrale mondiale contribuerait en effet à stabiliser l'économie planétaire en assumant certaines fonctions essentielles :

- Agir comme prêteur en dernier recours.
- Contrôler les organismes et les flux financiers.
- Apaiser les marchés financiers lorsqu'ils s'agitent ou se déstabilisent.
- Créer de nouveaux flux de liquidité internationale et les réguler.

Une solution serait d'étendre le mandat du FMI, mais il faudrait alors prendre en parallèle des mesures pour tenir davantage compte des problèmes humains et élargir les perspectives de politique économique et sociale. Une autre approche consisterait à mettre sur pied une autorité financière mondiale.

La crise asiatique a montré la nécessité d'une telle autorité, ayant accès à des ressources financières beaucoup plus substantielles. Keynes avait en son temps proposé une autorité monétaire internationale disposant de ressources équivalentes à 50 % des importations mondiales. Les États-Unis proposent, eux, 15 %. Or, malgré les efforts spécifiques déployés pendant la dernière crise, les ressources du FMI demeurent inférieures à 3 % des importations mondiales.

Plusieurs mécanismes sont disponibles pour développer les ressources financières mondiales, notamment des droits de tirage spé-

ciaux renoués et des accords avec les principales banques centrales afin de permettre des dispositifs de swap élargis. Cependant, la rapidité de l'accès au financement est peut-être tout aussi importante que l'ampleur de ces ressources. Il convient donc d'explorer les différents moyens qui permettraient d'obtenir ce résultat, tels que des accords préférentiels sur des lignes de crédit temporaires.

#### CRÉER UN FONDS D'INVESTISSEMENT MONDIAL ET UN MÉCANISME DE TRANSFERT

Il faut d'urgence trouver de nouveaux mécanismes pour générer des flux de ressources supplémentaires vers les pays pauvres en développement, ainsi que de nouveaux moyens de financement des biens collectifs mondiaux. Les investissements prévus sont substantiels, mais l'expérience montre qu'ils s'accompagnent de deux grands problèmes. Premièrement, ils sont très instables, en particulier s'il s'agit d'investissements de portefeuille. Deuxièmement, les investissements directs étrangers tendent à se concentrer dans un petit nombre de pays : en 1997, près de 70 % du total des flux d'investissements directs étrangers vers les pays en développement et en transition sont ainsi allés vers 10 pays seulement.

Plusieurs voies existent pour générer ces ressources supplémentaires :

- Mobiliser les recettes issues des taxes payées au titre de système «pollueur-payeur» à l'échelle planétaire. On estime que le Mécanisme de développement propre, défini dans le protocole de Kyoto, permettrait de recueillir un montant de l'ordre d'un milliard de dollars par an.
- Faire payer des loyers et des redevances ou des redevances pour l'utilisation des éléments du patrimoine commun de l'humanité que sont, par exemple, les ressources minérales des fonds marins et les ondes radio.
- Introduire des taxes sur les voyages aériens internationaux, entre autres.
- Mettre en application la proposition Tobin (prélèvement d'une taxe sur les mouvements financiers à court terme et limitation des flux de capitaux à court terme volatils). Une partie des recettes ainsi obtenues pourraient être investies dans les pays pauvres.
- Associer financement à des conditions de faveur et prêts prévus, et mettre les sommes ainsi recueillies à la disposition des pays à revenu intermédiaire, sous la forme d'un troisième panier.

Séparément ou collectivement, ces propositions pourraient, si elles étaient appliquées, améliorer le fonctionnement de l'économie mondiale et générer des milliards de dollars.

#### CRÉER UNE AGENCE MONDIALE POUR L'ENVIRONNEMENT

Lors du sommet de la Terre à Rio de Janeiro en 1992, le vote de l'adoption de pratiques de développement durable par les pays en développement avait été estimé à 600 milliards de dollars par an, dont 475 étaient censés provenir des ressources propres de ces pays et 125 de ressources internationales dégagées à cet effet.

Le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), créé en 1991, est un parent pauvre de cet ambitieux projet. Mis en œuvre conjointement par la Banque mondiale, le PNUD et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), le FEM finance des initiatives pour améliorer la situation dans quatre domaines : le changement climatique, le recul de la biodiversité, la pollution des eaux internationales et l'appauvrissement de la couche d'ozone. Le sommet de Rio a élargi le périmètre du financement du FEM pour inclure une nouvelle priorité, la dégradation des terres — principalement la désertification et la déforestation — dans tous les cas où elle est liée aux quatre phénomènes mentionnés ci-dessus. Depuis 1992, les contributions annoncées pour les activités soutenues par le FEM représentent quelque 2 milliards de dollars.

Comparés au volume de l'économie mondiale d'aujourd'hui, et au défi planétaire de la stabilité à long terme, les structures et les niveaux actuels du soutien international sont infimes. Il est donc nécessaire de créer une agence mondiale pour l'environnement, éventuellement sur la base du PNUE, qui devra être dotée de ressources et de fonctions bien plus importantes :

- la surveillance de l'environnement planétaire, l'élaboration de rapports et l'identification des problèmes à examiner et à traiter ;
- un rôle d'intermédiaire pour certaines transactions ;
- un rôle de banque de compensation.

Un axe de travail essentiel de cette agence serait d'encourager la suppression des subventions à effets pervers et de consacrer les ressources ainsi dégagées au soutien direct des politiques de protection de l'environnement ainsi qu'à d'autres mesures (dont la création d'emplois). Selon une étude du Conseil de la Terre, les économies en développement ou en transition consacrent entre 220 et 270 milliards de dollars par an à ces subventions à effets pervers, principalement dans les secteurs de l'énergie et de l'eau. Certaines estimations indiquent des chiffres encore plus élevés. Des ressources très importantes sont de toute évidence gaspillées, qui pourraient fort utilement être affectées à d'autres priorités.

Au titre de ses fonctions de chambre de compensation, cette agence mondiale pour l'environnement serait chargée de surveiller les échanges de permis d'émission de gaz à effet

*Ces propositions pourraient, si elles étaient appliquées, améliorer le fonctionnement de l'économie mondiale et générer des milliards de dollars par an*

*Partout dans le monde, les individus doivent participer à ces débats et affirmer leurs intérêts et leurs préoccupations*

de sorte, en suivant les principes énoncés dans le Mécanisme de développement propre proposé lors des conférences de Kyoto et de Buenos Aires sur le climat. Ces droits d'émission pourraient s'emprunter et se prêter, mais non s'acheter ou se vendre, ce qui permettrait de maintenir un marché concurrentiel et éviterait que les pays en développement risquent en terme de perdre leurs droits. Outre sa fonction d'encouragement de la viabilité à long terme, cette chambre de compensation constituerait un nouveau mécanisme de mobilisation de ressources financières pour les pays en développement, en particulier les plus pauvres.

La conduite des affaires mondiales touchant à l'environnement doit aussi être améliorée en relançant la proposition de confier au Conseil de tutelle des Nations Unies un nouveau mandat : la supervision des questions relatives à l'utilisation et à la protection du patrimoine mondial, dans le souci d'assurer la sécurité de la planète.

#### **RENDRE L'ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE PLUS JUSTE ET LA DOTER D'UN MANDAT COUVRANT LES MULTINATIONALES**

Créée en 1995, l'Organisation mondiale du commerce, qui est rattachée dans sa phase de démarrage, représente un important progrès par rapport à son prédécesseur, le GATT. Elle a instauré un système fondé sur des règles pour la surveillance des échanges internationaux et le règlement des différends. Plus de 150 pays en sont aujourd'hui membres. En outre, son système de vote offre un mode de représentation plus juste que celui des institutions de Bretton Woods.

L'OMC est toutefois encore loin d'être un organisme idéal, compte tenu des priorités à long terme qu'impose l'amélioration de la situation des pays en développement. Et, bien que son champ d'action semble plus unifié que celui du GATT, la taille très inégale des acteurs s'apparente souvent à un affrontement entre Gulliver et un seul Lillipétien.

Sur la durée, il faudra envisager d'autres fonctions pour l'OMC. Les multinationales participent à plus de 60 % du commerce mondial et dominent la production, la distribution et la vente de nombreuses marchandises en provenance des pays en développement, en particulier sur les marchés des céréales, des produits miniers et du tabac. Environ un tiers du commerce mondial consistant en des échanges intra-entreprises au sein d'une même multinationale, échappant ainsi totalement aux conditions de concurrence qui caractérisent un

véritable système de marché. Le mandat de l'OMC doit donc être encore étendu, de façon à englober des mesures de lutte contre les monopoles face aux activités des multinationales (y compris de production), via une collaboration étroite avec les organismes nationaux chargés du maintien de la concurrence et de la lutte antitrust.

Il ne sera peut-être pas possible de mettre en œuvre une véritable politique planétaire de la concurrence, mais des progrès pourraient néanmoins être réalisés sur plusieurs fronts :

- Des accords pourraient permettre une supervision internationale de l'application des politiques nationales de la concurrence, plutôt que de se limiter à des règles internationales.
- Un accord international pourrait être entièrement consacré à la question de la discrimination et de l'élimination par les prix, ce qui permettrait de supprimer les règles antidumping.
- Il est possible de renforcer la coopération au moyen d'accords bilatéraux et régionaux dans les cas où les lois antitrust ne présentent que de faibles différences entre elles. Un accord multilatéral pourrait être négocié pour fixer un ensemble de normes minimales s'appliquant aux politiques nationales dans des domaines faisant l'objet d'un consensus international.

L'une des raisons majeures d'adopter un accord international sur les politiques de la concurrence serait de supprimer les dispositions antidumping mises en œuvre lorsque l'on considère, à tort ou à raison, que tel ou tel pays pratique le dumping ou écoule sa production en dessous du coût réel.

#### **TOUTES CES ACTIONS COMMENCENT PAR LES INDIVIDUS**

Le monde va indéniablement vers une intégration croissante, ni principalement par des forces économiques et par une philosophie de rentabilité et d'efficacité économique des marchés.

Beaucoup de débats sont actuellement en cours, mais ils sont trop étroitement ciblés, trop déséquilibrés géographiquement et trop dépendants des intérêts économiques et financiers. Partout dans le monde, les individus doivent participer à ces débats et affirmer leurs intérêts et leurs préoccupations. Il faut élargir le processus qui consiste à réinventer la gouvernance mondiale. Le développement humain peut fournir un cadre pour cette exploration. Il est temps que les choses changent.

## ANNEXE 2

### Corpus 2 : Comité pour l'Annulation de la Dette du Tiers Monde (CADTM-Organisation altermondialiste) : 20 textes

**Texte 1 : Après le 11 septembre et Porto Alegre, où en est le mouvement de lutte contre la mondialisation libérale ?**

**Auteur :** Pierre Khalifa

**Référence :** corpus 2/ CADTM /2002

**URL:** <http://cadtm.org/Apres-le-11-septembre-et-Porto>

De Seattle à la fin de l'année 1999 à Gênes en juillet 2001, le mouvement de lutte contre la mondialisation libérale a régulièrement fait la une de l'actualité. Ses mobilisations calquées sur les grandes échéances institutionnelles internationales ont marqué l'opinion et inquiété les responsables politiques. Les attentats terroristes du 11 septembre marquent-ils un tournant dans la situation ? Qu'indique le succès politique et médiatique de Porto Alegre ? Pour répondre à ces questions, il faut partir d'abord de l'état du mouvement avant le 11 septembre, puis voir en quoi les attentats ont, ou pas, changé la donne et enfin essayer d'analyser la situation actuelle.

#### **De Seattle à Gênes, un mouvement en pleine expansion**

Il est maintenant à peu près admis que le milieu des années 90 a constitué un tournant dans le renouveau des mobilisations contre le libéralisme :

1994 au Chiapas, décembre 95 en France, manifestation contre la dette à Birmingham en 98, manifestations européennes contre le chômage, victoire sur l'AMI, etc. Ce tournant s'est spectaculairement concrétisé à Seattle où se sont combinés trois facteurs pour bloquer l'ouverture du " cycle du millénaire " : le processus de mobilisation citoyenne, les inquiétudes des opinions publiques, la division des gouvernements.

Ces trois facteurs sont caractéristiques de la phase nouvelle ouverte à Seattle et allaient continuer à être à l'œuvre jusqu'au 11 septembre. Le tournant dans les mobilisations, marqué par leur caractère de plus en plus massif, s'est accompagné d'un tournant dans les opinions publiques. Les thèmes portés par le mouvement ont réussi à s'imposer dans le débat public, alors que celui-ci était dominé, il y a peu, par les idées libérales, et sont rentrés en résonance avec les désarrois de plus en plus importants des populations. Ce lien à l'opinion a été le succès le plus important remporté par le mouvement. Celui-ci n'a pas réussi à peser réellement sur les orientations des gouvernements et des institutions internationales, mais il a changé la donne idéologique en battant fortement en brèche les dogmes libéraux, mettant ainsi la pensée dominante sur la défensive. Ce début de reconquête des esprits, pour fragile qu'il soit, est d'une importance considérable pour l'avenir. Il est la base du développement du mouvement, de son enracinement, de son caractère durable et de la possibilité de créer des rapports de force qui permettent de peser sur le réel. Il donne toute son importance au travail " d'éducation populaire ".

Cet impact est le signe que des transformations en profondeur sont à l'œuvre. Loin d'être isolé, le mouvement actuel de lutte contre la mondialisation libérale n'est que la pointe la plus avancée des évolutions en cours dans les sociétés produites par le bilan de la " décennie glorieuse " du libéralisme dont l'échec est maintenant patent. Non seulement les politiques menées ont aggravé considérablement le sort des neuf dixièmes de l'humanité, mais elles ont été incapables de mettre en place un cadre institutionnel capable de prévenir les crises et d'encadrer et maîtriser le capitalisme global financiarisé. Cette prise de conscience amplifiée et cristallisée par les grandes échéances de mobilisation internationales a permis l'émergence d'un espace de débat public mondial. Est ainsi en train de se constituer un embryon d'opinion publique mondiale qui surdétermine sur certaines questions (écologie, dette, OMC, etc.) les évolutions des opinions publiques nationales.

Le lien du mouvement avec les opinions publiques est certes le produit d'une prise de conscience des apories du libéralisme, mais il a été facilité par ses caractéristiques propres. Mouvement d'emblée mondial, il répondait ainsi directement au processus de globalisation. Mouvement non doctrinal, il a su illustrer concrètement ses propos. Mouvement hétérogène, il a su intégrer en son sein les préoccupations les plus diverses autour de deux axes : le refus de la transformation de toutes les activités humaines et de la vie elle-même en marchandise et l'exigence de démocratie face " au pouvoir des marchés ". C'est ainsi constitué un mouvement social global capable d'intégrer en son sein les points d'entrée distincts, les priorités différentes de ses diverses composantes.

Ce rapport nouveau à l'opinion a permis de mettre en échec les tentatives de criminalisation qui ont eu lieu après Goteborg et surtout à Gênes, et ce malgré un débat difficile sur la question de la violence. L'impact du mouvement a entraîné une division des gouvernements sur les réponses à y apporter. D'un côté on trouve une orientation portée par Bush et Blair qui vise à ne rien changer. De l'autre, celle portée par Jospin et Schröder qui, dans un double mouvement de récupération et de prise en compte, essaie d'avancer des réponses qui, tout en préservant l'essentiel à leurs yeux, la mondialisation libérale, vise à en corriger les aspects les plus choquants. Enfin, les institutions internationales ne sont pas sorties indemnes de cette situation avec une crise profonde de légitimité tant des orientations menées que de leur mode de fonctionnement, prises en tenaille à la fois par le mouvement social et les ultra libéraux hostiles à toute régulation, même libérale. Pour résumer, on peut dire que l'avant 11 septembre avait vu un début d'inversion des rapports de force qui avait placé les gouvernements et les institutions internationales sur la défensive avec un mouvement dont les capacités de mobilisation et l'écho dans les opinions publiques s'amplifiaient.

#### **Où en est-on aujourd'hui ?**

Le mouvement de lutte contre la mondialisation libérale a d'abord échappé à l'assimilation de son action avec le terrorisme. Malgré le choc des attentats du 11 septembre, cette tentative, qui n'a trouvé aucun répondant dans les opinions, a fait long feu. Cet amalgame a échoué non seulement en raison de son caractère grossier, mais aussi parce que ces actes ont été dénoncés rapidement et sans la moindre ambiguïté par toutes les composantes du mouvement. Les différentes échéances de mobilisation ont démontré par ailleurs que le mouvement n'avait pas été durablement entamé après le 11 septembre et que son ascension, un moment questionnée, perdurait belle et bien. Le succès de Porto Alegre, qui n'est pas fondamentalement dû au contenu des discussions qui s'y sont déroulées, ni aux propositions, somme toutes peu nouvelles qui y sont apparues, mais à la tenue de l'événement lui-même, à la diversité et au nombre des acteurs qui y ont été présents, en a été la preuve la plus éclatante.

Néanmoins, les attentats du 11 septembre ont créé une nouvelle situation. Ils ont permis aux États-Unis d'accroître leur hégémonie. Il est, de ce point de vue, intéressant de remarquer les différences avec la guerre du golfe. Alors que dans ce dernier cas, les États-Unis avaient dû mettre sur pied une large coalition tant sur le plan politique que militaire en s'appuyant sur l'ONU, ils ont mené tous seuls (avec le soutien du satellite britannique) l'intervention en Afghanistan, sans même s'encombrer d'un mandat de l'ONU qu'ils n'auraient par ailleurs eu aucun mal à obtenir. Au nom de la lutte contre le terrorisme, dont la définition extensible dépend du bon vouloir de l'administration américaine, c'est leur politique unilatérale que les États-Unis veulent voir légitimée et entérinée, entraînant par sa brutalité même, un début de réaction de l'Union européenne qui avait pourtant fait preuve jusque-là d'un suivisme total par rapport à eux.

Ce renforcement de l'impérialisme américain se fait au détriment du droit et des institutions internationales. Cet effacement du rôle de l'ONU, quoi que l'on puisse penser de cette institution, cette mise à l'écart du droit international au profit de la seule volonté politique américaine constitue un revers politique pour tous les mouvements démocratiques. La lutte pour que les textes fondateurs de l'ONU servent de fondement au droit international, s'imposent aux États et que soient réellement appliqués les droits économiques, sociaux et politiques qui y sont contenus, vient de butter une fois de plus sur la politique américaine.

Les thèmes portés par le mouvement, illustrés quotidiennement par l'actualité, de l'Argentine, à la crise boursière en passant par Enron, sont toujours présents dans les opinions publiques. La perception de nouvelles menaces suite au 11 septembre tend cependant à en relativiser la portée, du moins dans les pays du Nord. A la peur des conséquences de la mondialisation libérale se rajoute maintenant les dangers réels ou fantasmés liés à la sécurité. La montée inquiétante des thèmes sécuritaires, où se mélangent allégrement terrorisme, petite délinquance et grand banditisme en est l'illustration, favorisant l'adoption par les États de mesures liberticides. Si l'impact du 11 septembre s'atténue



progressivement, à l'exception des États-Unis, de nouveaux attentats, qu'il n'est pas possible a priori d'exclure, renforcerait encore plus cette tendance avec un vrai risque d'affaiblissement du mouvement dans les pays du Nord.

Le succès d'un certain nombre d'initiatives depuis le 11 septembre ne doit pas nous cacher un certain nombre de problèmes. Les mobilisations lors du sommet de Doha, bien qu'elles aient touché un plus grand nombre de pays qu'au moment de Seattle (40 au lieu de 2) n'ont pas eu, à de rares exceptions, de caractère massif. En France, les mobilisations ont été plus faibles qu'en 1999. Le 11 septembre a, dans ce cas, pesé probablement très fortement. Il a été consciemment utilisé par les États-Unis et plus globalement par les pays du Nord pour arracher un accord à Doha permettant ainsi l'ouverture d'un nouveau cycle de libéralisation du commerce mondial. Cet échec change, en partie du moins, les conditions du combat contre l'OMC. Au-delà, il faut s'interroger sur la situation aux États-Unis où prédomine un climat proche du maccarthysme. La faiblesse des manifestations à New-York contre World economic forum a été certes compensée par la présence d'une forte délégation américaine à Porto Alegre et s'explique en partie par le choix d'un profil bas à cette occasion par la majorité du mouvement. De plus, les liens avec le mouvement syndical américain n'ont pas été rompus. Les prochaines échéances seront à scruter avec attention. Une partie de l'impact du mouvement venait de l'existence, au cœur de la puissance impériale, d'un fort mouvement de remise en cause de la mondialisation libérale. Son affaiblissement durable ne serait pas sans conséquence sur le rapport de force global.

Si on ne peut que se féliciter de la présence à Porto Alegre des confédérations syndicales mondiales, la question du lien avec le mouvement syndical est loin d'être résolue. Ainsi, " la déclaration syndicale " des confédérations syndicales mondiales a non seulement un contenu faible, mais met sur le même pied le Forum social mondial de Porto Alegre et le World economic forum de New-York. De plus, la difficulté d'organiser ensemble des mobilisations se vérifie à chaque grande occasion.

#### **Quelles orientations ?**

Le succès du mouvement lui donne de nouvelles responsabilités. Elles adviennent dans une situation incertaine marquée par les conséquences du 11 septembre et dans un cadre où un certain nombre de gouvernements commencent à avancer leurs propres réponses, au moins sous formes de pistes, aux problèmes posés par la mondialisation libérale.

Le mouvement a commencé à élargir son champ d'intervention aux questions liées à la sécurité collective et à la paix. Cette orientation doit être pérennisée. Il ne s'agit pas de transformer un mouvement de lutte contre la mondialisation libérale en un " mouvement de la paix ", mais de prendre durablement en compte les conséquences du 11 septembre. Dans ce cadre, il s'agit moins d'une " lutte contre la guerre ", que d'un refus de l'hégémonie américaine qui peut à certains moments prendre un visage militaire. Le mouvement est en permanence menacé par des tentatives de criminalisation, ce d'autant plus que le 11 septembre a permis aux gouvernements, notamment aux États-Unis et dans l'Union européenne, d'adopter des mesures propres à cet effet. La lutte pour les droits et libertés démocratiques prend donc de ce fait une importance nouvelle.

Mais c'est avant tout de sa capacité à apporter des réponses aux problèmes qu'il a soulevés que le mouvement sera jugé. Nous nous heurtons là à deux difficultés. La première tient à l'hétérogénéité du mouvement. Sa force vient en partie de sa diversité. Toute tentative d'homogénéisation politique en vue de construire un projet politique qui soit une alternative globale est non seulement vouée à l'échec, mais sera un facteur d'éclatement et donc d'affaiblissement. La seconde tient à la nature d'une alternative possible. Celle-ci ne peut être simplement le produit de débats ou de confrontations à l'intérieur du mouvement. Pour qu'elle prenne vie, il faut qu'elle soit le produit de l'activité de forces sociales importantes, qu'elle soit créée, au moins en partie, par elles. C'est à cette condition que pourront être dépassés les clivages actuels. Il est donc illusoire de croire que pourra naître dans le court terme une alternative globale et cohérente au système.

Cette absence d'alternative globale ne doit pas être dramatisée car le mouvement est par contre uni sur les lignes de force, les principes suivant lesquels le monde devrait fonctionner. Ils découlent de ce qui est à la racine du mouvement actuel, le refus de la marchandisation du monde et l'aspiration à une démocratie réelle : nouvelle hiérarchie des normes dans laquelle les droits collectifs des êtres humains l'emportent sur le droit au commerce, la libre concurrence et plus globalement sur la loi du profit ; exigence de biens publics mondiaux, biens communs de l'humanité, ce qui implique la lutte pour le développement des services publics ; exigence d'un développement

soutenable pour les générations futures ; participation effective, à tous les niveaux, des citoyens aux décisions qui les concernent. Ces principes peuvent se décliner en autant de propositions ponctuelles visant à transformer concrètement la situation : taxe Tobin, annulation de la dette, suppression des paradis fiscaux, etc.

Face à la montée en force du mouvement et à la difficulté de laisser simplement les choses en l'état, nous allons probablement être confrontés à des réponses d'un certain nombre de gouvernements. Pour ceux-ci, il s'agit de faire coup double : d'une part, montrer que l'on a pris conscience de la situation et que l'on agit en conséquence ; d'autre part, essayer de diviser le mouvement entre gens raisonnables avec qui on peut discuter et extrémistes légitimement voués à la répression. La capacité du mouvement à ne pas se diviser face aux propositions gouvernementales constitue un enjeu majeur. Pour ce faire, nous devons les juger, non en fonction d'a priori idéologiques, mais suivant deux critères qui renvoient à la raison d'être même du mouvement : les mesures proposées freinent-elles la marchandisation du monde, favorisent-elles un meilleur exercice de la démocratie ?

Au-delà du contenu précis des propositions qui s'esquissent, le débat de fond va porter sur la nature de la régulation. Faut-il accepter une régulation sociale-libérale qui vise à adapter nos sociétés aux exigences du capitalisme financiarisé, tout en préservant un minimum de cohésion sociale en prenant un certain nombre de mesures pour en atténuer les effets les plus visibles ? Ou au contraire faut-il contrecarrer le mode de fonctionnement actuel du capitalisme en lui imposant des règles, droits sociaux, normes environnementales, qui lui sont a priori étrangères, ébauchant ainsi les contours d'une société différente ? Les propositions du mouvement s'inscrivent clairement dans cette dernière perspective.

Ces propositions ne pourront voir le jour sans que soit créé un rapport de force durable à l'échelle internationale. La question des mobilisations à entreprendre est donc décisive. Nous devons être capables de faire régulièrement la démonstration du caractère massif de nos initiatives et éviter tout ce qui peut contribuer à l'amalgame entre le mouvement contre la mondialisation libérale et le terrorisme. Plus que jamais, nous devons donc réaffirmer notre choix pour la non-violence. Cependant, sauf à nous étioier, cette volonté de non-violence doit s'accompagner de formes d'action qui n'acceptent pas a priori le cadre étriqué dans lequel veulent nous enfermer les gouvernements. Le mouvement ne peut, de plus, se contenter de grands rendez-vous internationaux, aussi importants soient-ils. L'enracinement dans les combats nationaux est d'une importance cruciale pour ancrer le refus de la mondialisation libérale dans le quotidien des peuples. De ce point de vue, l'organisation de forums sociaux continentaux devrait marquer une étape importante dans cette voie. En particulier le Forum social européen représente pour un enjeu politique majeur qui doit s'inscrire dans notre combat contre l'Europe libérale.

#### **Texte 2 : La mondialisation du capital et les enjeux du Forum Social Mondial**

**Auteur :** François Houtart

**Référence :** corpus 2/ CADTM /2001

**URL :** <http://cadtm.org/La-mondialisation-du-capital-et>

Le Forum Social Mondial (FSM) de Porto Alegre a signifié un tournant culturel considérable : de "*il n'y a pas d'alternatives*" à "*un autre monde est possible*". Il reste cependant un long chemin à parcourir dans la voie des alternatives, qu'il s'agisse de redéfinir les "utopies" (quelle société voulons-nous ?) ou les solutions à moyen et à court terme.

#### **Mondialisation du capital**

La mondialisation contemporaine est le fruit d'une nouvelle phase d'accumulation du capital, avec ses composantes sociales, politiques et culturelles. Après une ère keynésienne ayant allié trois acteurs, (le capital, le travail et l'État) grâce à une productivité accrue, l'effritement de cette dernière déboucha sur une baisse du taux d'accumulation. Pour le réactiver une nouvelle stratégie néolibérale fut mise en route (le Consensus de Washington).

Cela se traduit par une double action. D'une part, réduire la place du travail dans le produit social : diminution des salaires réels, dérégulation, relocalisation, allègement de la couverture sociale et affaiblissement des syndicats. D'autre part, une offensive contre l'État en tant que redistributeur de la richesse et médiateur social : privatisations, y compris des services publics, programmes d'ajustement structurel imposés par le FMI et la Banque mondiale.

Les mécanismes du processus se caractérisent par une intégration des processus de production et de distribution, une concentration croissante au sein d'entreprises multinationales et la prédominance du capital financier.

Les conséquences de ce processus sont multiples, se traduisant en une série de destructions. Tout d'abord, celle de l'économie elle-même en tant qu'activité destinée à assurer les bases de la vie physique et culturelle de l'ensemble des êtres humains : jamais il n'y a eu tant de pauvres, ni de distances sociales aussi accentuées entre les revenus individuels ou entre les sociétés. Le système capitaliste s'avère ainsi le plus inefficace que l'humanité ait produit...

Cela constitue la première raison des révoltes et des résistances, notamment des mouvements anti-mondialisation.

Ensuite, destruction des ressources naturelles en vue d'un profit immédiat, provoquant désastres écologiques et changements climatiques et l'émergence des mouvements de défense de l'environnement. S'y ajoute une double destruction sociale, celle résultant de l'extension des rapports capital/travail dans des lieux de faible résistance sociale et celle résultant de l'élargissement des rapports indirects : fixation des prix des matières premières et des produits agricoles, dette extérieure, paradis fiscaux, ajustements structurels, qui affectent des centaines de millions de gens dans le monde. D'où les mouvements de femmes (féminisation de la pauvreté), des peuples indigènes, des pauvres urbains, des paysans sans terre, des noirs, des hors-castes (défaits)...

La destruction culturelle n'est pas moins impressionnante, par le détournement des institutions éducatives, des communications des masses, de la philosophie et même de la religion pour s'aligner sur les valeurs du capitalisme et légitimer ses objectifs. D'où aussi les résistances culturelles, les théologies de la libération. Ajoutons enfin les destructions politiques, avec le caractère restrictif de la démocratie et les énormes dépenses d'armement. D'où la dépolitisation d'une part et de nouvelles revendications directes de l'autre.

Aujourd'hui, on aurait tort de croire que le projet néolibéral ait été abandonné, même s'il perd de sa crédibilité et s'il s'affaiblit à cause de ses vus à court terme. Il adopte de nouvelles stratégies. Sur le plan économique, il passe du néolibéralisme pur et dur vers l'acceptation de certaines régulations de la part de l'État. Certaines mesures écologiques sont acceptées (Kyoto). La lutte contre la pauvreté est à l'ordre du jour, avec un effort pour obtenir la collaboration des associations volontaires, des ONG, des groupes religieux. Politiquement, la répression s'organise au fur et à mesure que grandit la résistance. Culturellement, le langage de l'opposition est récupéré : écologie, société civile, démocratie participative, en changeant les significations.

#### **Les stratégies de la lutte contre la mondialisation capitaliste**

Les principaux éléments d'une stratégie des résistances et des luttes qui devront former la base de Porto Alegre II sont les suivants. D'abord, délégitimer le système capitaliste, pas seulement en condamnant ses abus, mais en dénonçant sa logique. Ensuite, construire les convergences, chaque mouvement gardant sa spécificité, tout en comprenant sa place dans l'ensemble. En troisième lieu, formuler des alternatives aux trois niveaux de l'utopie, du moyen et du court terme. Quatrièmement, trouver des formules d'expression politique, afin de porter ces alternatives et de les faire aboutir. Enfin, ne pas se laisser marginaliser ni enfermer dans des espaces tolérés, ni folkloriser par les médias (expressions culturelles étranges ou violences gratuites).

Il en résulte que les principaux critères de choix des thèmes à traiter peuvent se résumer en trois grandes catégories. Tout d'abord choisir ceux qui correspondent à une sensibilité populaire contemporaine, notamment dans les groupes récemment touchés par les effets directs ou indirects de la mondialisation. Ensuite, se mettre en parallèle avec des événements existants, tels que la Conférence sur le Racisme (Durban), Rio plus 10, la ratification des Accords de Kyoto, ou la mise en route de politiques, telle "la guerre des étoiles", etc. Enfin, il faudra donner une priorité aux dossiers qui sont déjà bien avancés, tels, par exemple, l'eau, la dette du Tiers Monde, les OGM. Tout cela contribuera à une démarche pédagogique, aidant à faire prendre conscience de la globalité des problèmes et de ce que signifie le projet du "capitalisme réel".

#### **Texte 3 : La mondialisation face aux mobilisations citoyennes**

**Auteur :** Gustave Massiah

**Référence :** corpus 2/ CADTM /2001

**URL:**<http://cadtm.org/La-mondialisation-face-aux>

Un large mouvement citoyen s'est mobilisé pour questionner la mondialisation et mettre en cause son cours dominant. Ce mouvement puise ses formes et ses réflexions dans des mobilisations quelquefois anciennes et, dans le même temps, il les renouvelle.

Quatre campagnes internationales délimitent, aujourd'hui, l'espace de cette mobilisation. Il s'agit de la campagne pour l'annulation de la dette ; de la campagne pour la remise en cause de l'Organisation Mondiale du Commerce ; de la campagne pour la réforme des Institutions Financières Internationales, dite dans certains pays " Bretton Woods Project " ; de la campagne de contestation des marchés financiers, pour la taxation des transactions financières et l'action citoyenne, plus connue sous le nom de ATTAC.

La convergence de ces campagnes a modifié la scène internationale depuis 1995. De Madrid, avec les manifestations " Cinquante ans ça suffit ! " à l'occasion du cinquantenaire de Bretton Woods, à Seattle, Washington, Prague, Nice et Porto Alegre, la contestation a obligé les grands de ce monde à ravalier leur autosatisfaction.

#### **Convergence et spécificité des campagnes**

Cette convergence se lit dans les pratiques et dans les formes de mobilisation. Elle est forte dans chaque pays et dans les grandes régions, comme au niveau international. Ce sont les mêmes mouvements, les mêmes associations, les mêmes personnes qui participent à ces différentes campagnes.

Chaque campagne garde aussi sa spécificité. Cette spécificité est visible dans les mots d'ordre et surtout au niveau des alliances et des mouvements qui se mobilisent. Ainsi, la dette à partir des mouvements de solidarité internationale s'est élargie aux différentes églises et mobilise aujourd'hui les syndicats. La réforme des institutions internationales concerne surtout les mouvements de solidarité internationale et les mouvements écologistes. La remise en cause des marchés financiers et de la spéculation financière s'organise autour des syndicats, des mouvements politiques et des mouvements de lutte contre les exclusions. La mise en cause de l'OMC met en scène de manière nouvelle la relation entre les mouvements écologistes et de consommateur et les associations de travailleurs et de producteurs, notamment paysans.

#### **Mettre en évidence les responsabilités**

Ce mouvement a déjà obtenu des premiers résultats. Il a permis d'éclairer la mondialisation. Dans un premier temps, il a mis l'accent sur ses effets néfastes et mis sur la défensive ceux qui se flattaient d'être les hérauts de cette nouvelle modernité. Ensuite, il s'est attelé, à travers des débats parfois difficile, à faire le tri dans la mondialisation, entre ce qui relève d'une tendance de l'évolution, lourde et contradictoire, et les conséquences de l'idéologie dominante, néo-libérale et revancharde, qui caractérise la phase actuelle de cette mondialisation. Enfin, il s'est attaché à soumettre à un débat public, critique et international, les systèmes et les mécanismes qui structurent le monde, sur les plans économiques et sociaux, politiques et militaires, culturels et idéologiques.

Le large mouvement de mobilisation et de contestation a aussi eu le mérite de dépasser le sentiment de fatalité et de faire ressortir les responsabilités. Il a mis en lumière les centres de décisions et les responsables : les institutions financières internationales, leurs dirigeants et leurs techniciens, qui définissent et imposent les politiques et les modes de régulation ; les Etats du Nord, et particulièrement les gouvernements des pays dominants qui se retrouvent au G7 et dans l'OCDE, qui orientent et contrôlent les institutions internationales dans le sens des intérêts des couches dirigeantes de leur pays ; ceux des gouvernants des pays du Sud qui se maintiennent au pouvoir par des régimes répressifs, qui participent de la corruption généralisée dans le monde et qui partagent les convictions de leurs aînés du Nord ; les marchés financiers et leurs opérateurs qui ont réussi à imposer leur logique de profit et de rentabilité dans les modes de pensée ; les entreprises multinationales qui tentent de réduire le pouvoir des Etats au maintien de l'ordre et à la protection de leurs seuls intérêts.

#### **L'émergence des propositions**

En mettant l'accent sur les responsabilités, la mobilisation a recréé un vaste mouvement d'espoir. Elle a redonné un souffle à l'idée qu'un autre monde est possible. Ce mouvement est perceptible dans la floraison d'idées et de propositions. Elle s'appuie sur la montée d'une expertise citoyenne qui s'ancre dans les mouvements, comme celle

qui transparaît dans les Conseils scientifiques, celui d'ATTAC par exemple, les observatoires, comme l'Observatoire de la mondialisation qui travaille sur l'OMC, les comités d'orientation et de pilotage de la campagne IFI, le comité de partenariat avec des responsables du Sud dans la campagne dette. Ce mouvement est porteur d'une demande sociale et politique de recherche qui commence à peser sur les institutions de recherche et les universités et sur le débat intellectuel à travers les médias.

Les propositions avancées par chacune des campagnes font partie du débat public. Leur reprise par les autres campagnes permet de les approfondir et de les compléter. La campagne dette a mis en avant les propositions d'annulation, partielle ou totale ; la reconnaissance d'illégitimité et la coresponsabilité ; la limitation du service de la dette à une proportion des exportations ; la reconversion sous contrôle citoyen, etc. La campagne ATTAC insiste sur la taxe sur les transactions financières spéculatives ; sur l'utilisation de cette taxe pour l'accès aux services de base ; sur l'interdiction des paradis fiscaux ; sur la lutte contre la criminalité financière, etc. La campagne sur les IFI a mis l'accent le contrôle démocratique et la transparence ; sur l'évaluation indépendante et contradictoire, confiée au système des Nations-Unies, de l'intervention des IFI ; sur le refus des programmes d'ajustement structurel et des cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté ; sur le refus des conditionnalités et de l'imposition de l'extérieur et par le haut des politiques économiques et sociales ; sur la réforme radicale des IFI, etc. La campagne contre l'OMC met en avant le refus de la primauté de la marchandise ; la prééminence de la déclaration des droits de l'Homme sur le droit commercial ; le refus du rôle de l'Organe de règlement des différends ; la nécessité d'une instance de recours avec un droit de saisine des citoyens, etc.

#### **Le passage des propositions aux alternatives**

Cette capacité de proposition démontre l'importance du mouvement, de son inventivité et de ses capacités sociales et politiques, intellectuelles et citoyennes. Mais, une multitude de propositions ne constitue pas un programme, ne suffit pas pour esquisser une alternative. C'est le sens qu'il faut donner au passage de Seattle à Porto Alegre. L'articulation entre les mobilisations et l'élaboration, se situe à l'échelle internationale, il nous revient aussi, dans cette réunion, de nous interroger sur la pertinence de l'échelle européenne.

Ces campagnes n'épuisent pas les mobilisations sur la mondialisation. D'autres mobilisations sont à mettre en avant ; par exemple pour le droit international et contre l'impunité, pour la liberté de circulation des personnes, pour l'égalité entre les genres, pour la lutte contre le sida, pour la résolution pacifique des conflits, contre les atteintes aux droits de l'Homme et pour la démocratisation, etc.

Dans les deux années à venir, plusieurs occasions sur la scène internationale permettront d'approfondir les propositions, de renforcer leur cohérence. La conférence sur le financement du développement, en juin 2002, permettra de décliner les questions centrales du débat : l'impossibilité de financer le développement avec le poids de la dette, la liaison entre le commerce international et le financement, le rôle des institutions financières, le poids déterminant des marchés financiers, le rôle des entreprises multinationales dans l'investissement, la discussion sur l'aide publique au développement, la nécessité des taxes sur les transactions financières et des écotaxes, la place des politiques fiscales dans l'égalité des droits, l'importance de la corruption, des paradis fiscaux et de la criminalité financière. De même, en septembre 2002, la conférence RIO+10, devenue conférence de Johannesburg sur le développement durable, sera l'occasion d'un débat international sur la nature du développement et les politiques de développement.

#### **La pertinence de l'échelle européenne**

Le niveau national des mobilisations présente un double intérêt. D'une part, il permet une liaison directe entre les campagnes et les différents mouvements sociaux ; d'autre part, il permet de mettre en cause de manière plus efficace la responsabilité des gouvernements nationaux. De ce point de vue, de nouvelles formes de débat citoyen associant les associations, les syndicats et les mouvements, le débat d'opinion à travers les médias et le débat parlementaire renouvellent le débat politique.

Le niveau international, et peut-être mondial, sera, à terme, un niveau déterminant. Il l'est déjà sur le plan économique et militaire. Il nous revient de construire une opinion publique internationale indispensable à une progression politique qui ne se réduise pas aux institutions inter-étatiques et aux représentants du pouvoir économique. C'est à ce niveau que se formalise la contradiction majeure entre le Nord et le Sud. C'est à ce niveau aussi qu'il est possible de définir un calendrier autonome avec des apparitions fortes, en s'appuyant sur les mobilisations nationales.

La légitimité de la mobilisation internationale peut s'appuyer sur des orientations qui concrétisent les principes d'une alternative et peuvent donner leur cohérence aux propositions. Ces orientations sont : la redistribution internationale des richesses ; le droit international et la possibilité de recours pour les citoyens ; le contrôle démocratique des instances de régulation ; la coresponsabilité entre le Nord et le Sud ; la subordination de la logique des marchés aux respects des droits de l'Homme.

Les discussions menées à partir des campagnes ont confirmé la pertinence de l'échelle européenne. Entre le niveau national et le niveau mondial, les grandes régions géopolitiques occupent une position contradictoire. Elles sont, par bien des manières des vecteurs de la mondialisation dans sa version dominante néo-libérale ; mais elles sont aussi le support d'une contre-tendance, porteuses de possibles alternatives. L'Union Européenne, la plus avancée dans son intégration politique, de toutes les grandes régions géoculturelles accuse particulièrement cette contradiction ; d'où l'intérêt particulier de l'échelle européenne pour les mobilisations.

#### **La mobilisation européenne**

La rencontre entre les campagnes a montré leur convergence. Celle-ci est d'autant plus forte qu'on retrouve souvent dans les différentes campagnes les mêmes militants. Dans plusieurs pays, ce sont les mêmes collectifs qui mènent plusieurs campagnes. Un travail commun à l'échelle européenne s'impose comme une évidence. Ce travail est à mener à l'échelle nationale en mobilisant les forces sociales et les opinions publiques, en s'appuyant sur une part significative des parlements nationaux et en interpellant les gouvernements. Il est aussi à mener par rapport aux différentes instances européennes : le Parlement, le Conseil des Ministres et la Commission.

Le programme de travail commun pourrait s'organiser autour de plusieurs éléments.

- Des mots d'ordre commun aux campagnes avec notamment : la contestation de l'AGCS négocié par l'OMC et le refus de l'organe de règlement des différends ; le contrôle des Institutions financières internationales, l'évaluation de leurs interventions par le système des Nations Unies et une instance de recours internationale avec une saisine possible par les citoyens ; la reconnaissance de la coresponsabilité dans la formation de la dette, son caractère en partie illégitime et l'annulation de la dette des pays pauvres ; l'interdiction des paradis fiscaux et d'une taxe sur les transactions financières spéculatives et des écotaxes.

- Une mobilisation qui donne une plus grande visibilité à la contradiction entre le Nord et le Sud, qui soit plus liée avec les mobilisations du Sud et qui s'appuie sur les partenariats avec les mouvements sociaux et politiques du Sud et des autres régions du monde.

- La déclinaison dans l'espace européen de certaines des revendications internationales qui s'appuie sur l'existence des institutions européennes. Ainsi, par exemple, l'interdiction des paradis fiscaux et une taxe dite Tobin pourraient être envisagée à l'échelle européenne, sans attendre une hypothétique et difficile application mondiale. L'économie européenne est en mesure de résister aux effets de rétorsion prévisibles, en entraînant d'autres partenaires, par exemple le Canada dont le Parlement a déjà voté le principe de cette taxe. D'autre part, les institutions européennes existantes sont susceptibles d'utiliser cette taxe pour l'accès des citoyens aux services de base ; ce qui réduit une partie des critiques sur le principe de cette taxe.

- Un débat européen pour définir une conception européenne du développement, un modèle européen. Ce débat peut être développé à l'occasion des positions européennes qui seront défendues, en juin 2002, à la conférence sur le financement du développement et, en septembre 2002, à la conférence de Johannesburg sur le développement durable. Un appel aux chercheurs et aux universitaires européens, à la communauté scientifique et intellectuelle, est nécessaire pour mener une bataille intellectuelle qui permette de résister à la volonté d'hégémonie d'une pensée dominante portée par les institutions financières internationales.

- Un appel à une politique européenne qui refuse la subordination aux conceptions dominantes dans les institutions internationales. Le contrôle des représentants européens dans ces institutions. Le refus de tout financement de projets et de politiques qui ne seraient pas conformes au droit international fondé sur la déclaration universelle des droits de l'Homme, aux accords et pactes internationaux et aux accords européens.

- Une discussion sur les positions défendues, y compris sur les divergences entre les participants aux différentes campagnes, pour débattre des analyses de la mondialisation, des propositions et des alternatives sur l'OMC, la dette, les IFI, les marchés financiers.

Le travail commun prendra la forme d'échanges d'informations, d'un séminaire de travail, de rencontres régulières dans différents pays européens.

Deux échéances sont déjà prévues. En juillet 2000, à Gênes, à l'occasion de la rencontre du G7. En décembre 2000, en Belgique, à l'occasion du Conseil Européen.

Le Forum Social Mondial de Porto Alegre a confirmé les orientations de la rencontre européenne du 6 janvier 2000. Il a permis de les situer dans une nouvelle perspective, celle d'une nouvelle phase des mobilisations sur la mondialisation. Une phase de passage des résistances aux propositions et aux alternatives.

#### **Texte 4 : Un autre monde est possible ! Construisons-le !**

**Auteur :** Eric Toussaint

**Référence :** corpus 2/ CADTM /2003

**URL :** <http://cadtm.org/Un-autre-monde-est-possible>

Ceux qui estiment que la mondialisation est incontournable devraient réaliser qu'ils peuvent être contournés ou renversés. La pensée néo-libérale développe la notion d'inéluctabilité : le système qui est, doit être parce qu'il est ; la mondialisation/globalisation telle qu'elle se déroule est incontournable, tous et toutes doivent s'y plier.

Les certitudes théoriques néo-libérales affichées aujourd'hui ne valent guère plus que celles des libéraux ou des conservateurs au pouvoir dans les années 1920 à la veille du krach financier. L'échec économique et le désastre social provoqués par les néo-libéraux d'aujourd'hui pourraient déboucher sur de nouveaux grands changements politiques et sociaux. La mondialisation n'est pas un rouleau compresseur qui écrase tout sur son passage : les forces de résistance sont bel et bien présentes. Elle est loin d'avoir mené à un système économique cohérent : les contradictions au sein de la Triade sont multiples (contradictions entre puissances impérialistes, contradictions entre entreprises, mécontentement social, crise de légitimité des régimes en place, comportement criminel des grands acteurs économiques privés - Enron, Andersen, Merrill Lynch, Citigroup...-, crise de légitimité de la Banque mondiale, du FMI et de l'OMC...).

De plus, les contradictions entre le Centre et la Périphérie se renforcent car la dynamique actuelle de la mondialisation est excluante. Les peuples de la Périphérie constituent plus de 85% de la population mondiale : croire qu'ils vont se laisser marginaliser sans réagir, c'est se tromper lourdement, tout comme les gouvernants qui, dans les années 1940 et 1950, croyaient encore à la stabilité de leur domination coloniale sur l'Afrique et une grande partie de l'Asie.

Enfin, à l'intérieur de la périphérie, les autorités qui acceptent la voie néo-libérale perdent progressivement des éléments de légitimité. En général, la classe dominante dans ces pays n'a plus de perspective de progrès à offrir à la grande masse de la population.

Pourquoi dès lors exclure que le mécontentement social s'exprime à nouveau autour de projets émancipateurs ? Il n'est pas dit que le mécontentement doive prendre la voie du repli identitaire, " ethnique " ou religieux. Il n'y a ni fatalité économique ni situation politique qui ne puisse se modifier sous l'action des forces sociales.

Aujourd'hui encore, une alternative doit comprendre différentes dimensions :

► Une dimension politique. Si le pouvoir politique a délibérément abandonné une partie de son pouvoir de contrôle, permettant ainsi une totale liberté de mouvement pour les capitaux, il peut, sous la pression populaire, tout aussi délibérément reprendre ce contrôle (" volonté politique "). S'il ne prend pas ce tournant, il peut également être renversé.

► Une dimension citoyenne et une dimension de classe. Ceux et celles d'en bas, dans toutes leurs organisations, qu'elles soient issues du mouvement ouvrier du XIXe siècle (partis, syndicats), qu'elles soient issues d'autres mouvements populaires, de nouveaux mouvements sociaux de la seconde moitié du XXe siècle, doivent se réapproprier le droit d'intervention, le droit de pression sur les autres intervenants et se poser en pratique la question de l'exercice direct du pouvoir.

► Une dimension économique. La conjonction des autres dimensions doit aboutir à des décisions économiques dont l'axe essentiel sera constitué de mesures contraignantes à l'égard des mouvements de capitaux et de ceux qui en décident : leurs détenteurs. Le caractère inviolable de leur propriété privée est également au centre du débat à venir.

En effet, si l'on veut défendre le bien commun et l'accès universel à des services de base, on est amené à poser la nécessité de transférer au domaine public des entreprises privées qui s'accaparent le patrimoine de l'humanité et empêchent la satisfaction des droits humains fondamentaux. On est simultanément amené à exclure les biens communs des compétences d'organismes comme l'OMC et des activités des entreprises privées.

L'évolution du capitalisme aujourd'hui remet donc à l'ordre du jour le débat sur une nouvelle radicalité. En effet, les formes antérieures de compromis ont été balayées par la crise économique et la vague néo-libérale.

Le compromis social fordiste (voir lexique) au Nord, le compromis développementiste au Sud, le contrôle bureaucratique à l'Est, là où ils ont existé, n'avaient pas fait disparaître l'usage de la force de la part des détenteurs du pouvoir, loin de là, mais la voie suivie allait de pair avec certains éléments de progrès social. C'est ce dernier élément qui permettait dans certains cas les compromis. Ces compromis sont rompus par la logique actuelle du Capital et par les choix des gouvernants. Il faut y opposer une nouvelle démarche de rupture, antisystémique. Ceci implique que celles et ceux d'en bas deviennent les acteurs authentiques du changement et de la gestion de ce changement. Ceci implique, de manière aussi nécessaire, que les mouvements sociaux soient fidèles aux intérêts de celles et ceux qu'ils représentent ; qu'ils soient d'une indépendance rigoureuse par rapport aux pouvoirs politiques. Ils ne pourront assurer cette fidélité qu'en développant une véritable démocratie interne, de manière à privilégier l'expression des gens en train de faire de la politique au jour le jour, à favoriser l'élaboration des choix, à stimuler la concrétisation des stratégies pour les atteindre.

#### **Briser l'isolement des luttes**

On l'a dit, la classe capitaliste garde le haut contrôle sur les médias, surtout télévisuels. Il n'est pas de son intérêt de propager dans le monde les images des luttes en montrant en donnant à voir la créativité des opprimé(e)s.

Il arrive fréquemment qu'on nous montre des affrontements avec la police ou l'armée mais il est bien plus rare qu'on nous livre le détail de la lutte, l'ingéniosité des travailleurs, les trouvailles des manifestants, les activités qui ont porté leurs fruits. Cela risquerait en effet de donner des idées à d'autres mouvements et cette part-là de l'événement représente un danger pour la classe capitaliste. A contrario, on peut mesurer l'énorme impact de mobilisation que provoquent les médias quand ils rendent compte de l'ampleur et de l'intelligence d'un mouvement. Un exemple : le mouvement de grève de novembre - décembre 1995 en France a suscité une telle sympathie que les médias n'ont pu la minimiser, et l'expression de cette sympathie relayée à une échelle si importante servait elle-même de catalyseur à l'élargissement du mouvement.

Les luttes ne faiblissent pas, elles ont même tendance à se multiplier proportionnellement aux attaques. Un des problèmes les plus pesants que la résistance rencontre, c'est ce sentiment d'isolement qui étirent celui qui entre en lutte : "Qui est avec lui ? Qui peut le comprendre et l'aider ? Qui parle de son combat ? Qui mène ce combat ailleurs dans le monde ?" Un des enjeux les plus importants pour les progressistes est certainement de briser cet isolement et de travailler à la convergence des luttes.

Par la concentration des décideurs politiques au niveau mondial, par la similarité de l'appauvrissement qu'ils imposent à toute la planète, la lutte des paysans sans terre du Brésil rejoint la lutte des ouvriers de Volkswagen contre leur transnationale ; la lutte des communautés amérindiennes zapatistes pour une vie digne dans les campagnes mexicaines rejoint celle des grévistes de Mc Donald's en France ; la lutte des centaines de milliers de paysans indiens opposés aux décisions de l'OMC rejoint celle des sans papiers de France et d'Espagne ; la lutte des syndicats sud-coréens pour défendre leurs conquêtes rejoint celle des mouvements sociaux africains pour l'annulation de la dette ; la lutte de la population hondurienne contre la privatisation de la santé rejoint la lutte des salariés de France, d'Autriche, du Brésil... contre la remise en cause des droits acquis en matière de retraite et la promotion des fonds de retraite privés ; la lutte des femmes algériennes rejoint celle des tribunaux populaires qui dénoncent la dette illégitime en Argentine ; la lutte des étudiants du Nicaragua, du Burkina Faso, du Niger, des Etats-Unis contre l'augmentation des droits d'inscription à l'université rejoint celle des enseignants en France et au Pérou... La lutte des citoyens boliviens (Cochabamba), celle en Afrique du Sud (Soweto) et en Inde contre la privatisation de l'eau, rejoint celle des citoyens péruviens (Aréquipa) et des syndicalistes sénégalais (Sénélec) contre la privatisation de l'électricité.

Partout le monde frémit, tirailé par le sentiment d'une indignité forcée, poussé par un désir de mieux vivre, révolté par l'injustice et la violence d'un système qu'on veut lui présenter comme le nec plus ultra, comme la fin de

l'histoire. En différents endroits de la planète, les mesures des " saigneurs de la terre " ne sont pas passées dans l'apathie. Il est important de le savoir.

### **Mise en perspective de la phase actuelle des luttes contre la mondialisation capitaliste**

La phase actuelle de la mondialisation néolibérale a débuté grosso modo à la charnière des années 70 et 80 quand les victoires électorales de Thatcher en Grande-Bretagne et de Reagan aux Etats-Unis ont donné le signal d'une offensive tous azimuts du capital contre le travail et des principales puissances capitalistes développées contre les pays capitalistes dépendants (leurs peuples étant les premiers visés).

Tentatives de destruction des organisations syndicales (destruction du syndicat des contrôleurs aériens aux États-Unis sous Reagan et de celui des mineurs en Grande-Bretagne sous Thatcher), privatisations massives, hausse des taux d'intérêt, blocage des salaires, augmentation des impôts sur le travail et diminution des impôts sur le capital, crise de la dette du Tiers Monde et de certains pays de l'ex-bloc soviétique, application des politiques d'ajustement structurel dans les pays de la Périphérie, guerres sous prétexte humanitaire livrées par les alliances militaires des pays les plus industrialisés contre des pays de la Périphérie, fermeture des frontières des pays les plus industrialisés, renforcement du pouvoir d'intervention des institutions multilatérales contrôlées par les pays les plus industrialisés, à commencer par les Etats-Unis (FMI, Banque mondiale, OMC), mise au pas de l'ONU par ces mêmes puissances, renforcement du pouvoir des transnationales, flexibilisation du temps de travail et précarisation des statuts, féminisation de la pauvreté, attaques contre les protections sociales, extension des surfaces cultivées en OGM, marchandisation d'une série d'activités humaines jusque là relativement à l'abri des activités des transnationales... Tels sont les principaux signes d'une offensive qui est toujours en cours.

La dimension mondiale de cette offensive et l'imposition du même type de politiques néo-libérales aux quatre coins de la planète, produisent un effet de synchronisation comparable à d'autres tournants historiques des deux derniers siècles (ère des révolutions en Europe en 1848, première guerre mondiale et ses suites, victoire du fascisme et deuxième guerre mondiale, les indépendances des années 1950 - 1960, mai 68...). Certes, les différences sont très importantes. Il s'agit d'une synchronisation des attaques et d'un début prometteur de synchronisation des résistances ou des contre-attaques. La croissance et l'extension du mouvement altermondialiste sont tangibles à l'échelle planétaire, à quelques exceptions près (Chine en particulier - pour combien de temps encore ?-). Les différents éléments de l'offensive énoncés plus haut sont peut-être pour la première fois de l'histoire vécus simultanément par l'écrasante majorité des populations de la planète. Et plus qu'à d'autres moments de l'histoire du capitalisme, certaines institutions internationales symbolisent les maux vécus par une grande partie de l'humanité : FMI, Banque mondiale, OMC, les grandes transnationales, les principales places financières, le G8...

Les résistances à cette vaste offensive sont innombrables et se prolongent depuis plus de vingt ans. Certaines se sont soldées par des défaites (en commençant par la défaite des contrôleurs aériens aux Etats-Unis en 1982 et celle des mineurs britanniques en 1984-1985...); d'autres ont abouti à des victoires (en Amérique latine, à partir de 2000, on compte de nombreuses luttes populaires victorieuses contre les privatisations. Comme lutte emblématique, notons le succès de la lutte de la population d'Aréquipa au Pérou contre la privatisation du secteur de l'électricité. Depuis la bataille de Seattle (Etats-Unis) en novembre 1999, on s'accorde généralement à souligner une internationalisation du mouvement de résistance à la mondialisation.

Instruments clé de l'offensive du capital contre le travail et des pays du Centre contre la Périphérie, le FMI, la Banque mondiale et l'OMC traversent depuis 98, comme nous l'avons vu, une profonde crise de légitimité. Le désastre économique, social et écologique produit par l'application des politiques imposées par le FMI et la Banque mondiale aux pays de la Périphérie a débouché sur une perte évidente de légitimité de ces institutions, à une échelle de masse dans les pays concernés. Les politiques de réglementation du commerce sous la conduite des transnationales et les atteintes à la souveraineté des Etats ont produit également une méfiance certaine de l'opinion publique tant des pays du Centre que de la Périphérie à l'égard de l'OMC. Les politiques d'ajustement dictées par le FMI et la Banque mondiale sont l'objet d'un profond rejet dans l'écrasante majorité des pays qui doivent les subir.

Il faut y ajouter les contradictions entre la Triade d'une part et les pays de la Périphérie d'autre part. L'échec du Round du Millénaire à Seattle en 1999 est le résultat de la conjonction des différents éléments de crise cités plus haut : crise de légitimité se traduisant par une puissante mobilisation de masse, contradictions au sein de la Triade et mécontentement des pays de la Périphérie à l'égard des prétentions des principales puissances industrielles.

### **Une trame de subversion tissée au quotidien**

Ce vaste mouvement, créé à l'occasion d'événements porteurs, tisse également sa trame dans le quotidien. Les témoins se sont rencontrés, les expériences se sont racontées, les adresses se sont échangées. Tout cela nourrit une subversion formidablement humaine. Subversion : bouleversement des idées et des valeurs reçues, dit le Petit Robert. Reçues, imposées ? Notre conception des valeurs est plurielle car les opprimé(e)s ne parlent heureusement pas d'une seule voix. C'est pourquoi il est fondamental de mettre en valeur " les autres voix de la planète ". Mais nos idées ne sont pas celles des oppresseurs, la pluralité n'inclut pas la soumission à la parole de ceux qui poursuivent une logique de profit immédiat. Au nom de quoi devrait-on continuer à la subir ?

Les résistances se fortifient également au travers des luttes nationales : il faut porter le coup à sa propre classe capitaliste pour affaiblir l'ensemble. Les grèves françaises de l'automne 1995 ont amorcé un virage politique dont une première (mais non suffisante) manifestation s'est concrétisée lors des élections suivantes.

Le mouvement ouvrier organisé lutte pour la réduction généralisée du temps de travail, pour préserver les acquis de la sécurité sociale dans les pays industrialisés et dans les pays de la Périphérie où elle a été conquise (à l'Est comme au Sud).

Des sans papiers de France, d'Espagne et de Belgique, au lieu de subir la clandestinité, interpellent ouvertement le pouvoir pour la régularisation de leur situation.

La mondialisation oblige - dans un sens positif - chaque organisation réellement liée à la défense des intérêts des opprimés à se connecter à l'activité de l'organisation voisine. Comment en effet être efficace sur la défense du droit d'asile si l'on n'a pas une vision d'ensemble de la situation du Tiers Monde ? Comment conserver une conscience de classe et ne pas s'allier à " son " patron pour sauvegarder l'emploi dans " son " usine au détriment des ouvriers du pays voisin si ce n'est en s'ouvrant aux débats planétaires ? Comment une Organisation Non Gouvernementale peut-elle sauvegarder son indépendance si ce n'est en défendant avec d'autres associations, dans son propre pays, les revendications de justice sociale qu'elle prône pour les pays lointains ? Comment marquer des points contre la marginalisation, le chômage si on ne dialogue pas avec le mouvement syndical ?

Beaucoup se plaignent d'avoir affaire à des interlocuteurs de plus en plus évanescents : ce n'est plus le patron local qu'il faut contrer, c'est le conseil d'administration d'une transnationale, c'est le fonds de pension actionnaire principal ; ce n'est plus l'autorité publique nationale dont il faut déjouer les plans, c'est celle d'un conseil de ministres européens ou du G8. La période, c'est sûr, exige une adaptation. Mais la force qui peut être utilisée pour contourner ces soi-disant incontournables est, elle-même, potentiellement décuplée, centuplée. Le tout est d'en avoir conscience, et, surtout, d'avoir la volonté politique de tout mettre en œuvre pour organiser cette force. Il est important de souligner qu'une volonté politique n'implique pas une dictature interne : au contraire, la richesse des mouvements sociaux réside dans leur diversité, leur pluralité. Cette richesse doit être garantie totalement par le respect de la plus grande démocratie entre les composantes du mouvement.

### **Des obstacles et des nouvelles formes d'organisation**

Sur le plan mondial, une crise de représentation du mouvement ouvrier se manifeste par une crise de représentativité des partis de gauche et du mouvement syndical. Ce dernier est de moins en moins à même d'assurer la défense des intérêts des travailleurs et de leurs familles. Sa ligne ne convainc pas non plus les autres mouvements sociaux de se rassembler autour de lui.

Les organisations non gouvernementales, dont certaines, issues de la solidarité avec les luttes d'indépendance et de libération nationale, avaient connu dans les années 1970 une radicalisation à gauche, sont traversées également par des signes manifestes de crise. Un grand nombre d'entre elles sont rentrées dans l'orbite de leur gouvernement et des organismes internationaux (BM, ONU, PNUD).

Une minorité de décideurs s'acharne à exproprier la personne humaine de ses droits fondamentaux pour la réduire à une " ressource ", la société pour la remplacer par le marché, le travail pour restreindre son sens de création de valeur à une marchandise, le social pour prôner l'individualisme, le politique pour confier au capital et à sa course au profit immédiat la tâche de fixer les priorités, la culture pour la transformer en mode de vie " standard ", la cité pour en faire le lieu de la non-appartenance. Face à cette expropriation, il est temps pour les millions de personnes et dizaines de milliers d'organisations qui luttent d'apprendre à vivre ensemble en reconnaissant la réelle complémentarité de leurs projets, d'organiser et d'affirmer la mondialisation des forces de (re)construction de notre devenir ensemble, de diffuser la narration solidaire de ce monde. Il est temps de mettre hors des lois du marché le bien commun patrimoine de l'humanité. Il est temps.

## **Texte 5 : FSM, du Brésil à l'Inde : "Internationaliser l'autre mondialisation"**

**Auteur :** Sergio Ferrari

**Référence :** corpus 2/ CADTM /2003

**URL:** <http://cadtm.org/FSM-du-Bresil-a-l-Inde>

### **Un regard rétrospectif pour analyser le processus de Porto Alegre... Le FSM, qu'est-ce que c'est aujourd'hui ?**

C'est la somme d'expériences fécondes qui a permis de passer de 12 mille participants en 2001 à 100 mille lors de cette troisième rencontre. Un processus à l'origine d'une dynamique mondiale novatrice, qui est déjà enracinée très concrètement dans plusieurs continents, forte en Amérique latine et en Europe occidentale, moindre en Asie et en Amérique du Nord et beaucoup moins développée en Afrique et en Europe de l'Est.

#### **Nous ignorons presque tout de cette dynamique sociale...**

Il existe des mouvements extraordinaires, des organisations paysannes regroupant 50 millions de membres, des organisations syndicales aussi très importantes dans l'industrie, les services publics, la pêche. Ces acteurs sociaux se sont mobilisés sur les grandes questions liées à la mondialisation néolibérale. Les paysans indiens ont lutté contre l'AMI (Accord multilatéral sur l'investissement), ils se battent contre les cultures transgéniques et contre Monsanto, mais aussi contre d'autres multinationales comme celles qui promeuvent des projets hydroélectriques, tels les barrages sur le fleuve Narmada... Le peuple indien a souffert de l'irresponsabilité criminelle des multinationales : on se souvient de la catastrophe de Bhopal, où une usine de l'Union Carbide utilisait sans aucune mesure de précaution des produits extrêmement dangereux et où, en 1984, plus de 15 000 personnes sont mortes à la suite d'une fuite de gaz toxique.

#### **Une question était dans l'air à Porto Alegre : l'Inde a-t-elle la capacité, au plan de l'organisation, de garantir la continuité du processus ?**

Nous ne pouvons exiger des autres continents qu'ils fassent aussi bien ou mieux que ce nous sommes parvenus à faire pour cette troisième étape du FSM de Porto Alegre. N'oublions pas que nous avons débuté, en 2001, avec 12 000 participants. Il serait donc normal de commencer en 2004 en Inde avec 30 000 personnes, et ce serait même très bien... La situation sera différente pour ce qui est des infrastructures. Nous n'aurons pas l'aide des autorités municipales ou de l'État, comme celle que nous avons reçue de la mairie de Porto Alegre ou du gouvernement de l'État de Rio Grande do Sul. Nous devons nous appuyer beaucoup plus sur le travail et les réseaux militants. Et les participants ne trouveront sans doute pas le même confort que jusqu'à présent.

Les organisateurs du FSM en Inde ont décidé de ne pas accepter l'argent des grandes fondations, alors que la dernière édition du FSM à Porto Alegre a reçu presque un demi million de dollars de la Fondation Ford. Ce nouveau point de vue me semble intéressant, il va nous contraindre à n'avoir que des infrastructures rudimentaires. D'ailleurs, avant Porto Alegre, c'est au Chiapas, au cœur de la forêt Lacandonne que nous nous étions donné rendez-vous pour participer en 1996 à la première Rencontre contre le néolibéralisme et pour l'humanité, qui a été le coup d'envoi, riche et passionnant, du processus.

J'insiste sur ce point : les amis indiens sont tout à fait à même d'organiser une rencontre qui garantisse l'échange entre les mouvements sociaux, leur permette de décider d'un ordre du jour pour l'avenir et consolide leur représentativité et leur coordination. Je n'ai aucun doute à ce propos. Cette rencontre sera un succès et le FSM va s'y renforcer.

#### **Un FSM qui, de plus en plus, invite à des manifestations mondiales...**

Exactement. D'ailleurs, l'importance de toutes les initiatives et des luttes qui se dérouleront en 2003 dépasse celle du quatrième FSM : en premier lieu, les mobilisations contre la guerre, mais aussi celles contre la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA), contre l'Accord Général sur le Commerce des Services (AGCS), pour l'annulation de la dette, pour la rupture des accords avec le FMI, contre l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Tout le processus de préparation et la réunion des forums régionaux et continentaux sont également plus importants que le FSM de 2004 lui-même, car ils vont permettre d'assembler toutes les initiatives depuis la base, de l'échelon local à l'échelon mondial, et de mobiliser. Au départ, le FSM était un espace de réflexion, le contre-pied du Forum économique de Davos. Il n'était pas prévu à ce moment-là qu'il puisse mobiliser : dans sa version originelle, le FSM

était un forum pour débattre. Au cours de Porto Alegre 3, nous avons décidé, sans modifier l'idée de départ, d'appeler chaque année, pendant le Forum de Davos, à manifester le même jour dans le monde entier « contre le néolibéralisme, contre la guerre » et pour dire qu'« un autre monde est possible ». C'est un pas en avant, que personne au début n'aurait pu imaginer.

La grande manifestation mondiale contre la guerre de février dernier - qui ne pourra peut-être pas empêcher l'intervention mais qui, à coup sûr, aide à créer un vigoureux mouvement mondial anti-guerre - est un signe majeur. Pour la première fois, une guerre a perdu toute légitimité avant même d'avoir commencé. Et c'est l'un des résultats du Forum Social Européen de Florence (FSE) et des manifestations qui ont eu lieu au sein même des États-Unis.

Nous vivons l'un de ces moments exceptionnels de l'histoire que Gramsci a décrits. Un moment d'illumination, dans lequel la grande majorité des citoyennes et des citoyens avancent à pas de géants sur le chemin de la prise de conscience. Bush, Blair, Aznar et Berlusconi, pour ne citer que ceux-là, mettent à découvert toute l'hypocrisie, le cynisme et l'inhumanité du système. Nombre de personnes, à travers le monde, sont en train de se politiser rapidement et prennent position contre ce système.

D'autres manifestations très importantes vont avoir lieu : contre le G8 d'Évian, entre le 28 mai et le 3 juin, où nous attendons plus de 100 000 personnes ; contre la Conférence ministérielle de l'OMC à Cancún (Mexique), en septembre 2003. C'est désormais presque chaque mois que se déroulent des initiatives de cette nature.

#### **Peut-on affirmer que cette mobilisation croissante est la conséquence de Porto Alegre ?**

La mobilisation contre la guerre n'aurait pas été possible sans la rencontre du FSE à Florence et celui-ci n'aurait pas existé sans le FSM à Porto Alegre. La rencontre de Florence a rassemblé des gens venus d'Europe puis elle est devenue une manifestation planétaire. Il est évident qu'elle est le résultat de confluences, de processus qui existaient déjà avant 2001, avant Porto Alegre. Mais le forum de Porto Alegre est l'axe qui a les unifiés dans une dynamique d'autodétermination croissante. Ce processus n'a pas de limites. Nous devons rester totalement ouverts à toutes ces initiatives en marche.

#### **Une fois de plus, on a senti à Porto Alegre certaines tensions, secondaires mais sensibles, entre les mouvements sociaux (qui ont adopté une déclaration finale) et le Forum lui-même... Qu'en est-il ?**

Je pense que le poids relatif des mouvements sociaux, ou l'on trouve les syndicats ou les confédérations syndicales traditionnelles, a augmenté dans la dynamique des forums. Ces mouvements occupent une place de plus en plus importante, alors qu'au départ les ONG et les médias alternatifs, comme le Monde diplomatique, jouaient un rôle décisif dans l'initiative. Cette tendance me semble très positive. Il ne serait pas légitime qu'en tant que mouvements sociaux, ils imposent leurs décisions à toutes les autres composantes qui s'identifient avec le FSM. Mais il est bon de voir que les organisations qui ont une base sociale réelle, qui mènent des luttes réelles, jouent un rôle fondamental dans le mouvement, sans pour autant marginaliser les autres. Je suis d'ailleurs convaincu que ce processus doit s'ouvrir davantage aux mouvements citoyens du monde entier.

J'ai le sentiment qu'une sorte de mouvement des mouvements est en train de se renforcer et qu'il ne s'agit pas seulement d'une union, d'une convergence, mais de quelque chose de plus grand. Il n'y a pas de direction centralisée, ce qui est bien. Par contre, il y a bel et bien un espace structuré et celui-ci a tendance à s'élargir et à se renforcer. Il s'agit là d'un fait nouveau. Dans le cas de l'Europe, Florence, en novembre dernier, a été l'acte de naissance d'un mouvement social européen. Celui-ci avait déjà à son actif plusieurs campagnes continentales (annulation de la dette, marches européennes contre le chômage, grèves européennes comme celle des chemins de fer, etc.), mais il n'avait jamais atteint une telle ampleur. Et c'est vraiment extraordinaire !

## **Texte 6 : En route vers le 5e Forum social mondial !**

**Auteur :** Eric Toussaint

**Référence :** corpus 2/ CADTM /2004

**URL:** <http://cadtm.org/En-route-vers-le-5e-Forum-social>

La structure du cinquième Forum social mondial (FSM) présente de nombreux changements qui correspondent aux débats autour des expériences et des leçons qui ont surgi des éditions antérieures des forums, en particulier le quatrième FSM, tenu à Mumbai (Inde) en janvier 2004. Ces mutations se refléteront dans le nouvel aménagement

territorial du Forum à Porto Alegre, au Brésil, via la constitution d'espaces thématiques qui développeront leurs activités en différents endroits situés au centre de la ville de Porto Alegre, au bord de la lagune...

Les activités, à plus de 90 % autogérées par les organisations participant au FSM, se répartiront en 11 espaces thématiques différents :

- 1) Assurer et défendre des biens communs de la Terre et des peuples - comme alternative à la marchandisation et à la domination des entreprises transnationales
- 2) Art et création : construire des cultures de résistance populaire
- 3) Communication : pratiques anti-hégémoniques, droits et alternatives
- 4) Défendre la diversité, la pluralité et les identités
- 5) Droits humains et dignité pour un monde juste et égalitaire
- 6) Économies souveraines pour et par les peuples - contre le capitalisme néolibéral
- 7) Éthique, cosmovisions et spiritualité - Résistances et défis pour un nouveau monde
- 8) Luttes sociales et alternatives démocratiques - contre la domination néolibérale
- 9) Paix, démilitarisation et lutte contre la guerre, le libre-échange et la dette
- 10) Pensée autonome, réappropriation et socialisation des savoirs et des technologies
- 11) Vers la construction d'un ordre démocratique international et l'intégration des peuples

L'articulation du Forum en 11 espaces thématiques pointe deux objectifs fondamentaux qui ont été discutés et sur lesquels il y a eu consensus lors des réunions du Conseil international, après le Forum de Mumbai et lors des rencontres de la Commission méthodologie et thématique de ce Conseil.

En premier lieu, on vise à ce que les espaces de débat s'articulent aux processus de lutte avec l'objectif de donner une meilleure visibilité aux résistances en cours contre la mondialisation néo-libérale, résistances dont les mouvements et organisations sociales qui participent au FSM sont protagonistes. Ainsi, la définition des 11 espaces thématiques est le résultat d'un débat sur les campagnes, les processus de lutte les plus significatifs de résistance et sur l'analyse de la consultation réalisée par internet. D'autre part, la dynamique du Forum cherche à promouvoir et à consolider les convergences des luttes et des campagnes, de manière à avancer dans l'élaboration d'alternatives pour un autre monde possible et nécessaire.

#### **11 espaces thématiques et 4 axes transversaux**

Les 11 espaces thématiques sont le lieu privilégié pour l'expression de la pluralité et de la diversité qui constituent l'une des principales caractéristiques et la force du mouvement de résistance à la mondialisation néolibérale. Il s'agit précisément d'éviter une fragmentation thématique des débats qui rend difficile ou empêche les objectifs de convergence et de synthèse mentionnés plus haut. C'est pour cela que quatre axes transversaux et articulés ont été proposés. Ils devraient fonctionner comme « horizons » et préoccupations communes des débats de chacun des 11 espaces thématiques. Les quatre axes sélectionnés sont les suivants :

- 1) Émancipation sociale et dimension politique des luttes
- 2) Lutte contre le capitalisme et le patriarcat
- 3) Diversité et genre
- 4) Lutte contre le racisme

L'irruption sur la scène internationale depuis le milieu des années '90 du mouvement contre la mondialisation néolibérale est sans doute le phénomène politique le plus significatif du début du nouveau siècle. L'action du mouvement international s'est révélée décisive, ces dernières années, dans la délégitimation du capitalisme présenté comme horizon historique (et prétendu naturel) indépassable de l'humanité. Les innombrables journées internationales de lutte contre la guerre ont permis de manifester l'amplitude à l'échelle mondiale du refus de la logique du « néolibéralisme armé » et de la « guerre infinie » comme tentative de relégitimation de la mondialisation néolibérale.

Les luttes constantes et diverses que ce mouvement développe sont en même temps l'espace de gestation et de diffusion de nouvelles alternatives de société et de civilisation aux formes d'oppression, de domination et de discrimination sociale inhérentes au capitalisme contemporain. La recherche et le débat concernant les dynamiques émancipatrices sont associés à un nécessaire débat sur le contenu et l'horizon politique des luttes des mouvements sociaux.

Les actions entreprises par la majorité de celles et ceux qui participent à la dynamique du Forum social mondial à tous les niveaux sont souvent confrontées à des obstacles politiques. Durant les dernières années, en de nombreuses occasions, tant au Sud qu'au Nord de la planète, une majorité de citoyens ont refusé de manière claire les politiques néolibérales tant dans la rue que par les urnes. Néanmoins, beaucoup de gouvernements élus suite à leur promesse de rompre avec le néolibéralisme ont poursuivi la même orientation que leurs prédécesseurs. Ils ont même, dans certains cas, poursuivi la politique de militarisation et de criminalisation sociale de la contestation. Face à cette réalité, il s'agit que nous, les participants au cinquième Forum social mondial, nous réfléchissions sur les moyens et les stratégies à opposer à cette « confiscation » du refus des politiques néolibérales.

#### **Quelques inquiétudes**

Le FSM, malgré les transformations positives présentées plus haut et malgré le niveau très élevé de militantisme - pensons notamment au magnifique travail des centaines d'interprètes bénévoles -, évolue progressivement vers une énorme machine dont l'activité génère une dépense considérable. Le budget de ce FSM, géré directement par le secrétariat brésilien, représente au moins six millions d'euros. C'est considérable. Des dérapages sont possibles. Notamment au niveau de la communication : affiches, contenu des conférences de presse. Autre dérive possible : une tendance à faire des propositions qui ne vont pas plus loin que ce que des gestionnaires du système sont prêts à reprendre au vol. Bref, un tournant vers la realpolitik et la frustration des espoirs de changements radicaux. Le FSM ainsi que tous ceux qui y participent et le soutiennent ne méritent pas cela. D'où la nécessité de maintenir une orientation radicale basée sur un enracinement dans les mobilisations sociales et les débats que celles-ci provoquent.

#### **Texte 7 : Des résistances aux alternatives : mise en perspective historique de l'altermondialisme**

**Auteur :** Eric Toussaint

**Référence :** corpus 2/ CADTM /2008

**URL :** <http://cadtm.org/Des-resistances-aux-alternatives>

#### **Deux grandes tendances opposées sont en action à l'échelle internationale**

La tendance qui domine aujourd'hui, à l'œuvre depuis 25 à 30 ans, consiste en la poursuite de l'offensive capitaliste néolibérale et impérialiste. Dans les dernières années, cette tendance s'est exprimée par le recours de plus en plus fréquent à des guerres impérialistes, notamment pour la conquête de champs pétroliers, par l'augmentation de l'armement des grandes puissances, par le renforcement de l'ouverture commerciale des pays dominés, par la généralisation des privatisations, par une attaque systématique contre les salaires et les mécanismes de solidarité collective conquis par les travailleurs. Tout cela fait partie du Consensus de Washington. Ces politiques s'appliquent à la fois dans les pays les plus industrialisés et dans les pays en développement.

#### **L'avènement de forces historiques d'opposition**

Y a-t-il des forces historiques capables de contrecarrer cette emprise progressive du néolibéralisme ? La réponse est oui. Si certains en voient l'origine en 1999 avec la bataille de Seattle contre l'OMC, il semble plus approprié de considérer plusieurs dates antérieures comme autant de jalons sur le chemin des résistances à la globalisation néolibérale. L'année 1989 est importante à ce titre : dans un premier temps, elle a été perçue seulement comme l'année de la chute du mur de Berlin qui, bien sûr, revêt une importance historique. La chute du mur correspondait à la fin de la caricature de socialisme bureaucratique stalinien, une version totalement dévoyée du socialisme qui, lui, est un projet émancipateur. Si l'année 1989 marque le début d'une résistance massive et tenace en Amérique latine contre les politiques néolibérales, 1994 constitue un tournant en termes d'expression de nouvelles formes de résistances, de nouvelles alliances et de la crise du modèle néolibéral, et 1999 rend visible à l'échelle mondiale et en temps réel la possibilité de lutter victorieusement contre l'OMC, un organisme planétaire qui symbolise la volonté de transformer toutes les relations humaines en marchandises. Ces jalons s'insèrent dans un ensemble plus large de résistances ainsi que de recomposition sociale et politique.

#### **De nouvelles résistances un peu partout**

Au cours des années 1990, après une première période conduite par des Pinochet, Thatcher et autres Reagan, apparaissent de nouvelles formes de résistances, à divers endroits de la planète. Grâce à différents acteurs qui s'expriment alors, on commence à remplir le vide laissé par la crise du mouvement ouvrier traditionnel.



En construction au 19e siècle, puis consolidé peu à peu, ce mouvement ouvrier a dominé la scène des luttes d'émancipation au cours du 20e siècle dans une majorité de pays de la planète. Les luttes de la Résistance en Europe pendant la seconde guerre mondiale et la Libération, les conquêtes qui ont suivi la victoire contre le nazisme et le fascisme étaient largement conduites par ce mouvement ouvrier appuyé par de forts bastions dans la classe ouvrière industrielle. Mis à mal par l'offensive néolibérale des années 1970-1980, ce mouvement ouvrier entre en crise. Presque toutes les directions des grandes organisations syndicales sont tellement bureaucratisées et adaptées au système capitaliste qu'elles agissent essentiellement comme un frein aux luttes et à la radicalisation. De nouveaux syndicats issus de scissions des grandes organisations traditionnelles naissent et jouent un rôle d'aiguillon mais ils peinent à se renforcer car ces bureaucraties leur opposent de puissants obstacles. A l'intérieur des grands syndicats, des secteurs plus à gauche que la bureaucratie centrale jouent aussi un rôle salutaire. Ceci dit, bien qu'affaiblis et anesthésiés, les salariés du secteur public et du secteur privé se lancent périodiquement dans des luttes de grande ampleur. C'est le cas de l'Europe occidentale où l'on connaît de grandes mobilisations sociales auxquelles le mouvement syndical participe activement (Italie, France, Allemagne, Grèce, Portugal, Espagne...). C'est le cas de l'automne 1995 en France : les salariés sont entrés en mouvement et se sont débarrassés du Premier ministre, Alain Juppé, ce qui, dans la lancée, a amené Lionel Jospin à retirer la France des négociations jusque-là secrètes sur l'Accord multilatéral sur l'investissement (AMI), faisant ainsi capoter un jalon important de l'offensive néolibérale. C'est aussi le cas de plusieurs pays d'Amérique latine, d'Asie, d'Afrique et d'Amérique du Nord.

Qui aurait imaginé dans les années 1960 dans les pays les plus industrialisés que des paysans allaient jouer un rôle d'aiguillon du nouveau combat altermondialiste ? Ce mouvement est devenu un acteur extrêmement important dans la résistance à l'offensive néolibérale et à la marchandisation du monde, au brevetage du vivant. Il a mis en avant des revendications notamment autour des biens communs : l'eau, la terre, les semences... Ces revendications ou ces valeurs ne sont pas nouvelles en soi mais le sont dans la manière de les présenter parce que, classiquement, les acquis de la Libération, le renforcement des services publics, ne présentaient pas la question des biens communs comme un objectif à atteindre. Si on avait renforcé l'accès à certains biens communs dans l'après seconde guerre mondiale, avec l'offensive néolibérale, ils sont complètement mis à mal et on redécouvre la nécessité de les défendre, ou de les reconquérir.

Il faut aussi prendre en compte les mouvements indigènes car on voit aussi des peuples indigènes repartir à l'offensive. En Bolivie, par exemple, des années 1940 aux années 1960, l'avant-garde du peuple bolivien, ce sont les mineurs indiens et leurs syndicats. Une grande partie des mines ayant été fermées dans les années 1980, ce sont les Indiens, notamment cultivateurs de coca, qui constituent le mouvement à la fois paysan et indigène. On a vu les mineurs, retraités ou ayant perdu leur emploi, faire front avec le mouvement indigène et paysan : une nouvelle alliance s'est mise en place.

#### **Le processus du Forum social mondial**

La nouvelle alliance qui émerge s'exprime en partie par le processus du Forum social mondial qui a des caractéristiques nouvelles par rapport aux organisations internationales de gauche des périodes précédentes de l'Histoire. Il est nettement moins radical que les quatre internationales qui se sont succédé au 19ème et 20ème siècle. Le traumatisme laissé par la dégénérescence bureaucratique des expériences du socialisme du 20e siècle, du goulag à la restauration du capitalisme dans le bloc du « socialisme réel », y est pour beaucoup. La force de l'offensive capitaliste est aussi à prendre en compte. Le Forum social mondial est un jalon dans la constitution d'un vaste mouvement de résistance internationale qui est en pleine évolution. Ce mouvement est hétéroclite et n'a pas d'épicentre. Toutes les composantes de la résistance multiforme ne se reconnaissent pas nécessairement dans le Forum social mondial.

#### **Le FSM n'a rien de miraculeux**

Ceci dit, il ne faut pas analyser le Forum social mondial uniquement sous ses aspects novateurs et positifs, car il a des limites de plus en plus évidentes. D'abord, comme indiqué plus haut, il ne représente pas l'ensemble des mouvements de résistance globale. Deux exemples : les zapatistes du Mexique n'en font pas partie, les luttes de résistance en Chine n'ont pas de lien avec le FSM. Ensuite, la notion de stratégie alternative n'en est qu'à ses débuts et le vieux débat entre réformateurs et révolutionnaires n'est pas clos. Faut-il rompre avec le système ou seulement l'aménager et revenir à des mécanismes de régulation avec un capitalisme plus civilisé ? Ce débat est toujours bien présent et il va sûrement reprendre vigueur. Il peut diviser le mouvement, qui est actuellement l'expression d'une

alliance entre différents mouvements plus ou moins radicaux sur la base d'une charte de principes. En général, ces mouvements sont d'accord sur une série de revendications de base qui vont de la taxe Tobin à l'annulation de la dette du tiers-monde en passant par la lutte contre les paradis fiscaux, le refus du patriarcat, la volonté de paix et de désarmement, le droit à la diversité sexuelle... Mais s'il y a accord pour se battre ensemble sur ces revendications, comment atteindre ces objectifs, sans parler d'objectifs plus fondamentaux et radicaux ? Cet autre monde possible, que nous appelons de nos vœux et qu'on voudrait très vite réaliser pour que les jeunes générations puissent le vivre réellement (pas simplement en rêver ou en proclamer le désir), quel est-il ? Des débats stratégiques doivent être menés à ce sujet. Il faut à la fois débattre de l'alternative et des moyens d'y arriver. On ne peut pas en faire l'économie.

Une évolution négative est en train d'hypothéquer l'avenir du FSM. Le succès rencontré par les différentes réunions mondiales, qui ont réuni chaque fois plusieurs dizaines de milliers de participants et de délégués (et dans certains cas plus de 100 000 participants comme à Mumbai en 2004 et à Porto Alegre en 2005), a transformé une partie de ses protagonistes en organisateurs d'événements et en collecteurs de fonds. Leur vision de l'alternative se limite largement à l'humanisation de la mondialisation. Les mouvements sociaux et les campagnes internationales elles-mêmes, traversées par les débats entre radicaux et modérés, n'arrivent pas à peser suffisamment sur l'avenir du FSM. La montagne risque d'accoucher d'une souris et le Forum Social mondial risque de s'enliser dans l'organisation d'une succession de réunions.

#### **Vers le socialisme du 21e siècle**

Il n'est pas nécessaire de croire à l'effondrement du capitalisme ou à la victoire d'un projet révolutionnaire pour agir au quotidien et résister face aux dénis de justice. Dans l'Histoire, il n'y a rien d'inéluctable. Le capitalisme ne s'écroulera pas de lui-même. Même si une nouvelle grande expérience révolutionnaire n'est peut-être pas pour demain, il est raisonnable d'imaginer qu'on va repartir vers des expériences de type socialiste en conjuguant la liberté et l'égalité. Cette idée ne fait pas du tout l'unanimité dans le mouvement, dans le Forum social mondial..., mais nombreux sont ceux qui considèrent qu'il faut réinventer le socialisme au 21e siècle.

Par-delà les expériences traumatisantes du 20e siècle, par-delà la figure hégémonique du stalinisme, de ce qui s'est passé en Chine ou au Cambodge avec Pol Pot, il faut renouer avec le projet socialiste émancipateur du 19e siècle et les valeurs révolutionnaires du 18e siècle et au-delà, car les luttes d'émancipation des opprimés jalonnent l'histoire de l'humanité, de Spartacus aux luttes d'aujourd'hui en passant par Tupac Amaru et les rebelles afro-descendants au Brésil menés par Zumbi. Il faut prendre en compte les apports nouveaux de multiples acteurs et de nouvelles revendications et insérer le tout dans la réalité du 21e siècle. Le socialisme du 21e siècle, c'est l'union libre des producteurs, c'est l'égalité homme/femme, c'est un projet international, une fédération de pays et de régions dans le cadre de grandes entités continentales et dans le respect des textes majeurs, des pactes internationaux comme la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948, le Pacte international relatif aux droits sociaux, économiques et culturels de 1966, une série d'instruments pour la définition des droits dans le cadre international et universel qui avaient été écrits et acquis lors de révolutions précédentes. La réalisation de ces droits fondamentaux ne pourra se faire que dans la mise en pratique créative d'un nouveau modèle de socialisme au 21e siècle. Le 21e siècle a encore plus de neuf décennies à vivre...

#### **Texte 8 : Pas seulement contestataires**

**Auteur :** Antoine Souef

**Référence :** corpus 2/ CADTM /2009

**URL :** <http://cadtm.org/Pas-seulement-contestataires>

#### **Qu'est-ce que l'altermondialisme ?**

L'altermondialisme est souvent considéré comme un mouvement cantonné à la contestation du néolibéralisme capitaliste mondialisé. Or, au-delà de la critique de ce système, au-delà de la dénonciation de ses dérives dangereuses sur les plans social et environnemental, des analyses de ses mécanismes multiples qui lui permettent de s'imposer (endettement, multinationales, lobbys, paradis fiscaux et judiciaires,...), le mouvement altermondialiste développe des alternatives, proposent des systèmes d'organisation qui permettraient de satisfaire aux besoins du plus

grand nombre. Est altermondialiste, toute personne qui refuse la marchandisation du monde et qui aspire à un autre monde dont la finalité serait le bien-être de tous les humains, en lieu et place de la course actuelle aux profits personnels et immédiats.

### La société mondiale

« *Chacun le sait ou le sent, la vie en société suppose un ensemble de valeurs, de services et de biens communs* ». Ainsi, à l'heure où les marchandises circulent sur toute la surface du globe à une vitesse et en des volumes inégaux, à l'heure où se développent des problèmes d'envergure planétaire (réchauffement climatique, épidémies, trafics criminels, etc.), il devient indispensable de définir un ensemble de valeurs, de services et de biens communs à l'humanité, c'est-à-dire à la société humaine du monde entier. Ces biens publics et biens communs mondiaux devront alors être produits, préservés et distribués de manière équitable entre les hommes.

### Quels sont ces valeurs et ces biens ?

Concernant les valeurs communes essentielles, on peut se reposer par exemple sur la déclaration universelle des droits de l'homme de 1948, qui est reconnue par les 192 nations du monde, signifiant ainsi qu'elles se reconnaissent dans les valeurs de cette déclaration. Toutefois, pour assurer à chaque être humain la jouissance de ces droits, il est indispensable de développer à l'échelle mondiale des biens publics tels que la justice, la science, l'éducation, la santé ou la culture. Par ailleurs, les lois naturelles qui régissent le monde ne peuvent pas être négligées, car elles englobent et déterminent l'existence même de l'humanité. Climats, énergies, eau, écosystème, ces biens communs doivent être gérés de façon responsable afin d'assurer le maintien des conditions de vie des hommes.

### Un bien commun dilapidé : les énergies fossiles

L'exemple des hydrocarbures et des énergies fossiles est assez éloquent pour comprendre la problématique des biens communs : la nature a sacrifié au cours d'un processus de transformation millénaire, une ressource incroyable d'énergie facilement exploitable grâce à la technologie humaine. Malheureusement, au lieu de l'exploiter rationnellement, les hommes ont dilapidé cette ressource en quelques décennies en un gaspillage démentiel et irresponsable, générant par la même occasion une pollution qui menace très sérieusement l'avenir de la planète et de l'humanité. Depuis 1950, la consommation d'énergie a été multipliée par 4 pendant que la population n'a augmenté que de 2,4%. Certains États et quelques sociétés privées se sont disputé ce cadeau irremplaçable des temps passés, livrant des pays à des guerres sanglantes (Irak, Congo, Angola, etc.) pour l'obtention de gisements usant de corruption à grande échelle, et enrichissant un certain nombre d'initiés de façon disproportionnée (comme l'a révélé entre autres l'affaire Elf). Le bilan est assez sévère : les ressources vont bientôt se tarir et le changement climatique est inévitable ! L'humanité aurait été bien plus avisée d'inscrire l'ensemble des énergies fossiles comme patrimoine commun de l'humanité et de le gérer comme tel. « *L'idée de bien commun de l'humanité impose de ne pas sacrifier l'avenir pour alimenter le présent (surtout lorsque ce que l'on alimente au présent est le profit)* ». Si l'on souhaite permettre à l'humanité de poursuivre son aventure dans un monde vivable et durable, il est indispensable et urgent de replacer l'humain au cœur de la mondialisation, et donc d'imposer des limites à la loi du marché qui s'impose aujourd'hui avant toute autre chose.

Or, François Lille remarque très justement que « *la planète vivante nous précède et nous englobe, elle ne peut être marchandise humaine, sauf à la détruire et nous avec* ».

### Penser global, agir local

Les biens communs et publics doivent donc être considérés de façon globale à l'échelle planétaire, mais la mise en œuvre des services publics assurant leur répartition doit être gérée localement, afin de s'adapter aux cultures et aux réalités du terrain. Ainsi, le développement des pays appauvris tels que le Burkina Faso nécessite avant toute chose la mise en place d'un service public efficace permettant d'assurer la santé, l'éducation et les moyens de subsistance à l'ensemble de la population. Ainsi seulement, les Burkinaë pourront jouir de leurs droits fondamentaux et, à terme, pourront se passer de l'aide extérieure afin d'établir des relations égalitaires avec les autres pays du monde. L'aide au développement a en effet ceci de critiquable qu'elle instaure une inégalité de fait entre les peuples, car la main qui donne est toujours au dessus de celle qui reçoit. Nous souhaitons donc un changement réel de la manière de concevoir le développement, ce que François Lille résume admirablement par la phrase suivante : « *Le passage de l'idée de l'aide à celle des biens publics, c'est celui de l'humiliante et trompeuse assistance aux droits des peuples et des gens. L'une se quémante, les autres se revendiquent et s'exigent* ». A nous tous de construire cette revendication, ce à quoi nous oeuvrons lors de nos manifestations telles que le forum social du Burkina.

### Texte 9 : Pourquoi est-il raisonnable d'être anticapitaliste ?

**Auteur :** Olivier Bonfond

**Référence :** corpus 2/ CADTM /2009

**URL :** <http://cadtm.org/Pourquoi-est-il-raisonnable-d-etre>

« *L'homme a toujours fait la guerre.* » ; « *L'homme est fondamentalement égoïste.* » ; « *Le capitalisme a toujours existé et existera toujours* » ; « *Malgré ses défauts, le système capitaliste est tout de même le moins mauvais* » ; « *Le capitalisme est le seul modèle qui a fait ses preuves. Toutes les autres sociétés ont abouti à des catastrophes.* ». Ces affirmations, qu'on entend partout et depuis longtemps, jouent un rôle très précis : balayer d'un revers de la main tout débat sérieux, toute analyse critique et toute proposition alternative au modèle économique dans lequel nous vivons. Accepter ces affirmations nous empêche de voir l'essentiel : nous vivons dans un monde basé sur l'exploitation, la pauvreté et les inégalités. Nous vivons aussi dans un monde qui connaît une crise globale, planétaire, sans précédent dans l'histoire de l'humanité. En nous poussant au repli sur soi et au fatalisme, ces affirmations nous empêchent également de devenir des citoyens responsables, mettant leurs énergies et leurs intelligences au service d'un projet émancipateur. Si nous voulons lutter du mieux que nous pouvons contre l'injustice sociale, il est donc nécessaire de déconstruire, combattre et dépasser ces affirmations, qui ne sont rien d'autre que des contrevérités et des idées préconçues. Il faut l'accepter, l'humanité doit trouver les moyens d'avancer concrètement dans une autre voie que le capitalisme. Ce ne sera pas facile. Le chemin sera long et parsemé d'obstacles, mais c'est la seule solution si nous voulons construire cet autre monde possible, socialement juste et respectueux de la nature. Il faut l'accepter, être anticapitaliste aujourd'hui, c'est urgent, nécessaire et raisonnable.

### 1. Être anticapitaliste, c'est simple, cohérent et moralement juste.

Commençons par le commencement, que signifie être anticapitaliste ? Selon le dictionnaire, est anticapitaliste celui « *qui s'oppose au capitalisme* ». Mais qu'est ce que le capitalisme ? C'est un modèle économique et social dont les valeurs fondamentales sont le profit, la propriété privée des moyens de production, la concurrence et la croissance économique.

En fait, être anticapitaliste, c'est très simple : cela signifie tout simplement qu'on est contre le fait que le profit, la propriété privée des moyens de production, la concurrence, l'égoïsme et la croissance économique constituent les valeurs fondamentales qui déterminent les choix de nos sociétés humaines.

Être anticapitaliste, ce n'est donc pas du tout la même chose qu'être communiste, léniniste, staliniste, trotskiste, anarchiste, ou autres noms exotiques de ce genre. Être anticapitaliste, cela ne signifie pas « défendre » les régimes tels que la Russie de Staline, le Cambodge de Pol Pot, la Chine de Mao, ni celle d'aujourd'hui d'ailleurs. Être anticapitaliste, cela ne signifie pas non plus refuser le « progrès » et vivre de manière misérable en refusant catégoriquement tout ce qui provient de cette société. Vivre dans un système et être contre celui-ci, ce n'est ni la même chose, ni incompatible.

Être anticapitaliste, c'est penser que ces valeurs (profit, propriété privée, concurrence et croissance) ne doivent pas et ne peuvent pas constituer la base d'une société socialement juste, respectueuse de la nature, solidaire et émancipatrice pour l'humanité.

### 2. Le système capitaliste n'a pas réussi à améliorer la vie des gens

Du côté des défenseurs du capitalisme, on entend souvent des affirmations du genre : « *bien sûr que le capitalisme n'est pas parfait. Aucun système n'est parfait. Mais il ne faut quand même pas oublier que le capitalisme a permis une amélioration des conditions de vie pour des millions de gens. Par exemple, les gens n'ont jamais vécu aussi vieux. N'oublions pas non plus que c'est grâce au capitalisme que nous avons rendu accessible à des millions de gens la technologie tels que la télé, les avions, la voiture, les GSM, Internet.* »

C'est vrai, il y a une part de vérité dans cette affirmation, mais cette part est très petite, voire minuscule. Pourquoi ? Il faut commencer par se rappeler que la plupart des richesses dont certains de nous bénéficient ont été créées en se basant sur l'exploitation des peuples et le pillage des ressources naturelles. Quel a été le « prix » à payer pour permettre à une minorité d'être humains de « profiter » ou « jouir » d'un niveau de vie élevé et du soi-disant

« progrès ». Combien a-t-il fallu de guerres, de crimes contre l'humanité, de catastrophes humaines et écologiques pour arriver à ce « progrès » ?

Par ailleurs, le capitalisme est en place dans quasiment toutes les économies du monde et celui-ci est « mondialisé », ce qui signifie que toutes ces économies sont interconnectées. Cela implique qu'un bilan sérieux du capitalisme ne peut être dressé qu'à une échelle globale en se posant la question de savoir combien d'êtres humains ont profité et profitent réellement de ce système ? Rappelons ici que selon la Banque mondiale, plus de la moitié de l'humanité vit dans la pauvreté. Pour ces trois milliards de personnes, il n'est pas question de télé, d'internet ou autres biens technologiques. Il est question de travailler 12H par jour, 7 jours sur 7, pour trouver suffisamment de ressources pour faire survivre sa famille, tout simplement pour ne pas mourir. Et quand on parle de « vivre vieux », il ne faut pas oublier que tous les rapports de Nations Unies montrent que l'espérance de vie a diminué dans de nombreux pays, pour atteindre par exemple 41 ans en RDC !

Au Nord et au Sud, la plupart des citoyens, mouvements sociaux, gouvernements et institutions internationales l'admettent : la situation actuelle est inhumaine, intolérable. Des milliards d'êtres humains se voient privés de leurs droits fondamentaux. Privés d'eau potable, de nourriture en quantité suffisante et de logements décents. Privés d'accès à la santé et à l'éducation. Le système capitaliste n'a donc pas réussi à améliorer la vie des gens. Il n'a pas réussi à résoudre les grands fléaux qui touchent l'humanité. Pire, au cours de ces 30 dernières années, c'est-à-dire depuis la mise en place du capitalisme néolibéral, la situation s'est dégradée, tant au Nord qu'au Sud de la planète. D'un point de vue global, le bilan du capitalisme est donc extrêmement négatif.

### **3. La crise à laquelle nous devons faire face est bel et bien une crise du système capitaliste**

La situation (sociale, économique, écologique,...) actuelle est très mauvaise et s'est détériorée au cours de ces 30 dernières années, voilà le constat qui doit être posé. Ensuite, une autre question fondamentale doit être posée : comment la situation va-t-elle évoluer à court et moyen terme ? Dans quelle direction allons-nous ? Vers un « mieux » ou vers un « pire » ? Sans être devin, la réponse à cette question est assez claire. Elle est douloureuse, mais il faut l'accepter, avec honnêteté et sans tomber dans le catastrophisme : Non seulement la situation risque de continuer à se dégrader mais elle risque de se dégrader à un tel point que la survie même de l'humanité est en danger. L'humanité doit en effet faire face à plusieurs crises planétaires sans précédents : crise alimentaire, crise financière, crise économique, crise climatique, crise migratoire, crise écologique, crise énergétique, crise de civilisation.

Lorsqu'on s'intéresse aux tenants et aboutissants de ces crises, on remarque très vite qu'elles ne sont pas le résultat d'une « mauvaise gestion » ou d'absence de règles. Ces crises sont le produit de la nature et de la logique propre du capitalisme, système qui a pour seul objectif le profit maximal à court terme, quelles que soient les conséquences sociales et environnementales. Cette analyse nous donne donc une raison supplémentaire d'être anticapitaliste, et de chercher, trouver et mettre en place des solutions qui s'inscrivent résolument en rupture avec ce système et qui mettent la satisfaction des droits humains fondamentaux au cœur des choix politiques et économiques.

### **4. On ne peut pas donner un visage humain au capitalisme**

Une autre question très importante est de savoir si le capitalisme est capable d'inverser la tendance. Selon les discours dominants, nous serions face à un capitalisme devenu fou qu'il s'agirait de raisonner. La crise financière serait le résultat d'un comportement inacceptable de quelques capitalistes et il faudrait donc « sauver le capitalisme des capitalistes ». Pour inverser la tendance actuelle et sortir de la crise, il s'agirait de refonder le capitalisme, de lui donner un visage humain, en revenant à plus de régulation.

Il y a, à l'heure actuelle, un changement par rapport aux discours néolibéraux de ces trente dernières années. Mais il ne faut pas confondre discours et réalité. Les interventions de l'Etat dans l'économie, comme les plans de sauvetage du secteur financier par exemple, ne sont pas là pour défendre les classes populaires, mais bien pour sauver le système capitaliste, tenter de retrouver de la croissance et par là, restaurer les profits des capitalistes. Il s'agit de gérer la crise en régulant le système provisoirement, pour éviter la faillite totale, puis, repartir sur les mêmes bases qu'auparavant. Il est possible qu'ils arrivent à retrouver la croissance, mais il y a peu de chance. Tous les chiffres et tous les rapports des institutions internationales indiquent que, sans changement radical, nous rentrons dans une crise profonde et longue. La crise bancaire et financière continue. La crise économique s'est généralisée. La crise est mondiale.

Dans tous les cas, dans le cadre des rapports de force actuels, il ne s'agit en aucun cas pour les gouvernements de mettre à l'ordre du jour la sortie de ce système. Ils ne l'ont pas fait jusqu'à présent et ne s'apprentent pas à le faire. Ce qu'ils s'apprentent à faire (et ont déjà commencé à faire), c'est de faire payer la crise aux travailleurs et aux peuples. Il s'agit d'appliquer la recette habituelle, à savoir socialiser les pertes et privatiser les profits. Il s'agit de tenir bon en espérant que la crise s'arrêtera et que les affaires reprendront. Est-ce cela refondé le capitalisme ? Est-ce cela que nous voulons ? Un peu de règles, un zeste d'interventions, des discours sur la nécessité de supprimer les paradis fiscaux mais aucune vraie mesure contraignante, pour éviter le pire aujourd'hui, mais retomber dans une crise encore plus profonde dans quelques années ? Non.

Dans une perspective de long terme, il n'est donc pas possible d'humaniser, de rationaliser le capitalisme. Il n'y a pas de « bon » ou de « mauvais » capitalisme. La recherche du profit maximum à court terme, la propriété privée des grands moyens de production, l'exploitation sans limite des travailleurs et de la nature, la spéculation, la compétition, la promotion de l'intérêt privé individuel au détriment de l'intérêt collectif, l'accumulation frénétique de richesse par une poignée d'individus ou encore les guerres sont des caractéristiques inhérentes du système capitaliste. Le capitalisme n'a pas de visage humain. Il a le visage de la barbarie. Pour le capital, peu importe la destruction la planète. Peu lui importe de mettre les enfants au travail. Peu lui importe que les gens mangent ou ne mangent pas, qu'ils aient un logement ou non, qu'ils aient des médicaments quand ils tombent malades, ou une retraite quand ils deviennent vieux. Non. Rien de cela n'importe au capitalisme. Pour faire face à la crise, il est donc nécessaire d'aller à la racine du problème et de mettre en place le plus rapidement possible des alternatives radicales qui en finissent avec le système capitaliste.

### **5. L'utopie n'est pas celle qu'on croit**

Le capitalisme n'est pas capable de réaliser l'Alternative. Il n'est pas capable de garantir universellement la satisfaction des droits humains fondamentaux. Le capitalisme ne peut pas et ne veut pas s'attaquer aux grands défis sociaux et écologiques de notre temps. Une fois que l'on a accepté cette idée, la sortie du capitalisme et la construction d'un autre modèle se posent logiquement. Et c'est à cet instant que le « combat » contre l'idéologie capitaliste commence réellement. En effet, la grande victoire du capitalisme est d'avoir réussi à mettre dans la majorité des têtes l'idée selon laquelle un autre modèle est non seulement impossible mais aussi et surtout très dangereux.

« Il ne faut pas rêver. Le capitalisme a toujours existé et existera toujours. Il y a toujours eu des guerres et il y en aura toujours. Il y a toujours eu de la pauvreté et des inégalités et il y en aura toujours ! Et ceux qui prétendent le contraire sont des utopistes. Il faut regarder la vérité en face : l'homme est fondamentalement égoïste et, depuis la nuit des temps, a toujours recherché le profit, et le capitalisme intègre ce constat. Le capitalisme est donc l'ordre naturel des sociétés humaines. Créer un autre modèle, où on partagerait tout, est non seulement impensable, mais mènera automatiquement à une catastrophe. Il suffit de regarder s'est passé en Russie, avec ses 100 millions de morts, pour en être convaincus. »

Il n'est pas facile de lutter contre ces idéologies tant elles ont à première vue une cohérence d'ensemble et tant elles sont prégnantes dans notre vie quotidienne. Ce n'est pas facile mais c'est possible, et il faut le faire.

Premièrement, il faut rappeler que, sous sa forme actuelle, le capitalisme a à peine trois siècles d'existence. Des civilisations se sont développées au cours des précédents millénaires sur tous les continents sans connaître le capitalisme. Le capitalisme n'a pas toujours existé. Il est né dans les pores de la société féodale il y a une dizaine de siècles et ne domine la scène occidentale sous sa forme industrielle que depuis deux siècles. Ailleurs, il ne s'est imposé que plus tard. Il ne représente donc qu'une infime part dans l'histoire de notre humanité. Le capitalisme n'a pas toujours existé et n'existera pas toujours. Il en va d'ailleurs de la survie de l'humanité. L'humanité peut s'organiser d'une autre manière que le capitalisme.

Deuxièmement, dans le sens où il a été créé par l'homme, on peut dire que le capitalisme est un modèle humain. Mais on doit surtout dire que le capitalisme est inhumain dans le sens où il nourrit tout ce qu'il y a de plus mauvais dans l'homme : compétition, égoïsme, individualisme, etc. Ne nous trompons pas, la compétition et l'égoïsme à un niveau individuel et à « faible dose », cela n'a rien de désastreux et peut même avoir des côtés positifs. Il y a de l'égoïsme en chacun de nous, personne ne peut le nier, mais il y a aussi la solidarité et de l'altruisme en chacun de nous. Et c'est bien cela qui est important : vivons-nous dans une société qui nourrit et renforce la compétition et l'égoïsme ou dans une société qui nourrit et renforce la solidarité et la coopération ? Plus globalement, il faut se

demander si l'égoïsme et la recherche du profit, qui sont à la base du système capitaliste, peuvent être les moteurs de la construction d'une société socialement juste, respectueuse de la nature, solidaire et émancipatrice pour l'humanité ? Évidemment que non.

Troisièmement, il faut affirmer avec force que la société que nous devons construire ne doit en aucun cas ressembler aux expériences du 20ème siècle dites socialistes. Si les régimes stalinien de l'époque soviétique, de Pol Pot au Cambodge ou de la Chine de Mao sont des expériences traumatisantes qu'il faut critiquer avec force et sérieux, il ne faut pas oublier qu'on a systématiquement sous-estimé les facteurs externes dans l'explication des échecs des expériences socialistes antérieures. C'est très clair, un système socialiste, c'est-à-dire un système qui met les besoins sociaux avant les besoins du capital, rentrent en contradiction directe avec les intérêts des capitalistes. Si on était sûr qu'un modèle basé sur la coopération et l'échange ne puisse pas fonctionner, pourquoi les puissances capitalistes ont-elles dépensés autant d'énergie, de temps et d'argent, pour combattre idéologiquement, déstabiliser politiquement, étouffer financièrement, ou renverser militairement les régimes qui voulaient avancer dans cette voie ? Pourquoi Patrice Lumumba au Congo, Allende au Chili, Mossadegh en Iran, Thomas Sankara au Burkina, ont-ils été assassinés par les puissances du Nord ? Parce qu'ils voulaient appliquer des politiques qui allaient à l'encontre de la logique du profit. Pourquoi Mobutu, Pinochet, le Shah d'Iran ou Compaoré ont-ils été soutenus techniquement et financièrement pendant plus de trente ans ? Parce qu'ils acceptaient de maintenir un système basé sur le transfert de richesses des classes laborieuses vers les classes capitalistes.

Enfin, à ceux qui affirment que penser un autre modèle et agir pour le mettre en place est irréaliste, il faut tout simplement répondre que ce qui est irréaliste, c'est de penser que l'humanité va pouvoir continuer à vivre dans ce modèle. Rappelons-le, le bilan du capitalisme parle de lui-même : plus de pauvreté, plus d'inégalités et une planète qui n'en peut plus. Il est donc nécessaire et urgent de sortir de ce modèle et d'en inventer un autre. Un autre modèle est possible et nous devons réfléchir collectivement à la façon de le mettre en place. C'est faire honte à la créativité humaine que de penser que nous n'en sommes pas capables. L'utopie, l'humanité en a besoin, mais plutôt que d'être un frein, elle doit être un moteur, pour rompre avec la logique de la fatalité et proposer des mesures concrètes ici et maintenant, tout en donnant des perspectives intéressantes pour la collectivité humaine.

#### **Texte 10 : Afrique subsaharienne. Après cinquante ans d'« indépendance »**

**Auteur :** Jean Nanga

**Référence :** corpus 2/ CADTM /2010

**URL:** <http://cadtm.org/Afrique-subsaharienne-Apres>

À l'orée de la deuxième décennie du XXIe siècle, de nombreux États de l'Afrique subsaharienne, ayant appartenu aux empires coloniaux britannique et français, célèbrent le cinquantenaire de leur naissance ou de l'indépendance des territoires coloniaux. Ce jubilé se produit dans une période marquée, d'une part, par la crise de l'économie néolibérale, qui n'aurait pas autant affecté les économies africaines que celles du centre capitaliste. D'autre part, par ce qui peut apparaître comme une critique pratique de la « coopération » économique entre les anciennes colonies et les puissances occidentales des cinq premières décennies néocoloniales : le développement des partenariats entre l'Afrique et les économies dites émergentes en général, la chinoise en particulier. Cet article est une modeste contribution à l'appréciation de la situation africaine à l'occasion de ce jubilé.

#### **Ajustement au néolibéralisme**

Un demi-siècle après les premières indépendances, l'Afrique subsaharienne demeure assez spécialisée dans l'approvisionnement des industries du centre capitaliste en matières premières agricoles, énergétiques et minières, souvent stratégiques et parfois au prix de guerres néocoloniales qui sont souvent présentées comme ethniques ou confessionnelles. Cette participation capitale et sanglante au développement de l'économie capitaliste est souvent dissimulée par l'évocation habituelle des 2% de participation de l'Afrique au commerce mondial, expression indéniable de sa marginalité. Celle-ci est même souvent présentée comme une extériorité. La mission des développeurs étant alors de l'insérer ou l'intégrer dans la mondialisation. Une bonne intention qui est malheureusement basée d'une part sur une falsification de l'histoire de l'économie mondiale, d'autre part sur l'ignorance que l'Afrique est le continent le plus connecté à l'économie mondiale : c'est celui où seulement 15% des

échanges se réalisent entre les différents États. La part la plus importante est réalisée avec le reste du monde (alors que les échanges intra-européens de marchandises représentent plus de 60%). La prétendue marginalité africaine est, par ailleurs, bien particulière eu égard à ce qu'elle apporte au reste du monde : les matières premières, c'est-à-dire une, voire la condition sine qua non de certaines performances des firmes les plus puissantes du capital occidental. Ainsi l'expression quantitative de la marginalité africaine, par sa faiblesse, peut aussi être interprétée comme l'expression de la persistance de l'échange inégal sur le marché mondial qui demeure contrôlé par les puissances économiques du Centre.

Une situation d'inégalité, et non de quelque marginalité, qui s'est accentuée avec la néolibéralisation des économies dites africaines organisée, à partir des années 1980, par les institutions financières internationales (FMI, Banque mondiale...), à travers les programmes d'ajustement structurel (PAS), considérés comme la réponse appropriée à la crise structurelle du néocolonialisme des deux premières décennies, manifestée par l'endettement critique des États africains - au même moment que ceux d'Amérique dite latine et d'Asie. C'est ainsi que depuis les années 1980, cette région du monde est en permanence réajustée ou restructurée pour la consolidation de la version néolibérale de la domination néocoloniale. Plutôt que d'une insertion ou intégration dans l'économie mondiale, il s'agit d'un transbordement dans le navire du néolibéralisme. Une opération qui s'effectue avec le soutien actif des États du capitalisme développé, dont les firmes multinationales s'approprient en Afrique les entreprises anciennement publiques, dans les secteurs considérés comme les plus rentables de ces économies.

#### **Des résistances africaines au capitalisme néolibéral**

Les premières conséquences sociales de la néolibéralisation en Afrique avaient produit, dans les années 1980-1990, une dynamique de mobilisation populaire, des luttes sociales - vertébrée par des organisations syndicales - qui ont contribué à la « démocratisation » des régimes monolithiques postcoloniaux. Mais dans un contexte international de perte de légitimité du projet émancipateur socialiste, identifié au stalinisme qui s'écroulait, la social-démocratie européenne s'avérait une bonne gestionnaire du capitalisme, en construisant l'Europe du capital néolibéral. Autrement dit le dépassement du capitalisme n'était plus à l'ordre du jour. C'est ainsi que cette ouverture démocratique s'était partout réalisée en faveur des courants politiques partisans de la gestion du néocolonialisme, qui, dans certains cas, sont devenus par la suite coresponsables des guerres néo-libérales.

Toutefois, des militants/es ou d'ex-militants de la gauche radicale africaine, des syndicalistes « lutte de classe » ont été parmi les principaux animateurs/principales animatrices de la dynamique dite altermondialiste en Afrique. L'anticapitalisme, qui était devenu une grossièreté en Afrique, est redevenu relativement audible à partir de la critique du néolibéralisme drainé par les politiques d'ajustement structurel, aux effets sociaux dramatiques.

Cependant, en gagnant une certaine visibilité médiatique - tout en demeurant souvent très faible numériquement dans les milieux populaires - le mouvement altermondialiste africain n'a pas échappé, à l'instar de ceux d'ailleurs, à l'hégémonie des organisations/associations et individus de la « société civile » qui étaient/sont hostiles à toute critique dépassant le cadre du néolibéralisme, se donnant pour cible le système d'exploitation, d'oppression et de pollution qu'est le capitalisme. Ainsi, la dynamique altermondialiste africaine ne devrait pas s'identifier à quelque projet émancipateur radicalement et globalement alternatif au capitalisme. Ce qui n'est pas une particularité africaine. C'est aussi l'expression d'une emprise sur l'altermondialisme africain du courant incarné par des grosses organisations de l'Occident, mobilisées pour un « capitalisme à visage humain » ou « un autre capitalisme possible », qui reproduisent, dans ce cadre se voulant alternatif, le type classique des relations entre le centre du capitalisme et sa périphérie. L'aide financière apportée aux altermondialistes d'Afrique est conditionnée par leur opposition à l'orientation du courant radical de l'altermondialisme. La corruption des gouvernants africains, les « biens mal acquis » peuvent, à juste titre, être dénoncés, mais de façon moraliste, sans toutefois les placer dans le cadre historique du système capitaliste, dans lequel ils cessent d'être une particularité africaine ou du Tiers Monde et devient un mécanisme classique universel. Les corrupteurs étant souvent les mêmes au Nord et au Sud. Il arrive même que certains soient partenaires de certaines ONG altermondialistes qui considèrent l'anticapitalisme inapproprié à la dynamique africaine contre l'état de choses existant. Dans le contexte relativement semblable de la lutte anticoloniale, Frantz Fanon parlait à propos de la mouvance dominante de l'anticolonialisme métropolitain du « désir difficilement réprimé de guider, d'orienter jusqu'au mouvement de libération de l'opprimé ». Quarante à cinquante ans après, il n'y a pas de changement substantiel, si ce n'est pire.

Un état de choses qui est aussi favorisé par la précarité qui frappe les couches moyennes africaines, auxquelles appartiennent souvent les animateurs de la « société civile », cette entité brumeuse dont la promotion, en tant que partenaire parallèle fiable des institutions officielles du centre capitaliste, est l'une des modalités de contrôle des sociétés de la périphérie, comme le sont souvent certaines associations dans les zones urbaines du centre. Être animateur ou organisation de la « société civile » altermondialiste, mais ouvert/e au dialogue, voire au partenariat, avec les consulats occidentaux, les multinationales privées, les fondations occidentales et des institutions internationales, telle la Banque mondiale, est souvent une garantie d'échapper à la précarisation locale, co-organisée par ces derniers. Un subtil mécanisme de corruption qui peut se faire par l'intermédiaire d'une ONG (grande sœur) du Nord, attachée à la conservation de ses subventions publiques. Il n'en est pas souvent question, bien que ce soit une forme d'achat de la conscience individuelle/associative aux dépens des intérêts de la collectivité.

Ainsi, en une décennie de mouvement altermondialiste, de forums sociaux locaux et régionaux, de manifestations contre la vie chère, de mobilisations étudiantes contre la précarisation, de luttes syndicales, de mouvements paysans, de mobilisation de chômeurs et de revendication de travail décent, les organisations africaines se réclamant encore de la gauche radicale ne peuvent se prévaloir de réussites évidentes en matière de contribution à l'auto-organisation des travailleurs et travailleuses, de la petite paysannerie dans une perspective d'articulation de leurs luttes avec un projet global de rupture avec le capitalisme. Les mobilisations fréquentes, voire permanentes, pour l'accès à l'eau potable, à l'électricité, aux soins de santé, aux emplois décents, à la terre, à de bonnes conditions d'études, contre les violences faites aux femmes etc., demeurent émietées et sans convergence. Une fragmentation permanente qui peut aussi être interprétée comme une expression du sectarisme des organisations de la gauche radicale, ayant certes le mérite d'avoir survécu au rouleau compresseur de l'idéologie néolibérale mais qui, malheureusement, peuvent plus s'accrocher à l'affirmation identitaire micro-groupusculaire ou au narcissisme des petites différences qu'à l'organisation des convergences et à la construction locale de dynamiques unitaires et démocratiques permanentes.

Celles-ci ne peuvent se concrétiser localement qu'enracinées dans les classes exploitées et les couches opprimées, en particulier, et dans les toutes les catégories sociales victimes de la barbarie sociale et écologique du capitalisme. Ce qui n'est pas possible sans intégration dans le processus de la lutte de la compréhension de la dynamique de chacune des sociétés et du capitalisme global par les organisations et les militant/es de la gauche radicale. Une compréhension à produire, à partager et à enrichir, à partir de et en retour sur l'action, avec les acteurs/actrices des mouvements sociaux et secteurs radicalement progressistes de la société civile. On ne peut pas bien transformer ce que l'on ne comprend pas assez bien. Or, l'école néolibéralisée, bien pire que celle des premières décennies néocoloniales, n'est pas organisée pour favoriser la compréhension des sociétés. Cette compréhension partagée pourrait aussi contribuer à la réduction des marges d'ambivalence existentielle entre, d'une part, l'engagement anticapitaliste pour une égalité humaine fondamentale et, d'autre part, l'attitude consumériste à l'égard du capitalisme spectaculaire ou « capitalisme de la séduction », vecteur des valeurs d'inégalité et de compétition.

L'organisation du contrôle idéologique des esprits et de la structuration du quotidien des masses petites-bourgeoises et populaires (de la consommation du spectacle sportif aux valeurs hollywoodiennes), une des principales réussites du capitalisme des XXe et XXIe siècles, semble encore négligée par la gauche radicale africaine. Les militant/es de la gauche radicale africaine, qui ne sont pas souvent à l'abri du nationalisme culturel ahistorique - produit du mélange d'ignorance et de racisme coloniaux et reproduit de façon intéressée par les élites néocoloniales - sont encore portés/es à réagir qu'en évoquant, de façon non dialectique ou non critique, des valeurs culturelles ou traditionnelles africaines. Comme si celles-ci n'étaient pas aussi légitimées des inégalités et des injustices que le capitalisme a pu faire recycler par des élites locales, pour la reproduction de sa domination.

Ainsi, après cinq décennies de néocolonialisme, le problème majeur de l'égalité fondamentale des genres n'échappe pas à la réfraction par les dites valeurs africaines. Les militantes de la gauche radicale, particulièrement investies dans ce secteur de la lutte contre les inégalités et pour l'émancipation humaine, doivent encore défendre leur droit à l'égalité concrète dans certaines organisations, pendant que dans les couches populaires de la société, la marchandisation poussée de l'enseignement secondaire et supérieur favorise l'exclusion des filles du système scolaire. C'est au nom des valeurs traditionnelles qu'il est logique de subvenir aux frais scolaires d'un garçon plutôt que d'une fille, quand la précarité l'exige. Alors que, sans se faire d'illusion sur les contenus de l'éducation scolaire ou sans attribuer à l'instruction une nature émancipatrice, l'analphabétisme ne favorise pas l'émancipation, y compris celle des hommes, même dans les sociétés africaines. La gauche radicale africaine à reconstruire ne peut

inscrire la lutte pour l'émancipation égalitaire des femmes comme une question secondaire. Ou partager la conception de l'égalité des genres représentée par la statue de la Renaissance Africaine qu'Abdoulaye Wade a fait ériger à Dakar : on y constate une évidente supériorité masculine, alors que le président sénégalais se vante d'avoir institué la parité dans son pays.

### **Texte 11: Une Action mondiale contre la pauvreté ?**

**Auteur :** Francine Mestrum

**Référence :** corpus 2/ CADTM /2005

**URL :** <http://cadtm.org/Une-Action-mondiale-contre-la>

En janvier 2005 fut lancé un appel mondial de lutte contre la pauvreté. Nous étions à Porto Alegre, Brésil, avec une centaine d'ONG. Le président Lula était également présent. Après l'événement, Lula partit pour Davos, au Forum économique mondial. L'appel y fut accueilli avec le même succès. Qu'est-ce que cela veut dire ?

Une première conclusion qui s'impose est celle d'une rencontre entre Porto Alegre et Davos est en préparation. Beaucoup d'ONG n'y seraient pas contraire et y verraient la preuve du succès des luttes alterglobalistes. Elles prétendent que c'était la toute première fois que la pauvreté était à l'ordre du jour de Davos. Elles se trompent. La pauvreté a été mise à l'ordre du jour politique international par la Banque mondiale. En 1990, celle-ci lança un nouvel appel pour faire de la lutte contre la pauvreté la priorité de la coopération au développement. Progressivement, un consensus mondial s'est mis en place sur cette priorité. Le G7 a également discuté de plusieurs rapports sur la pauvreté mondiale. La pauvreté et la cohésion sociale ont fait l'objet de plusieurs débats à l'occasion des forums économiques de Davos. Aujourd'hui, il semble plutôt que ce soient les ONG qui suivent les organisations internationales. S'il y a une rencontre entre Porto Alegre et Davos, c'est Porto Alegre qui s'approprie l'agenda de Davos, et non l'inverse.

Une deuxième conclusion pourrait être que la pauvreté est en voie de devenir une réelle priorité des actions internationales. Hélas, ce n'est pas le cas. Il est tout à fait normal que le thème de la pauvreté soit une des préoccupations majeures des ONG, mais il ne faut pas oublier que cette 'pauvreté' veut dire tout autre chose chez les organisations internationales. La lutte contre la pauvreté de la Banque mondiale est un programme néolibéral qui vise à donner un 'visage humain' à la mondialisation néolibérale et non pas à aider réellement les pauvres. Jusqu'à présent, les politiques des institutions de Bretton Woods sont plutôt à l'origine de beaucoup de pauvreté. Appuyer ces politiques de lutte contre la pauvreté, c'est perpétuer le Consensus de Washington. La Banque mondiale publie des statistiques positives sur la réduction de la pauvreté, ce qui n'est possible que grâce aux résultats de la Chine et de l'Inde, deux pays qui ne sont pas soumis aux politiques du Consensus de Washington. En Amérique latine, la pauvreté reste assez élevée. Les salaires ne se sont jamais rétablis de la crise des années '80. En Afrique, la pauvreté continue d'augmenter.

L'appel lancé par les ONG à Porto Alegre n'est pas trop clair. Pour certains, il s'agit de réaliser avant tout les ODM (Objectifs du millénaire), un ensemble de 8 indicateurs sociaux adoptés par le Sommet du Millénaire de l'ONU en septembre 2000. Le premier objectif est celui de réduire de moitié la pauvreté extrême d'ici 2015 par rapport à 1990. Pour d'autres, les ODM n'ont rien à voir avec l'appel. Ils mentionnent par contre l'annulation de la dette extérieure des pays pauvres, le commerce équitable ou encore le contrôle des marchés financiers. Apparemment, l'appel est comme une auberge espagnole, chacun y trouve ce qu'il y cherche.

Par conséquent, il peut être utile d'analyser les politiques de lutte contre la pauvreté ainsi que les ODM. Selon les estimations les plus traditionnelles, la moitié de la population mondiale vit dans la pauvreté, tandis qu'un milliard de personnes vit dans le luxe. Pour la Banque mondiale, 'pauvreté' signifie une vie avec moins de 2 \$ par jour. 'Extrêmement pauvres' sont ceux et celles qui vivent avec moins de 1 \$ par jour. Sans m'attarder sur la pertinence (très limitée) de ces seuils de pauvreté, je propose une réflexion sur le sens des stratégies dite de lutte contre la pauvreté. Pour conclure, je propose une alternative.

### **Lutte contre la pauvreté ou contre le développement ?**

La Banque mondiale a mis, en 1990, la pauvreté à l'ordre du jour politique international. En cette même année, le PNUD a publié son premier rapport sur le 'développement humain'. En 1995, l'ONU organisa son premier et dernier

sommet mondial sur le développement social. C'est là qu'un consensus mondial sur la priorité à donner à la lutte contre la pauvreté fut forgé. En 1996, l'ONU proclama le début de sa première 'Décennie' pour l'éradication de la pauvreté. En 2001, le G7 de Gênes discuta pour la première fois d'un rapport sur la pauvreté mondiale. Il est donc tout à fait exact de dire que la pauvreté fait l'objet d'une mobilisation mondiale au plus haut niveau.

Mais que veulent dire les organisations internationales quand elles parlent de 'pauvreté' ? Le cadre idéologique fut mis en place dès le début des années '90, essentiellement chez la Banque mondiale. Pour elle, la pauvreté est un problème d'individus qui n'ont pas accès au marché. Les structures sociales et politiques peuvent en être responsables, par exemple en discriminant les femmes. Mais dans la plupart des cas, ce sont les gouvernements qui sont coupables en limitant la liberté des marchés. La sécurité sociale, les salaires minimums et les régulations sur les marchés du travail empêchent les pauvres d'avoir accès aux opportunités lucratives. La meilleure façon d'aider les pauvres, toujours selon la Banque, c'est d'avoir une 'saine' politique macro-économique, d'ouvrir les frontières aux marchandises, aux services et au capital, et de déréguler le marché intérieur. Les entreprises publiques ne servant pas les pauvres, il vaut mieux les privatiser. Bref, c'est la continuation des politiques du Consensus de Washington mais avec une étiquette 'stratégie de lutte contre la pauvreté'. Aujourd'hui, c'est au nom de cette lutte contre la pauvreté, que toutes les réformes néolibérales peuvent être imposées.

La pauvreté est présentée comme étant un problème d'intérêt commun. Elle serait le pivot de toute une série d'autres problèmes 'interdépendants', tels la dégradation de l'environnement, les migrations, la délinquance et le terrorisme, les épidémies, etc. La lutte contre la pauvreté serait donc dans l'intérêt commun de toute la communauté internationale. Et ce ne sont donc pas les droits des pauvres qui inspirent les politiques. Il est évident que la protection de cet intérêt commun ne peut être laissée entre les mains des pays pauvres dont 'nous savons' qu'ils n'ont pas de 'bonne gouvernance'. Bref, ce sont la Banque mondiale et le FMI qui se responsabilisent de la lutte contre la pauvreté et qui, de cette façon, acquièrent un contrôle total sur toutes les politiques et le budget des pays pauvres. Actuellement, toutes les dépenses publiques sont examinées en fonction de leur pertinence pour la réduction de la pauvreté, toujours dans le sens de Bretton Woods.

La pauvreté serait essentiellement un problème de femmes, et surtout des femmes chefs de ménage. Dans ce discours, ce sont l'ONU et le PNUD qui sont les acteurs principaux. Néanmoins, ces institutions ne peuvent qu'admettre qu'en fait, elles ne savent pas grand-chose de la pauvreté monétaire des femmes. Elles ne peuvent parler que de toutes les discriminations dont les femmes sont les victimes, partout dans le monde. La pauvreté est mesurée au niveau des ménages. Par conséquent, la pauvreté monétaire des femmes n'est pas connue car nous ne savons rien de la distribution intra-domestique des revenus. Mais en associant la pauvreté aux femmes, l'accent peut être mis sur les dimensions non-domestiques de la pauvreté et le revenu peut être mis à l'écart. 'Les pauvres ne parlent pas d'argent', dit la Banque mondiale dans son rapport sur l'évaluation participative de la pauvreté. En analysant ce rapport, l'on voit que les pauvres parlent bel et bien de leur revenu, mais que la Banque interprète ces propos constamment d'une autre façon. C'est ainsi que la pauvreté devient l'effet d'une discrimination. Et la 'féminisation de la pauvreté' permet de créer une catégorie de 'pauvres méritants' qui doivent être aidés. Ce sont les pauvres tels que la Banque les aime bien : travailleurs, apolitiques et non rebelles.

Bref, cette pauvreté va comme un gant aux politiques néolibérales. Aucun besoin de penser aux revenus ou à la distribution des revenus. Il suffit d'éliminer les discriminations. La pauvreté est surtout une affaire de 'bonne gestion' : stabilité macro-économique, libre-échange et tous les autres éléments du Consensus de Washington.

Il est frappant de constater que dans ce discours sur la pauvreté, toutes les demandes des pays pauvres ont disparu. En fait, c'est le 'développement' qui n'a plus lieu d'être. Malgré les critiques que l'on peut formuler à l'égard des anciennes politiques de développement, celui-ci était considéré comme étant avant tout un projet national de changement et d'émancipation. Le développement économique aurait dû provoquer la modernisation de l'appareil de production et du marché intérieur. Le développement social aurait dû mettre fin aux sociétés duales avec une poignée de riches et des masses pauvres. Le développement politique aurait progressivement démocratisé les institutions. Ces processus parallèles seraient le résultat des efforts combinés des pays riches et des pays pauvres afin d'arriver à une distribution équitable du commerce et de la production et à une distribution de la croissance et/ou des revenus.

Aujourd'hui, le développement national est oublié, tout comme l'économie du développement. On ne trouve plus de définitions du développement économique, mais seulement du 'développement humain' ou de la pauvreté.

L'économie fait désormais partie de la nature. Elle obéit à des 'lois' que nous ne pouvons pas changer. Nous ne pouvons que les observer et faire ainsi qu'elles fonctionnent en faveur des pauvres.

### **Les stratégies de réduction de la pauvreté**

A la fin des années '90, ce discours avait révélé tous ses secrets. Néanmoins, les ONG étaient enthousiastes de voir que le FMI changeait, en 1999, sa 'Facilité renforcée d'ajustement structurel' en une 'Facilité pour la croissance et pour la réduction de la pauvreté'. Pourtant, il n'y avait que le nom qui changea. Concrètement, les pays qui demandaient un réaménagement ou une réduction de leur dette extérieure ou qui voulaient un prêt concessionnel, devaient introduire un 'PRSP', un 'Poverty Reduction Strategy Paper' ou document stratégique de réduction de la pauvreté. Les pays pauvres doivent en être les 'propriétaires', mais la Banque mondiale et le FMI surveillent à leur rédaction. Ce sont eux qui doivent les approuver avant d'accéder à la demande des pays. Elles demandent une participation aussi large que possible, notamment des différents ministères, de la société civile et des donateurs.

Ces PRSP sont entrés en vigueur il y a cinq ans. Leur analyse ne laisse pas de place aux doutes. Partout, les politiques néolibérales sont confirmées. Les privatisations continuent, actuellement axées sur le secteur des services. On n'y trouve aucune mention de politiques sociales, sauf pour l'éducation et les soins de santé ('capital humain' !). L'Etat n'est pas responsable de l'offre de ces services. La sécurité sociale ou les droits économiques et sociaux n'y ont pas de place. Ces PRSP concernent toutes les réformes possibles, sauf la façon dont les pauvres pourraient trouver une source de revenu.

Les ONG ont confiance dans le potentiel de la participation. Bien que celle-ci soit loin d'être satisfaisante, elles y voient un levier pour changer les politiques. Ainsi pourrait être créée une nouvelle dynamique en faveur des pauvres. Jusqu'à présent, cela ne s'est produit nulle part. Il est rare que les syndicats soient invités à participer à la rédaction du document. Dans bien des pays, les mouvements sociaux ont rédigés un PRSP parallèle pour marquer leur désaccord avec le document officiel.

### **Les objectifs du millénaire**

A peine un an après le sommet social de l'ONU à Copenhague, l'OECD publia un document sur les 'objectifs internationaux du développement'. Il est vrai que pour les mouvements sociaux, Copenhague n'avait pas donné de résultats véritablement satisfaisants. Mais le programme d'action comprenait tout de même trois chapitres équilibrés sur la pauvreté, l'emploi et l'intégration sociale. Les grands principes néolibéraux sont mentionnés un peu partout. Néanmoins, les Etats-membres y avaient donné leur accord pour favoriser une sécurité sociale universelle, pour promouvoir le plein emploi et ils avaient conseillé d'adopter un pacte 20/20. Si les pays riches donnaient 20 % de leur aide au développement à des objectifs sociaux, les pays pauvres s'engageaient à dépenser 20 % de leur budget à des politiques sociales. C'est sans doute ce qui allait trop loin aux yeux de certains. Les objectifs internationaux pour le développement ne parlaient plus que d'une réduction de moitié de la pauvreté extrême entre 1990 et 2015, d'une limitation de la mortalité infantile et maternelle, d'une généralisation de l'enseignement primaire, d'un accès égal pour les filles et les garçons à l'enseignement primaire, d'une réduction du sida, du paludisme et de la Tbc et d'un développement durable. C'est pendant la conférence de vérification de Copenhague, en 2000, à Genève, que le document sur les objectifs internationaux fut présenté avec les signatures de l'OCDE, de la Banque mondiale, du FMI et de l'ONU. Les mouvements sociaux, qui avaient joué un rôle majeur pendant tout le processus de Copenhague, étaient consternés.

En septembre 2000, à l'occasion du Sommet du Millénaire de l'ONU, une déclaration comprenant ces objectifs fut adoptée par tous les Etats-membres. Y fut ajouté un 'partenariat global pour le développement', avec les promesses des pays riches. Ce sont ces objectifs que l'on appelle aujourd'hui 'les objectifs du millénaire' et qui sont présentés comme un agenda ambitieux pour le développement. Voilà ce qui nous incite à les regarder de plus près.

### **Dix arguments contre les ODM**

Premièrement, on ne peut que constater que ces objectifs sont loin d'être ambitieux et qu'ils n'ont rien à voir avec le développement. Ils ne constituent même pas une lutte contre la pauvreté. Ils ne visent qu'à réduire de moitié la pauvreté extrême entre 1990 et 2015. Selon la Banque mondiale, il s'agit d'un milliard de personnes. Selon Kofi Annan, cette pauvreté est comme une 'condamnation à mort'. Cela signifie que nous laissons mourir 500 millions de personnes, au rythme de 20.000 par jour.

Deuxièmement, il devrait être clair que dans des pays où le taux de pauvreté est supérieur à 50 %, il est impossible de réduire la pauvreté sans développement. Ce dont ces pays ont besoin est un programme complet de

développement économique et social, afin d'augmenter leurs capacités productives, de développer un marché intérieur, de réduire les inégalités et d'introduire des programmes de protection sociale. Les pays pauvres ne doivent pas produire en première instance pour l'exportation, mais doivent avoir une possibilité de protéger leurs productions contre les importations à bas prix des pays riches. Leurs dettes extérieures doivent être annulées pour qu'ils puissent utiliser leur revenu pour leur propre développement.

Troisièmement, il est impossible de lutter contre la pauvreté dans le cadre des politiques néolibérales actuelles. La privatisation et la dérégulation n'ont pas encore produit de la croissance et n'ont pas encore réduit la pauvreté. Après vingt ans d'ajustements structurels, cette vérité mérite d'être dite et répétée. Il est donc urgent de rompre avec la logique néolibérale.

Quatrièmement, les pays pauvres, dit-on, n'ont pas de 'bonne gouvernance'. C'est tout à fait vrai et c'est inévitable après vingt ans d'efforts par les institutions de Bretton Woods d'affaiblir les États et de réduire leurs ressources. La bonne gouvernance est impossible dans un pays extrêmement pauvre. Voilà ce qui indique que les organisations internationales ont sans doute un agenda qui ne vise pas que la lutte contre la pauvreté.

Cinquièmement, les objectifs du millénaire ont été imposés du haut vers le bas, en dépit de tous les discours sur l'appropriation ('ownership') par les pays pauvres. Ces pays n'ont aucun choix à faire prévaloir. C'est pourquoi ils doivent acquiescer d'urgence une autonomie politique afin de définir eux-mêmes leurs priorités de développement.

Sixièmement, ces ODM n'ont aucun lien avec les PRSP. Les deux stratégies ont été introduites presque simultanément, mais les unes ne tiennent pas compte des autres. Ce n'est que tout récemment que la Banque a proposé d'introduire les ODM dans les PRSP et que ceux-ci sont considérés pour le court terme. Originellement, ils étaient prévus pour le long terme.

Septièmement, les ODM ignorent totalement les causes structurelles de la pauvreté. Si l'ensemble de l'aide au développement était consacré aux ODM, la pauvreté pourrait néanmoins continuer à augmenter. Il n'y a pas un mot sur le contexte mondial et national dans lequel la pauvreté émerge.

Huitièmement, il manque quelques éléments essentiels à la lutte contre la pauvreté. Tel est le cas pour l'égalité entre hommes et femmes et pour la santé reproductive des femmes. Ces éléments étaient bien présents dans le document de l'OCDE, mais ont été éliminés dans la version de l'ONU. Les ODM ne parlent pas non plus du travail et des droits économiques et sociaux ou de la protection sociale.

Neuvièmement, ces ODM ne seront pas réalisés car les pays riches sont trop avarés. Selon Jeffrey Sachs, le directeur du programme du millénaire de l'ONU, les pays riches devraient dépenser entre 0,45 et 0,54 % de leur RNB afin de permettre la réalisation des ODM. Mais l'argent n'y est pas, malgré les promesses faites en 2002 à Monterrey.

Dixièmement, les promesses des pays riches ne sont pas quantifiées, contrairement aux obligations des pays pauvres. Voilà encore un élément qui jette des doutes sur l'objectif de 'la lutte contre la pauvreté'.

Ces dix points ne sont qu'un résumé des critiques majeures à l'égard des ODM. Ce qu'il faut constater, à la lumière de ces constats, est la grande cohérence des politiques des organisations internationales. Bien qu'elles disent vouloir réduire la pauvreté, nous ne pouvons que constater qu'elles permettent surtout à quelques non pauvres de s'enrichir.

#### **La cohérence des politiques**

Ces objectifs du millénaire ne changent rien au 'Consensus de Washington'. Celui-ci reste toujours valable, comme nous l'avons déjà constaté dans les premiers documents de la Banque mondiale sur la pauvreté et dans les PRSP.

Cela signifie que la 'lutte contre la pauvreté' sert à imposer davantage de réformes néolibérales aux pays pauvres, celles-ci étant dans l'intérêt des pauvres. Cela permet également d'introduire des modèles politiques et économiques relativement homogènes. Et cela signifie surtout un contrôle quasi complet des institutions de Bretton Woods sur tous les aspects des politiques intérieures des pays pauvres.

Cela signifie également que les pays pauvres sont encouragés à continuer à privatiser leur secteur public. Ou, pour utiliser l'euphémisme de Jeffrey Sachs, d'augmenter les investissements publics. Sans doute, la leçon des échecs dans le secteur des services est-elle assumée. Aujourd'hui, les pays pauvres auront besoin de financements afin de conclure des PPP ('public private partnership'), des partenariats entre le secteur public et le secteur privé. Il faut que les gouvernements se responsabilisent. A eux de se charger des infrastructures, aux entreprises privées d'encaisser les revenus. Ainsi, l'argent de l'aide au développement va directement vers les multinationales. Une logique semblable peut être appliquée aux projets de 'révolution verte' pour l'Afrique. L'on veut éliminer les subventions agricoles en Europe pour permettre aux multinationales de produire en Afrique pour le marché européen.

Enfin, il y a le point délicat de la 'bonne gouvernance'. Les organisations internationales en font une condition pour donner de l'aide. Mais chez la Banque mondiale et chez le Forum économique mondial cette 'bonne gouvernance' ressemble étrangement à 'la culture'. Les institutions politiques et sociales sont jugées responsables de la pauvreté et du déficit de développement. Le manque de 'bonne gouvernance' est mis en rapport avec le phénomène des 'Etats échoués' ('failed States') qui sont à l'origine de conflits et même de terrorisme. Aux États-Unis en dans l'Union européenne, les politiques de développement sont de plus en plus liés aux politiques de sécurité. L'aide au développement commence à être militarisée. La nomination de Wolfowitz comme président de la Banque mondiale ne peut qu'accélérer cette évolution. Ainsi, le discours sur le développement risque de redevenir un discours de (re)colonisation. Les pays riches devront aider les pauvres à se débarrasser des dirigeants répréhensibles. Les pays riches devront se protéger contre l'insécurité causée par les pays qui n'ont pas de bonne gouvernance.

Voici ce que recèle le discours sur la lutte contre la pauvreté. En voulant réduire la pauvreté avec des politiques néolibérales, l'on crée un vaste potentiel de bénéfices pour les multinationales. En remplaçant le développement par la lutte contre la pauvreté nous débouchons sur des politiques de 'civilisation', comme au 19ème siècle. Les histoires nostalgiques sur le bon vieux temps en Afrique, à l'époque du colonialisme, le confirment. La lutte contre la pauvreté n'est rien d'autre que le visage humain de la mondialisation. Mais ce visage risque d'être déformé par une horrible grimace.

#### **Pour un développement durable**

Si, malgré tout, la pauvreté pouvait diminuer quelque peu, il serait possible de vivre avec ces discours. Ce n'est pas le cas. La lutte contre la pauvreté des objectifs du millénaire ne vise même pas à donner aux gens un niveau de vie décent. Elle ne sert qu'à aider les gens à survivre. Entretemps, l'inégalité peut continuer à augmenter. Ce n'est donc pas vers un monde plus juste que nous marchons.

Appuyer les objectifs du millénaire n'est donc pas une bonne option. Même en y ajoutant quelques revendications. L'agenda 'Millennium-PLUS' de certaines ONG est certes un pas dans la bonne direction, mais il ne suffit pas. Le problème est l'acceptation de la lutte contre la pauvreté comme priorité. Cela est tout simplement impossible sans une politique de développement. Ce qu'il nous faut dans ce nouveau millénaire, c'est donc avant tout une politique de développement. Celui-ci sera nécessairement durable, du point de vue économique autant que social.

Voilà ce qui doit faire l'objet du débat. Voilà un engagement pour le mouvement alter-mondialiste. Il est évident que les dettes des pays pauvres doivent être annulées. Il est évident qu'il faut contrôler les marchés financiers. Il est évident qu'il nous faut une fiscalité internationale et une redistribution des revenus. Ce sont des conditions essentielles pour pouvoir commencer un débat sur le développement.

Ce dont nous devons discuter est la façon de mettre fin à l'épuisement et à la spoliation des ressources naturelles. Nous pouvons parler de la souveraineté alimentaire et de la distribution du commerce, de la production et de la consommation. Il est inadmissible que les pays pauvres doivent produire pour exporter et qu'ils doivent importer tout ce dont ils ont besoin. Nous devons parler d'une forme de gouvernance mondiale pour planifier, réguler et redistribuer. Ce n'est possible que moyennant des organisations démocratiques. Le plus important et le plus urgent est de rompre avec la logique néolibérale.

La lutte contre la pauvreté est un thème consensuel. On ne peut pas être contre. Mais nous devons être assez lucides pour analyser et déconstruire le discours des organisations internationales. Et pour y opposer une alternative. C'est une des tâches du mouvement altermondialiste. L'action mondiale contre la pauvreté n'a pas de sens en présence des politiques néolibérales. La lutte contre la pauvreté n'est pas un combat progressiste sans lutte contre les inégalités.

#### **Texte 12 : Le G8. Du pilotage de la mondialisation néolibérale à l'hégémonie américaine**

**Auteur :** Gustave Massiah

**Référence :** corpus 2/ CADTM /2003

**URL :** <http://www.reseau-ipam.org/spip.php?article813>

Le G8 devrait se réunir, en France, à Evian, du 1er au 3 juin 2003. Ce serait la vingt-huitième fois, depuis 1975, que les chefs d'État et de gouvernement des pays les plus riches et les plus puissants de la planète se réuniraient pour discuter ensemble, et entre eux, des grands problèmes du monde. Progressivement ce groupe de dirigeants est



devenue une institution mondiale. Les résistances et les contestations au G8 ont pris un nouvel élan au cours des dernières années avec l'émergence du mouvement de l'altermondialisation. Elles mettent en cause les conséquences des politiques qu'il préconise et la nature même de cette institution.

Comment caractériser le G8 ? Ce n'est pas un gouvernement mondial, d'autant qu'il n'existe pas d'état mondial. Mais, si le G8 n'est pas l'exécutif mondial, il ne faudrait pas pour autant déduire qu'il ne sert à rien et qu'il n'est qu'un simulacre. C'est le cercle des dirigeants des pays dominants, les pays les plus riches et les plus puissants de la planète, le syndicat des actionnaires majoritaires de l'économie mondiale. Avec ses réunions périodiques des chefs d'État et des ministres, les "sherpas", conseillers permanents qui en assurent le secrétariat, la mobilisation très large des experts de toute nature, les relais dans les institutions internationales économiques, financières, commerciales et militaires, l'accès permanent et privilégié aux médias et à tous les supports de communication, le club est devenu une institution mondiale permanente. Au départ, l'objectif du club était de permettre aux dirigeants de discuter de leurs problèmes et de trouver des solutions à leurs conflits et leurs contradictions. Rien n'est plus éloigné de la réalité que la vision d'un monde unifié et sans conflits entre les grandes puissances. Il s'agissait donc de trouver, comme dans un club anglais très sélect, des "Gentlemen Agreement", des accords entre les "gentlemen" que ne sauraient manquer d'être les dirigeants de ce monde ! Il s'agissait de discuter de la récession des années soixante-dix, des crises monétaires et pétrolières. Dans un deuxième temps, et surtout avec l'effondrement du système soviétique parachevé en 1989, la discussion a porté sur la montée en puissance de l'hégémonie des États-Unis. Aujourd'hui, avec la crise de l'économie mondiale et de la pensée libérale et, surtout, avec la guerre américaine voulue et imposée, les contradictions reprennent le dessus et pèsent sur l'avenir de l'institution.

#### **Le pilotage de la mondialisation néolibérale**

Le G8 joue un rôle actif dans l'imposition d'un credo, un véritable dogme, et dans le pilotage de la phase néolibérale de la mondialisation. Il met en avant les politiques de libéralisation fondée sur la prééminence de l'investissement international et des entreprises dites multinationales, sur l'ajustement au marché mondial et l'élargissement du commerce mondial, sur le désengagement des États et la réduction des dépenses publiques, sur les privatisations et la remise en cause du statut du salariat et de l'emploi, sur la régulation de l'économie mondiale par le marché mondial des capitaux. La doctrine qui guide les interventions du FMI et de la Banque Mondiale repose sur le triptyque : stabilisation - libéralisation - privatisations. Le dogme sera formalisé, en 1990 seulement, pour répondre aux critiques qui montent, par l'économiste John Williamson sous l'appellation du Consensus de Washington. Il repose sur sept principes : discipline fiscale (équilibre budgétaire et baisse des prélèvements fiscaux) ; libéralisation financière (taux fixés par le seul marché des capitaux) ; libéralisation commerciale (suppression des protections douanières) ; ouverture totale des économies à l'investissement direct ; privatisation de l'ensemble des entreprises ; dérégulation (élimination de tous les obstacles à la concurrence) ; protection totale des droits de propriété intellectuelle des multinationales. Pour imposer ces politiques, il s'appuie sur les institutions financières internationales, Fonds monétaire international et Banque mondiale, dans lesquelles il dispose de la majorité du capital. Il construit avec constance le cadre institutionnel de la mondialisation néo-libérale, dont l'élément déterminant est l'Organisation mondiale du commerce.

Le G8 n'est pas une instance supérieure de pouvoir. Il ne s'impose pas aux États et, particulièrement, aux gouvernements des pays qui le constituent. De même, il ne faut pas sous-estimer totalement l'autonomie des bureaucraties qui gèrent le FMI, la Banque mondiale et l'OMC. Enfin et surtout, le pouvoir économique bien que moins apparent n'est pas subordonné aux gouvernements, et encore moins au G8. Mais aucune économie ne peut fonctionner sans régulation politique, sans adaptation des cadres institutionnels et sans des instances qui portent des visions stratégiques à long terme. La mondialisation est un processus contradictoire, le G8 a assuré une double fonction de reproduction de l'ordre existant et de sa profonde remise en cause au bénéfice de ses membres. Il a orchestré la mise en œuvre par les dirigeants des pays dominants d'une stratégie de reconquête. Il s'est attaqué à la décolonisation, à travers la gestion de la dette et en s'appuyant sur le discrédit de régimes répressifs et corrompus. Il s'est attaqué au soviétisme, à travers la course aux armements et l'idéologie spectaculaire des droits de l'homme, en s'appuyant sur le discrédit des régimes qui avaient nié les aspirations démocratiques. Il s'est attaqué au compromis social de l'après-guerre, à travers une offensive contre le salariat, en tant que statut social, et en s'appuyant sur les politiques de libéralisation et les privatisations, l'affaiblissement de la régulation publique, des États et du contrôle citoyen.

#### **La contestation du G8**

La contestation croissante du G8 offre une autre lecture de la phase néolibérale de la mondialisation. Elle permet de remettre les enjeux en perspective. Jusqu'en 1984, le G7 n'a fait l'objet d'aucune contestation. Pourtant, l'impact social des mesures de réajustement économique imposées aux pays endettés du tiers-monde, validées par le G7, conjuguées à la chute du prix des matières premières, devient très vite insupportable. " *Dès 1980, que ce soit en Afrique, en Amérique latine ou en Eurasie, l'application de ces mesures provoqua une série de soulèvements populaires - grèves et manifestations dégénérant en émeutes, pillages - entraînant des milliers de morts. La cause immédiate de ces explosions sociales urbaines était généralement la hausse du prix des denrées alimentaires et des transports, à quoi s'ajoutait la corruption des régimes en place*". Ces explosions mettent en cause nommément le FMI et, indirectement, le G7.

A partir de 1984 plusieurs ONG commencent à cibler directement le G7 pour exercer des pressions et/ou pour s'y opposer. Le premier rassemblement, à l'occasion du G7 de 1984, à Londres, a été organisé par " The Other Economic Summit " (" l'autre Sommet économique "), plus connu sous le nom de TOES, devenu plus tard la New Economic Foundation. Progressivement, les coalitions d'ONG de solidarité internationale, de développement et d'environnement des pays-hôtes qui accueillent désigneront le G7 comme symbole de la " mondialisation et du néolibéralisme ".

La réunion du G8 à Gênes, en 2001, voit s'imposer les nouvelles caractéristiques du mouvement de contestation : une capacité de contre-expertise qui permet de remettre en cause l'évidence du credo néolibéral ; l'apparition, dans la jeunesse, d'une nouvelle génération militante ; la sympathie d'une opinion publique inquiète de l'impact négatif de la mondialisation libérale sur le plan social, environnemental et démocratique. Gênes, après les mobilisations de Québec contre la zone de libre-échange américaine quelque mois plus tôt, a marqué un saut quantitatif et qualitatif. L'échec de la tentative, par les autorités italiennes, de criminalisation de la contestation a amené le G8 à choisir, pour 2002, une réunion à Kananaskis, petit village situé au fin fond des Rocheuses canadiennes. C'est en 1999, à Seattle que le mouvement de contestation prend un nouveau tournant à l'occasion de la Conférence de l'OMC. De Seattle à Porto Alegre en 2001 et 2002, le mouvement de contestation entame le passage de l'antimondialisation à l'altermondialisation. La convergence avec le mouvement anti-guerre se manifeste d'abord à Florence, en 2002, au Forum Social Européen, à Porto Alegre, en janvier 2003, et avec les dix millions de manifestants dans le monde entier contre la guerre, le 15 février 2003.

#### **L'hégémonie américaine**

La prise de conscience des dégâts provoqués par la gestion économique, politique et militaire du monde est devenue si forte et si sensible que l'on peut parler, aujourd'hui, de l'expression d'une opinion publique mondiale. La contestation qui s'affirme ne porte pas seulement sur la nature des politiques, et donc de leurs conséquences, sur les conditions de vie des populations du monde ; elle porte sur la nature du G8 en tant qu'institution mondiale. Un petit groupe de chefs d'État représentant les privilégiés de la planète ne peut pas s'arroger le monopole de décider pour tous. Il y a un déni profond de la démocratie par une institution internationale qui se réfugie derrière un contestable pouvoir des experts, qui ne connaît aucun contrôle et qui est coupé de toute instance représentative. Certes les dirigeants du G8 ont été élus démocratiquement, mais s'ils ont été élus pour gouverner leur pays, personne ne peut les mandater pour gouverner le monde. C'est ce qui fonde la mise en avant de l'illégitimité du G8 à s'arroger un rôle dirigeant dans la conduite d'une politique mondiale. Sa disparition n'entraînerait pas une dérégulation supplémentaire ; cette instance n'a pas empêché les guerres et les désordres, elle a au contraire affaibli le système des Nations unies, certes critiquable et imparfait, mais combien plus légitime. La nouvelle situation pose la question des institutions internationales. Dans la conception qui prédominait au sein du G8, il y avait une nette préférence pour les institutions de Bretton Woods considérées comme efficaces et contrôlables. La nouvelle institution de référence est l'Organisation Mondiale du Commerce, avec son Organe de Règlements des Différents. Elle devait servir de modèle pour une réforme du système des Nations Unies accusé de bureaucratie, d'inefficacité et considéré avec ne grande méfiance depuis la décolonisation. La guerre américaine en Irak ouvre une nouvelle période. Plusieurs éléments l'annonçaient : la persistance des crises financières, et notamment la crise argentine ; la décision des États du Sud, le Brésil, l'Afrique du Sud, l'Inde, de ne pas faire passer, dans le cas des médicaments génériques, le droit des affaires avant le droit à la santé ; la crise de la pensée libérale à partir de la transition ultralibérale et contestée en Russie.

Le système international est confronté à la question de l'hégémonie américaine. Comment apprécier cette hégémonie ? Comme une nouvelle forme impériale d'hégémonie par le désordre comme le propose Alain Joxe. Faut-il considérer avec Immanuel Wallerstein, que les Etats-Unis ont perdu l'hégémonie économique et idéologique et qu'il leur reste l'hégémonie militaire, ce qui est le propre des puissances en déclin ; déclin qui peut durer fort longtemps et qui accroît tous les dangers.

Dans cette situation les Nations Unies ont démontré leur intérêt. Elles n'ont pas été la chambre d'enregistrement que certains souhaitaient et que d'autres craignaient. Les Nations Unies sont à la croisée des chemins. Sans réforme radicale, il leur sera très difficile de résister à l'hégémonie et d'esquisser la démocratie mondiale qui pourrait donner un nouveau sens à la mondialisation. Le mouvement citoyen mondial pourra-t-il relever ce nouveau défi ?

### **Texte 13 : Irak, G8, mondialisation : que veut la France ?**

**Auteur :** Gustave Massiah

**Référence :** corpus 2/ CADTM /2003

**URL :** <http://www.reseau-ipam.org/spip.php?article349>

Martine : Que pensez-vous de la mobilisation altermondialiste contre le G8 d'Evian par rapport aux précédents sommets ?

Gustave Massiah : C'était une réussite. Le mouvement altermondialisation a démontré sa capacité à s'emparer des questions traitées par les Huit : la dette, le sida, le financement du développement, les transferts d'armes, le terrorisme, le Nepad, etc. Et à les traiter en montrant que d'autres solutions sont possibles. De plus, l'écho dans l'opinion a été très positif et de nombreux commentaires se sont attachés au contenu, plus qu'aux petits affrontements qui ont accompagné la mobilisation. Jacques Chirac a fait de nombreux efforts pour s'appuyer sur l'opinion dans la mesure où il cherchait à être moins isolé que par rapport à Bush.

Ray : Au cours de l'émission "Ripostes", un contradicteur vous a dit que les délocalisations (textile entre autres) permettaient le développement du Sud. Vous n'avez pas vraiment répondu. Pouvez-vous répondre ici ?

Gustave Massiah : C'est une question très importante, celle de l'accès des pays du Sud au commerce mondial. Nous ne pouvons pas développer des solutions protectionnistes et vouloir conserver le monopole des productions. Ceci étant, ce n'est qu'une réponse très partielle parce que le problème principal est celui de la nature du développement. La vraie question est de permettre une production qui réponde aux besoins réels des peuples et donc, au marché intérieur plutôt qu'aux exportations. C'est à partir du moment où on centre le développement sur la croissance et les exportations que l'on développe des contradictions insupportables pour tous. Il y a donc une perspective à long terme, changer la nature des politiques de développement et, dans l'immédiat, ne pas accepter des solutions protectionnistes du Nord. D'autant que les vraies questions de concurrence commerciale se posent beaucoup plus entre l'Europe, le Japon et les États-Unis qu'entre les pays développés et les pays du Sud.

Midas : Les dirigeants présents au G8 sont élus. Et vous, quel est votre légitimité ?

Gustave Massiah : Nous ne nous considérons pas comme des représentants mais comme des citoyens. Et nous considérons que le contrôle citoyen est une condition indispensable à toute démocratie. Nous remettons en cause la légitimité du G8 en tant qu'institution. Et leurs prétentions à décréter des politiques imposées au monde. Certes, ce sont des dirigeants élus démocratiquement, pour l'essentiel, ils sont donc légitimes pour gouverner leur pays, mais personne ne les a mandatés pour gouverner le monde. De plus, le G8, en tant qu'institution, a affaibli considérablement les institutions légitimes des Nations unies.

La taxe Tobin est-elle impossible ?

Silou : Comment pensez-vous instaurer une taxe sur les flux financiers alors que l'essentiel de leur mouvement est occulte ?

Gustave Massiah : L'essentiel de ces mouvements n'est pas du tout occulte. Ils sont très bien référencés dans les écritures électroniques des banques. En fait, une taxe sur les transactions financières est techniquement plus facile à mettre en œuvre que, par exemple, l'impôt sur le revenu. Ce qui importe, c'est la volonté politique de le faire. Il y a une condition : c'est de supprimer les paradis fiscaux. Mais ce n'est pas une nécessité uniquement pour instaurer une

taxe, c'est une nécessité si l'on veut éviter que l'ensemble de l'économie mondiale devienne une économie mafieuse.

Glières : Ne pensez-vous pas que depuis l'introduction de l'euro, l'idée d'un risque de spéculation sur une monnaie européenne est écartée. De même, des projets de monnaies communes en Amérique du Sud ou ailleurs auraient le même effet. En conséquence, le projet de taxe Tobin ne perd-il pas tout son sens ?

Gustave Massiah : La taxe Tobin telle qu'elle a été définie doit être revue et beaucoup de travaux existent dans ce sens. C'est pourquoi nous préférons parler de taxe sur les transactions financières à court terme. Les travaux les plus récents proposent une taxe avec deux taux et deux assiettes. Une première taxe avec un taux très élevé, pour lutter contre la spéculation et contribuer à la stabilité monétaire, avec une assiette portant sur les mouvements spéculatifs, un peu comme le serpent monétaire européen avait fonctionné. Et une deuxième taxe avec un taux très faible, et une assiette plus large, pour contribuer au financement du développement. A titre d'exemple, le rapport du PNUD, il y a trois ans, indiquait qu'une taxe de 4 % sur les 300 fortunes les plus élevées au monde, suffirait pour donner l'accès à l'eau, à la santé, à l'éducation primaire pour toute la population mondiale.

Midas : En quoi l'ONU est-elle plus légitime que le G8 ?

Gustave Massiah : Le G8 est formé des sept pays les plus riches et les plus puissants du monde. En y rajoutant la Russie. Les sept pays représentent entre 45 et 67 % de la production mondiale (suivant la manière dont on calcule) et 60 % des dépenses d'armement dans le monde. C'est comme si nous décidions qu'en France, les huit familles les plus riches devraient former le gouvernement de la France. Certes, les Nations unies sont critiquables et doivent être réformées, mais elles représentent la communauté des Etats (plutôt que des nations ou des peuples) et elles résultent du processus de décolonisation qui a été un grand progrès pour l'humanité, même si nous assistons depuis une trentaine d'années à une reprise en main par les pays les plus riches, notamment les Huit qui sont peut-être par hasard tous les anciens pays colonisateurs.

Midas : N'est-il pas démagogique de prétendre que "le G8 gouverne le monde" ?

Gustave Massiah : Le G8 n'est pas le gouvernement du monde puisqu'il n'y a pas d'état mondial. Au départ, ces huit pays qui se définissaient comme démocraties industrielles se réunissaient pour discuter de leurs différends. Mais à partir de 1980, ils se sont transformés en une véritable institution mondiale appuyée sur des milliers d'experts. Dans leur communiqué, ils utilisent un langage allusif, conseillant par exemple à la Banque mondiale et au Fonds monétaire international des politiques à suivre sur la dette ou le développement. Mais on ne peut pas oublier qu'ils sont les actionnaires majoritaires du FMI et de la Banque mondiale. Ils se donnent donc des conseils à eux-mêmes. En plus, ils ont cette prétention insupportable d'affirmer que ce qui est bon pour les plus riches ne peut être que bon pour toute l'humanité.

Avril : Je me tiens informé de l'actualité par la presse et la télévision. Les propositions de votre association me sont beaucoup moins connues que les dégâts causés par les casseurs en marge de vos manifestations. Pensez-vous que les moyens que vous utilisez pour défendre vos idées sont efficaces ?

Gustave Massiah : Nous défendons des propositions qui doivent d'abord appuyer la prise de conscience la plus large. Et nous mettons en œuvre des nouvelles formes politiques comme, par exemple, l'éducation populaire. C'est l'engagement des mouvements sociaux et citoyens qui permettra de construire de nouvelles réponses politiques. C'est donc une action à très long terme. En cinq ans, le mouvement est passé d'une position d'anti-mondialisation, à Seattle, résultant de la prise de conscience des inégalités et du caractère insupportable des politiques à une position d'altermondialisation à partir de Porto Alegre. L'idée qu'un autre monde est possible progresse et les orientations de nouvelles politiques s'affirment. Elles contribuent à mettre en crise la pensée libérale comme on peut le voir par exemple avec les prises de position de Joseph Stiglitz. Il est vrai que dans toutes les manifestations, il y a différentes formes de réponses. Nous regrettons les prises de position de violences aveugles. Elles décrédibilisent le mouvement. Mais comme nous avons pu le voir à Annemasse et à Genève, aucune des composantes du mouvement ne défend une position de ce type. La différence avec Gènes est évidente, dans la mesure où quand il n'y a pas de tentative de criminalisation du mouvement, comme l'avait tenté Berlusconi, le mouvement affirme son autonomie, sa détermination et son caractère pacifique.

### **Les altermondialistes et la politique**

Camarade : L'organisation Attac devra-t-elle rentrer sur la scène politique, en tant que parti ?

Gustave Massiah : Évidemment non. Comme toute association qui se préoccupe de la transformation de la société, nous sommes une association politique, nous préférons dire citoyenne, mais pas un parti. Une des questions posées dans l'avenir est celle du rapport entre le mouvement social et citoyen et les partis politiques. Plutôt que de reprendre des postures anciennes, nous pensons que nous devons participer à l'invention de nouvelles formes du politique.

Glières : J'étais dimanche parmi les manifestants d'Annemasse et Genève. J'avoue mon malaise d'être à côté de communistes maoïstes et d'autres mouvements d'une autre époque... Qu'en pensez-vous ?

Gustave Massiah : La force du mouvement altermondialiste actuel, c'est sa diversité. Nous pouvons construire une unité qui repose sur la diversité culturelle, linguistique, religieuse, d'opinion. Dans tout mouvement, dans les moments très forts, on retrouve toujours toutes les formes du passé. C'est l'intérêt de ces moments de permettre leur dépassement dans l'invention de formes nouvelles.

Midas : Le mouvement altermondialiste n'est-il pas un exutoire à des mouvements radicaux gauchistes frustrés depuis l'écroulement du "paradis soviétique" ?

Gustave Massiah : Il est certain que l'écroulement de ce que je préférerais appeler le soviétisme plutôt que le socialisme, a été un tournant considérable. Cet échec est lié à la conjonction de l'affrontement entre les super puissances et de la course aux armements, d'une part, et, de l'erreur fondamentale liée à la sous-estimation des libertés et de la démocratie. Il ne faut pas sous-estimer l'engagement individuel et collectif. Que des mouvements et des personnes qui ont cru à des possibilités de transformation sociale, qui correspondaient à la période de 1920, avec la crise de la décolonisation et les crises sociales, cherchent aujourd'hui à redéfinir leur engagement, ne peut-être que positif.

Salma : J'aimerais revenir à l'invention de "nouvelles formes du politique" ? Sans être passéiste, il est impossible de faire table rase des enseignements du passé. Quelles sont ces nouvelles formes donc ?

Gustave Massiah : Je vais me référer à Imanuel Wallerstein qui est un historien. Il explique notamment que nous avons vécu depuis deux siècles, sur une équation stratégique : il faut créer un parti pour conquérir l'Etat, pour changer la société. C'est ce qui a très bien marché pour la bourgeoisie, au XVIIIe siècle et qui lui a permis de prendre le pouvoir sur le féodalisme. C'est ce qui a moins bien marché dans toutes les tentatives de dépassement du capitalisme et qui était d'ailleurs en début au XIXe entre les différents courants. Aujourd'hui, nous voyons que créer un parti pour conquérir l'Etat transforme très vite les partis en appareils d'Etat, et que l'Etat, même s'il reste un outil très important de la transformation sociale, n'est plus le seul envisageable. Il faut donc prendre en compte les nouvelles forces émergentes, notamment les mouvements associatifs et les collectivités locales. Elles cherchent à définir de nouveaux rapports entre démocratie représentative et la démocratie participative, héritière de ce que l'on appelait avant la démocratie directe. Il faut donc partir des résistances et des luttes par rapport au caractère inacceptable du système actuel, et aussi des nouvelles pratiques qui se développent dans les sociétés. C'est à partir de là qu'une élaboration collective est nécessaire pour définir des nouveaux objectifs et des nouvelles politiques. C'est le caractère actuel du mouvement altermondialisation.

Bouba : En tant que jeune je ne sais plus où m'orienter. Dois-je adhérer à un parti, si oui lequel ? Où ma voix sera-t-elle la plus entendue ? Où s'engager ? Que faire pour faire bouger les choses ?

Gustave Massiah : Il faut lutter et inventer. Partir de ce que vous avez envie de faire pour lier votre engagement individuel avec tous les engagements collectifs possibles. C'est l'engagement citoyen qui compte. Et on ne peut pas être citoyen sans être créateur. Chacun doit définir son engagement en fonction de sa situation en essayant de la dépasser.

Pollux : Votre rôle est-il de combler les carences de l'Etat ou de remettre en cause radicalement sa raison d'être ? Faut-il plus ou moins d'Etat ?

Gustave Massiah : La question de l'Etat est centrale dans la transformation sociale. L'Etat lui-même est profondément contradictoire. Tout Etat est évidemment "un Etat de classe", qui défend les intérêts de ceux qui dirigent. Mais en même temps, pour être un "Etat de classe", il faut qu'il soit un peu au-dessus des classes et qu'il prenne en compte l'intérêt général. A long terme, il est certain que l'engagement citoyen doit emporter sur toutes les formes bureaucratiques. Et donc, la question des libertés est essentielle. Il ne faut pas oublier que dans les situations actuelles, marquées par l'idéologie néolibérale, dans le rapport entre le fort et le faible, la liberté du fort avantage le fort, et la réglementation peut, dans certains cas, protéger le faible. Donc, nous nous battons aujourd'hui

pour lutter contre la mondialisation néolibérale, en exigeant une régulation publique plus forte, mais nous refusons la limitation des libertés qui marque certaines formes d'Etat.

Pollux : Est-ce que vous n'avez pas le beau rôle à ne pas participer directement à la vie politique du pays ? A prendre le rôle d'observateur éclairé ?

Gustave Massiah : Mais nous ne sommes pas des observateurs éclairés, nous sommes engagés dans toutes les luttes de résistance, et dans des pratiques nouvelles. Nous participons donc à la vie politique. Nous tirons nos connaissances de ces résistances, de ces pratiques et des débats que nous construisons à partir d'elles. Et nous ne réduisons pas le politique à la participation au pouvoir d'Etat.

Sartinesu : Pourquoi le mouvement altermondialiste a-t-il choisi de changer de nom ? Antimondialiste ce n'est pas politiquement correct ?

Gustave Massiah : C'est une évolution qui s'était imposée dans le mouvement. Elle vient surtout d'une réflexion plus approfondie sur la mondialisation. La mondialisation n'est pas un phénomène nouveau, ni une fatalité. Depuis le départ, le système capitaliste est mondialisé, comme l'a très bien démontré Fernand Braudel, historien qui a inventé le concept de système monde. Il y a donc différentes natures de mondialisation historiquement. Et il y en aura dans l'avenir. Nous mettons en avant l'idée de la mondialisation des résistances et des droits par rapport à la mondialisation de la marchandisation.

George : Pensez-vous que démanteler des Mac Do soit une bonne solution ? Est-ce cela la lutte de résistance ?

Gustave Massiah : Il faut se reporter à tout le débat sur la non-violence. Comme le disait Martin Luther King, si la non-violence échoue, nous sommes condamnés à tuer ou à trahir. Et comment répondre à la violence subie par les déshérités et les dominés dans notre société ? C'est comme ça que s'est développée l'idée de non-violence active qui fait une différence fondamentale entre la violence faite aux personnes et celle faite aux biens, comme par exemple, le démantèlement des Mac Do.

Ezra : Quelles sont vos propositions pour les retraites en France ?

Gustave Massiah : Il y a une liaison très forte entre la question des retraites et la question de la mondialisation. Nous avons rendu public récemment le rapport de la Banque mondiale sur les retraites en Europe. La politique actuelle en est directement déduite. Il s'agit en fait d'une poursuite de l'orientation néolibérale qui se caractérise par un gigantesque transfert de richesses des pauvres vers les riches. C'est-à-dire l'inverse de celui que nous préconisons. Quand on dit que l'on va allonger le temps de travail, on sait bien que c'est une leurre, on met des travailleurs à la retraite à 50 ans pour les restructurations, et on explique qu'il faudra qu'ils travaillent jusqu'à 70 ans. L'objectif est donc de diminuer le montant des retraites et donc, de précariser les vieux. La question qui est posée est bien celle du partage des richesses. La France est trois fois plus riche qu'il y a trente ans, quand il n'y avait ni chômeurs, ni SDF. L'augmentation des inégalités n'est pas liée à une crise de richesses, mais à une concentration de celles-ci. C'est donc dans le sens d'un rééquilibrage du partage entre salaires et profits qu'il faut travailler pour avancer des solutions sur la question des retraites. En diminuant les retraites aussi massivement, on veut obliger les travailleurs à se rallier, à terme, à des solutions à l'américaine, du type fonds de pension.

Bakounine : Pouvez-vous répondre sur le fond en dessinant les contours du projet pour une autre mondialisation dont vous êtes porteur ?

Gustave Massiah : Il y a une orientation générale qui se dégage du mouvement. A la régulation par le marché mondial des capitaux et à sa rationalité de profits à court terme, nous opposons l'idée d'une régulation liée à l'égalité d'accès aux droits fondamentaux. Nous ne sommes pas les seuls à le faire. La commission des Nations unies pour les droits humains prépare un protocole additionnel qui défend l'universalité des droits, des droits civils et politiques comme des droits économiques, sociaux et culturels, et leur justiciabilité (c'est-à-dire la possibilité pour des citoyens de s'adresser à des instances indépendantes si leurs droits sont violés). Ce qui implique d'orienter l'économie vers la satisfaction des besoins intérieurs par rapport aux exportations et de mettre l'accent sur les services publics. Ce n'est une utopie que dans la mesure où cette orientation s'oppose frontalement aux intérêts dominants.

#### **Texte 14: La réforme de l'ONU et le mouvement altermondialiste**

**Auteur :** Gustave Massiah

**Référence :** corpus 2/ CADTM /2005

**URL:** <http://www.reseau-ipam.org/spip.php?article465>

Les Nations Unies sont à la croisée des chemins. Elles n'ont pas vraiment démerité, elles n'ont pas du tout convaincu. Elles sont l'objet d'une immense attente, celle d'une institution qui assurerait la régulation d'un système international de plus en plus ressenti comme inique et dangereux, d'une défense possible des droits des faibles par rapport aux forts. Elles suscitent une immense déception, celle qui naît de l'illusion du droit par rapport à la réalité du pouvoir, de la velléité de solutions équitables ramenée en fin de compte au rôle d'une chambre d'enregistrement au service des puissances occidentales et des puissantes entreprises internationales.

L'enjeu aujourd'hui est considérable. Il s'agit de la construction d'un système international et d'instances politiques qui répondent à la globalisation des échanges économiques et à la primauté du marché mondial. Il s'agit aussi de répondre à la construction de la paix et au règlement des conflits dans un monde où la guerre devient la règle. Il s'agit enfin de répondre à l'unilatéralisme et aux inégalités géopolitiques et aussi de sortir du tête à tête entre les Etats et les entreprises en laissant une place à de nouveaux acteurs, notamment le monde associatif et les collectivités locales.

Les Nations Unies sont au centre de ce débat. Elles ne résument pas à elles seules le système international. Il existe d'autres acteurs et d'autres institutions, notamment les accords directs nés de la diplomatie entre Etats, des alliances militaires, des institutions spécialisées, des internationales politiques, des diasporas, des réseaux transnationaux de toute nature. Mais les Nations Unies occupent une situation stratégique, elles sont les seules à détenir une légitimité qui se réfère à un intérêt collectif international commun, qui se veut une étape vers l'intérêt de l'Humanité ; elles remplissent plus ou moins bien la fonction d'une communauté politique nécessaire au fondement du droit international. On peut le vérifier à travers la tentative de mise en place d'une nouvelle forme de pouvoir international, le G8, qui a cherché clairement à se dégager des Nations Unies mais qui dans ses propositions s'y réfère constamment tout en cherchant à les marginaliser et à les subordonner.

La question de la réforme des Nations Unies est devenue centrale. Mais elle cache plusieurs réponses. Laissons de côté ceux qui estiment que ce n'est qu'une question secondaire qui détourne de l'essentiel et qu'on ne peut rien attendre des Nations Unies, et même que leur subordination à la logique dominante ou leur disparition auraient au moins le mérite de clarifier la situation et de dissiper les illusions. Pour certains, les Nations Unies devraient devenir le système politique de la mondialisation libérale, un mélange d'institutions du type Banque Mondiale, FMI et OMC d'une part et une alliance militaire du type OTAN de l'autre. Les tenants du réformisme modéré estiment que l'existence d'une régulation, même partielle et peu efficace, est déjà un objectif en soi ; attention de ne pas casser la machine en donnant tout le pouvoir à l'unilatéralisme américain, il faut se contenter de quelques aménagements s'ils sont possibles. Les tenants d'une réforme radicale estiment qu'il faut accepter les risques d'une remise en cause qui marque une rupture nécessaire compte tenu de la nature des enjeux. C'est dans cette perspective que nous nous situons.

Le fait de savoir si les Nations Unies sont réformables ou non ne nous paraît pas déterminant. Les Nations Unies ont montré leur capacité à évoluer. Créées dans le contexte de la guerre froide, elles ont été capables de se saisir de la question de la décolonisation et d'y contribuer. La question est de savoir comment définir une réforme radicale et comment lui permettre de s'imposer ? La définition d'une orientation et l'état des lieux permettent assez facilement de définir les réformes nécessaires. Mais ces réformes ne s'imposeront pas d'elles-mêmes. Il y a une question stratégique. Faisons l'hypothèse que le mouvement altermondialiste peut-être le porteur de cette transformation. La question des alliances se pose alors pour l'imposer. Une question de méthode aussi, celle qui permet de relier une perspective d'ensemble avec les luttes et les mobilisations pour des réformes particulières.

La démarche proposée est la suivante : partir des enjeux de la période et des défis qui se posent aux institutions internationales, la mondialisation, les guerres, le droit international ; explorer à partir de l'état des lieux les perspectives nouvelles ; définir les orientations et la ligne directrice d'une refondation, la démocratie mondiale et le contrat social mondial ainsi que la place stratégique du droit international ; formaliser un axe stratégique, celui des

mouvements et des luttes pour la démocratisation du système international, avec une double nécessité : inscrire chacune de ces propositions de démocratisation dans la perspective de la démocratie mondiale ; inscrire chacun des fronts pour la démocratisation dans une alliance plus large pour la refonte du système international ; expliciter les propositions de réformes radicales et s'interroger sur les forces sociales et politiques qui peuvent les porter ainsi que sur les alliances possibles.

Une triple contre-offensive, menée par les puissances regroupées dans le G8, caractérise à partir de la fin des années 70, la nouvelle situation internationale. Elle concerne la crise de la décolonisation fondée sur la gestion de la crise de la dette et la dérive autoritaire des régimes du Tiers Monde ; l'effondrement de l'empire soviétique confronté à la course aux armements et au déni de la démocratie et des libertés ; la fin du compromis social de l'après-guerre mis à mal par les politiques de libéralisation et de précarisation sociale. Les Nations Unies qui ont construit leur nouveau cours sur la guerre froide et la décolonisation sont directement interpellées. Elles sont aussi confrontées à la montée de l'unilatéralisme des Etats-Unis, sûrs de leur force et de leur bon droit, qui se soucient de moins en moins des apparences et entendent régenter les relations internationales en fonction de leurs intérêts et de leur conception du monde.

L'hégémonie idéologique atteint son apogée après la chute du mur de Berlin. Elle est résumée par deux affirmations péremptoires. « La fin de l'histoire » formalisée par Fukuyama, suppose que la régulation par le marché, affichée comme consubstantielle de la démocratie, constitue un horizon indépassable et que l'expansion du commerce mondial et l'ajustement des sociétés au marché mondial est le seul fondement des politiques économiques et sociales. « Le choc des civilisations » formalisé par Huntington, suppose que le fondement des conflits et des guerres ne relève pas des inégalités et des dépendances, elle s'inscrit dans le long terme et justifie, face aux intérêts inconciliables, une approche d'abord militaire et impériale.

L'émergence du mouvement altermondialiste, en contrepoint de cette évolution, porte dès la fin des années 90, la prise de conscience des effets négatifs de ces politiques et de la nature du système. La contestation met en évidence les deux questions qui sont au cœur de la raison d'être des Nations Unies : la préservation de la paix et le règlement des conflits ; le cadre international favorable à la transformation des sociétés dans le sens de la lutte contre la pauvreté et les inégalités et de l'amélioration des conditions de vie des peuples. L'analyse de la situation, et un retour critique sur l'évolution, permet d'identifier les pistes nécessaires à une refondation des perspectives.

La mondialisation dans sa phase actuelle, néolibérale, ouvre la crise du système des relations internationales fondée sur les accords internationaux de l'après-guerre. La nouvelle gouvernance économique mondiale mise en place par le G5 de Tokyo en 79 entérine les changes flottants et l'inversion de la politique de la FED substituant la lutte contre l'inflation aux politiques d'emploi ; elle consacre l'abandon des politiques nationales keynésiennes, l'échec des relances économiques fondées sur la consommation et le marché intérieur, le désengagement des Etats avec la condamnation de l'interventionnisme public, la déréglementation et les privatisations. Les fondements du système international deviennent : la libre circulation généralisée des capitaux dans un contexte de forts déficits publics, le libre échange dans un espace de mise en concurrence mondiale, la prééminence des firmes multinationales, l'ajustement au marché mondial dans le cadre du consensus de Washington piloté par le FMI et la Banque Mondiale, la régulation du système monétaire assurée par les banques centrales et particulièrement la FED des Etats-Unis. La mise en place de l'OMC avec son Organe de Règlement des différends vient couronner le cadre institutionnel de la mondialisation libérale. Il assure l'élargissement et la primauté du marché mondial et organise la prééminence du droit des affaires sur les autres aspects du droit international. La nouvelle négociation sur l'Accord Général des Commerces et des Services (AGCS) poursuit l'extension de l'ajustement au marché mondial à l'ensemble des activités sociales. Les Institutions Financières Internationales ont engagé leur légitimité en imposant aux pays des politiques et en persévérant alors même que l'échec de ses politiques était patent.

Le mouvement altermondialiste a largement contribué à la prise de conscience des effets négatifs des politiques liées à la phase actuelle de la mondialisation. La croissance mondiale se traduit par un accroissement de la pauvreté et des inégalités liées aux discriminations, les inégalités entre le Nord et le Sud sont croissantes et alimentent les conflits, les violences et les guerres, les limites de l'écosystème planétaire sont atteintes dans la destruction de la nature, des ressources non renouvelable et de l'environnement et mettent en danger les droits des générations futures ; l'insécurité sociale renforce l'intolérance et met en danger les libertés et la démocratie. La conception du développement est au centre des fondements du système international. Le système des Nations Unies est confronté à

cette situation d'un double point de vue. Dès le départ, avant même le néolibéralisme, la régulation économique n'est pas de ses prérogatives. Les politiques économiques sont surtout nationales, les accords économiques sont interétatiques, le cadre global est défini par les accords de Bretton Woods qui sépare soigneusement les instances d'arbitrage de l'ONU. La doctrine dominante dans le système des Nations Unies est alors le fonctionnalisme, qui préconise un système de relations entre Etats sur les domaines économiques, sociaux et culturels favorables à la paix. Et qui sépare les questions de sécurité des questions économiques. Les années soixante sont marquées par la tentative des pays décolonisés d'utiliser les Nations Unies pour définir un « nouvel ordre économique international », un cadre favorable au développement du tiers monde, souvent conçu en termes de « rattrapage ». Cette tentative se traduit par l'hostilité virulente des États-Unis et du camp occidental et leur décision de marginaliser les Nations Unies, réservant la direction économique aux institutions de Bretton Woods coiffée par le G8. Elle révèle aussi l'inadaptation des Nations Unies, dans leur conception actuelle, à la régulation économique. Elle montre que la discussion sur le développement est centrale et doit tenir compte de deux éléments nouveaux, la critique des Plans d'ajustement structurels et de la libéralisation, d'une part, et le débat sur les limites du modèle productiviste confronté au nouveau paradigme écologique et aux limites de l'écosystème et à l'échec de la transformation soviétique.

Les Nations Unies ne sont pas restées inactives devant la stratégie de marginalisation du G8. Elles ont participé au débat sur la conception du développement et lui ont donné une certaine légitimité. En organisant de grandes Conférences multilatérales sur les questions urgentes, les Nations Unies ont évité la référence rituelle au développement durable, le danger d'un consensus douteux qui nierait le caractère contradictoire et conflictuel des modèles et des politiques de développement. Cette conception du développement durable, au-delà des effets de mode, se réfère aux propositions qui ont été discutées dans les forums civils des grandes conférences multilatérales, à Rio (développement et environnement), à Copenhague (développement social), à Vienne (Droits de l'Homme), à Pékin (place des femmes), au Caire (population), à Istanbul (l'habitat et les villes), à Durban (racisme), à Kyoto (climat), à Johannesburg (lutte contre la pauvreté) etc. Ce sont ces propositions qui ont convergé à partir de Seattle. On y retrouve les grandes lignes pour un développement durable qui soit économiquement efficace, écologiquement soutenable, socialement équitable, démocratiquement fondé, géopolitiquement acceptable, culturellement diversifié. Ces mobilisations ont permis de préserver la CNUCED et le PNUD ; elles se sont appuyées sur certaines des agences spécialisées telles que l'OIT ou l'UNICEF, elles ont renforcé de nouvelles instances, notamment à travers la Commission des Droits de l'Homme. Parmi les pistes qui se dégagent pour la refondation d'une pensée du développement et du système international correspondant, nous soulignerons trois aspects : le commerce mondial et la monnaie, le droit des peuples à choisir leur modèle de développement, l'articulation entre les niveaux de gouvernance économique.

Le mouvement altermondialiste a mis en évidence les effets de la libéralisation du commerce international sur les inégalités aussi bien entre les pays que dans chacun d'eux. La libéralisation du commerce, estime la CNUCED a accentué les problèmes structurels des pays les plus pauvres : un endettement insoutenable, la baisse des cours des matières premières, le sida et les conflits armés. Loin de faciliter leur développement, elle a conduit à une désindustrialisation dans les pays pauvres. Le commerce mondial ne peut contribuer à la réduction de la pauvreté que si le développement national précède l'intégration mondiale. Dans l'architecture des relations internationales, il faudra revoir le rapport entre la monnaie et le commerce. Le commerce n'a pas de raison d'être essentiellement mondial.

Chaque peuple a le droit de choisir son modèle de développement. C'est aussi une condition de réussite des politiques de développement. Une politique de développement doit être définie par rapport à une situation, aux dynamismes internes et à la mobilisation de la société. Ce qui implique la reconquête des souverainetés nationales en matière monétaire et de développement y compris en matière de politiques fiscales, salariales, financières et sociales. La responsabilité interne des régimes et des Etats nationaux n'est pas annulée pour autant ; au contraire, leur responsabilité est engagée, face à leurs peuples, sur les orientations, particulièrement en ce qui concerne le respect des droits humains. On ne peut lutter contre l'idée que tous les Etats sont forcément corrompus, bureaucratiques, inefficaces sans mener la lutte contre les déviations bureaucratiques, technocratiques et autoritaires des Etats. La question de la démocratie est essentielle. La compatibilité entre développement et démocratie n'est pas mécaniste, elle dépend d'un choix politique volontaire. Le mépris pour les aspirations démocratiques et les libertés a été le

fossoyeur des régimes issus des indépendances. Mais, la référence à la démocratie, et aux libertés, ne peut pas être rhétorique. Et, la question de la démocratie ne peut pas être réduite à un nouveau dogme, celui de l'identité entre le marché et la démocratie. La démocratisation est une des conditions de la mobilisation et de l'engagement pour le développement. Elle fonde la nécessité et la légitimité de l'Etat comme garant de l'intérêt général, instrument des politiques sociales de répartition et de distribution, et porteur des liens sociaux qui fondent le développement économique.

La question du développement n'est pas indépendante de la question du règlement des conflits et de leur prévention. La paix est une condition du développement. L'opinion, très répandue suivant laquelle la stabilité est la condition nécessaire et préalable au développement est souvent fondée. Pour autant, la stabilité ne peut pas justifier le soutien à des régimes autoritaires et impopulaires. Plus fondamentalement, on ne peut ignorer que tout développement génère des conflits. Le développement est une mise en mouvement, la recherche d'un changement social. Il implique des conflits économiques, sociaux, culturels, nationaux. Il s'inscrit dans une situation marquée déjà par des conflits. L'hypothèse du règlement pacifique des conflits dans les systèmes politiques démocratiques est évidemment la plus intéressante. Elle n'est pas suffisante. Les systèmes démocratiques ne sont pas suffisants en eux-mêmes pour assurer un changement social dans le sens d'une plus grande justice et d'une plus grande solidarité. Sans réduction des injustices et des inégalités, la démocratie s'affaiblit et perd sa légitimité ; elle ne permet plus le règlement pacifique des conflits. D'autant que la mondialisation, dans ses formes actuelles, exacerbe les conflits. Elle affaiblit la régulation publique et la correction des déséquilibres. Elle subordonne la liberté de circulation des personnes à la résidence des peuples, niant les droits les plus élémentaires des personnes. Les nouveaux conflits, marqués par la désespérance du manque de perspectives, redoublent de sectarisme. L'absence de limites extérieures et de dissuasion conduit aux déchirements extrêmes. La démocratie implique une double condition, que la majorité ne soit pas dirigée par une minorité, et que la majorité respecte les droits des minorités. Faute d'en tenir compte, la purification ethnique s'infiltrer et redouble la ségrégation sociale. Le rapport entre la question nationale et la question sociale a marqué la dernière période historique ; la question mondiale en modifie l'articulation. Une réforme du système international repose sur la prise en compte des échelles de la transformation sociale, sur l'articulation des échelles locales, nationales, des grandes régions et mondiale. C'est dans cette articulation que se construit le cadre institutionnel de la démocratie mondiale. L'échelle locale est celle de la satisfaction des besoins, du rapport entre population et territoire, du rapport entre démocratie et développement. Le renforcement des collectivités locales, la décentralisation citoyenne, le développement local sont prioritaires. La démocratie de proximité porte les deux formes de représentation, la délégation et la participation. Le fonctionnement et l'accès aux services de base devraient être les fondements des politiques locales. Le système international devrait en faire une priorité et soutenir les dynamismes locaux. L'échelle nationale garde toute sa pertinence, elle est nécessaire si on veut fonder les politiques publiques sur la durée et l'intérêt général. C'est l'échelle de la régulation sociale, de la régulation sectorielle et spatiale au niveau de l'aménagement du territoire, de la régulation écologique et de la préservation des intérêts des générations futures. L'échelle nationale est celle de l'égalité et de la redistribution à travers ses différentes formes notamment les tarifs, la fiscalité, la répartition des rentes. L'échelle macro-économique est celle du pouvoir de l'Etat, de la cohérence et du pilotage ; elle doit être d'abord nationale et non l'instrument privilégié du contrôle extérieur. L'échelle sectorielle est celle de la maîtrise des techniques, de l'organisation de la production et du travail ; le système international devrait ouvrir des perspectives par rapport à la domination des oligopoles et des marchés financiers. L'organisation de grandes régions géoculturelles devrait être systématiquement encouragée, comme réponses possibles à la mondialisation et en tant qu'espace alternatif de développement. C'est aussi l'échelle pertinente du règlement des conflits et de la préservation de la paix. La régionalisation doit correspondre à une vision politique large qui, au-delà de la question monétaire, inclue la construction d'espaces sociaux, d'espaces de production, de marchés, d'échanges régionaux et d'accords de préservation et de consolidation démocratique. L'architecture du système mondial doit favoriser le développement au service des peuples et lutter contre les inégalités sociales, écologiques et géopolitiques. La redistribution doit aussi être mise en œuvre au niveau international par une fiscalité internationale et par le rééquilibrage des termes de l'échange. C'est l'intérêt des propositions comme celle de l'instauration des écotaxes et des taxes sur les transactions

financières à court terme. Cette évolution nécessite la construction d'institutions internationales à la fois efficaces, démocratiques et véritablement dédiées à ces objectifs de gestion des ressources communes et de redistribution.

**Le débat sur la démocratie mondiale fonde la volonté d'une nouvelle constitution du monde.** Il s'inscrit dans une perspective délimitée par trois éléments nouveaux : la prise de conscience du caractère anti-démocratique du système mondial existant ; l'idée qu'une démocratie mondiale est possible ; la convergence des pratiques et des luttes pour une démocratisation du système mondial. Ce qui permet de caractériser le système comme anti-démocratique ce sont les inégalités géopolitiques et particulièrement les rapports de domination Nord-Sud ; les inégalités sociales qui sont fondées sur les discriminations ; le non-respect des droits des générations futures. Elle traduit la conviction que ces contradictions se traduisent toujours par la remise en cause des droits et la violation des libertés individuelles et collectives. Pour penser la démocratie, l'échelle mondiale est pertinente. La mondialisation le confirme à travers son caractère contradictoire. Encore faut-il se demander comment penser à l'échelle mondiale. On ne peut simplement transposer la manière de penser la démocratie à l'échelle nationale. En partant des concepts dont nous disposons, formalisés dans les ruptures précédentes, il nous faut construire les nouveaux concepts correspondant à la période de rupture que nous vivons, d'où l'importance d'associer étroitement mouvements et élaboration.

La réflexion sur la démocratie combine deux entrées : la démocratie considérée comme une exigence et une valeur, et donc comme un choix politique ; la démocratie considérée comme un modèle de fonctionnement des institutions. Ces deux entrées restent pertinentes au niveau mondial, mais elles ne s'en déduisent pas linéairement. La démocratie mondiale n'est pas l'addition des démocraties nationales, les institutions démocratiques mondiales ne découlent pas des institutions nationales, seraient-elles toutes démocratiques. En tant que valeur, si on retient comme définition « l'exigence pour les êtres humains de prendre leur avenir individuel et collectif », la démocratie prend tout son sens à l'échelle mondiale. D'autant que cette échelle, depuis la décolonisation, est celle qui rapproche la conception des civilisations de celle de l'Humanité. Les objectifs de la démocratie se sont précisés historiquement avec la recherche de la paix, la prévention des guerres et le règlement pacifique des conflits ; le respect des droits et des libertés individuels et collectifs ; la satisfaction des besoins essentiels et la justice sociale ; la maîtrise par chaque collectivité de son avenir. Ces objectifs renvoient bien aux contradictions majeures de la société mondiale actuelle. Du point de vue du fonctionnement des institutions, la démocratie renvoie au gouvernement par le peuple. Le système mondial est un système interétatique ; même si la Charte des Nations Unies commence par « Nous, les peuples ... » ! Déjà qu'au niveau de chaque pays, la définition des rapports entre peuples, nations et états n'est pas simple, comment la transposer à l'échelle mondiale. Peut-on parler d'un peuple-monde, formé des peuples du monde, qui serait le fondement de la démocratie mondiale ?

Le fonctionnement des institutions renvoie à la question de la majorité. On comprend bien qu'une démocratie ne peut s'imaginer si une majorité est soumise à la loi d'une minorité. Mais on comprend mieux aujourd'hui qu'une démocratie est viciée quand les droits des minorités ne sont pas respectés. La notion même de minorité est en cause : distinguer une minorité renvoie à l'homogénéité des autres confondus dans une majorité ; les groupes culturels partagés par des frontières sont considérés comme une somme de minorités ; et que dire des femmes considérées comme une minorité ! A l'échelle mondiale, la question de la situation de la majorité des habitants de la planète n'a pas perdu de son acuité, mais la notion de minorité perd beaucoup de son sens. Pour traiter de cette question, il est intéressant de revenir à la définition des droits individuels et collectifs et de mettre l'accent sur les discriminations et leur rôle structurel dans les inégalités ; à commencer par les discriminations entre les genres. Il faut aussi poser la question de la garantie des droits. Certes, il revient aux Etats de garantir les droits, mais qui garantit les Etats de droit ? C'est là qu'intervient la question des citoyens et de la citoyenneté. La question de la représentation est aussi essentielle. Le débat entre démocratie représentative et démocratie directe a retrouvé une nouvelle vigueur avec la démocratie participative. La réflexion sur la démocratie représentative est très marquée par l'inscription dans la souveraineté nationale, le peuple est souverain par la Nation, et renvoie au modèle de l'Etat-Nation qui a été le point d'arrivée du droit à l'autodétermination. Ce modèle qui continue à fonctionner pour beaucoup comme une évidence, n'est pas transposable à l'échelle mondiale ; pour le reconstruire, il faudra passer par une phase de déconstruction. C'est le rôle du citoyen et la mise en perspective d'une citoyenneté mondiale qui pourrait servir de fil conducteur.

L'approche par les droits, par l'égalité d'accès aux droits, dessine la perspective d'un contrat social mondial. Dans chaque société et au niveau mondial, la prise de conscience de l'impasse portée par le modèle dominant de la

transformation sociale, celui de l'ajustement structurel, progresse. Une contre tendance chemine dans le mouvement altermondialiste qui fait écho à l'évolution du droit international. L'idée qu'il est possible de réguler l'économie et les échanges à partir du respect des droits ; des droits civils et politiques autant que des droits économiques, sociaux et culturels. Dans chaque mobilisation, cette référence aux droits est de plus en plus centrale. L'avancée des droits est la ligne directrice qui s'impose dans chaque mobilisation et qui leur est commune. L'accès aux droits fondamentaux occupe une place centrale pour le mouvement altermondialiste : l'égalité d'accès aux droits, et la garantie de cet accès par les instances publiques, est une alternative à la régulation néolibérale qui impose aux sociétés une régulation fondée sur les règles du marché mondial fondé sur la logique du marché mondial des capitaux et la dictature des actionnaires.

### **Texte 15 : Le mouvement altermondialiste et le mouvement historique de la décolonisation**

**Auteur :** Gustave Massiah

**Référence :** corpus 2/ CADTM /2006

**URL:** <http://www.reseau-ipam.org/spip.php?article1260>

Je partirai de l'hypothèse que le mouvement altermondialiste prolonge et renouvelle le mouvement historique de la décolonisation.

Je ne suivrai pas l'ordre chronologique et je partirai du présent, du mouvement altermondialiste, pour aller dans le passé chercher, à partir des réflexions sur le mouvement de décolonisation, des réflexions sur les questions que nous nous posons pour construire l'avenir. Je le ferai d'autant plus facilement que les participants à ce colloque ont participé, pour beaucoup d'entre eux, aux luttes de la décolonisation. Je me contenterai de faire simplement référence à cette période en insistant beaucoup plus sur la période actuelle.

Le mouvement altermondialiste est confronté aujourd'hui au débat stratégique. Cette intervention aborde quelques unes des questions posées par ce débat. Je le ferai en contrepoint aux débats stratégiques de la décolonisation en insistant sur l'analyse de la période, la question des bases sociales et des alliances. Il s'agit donc ici d'identifier quelques unes des questions qu'il est nécessaire d'aborder pour réfléchir sur les perspectives du mouvement altermondialiste ; la compréhension de ces questions gagnerait beaucoup à une compréhension de la manière dont elles ont été prises en compte par le mouvement de la décolonisation.

#### **L'analyse de la période et l'état des lieux du mouvement.**

La période de la décolonisation a été aussi marquée par une très grande diversité des courants de pensée et des formes d'expression, même si aujourd'hui les représentations privilégient des classements simples qui se réfèrent à des évidences peu discutées.

Le mouvement de la décolonisation est marqué par la prise de conscience du caractère inacceptable du fait colonial et de sa nature. La mondialisation n'est pas absente des débats, elle est liée à l'approche géopolitique des empires coloniaux et de la concurrence inter-impérialiste. Elle laissera place dès les années vingt à la représentation Est-Ouest. La dimension dominante est la dimension nationale et étatique ; c'est elle qui porte l'espoir d'émancipation. Elle entraîne une certaine méfiance par rapport au local. Le niveau des grandes régions reste une référence aux ensembles pré-coloniaux et pré-capitalistes (l'unité africaine, l'unité arabe, etc.) Les projets de libération nationale y font référence comme à une dimension nécessaire, à la fois lointaine et nostalgique.

Le rapport à la guerre et aux conflits est très différent d'aujourd'hui. La lutte armée paraît inéluctable et marque la discussion sur « le terrorisme ». Les guerres aussi sont intériorisées ; ne dit-on pas en 1914 « le socialisme empêchera la guerre ou alors, la guerre débouchera sur le socialisme ». L'irruption du nucléaire forcera à la coexistence pacifique. Deux des questions majeures aujourd'hui seront explicitées dans leur forme actuelle dans la période post-coloniale. Les limites écologiques sont directement liées au modèle productiviste partagé par les régimes capitalistes et ceux qui affichent leur volonté de dépasser le capitalisme. Les libertés démocratiques s'imposeront à partir du mouvement historique de la fin des années soixante (en 1968, Tchécoslovaquie, France, Mexique, etc.) qui cherche à réconcilier les dimensions individuelles et collectives.

#### **Le projet altermondialiste**

La mouvance altermondialiste dans ses différentes significations est porteuse d'un nouvel espoir né du refus de la fatalité ; c'est le sens de l'affirmation « un autre monde est possible ». Nous ne vivons pas « La Fin de l'Histoire » ni « Le Choc des civilisations ». Contrairement à ce que nous serinent ces affirmations doctrinaires, nous ne pensons pas que le système dominant est indépassable et que les luttes sociales sont dérisoires à l'échelle des millénaires.

La stratégie du mouvement altermondialiste s'organise autour des caractéristiques de sa formation (la convergence des mouvements) et de son orientation (l'accès pour tous aux droits fondamentaux, à la paix, à la démocratie). La mouvance altermondialiste résulte de la convergence des mouvements de solidarité. Le mouvement syndical, le mouvement paysan, le mouvement des consommateurs, le mouvement écologiste, le mouvement féministe, le mouvement de défense des droits humains, le mouvement des associations de solidarité internationale, sans compter les associations culturelles, de jeunesse, de chercheurs, confrontent leurs luttes, leurs pratiques, leurs réflexions.

Ces perspectives se situent dans les chantiers qui sont portés par le mouvement altermondialiste, qui l'ont précédé et préparé mais qu'il a permis de réorienter. Citons par exemple la question du droit international et de la lutte contre l'impunité ; le cadre institutionnel de la mondialisation et la réforme radicale des institutions internationales ; la démocratie dans l'entreprise et les normes internationales garantissant leur responsabilité sociale et environnementale ; l'expertise citoyenne et la contestation du monopole de l'expertise dominante ; le marché mondial et les échanges internationaux ; l'annulation de la dette et l'élimination des paradis fiscaux ; la redistribution par les taxes globales ; l'exploration des voies nouvelles de l'économie sociale et solidaire ; etc.

Le mouvement de la décolonisation a été porteur du refus de la fatalité. Il a porté un nouvel espoir à l'échelle de l'Humanité. L'affirmation que chaque peuple avait le droit d'être porteur de son avenir et de l'avenir de l'Humanité. Il a remis en cause l'idée que le progrès consistait à s'assimiler à la civilisation portée par les colonisateurs et imposée, pour leur bien, aux colonisés.

La libération nationale était la condition pour une libération sociale. Elle mettait en avant, pour chaque peuple et pour tous les peuples, le droit à l'autodétermination, à l'indépendance et au droit de construire son Etat. Le modèle de développement a été celui de l'indépendance nationale. Le système international devait être modifié pour permettre et faciliter ce projet. La crise de la décolonisation résulte de la rupture entre la libération politique et la libération sociale. Elle est la conséquence d'une stratégie de reprise en main par les puissances dominantes, pour l'essentiel les anciennes puissances coloniales, à partir du contrôle du système international et de l'imposition d'un modèle de développement, de l'ajustement de chaque société au marché mondial à travers les programmes d'ajustement structurel. L'arme politique qui a forcé à l'ajustement est la gestion de la crise de la dette, organisée par le groupe des sept et négociée au cas par cas. Mais cette reprise en main n'aurait pas pu réussir si elle ne s'était appuyée sur la crise interne des régimes issus de la décolonisation, sur la rupture de l'alliance qui avait permis la décolonisation, sur la corruption et l'absence de libertés et de démocratie des élites au pouvoir dans les États indépendants. En renouant avec l'approche par les droits, le mouvement altermondialiste renoue et prolonge le mouvement historique de la décolonisation.

#### **Le débat stratégique**

Le mouvement altermondialiste tire sa force du soutien de l'opinion publique dans chaque pays et au niveau international. Il pose la question de la formation de l'opinion publique mondiale et de son rapport avec l'hypothèse d'une conscience universelle. Il interpelle les États, comme on a pu le voir à la réunion de l'OMC à Cancun, dans leur nature, dans les politiques nationales qu'ils mènent et dans leur rôle sur la scène internationale. Il pèse sur le sens de la construction des grandes régions en tant que contre-tendances au néolibéralisme et à l'hégémonie géopolitique.

Le mouvement de la décolonisation a su définir des alliances internes correspondant à des situations spécifiques et qui ont débouché sur des régimes de nature diverse. Les questions débattues, à la lumière des interrogations générales et des situations spécifiques, restent d'une actualité certaine. A titre d'exemple, la question de la bourgeoisie nationale par référence aux bourgeoisies compradore, la place des mouvements ouvriers et l'alliance entre ouvriers et paysans, la nature des paysanneries, le rôle de la petite bourgeoisie intellectuelle et des fonctionnaires, la place des armées. Au niveau international, il faut rappeler que les années vingt ont été marquées par les luttes ouvrières et paysannes, les luttes de libération nationale, la révolution de 1917 et les luttes antifascistes. L'alliance stratégique définie au Congrès des Peuples d'Orient en 1920 à Bakou, et au Congrès des peuples opprimés à Bruxelles en 1927 va relier les deux mouvements d'émancipation, nationale et anti-coloniale, sociale et

ouvrière. Cette alliance va porter la décolonisation. Elle ne permettra pas de définir la libération sociale après les indépendances et ne résistera pas à la sous-estimation dramatique de la question de la démocratie, à la rupture entre la Chine et l'Union Soviétique, à la course aux armements, au rétablissement fordiste et keynésien des centres capitalistes, à l'échec de ce que Samir Amin préfère appeler soviétisme pour ne pas le confondre avec le socialisme. La question des alliances internationales est aujourd'hui ouverte, le mouvement altermondialiste esquisse une nouvelle approche qui inclut la contradiction Nord-Sud sans s'y limiter.

La question fondamentale du débat stratégique a très bien été formulée par Immanuel Wallerstein. Il indique que l'équation stratégique qui a permis la transition du féodalisme au socialisme préconisait : il faut construire un parti, pour conquérir l'État, pour transformer la société. Cette équation a été confirmée après plusieurs dizaines d'années de débat entre anarchistes, socialistes utopistes et marxistes. Ce débat est aujourd'hui ouvert. Les partis construits pour conquérir l'État sont déjà des parti-état et souffrent du rejet des « classes politiques » confrontées à la dérive gestionnaire et aux limites démocratiques. Les États sont contestés par la mondialisation économique, d'une part, et par le désir de démocratie de proximité des citoyens, de l'autre. Les États ne sont pas le seul acteur de la transformation sociale, même s'il continue à en être un acteur stratégique et essentiel. De là résulte les discussions sur la société civile, appellation commode et ambiguë. La difficulté de généralisation de la forme d'Etat-Nation correspondrait donc à des questions, fondamentales et contradictoires, qui sont au cœur des débats. Ce débat interroge les formes du politique et de la transformation sociale. Il recoupe les interrogations sur la culture politique des mouvements, les questions de l'organisation, du pouvoir, de la hiérarchie, de l'autorité amorcée dans les mouvements de la fin des années soixante.

#### **Les perspectives du mouvement altermondialiste**

L'hypothèse de travail est que la phase « néolibérale » de la mondialisation, que je définirai comme une phase de reconquête, est une phase de transition qui est probablement en voie d'achèvement. Trois scénarios définissent les successions possibles. Il s'agit de pointer les cohérences correspondant à des modèles et à des modes de pensée économique et politique et non de scénarios d'évolution des situations.

Le scénario néo-conservateur : De 1980 à aujourd'hui, nous assistons au renforcement du modèle néo-conservateur. De 1980 à 1989, c'est la période de l'expérimentation et de la montée en puissance, à partir de 1989, nous sommes dans la revanche sociale. En 1995, commence à émerger et à s'organiser un mouvement anti-systémique, le mouvement altermondialiste. En 2001, les attentats de New York accélèrent le virage néo-conservateur. La nomination de M. Wolfowicz à la présidence de la Banque Mondiale est symbolique de cette évolution. Ce scénario correspond à un monde de guerre ; la concurrence économique se pense comme la guerre, y compris la guerre préventive. Quand on voit la montée des fondamentalismes, des mouvements intégristes et évangélistes dans le monde, on comprend bien ce que signifie une révolution conservatrice. Permettez-moi de citer Gramsci, qui annonçait de manière assez terrible dans ses années de prison : « Le vieux monde se meurt. Le nouveau monde tarde à apparaître et dans ce clair-obscur, surgissent les monstres. »

Le scénario altermondialiste : Il avance la proposition de l'accès pour tous aux droits fondamentaux, à la paix et à la démocratie. Il peut être considéré comme utopiste, mais une utopie peut-être la réalité de demain. Il se construit comme une utopie concrète et sert de référence à de nouveaux idéaux et de nouveaux possibles. Il pèse déjà sur les réalités d'aujourd'hui par l'action des mouvements qui s'y réfèrent.

Le scénario des nouveaux keynésiens : Il correspond au retour à des formes de régulation publique économique et sociale. Le néolibéralisme a mené l'attaque frontale contre les politiques keynésiennes qu'on qualifie aussi de fordiste, sociale- libérales ou de l'Etat social. Le modèle européen était directement visé. On peut faire l'hypothèse que la capacité d'intervention du keynésianisme, comme proposition de régulation, n'avait pas été complètement épuisée. Il reste à réfléchir à des politiques keynésiennes fonctionnant en économie ouverte et à l'échelle mondiale, et non de reprendre l'idée des politiques keynésiennes telles qu'elles ont pu fonctionner auparavant. Ce troisième scénario progresse. C'est probablement là-dessus que s'est opérée la rupture entre Joseph Stiglitz et la Banque Mondiale. J. Stiglitz, partant de l'expérience de libéralisation en Russie conduite suivant les préceptes du néolibéralisme à la Friedman (il n'y a qu'à laisser jouer les marchés) a affirmé qu'il faut un État, même pour libéraliser. Si on ne veut pas la généralisation du capitalisme maffieux, la voie chinoise est préférable à la voie russe.

Chacun de ces modèles s'analyse en cohérence avec des appuis sociaux et des alliances entre des catégories sociales. Il n'y a pas d'automatisme dans le rapport entre les projets et les bases sociales, mais il y a de fortes relations ; on ne



peut pas apprécier et comprendre un projet en dehors de ses soubassements sociaux et de ses conséquences sociales. Les modèles formalisent des projets qui se définissent comme des réponses aux contradictions sociales.

De ce point de vue, le premier scénario est porté par des courants régressifs, néoconservateurs, fondamentalistes, intégristes, qui malheureusement progressent beaucoup dans le monde. Le deuxième scénario est porté par le courant, altermondialiste, par la convergence des mouvements qui a été présentée plus haut et qui s'est engagé dans la construction d'un nouveau mouvement social et citoyen. Le troisième scénario est porté par des couches, sociales confrontées à la précarisation et par une partie des couches moyennes, qui ont été particulièrement visées par la « reprise en main » néolibérale. Les bases sociales des différentes approches ne sont pas disjointes ; des projets différents peuvent tenter les mêmes catégories.

Ces scénarios ne sont pas des scénarios d'anticipation ou de prévisions, ce sont des scénarios sur les courants de pensée possibles. Le conflit entre ces courants participera à la construction d'une nouvelle pensée économique, sociale et politique. Aujourd'hui, il existe un rapprochement entre les courants altermondialistes et des nouveaux-keynésiens contre le courant néo-conservateurs. Jusqu'où peut aller ce rapprochement, qui en tirera les fruits et comment pourra être caractérisée et appréciée la logique qui en résultera ? L'Histoire reste à écrire et dépend de nos mobilisations.

#### **Texte 16 : Humanitaires et altermondialistes**

**Auteur :** Gustave Massiah

**Référence :** corpus 2/ CADTM /2007

**URL :** <http://www.reseau-ipam.org/spip.php?article1325>

Entendu dans son sens littéral, en tant qu'adjectif, l'humanitaire, qui vise au bien être de l'humanité, prête peu à contestation. En tant que nom commun, défini comme l'ensemble des organisations humanitaires, il prête déjà à plus de discussions. Le mouvement humanitaire occupe une place spécifique dans l'ensemble du mouvement de solidarité et particulièrement dans le mouvement de solidarité internationale. Il s'est différencié des autres courants du mouvement de solidarité internationale, des tiers-mondistes, des anti-colonialistes et anti-impérialistes, des « développementistes ». Il a aussi évolué dans cette confrontation et s'est partagé dans ses conceptions et dans ses pratiques. Nous ferons l'hypothèse que la mouvance altermondialiste prolonge et renouvelle les courants et les formes de la solidarité internationale. Elle propose une nouvelle cohérence et constitue un nouvel espace de convergence dans lequel se reconnaît et se retrouve une partie du mouvement humanitaire.

#### **La solidarité internationale, le partenariat et l'éducation au développement**

Dans le débat ouvert avec le nouveau mouvement humanitaire, plusieurs associations de solidarité et ONG de développement mettent en avant l'éducation au développement et le partenariat. Ces formes d'action avaient été définies dès le milieu des années soixante ; il s'agissait alors de sensibiliser l'opinion publique européenne, et plus spécifiquement française, à la nécessité de lutter contre la faim dans le tiers-monde et pour l'aide au développement. Porter secours aux victimes des famines et des conflits a fonctionné au début comme une évidence. Peut-on accepter la non assistance à des personnes ou des peuples en danger ? Mais pour être à la hauteur des défis, il faut pouvoir s'appuyer sur une mobilisation de la société française. Cette mobilisation nécessite des moyens humains - l'engagement de bénévoles et de salariés -, des moyens financiers - dans les collectes et l'accès aux financements publics - et des moyens politiques, à travers l'action du gouvernement et des autorités publiques françaises.

L'orientation pour le développement dans les années soixante est passée par des prises de conscience et des ruptures. La lutte contre la faim ne peut être résolue par le caritatif, elle doit s'inscrire dans une perspective plus large qui a été appelée développement. Ce développement ne peut se limiter à des projets ou même à des secteurs (santé, éducation, alimentation, etc.). Il s'agit d'un processus dont l'élément déterminant est la mobilisation des populations concernées. L'aide publique au développement doit être à la fois augmentée et remise en cause dans sa nature, dans sa structure et dans ses fondements.

Cette orientation a donné naissance à l'apport le plus important de ce mouvement : le partenariat. Au départ la recherche de partenaires était nécessaire pour assurer la viabilité des projets. Ensuite, s'est imposée l'idée qu'il

fallait partir de la demande des partenaires. Puis, qu'il s'agissait de créer les conditions et l'environnement permettant de renforcer les partenaires. Et enfin, que l'objectif même était de travailler, en commun et en réciprocité, avec des mouvements associatifs représentant ce qu'on a appelé, pour simplifier, des « sociétés civiles ». Le mouvement a inventé avec le partenariat la coopération de société à société.

Il fallait faire partager cette conception dans la société française. D'autant plus qu'à partir du début des années soixante-dix, avec MSF, un marketing sans nuances flattait la « générosité » des donateurs et revendiquait l'essentiel des ressources publiques. Le refus du simplisme a conduit alors à proposer l'éducation au développement pour donner un autre visage au tiers-monde, expliciter les enjeux, les démarches et les solutions possibles, mettre en évidence les apports formidables du partenariat.

Cette éducation au développement nécessitait une recherche et une présentation des causes de cette situation, de ce qu'on a appelé alors le sous-développement ou le mal développement. René Dumont avec son livre « L'Afrique Noire est mal partie » y a beaucoup contribué. Il fallait revenir à la colonisation et aux échecs des États post-coloniaux, aux responsabilités de la politique française, européenne et des institutions internationales. Cette approche critique indispensable n'a pas fait l'unanimité dans la société française, mais elle a fait progresser les prises de conscience.

Les militants des Associations de Solidarité internationale ont trouvé dans l'éducation populaire les bases méthodologiques de l'éducation au développement. Ils se sont appuyés sur les mouvements d'éducation populaire et notamment sur l'IRFED, l'IRAM et le Collège Coopératif. Ils se sont aussi appuyés sur l'expérience d'Amérique Latine et particulièrement sur les actions et les travaux de Paulo Freire. Ils ont repris à « Pédagogie des opprimés » et « Éducation, pratique de la liberté » - deux de ses ouvrages les plus connus - les idées de conscientisation et d'auto-formation individuelle et collective.

#### **Le développement confronté à ses limites et au néo-libéralisme**

A partir de 1977, le contexte mondial change ; la phase néolibérale de la mondialisation est une phase de reconquête. Elle trouve ses fondements dans la domination renouvelée par le Nord et la nature de l'économie mondiale, l'échec des régimes issus de la décolonisation, l'échec du soviétisme. Elle s'appuie sur une gestion agressive et criminelle de la crise de la dette. Le front des non-alignés s'est effondré et, une dizaine d'années après, en 1989, c'est au tour de l'Union soviétique.

Le nouveau modèle dominant préconise l'ajustement des économies au marché mondial. Il propose la libéralisation, c'est à dire, la régulation par les marchés, particulièrement du marché mondial des capitaux, et la réduction du rôle de la régulation publique dans l'économie ; la priorité donnée à l'exportation et à l'exploitation effrénée des ressources ; la libéralisation des échanges ; la priorité à l'investissement international et aux privatisations ; la flexibilité et la pression sur les salaires ainsi que la réduction des systèmes publics de protection sociale ; la réduction des dépenses budgétaires considérées comme improductives qui se traduit par la réduction des budgets de santé et d'éducation ; la dévaluation des monnaies.

Pour achever la cohérence du modèle, il faut construire l'environnement international qui lui correspond. Dès le départ, la gestion de la crise de la dette a esquissé le cadre institutionnel autour du FMI, de la Banque mondiale, du Club de Paris et du Club de Londres. Le plus important reste la primauté du marché des capitaux, la régulation des investissements et l'organisation du commerce mondial. Il s'agit d'organiser le cadre contraignant pour les États, qui « libérerait » les marchés internationaux et les opérateurs privilégiés du développement, les entreprises internationales.

La mondialisation se traduit par l'ajustement de chaque société au marché mondial ; par la montée des inégalités entre le Nord et le Sud et dans chaque pays, par la précarisation dans les sociétés du Nord et l'explosion de la pauvreté dans les pays du Sud. La prise en compte des différences de situation, des inégalités, des discriminations, des formes de domination et d'oppression n'est pas pour nous une question secondaire, une conséquence qu'il faudrait corriger. Elle fait partie de la raison de la transformation sociale et la caractérise ; elle fait donc partie de ce que nous voulons comprendre, de notre façon de voir et d'analyser les sociétés et le système international.

Pourquoi, et comment, le modèle néolibéral s'est imposé ? Nous n'entrerons pas ici dans la discussion. Le modèle néo-libéral est en fait un modèle de reconquête. Il démontre que la bataille intellectuelle est une des formes de la lutte sociale. Il a tiré les leçons des échecs et des faiblesses des modèles précédents pour proposer une nouvelle cohérence. Il a tiré profit de la contestation géopolitique du modèle soviétique qui s'est effondré définitivement en

1989 ; il a réduit, à travers la gestion de la crise de la dette, les marges d'indépendance obtenues par la décolonisation ; il a remis en cause les avancées sociales du salariat, à travers les politiques de précarisation et la mise en crise des systèmes de protection sociale. Cette évolution a démontré que les dynamiques à l'œuvre dans les sociétés ne sont pas seulement économiques, elles sont aussi sociales, politiques, idéologiques, culturelles, militaires. Le mouvement de solidarité ne peut se désintéresser de la pensée du développement qui implique aujourd'hui sa remise en cause. La pensée du développement se traduit dans des modèles qui explicitent une conception à l'échelle du système-monde. Les politiques de développement sont une manière de la mettre en œuvre, dans une situation donnée. Les concepts ne sont pas toujours explicites pour les décideurs, politiques ou techniciens ; ils fonctionnent comme des évidences, définissent les politiques possibles et la représentation du réalisme. Ce sont les résistances et les crises qui rendent visibles le sens et la relativité des solutions proposées.

Le mouvement de solidarité est confronté à une remise en cause fondamentale de la notion de développement qui dépasse très largement la critique du néolibéralisme. Elle porte sur quatre questions qui constituent des coins aveugles de la conception du développement centrée sur l'économie et la croissance. Il s'agit des questions des discriminations sociales et culturelles, de l'impératif démocratique et des libertés, des conflits et des guerres. Il s'agit surtout de l'irruption du paradigme écologique qui heurte de front le cousinage entre les modèles préexistants, tous productivistes, qu'ils soient keynésiens, néo-libéraux, soviétiques ou d'indépendance nationale. Ce paradigme écologique introduit un déplacement de la durée, en mettant en avant les droits des générations futures et une limite, celle de l'écosystème planétaire.

Dans cette situation, le mouvement de solidarité internationale confirme l'évolution engagée et le choix de se définir comme un mouvement de solidarité. La dénomination « Solidarité internationale » est une représentation assumée. C'est un choix amorcé il y a une vingtaine d'années qui remplace les notions d'ONG ou de tiers-mondistes qui ont aussi leur histoire. La solidarité comme valeur, ne se limite pas au champ international, elle trouve son application dans chaque pays. C'est l'avantage de la formulation « solidarité internationale » par rapport au concept « Nord/Sud ». Elle affirme que la solidarité commence au sein de chaque pays, y compris le sien. La définition du mouvement de solidarité internationale peut s'établir soit de façon statique par l'addition de ceux qui le constituent soit de façon dynamique par le projet qu'ils portent. Il y a toujours un rapport entre projet et structure, il est dialectique. Le projet du mouvement est la solidarité internationale ; ses structures sont principalement les associations de solidarité internationale

L'éducation au développement se transforme en éducation à la solidarité internationale. Ses enjeux sont précisés : comprendre le monde pour le transformer dans le sens d'un monde plus libre, plus juste et plus solidaire ; comprendre le rapport entre les dynamiques internes de transformation des sociétés et la transformation du système international ; inscrire notre action dans la solidarité internationale et refuser la nature des rapports de discrimination et de domination dans chaque pays et entre pays, notamment entre Nord et Sud ; analyser la situation du point de vue des mouvements sociaux et citoyens porteurs de la solidarité internationale.

#### **Le mouvement altermondialiste et la transformation sociale**

Partons de l'hypothèse que le mouvement altermondialiste, en tant que mouvement historique, prolonge et renouvelle le mouvement historique de la décolonisation. Il inclut le mouvement de solidarité internationale et lui donne de nouvelles perspectives. Il modifie le cadre et le contenu de l'éducation à la solidarité internationale.

Le mouvement de solidarité internationale s'inscrit dans cette périodisation. De 1980 à 1989, pendant la période que Félix Guattari appelait si justement les années d'hiver, il soutient les résistances dans les pays du Sud qui marquent de plus en plus le partenariat. Il participe aussi de plus en plus aux mobilisations internationales contre le G7 et les institutions internationales. Le CRID, Agir Ici et le Cedetim organisent en 1989, à Paris, le premier sommet des sept peuples parmi les plus pauvres et participent à l'organisation de la manifestation et du concert, avec Renaud et Gilles Perrault, « Dette, colonies, apartheid, ça suffit comme ci ! ». C'est une préfiguration des manifestations altermondialistes.

Le mouvement altermondialiste dans ses différentes significations est porteur d'un nouvel espoir né du refus de la fatalité ; c'est le sens de l'affirmation « un autre monde est possible ». Nous ne vivons pas « La Fin de l'Histoire » ni « Le Choc des civilisations ». La mouvance altermondialiste résulte en effet de la convergence des mouvements de solidarité : le mouvement syndical, le mouvement paysan, le mouvement des consommateurs, le mouvement écologiste, le mouvement féministe, le mouvement de défense des droits humains, le mouvement des associations de

solidarité internationale, sans compter les associations culturelles, de jeunesse, de chercheurs, confrontent leurs luttes, leurs pratiques, leurs réflexions. Mais à travers les forums, une orientation commune se dégage également celle de l'accès pour tous aux droits fondamentaux, à la démocratie, à la paix. C'est la construction d'une alternative à la logique dominante.

Cette orientation commune se traduit par une nouvelle culture de la transformation qui se lit dans une évolution de chacun des mouvements. La référence à l'accès aux droits pour tous imprègne les mouvements. Pour citer quelques exemples, Amnesty International a décidé, il y a trois ans, de prendre en charge la défense des droits économiques, sociaux et culturels ; Médecins du Monde définit ses objectifs par rapport au droit à la santé ; les syndicats mettent en avant les quatre droits fondamentaux de l'OIT ; Via Campesina prend en compte la défense de la paysannerie, de la souveraineté alimentaire, des risques écologiques et scientifiques ; etc.

Le mouvement de solidarité internationale en est transformé. Le mouvement associatif se saisit de la question de la transformation sociale à partir de la recherche d'alternatives, celles qui correspondent à l'accès aux droits fondamentaux pour tous et à l'égalité en droit. La base du mouvement change. Il n'y a pas les militants de la solidarité internationale qui s'adressent à l'opinion publique ; il y a tous ceux qui, dans les mouvements et la convergence des mouvements, sont convaincus de l'importance de la solidarité internationale et la pratiquent. Cette évolution est visible à travers le CRID et son adaptation, en tant que collectif, au contexte mondial notamment depuis l'émergence des Forums Sociaux. Sur 54 membres du CRID, 29 y sont entrés depuis moins de 4 ans : ce ne sont plus seulement des associations de développement travaillant quasi-exclusivement sur la solidarité internationale au Sud.

On constate ainsi un élargissement de l'espace de la solidarité internationale axé sur la transformation sociale et la construction des alternatives et non plus seulement axé sur une solidarité Nord-Sud.

Actuellement émerge une discussion autour de l'orientation et des valeurs que représente la solidarité internationale. Qu'il s'agisse de citoyenneté, d'éducation populaire ou de partenariats, la solidarité internationale est une des dimensions de la solidarité tout court. Le mouvement altermondialiste esquisse une nouvelle approche, mondiale, qui inclut la contradiction Nord-Sud sans s'y limiter. La solidarité est plus forte parce que la situation est commune et vécue comme telle.

Les thèmes de la solidarité internationale sont portés par le mouvement altermondialiste : ils l'ont précédé et préparé et celui-ci a permis de les réorienter. Citons par exemple la question du droit international et de la lutte contre l'impunité ; le cadre institutionnel de la mondialisation et le réforme radicale des institutions internationales ; les rapports entre migrations et mondialisation, la démocratie dans l'entreprise et les normes internationales garantissant leur responsabilité sociale et environnementale ; l'expertise citoyenne et la contestation du monopole de l'expertise dominante ; le marché mondial et les échanges internationaux ; l'annulation de la dette et l'élimination des paradis fiscaux ; la redistribution par les taxes globales ; l'exploration des voies nouvelles de l'économie sociale et solidaire ; etc.

#### **Les associations humanitaires et l'altermondialisme**

De nombreuses associations humanitaires sont parties prenantes de la mouvance altermondialiste. Tout d'abord, la distinction entre associations humanitaires et autres composantes de la solidarité internationale s'est beaucoup atténuée. De nombreuses associations du CRID se définissent aussi comme associations humanitaires (CCFD, Secours Catholique, Secours Populaire, Secours Islamique, Emmaus International, etc.) Ensuite, de nombreuses associations humanitaires participent au Forums Sociaux Mondiaux et Européens ainsi qu'à d'autres manifestations de la mouvance altermondialiste, comme par exemple au Sommet Pour un Autre Monde (SPAM) à Annemasse en 2003, en réponse au G8. Certaines des associations internationales d'urgence, comme Caritas Internationalis ou OXFAM International, participent même de manière très importante au financement des Forums sociaux mondiaux et sont membres du Conseil International des FSM.

Ces associations, pour s'engager dans le dépassement de la différence entre urgence et transformation dans la durée se sont investies dans le partenariat. Elles développent des formes très avancées de construction de partenariat. La solidarité internationale s'appuie sur le partenariat qui est à la fois un objectif et un moyen. Le mouvement altermondialiste permet de franchir un pas supplémentaire dans le partenariat. Comme nous pouvons le vérifier dans les forums sociaux, il ne s'agit pas d'aider un partenaire à vous ressembler mais de travailler ensemble à un projet commun.

Les associations humanitaires s'engagent aussi plus directement dans le mouvement de solidarité et développent des positions offensives par rapport aux pouvoirs publics. Les plate-formes et les campagnes sont des formes aujourd'hui particulièrement intéressantes de l'émergence de nouvelles pratiques, de formes de luttes, de propositions et de négociations. Les associations humanitaires sont parties prenantes actives de ces plate-formes comme on a pu le voir avec la participation de Médecins du Monde, Action Contre la Faim et Handicap International à la campagne « 2005, plus d'excuses ! » contre la pauvreté. Le rapport à l'opinion publique ne se restreint pas à l'influence sur les institutions et les acteurs économiques et au lobbying. L'objet principal du mouvement de solidarité internationale est d'être reconnu comme un acteur du changement et de négocier en situation, d'assurer le renforcement des associations, des mouvements et des sociétés.

Le mouvement altermondialiste tire sa force du soutien de l'opinion publique dans chaque pays et au niveau international. Il pose la question de la formation de l'opinion publique mondiale et de son rapport avec l'hypothèse d'une conscience universelle. L'élément le plus important de la dernière période, c'est l'irruption d'une opinion publique dans les pays du Sud comme on a pu le constater avec la crise des médicaments génériques contre le SIDA, au Brésil, en Inde et en Afrique du Sud. Le mouvement est alors confronté à la question difficile de la formation de l'opinion et notamment du rôle des médias. Sans négliger la nécessaire critique des médias, elle permet de tenir compte des contradictions des médias pour éviter au maximum d'en être instrumentalisé. Les associations humanitaires peuvent apporter au mouvement de solidarité internationale une compréhension renouvelée et élargie du rapport avec les médias. Les deux composantes peuvent aussi s'enrichir dans la construction d'une expertise citoyenne élargie aux mouvements sociaux, civiques et citoyens. Cette expertise citoyenne permet de contester le monopole des expertises dominantes.

Le mouvement altermondialiste est riche de sa diversité, de la multiplicité des courants de pensée qui le composent. Il permet de mieux appréhender la complexité du monde. Il combine plusieurs démarches à travers l'intervention dans l'urgence, la résistance aux logiques dominantes, la recherche des alternatives, la mise en œuvre de pratiques innovantes, la négociation en situation. La convergence des associations humanitaires et des autres composantes ouvre des perspectives nouvelles pour le mouvement de solidarité internationale.

### **Texte 17 : Le mouvement altermondialiste face à la crise globale. Un autre monde est possible**

**Auteur :** Gustave Massiah

**Référence :** corpus 2/ CADTM /2010

**URL:** <http://www.reseau-ipam.org/spip.php?article1852>

#### **1. L'enjeu de l'issue de la crise, c'est la définition d'un nouveau projet d'émancipation pour le 21ème siècle**

Je me réfère ici au point de vue du mouvement altermondialiste. Le mouvement altermondialiste se définit comme un mouvement historique qui s'inscrit dans la durée. Il prolonge et renouvelle les trois mouvements historiques précédents. Le mouvement historique de la décolonisation ; et de ce point de vue, l'altermondialisme a modifié en profondeur les représentations Nord-Sud en les réaffirmant pour les resituer dans un projet mondial commun. Le mouvement historique des luttes ouvrières ; et de ce point de vue, est engagée la mutation vers un mouvement social et citoyen mondial. Le mouvement des luttes pour les libertés à partir des années 1960-70 ; et de ce point de vue il porte le renouvellement de l'impératif démocratique après l'implosion du stalinisme en 1989 et les régressions portées par les idéologies sécuritaires. La décolonisation, les luttes sociales, l'impératif des libertés constituent la culture de référence historique du mouvement altermondialiste. Il s'agit de définir un nouveau projet d'émancipation. Après le projet national et la souveraineté populaire des Lumières, après le projet de libération sociale du communisme, il faut définir un projet qui associe la libération sociale, écologique, des libertés et de la paix

Le mouvement altermondialiste s'est affirmé comme un mouvement antisystémique porteur d'avenir par rapport à la phase néolibérale de la mondialisation capitaliste. Le mouvement altermondialiste dans ses différentes significations est porteur d'un nouvel espoir né du refus de la fatalité ; c'est le sens de l'affirmation « un autre monde est possible ». Nous ne vivons pas « La Fin de l'Histoire » ni « Le Choc des civilisations ». La stratégie du mouvement altermondialiste s'organise autour de la convergence des mouvements sociaux et citoyens qui mettent en avant la

solidarité, les libertés et la paix. Dans l'espace des Forums Sociaux Mondiaux, ils confrontent leurs luttes, leurs pratiques, leurs réflexions et leurs propositions. Ils construisent aussi une nouvelle culture politique fondée sur la diversité, les activités autogérées, la mutualisation, « l'horizontalité » par rapport à la hiérarchie.

A travers les forums, une orientation stratégique s'est dégagée, celle de l'accès pour tous aux droits fondamentaux. Les débats en cours dans le mouvement mettent en avant la question stratégique. Elle soulève la question du pouvoir qui renvoie au débat sur l'État et recoupe celle des partis ainsi que la question du modèle de transformation sociale et de la nature du développement.

#### **2. La crise globale est une crise structurelle de la mondialisation capitaliste dans sa phase néolibérale**

Cette crise n'est pas une surprise ; elle était prévue et annoncée depuis longtemps. La séquence actuelle crise financière, monétaire, immobilière, énergétique, alimentaire, économique en est une déclinaison en situation. Quatre grandes questions déterminent l'évolution de la situation à l'échelle mondiale et marquent les différents niveaux de la transformation sociale (mondiale, par grande région, nationale et locale). Le système dominant est confronté à une quadruple : la crise écologique mondiale qui est devenue patente ; la crise du néolibéralisme ; la crise politique et idéologique ; la crise géopolitique avec la fin de l'hégémonie des États-Unis. La crise de l'hégémonie états-unienne s'approfondit rapidement. L'évolution des grandes régions se différencie, d'autant que les réponses de chaque région à la crise de l'hégémonie américaine sont différentes.

La phase néolibérale semble à bout de souffle. La nouvelle crise financière est d'une particulière gravité. Ce n'est pas la première crise financière de cette période (Mexique, Brésil, Inde, Argentine, etc.) et elle ne suffit pas à elle seule à caractériser l'essoufflement du néolibéralisme. La déclinaison des différentes crises est plus singulière. La crise monétaire accroît les incertitudes sur les réaménagements des monnaies. La crise immobilière aux États-Unis révèle le rôle que jouent le surendettement, et ses limites, en tant que moteur de la croissance. La crise énergétique et la crise climatique révèlent les limites de l'écosystème planétaire. La crise alimentaire d'une exceptionnelle gravité peut remettre en cause des équilibres plus fondamentaux. L'approfondissement des inégalités et des discriminations, dans chaque société et entre les pays, atteint un niveau critique et se répercute sur l'intensification des conflits et des guerres et sur la crise des valeurs. Les institutions responsables de la régulation du système économique international (FMI, Banque Mondiale, OMC) ont perdu leur légitimité.

#### **3. L'urgence est de faire face aux dangers de la crise**

Le premier danger concerne la pauvreté. Les sorties de crise habituelles consistent à faire payer la crise aux pauvres, et d'abord aux discriminés et aux colonisés. Il s'agit aussi de raboter les couches moyennes. Et même, si ça ne suffit pas, de faire payer certaines catégories de riches ; ce qui laisse préfigurer de fortes contradictions.

Le deuxième danger concerne la restriction des libertés et de la démocratie. Des politiques de sortie de crise fondées sur des orientations socialement régressives s'appuient en général sur les mesures de répression, de criminalisation des mouvements sociaux, de pénalisation de la solidarité, d'instrumentalisation du terrorisme, d'idéologie sécuritaire, de xénophobie, d'agitation raciste, islamophobe et nationaliste, d'exploitation des boucs émissaires, des migrants et des nomades. Cette évolution peut aller dans certaines régions vers des régimes autoritaires et répressifs et même vers des fascismes et des populismes fascisants.

Le troisième danger cible des pays qui seront marginalisés et ruinés. Les risques de guerre sont aussi une issue classique des grandes crises. N'oublions pas que le monde est déjà en guerre et que près d'un milliard de personnes vivent dans des régions en guerre. Les conflits sont permanents et la déstabilisation systématique. Les formes de guerre ont changé avec la militarisation des sociétés, l'apartheid global, la guerre des forts contre les faibles, la banalisation de la torture.

Pour lutter contre ces dangers il faudra renforcer les résistances et élargir les alliances et les coalitions contre la pauvreté, pour les libertés, la démocratie et la paix.

#### **4. La perspective est d'approfondir les opportunités ouvertes par la crise**

Les dangers sont connus, les opportunités ouvertes le sont moins. Les possibilités de dépassement de la logique dominante sont en gestation dans les sociétés actuelles et dans la société mondiale. Elles peuvent être identifiées à partir de l'analyse des impasses de la période néolibérale, des échecs du stalinisme, des limites du keynésianisme des « trente glorieuses », de la crise de la décolonisation.

Retenons six opportunités ouvertes par la crise. D'abord, la défaite idéologique du néolibéralisme favorise la montée en puissance de la régulation publique. Ensuite, la redistribution des richesses et le retour du marché intérieur

redonnent une possibilité de stabilisation et de garantie des revenus et de la protection sociale, de redéploiement des services publics. De même, l'urgence écologique nécessite une mutation du mode de développement social. Dans le même sens, la crise du modèle politique de représentation renforce la nécessité de la démocratie sociale et de la démocratie participative et une nouvelle réflexion sur les pouvoirs. De plus, le rééquilibrage entre le Nord et le Sud ouvre une nouvelle phase de la décolonisation et une nouvelle géopolitique du monde. Il s'accompagne d'une nouvelle urbanisation et des migrations qui sont les nouvelles formes du peuplement de la planète. Enfin un système de régulation mondiale permettant de penser et de réguler la transformation sociale à l'échelle de la planète et ouvrant la perspective d'une citoyenneté mondiale. Le mouvement altermondialiste est porteur de ces opportunités.

#### **5. Les issues à la crise ne sont pas prédéterminées**

L'incertitude demeure sur les temps et les horizons de la crise. Il est probable qu'un nouveau cycle caractérisera les 25 à 40 prochaines années. Il n'est pas prédéterminé et plusieurs sorties sont possibles. La crise du néolibéralisme est liée à la montée en puissance de l'altermondialisme qui a aiguë les contradictions internes au système. Pour autant, la crise du néolibéralisme ne signifie pas sa disparition inéluctable. De plus, le mouvement altermondialiste n'est pas le seul mouvement antisystémique par rapport à la logique dominante du système.

Deux grandes tendances sont possibles à moyen terme. Plusieurs variantes sont possibles autour de chaque tendance. La première tendance est celle d'une dominante conservatrice avec une conformation d'un néolibéralisme de guerre. La deuxième tendance est celle d'une réforme en profondeur du capitalisme sous une forme néokeynésienne et écologique, celle d'un « Green New-Deal ». Une issue plus radicale est possible à moyen terme ; à court terme, le renforcement du mouvement altermondialiste pèsera sur les issues immédiates.

C'est dans les cinq à dix ans que se formalisera la nouvelle rationalité économique, comme le néolibéralisme s'est imposé, à partir de tendances existantes, entre 1979 et 1985. Il reste une discussion sur la suite de ce cycle à venir. Immanuel Wallerstein fait l'hypothèse d'un retournement du cycle séculaire, voire même multiséculaire, posant pour les trente ou quarante prochaines années, la question historique d'un dépassement du capitalisme et donnant ainsi une portée nouvelle à l'altermondialisme.

#### **6. Les réponses actuelles du G20 ne sont pas à la hauteur de la crise**

Le G20 ne propose pas de réponses à la hauteur de la crise. Certes plusieurs des déclarations semblent à l'opposé des principes des politiques des années passées. Prenons en acte et n'hésitons pas à le rappeler. Pour autant, dans quelle mesure peut-on faire confiance aux dirigeants du G20 pour mettre en place une nouvelle régulation et en accepter les conséquences ? En fait, en dehors d'un accord sur les plans de relance, les dirigeants espèrent, ou laissent croire, que la crise se calmera en 2010, et qu'il sera bien temps de voir s'il faudra aller plus loin dans l'idée d'une régulation consistante de l'économie mondiale. Par rapport à la période Bush, la victoire d'Obama pourrait ouvrir des perspectives. Pour autant, il est peu probable que la nouvelle politique des Etats-Unis se dégage, sans ruptures difficiles, de la stricte défense de leurs intérêts et de leur hégémonie.

Pour l'instant, les orientations dominantes du G20 ne sont pas probantes. L'évasion fiscale est mise en cause mais rien n'est avancé sur les trous noirs de l'économie mondiale. Les multinationales, les banques et les mafias pourront continuer à mener la danse en fonction des seuls intérêts de leurs actionnaires cachés. Aucune réelle préoccupation n'est apparue concernant la redistribution des richesses. La relance se traduit par des crédits massifs, mais pour les banques et les entreprises, qui continuent pourtant de licencier tout en rémunérant grassement leurs cadres-dirigeants. La croyance aveugle au commerce mondial et à la croissance ont été réaffirmés. Le FMI et la Banque mondiale ont été félicités, dotés et promus ; alors même que les politiques économiques imposées sont toujours marquées du sceau du néolibéralisme.

Les discours sur la sortie de crise imminente seront bientôt infirmés. La reprise boursière cache mal la crise économique et le chômage. Le temps des crises structurelles est long. En 1929, après la crise ouverte et la Grande dépression de 1930, c'est en 1933 que le programme du New-Deal a été défini et adopté. Et il a fallu attendre 1945, après une guerre mondiale, pour qu'il soit appliqué.

Le débat sur les orientations stratégiques s'organise autour de trois pôles, dès lors qu'on laisse de côté le G20 surtout préoccupé par des considérations tactiques et attentistes. Les trois pôles que nous proposons de retenir sont celui d'un Green New-Deal, celui du mouvement syndical international et celui du mouvement altermondialiste.

#### **7. Le pôle d'un Green New-Deal propose une refondation du système international et du capitalisme**

Le premier pôle est organisé autour des instances les plus ouvertes des Nations unies. Il s'agit d'abord de l'Assemblée générale des Nations unies, le « G192 » comme l'avait désigné son ancien président Miguel d'Escotto. Les recommandations de la Commission présidée par Joseph Stiglitz sont confortées par deux rapports du système des Nations unies : celui de l'OIT qui propose un plan mondial pour l'emploi et celui de la CNUCED qui propose une réforme du commerce mondial et des politiques de développement.

Leur approche, souvent qualifiée de Green New Deal, préconise une régulation publique qui s'inspire de l'esprit de Bretton Woods et qui reprend à son compte quelques-uns des paradigmes keynésiens adaptés à une économie ouverte plutôt qu'à une régulation nationale, et affirme la prise de conscience des limites écologiques. Le rapport de la CNUCED propose d'en finir avec les marchés financiers déréglementés et avance l'idée d'une re-régulation multilatérale et concertée via l'ONU et une conception du commerce mondial qui refuse les dumpings sociaux, écologiques, fiscaux et monétaires, sans remettre en cause le libre-échange dans son principe. Le rapport de l'OIT met l'accent sur la lutte contre le chômage, dont il prévoit une explosion. Il préconise l'extension des systèmes d'assurance et d'indemnisation des chômeurs, la promotion du travail décent pour lutter contre la précarité, des investissements publics dans les infrastructures et le logement ainsi que dans les emplois verts, le soutien aux PME et le développement du dialogue social à tous les niveaux. Le rapport Stiglitz reflète également une conscience aiguë de la nécessité des régulations et réorientations d'un système mondial de plus en plus incontrôlé. Il sacrifie bien à des envolées rituelles sur le commerce mondial et la lutte contre le protectionnisme. Mais il y a aussi des ouvertures sur les fonds additionnels mondiaux (les droits de tirage spéciaux) articulés aux grandes devises, les monnaies régionales, les nouveaux paradigmes du développement, la réforme des institutions internationales, la réduction réelle des paradis fiscaux et judiciaires. Il s'agit d'un programme réformateur de l'économie mondiale, d'une proposition de refondation du capitalisme.

#### **8. Le pôle altermondialiste explore les pistes alternatives au système dominant**

Le troisième pôle du débat international regroupe ceux qui considèrent que la régulation n'est pas une réponse suffisante à la crise. Il est formé par ceux qui estiment qu'une réponse radicale à la crise nécessite une rupture avec le système dominant, le capitalisme, et qui inscrivent leur action dans la durée, ce qui influe sur les actions à court terme à mener d'urgence. Comme les deux autres pôles du débat, il ne s'agit pas d'un bloc homogène mais d'une situation dans le débat stratégique qui recouvre des positions et des appréciations différentes sur les opportunités et sur les alliances.

Il est porté par les mouvements sociaux et citoyens, associations, syndicats et réseaux dont plus de 300 ont signé au Forum Social Mondial des propositions que l'on trouvera dans la Déclaration de Belém du 1er février 2009, déclaration que plusieurs ATTAC du monde ont approfondi. Il est aussi porté par plusieurs mouvements qui ont rédigé, également à Belém, le 1er février 2009, des déclarations sur plusieurs questions, notamment la déclaration de l'Assemblée des mouvements sociaux, la déclaration des peuples indigènes, la déclaration des femmes, la déclaration pour les droits des migrants .

Ces propositions esquissent des alternatives qui doivent être avancées dès maintenant. Celles de la première déclaration concernent le rôle prédominant à attribuer aux Nations unies dans la réglementation du système international, la socialisation du système bancaire, le contrôle strict des mouvements de capitaux, l'évolution des formes de propriété, la nécessité de lier les revenus au travail. Comme la commission Stiglitz et le pôle syndical international, elles avancent la création de monnaie de réserve régionale. Mais elles dessinent, en outre, une perspective de démocratisation radicale de l'économie. Elles sont moins précises sur les formes de l'implication citoyenne et civile dans la régulation et sur les implications radicales d'une prise en compte des contraintes écologiques. Mais elles se prolongent dans les discussions actuelles qui explorent une démarche radicalement alternative, celle de « la prospérité sans la croissance » qui met en discussion le rapport entre croissance, développement et contraintes écologiques. Cette réflexion, reprise y compris dans certains cadres institutionnels, démontre la progression des propositions défendues par les sociétés civiles et les mouvements sociaux, écologistes et citoyens.

Ces préoccupations recoupent celles exprimées à l'occasion du Forum social mondial de Belém. Celles-ci soulignent en effet le défi historique que représente la crise capitaliste internationale aux différents plans alimentaire, financier, économique, climatique, énergétique, migratoire et au final, de civilisation. Elles insistent sur la nécessité d'aller à la racine du problème (ce qui est la définition de la radicalité) et de construire une société basée sur la satisfaction des

besoins sociaux, le respect des droits de la nature ainsi que la participation populaire dans un contexte de pleine liberté politique – et pour cela de garantir l'exécution de tous les traités internationaux sur les droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels (individuels et collectifs) qui sont indivisibles.

### **9. L'alternative articule les nécessaires ruptures et la mise en œuvre, à partir des luttes, de pratiques concrètes d'émancipation**

Il n'y a pas de rupture de continuité entre les résistances qui restent plus que jamais nécessaires, et les alternatives qui contribuent à leur donner un sens. Les propositions sont fondées sur la convergence des mouvements sociaux et citoyens. Elles combinent les luttes et les résistances, les campagnes, les mobilisations, les pratiques sociales innovantes, l'élaboration, les alternatives, les propositions de négociation.

L'expertise citoyenne conteste le monopole de l'expertise dominante et de la pensée unique ; elle concrétise le passage de « TINA » (There Is No Alternative) cher à Madame Thatcher à la capacité de penser un autre monde possible. Le passage des résistances aux propositions s'est fait progressivement. Le mouvement citoyen mondial s'est attaché à soumettre à un débat public, critique et international, les systèmes et les mécanismes qui structurent le monde, sur les plans économiques et sociaux, politiques et militaires, culturels et idéologiques.

Un stock considérable de propositions, portées par les plateformes et les campagnes, discutées avec les chercheurs et avec les institutions des Nations Unies, ont constitué un fonds de référence et de discussions pour les Forums sociaux. Les conférences mondiales, organisées pour faire face à la tentative de marginalisation des Nations Unies menée par le G5 dès 1979, s'est concrétisée par une proposition d'alliances entre certains secteurs du système des Nations Unies avec les mouvements sociaux et citoyens, au départ les associations de solidarité internationale et les écologistes, en 1992 à Rio, élargies aux collectivités locales à Istanbul en 1996. La mise en avant de la construction des alternatives au système actuel, prépare le plus long terme, à partir des pratiques sociales d'innovation et de résistance et de la popularisation des propositions mises en avant par le Forum social mondial. Elle montre l'imbrication entre les réaménagements et les ruptures correspondant à des perspectives plus radicales. L'altermondialisme donne une perspective à la sortie de la crise globale dans ses différentes configurations. Il permet de renforcer, en poussant les résistances contre les conservatismes autoritaires et répressifs et les revendications pour la modernisation sociale, les coalitions pour les libertés, et la démocratie. Il permet de lutter contre la constitution d'un nouveau bloc hégémonique formé par une alliance entre les néolibéraux et les néokeynésiens et de pousser le Green New-Deal mondial à dépasser ses limites. Il permet d'imposer à travers les luttes des pratiques concrètes d'émancipation et d'esquisser les alternatives. Un nouveau projet d'émancipation collective est à l'ordre du jour. Le capitalisme n'est pas éternel, la question de son dépassement est d'actualité. Nous pouvons et nous devons commencer dès maintenant à revendiquer et à construire un autre monde possible.

#### **Texte 18 : Le mouvement altermondialiste, nouveau mouvement d'émancipation**

Auteur : Pierre Khalifa

Référence : corpus 2/ CADTM /2004

URL: <http://www.reseau-ipam.org/spip.php?article366>

L'hypothèse de ce texte est le mouvement altermondialiste est la forme nouvelle que prend aujourd'hui l'organisation de la lutte pluri-séculaire de l'humanité pour son émancipation, c'est-à-dire le combat contre toutes les formes de domination des êtres humains. Après avoir indiqué brièvement le sens qu'il faut donner à sa naissance, nous indiquerons les ruptures décisives qu'il a accomplies avec le mouvement d'émancipation qui l'a immédiatement précédé, le mouvement ouvrier. Enfin nous essaierons de voir dans quelle situation il se trouve aujourd'hui.

Une rupture dans les rapports de force mondiaux

Le mouvement altermondialiste est apparu sur la scène politique internationale lors de la conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à Seattle à la fin de l'année 1999. Cette apparition n'a pas été un coup de tonnerre dans un ciel serein et depuis le milieu des années 1990, les signes n'avaient pas manqué qui indiquaient un véritable tournant dans les mobilisations contre le libéralisme : 1994 au Chiapas, décembre 95 en France, manifestation contre la dette à Birmingham en 1998, manifestations européennes contre le chômage, victoire sur

l'Accord multilatéral sur l'investissement (AMI) en 1998, etc. Spectaculièrement concrétisée à Seattle, avec l'alliance apparemment incongrue des sidérurgistes et des défenseurs des tortues, l'apparition politique de ce mouvement change la donne sur un point fondamental : le système fait désormais l'objet d'une remise en cause globale sur une large échelle. Nous entrons donc dans une période nouvelle [2] marquée par la présence politique à l'échelle mondiale d'un mouvement qui n'hésite pas à s'en prendre aux fondements mêmes du capitalisme néolibéral. Cette contestation est en fait le produit de deux préoccupations et d'une exigence.

L'exigence est d'ordre démocratique. L'idéologie libérale se présente avant tout comme une naturalisation des processus économiques. Le marché et la concurrence sont présentés comme un "état de nature" que les gouvernements et les institutions internationales ont pour fonction de maintenir ou de rétablir selon le cas. Réaffirmer, dans ce cadre, le fait que ce sont les peuples et les citoyens qui doivent décider de leur avenir remettent en cause les fondements mêmes du système. La première préoccupation est d'ordre social. Face à un capitalisme de plus en plus sauvage, qui aggrave considérablement les inégalités entre pays du Nord et du Sud et les inégalités dans les pays du Nord, la question sociale que le libéralisme croyait avoir enfoui sous les décombres du totalitarisme soviétique refait surface. La seconde préoccupation est d'ordre écologique. Il apparaît de plus en plus évident que le capitalisme laissé à lui-même, poussé par la logique du profit maximum, remet en cause les conditions mêmes de survie de l'humanité et de la planète. La crise écologiste n'est plus reportée dans un futur lointain mais devient une donnée immédiate. La convergence de ces deux préoccupations permet la naissance d'un mouvement qui apparaît d'emblée hétérogène. Il est le produit de la prise de conscience qu'à la racine de ces situations se trouve la mondialisation libérale qui pousse les tendances du capitalisme au maximum et enclenche un nouveau cycle de la marchandisation à laquelle désormais rien ne doit échapper.

Hétérogène dans sa composition, ce mouvement l'est aussi politiquement. Schématiquement, trois grandes orientations s'y entremêlent. La première fait de l'Etat-nation le rempart contre les processus en cours. Elle insiste sur le caractère politique des décisions qui ont permis la mise en œuvre de la mondialisation libérale et sur le fait que les Etats, notamment les plus développés, ont encore des marges de manœuvre non négligeables. La seconde se fixe comme objectif une nouvelle gouvernance mondiale. Face à des grands groupes dont la stratégie est d'emblée mondiale, face à la dimension globale des marchés financiers, il s'agit de trouver les voies et les moyens d'une régulation à l'échelle de la planète. Cette orientation met l'accent sur la réforme de l'ONU et des institutions financières internationales. Enfin, une troisième orientation souligne la nécessité de construire des rapports de force à l'échelle de la planète pour peser sur les politiques concrètes des gouvernements et des institutions internationales. Il est important de comprendre que ces trois orientations ne sont pas contradictoires et ne correspondent pas à des courants politiques délimités. Elles cohabitent souvent au sein de la même organisation, voire même dans chaque militant. Selon les circonstances, l'accent est mis sur tel ou tel aspect sur telle ou telle cible. C'est par exemple le cas d'Attac-France qui peut à la fois agir pour des taxes globales et une réforme des institutions financières internationales participer à des mobilisations contre le G8 et mener une campagne contre le gouvernement sur la question des retraites.

Un mouvement en rupture avec le passé

Le mouvement altermondialiste présente des caractéristiques inédites qui le font apparaître comme profondément différent du mouvement d'émancipation qui l'a précédé, le mouvement ouvrier, dont il intègre pourtant une grande partie des préoccupations et une partie des composantes.

Un mouvement "non classiste"

Contrairement au mouvement ouvrier, il ne s'agit pas d'un mouvement de "classe", mais d'un mouvement, se dénommant lui-même "citoyen", qui veut représenter l'ensemble de la société. Cette situation s'explique d'abord par l'échec historique du mouvement ouvrier que l'effondrement de l'URSS a mis en évidence. Non seulement les salariés subissent à cette époque des défaites sociales considérables, mais celles-ci s'accompagnent d'une crise profonde du projet de transformation sociale. Le capitalisme apparaît triomphant et la fin de l'histoire est officiellement proclamée, le ralliement de la social-démocratie au social-libéralisme actant cette situation. Le mouvement ouvrier apparaît défait, non seulement socialement, mais aussi idéologiquement. Le mouvement altermondialiste se construira donc sur de nouvelles bases.

Celles-ci sont données par la logique même du développement du capitalisme. Le rapport conflictuel entre le capital et le travail n'a aucunement perdu de son importance et reste le moteur de luttes sociales décisives. Cependant de nouveaux terrains d'affrontements apparaissent, liés à l'extension apparemment sans fin du règne de la marchandise. Ce phénomène n'est certes pas nouveau, mais c'est son ampleur qui est ici remarquable. En effet, après la seconde guerre mondiale, l'action du capital avait été bornée et de nombreuses activités sociales lui avaient, de fait, échappé. Pensons simplement au développement des services publics. La mondialisation libérale, sur la base de l'échec du mouvement ouvrier, apparaît d'abord comme la destruction des limites mises à l'activité du capital et la reprise, sur une échelle plus vaste, d'un processus de marchandisation qui veut embrasser tous les aspects de la vie sociale et la vie elle-même. La domination du capital ne se réduit pas à la sphère des rapports de production, mais vise la société toute entière. C'est ce phénomène qui explique largement le caractère "non classiste" du mouvement actuel.

Ce phénomène est rentré en résonance avec le développement de l'individualisme contemporain qui présente des aspects éminemment contradictoires. Marqué certes par le sceau du libéralisme qui en développe les aspects les plus régressifs - repli sur soi, cocooning, indifférence aux autres, refus des engagements collectifs -, il est porteur d'une volonté d'émancipation individuelle qui pousse à la responsabilité personnelle, à un engagement politique qui se reconnaît difficilement dans une appartenance collective, fut-elle "de classe". Cet individualisme, qui pose des défis énormes aux formes traditionnelles de militantisme, favorise une représentation "non classiste" des combats sociaux et une implication personnelle "citoyenne".

Un mouvement de contrepuissance profondément hétérogène

Dès sa naissance, le mouvement altermondialiste apparaît composé d'acteurs qui débattent et agissent ensemble à partir de leurs préoccupations propres. Il agglomère des organisations et mouvements ayant des terrains d'intervention éclatés, des histoires et des orientations politiques différentes. Il s'agit d'un mouvement profondément hétérogène. Cette hétérogénéité, loin d'être une faiblesse, est au contraire une force. Il permet au mouvement altermondialiste d'occuper un large espace politique et d'être capable d'être présent sur de nombreux terrains de mobilisation sociale. Cette diversité est d'autant moins un obstacle que le mouvement est uni sur deux idées force : les droits des êtres humains - les droits économiques, sociaux, écologiques, culturels -, doivent l'emporter sur le droit du commerce, de la concurrence et plus globalement sur la logique du profit ; ce n'est ni aux marchés ni aux institutions financières, mais aux peuples de décider de leur avenir.

Par de certains côtés, le mouvement altermondialiste ressemble à l'Association internationale des travailleurs (AIT) qui regroupait des acteurs très divers, organisations politiques, mutuelles, associations de prévoyance, syndicats. L'AIT éclatera sous l'impact de la Commune de Paris et du débat entre Marx et Bakounine. Plus généralement, le mouvement ouvrier s'est constitué sur la base de délimitations stratégiques fortes, liées plus ou moins à de grands événements historiques, Commune de Paris, guerre de 1914 et révolution russe, triomphe du stalinisme, révolution cubaine, chinoise. Ces délimitations stratégiques ont entraîné le mouvement ouvrier dans une suite de divisions successives entre marxistes et anarchistes, socio-démocrates et communistes, trotskistes et stalinien, maïstes et révisionnistes, etc.

Ces divisions étaient loin d'être artificielles et ont correspondu à des orientations politiques profondément différentes et probablement inconciliables car elles se concentraient sur la question du pouvoir. Le mouvement ouvrier visait explicitement la conquête du pouvoir ou tout au moins à son occupation. D'où l'importance prise historiquement par les débats stratégiques sur la question du rapport à l'Etat et aux institutions, sur la place des processus électoraux, etc. Ces délimitations stratégiques, notamment le débat autour de "réforme ou révolution", étaient structurantes et ont produit une culture politique de l'affrontement dans laquelle les divergences au sein du mouvement étaient souvent considérées plus importantes que la lutte contre l'ennemi commun. Faire du pouvoir politique le point nodal oblige soumettre toutes les autres activités politiques à cet objectif. Se met ainsi à l'œuvre une logique d'homogénéisation politique portuse d'éclatement car correspondant à des délimitations stratégiques antagoniques.

Il en va tout autrement du mouvement actuel dans lequel les délimitations stratégiques ne constituent plus un objet de clivage et il est significatif que ces débats aient sinon totalement disparu, du moins soient relégués au second plan. Tentons une hypothèse : cette situation signifie que le mouvement a renoncé, de fait, à se poser la question du pouvoir et situe avant tout son action dans la sphère des contrepuissances. Il s'agit par là, en combinant débats d'idées, campagnes d'opinion et construction de rapports de force, de peser sur les politiques menées, de faire en sorte que

les sociétés transnationales, les gouvernements et les institutions internationales soient obligés de tenir compte des exigences des mouvements sociaux. Bref, il s'agit de transformer la réalité sans passer par l'épreuve de l'exercice de responsabilités gouvernementales. L'objectif est donc de mobiliser la société pour imposer des alternatives ou à défaut de faire en sorte de mettre un coup d'arrêt aux offensives libérales. Dans ce cadre, des orientations et des pratiques différentes peuvent tout à fait cohabiter, des voies multiples être explorées, des terrains disparates occupés. Lutter par exemple pour le développement du commerce équitable, l'abolition de la dette, les taxes globales, les droits sociaux, les normes écologiques... n'est pas en général le fait des mêmes acteurs, mais ces combats apparaissent comme complémentaires, convergent pour remettre fondamentalement en cause le modèle néolibéral et participent d'un "mouvement réel qui abolit l'ordre établi."

On le voit, le mouvement altermondialiste fait donc de la politique mais sur un terrain différent de celui des partis politiques, ce qui rend compliqués les rapports avec eux, y compris avec les partis qui se considèrent comme partie prenante du mouvement et en défendent publiquement les idées. La place des partis est d'ailleurs l'objet d'un débat sans fin dans le mouvement et est posée à chacune de ses initiatives. Choisir le terrain du contre-pouvoir a cependant un prix politique. En se contentant de ce rôle, le mouvement altermondialiste fait la part belle aux partis qui, implicitement ou explicitement, s'opposent à lui. Il ne se donne pas les moyens de sortir de l'alternance politique entre sociaux-libéraux et ultra-libéraux qui occupent la scène politique depuis un quart de siècle. Le débat sur la "traduction politique des idées altermondialistes" est d'ailleurs récurrent et les positions extrêmement diverses. Le mouvement altermondialiste pourra-t-il échapper à une logique d'éclatement si cette question devient centrale ? Rien n'est moins sûr et son unité dans sa diversité sera probablement une question clef pour l'avenir.

Un fonctionnement nouveau

La prise de décision au consensus et le fonctionnement en réseau permettent de respecter la diversité du mouvement et de construire son unité. La recherche du consensus ne doit pas être comprise comme celle de l'unanimité ou du plus petit dénominateur commun. Il s'agit au contraire d'un processus dynamique qui privilégie la confrontation des points de vue pour déboucher, à partir des positions en présence, à une position satisfaisant le plus grand nombre. Alors que le vote implique l'existence d'une majorité et d'une minorité et aboutit en général à cristalliser les clivages, le fonctionnement au consensus permet de les dépasser.

Mais ce type de fonctionnement suppose que deux conditions soient remplies. Il faut d'abord accepter de perdre du temps, car le débat politique prend du temps et ici l'efficacité n'est pas synonyme de rapidité. Il faut aussi être à l'écoute des positions des autres et d'une certaine façon être en empathie avec elles pour pouvoir construire le compromis nécessaire qui "n'a pas seulement trait à une position intellectuelle, mais à une prédisposition d'âme, une position qui met en jeu le domaine éthique et émotionnel". La recherche de convergences suppose non seulement la volonté politique d'y arriver, mais aussi le fait de débattre de bonne foi. C'est donc une culture politique nouvelle qui se construit voulant favoriser le fait que tout le monde puisse avancer ensemble plutôt que la reproduction des clivages et l'affirmation des positions. Ce nouveau mode de comportement n'est cependant jamais définitivement acquis et repose pour beaucoup dans la confiance que peuvent avoir entre eux les acteurs participant au processus. Il s'agit donc par définition d'une chose fragile.

Ce mode de fonctionnement permet de faire cohabiter des organisations représentant des réalités diverses allant de plusieurs centaines de milliers d'adhérents à d'autres de taille plus modeste. Cependant, il ne faut pas l'idéaliser à l'excès. La recherche du consensus ne fait pas disparaître les rapports de forces et souvent il se construit entre les organisations les plus importantes présentes dans le mouvement. Il peut être donc porteur d'un risque de frustration et de marginalisation de ceux qui peuvent estimer que leur point de vue n'est pas pris en compte. Le consensus peut donc avoir l'effet inverse à celui recherché, exclusion au lieu d'intégrer. Là aussi, il n'y a pas de solution miracle. Seuls le débat politique et la volonté d'inclure tout le monde peut permettre de dépasser les situations difficiles.

Des remarques similaires peuvent être faites au sujet du fonctionnement en réseau. Si celui-ci permet le développement d'actions autonomes et une plus grande capacité d'initiatives du mouvement, cette souplesse se paie d'un fonctionnement souvent peu lisible, peu transparent quant aux lieux de décisions et donc porteur d'une insatisfaction récurrente. Il apparaît souvent peu démocratique notamment à des organisations habituées à un mode de fonctionnement basé sur le mandatement et le vote majoritaire.

Où en est-on ?

Nous sommes aujourd'hui dans une situation paradoxale. L'offensive néolibérale se poursuit. Quelle que soit la couleur politique des gouvernements, la même logique libérale est mise en œuvre : attaque sur les droits sociaux, baisse du coût du travail, développement de la précarité, déréglementation et privatisations des services publics, remise en cause de la protection sociale, restructuration permanente des entreprises, etc. Mais cette offensive se déploie dans une situation où le capitalisme néolibéral traverse aujourd'hui une triple crise de légitimité. Une crise du modèle d'abord. L'éclatement de la bulle financière et l'effondrement de la nouvelle économie ont détruit de fond en comble le paradigme sur lequel s'était construit la mondialisation libérale : nouvelles technologies, montée continue des cours de la Bourse, ouverture des marchés étaient censées permettre un enrichissement permanent au bénéfice du plus grand nombre. On voit ce qu'il en ait devenu. Cette crise du modèle néolibéral se double ensuite d'une crise spécifique du type de développement prôné par les institutions financières internationales que ce soit le FMI ou la Banque mondiale : la situation en Argentine et plus globalement dans toute l'Amérique latine, sans même parler de régions totalement laissées pour compte comme en Afrique, a mis en évidence l'échec des politiques d'ajustement structurel et d'un modèle de développement basé sur l'immersion totale dans le marché mondial. Une crise de gouvernance enfin avec le comportement délictueux des différents acteurs du système néolibéral révélé lors d'affaires touchant des entreprises présentées comme des fleurons capitalisme triomphant et l'échec de la réunion de l'OMC à Cancun.

Cette crise de légitimité commence à produire ses effets au sein même des classes dominantes. Les fondements du capitalisme néolibéral - domination du capital financier basé sur la liberté totale de circulation des capitaux, l'ouverture des marchés et le développement du libre-échange -, ne sont pas certes remis en cause, mais le débat est ouvert sur une reconfiguration possible de son fonctionnement. La mondialisation libérale s'est effectuée sous la direction des États-Unis. L'intervention en Irak visait, au-delà de considérations géostratégiques, - mainmise sur le pétrole irakien, remodelage de la région -, à réaffirmer le droit des États-Unis à conduire les affaires du monde. Elle a, de fait, aggravé les contradictions entre les grandes puissances. L'impasse dans laquelle elle se trouve entame sérieusement la crédibilité de l'hyperpuissance américaine.

Des transformations en profondeur sont donc à l'œuvre. Loin d'être isolé, le mouvement actuel de lutte contre la mondialisation libérale n'est que la pointe la plus avancée des évolutions en cours dans les sociétés produites par le bilan de la "décennie glorieuse" du libéralisme dont l'échec est maintenant patent. Cette prise de conscience amplifiée par les grandes échecs de mobilisation internationale et l'impact des Forums sociaux conforte la force critique du mouvement et a permis l'émergence d'un espace de débat public mondial. Est ainsi en train de se constituer un embryon d'opinion publique mondiale qui surdétermine sur certaines questions (écologie, dette, OMC, etc) les évolutions des opinions publiques nationales. Les thèmes portés par le mouvement rentrent ainsi en résonance avec les préoccupations des opinions publiques. Ce lien à l'opinion a été son succès le plus important. Les dogmes libéraux ont été battus en brèche, mettant ainsi la pensée dominante sur la défensive. Le passage de l'*antimondialisation* à l'*altermondialisation* correspond à cette phase nouvelle d'un mouvement à l'offensive idéologique et capable de commencer à être porteur d'alternatives.

Cette situation explique l'élargissement continu du mouvement et l'agrégation de forces nouvelles. Ainsi par exemple, lors du deuxième FSE à Paris/Saint-Denis, des associations issues de l'immigration, des organisations appartenant à l'économie sociale et solidaire et des associations environnementalistes se sont, chose nouvelle, fortement impliquées. Mais la pérennité de leur présence reste posée. La place du mouvement syndical traditionnel dans ce processus est incertaine. Ceux qui ont fait le choix clairement assumé d'accompagner les politiques néolibérales lui sont fondamentalement hostiles et risquent d'entraîner dans cette voie les forces qui hésitent. Le positionnement de la Confédération européenne des syndicats (CES) est à cet égard révélateur. Si la CES participe aux Forums sociaux, encore que de manière très inégale, il a été impossible de discuter de la possibilité d'organiser des mobilisations communes ni même d'avoir un débat de fond avec elle. Cet élargissement reste donc fragile et pose des problèmes nouveaux. Car plus le mouvement s'élargit, plus il devient difficile d'élaborer une stratégie qui soit commune à tous, plus le respect de la diversité peut aboutir à la paralysie ou, au contraire, plus la tentation est forte de passer outre pour des raisons d'efficacité avec le risque d'éclatement que cela entraîne.

Quoi qu'il en soit, ce début de reconquête des esprits, pour fragile qu'il soit, est d'une importance considérable pour l'avenir. Il est la base du développement du mouvement, de son enracinement, de son caractère durable et de la

possibilité de créer des rapports de force qui permettent de peser sur le réel. Car, et c'est là le point fondamental, malgré les points marqués sur le plan idéologique, le mouvement n'a pas été capable d'enrayer vraiment l'offensive libérale. Le mouvement a exprimé d'abord le refus radical de l'état du monde et l'espoir qu'un autre monde est possible. Mais il n'a pu peser fondamentalement sur les politiques des gouvernements et sur celles des institutions internationales. Mouvement de protestation à l'origine, il n'a pas été capable de transformer réellement la situation existante alors même qu'il rencontre une sympathie grandissante dans les opinions publiques. Cette situation nourrit la tentation des raccourcis, notamment électoraux.

Contrairement à une opinion souvent répandue, ce ne sont pas les propositions alternatives qui manquent. Elles existent dans nombre de domaines, même si un travail de cohérence reste à faire et s'il y a nécessité qu'elles deviennent un corpus accepté par l'ensemble du mouvement. Le problème est celui de la stratégie du mouvement ou plutôt de sa capacité en s'en doter, c'est-à-dire d'être capable de focaliser son action sur des cibles qui permettent les mobilisations les plus larges. Un bilan de l'Assemblée des mouvements sociaux qui s'est tenu dans le prolongement du deuxième Forum social européen (FSE) permet à la fois de noter les avancées et d'en mesurer les limites. Lors des discussions de préparation du FSE, un accord avait été trouvé sur le fait de donner une place importante aux questions européennes. Cela s'est traduit à la fois dans le programme du FSE et dans l'appel de l'Assemblée des mouvements sociaux qui contenait une prise de position sur le projet de constitution. Malgré cette avancée, il a été impossible de mener réellement une campagne européenne sur ce point et encore moins de construire une mobilisation à l'échelle du continent.

Le triomphalisme n'est donc pas de mise. Le mouvement altermondialiste est un mouvement jeune dont on ne peut attendre qu'il puisse résoudre comme par miracle des problèmes d'une grande complexité. Il a connu déjà des évolutions notables passant du refus toujours nécessaire du monde actuel à l'affirmation de plus en plus nette de l'existence d'alternatives. Il lui reste maintenant à construire les stratégies nécessaires pour faire passer celles-ci dans la réalité et tenir ses promesses d'être le mouvement d'émancipation dont l'humanité a besoin. C'est dire que le plus dur reste à faire.

#### **Texte 19 : La crise et les opportunités**

**Auteur** : Silvio Caccia Bava

**Référence** : corpus 2/ CADTM /2009

**URL** : <http://www.reseau-ipam.org/spip.php?article1697>

Apparemment, au terme du processus qui a conduit au transfert de plus de 4 mille milliards de dollars des caisses des États vers le système financier, la crise qui s'est abattue sur l'économie mondiale commence à se résorber. Un peu partout, les médias ébauchent déjà des analyses selon lesquelles le pire est passé. D'aucuns font état d'indices qui signalent une récupération des niveaux de ventes. Les plus optimistes et les plus téméraires parmi les opérateurs reviennent vers les places boursières pour tenter de récupérer au moins en partie ce qui a été perdu et engranger des bénéfices sur la hausse d'actions dont presque toute la valeur est partie en fumée, pour un montant total de 30 mille milliards de dollars, depuis le début de l'année. Pour avoir une idée de ce que ces chiffres peuvent représenter, il faut savoir que le PIB (Produit Intérieur Brut) annuel mondial se situe aux alentours de 55 mille milliards de dollars.

Cependant, les diagnostics de la crise qui nous sont proposés par les organismes multilatéraux (Banque Mondiale, Fonds Monétaire International - FMI) et par les gouvernements des pays les plus riches (G8) sont entachés d'un grave défaut de fabrication : ils sont à la solde des grandes corporations.

L'économiste Samir Amin attire l'attention sur le fait que dans leur ensemble, les mesures destinées à secourir le système financier ont été conçues par le FMI conjointement avec le G8, et que ce furent les corporations financières elles-mêmes qui demandèrent aux gouvernements à être nationalisées. De même, toutes les mesures de sauvetage de ces institutions furent conçues par elles-mêmes, qui contrôlent la plupart des organismes publics, lesquels existent, d'ailleurs, pour leur servir de garde-fou ou de bouée de sauvetage.



Ainsi, bien que ces entreprises aient été les principales responsables des crises multiples et simultanées qui accablent la planète, on ne trouvera dans aucune des recommandations visant à y faire face une quelconque mention aux possibles mesures susceptibles de limiter ou contrôler leur action dans le cadre d'un processus démocratique destiné à préserver l'intérêt général. Au contraire, on assiste au développement d'un mouvement qui consiste à maintenir, faire perdurer et renforcer les mêmes structures de pouvoir qui ont géré mondialement les inégalités, la pauvreté et mis en danger les équilibres écologiques de notre planète. Le FMI et la Banque Mondiale qui bénéficient directement des apports significatifs consentis par le programme de redressement économique sortent renforcés de cette crise sans qu'il ait été nécessaire pour eux de modifier ni leurs stratégies ni leurs intérêts, ni même de démocratiser leurs instances de décision.

À présent, au sortir d'une polémique autour de l'idée selon laquelle la crise doit être attribuée à l'absence de régulation et aux excès que celle-ci aurait soi-disant permis, tout continue comme avant. Et ni même les « paradis fiscaux » ont été inquiétés. Nous nous trouvons donc dans une impasse, devant laquelle l'État, sous l'emprise du pouvoir des grandes corporations, n'a pas la capacité d'opérer la régulation démocratique qu'on attendait de lui afin que l'intérêt public puisse être protégé.

### **Conséquences sociales de la crise**

Les conséquences sociales de la crise sont alarmantes. L'impact le plus violent se produit sous la forme d'une augmentation brutale de la pauvreté, par un mouvement qui rend encore plus pauvres ceux qui l'étaient déjà et qui entraîne également sur sa lancée certains secteurs des classes moyennes en-deçà du seuil de pauvreté. Cette situation se traduit concrètement par une pénurie d'aliments, d'eau potable, ainsi que par un recul des investissements en faveur de l'assainissement de base, de la santé publique, du logement, de l'éducation et, finalement, de la citoyenneté.

Actuellement, la moitié de la population mondiale vit en situation de pauvreté, avec pour tout revenu moins de 2 dollars par jour. On estime à 3 milliards le nombre de personnes qui seront atteintes le plus durement par la crise actuelle et celles qui lui succéderont.

À l'aune de la consolidation de l'influence de la doctrine néolibérale amplifiée par le discrédit qui pèse sur la régulation publique, on assiste à la mise en place d'un nouveau scénario de conflits et de disputes, qui annonce de nouveaux développements historiques possibles. Dans ce contexte, c'est la récupération de la légitimité des institutions politiques existantes qui pour certains devient l'enjeu prioritaire, alors que pour d'autres, c'est la création d'une nouvelle institution démocratique, orientée vers la construction d'une autre société, fondée sur de nouveaux critères de production et de consommation, qui devient émergente.

Plusieurs économistes de renom, parmi lesquels Martin Wolf et Paul Krugman, affirment que le monde se prépare à traverser des crises successives qui seront chaque fois plus aigües. D'autres experts prévoient qu'au cours des dix ou quinze prochaines années, ces crises donneront lieu à l'avènement de nouvelles configurations de pouvoir, ainsi qu'à de nouvelles idéologies à la recherche d'une relégitimation des institutions et du régime politique actuel. Wallerstein défend pour sa part qu'une société postcapitaliste deviendra dominante, et même hégémonique d'ici trente ou quarante ans.

“Les changements indispensables seront provoqués par l'approfondissement de la crise qui, au prix des souffrances des plus faibles, se chargera de démontrer qu'il ne s'agit pas d'un cauchemar auquel les puissants pourront échapper sans risques pour leur pouvoir et leurs privilèges”.

Tout en indiquant que nous entamons une période d'instabilité politique, Julien Lusson et Gustave Massiah discutent les possibles développements que laisse prévoir la réalité actuelle. Ils signalent la fragilité de la pensée de gauche, les risques que représentent les mobilisations à caractère fasciste, et prévoient qu'il sera très difficile de faire face aux nouvelles formes de domination qui vont nécessairement s'imposer dans un futur proche. Mais ils reconnaissent également que les mobilisations sociales conduites dans un esprit de résistance au néolibéralisme et à ses politiques ont engendré de nouvelles réalités, en particulier en Amérique Latine, car elles ont obtenu la mise en place d'un nouveau calendrier de transformations sociales. On trouvera dans leurs analyses une profession de foi en l'altermondialisme et en son potentiel, qu'ils estiment capable de fournir des bases propices aux grandes mobilisations sociales et de modifier les équilibres de forces et les politiques.

Il faut retrouver la dimension du processus dans sa totalité pour pouvoir interpréter la crise actuelle et ses développements possibles. Si l'on tient compte des événements qui se sont produits tout au long des dix dernières

années, on note que la crise active les réseaux sociaux et les transforme en vecteurs de mobilisation. Pour défendre leurs droits, de nombreux secteurs de la société se politisent, s'articulent, remettent en question l'actuel système politique, forment de nouvelles majorités électorales et, par la voie démocratique, dans nombre de cas, chassent du pouvoir de vieilles oligarchies. Dans certains pays d'Amérique Latine, de tels développements ont conduit à une véritable refondation démocratique. Dans d'autres, ils accélèrent un processus de réformes et l'adoption de mesures de protection sociale.

On détecte déjà dans plusieurs pays, en conséquence de la crise actuelle, une croissance des mobilisations sociales et des luttes pour la conquête de droits. Et l'on peut s'attendre à voir apparaître de nouveaux mouvements sociaux, toujours plus importants, de résistance à la suppression de droits et à la précarisation de la vie. D'autant plus en ce moment où les opérations de sauvetage du système financier ont révélé que les États disposent d'énormes quantités de ressources dont on ignorait qu'elles fussent disponibles, ou même qu'elles existaient. Ne serait-ce que pour donner une idée du potentiel d'une autre utilisation possible de ces énormes ressources qui ont été allouées à l'aide au système financier, Ladislau Dowbor rappelle que, selon une étude des Nations-Unies, “si l'on prend comme valeur de référence le niveau global du pouvoir d'achat tel qu'il a été établi en l'an 2000, il en coûterait pour éradiquer l'extrême pauvreté sur la planète entière – soit le montant nécessaire pour hisser un milliard de personnes au-dessus du seuil de pauvreté, qui est d'un dollar par jour – 300 milliards de dollars”.

Progressivement, ce groupe tente de définir le projet de la “démocratie sociale globale” : éviter tout recul de la mondialisation ; faire en sorte que la croissance de l'économie aille de pair avec une réduction des inégalités sociales ; faire face à l'unilatéralisme et réformer les institutions ainsi que les accords multilatéraux ; liquider l'Accord commercial de protection des droits de propriété intellectuelle ; annuler ou réduire drastiquement la dette des pays “en voie de développement” ; promouvoir au moyen d'investissements massifs les Objectifs de développement du millénaire fixés par l'ONU ; promouvoir la “révolution verte”, surtout en Afrique, en priorisant l'utilisation des semences transgéniques ; et enfin, promouvoir un “keynésianisme vert”, ou un “Green New Deal”, tel qu'il vient d'être baptisé, capable de garantir un développement durable qui préserve l'environnement.

La riposte possible de l'altermondialisme et des multiples acteurs qui résistent à la spoliation néolibérale doit les conduire à articuler leurs actions et à se mobiliser autour d'objectifs communs, qui peuvent être présentés comme des propositions visant à l'élaboration d'un nouveau Contrat Social, une nouvelle Charte des Droits, à caractère mondial, à l'image de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, de 1948.

Ce nouveau Contrat Social doit exprimer la nécessité de changements radicaux. Il doit répondre aux exigences de dignité manifestées par plus de la moitié de la population de la planète ; être concerné par l'environnement et la préservation de la diversité des espèces ; modifier la carte géopolitique du pouvoir, de manière à attribuer aux pays du Sud le même pouvoir de vote dans les nouvelles instances de décision des politiques internationales ; garantir que celles-ci soient vraiment multilatérales et qu'elles se développeront dans le cadre des Nations-Unies.

Le défi pour les secteurs mobilisés dans cette lutte consiste à explorer de nouvelles formes de relation entre l'État et la citoyenneté, capables d'étendre le contrôle social. Il s'agit d'inventer de nouvelles formes de démocratie sans refuser pour autant les principes de la démocratie libérale ; d'opérer un passage à partir de la défense des valeurs et des principes vers des propositions concrètes de politiques publiques qui s'inspirent des mobilisations populaires, des pratiques de résistance, porteuses de demandes sociales, et des aspirations au vivre-bien, et qui les traduisent concrètement.

L'analyse de ces mobilisations et de leurs conquêtes permet d'identifier un ensemble de propositions qui contribuent à la définition d'un projet de base de revendication de droits qui doivent être garantis pour tous. Tout en reconnaissant les limites de la citoyenneté organisée, la stratégie consiste à faire pression sur le projet de démocratie sociale globale, à lutter pour étendre l'ensemble des droits et créer les conditions propices à de nouvelles conquêtes. Mais le défi ne s'arrête pas là. Il s'agit aussi d'élaborer un projet de futur pour nos sociétés en proposant la mise en œuvre de politiques publiques qui articulent le social, l'écologique, la paix et la liberté. Et de tirer des leçons du vécu de certains pays du Sud, en particulier des récentes expériences de transformation sociale, dans certains cas de refondation démocratique, qui se sont produites en Amérique Latine.

Il est à prévoir que l'impact de la crise sur la pauvreté et sur les classes moyennes gère de nouvelles mobilisations de résistance. Celles-ci ne seront pas généralisées et traiteront, chacune, de différentes demandes dans le cadre de la lutte pour la conquête des droits. Mais elles pourront s'articuler entre elles en produisant une plate-forme commune

de droits, dans laquelle chacune se reconnaîtrait et, en même temps, assumerait sa part dans la création d'une nouvelle société.

Après plus de 60 ans sous le drapeau de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, et alors que nous faisons face à une crise de civilisation sans précédent, le moment est venu de chercher à mettre en place un nouveau modèle de civilisation ; et d'établir, à partir des demandes et des aspirations exprimées par les mouvements sociaux, un calendrier pour l'adoption de nouveaux droits ainsi que l'exigence de la mise en place de politiques publiques aptes à les instaurer.

Un projet a déjà surgi au sein de différents groupes qui consiste à élaborer une nouvelle déclaration de droits, contemporaine et progressiste. La Déclaration Universelle des Droits de la Citoyenneté. Une pierre angulaire autour de laquelle les mouvements sociaux pourront coordonner leurs actions et les États définiront leurs politiques. Ce nouvel ordre du jour est appelé à faire pression sur la démocratie sociale globale naissante.

La résistance au néolibéralisme à l'échelle mondiale a permis à la citoyenneté de construire ses réseaux et ses forums – nationaux et internationaux – constitués d'organisations et de mouvements sociaux qui, dans la crise, fonctionnent comme des vecteurs qui catalysent d'autres entités et mouvements et politisent leurs demandes. Il est ainsi devenu essentiel de renforcer les capacités de ces réseaux et forums.

### **Texte 20 : Un autre monde moins injuste est-il possible ?**

**Auteur :** Alain Caillé

**Référence :** corpus 2/ CADTM /2005

**URL :** <http://www.reseau-ipam.org/spip.php?article1151>

Un autre monde est-il réellement possible ? Sans doute, mais comment ? Organisé selon quelles lignes de force principales ? Obéissant à quel principe de cohérence central ? C'est sur la réponse à ces questions que, de l'aveu même de ses animateurs, la mouvance altermondialiste, qui a acquis en quelques années une audience et une légitimité que peu d'observateurs prévoyaient, commence à achopper. Trop de réponses partielles, d'importance et de rang bien différents, parfois contradictoires, sont proposées et s'entrechoquent ou voisinent à l'occasion des multiples ateliers, rencontres et séminaires ; au risque qu'au plaisir de se retrouver « tous ensemble », à l'effervescence festive initiale, au sentiment de se trouver à l'aube et à l'origine d'un monde nouveau, ne se substitue peu à peu un sentiment de cacophonie et d'impuissance. C'est d'ailleurs sur ce trait que se sont focalisés les comptes rendus et les analyses du récent forum social de Saint-Denis. La dénonciation, ou la célébration, des « nouvelles radicalités » a fait place au constat de leur hétérogénéité et à la question lancinante : « Mais qu'est-ce qu'ils proposent, au bout du compte, ces altermondialistes ? ».

Pourtant, personne ne doute vraiment qu'un autre monde ne soit souhaitable, tant celui qui existe est menaçant. Selon sa sensibilité, sa trajectoire intellectuelle, religieuse ou idéologique propre, selon l'air du temps aussi, chacun s'inquiètera plutôt de la persistance de la faim dans le monde, des risques écologiques majeurs, de la raréfaction prochaine des sources énergétiques, du manque d'eau, de la pollution atmosphérique, de la réduction du nombre des espèces, de la recrudescence des maladies épidémiques, de la dévastation de l'Afrique par le SIDA, de l'explosion des inégalités dans le monde, de l'exacerbation des intégrismes, de la flambée des communautarismes, de la multiplication des conflits ethniques, culturels ou religieux plus ou moins génocidaires, du poids croissant de la corruption, des mafias et du crime organisé, etc. Mais la diversité même de ces menaces donne le tournis et contribue au sentiment d'impuissance générale. On ne peut pas être sur tous les fronts à la fois. Par où donc commencer ? À quoi s'attaquer en priorité ? Qui doit et qui peut faire quoi ?

Pour tenter de se frayer une voie à travers cet entrelacs de questions épineuses, il ne sera pas inutile d'observer tout d'abord que les menaces qui pèsent sur le monde sont de deux types assez différents. Les premières soulèvent la question de la « durabilité » physique et écologique de notre système économique, i.e. du capitalisme boursier mondialisé. Les secondes posent celle de savoir s'il n'engendre pas des inégalités et des injustices intrinsèquement incompatibles avec l'idéal démocratique. Remarquons que le second questionnement a une sorte de priorité logique sur le premier. Il ne peut exister en effet de débat sur la possibilité (ou l'impossibilité) d'un développement durable que dans le cadre d'une démocratie effective. Ne rêvons pas : les bonnes solutions techniques et écologiques ne

naîtront pas comme par enchantement de la libre discussion. Cette dernière ne peut pas être la condition suffisante du développement durable. Mais elle en est la condition nécessaire. Il n'y aura donc pas de développement durable - pas plus que d'éventuelle « décroissance conviviale » - sans démocratie durable.

C'est donc sur la question de la démocratie qu'un mouvement altermondialiste soucieux de peser effectivement sur le cours du monde doit mettre l'accent au premier chef. Mais il existe de multiples manières de se référer à l'idéal démocratique, ouvertes chacune à de nombreuses interprétations. Supposons, par exemple, qu'on identifie la démocratie à l'obtention de droits. La question se pose alors aussitôt : lesquels ? Les droits de l'homme ? Les droits sociaux ? Les droits des minorités - religieuses, ethniques, sexuelles ? Ceux des communautés, ceux des femmes, ceux des individus ? À nouveau, le tournis nous prend.

Nous voudrions suggérer ici que le combat prioritaire à mener aujourd'hui, celui qui pourrait rallier l'essentiel des suffrages de tous ceux qui se préoccupent du bien commun de l'humanité, passe par le couplage de la lutte contre la logique de la démesure - les puissances de l'illimitation libérées par l'explosion du capitalisme spéculatif - avec la lutte contre l'explosion des inégalités. On pourrait montrer, en effet, comment la quasi-totalité des problèmes qui se posent à nous aujourd'hui - des problèmes environnementaux aux problèmes bioéthiques en passant par les multiples conflits sociaux et politiques - renvoient systématiquement à la question des limites qu'il nous faut définir et imposer aux forces de la démesure, de l'hubris, si nous voulons que notre monde reste humain et vivable. Cette question de l'illimitation et des limites ne doit pas être posée en termes philosophiques trop abstraits. Ce qu'il nous faut comprendre, c'est que la démesure trouve à la fois sa source et son aboutissement dans une explosion sans précédent des inégalités. Tout le monde connaît les chiffres spectaculaires qui attestent de l'inégalité ahurissante qui règne entre les nations. Selon le rapport du PNUD (ONU), par exemple, les 1 % les plus riches du monde ont un revenu égal aux 57 % les plus pauvres. Ou encore : les trois personnes les plus riches du monde possèdent une fortune supérieure au PIB des 58 pays les plus pauvres.

Qui poussera à l'adoption de telles mesures ? Ne risquent-elles pas de se révéler utopiques faute de combattants ? Tout dépend de leur pertinence symbolique. Si l'opinion publique mondiale se persuade que c'est bien là qu'est le combat premier à mener, il sera alors assez facile de boycotter les entreprises et de stigmatiser les États dont les dirigeants ne respecteraient pas la nouvelle norme. Les organismes internationaux, les grandes consciences et les petits actionnaires suivront...

## ANNEXE 3

### Corpus 3 : Centre d'études et d'initiatives de solidarité internationale (CEDETIM-Organisation altermondialiste) : 10 textes

#### Texte 1 : Pour que les "sans" ne soient plus la cinquième roue du char de l'altermondialisation

**Auteur :** Benasayag Miguel

**Référence :** corpus 3/ CEDETIM /2001

**URL:** <http://www.reseau-ipam.org/spip.php?article1024>

La crise structurelle que vivent nos sociétés, bien qu'elle prenne des formes différentes dans les pays du Nord et du Sud, a partout le même sens : il n'est raisonnablement plus possible de croire au développement qu'incarnent les pays du Nord et vers lequel tendent ceux du Sud. Ce modèle productiviste, on s'en rend compte aujourd'hui, n'est ni extensible, ni même viable. Il ne fonctionne pas. C'est pourquoi nos sociétés - qui comportent des zones de "Nord" au Sud, et des zones de "Sud" au Nord - sont des sociétés excluantes et centrifuges. Elles ne peuvent s'offrir le luxe d'"inclure" tout le monde dans leur modèle dominant de consommation. Elles ne peuvent pas ne pas exclure ; ce sont des sociétés du déléstage.

On voit aujourd'hui se développer une sociologie des "exclus", des "sans" : sans papiers, sans travail, sans logement, sans accès à la santé, à l'éducation, à la culture, sans droit à la différence. Tous ceux qui sont "sans", c'est-à-dire des millions et des millions d'êtres humains, puisque la moitié de l'humanité vit avec moins de deux dollars par jour, ne se définissent donc pas par rapport à ce qu'ils sont, mais par rapport à ce qu'ils n'ont pas, par rapport à ce qu'ils ne sont pas. Petit à petit, celui qui n'a pas devient celui qui n'est pas : il est ce qu'il n'a pas, ce qui suggère que la privation en fait un être humain diminué. Par un tour de passe-passe, elle devient l'essence de son être, sa définition. Cela conduit à une société de l'étiquetage, où l'étiquette supprime l'homme. Être, c'est avoir. Nous partons d'un principe fondamental : dans notre société, il n'y a pas d'exclus ; tout le monde est inclus, mais en des lieux différents. Celui qui est dans le besoin, celui qui va mal, qui n'a droit à rien, n'est pas exclu : il occupe la place qui est la sienne dans une société injuste.

Non seulement les "sans" ne sont pas exclus, mais ils sont l'élément sur lequel reposent nos sociétés, car ils sont identifiés comme une source d'insécurité. Ils sont le ciment d'une société sans ciment. Privés d'accès aux soins, ils inquiètent les intérêts des biens portants et du système de santé ; squatters ou privés de terres à cultiver, ils inquiètent les propriétaires ; privés de papiers, ils inquiètent les nationaux ; privés des biens élémentaires, ils inquiètent ceux qui en disposent ; privés de travail, ils inquiètent ceux qui en disposent et servent d'arme de chantage pour imposer la précarité à tous les salariés. Les "sans" assument cette fonction sociale qui est d'incarner l'insécurité, cette insécurité absolument nécessaire pour maintenir notre société de discipline et d'isolement. Ils offrent l'image de ce qu'il ne faut devenir à aucun prix, justifiant une barbarie quotidienne, l'écrasement du voisin, l'acceptation d'un modèle de société qui menace toute l'humanité. L'insécurité isole les différentes familles d'un même immeuble, les habitants d'un même pays, isole les pays les uns des autres. Elle est un modèle de domination qui a cours aussi bien en macropolitique que dans les vies individuelles. Ce terme est utilisé à propos de tout, sauf à propos des grandes sources d'insécurité réelle. Par ailleurs, se croire un "inclus", un "avec", relève d'une illusion : l'immense majorité des "inclus", même très haut placés, ne vit que sous la menace de l'exclusion. Inclusion et exclusion sont les deux faces d'une seule et même médaille, celle d'une société disciplinaire. Accepter qu'il y ait des exclus et des inclus implique d'accepter cette société disciplinaire.

La lutte des "sans" a marqué les esprits ces dix dernières années, mais elle reste aux yeux de la plupart des gens, y compris des principaux intéressés, motivée uniquement par le désespoir et par les nécessités de la survie. Or, notre

hypothèse est que les "sans" sont porteurs de bien plus que d'une simple lutte catégorielle. Nous sommes à un moment charnière où ils débordent de la simple lutte pour la survie, sans toutefois être encore de nouveaux sujets sociaux - c'est-à-dire sans cesser d'être des objets de sociologie pour devenir eux-mêmes des sujets ; sans cesser d'être ceux que l'on regarde pour devenir ceux qui regardent la société, qui la pensent, qui l'interpellent. Tout le monde se rend compte que la lutte des squatters, des sans terres, des sans papiers, est porteuse de quelque chose qui interpelle l'ordre injuste de notre monde ; et pourtant, ses protagonistes, mal représentés dans les instances contestataires internationales, n'arrivent pas encore à être une multiplicité de sujets sociaux. Ils n'ont pas conscience de leur légitimité à l'être, et n'apparaissent pas non plus aux yeux des autres, au-delà de la sympathie qu'ils peuvent susciter, comme des acteurs sérieux, porteurs de nouvelles formes de sociabilités et constructeurs de mondes meilleurs. Or il faut faire en sorte que la société et ses problèmes se pensent depuis de véritables laboratoires, qui produisent depuis la marge ce qui est insoluble depuis le centre. Le capitalisme est en roue libre, et son hégémonie repose sur des fondations bien trop profondes pour qu'on puisse la réduire à un affrontement entre salauds et gentils. La réalité actuelle, si injuste et détestable qu'elle soit, a des raisons d'être ce qu'elle est, et il faut s'atteler à comprendre ces raisons. Le changement ne relève pas d'un "il n'y a qu'à", mais nécessite au contraire une sérieuse production de pensée. Ce travail ne pourra venir que des "sans" et de leurs amis.

Pourquoi les "sans" peuvent-ils devenir de nouveaux sujets sociaux ? Parce que, à un moment donné, ils cessent de s'accrocher à l'espoir. Voilà le point où ça pivote : quand, tout à coup, on perd aussi l'espoir, qui n'est à nos yeux qu'un mécanisme de dévitalisation du présent. On pourrait croire que, sans espoir, c'est encore pire ; mais cela signifie au contraire que les gens, en prenant conscience qu'ils doivent développer leur propre puissance, leur propre liberté, pour créer de nouvelles conditions de vie, éprouvent et expérimentent quelque chose dont le reste de la société est privé. Dans un monde dominé par l'impuissance, par l'incapacité à influencer sur son devenir, les "sans" exercent un nouveau type de protagonisme, qui ne reste pas au niveau des souhaits. Alors qu'au centre, des millions de personnes, de façon abstraite, souhaitent le changement, eux, dans les marges, sont dans des pratiques de changement. Et c'est cela qui est déterminant. Nous partons en effet de l'hypothèse que, malgré le développement d'un mouvement contestataire, pour le moment, et peut-être pour longtemps, un changement de modèle de société, un changement d'hégémonie, est improbable. Rien ne se dégage qui nous permette de dire : le monde va s'ordonner sur des bases différentes. Souhaiter ce changement, si fort que ce soit, ne suffit pas à le rendre réalisable. Il n'y a pas de révolution en vue, ni même de réforme, puisque, le modèle n'étant pas extensible, il faudra toujours déshabiller les uns pour habiller les autres - si du moins ces derniers veulent être habillés comme les autres. Quoiqu'il en soit, nous estimons que la possibilité ou non d'un changement d'hégémonie n'est pas notre problème. Souhaiter l'avènement d'une autre situation, qui se substituerait purement et simplement à celle qui est à la nôtre, ce serait céder à une illusion, et se condamner à l'impuissance. La seule chose que nous puissions faire, c'est développer et cultiver des pratiques de changement.

A une époque confrontée à la raréfaction de l'eau, à une disparition de 50% des espèces, à la fonte des glaces, à la dégradation de l'atmosphère, à des pollutions installées pour des millénaires, la seule résistance réelle, la seule subversion, est de désirer autrement. Si les gens continuent à se lever le matin - ou à ne pas se lever, d'ailleurs - pour les mêmes raisons qu'aujourd'hui, nous courons à la catastrophe. Comment désirer autrement ? Les "sans" ont des réponses à cette question. Une majorité d'entre eux continuent à désirer être des "avec", à désirer là où on leur dit de désirer, et, de ce fait, ils restent des objets sociaux. Ils restent à la place où le système les veut. Ils restent dans l'illusion qu'ils sont des exclus et qu'ils pourraient être des inclus. Mais par ailleurs, en Amérique du Sud, en Italie, à certains endroits en France, de façon minoritaire mais très intéressante, on voit se dessiner des lignes de fuite : un certain nombre de "sans" se mettent à désirer autrement. Au lieu de s'accrocher au rêve de la consommation, ils construisent des foyers de solidarité. Partout dans le monde, de façon frappante, des gens disent : "Nous avons cherché des moyens de survie, et nous avons trouvé une forme de vie supérieure."

Nous sommes convaincus qu'il existe chez eux, à condition qu'ils deviennent des sujets, un contenu universel qui dépasse largement leurs revendications concrètes. Un autre élément subversif de leur combat est qu'ils assument le fait d'être sans utilité économique, et d'avoir pourtant droit à la vie. Dans leurs pratiques, ils revendiquent la profonde nature humaine, qui n'a pas à être utile : l'homme n'est pas un outil de production. Le revenu vital n'a pas à être déguisé en salaire.

Cette déclaration se veut un simple point de réflexion entre les "sans", pour eux, et pour la société. Elle a pour but une mise à jour de la réflexion, et ne vise surtout pas à créer une coordination - ni même forcément des liens durables. Il ne s'agit surtout pas de formater ou de diriger les mouvements, de tenter d'instaurer une centralité qui serait catastrophique, mais seulement de se rassembler à quelques occasions, de façon éphémère, pour mettre en circulation quelques réflexions communes et les offrir à la multiplicité. Se rassembler, puis s'éparpiller à nouveau pour se rassembler avec d'autres, ou pour se retrouver plus tard, ailleurs, permettrait d'éviter à la fois l'écueil de la dispersion et celui du formatage.

## **Texte 2 : La transformation urbaine entre mondialisation néolibérale et altermondialisme**

**Auteur :** Gustave Massiah

**Référence :** corpus 3/ CEDETIM /2005

**URL :** <http://www.reseau-ipam.org/spip.php?article1172>

L'urbanisation change de nature. Cette urbanisation n'est pas le prolongement au Sud de la révolution urbaine du 19<sup>ème</sup> siècle ; il correspond à une rupture dans l'évolution urbaine. Cette révolution urbaine est liée à l'évolution de la mondialisation ; sans entrer plus ici dans la caractérisation de la mondialisation considérée comme un processus contradictoire dont l'issue n'est pas prédéterminée. Supports de la mondialisation, les villes en sont aussi transformées. Cette mondialisation bouleverse le système géopolitique et remet en cause la nature des Etats. Elle modifie les rapports entre le local, le national et le mondial ; entre le rural et l'urbain ; entre le particulier et l'universel.

La rupture renvoie à la liaison étroite entre urbanisation et industrialisation qui a caractérisé la révolution industrielle et urbaine du 19<sup>ème</sup>. La généralisation du modèle industriel productiviste à l'échelle de la planète se heurte à une double limite. La première est celle de l'écosystème planétaire dont on mesure la fragilité, notamment, dans la dégradation de l'environnement des mégapoles, elles mêmes sources de nuisances et de pollutions. La seconde limite est celle de l'emploi mis à mal par l'accélération foudroyante de la productivité. Repartons de la très éclairante formule d'Henri Lefebvre : "l'espace est la projection au sol des rapports sociaux". L'interrogation porte sur l'avenir de ce rapport essentiel : le salariat. La place de chacun dans la ville ne recouvre que partiellement les anciennes structurations sociales. La place dans la ville, l'accès à l'habitat sont intimement liés à la nature du revenu, plus encore qu'à son niveau. Un salaire stable constitue un statut social, il donne l'accès au crédit, au logement, à la consommation individuelle et collective ; il est la clé de l'intégration. A l'inverse, l'absence de revenu stable ouvre le processus d'exclusion par rapport à la société institutionnalisée. Sans revenu stable, nos sociétés ne savent plus reconnaître le droit à la sûreté, inscrit dans la déclaration des droits de l'homme, et abusivement confondu avec la sécurité et les glissements sécuritaires. La mondialisation ne saurait être analysée en dehors de la tendance à la précarisation, à l'accroissement des inégalités, de l'élargissement et de l'approfondissement des exclusions. Exclusion par la pauvreté et la misère liée aux inégalités de revenus. Exclusion du travail et des statuts sociaux liés au travail stable. Exclusion par la difficulté d'accès au logement. Exclusion culturelle de la reproduction sociale des "élites". Même si l'exclusion ne peut-être retenue, sans être précisée, comme analyseur unique de l'évolution sociale, l'exclusion massive dont les mégapoles sont le théâtre brouille les identités. Les représentations classiques (communautaires, religieuses, nationales, sociales) ne rendent plus compte du rapport de l'individu au groupe. A la mondialisation et au modèle urbain libéral-mondial, qui se prétend universel, correspondent des formes urbaines. Dans chaque ville apparaissent de nouveaux centres, des morceaux de ville-monde. C'est l'espace de ceux qui sont en prise directe avec le marché mondial et avec les devises, les îlots protégés et organisés des grands hôtels et des sièges sociaux. La ville s'étend en quartiers ségrégués et refermés sur eux-mêmes, reliés ou plutôt séparés par des autoroutes urbaines. Le modèle libéral mondial combine la purification sociale et la ségrégation ethnique. Ce qui est discriminant c'est la position par rapport à la précarisation, aux exclusions et aux inégalités ; le refus de la purification sociale, de la ségrégation ethnique et du cantonnement urbain. L'enjeu est considérable et la contradiction de taille. Il faudrait alors refuser la vision que le libéralisme a du social, la correction et la compassion pour les pauvres. Il faudrait opposer la solidarité au caritatif. Pour ne pas se contenter, par réalisme, d'un peu moins

d'inégalités, d'un peu moins d'exclusion, pour pouvoir effectivement lutter contre l'injustice et l'exclusion, il faut être capable de penser un monde sans exclusion, une ville sans ségrégation. L'enjeu est celui de l'affirmation des droits et de leur inscription dans les politiques urbaines et dans la production des villes. Et de fait, progresse l'idée que la ville à penser est celle qui pourra s'appuyer sur le droit au logement pour tous, le droit à la ville pour tous. Le droit à la ville pour tous est plus difficile à penser. Le refus de la ségrégation ne signifie pas que tout le monde doit se retrouver au centre. Il s'agit d'inventer de nouvelles villes. Là-dessus, les pratiques citadines au Nord et au Sud ont beaucoup à nous apprendre. Il s'agit de ne pas opposer la ville de droit à la ville de fait, de s'appuyer sur la ville réelle et de reconnaître les façons populaires de produire la ville. Il existe de nombreuses pistes à partir de la prise en compte de l'échelle du quartier dans la production urbaine, de l'égalité des normes d'équipement entre les quartiers, de l'évolution des services urbains,...

L'espace des acteurs de la transformation urbaine se réorganise. Entre l'Etat, contesté mais toujours présent, et les habitants, considérés suivant le cas comme des sujets, des clients, des consommateurs, des usagers ou des citoyens, d'autres intervenants cherchent leur place. Les municipalités gagnent en autonomie ; elles relient le local et le territoire ; elles affirment leur représentativité en tant qu'institutions locales et de proximité. Les associations s'affichent comme la forme organisée de la société civile ; elles rappellent les intérêts des habitants et l'exigence de leur participation dans tout processus démocratique. Les entreprises s'imposent à l'espace public ; elles rappellent l'importance de la production ; elles portent la rationalité de la gestion des réseaux et des services ; elles correspondent à plusieurs logiques comme le montrent les nouvelles formes d'acteurs de l'économie sociale et solidaire.

Pour résister et améliorer leur situation, les habitants s'organisent et créent des associations. Ils s'organisent pour lutter (syndicats, associations de locataires...), ils s'organisent pour expérimenter et faire (associations de solidarité, d'insertion, de développement), ils s'organisent pour accéder au pouvoir (partis, associations citoyennes). Cette situation n'est pas nouvelle et n'est pas propre aux mouvements urbains. Les mouvements sociaux urbains sont de plus en plus importants et sont en mutation. Ils combinent les revendications des droits dans les villes et des droits à la ville. Tous les mouvements sociaux qui se déploient dans les villes ont une dimension urbaine. La spécificité des mouvements sociaux urbains, à travers les revendications qui concernent les conditions de vie des habitants des villes, s'élargit à la production des villes et à l'accès aux droits à la ville. L'analyse des mouvements sociaux urbains est d'une richesse extraordinaire. Les mouvements pour le droit au logement se sont amplifiés. Ils mêlent étroitement aujourd'hui la défense des intérêts des sans-logis et des mal-logés comme le montre l'exemple du MNLN au Brésil. Le DAL en France construit le mouvement des NO-VOX, les sans-voix et les sans-droits, en élargissant les initiatives aux mouvements des sans-terres, des chômeurs, des migrants, des hors-castes, etc. Les mouvements d'occupation se sont prolongés dans un vaste processus de régularisations qui s'oppose à l'exclusion des pauvres des centres villes. Un vaste mouvement international contre les expulsions commence à s'organiser. La notion de « pauvre urbain » se radicalise. L'« Asian Coalition for Housing Rights » qui regroupe les associations d'habitants pour le droit au logement dans plus de vingt pays asiatiques met en avant cette nouvelle appellation des « pauvres urbains » (« urban poors »). Les luttes pour la sécurité foncière se prolongent dans des pratiques d'amélioration, ou de construction, des logements, dans la réhabilitation urbaine et l'aménagement, dans la revendication de citoyenneté. Les associations en France comme Emmaus, la Fédération pour l'insertion par le logement (FAPIL), les PACT-ARIM élargissent leurs interventions du logement aux quartiers. Le mouvement associatif porte, de manière contradictoire, de nouvelles pratiques de recomposition foncière, d'épargne et de crédit populaire, d'auto-construction et d'auto-promotion, de gestion collective des espaces, de démocratie de proximité. Ce bouillonnement donne naissance à une élaboration intense. Par exemple, le mouvement pour la réforme urbaine met en jeu l'analogie avec la réforme agraire de la décolonisation. Il met en avant la propriété foncière, la production et l'emploi dans les quartiers, le financement, la gestion urbaine, la démocratie et la citoyenneté. Un autre exemple, celui de la recherche des formes d'alliance entre municipalités et associations d'habitants qui se concrétise à travers les propositions de budget participatif lancées à Porto Alegre.

Les mouvements sociaux urbains sont porteurs de nouveaux projets de transformation sociale. Ils se renouvellent à partir de leur participation au mouvement altermondialiste caractérisé par la convergence des mouvements sociaux et citoyens autour d'une orientation commune, celle de l'accès pour tous aux droits fondamentaux, à la paix et à la démocratie.

### Texte 3 : Contribution au débat sur l'évolution stratégique des Forums sociaux

**Auteur :** Gustave Massiah

**Référence :** corpus 3/ CEDETIM /2005

**URL :** <http://www.reseau-ipam.org/spip.php?article1000>

Le mouvement altermondialiste est confronté aujourd'hui au débat stratégique. Cette intervention aborde quelques unes des questions posées par ce débat.

Partons de l'état des lieux du mouvement. Notre mouvement est riche de sa diversité, de la multiplicité des courants de pensée qui le composent. Il combine plusieurs démarches : la résistance aux logiques dominantes, la recherche des alternatives, la négociation en situation. Ce mouvement articule plusieurs formes d'expression : les luttes ; les pratiques solidaires ; les réflexions et l'élaboration. L'ensemble de ces dimensions alimente le débat démocratique et citoyen qui caractérise ce mouvement.

Ce mouvement est marqué par la prise de conscience des conséquences dramatiques de la phase néo-libérale de la mondialisation. Ces conséquences sont : la montée des inégalités et de leur liaison aux discriminations ; l'aggravation de la domination du Nord sur les peuples du Sud et leur liaison aux conflits et aux guerres ; la mise en cause de l'écosystème planétaire et des droits des générations futures et leur liaison au productivisme et à la logique spéculative financière ; la montée des insécurités sociales, écologiques, guerrières et leur liaison aux idéologies sécuritaires et aux doctrines des guerres préventives. Cette prise de conscience élargit la compréhension des liaisons entre les questions sociales, les questions sociétales et la question mondiale. Elle prend en compte l'intime liaison entre les niveaux locaux, nationaux, régionaux (au sens des grandes régions), et mondiaux.

Cette prise de conscience commence dès le début de la phase néo-libérale, au début des années 80, dans les pays du Sud avec les luttes contre la dette, le FMI, la Banque Mondiale, les plans d'ajustement structurel. Elle met en lumière dès 1989 le cadre institutionnel de cette phase de la mondialisation (le G8, FMI et Banque Mondiale, OCDE, OMC). Elle se déploie à partir de 1994 en Europe (Italie, France, Allemagne), aux États-Unis et en Corée contre le chômage, la précarisation et la remise en cause des systèmes de protection sociale. A partir de Seattle en 1999, et de Porto Alegre en 2000, les forums vont être les lieux de la convergence des mouvements des pays du Sud et du Nord.

La mouvance altermondialiste dans ses différentes significations est porteuse d'un nouvel espoir né du refus de la fatalité ; c'est le sens de l'affirmation « un autre monde est possible ». Nous ne vivons pas « La Fin de l'Histoire » ni « Le Choc des civilisations ». Contrairement à ce que nous serinent ces affirmations doctrinaires, nous ne pensons pas que le système dominant est indépassable et que les luttes sociales sont dérisoires à l'échelle des millénaires.

La stratégie du mouvement altermondialiste s'organise autour des caractéristiques de sa formation (la convergence des mouvements) et de son orientation (l'accès pour tous aux droits fondamentaux, à la paix, à la démocratie). La mouvance altermondialiste résulte de la convergence des mouvements de solidarité. Le mouvement syndical, le mouvement paysan, le mouvement des consommateurs, le mouvement écologiste, le mouvement féministe, le mouvement de défense des droits humains, le mouvement des associations de solidarité internationale, sans compter les associations culturelles, de jeunesse, de chercheurs, confrontent leurs luttes, leurs pratiques, leurs réflexions.

Ces perspectives se situent dans les chantiers que nous avons contribué à ouvrir. Citons par exemple la question du droit international et de la lutte contre l'impunité ; le cadre institutionnel de la mondialisation et le réforme radicale des institutions internationales ; la démocratie dans l'entreprise et les normes internationales garantissant leur responsabilité sociale et environnementale ; l'expertise citoyenne et la contestation du monopole de l'expertise dominante ; le marché mondial et les échanges internationaux ; l'annulation de la dette et l'élimination des paradis fiscaux ; la redistribution par les taxes globales ; l'exploration des voies nouvelles de l'économie sociale et solidaire ; etc.

Le mouvement altermondialiste est un mouvement historique qui se situe à l'échelle et dans le prolongement du mouvement historique de la décolonisation. Il tire sa force du soutien de l'opinion publique dans chaque pays et au niveau international. Il pose la question de la formation de l'opinion publique mondiale et de son rapport avec l'hypothèse d'une conscience universelle. Il interpelle les Etats, comme on a pu le voir à la réunion de l'OMC à Cancun, dans leur nature, dans les politiques nationales qu'ils mènent et dans leur rôle sur la scène internationale. Il

pèse sur le sens de la construction des grandes régions en tant que contre-tendances au néolibéralisme et à l'hégémonie géopolitique.

La représentation dominante restreint les acteurs de la transformation sociale au face à face entre les entreprises et les administrations, le pouvoir économique et le pouvoir politique. Dans la nouvelle période, l'émergence des associations et des collectivités locales renforce le pouvoir citoyen. Proposons de construire une alliance stratégique entre les mouvements et les institutions locales. Nous avons expérimenté à travers les Forums des autorités locales et les Etats Généraux des collectivités locales contre l'AGCS l'intérêt de ce rapprochement. Les politiques locales peuvent aussi illustrer des alternatives (garantie de l'accès pour tous par les services publics locaux, financement et redistribution par les taxes locales, nationales et globales, satisfaction des besoins des habitants à travers les marchés intérieurs non subordonnés au tout exportation, articulation à travers un contrôle citoyen de la démocratie participative et de la démocratie représentative, citoyenneté de résidence, priorité à l'emploi et aux activités locales, préservation de l'environnement, etc.)

La question des alliances est constante. Avec des succès variables, le mouvement combine plusieurs approches qui constituent l'espace de ses alliances, nationales et mondiales. Il s'inscrit dans des alliances larges dont les deux formes les plus marquantes sont les alliances anti-guerre et les alliances antifascistes. Elles ont l'avantage d'être larges, mais elles négligent la construction des alternatives. Il est interpellé par des alliances plus radicales dont les deux formes les plus marquantes sont les alliances anti-capitalistes et les alliances anti-productivistes. Elles ont l'avantage de se soucier des causes et donc d'être toujours nécessaires, mais elles sont souvent fermées et ne sont pas suffisantes. Il est confronté à la question des alliances correspondant à la période, aux alliances avec ceux qui refusent le cours néo-libéral, et notamment les nouveaux-keynésiens.

L'hypothèse de travail est que la phase « néolibérale » de la mondialisation, que je définirai comme une phase de conquête, est une phase de transition qui est probablement en voie d'achèvement. Trois scénarios définissent les successions possibles. Il s'agit de pointer les cohérences correspondant à des modèles et à des modes de pensée économique et politique et non de scénarios d'évolution des situations.

Le scénario néo-conservateur : De 1980 à aujourd'hui, nous assistons au renforcement du modèle néo-conservateur. De 1980 à 1989, c'est la période de l'expérimentation et de la montée en puissance, à partir de 1989, nous sommes dans la revanche sociale. En 1995, commence à émerger et à s'organiser un mouvement anti-systémique, le mouvement altermondialiste. En 2001, les attentats de New York accélèrent le virage néo-conservateur. La nomination de M. Wolfowicz à la présidence de la Banque Mondiale est symbolique de cette évolution. Ce scénario correspond à un monde de guerre ; la concurrence économique se pense comme la guerre, y compris la guerre préventive. Quand on voit la montée des fondamentalismes, des mouvements intégristes et évangélistes dans le monde, on comprend bien ce que signifie une révolution conservatrice. Permettez-moi de citer Gramsci, qui annonçait de manière assez terrible dans ses années de prison : « Le vieux monde se meurt. Le nouveau monde tarde à apparaître et dans ce clair-obscur, surgissent les monstres. »

Le scénario altermondialiste : Il avance la proposition de l'accès pour tous aux droits fondamentaux, à la paix et à la démocratie. Il peut être considéré comme utopiste, mais une utopie peut-être la réalité de demain. Il se construit comme une utopie concrète et sert de référence à de nouveaux idéaux et de nouveaux possibles.

Le scénario des nouveaux keynésiens : Il correspond au retour à des formes de régulation publique économique et sociale. Le néolibéralisme a mené l'attaque frontale contre les politiques keynésiennes qu'on qualifie aussi de fordiste, sociale- libérales ou de l'Etat social. Le modèle européen était directement visé. On peut faire l'hypothèse que la capacité d'intervention du keynésianisme, comme proposition de régulation, n'avait pas été complètement épuisée. Il reste à réfléchir à des politiques keynésiennes fonctionnant en économie ouverte et à l'échelle mondiale, et non de reprendre l'idée des politiques keynésiennes telles qu'elles ont pu fonctionner auparavant. Ce troisième scénario progresse. C'est probablement là-dessus que s'est opérée la rupture entre Joseph Stiglitz et la Banque Mondiale. J. Stiglitz, partant de l'expérience de libéralisation en Russie conduite suivant les préceptes du néolibéralisme à la Friedman (il n'y a qu'à laisser jouer les marchés) a affirmé qu'il faut un Etat, même pour libéraliser. Si on ne veut pas la généralisation du capitalisme maffieux, la voie chinoise est préférable à la voie russe.

Chacun de ces modèles s'analyse en cohérence avec des appuis sociaux et des alliances entre des catégories sociales. Il n'y a pas d'automatisme dans le rapport entre les projets et les bases sociales, mais il y a de fortes relations ; on ne

peut pas apprécier et comprendre un projet en dehors de ses soubassements sociaux et de ses conséquences sociales. Les modèles formalisent des projets qui se définissent comme des réponses aux contradictions sociales.

De ce point de vue, le premier scénario est porté par des courants régressifs, néoconservateurs, fondamentalistes, intégristes, qui malheureusement progressent beaucoup dans le monde. Le deuxième scénario est porté par le courant, altermondialiste, par la convergence des mouvements qui a été présentée plus haut et qui s'est engagé dans la construction d'un nouveau mouvement social et citoyen. Le troisième scénario est porté par des couches, sociales confrontées à la précarisation et par une partie des couches moyennes, qui ont été particulièrement visées par la « reprise en main » néolibérale. Les bases sociales des différentes approches ne sont pas disjointes ; des projets différents peuvent tenter les mêmes catégories.

Ces scénarios ne sont pas des scénarios d'anticipation ou de prévisions, ce sont des scénarios sur les courants de pensée possibles. Le conflit entre ces courants participera à la construction d'une nouvelle pensée économique, sociale et politique. Aujourd'hui, il existe un rapprochement entre les courants altermondialistes et des nouveaux-keynésiens contre le courant néo-conservateurs. Jusqu'où peut aller ce rapprochement, qui en tirera les fruits et comment pourra être caractérisée et appréciée la logique qui en résultera ? L'Histoire reste à écrire et dépend de nos mobilisations.

#### **Texte 4 : Les ASI et les syndicats**

**Auteur :** Gustave Massiah

**Référence :** corpus 3/ CEDETIM /2005

**URL:** <http://www.reseau-ipam.org/spip.php?article999>

Les relations entre les associations de solidarité internationale (ASI) et les syndicats ne sont pas nouvelles. Nous sommes, ensemble, partie prenante du mouvement associatif, au sens de ceux qui s'associent pour faire société ; nous nous référons à la solidarité et nous considérons que la solidarité internationale en est une dimension essentielle. Ceux qui militent à la fois dans les syndicats et dans les ASI sont nombreux ; ils vérifient la complémentarité des actions et des réflexions de nos deux mouvements.

Au cours des trois dernières années, nous avons beaucoup renforcé nos liens et entamé un travail commun continu. Nous participons ensemble à de nombreuses campagnes, plate-formes et mobilisations de solidarité internationale (dette et développement ; éthique sur l'étiquette ; forum pour la responsabilité sociale des entreprises ; demain le monde ; Educasol ; campagne 2005 plus d'excuses ; semaine de la solidarité internationale, etc.). Nous nous retrouvons dans un grand nombre de manifestations et d'initiatives, nationales et internationales, et nous participons ensemble à l'organisation des forums sociaux mondiaux, européens et parfois locaux. Nous travaillons ensemble dans des rencontres sur de nombreux thèmes (DESC, RSE, délocalisations, droit international, etc.). Nous partageons des positions toujours voisines et souvent communes quand nous sommes consultés sur les positions de la France ou de l'Europe, dans les négociations internationales. Nous avons ainsi pu vérifier que notre action commune renforce notre influence et facilite l'évolution de chacune de nos composantes.

L'évolution de nos relations s'inscrit dans un nouveau contexte. Elle répond aux enjeux de la nouvelle période. Syndicats et ASI participent à la construction d'un mouvement de solidarité en France, en Europe et dans le monde. La solidarité internationale est une dimension essentielle de ce mouvement ; elle n'y est pas extérieure, elle en est un des fondements. Ce mouvement est riche de sa diversité, de la multiplicité des courants de pensée qui le composent. Ce mouvement combine plusieurs démarches : la résistance aux logiques dominantes, la recherche des alternatives, la négociation en situation. Ce mouvement articule plusieurs formes d'expression : les luttes ; les pratiques solidaires ; les réflexions et l'élaboration. L'ensemble de ces dimensions alimente le débat démocratique et citoyen qui caractérise ce mouvement.

Nous considérons que nous vivons l'émergence d'une mouvance altermondialiste, sans en faire une exclusive et à travers ses différentes significations.

Deux caractéristiques de cette évolution nous concernent particulièrement. Ce mouvement de solidarité résulte de la convergence des mouvements. Le mouvement syndical, le mouvement paysan, le mouvement des consommateurs, le mouvement écologiste, le mouvement féministe, le mouvement de défense des droits humains, le mouvement des

associations de solidarité internationale, sans compter les associations culturelles, de jeunesse, de chercheurs, confrontent leurs luttes, leurs pratiques, leurs réflexions.

A travers les forums, une orientation commune se dégage, celle de l'accès pour tous aux droits, à la démocratie, à la paix. C'est la construction d'une alternative à la logique dominante, à l'ajustement au marché mondial par la régulation par le marché des capitaux. A l'évidence imposée qui prétend que la seule manière acceptable pour organiser une société c'est la régulation par le marché, nous pouvons opposer la proposition d'organiser les sociétés à partir de l'accès pour tous aux droits fondamentaux.

Cette proposition donne tout son sens à la convergence des mouvements. Nous pouvons le vérifier dans l'évolution récente. Par exemple, Amnesty International décide d'élargir son champ d'action aux droits économiques, sociaux et culturels. Médecins du Monde définit ses objectifs à partir du droit à la santé. Nous vérifions dans les forums sociaux, dans les campagnes citoyennes et sociales, que les rapprochements ne sont pas tactiques et que chaque mouvement se nourrit de cette confrontation. Le travail commun entre syndicats et ASI participe de cette démarche et s'inscrit dans cette perspective.

Les syndicats comme les ASI sont confrontés à l'importance du débat stratégique. Nous devons répondre à l'urgence et nous savons que les réponses à une transformation réelle et durable ne sont pas dans les réponses d'urgence ; c'est le propre de la stratégie. Dans ces débats stratégiques, nous pouvons bénéficier des différences liées à nos cultures, à nos histoires et à nos situations.

Ainsi, les ASI peuvent, plus facilement avec les syndicats, se saisir de la question du pouvoir économique qui reste souvent un « coin aveugle » des approches qui se réfèrent aux « sociétés civiles ». Les syndicats peuvent réévaluer, plus facilement avec les associations de solidarité, l'articulation entre les luttes des chômeurs, et des salariés. La question de la démocratie dans l'entreprise et les questions posées par les formes d'organisation multinationales des entreprises, nécessitent une action commune entre les syndicats et les autres mouvements (écologistes, consommateurs, défense des droits humains, ASI). De même une réponse à la question des délocalisations, dans son ensemble, ne peut-être uniquement nationale ou syndicale.

Le nouveau mouvement de solidarité que nous construisons en commun ouvre de nombreuses perspectives. L'expertise citoyenne permet de contester le monopole de l'expertise dominante, rappelons les expériences syndicales de l'expertise non patronale et celle des ASI dans leurs champs respectifs. Le droit international est un chantier stratégique, rappelons le rôle des syndicats dans l'Organisation Internationale du Travail, celle des ASI auprès des Nations Unies, notre travail commun par rapport à l'OMC. ASI et syndicats peuvent contribuer à construire ensemble l'alliance entre les mouvements et les institutions locales. Les politiques locales peuvent illustrer des alternatives (garantie de l'accès pour tous par les services publics locaux, financement et redistribution par les taxes locales, nationales et globales, satisfaction des besoins des habitants à travers les marchés intérieurs non subordonnés au tout exportation, articulation à travers un contrôle citoyen de la démocratie participative et de la démocratie représentative, citoyenneté de résidence, priorité à l'emploi et aux activités locales, préservation de l'environnement, etc.).

#### **Texte 5 : Appel des mouvements sociaux à la mobilisation contre la guerre, le néolibéralisme, l'exploitation et l'exclusion pour un autre monde possible**

**Auteur :** Gustave Massiah

**Référence :** corpus 3/ CEDETIM /2005

**URL:** <http://www.reseau-ipam.org/spip.php?article640>

Nous sommes les mouvements sociaux réunis dans le cadre du cinquième Forum social mondial. L'ampleur de la participation, plurielle et massive, au FSM nous donne la possibilité et la responsabilité de mener plus et mieux nos campagnes et mobilisations, pour étendre et renforcer nos luttes. »

Il y a quatre ans, le cri collectif et global UN AUTRE MONDE EST POSSIBLE, a brisé le mensonge selon lequel la domination néolibérale est inéluctable ainsi que celui de la "normalité" de la guerre, des inégalités sociales, du

racisme, des castes, du patriarcat, de l'impérialisme et de la destruction de l'environnement. A mesure, le sentiment de cette force collective s'est matérialisé en faits concrets de résistance, de revendication et de proposition.

Ainsi le fait marquant de cette nouvelle situation est le développement des mouvements sociaux sur tous les continents et leur capacité à construire dans la diversité, des convergences nouvelles et des actions communes au niveau global.

Dans ce cadre, des dizaines de millions d'hommes et de femmes se sont mobilisés partout dans le monde pour la paix, contre la guerre et l'occupation de l'Irak menée par Bush. Les sommets comme ceux du G8, de l'OMC, du FMI ou de la Banque Mondiale, où un petit nombre prétend décider pour toutes et tous, ont été délégués par l'action des mouvements sociaux. Les luttes populaires en défense de la nature, des droits des peuples et des biens communs, contre leur privatisation, telles que les luttes menées en Bolivie, en Uruguay et par d'autres peuples, ont démontré la possibilité de mettre la domination néolibérale en crise. Des nouveaux espaces de lutte politique et sociale se sont ouverts.

Le néolibéralisme est incapable d'offrir un futur digne et démocratique à l'humanité. Cependant, aujourd'hui il reprend l'initiative, en répondant à sa crise de légitimité par la force, la militarisation, la répression, la criminalisation des luttes sociales, l'autoritarisme politique, et la réaction idéologique. Des millions d'hommes et de femmes souffrent chaque jour. Nous voulons ici rappeler la guerre au Congo qui a déjà fait quatre millions de victimes. Pour tout cela, un autre monde non seulement est possible, mais il est nécessaire et urgent. Conscients du fait que le chemin à parcourir est encore long, nous appelons tous les mouvements sociaux du monde à lutter pour la paix, les droits humains, sociaux et démocratiques, le droit des peuples à décider de leur destin, et l'annulation immédiate de la dette externe des pays du Sud, à partir d'un agenda commun que nous avons construit au cours du 5ème FSM :

Agenda de luttes :

1. Nous appelons toutes les organisations et mouvements sociaux participant au Forum Social Mondial ainsi que ceux qui n'ont pas pu être présents à Porto Alegre, à travailler ensemble une campagne pour l'ANNULATION IMMEDIATE ET INCONDITIONNELLE DE LA DETTE externe et illégitime des pays du Sud, en commençant par les pays victimes du tsunami, et d'autres qui ont souffert de terribles catastrophes et crises au cours des derniers mois. Nous appuyons les Mouvements Sociaux du Sud qui se déclarent créanciers des dettes historiques, sociales et écologiques. Nous exigeons la reconnaissance internationale de ces dettes pour en stopper l'augmentation, et la restauration de nos écosystèmes et l'indemnisation des peuples. Nous exigeons l'arrêt de l'exécution de projets et « d'accords d'intégration » qui facilitent le pillage des ressources naturelles dans les pays du Sud. Nous appuyons l'exigence des Mouvements Sociaux de paysans et pêcheurs des régions affectées par le tsunami, afin que les ressources pour l'urgence et la réhabilitation soient administrées directement par les communautés locales, et ainsi éviter de nouvelles dettes, colonisation et militarisation.

2. Deux ans après l'invasion de l'Irak, l'opposition globale à la guerre est plus forte que jamais. Pour le mouvement contre la guerre il est temps d'augmenter les actions et de ne pas reculer. Nous exigeons la fin de l'occupation de l'Irak. Nous exigeons que les États-Unis en finissent avec les menaces à l'encontre de l'Iran, du Venezuela et d'autres pays. Nous nous engageons à établir davantage de contacts avec les forces anti-occupation en Irak et au Moyen-Orient. Nous renforcerons nos campagnes contre les transnationales impliquées dans l'occupation, nous soutenons les militaires qui refusent de participer à la guerre, et nous défendons les activistes poursuivis pour être contre la guerre.

Nous appelons les mouvements sociaux à se mobiliser le 19 mars lors d'une grande journée d'action globale, pour exiger le retrait des troupes d'occupation en Irak. Plus de guerres !

3. Nous appuyons toutes les campagnes pour le désarmement et la démilitarisation, y compris la campagne contre les bases militaires des États-Unis dans le monde, les campagnes de désarmement nucléaire, pour le contrôle du commerce des armes et pour la réduction des dépenses militaires.

4. Sous le prétexte de "Libre Echange", le capitalisme néolibéral avance en affaiblissant les Etats, en dérégulant les économies et en « légalisant » des privilèges pour les corporations transnationales grâce aux Traités de Libre Echange (TLB). Après l'échec de la ZLEA, grâce à la pression populaire, on oblige aujourd'hui l'Amérique centrale et d'autres pays à se soumettre à des Traités de Libre Echange bilatéraux, que nous, les peuples, nous rejetons. En Europe, la directive Bolkestein de l'Union Européenne veut imposer la privatisation complète des services publics.

Dans ce contexte, nous appelons à ce que toutes et tous se mobilisent pendant les Journées d'Action Globale, du 10 au 17 avril ; au Sommet des Peuples des Amériques, à Mar de Plata, en Argentine, en novembre 2005, et face à la VIe réunion ministérielle de l'Organisation Mondiale du Commerce, à Hong Kong, en Décembre 2005.

5. Nous soutenons la Marche Mondiale des Femmes, qui lance une nouvelle campagne d'actions féministes globales. De São Paulo le 8 mars au 17 octobre au Burkina Faso, il s'agit de réaffirmer notre engagement dans la lutte contre le néolibéralisme, le patriarcat, l'exclusion et la domination. Nous appelons tous les mouvements sociaux à mettre en place durant cette période des actions féministes contre le libre-échange, le trafic sexuel, la militarisation et pour la souveraineté alimentaire.

6. Nous appuyons les efforts des mouvements sociaux et organisations qui promeuvent la lutte pour la dignité, la justice, l'égalité et les droits humains, particulièrement les Dalits, les Afro-descendants, les peuples indigènes, les Roms, les Burakumins et les secteurs les plus opprimés et réprimés de la société.

7. Nous appelons à la mobilisation de masse contre le sommet du G8 en Ecosse du 2 au 8 juillet. Nous irons dans les rues et nous participerons au contre-sommet à Edinburg et Gloneagles. Nous exigeons que : la pauvreté passe à l'histoire, que la guerre s'arrête, que la dette soit annulée et que soit imposé un impôt global sur les transactions financières pour financer le développement.

8. Nous protestons contre les politiques néolibérales et les appuis militaires de l'Union Européenne vers l'Amérique latine. Nous convoquons à une mobilisation pour la solidarité entre les peuples à l'occasion du Sommet des Présidents d'Amérique latine et de l'Union Européenne en Mai 2006 à Vienne, en Autriche.

9. Nous luttons pour le droit universel à une alimentation saine et suffisante. Nous luttons pour le droit des peuples, des nations et des paysans à produire leurs propres aliments. Nous nous manifestons contre les aides à l'exportation qui ruinent les économies des communautés rurales. Evitons le dumping alimentaire.

Nous rejetons tous les aliments transgénétiques, car outre le fait de mettre en danger notre santé et notre environnement, ils sont l'instrument pour le contrôle des marchés par cinq entreprises transnationales. Nous rejetons les brevets sur toute forme de vivant, en particulier sur les semences, car les breveter c'est aussi prétendre s'approprier nos ressources et le savoir qui y est associé. Nous exigeons la Réforme Agraire comme stratégie qui permette de garantir l'accès des paysans à la terre, et qui soit la garantie d'une alimentation saine et suffisante, et non que la terre soit concentrée entre les mains de transnationales et de latifundistas. Nous exigeons la fin des actions contre les paysans dans le monde entier, la libération immédiate des paysans et prisonniers politiques qui existent de par le monde, et l'arrêt de la militarisation des zones rurales. Nous appuyons la production durable basée sur la préservation des ressources naturelles : sol, eau, forêt, air, biodiversité, ressources aquatiques, etc. Nous appuyons la promotion de la production biologique et agro-écologique.

Nous appelons à la mobilisation le 17 avril, journée mondiale des luttes paysannes, et le jour anniversaire de la mort de Lee, le 10 septembre, contre l'OMC.

10. Nous appuyons les campagnes et les luttes en défense de l'eau comme bien commun public, contre sa privatisation et pour la reconnaissance de l'accès à l'eau comme un droit humain, telle que la campagne 'Non à la Suez en Amérique latine'. Nous invitons à participer au Forum International du 18 au 20 mars à Genève.

11. Nous partageons l'exigence de construire une alliance entre mouvements sociaux et réseaux pour un "Contrat Mondial pour le climat : un monde solaire est possible". L'énergie est un droit à la vie et un bien commun. La lutte contre la pauvreté et le changement climatique exige que l'énergie durable soit dans les priorités des initiatives et campagnes du mouvement social. Nous appuyons la marche internationale sur le climat en novembre.

12. La "Responsabilité Sociale des Transnationales" n'est pas parvenue à éliminer les abus et les crimes des transnationales. C'est pourquoi elle doit être sérieusement mise à l'épreuve. Les mouvements travaillent ensemble pour retirer du pouvoir aux transnationales, stopper leurs abus et leurs crimes. Les communautés doivent être libres pour se protéger elles-mêmes, leur environnement et la société de la domination des transnationales.

13. Nous appuyons les campagnes contre les transnationales qui violent les droits humains, sociaux et syndicaux, telles que celles contre Nestlé et Coca Cola en Colombie, Pepsi et Coca Cola en Inde.

14. Nous appuyons la lutte du peuple palestinien pour ses droits fondamentaux et nationaux, y compris le droit au retour, basés sur le droit international et les résolutions de l'ONU.

15. Nous demandons à la communauté internationale et aux gouvernements d'imposer des sanctions politiques et économiques à Israël, y compris l'embargo sur les armes. Nous appelons les mouvements sociaux à se mobiliser



également pour les désinvestissements et les boycotts. Ces efforts ont pour objectif de faire pression sur Israël pour qu'elle applique les résolutions internationales et respecte l'avis de la Cour internationale de Justice de stopper la construction et détruire le mur illégal de l'apartheid et en finir avec l'occupation.

16. Nous appuyons les activistes israéliens qui luttent pour la paix, et les refusniks dans leur lutte contre l'occupation.

17. Nous condamnons le blocus injuste contre Cuba et demandons un jugement juste pour les cinq cubains emprisonnés aux États-Unis. De même, nous exigeons le retrait immédiat des troupes militaires étrangères en Haïti.

18. Nous reconnaissons la diversité de choix sexuel comme une expression d'un monde alternatif, et nous en condamnons la marchandisation. Les mouvements sociaux s'engagent à partager la lutte contre les exclusions pour des raisons d'identité, de genre et d'homophobie. Nous joindrons nos voix contre toutes les formes de marchandisation du corps, des femmes et des personnes GLBT.

19. Nous appuyons le processus de construction d'un réseau global de mouvements sociaux engagés dans la défense des migrants, des réfugiés et déplacés. Le néolibéralisme et les politiques de "guerre contre la terreur" ont conduit à l'augmentation de la criminalisation des migrants, de la militarisation des frontières, du nombre de clandestins, et de la disponibilité d'une main d'œuvre bon marché. Nous appuyons la campagne pour la ratification de la Convention des Nations Unies pour les droits des migrants, qu'aucun gouvernement du Nord ne veut accepter. Nous appuyons la campagne pour l'établissement d'un organisme indépendant qui sanctionne les gouvernements ne respectant pas la Convention de Genève pour les réfugiés et les droits des migrants et migrantes.

20. Nous appuyons les campagnes et les luttes pour les droits des enfants, contre l'exploitation par le travail et sexuelle, contre le trafic d'enfants et le tourisme sexuel.

21. Nous appuyons l'appel des exclus, des sans-voix, pour développer une campagne de solidarité active et impulser une marche mondiale où les opprimé(e)s et les exclu(e)s élèvent leur voix pour conquérir le droit à une vie digne.

22. Du 14 au 16 septembre, à l'Assemblée Générale de l'ONU, les chefs de gouvernements du monde entier ont pris des décisions sur la réforme des Nations Unies, et ont révisé leurs engagements pour éradiquer la pauvreté. Ce sont eux les principaux responsables de la situation critique actuelle de l'humanité. Nous appuyons l'appel de réseaux internationaux qui invitent à se mobiliser de façon globale le 10 septembre pour un nouvel ordre mondial démocratique, contre la pauvreté et la guerre.

23. Nous appuyons l'appel pour une mobilisation le 17 novembre, jour international des étudiants, en défense de l'éducation publique, contre la privatisation et la transnationalisation de l'éducation.

24. En solidarité avec le Venezuela, la jeunesse du monde est appelée à participer au 16e festival mondial de la jeunesse et des étudiants au Venezuela, du 7 au 15 août.

25. La communication est un droit humain fondamental. Nous appuyons l'appel pour les mobilisations dans le cadre du Sommet Mondial de la Société de la Communication, à Tunis, du 16 au 18 novembre. Nous appuyons l'appel à une forte convention internationale sur la Diversité Culturelle, et nous nous opposons à la marchandisation de l'information et de la communication par l'OMC.

26. Nous appuyons l'économie sociale comme expression concrète d'une alternative de développement juste, solidaire, démocratique et équitable.

27. En défense de la santé publique et contre sa privatisation, nous appelons tous les peuples du monde à une lutte permanente. Nous appelons à la mobilisation dans le cadre de l'Assemblée Générale en Défense de la Santé des Peuples, à Cuenca, Pérou, en 2005, et dans le cadre du Forum Mondial de la Santé, lors du Forum Social Mondial en Afrique en 2007.

## **Texte 6 : Développement durable et altermondialisme**

**Auteur :** Gustave Massiah

**Référence :** corpus 3/ CEDETIM /2007

**URL:** <http://www.reseau-ipam.org/spip.php?article1324>

La discussion sur le développement durable permet d'introduire une réflexion sur le débat programmatique dans le mouvement altermondialiste et d'aborder la question du débat stratégique dans ce mouvement.

### **Le développement durable dans le débat**

Comment apprécier le succès actuel du développement durable ? Comment réagir aux risques grandissants de récupération ? D'autant que la proposition de développement durable résulte des critiques du système dominant portées par les mouvements écologistes et de solidarité internationale. Il n'y a donc pas de raison de décider maintenant, parce que d'autres le reprennent à leur compte que le développement durable ne présente plus d'intérêt, voire même qu'il faut le considérer comme un piège. Ceci étant, il y a un vrai problème de dialectique entre critique et récupération qui se pose là comme ailleurs et qu'il faut quand même prendre en compte. Il faut donc revenir sur l'histoire, la manière dont cette proposition s'est imposée pour savoir à partir de quel moment elle a pu être récupérée et ce qui a pu en être récupéré.

Le développement durable s'est introduit dans le débat d'idée internationale avec la prise de conscience des limites du modèle productiviste. Ces limites ont émergé à partir de la question des ressources dites naturelles par rapport à l'écosystème planétaire et non par rapport à la mondialisation. Cet écosystème planétaire ne peut pas être analysé uniquement par rapport à la question de la nature. Il avait d'ailleurs été posé de manière façon très conflictuelle par rapport à la question de la population. Le Club de Rome, au début des années soixante posait bien la question démographique, et en déduisait les propositions de croissance zéro. Le rapport Brundtland qui formalise cette idée de développement durable, répond à une critique qui n'est pas celle du Club de Rome. Cette critique du système dominant porte sur l'articulation entre les décisions prises à court terme et les conséquences à long terme de ces décisions. Le rapport Brundtland introduit une nouvelle approche beaucoup plus intéressante, celle de la prise en compte des droits des générations futures.

On y retrouve la question centrale du développement durable, celle du rapport entre la question sociale et la question écologique. La question écologique s'impose comme une question fondamentalement nouvelle, ce qui explique que son acceptation soit, au départ, pour les générations plus anciennes, culturellement difficile. La discussion ne se limite pas à un débat théorique, elle comprend la réflexion sur les stratégies et les alliances.

La conférence de Rio sur Environnement et Développement, en 1992, a été un moment fondateur. La question écologique apparaît, dans ses différentes dimensions, liée à la question de la mondialisation. Parmi les questions fondamentales soulevées à cette Conférence, celle de la science a fait l'objet de débats très vifs. La discussion a été ouverte par l'appel de Heidelberg, à l'initiative de Claude Allègre ; un certain nombre de scientifiques ont appelé les chefs d'État à ne pas écouter les « propositions rétrogrades » des écologistes et des tiers-mondistes et à ne pas rompre l'alliance entre les industriels et les scientifiques qui serait à la base du progrès et de la modernité. En réponse à cette agression a été créé Global Chance, à l'initiative d'autres scientifiques, qui ont appelé à lier l'approche écologique et l'approche sociale et à ré-interroger les notions de progrès et de modernité. C'est dire que le développement durable renvoie à des questions fondamentales.

Le débat a aujourd'hui évolué avec l'apparition de la notion de décroissance. De mon point de vue, le mot d'ordre de décroissance est un mot d'ordre critique très pertinent. Il interpelle directement la notion de croissance qui est à la base de la modernité libérale. Mais, je trouve que c'est un mot d'ordre programmatique très contestable. Il est très mal reçu par les couches populaires des pays du Sud et par les pauvres et les exclus des pays du Nord qui le perçoivent comme un luxe des nantis. Il est donc très discuté du point de vue des alliances. Bien sûr les tenants de la décroissance expliquent, avec force arguments, qu'il faut lever les malentendus et qu'il ne s'agit pas de priver de développement les plus démunis et les exclus, mais au contraire de mieux répartir les richesses et de rendre la production et la consommation compatibles avec les équilibres des écosystèmes. Mais, il faut admettre qu'un mot d'ordre qu'il faut expliquer longuement pour éviter une mauvaise interprétation n'est pas le plus adéquat. Il paraît plus pertinent de revendiquer un autre développement ou une autre croissance, en rupture avec les modèles

dominants. La définition d'un nouveau modèle de développement est à l'ordre du jour. Au-delà des effets de mode, le développement durable offre une piste. L'intérêt du développement durable est notamment d'ouvrir un débat sur la nature du développement.

#### **La définition du développement durable**

Dans le concept de développement durable, on retrouve les grandes lignes pour un développement économiquement efficace, écologiquement soutenable, socialement équitable, démocratiquement fondé, géopolitiquement acceptable, culturellement diversifié. Le développement ne saurait se réduire à la croissance même si la production de richesses et l'efficacité économique restent indispensables. Le développement durable associe à cette dimension l'impératif d'égalité sociale, de préservation de l'environnement et des droits des générations futures, de défense des libertés et des droits démocratiques, d'équilibre géopolitique fondé sur une remise en cause structurelle des déséquilibres Nord-Sud, de respect des diversités culturelles.

Pour le définir, il faut lui donner un sens qui tienne compte de la critique du modèle dominant, celui de l'ajustement, et des modèles précédents dont l'échec a conduit à ce modèle dominant. Le fait d'avoir imposé, de façon dogmatique des politiques d'ajustement au marché mondial a conduit à des échecs de moins en moins contestés avec une croissance de la pauvreté, des discriminations et des inégalités, sociales et écologiques, dégradation de l'environnement et des libertés démocratiques. A l'inverse de ce modèle unique, le droit au développement commence par le droit pour chaque peuple à choisir son modèle de développement, un modèle qui préserve les droits fondamentaux individuels et collectifs.

Pour autant, un nouveau modèle ne peut pas être défini uniquement comme l'inverse symétrique du modèle dominant ; il ne s'agit donc pas de prendre le contre pied, mesure par mesure, de l'ajustement structurel. Ce n'est pas parce que le modèle dominant condamne les déséquilibres qu'il faut refuser l'équilibre, ce n'est pas parce qu'il idéalise le marché que le modèle alternatif devrait reposer sur sa négation totale. Il ne s'agit pas de mettre bout à bout des modalités inverses, il s'agit d'opposer une orientation et des objectifs et d'en déduire les modalités.

Dans la conception que nous défendons, le développement ne se réduit pas à la croissance, il met l'accent sur la satisfaction des besoins fondamentaux. La régulation de l'économie et des échanges est fondée sur le respect des droits ; des droits civils et politiques autant que des droits économiques, sociaux et culturels. L'efficacité économique nécessite de savoir comment produire les richesses ; il faut aussi se demander quelles richesses produire et comment les répartir. La régulation par les mécanismes de marché garde son intérêt, elle ne peut pas être subordonnée au seul marché mondial. Il ne faut pas négliger l'encouragement du marché intérieur, des formes de consommation collective, du renforcement du lien social. La marchandise, tant la forme marchande que les rapports marchands, n'est pas la forme achevée de l'utilité sociale ; les pratiques populaires et l'économie solidaire ont aussi leur intérêt et leur légitimité.

Une politique de développement doit être définie par rapport à une situation, aux dynamismes internes et à la mobilisation de la société. Un développement dans la durée n'est possible que s'il est accepté, géré, coordonné par les sociétés concernées et s'il prend en compte les réalités sociopolitiques locales. Elles seules peuvent définir valablement leurs besoins, mettre en œuvre les instruments de transformation des techniques de production, et faire évoluer les bases de l'organisation sociale. Cette démarche est d'autant plus nécessaire que les situations sont difficiles. Par exemple, la réduction des déficits budgétaires, indispensable dans de nombreuses situations, implique souvent des mesures impopulaires ; il reste que des choix sont possibles et que les orientations qui sont décidées doivent être discutées et appréciées. La réussite d'une politique d'austérité, quand elle est nécessaire, repose d'abord sur la légitimité du pouvoir et l'adhésion populaire à sa politique. L'ajustement structurel imposé est certainement une des plus mauvaises manières de répondre à ces impératifs. D'une manière générale les politiques imposées de l'extérieur peuvent forcer la modernisation, elles débouchent souvent sur des conflits et des crises qui annulent tous les progrès.

La question de la démocratie est essentielle. Certes, elle ne peut pas être réduite à un nouveau dogme, celui de l'équivalence entre le marché et la démocratie. Le mépris pour les aspirations démocratiques et les libertés a été, pour une part majeure, le fossyeur des régimes soviétiques et des régimes issus des luttes d'indépendance. La référence à la démocratie, et aux libertés, ne peut pas être simplement rhétorique. La démocratisation est une des conditions de la mobilisation et de l'engagement pour le développement. Elle fonde la nécessité et la légitimité de

l'État comme garant de l'intérêt général, instrument des politiques sociales de répartition et de distribution, et porteur des liens sociaux qui fondent le développement économique.

Reconnaître à chaque peuple le droit de définir son modèle de développement ne signifie pas qu'il n'y ait pas de responsabilité des régimes et des Etats nationaux. Au contraire, leur responsabilité est engagée, face à leurs peuples, sur les choix des modèles et sur les orientations du développement, particulièrement en ce qui concerne le respect des droits humains. La nécessité de lutter contre l'idée néo-libérale qui voudrait que tous les Etats soient forcément corrompus, bureaucratiques, inefficaces ne rend que plus pressante la lutte qui doit être menée contre les déviations bureaucratiques, technocratiques et autoritaires des États.

#### **Le débat stratégique altermondialiste**

Le mouvement altermondialiste est riche de sa diversité, de la multiplicité des courants de pensée qui le composent. Il combine plusieurs démarches : la résistance aux logiques dominantes, la recherche des alternatives, la négociation en situation. Ce mouvement articule plusieurs formes d'expression : les luttes ; les pratiques solidaires ; les réflexions et l'élaboration. L'ensemble de ces dimensions alimente le débat démocratique et citoyen qui caractérise ce mouvement.

C'est la prise en compte de ces conséquences qui explique la popularisation de la notion même de développement durable et qui conduit à élargir la définition du développement durable à la compréhension des liaisons entre questions sociales, environnementales, sociétales et mondiales. Elle prend en compte l'intime liaison entre les niveaux locaux, nationaux, régionaux (au sens des grandes régions), et mondiaux.

Cette prise de conscience commence dès le début de la phase néo-libérale, au début des années 80, dans les pays du Sud avec les luttes contre la dette, le FMI, la Banque Mondiale, les plans d'ajustement structurel. Elle récusé dès 1989 le cadre institutionnel de cette phase de la mondialisation (G8, FMI et Banque Mondiale, OCDE, OMC), à partir de 1994 la contestation s'étend en Europe (Italie, France, Allemagne), aux États-Unis et en Corée contre le chômage, la précarisation et la remise en cause des systèmes de protection sociale. A partir de Seattle en 1999, et de Porto Alegre en 2000, les forums vont être les lieux de la convergence des mouvements des pays du Sud et du Nord. Le mouvement altermondialiste est un mouvement historique qui renouvelle et prolonge le mouvement historique de la décolonisation. Il tire sa force du soutien de l'opinion publique dans chaque pays et au niveau international. Il pose la question de la formation de l'opinion publique mondiale et de son rapport avec l'hypothèse d'une conscience universelle. Il interpelle les États, comme on a pu le voir lors de la réunion de l'OMC à Cancun, dans leur nature, dans les politiques nationales qu'ils mènent et dans leur rôle sur la scène internationale. Il pèse sur le sens de la construction des grandes régions en tant que contre-tendances au néolibéralisme et à l'hégémonie géopolitique.

La stratégie du mouvement altermondialiste résulte des caractéristiques de sa formation (la convergence des mouvements sociaux et citoyens : mouvement syndical, mouvement paysan, mouvement des « sans » (sans travail, sans logement, sans droits) organisé dans No-Vox, mouvement des consommateurs, mouvement écologiste, mouvement féministe, mouvement de défense des droits humains, mouvement des associations de solidarité internationale, sans compter les associations culturelles, de jeunesse, de chercheurs, confrontent leurs luttes, leurs pratiques, leurs réflexions) et de son orientation (l'accès pour tous aux droits fondamentaux, à la paix, à la démocratie). A travers les forums, une orientation commune se dégage, celle de l'accès pour tous aux droits, à la démocratie, à la paix. C'est la construction d'une alternative à la logique dominante, à l'ajustement au marché mondial, à la régulation par le marché des capitaux. A la prétention d'imposer que la seule organisation de la société acceptable soit la régulation par le marché mondial des capitaux, le mouvement altermondialiste oppose la proposition d'organiser les sociétés, et le monde, à partir de l'accès pour tous aux droits fondamentaux. Cette orientation commune donne son sens à la convergence des mouvements.

Le mouvement altermondialiste a mis en avant des propositions qui pourraient préfigurer un programme d'action. Elles sont issues des mouvements sociaux et associatifs à travers leur mobilisation ; elles ont bénéficié du travail des chercheurs, qui ont choisi de travailler avec ces mouvements, et de l'expertise citoyenne liée à ces mouvements. Elles ont été discutées dans les forums civils des grandes conférences multilatérales, à Rio, à Copenhague, à Vienne, à Pékin, au Caire, à Istanbul. Ce sont ces propositions qui ont convergé à Seattle. Elles ont servi de base au travail d'élaboration qui a connu une avancée avec le Forum Social Mondial depuis Porto Alegre.

## **Texte 7 : Le mouvement citoyen mondial**

**Auteur :** Gustave Massiah

**Référence :** corpus 3/ CEDETIM /2002

**URL:** <http://www.reseau-ipam.org/spip.php?article739>

### **La convergence des campagnes internationales**

Un large mouvement citoyen s'est mobilisé pour questionner la mondialisation et mettre en cause son cours dominant. Ce mouvement puise ses formes et ses réflexions dans des mobilisations quelquefois anciennes et, dans le même temps, il les renouvelle. On peut parler, à partir de la convergence des résistances, d'une mobilisation citoyenne mondiale.

Ce mouvement est devenu visible à Seattle. On y a assisté à la convergence des mouvements de travailleurs salariés et des mouvements paysans, des mouvements écologistes, des mouvements de consommateurs, des mouvements de solidarité internationale. Le tournant de Seattle ne tient pas à l'échec des négociations mais à ce que cet échec a révélé. Il a mis en évidence les positions des mouvements qui, de la contestation de l'AMI (Accord Multilatéral d'Investissement) à celle de l'OMC, des manifestations de Washington aux rencontres de Porto Alegre, remettent en cause le cours dominant de la mondialisation, et non pas forcément la mondialisation. Il a légitimé la recherche d'alternatives, donné un nouveau souffle aux mobilisations et accru la confiance des mouvements porteurs d'initiatives et de propositions. Les événements dramatiques de Gênes ont montré le déficit de légitimité auprès de l'opinion mondiale, des dirigeants des pays riches, de ce bloc majoritaire d'actionnaires de l'économie mondiale.

Les forces sociales qui portent la volonté de chercher un autre mode de développement sont constituées des mouvements de solidarité, des droits de l'homme, de refus des discriminations et de la purification ethnique, de consommateurs, de travailleurs, de paysans, des mouvements de femmes, de solidarité internationale. Depuis quelques années des mouvements définissent leurs actions directement dans le champ de la mondialisation. Quatre campagnes internationales actives délimitent, aujourd'hui, l'espace de cette mobilisation. Il s'agit de la campagne pour l'annulation de la dette ; de la campagne pour la remise en cause de l'Organisation Mondiale du Commerce ; de la campagne pour la réforme des Institutions Financières Internationales, dite dans certains pays " Bretton Woods Project " ; de la campagne de contestation des marchés financiers, pour la taxation des transactions financières et l'action citoyenne, plus connue sous le nom de ATTAC.

La convergence de ces campagnes a modifié la scène internationale depuis 1995. De Madrid, avec les manifestations " Cinquante ans ça suffit ! " à l'occasion du cinquantenaire de Bretton Woods, à Seattle, Washington, Prague, Göteborg, Nice, Porto Alegre, Gênes, la contestation a obligé les grands de ce monde à ravalier leur autosatisfaction. Cette convergence se lit dans les pratiques et dans les formes de mobilisation. Elle est forte dans chaque pays et dans les grandes régions, comme au niveau international. Ce sont les mêmes mouvements, les mêmes associations, les mêmes personnes qui participent à ces différentes campagnes. Mais, le mouvement est aussi marqué par sa diversité. Chaque campagne garde sa spécificité. Cette spécificité est visible dans les mots d'ordre et surtout au niveau des alliances et des mouvements qui se mobilisent. Ainsi, la campagne sur la dette, à partir des mouvements de solidarité internationale s'est élargie aux différentes églises et mobilise aujourd'hui les syndicats. La réforme des institutions internationales mobilise les mouvements de solidarité internationale et les mouvements écologistes. La remise en cause des marchés financiers et de la spéculation financière s'organise autour des syndicats, des mouvements politiques et des mouvements de lutte contre les exclusions. La mise en cause de l'OMC met en scène de manière nouvelle la relation entre les mouvements écologistes et de consommateur et les associations de travailleurs et de producteurs, notamment paysans.

Ces campagnes n'épuisent pas les mobilisations sur la mondialisation. D'autres mobilisations sont à mettre en avant ; par exemple pour le droit international et contre l'impunité, pour la liberté de circulation des personnes, pour l'égalité entre les genres, pour la lutte contre le sida, pour la résolution pacifique des conflits et contre les guerres, pour les libertés et contre les atteintes aux droits de l'Homme, etc.

### **La mise en évidence des responsabilités**

Cette mobilisation citoyenne mondiale résulte de la radicalisation des mouvements sociaux à partir de la prise de conscience de la situation insupportable de l'évolution mondiale et de l'échec du modèle dominant.

L'évolution du système semble prendre un malin plaisir à confirmer les analyses de Marx, la combinaison de l'accumulation des richesses d'un côté et l'accumulation de la misère d'un autre côté. Cette évolution est à l'œuvre dans chacune des sociétés, au Sud comme au Nord. Les disparités entre les sociétés du Nord et celle du Sud ont atteint un niveau difficile à imaginer. La croissance, réelle à l'échelle mondiale et dans certains pays, s'est accompagnée d'une montée de la pauvreté et des inégalités, de l'approfondissement des discriminations et des exclusions. Le rapport du PNUD rappelle que 1,2 milliards de personnes sont au dessous du seuil de pauvreté, 1 milliard sont analphabètes, 1 milliard n'ont pas accès à l'eau potable et plus de 2,4 milliards sont privés d'infrastructures sanitaires de base.

Les stratégies et les politiques économiques et sociales dominantes ne sont pas difficiles à analyser. Elles sont caractérisées par la libéralisation qui résume le credo des dirigeants économiques et politiques. Celle-ci se définit à partir de la croyance dans les bienfaits de l'élargissement des marchés nationaux et du marché mondial, et se traduit par les privatisations et l'élimination de tout ce qui est censé freiner la concurrence. Ces politiques ont plusieurs implications : la régulation devient le monopole des marchés financiers mondialisés, le marché mondial devient la référence des normes de consommation et de production, le travail est la variable quasi unique d'ajustement.

L'échec des politiques libérales qui ont prétendu régner sans partage sur l'économie mondiale est maintenant largement admis. Dans les rapports du PNUD, l'Organisation des Nations Unies dresse un bilan critique de l'évolution du monde : " En vingt ans, dans plus d'une centaine de pays du Tiers Monde et de l'ex Europe de l'Est, on assiste à un effondrement de la croissance et à des baisses de niveau de vie plus importantes et plus durables que tout ce qu'ont pu connaître les pays industrialisés lors de la grande crise des années 30... Près de 1,6 milliards de personnes vivent plus mal qu'au début des années 80, souvent avec moins de un dollar par jour...Le remboursement de la dette absorbe souvent entre un quart et un tiers des recettes publiques déjà limitées et empêche les investissements publics, pourtant cruciaux... ".

Dès le début, les résistances ont montré les limites de ces politiques ; les émeutes de la faim se sont multipliées ; les luttes contre les politiques d'ajustement structurel se sont généralisées. A partir de 1994-95, la crise du modèle s'amorce et s'amplifie. Il s'agit d'une crise majeure de régulation. La régulation par les marchés financiers révèle ses limites. Les crises financières en Asie, en Amérique Latine et Centrale et en Russie sont venues le démontrer. La remise en cause de la régulation publique remet en cause le système lui-même. La corruption a pris des proportions gigantesques, elle est devenue structurelle ; les capitaux maffieux se sont infiltrés partout. La régulation politique est déficiente. L'affaiblissement des États a accru les conflits armés. L'hégémonie politique et militaire des États-Unis est pesante ; elle n'annule pas les conflits d'intérêts avec l'Europe, le Japon, la Russie, les pays du Sud. Le modèle néo-libéral n'a pas réussi à définir et imposer le cadre institutionnel et politique correspondant à la mondialisation. La Banque Mondiale, le FMI, l'Organisation Mondiale du Commerce sont de plus en plus contestées par les mouvements populaires et certains des États du Sud. Les conséquences de la dérégulation systématique ont mis en évidence la fragilité du système et les limites des institutions financières internationales. Après les luttes des peuples du Sud, les luttes sociales contre les politiques de précarisation en Europe, aux États-Unis, en Corée modifient les équilibres politiques. La convergence des mouvements écologistes, de consommateurs, de travailleurs à Seattle marque une étape dans la remise en cause de la direction néo-libérale de la mondialisation.

Les crises financières et les résistances des mouvements sociaux ont conduit à une crise majeure de la pensée libérale. Le débat sur les politiques s'ouvre à la Banque Mondiale entre les ultra-libéraux et les néo-keynésiens. L'affrontement a commencé avec l'analyse des crises financières et la contestation du rôle des institutions financières internationales ; les tenants de la régulation par les marchés financiers allant jusqu'à proposer de restreindre leur rôle. Le débat se focalise sur le rôle de l'Etat et les politiques sociales. Le raidissement des États, avec l'arrivée au pouvoir de coalitions clairement conservatrices, comme on peut le voir aux États-Unis ou en Italie donne l'avantage aux ultralibéraux. L'âpreté du débat, au-delà du durcissement, montre toutefois que la direction néo-libérale de la mondialisation n'est pas une fatalité. La dérégulation totale est un moyen, elle n'est pas forcément le but. Les marchés financiers ont leur logique ; ce n'est pas celle de l'ensemble des groupes financiers et industriels. Le mouvement citoyen mondial a déjà obtenu des premiers résultats. Il a permis d'éclairer la mondialisation. Dans un premier temps, il a mis l'accent sur ses effets néfastes et mis sur la défensive ceux qui se flattaient d'être les hérauts de cette nouvelle modernité. Ensuite, il s'est attelé, à travers des débats parfois difficiles, à faire le tri dans la mondialisation, entre ce qui relève d'une tendance de l'évolution, lourde et contradictoire, et les conséquences de

l'idéologie dominante, néo-libérale et revancharde, qui caractérise la phase actuelle de cette mondialisation. Enfin, il s'est attaché à soumettre à un débat public, critique et international, les systèmes et les mécanismes qui structurent le monde, sur les plans économiques et sociaux, politiques et militaires, culturels et idéologiques.

Le large mouvement de mobilisation et de contestation a aussi eu le mérite de dépasser le sentiment de fatalité et de faire ressortir les responsabilités. Il a mis en lumière les centres de décisions et les responsables : les institutions financières internationales, leurs dirigeants et leurs techniciens, qui définissent et imposent les politiques et les modes de régulation ; les États du Nord, et particulièrement les gouvernements des pays dominants qui se retrouvent au G7 et dans l'OCDE, qui orientent et contrôlent les institutions internationales dans le sens des intérêts des couches dirigeantes de leur pays ; ceux des gouvernants des pays du Sud qui se maintiennent au pouvoir par des régimes répressifs, qui participent de la corruption généralisée dans le monde et qui partagent les convictions de leurs aînés du Nord ; les marchés financiers et leurs opérateurs qui ont réussi à imposer leur logique de profit et de rentabilité dans les modes de pensée ; les entreprises multinationales qui tentent de réduire le pouvoir des États au maintien de l'ordre et à la protection de leurs seuls intérêts.

#### **Le passage des résistances aux propositions**

En mettant l'accent sur les responsabilités, la mobilisation a recréé un vaste mouvement d'espoir. Elle a redonné un souffle à l'idée qu'un autre monde est possible. Ce mouvement est perceptible dans la floraison d'idées et de propositions. Elle s'appuie sur la montée d'une expertise citoyenne qui s'ancre dans les mouvements, comme celle qui transparaît dans les Conseils scientifiques, celui d'ATTAC par exemple, les observatoires, comme l'Observatoire de la mondialisation qui travaille sur l'OMC, les comités d'orientation et de pilotage de la campagne IFI, le comité de partenariat avec des responsables du Sud dans la campagne dette. Ce mouvement est porteur d'une demande sociale et politique de recherche qui commence à peser sur les institutions de recherche et les universités et sur le débat intellectuel à travers les médias.

Les propositions avancées par chacune des campagnes font partie du débat public. Leur reprise par les autres campagnes permet de les approfondir et de les compléter. La campagne dette a mis en avant les propositions d'annulation, partielle ou totale ; la reconnaissance d'illégitimité et la coresponsabilité ; la limitation du service de la dette à une proportion des exportations ; la reconversion sous contrôle citoyen, etc. La campagne ATTAC insiste sur la taxe sur les transactions financières spéculatives ; sur l'utilisation de cette taxe pour l'accès aux services de base ; sur l'interdiction des paradis fiscaux ; sur la lutte contre la criminalité financière, etc. La campagne sur les IFI a mis l'accent le contrôle démocratique et la transparence ; sur l'évaluation indépendante et contradictoire, confiée au système des Nations-Unies, de l'intervention des IFI ; sur le refus des programmes d'ajustement structurel et des cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté ; sur le refus des conditionnalités et de l'imposition de l'extérieur et par le haut des politiques économiques et sociales ; sur la réforme radicale des IFI, etc. La campagne contre l'OMC met en avant le refus de la primauté de la marchandise ; la prééminence de la déclaration des droits de l'Homme sur le droit commercial ; le refus du rôle de l'Organe de règlement des différends ; la nécessité d'une instance de recours avec un droit de saisine des citoyens, etc.

Il convient de resituer les campagnes par rapport à l'ensemble des mobilisations. Les campagnes sur la mondialisation s'inscrivent dans un mouvement beaucoup plus global. Les groupes ATTAC, par exemple, se mobilisent sur les fonds de pension, les retraites, la santé ; d'une manière générale sur tous les thèmes sociaux et culturels. Il y a là une logique, puisque la mondialisation se présente comme la tendance générale, tous les problèmes peuvent s'y référer et chaque question d'importance est une manière d'interpeller la mondialisation et de montrer qu'on peut agir sur son évolution. Dans cette mobilisation, certaines couches sociales sont particulièrement actives, notamment parmi les jeunes, les femmes, les paysans, etc.

Plusieurs occasions sur la scène internationale ont permis d'approfondir les propositions, de renforcer leur cohérence. La conférence sur le financement du développement, en juin 2002, a permis de décliner les questions centrales du débat : l'impossibilité de financer le développement avec le poids de la dette, la liaison entre le commerce international et le financement, le rôle des institutions financières, le poids déterminant des marchés financiers, le rôle des entreprises multinationales dans l'investissement, la discussion sur l'aide publique au développement, la nécessité des taxes sur les transactions financières et des écotaxes, la place des politiques fiscales dans l'égalité des droits, l'importance de la corruption, des paradis fiscaux et de la criminalité financière. En

septembre 2002, la conférence RIO+10, devenue conférence de Johannesburg sur le développement durable, a été l'occasion d'un débat international sur la nature du développement et les politiques de développement.

Le passage des résistances aux propositions pose toute une série de questions au mouvement citoyen mondial. Parmi celles-ci, se pose la question de l'articulation entre les échelles d'intervention, le niveau local, le niveau national, le niveau des grandes régions et le niveau mondial.

Le niveau international, et peut-être mondial est déjà un niveau déterminant sur le plan économique et militaire. C'est au niveau mondial que se formalise la contradiction majeure entre le Nord et le Sud et la question des institutions internationales. La construction d'une opinion publique mondiale est indispensable à une progression politique qui ne se réduise pas aux institutions inter-étatiques et aux représentants du pouvoir économique. Cette importance de l'échelle mondiale n'annule pas les autres échelles. Du point de vue des mobilisations, l'intervention à l'échelle mondiale passe par les mobilisations locales et nationales.

Le niveau local est celui de la démocratie de proximité, du développement local, de l'égalité d'accès aux services publics locaux ; il est aussi l'espace de la rencontre entre les mouvements citoyens et un autre des acteurs nouveaux, les municipalités et les collectivités locales. Le niveau national des mobilisations présente un double intérêt ; c'est l'espace des politiques publiques et des péréquations nécessaires à l'égalité. D'une part, il permet une liaison directe entre les campagnes et les différents mouvements sociaux ; d'autre part, il permet de mettre en cause de manière plus efficace la responsabilité des gouvernements nationaux. De ce point de vue, de nouvelles formes de débat citoyen associant les associations, les syndicats et les mouvements, le débat d'opinion à travers les médias et le débat parlementaire renouvellent le débat politique.

Les discussions menées à partir des campagnes ont confirmé la pertinence de l'échelle européenne. Entre le niveau national et le niveau mondial, les grandes régions géopolitiques occupent une position contradictoire. Elles sont, par bien des manières des vecteurs de la mondialisation dans sa version dominante néo-libérale ; mais elles sont aussi le support d'une contre-tendance, porteuses de possibles alternatives. L'Union Européenne, la plus avancée dans son intégration politique, de toutes les grandes régions géoculturelles accuse particulièrement cette contradiction ; d'où l'intérêt particulier de l'échelle européenne pour les mobilisations.

**Des propositions aux alternatives** Cette capacité de proposition démontre l'importance du mouvement, de son inventivité et de ses capacités sociales et politiques, intellectuelles et citoyennes. Mais, une multitude de propositions ne constitue pas un programme, ne suffit pas pour esquisser une alternative. C'est le sens qu'il faut donner au passage de Seattle à Porto Alegre. La volonté de créer l'espace international de l'articulation entre les mobilisations et l'élaboration.

Le débat sur les propositions est ouvert dans le mouvement. Surtout dans une période où la crise de la pensée libérale ouvre un nouvel espace de réforme du système dominant. A

#### **Texte 8 : Le Forum social mondial à la croisée des chemins**

**Auteur :** Immanuel Wallerstein

**Référence :** corpus 3/ CEDETIM /2005

**URL :** <http://www.reseau-ipam.org/spip.php?article617>

Officiellement, le Forum Social Mondial cherche à rassembler ceux qui s'opposent à la "globalisation néolibérale" et à l'"impérialisme sous toutes ses formes". Le Forum se veut un "espace ouvert" et non un mouvement. Ce principe très original est assez controversé parmi les participants du Forum même. Historiquement, les principaux mouvements antisystémiques de la seconde moitié du dix-neuvième siècle et des deux premiers tiers du vingtième siècle, ce qu'on nomme la "vieille gauche", avaient développé une stratégie politique généralement appelée la stratégie des deux étapes : d'abord, arriver au pouvoir de l'État et, ensuite, transformer le monde. Cette stratégie s'est développée comme la meilleure voie pour que les mouvements populaires, qui étaient au départ faiblement organisés, survivent et aient un impact important sur la politique nationale et mondiale. Bien qu'au début ces mouvements aient subi la répression d'autorités hostiles, entre 1945 et 1968 ils se renforcèrent et la première étape de la stratégie des deux étapes connut un succès spectaculaire dans le monde entier. Dans une majorité de pays, les mouvements antisystémiques arrivèrent au pouvoir de l'État. Un tiers du monde était gouverné

par des partis communistes. Un autre tiers, le monde pan-européen, vit l'arrivée au pouvoir de partis sociaux-démocrates (ou leurs équivalents). Dans ces États-là existait bien sûr la possibilité d'alternance du pouvoir, mais les partis qui exercèrent ce pouvoir le firent dans une situation où l'opposition conservatrice acceptait l'idée de base des sociaux-démocrates, à savoir l'État-providence, et seule la manière d'y arriver prêtait à discussion. Le dernier tiers du monde, le Sud, vit l'ascension au pouvoir des mouvements nationalistes de libération en Asie et en Afrique et celle des mouvements populistes en Amérique latine. En somme, les mouvements antisystémiques étaient parvenus au pouvoir de l'État.

Le problème fut l'incapacité de ces mouvements à réaliser effectivement la seconde étape, c'est-à-dire transformer le monde. Là est l'explication essentielle de la révolution mondiale de 1968. Dans chacune des trois zones du système mondial, pays après pays, eurent lieu des soulèvements de divers types. Une caractéristique commune à tous les soulèvements fut l'accusation des révolutionnaires contre la "vieille gauche" : vous nous aviez promis la transformation sociale quand vous arriveriez au pouvoir ; vous n'avez pas tenu cette promesse. Le monde continue d'être profondément injuste, dans le système-monde et à l'intérieur de nos pays ; nos systèmes politiques ne sont pas vraiment démocratiques ; il existe une caste privilégiée (une nomenklatura) à l'intérieur de nos régimes. Cela a changé beaucoup moins que ce que vous aviez dit.

Les divers soulèvements de 1968 (de 1966-1970 en réalité) furent réprimés. Néanmoins, la désillusion qui les avait nourris ne fut pas éliminée. Durant les trois décennies suivantes nous assistons à l'effondrement, l'un après l'autre, de la majorité des régimes qui arrivèrent au pouvoir à l'apogée des mouvements antisystémiques. La chute de l'Union Soviétique en 1991 marqua simplement le sommet symbolique de ce rejet des régimes de la "vieille gauche". Après 1968, le problème pour les forces mondiales antisystémiques fut de trouver comment faire face à leur propre reconstruction, et en particulier, comment réviser leur stratégie politique historique.

Il y eut trois tentatives principales pour formuler une stratégie distincte de celle de la "vieille gauche" qui finit par être considérée, dans chacune de ses variantes centrales, comme une stratégie vouée à l'échec ou dépassée. Ce furent les multiples maoïsmes, la "nouvelle gauche" et les mouvements de droits de l'homme. (Les nouvelles révoltes antisystémiques : un mouvement deux mouvements ?), *Contrahistorias*, N°1, 2003, sept.2003-fév.2005, 77-86] Chacun d'entre eux, à sa manière, a montré qu'il n'était pas en mesure de se différencier de la stratégie de la vieille gauche comme ils l'avaient affirmé au début. Et aucun ne réussit à atteindre le niveau de mobilisation que la vieille gauche avait atteint durant son apogée après 1945. Vers la fin du vingtième siècle, il existait un éventail de différents mouvements à travers le monde et aucun d'entre eux ne paraissait avoir la capacité d'impact attendue. Chez les activistes, et de toutes parts, existait un climat de mal-être généralisé. Et ceux-là au pouvoir dans le système-monde semblaient très bien réussir.

Ceci est l'arrière-plan de ce que la presse mondiale appellera plus tard le "mouvement anti-globalisation" et que l'on connaît aujourd'hui (dans des langues autres que l'anglais) sous le terme de mouvement altermondialiste. Quand a-t-il commencé ? Cela est difficile à indiquer. Il y a trois moments symboliques de ce mouvement et tous se déroulèrent en Amérique : la révolte des zapatistes (EZLN) au Chiapas en 1994, les protestations d'activistes contre la rencontre de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) à Seattle en 1999 et le premier Forum Social Mondial à Porto Alegre en 2001.

La révolution zapatiste a délibérément commencé le premier jour de mise en vigueur du Traité de Libre Echange d'Amérique du Nord (le NAFTA ou ALENA) le premier janvier 1994. Les zapatistes ont fait leur apparition en tant que bras militaire et organisé des peuples indigènes du Chiapas, continuant une lutte de 500 ans pour la terre et l'autonomie.

Il y a trois caractéristiques importantes de la lutte zapatiste :

- 1) La demande de droits pour les peuples indigènes, sans intention d'obtenir le pouvoir à Mexico.
- 2) Le positionnement de ces demandes dans le champ général de la lutte mondiale, incluant évidemment la lutte contre la globalisation néolibérale (de là le choix symbolique de se soulever contre les autorités mexicaines le jour même du lancement de l'ALENA).
- 3) L'ambition d'obtenir, et ils y parvinrent, un large appui international à leurs luttes, ce qui fit du mouvement un modèle pour des mouvements ailleurs dans le monde.

La protestation à Seattle eut lieu cinq ans plus tard, durant ce que l'on considérait devoir être une réunion décisive pour l'OMC. Elle eut cinq caractéristiques marquantes.

- 1) La manifestation s'est présentée comme un affrontement direct avec la globalisation néolibérale et les institutions chargées de la mise en place de ce qui s'appelle (depuis au moins une décennie) le Consensus de Washington.

- 2) Elle a consisté en actions directes et disruptives.

- 3) Elle fut le fruit d'une alliance insolite entre les mouvements de la "vieille gauche" (par exemple la fédération de syndicats états-unis, la AFL-CIO), les mouvements de la "nouvelle gauche" (par exemple les environnementalistes) et des groupes anarchistes.

- 4) Les manifestants étaient majoritairement états-unis. Et bien que l'on puisse remarquer que cela fut lié au lieu des événements, les États-Unis, ce détail démontre néanmoins que l'altermondialisme peut avoir une base populaire aux États-Unis, et qu'il s'agissait d'un peu plus qu'un mouvement enraciné exclusivement ou presque dans le Sud.
- 5) la manifestation a atteint son objectif central, en dépit de tous les obstacles. Elle a perturbé efficacement la réunion de l'OMC et celle-ci ne put pas remplir ses objectifs.

Des activités disruptives similaires lors de réunions mondiales ailleurs dans le monde suivirent l'événement de Seattle. Ce fut à ce moment que les altermondialistes changèrent leurs priorités et établirent le Forum Social Mondial comme une réponse au Forum Economique Mondial de Davos. La première réunion du FSM eut lieu dans la ville brésilienne de Porto Alegre en 2001. Porto Alegre fut choisi pour deux raisons importantes : un climat favorable assuré par les autorités locales, et pour le fait qu'il s'agissait d'une ville du Sud, ce qui garantissait un rôle important au Sud dans les délibérations. Le FSM s'est réuni deux autres fois à Porto Alegre (en 2002 et 2003) et à Mumbai (Inde) en 2004. La prochaine réunion aura lieu à Porto Alegre et pour 2007 on a annoncé qu'elle aura lieu quelque part en Afrique. Le nombre de participants a considérablement augmenté. Bien qu'il soit difficile de le préciser il semble que la participation ait crû de 10 000 participants environ en 2001 à peut-être 100 000 en 2004.

A ses débuts, le Forum a adopté le principe d'"espace ouvert". Au centre de ce concept on trouve l'idée qu'aucune posture politique ne prédomine au sein du FSM, à part l'engagement minimum d'opposition à la globalisation néolibérale et à l'impérialisme sous toutes ses formes. Ainsi, le FSM n'adopte pas de résolutions et ne coordonne pas d'activités politiques. Le FSM n'est pas un mouvement. Ni même un mouvement de mouvements. Il se définit comme une famille de mouvements, et cette famille s'efforce d'être globale. Bien qu'il demeure des distorsions quant à la participation des différentes parties du monde, le FSM est déjà probablement plus global que n'importe quelle autre confluence historique antérieure aux mouvements antisystémiques. En particulier, le Nord n'a déjà plus dans son fonctionnement le rôle écrasant qu'il avait dans les structures antisystémiques précédentes. De plus, une priorité organisationnelle importante du FSM est d'étendre son invitation à tous les groupes non représentés, surtout à ceux du Sud.

On peut ainsi dire que, d'un côté, le FSM a été un succès. En peu d'années la participation active a énormément augmenté, tant numériquement que géographiquement. Le FSM a réussi à attirer l'attention de la presse mondiale et il fait contrepoids au Forum Economique Mondial qui est bien plus ancien et mieux financé. Il a réussi à devenir l'espace central de rencontre des actions antisystémiques dans le système-monde. Et, pourtant, il y a une sensation omniprésente d'incertitude quant à son futur chez ses plus chauds partisans.

Le FSM affronte trois sortes principales de critiques. La première provient des forces centristes mondiales, dont certaines ont assisté aux réunions du FSM bien qu'elles aient peu de poids dans cette instance. Ce groupe pense que le FSM n'est ni pratique ni concret dans son orientation. Ce groupe considère que le FSM doit tenter un dialogue avec le Forum Economique Mondial (FEM) et avec plusieurs autres institutions internationales (FMI, Banque Mondiale, OMC) sur des programmes spécifiques qui soulagent d'une certaine manière la souffrance (du SIDA, par exemple), qui améliorent les perspectives du supposé développement durable et éliminent la pauvreté. Ce groupe considère que le FSM est trop immergé dans la publication sur divers sujets et qu'il offre une plateforme publique à des groupes irrationnels, et même pour certains d'entre eux dangereux. Il est sûr que le FSM a résisté à toutes les suggestions lui proposant de négocier des accords (dans les coulisses) avec ceux qui sont représentés à Davos. De fait, après un débat initial et peu satisfaisant, le FSM ne se décide pas à engager plus avant les discussions avec le FEM (comme il lui fut suggéré plusieurs fois). Le FSM considère que de telles discussions ont peu d'importance et qu'y entrer atténuerait seulement la force et l'impact du FSM comme structure mondiale. Le FSM est un espace ouvert, mais il l'est seulement pour ceux qui s'opposent spécifiquement à la globalisation néolibérale et à

l'impérialisme sous toutes ses formes. Il est très douteux que l'on puisse trouver à Davos un participant qui serait disposé à agir à partir de cette prémisse.

Une critique plus significative faite au FSM provient de divers groupes héritiers de la "vieille gauche". Par exemple, à Mumbai, un groupe d'organisations, originaires principalement d'Inde mais provenant aussi d'autres endroits, a organisé une espèce de contre-forum, sous l'hypothèse que le FSM avait été à l'origine subordonné aux ONGs occidentales et qu'il s'agissait d'une structure "objectivement" contre-révolutionnaire. Ce groupe s'est refusé à participer au FSM. Cependant, certains, y compris au sein du FSM, partagent ce point de vue, quoique sous une forme atténuée.

Les critiques de ce groupe sont multiples : le FSM dit qu'un autre monde est possible ; il devrait dire que le socialisme est l'objectif. Le FSM est un forum ouvert ; en conséquence de quoi il n'est que bavardage. Il ne s'engage pas dans l'action ; il est donc intrinsèquement inefficace. Il accepte de l'argent de fondations et organisations non gouvernementales ; donc il se vend. Il ne permet pas aux partis politiques de participer : il exclut ainsi des groupes clés. Il ne permet pas la participation de groupes impliqués dans des actions violentes : mais la violence est légitime pour les groupes opprimés qui n'ont pas d'autre alternative. Toutes les affirmations initiales sur le FSM sont exactes. Mais les conséquences, présentées après le point-virgule, sont rejetées par le FSM. Il y a aussi une variante critique de la part de quelques activistes de base et de personnes inspirées par la tradition anarchiste. Elle est quasiment le contraire de la critique de la "vieille gauche". Elle dit que le FSM est de fait une nouvelle internationale avec une hiérarchie cachée qui prend les décisions importantes. Mais au final, cette variante dit la même chose que la variante de la "vieille gauche". Les leaders du FSM usent de leur autorité pour trahir les militants. Le dernier groupe de critiques provient de l'intérieur même du FSM. D'une certaine manière, les critiques internes sont des versions diluées des critiques externes des forces centristes mondiales, la "vieille gauche" hostile et les groupes anarchistes. Mais il y a deux critiques supplémentaires substantielles provenant de l'intérieur du FSM.

La première est que, alors que l'idée de l'espace ouvert est louable, depuis un certain temps elle finit par lasser. Année après année s'expriment les mêmes idées. Inévitablement, les gens se fatigueront du processus et les structures disparaîtront. La seconde critique est que, alors que l'idée d'une structure horizontale et non hiérarchique est méritoire, d'une manière ou d'une autre des décisions importantes finissent par être prises. Qui prend les décisions et comment ? Les critiques disent qu'il n'y a pas suffisamment de transparence dans le processus de prise de décisions, et qu'il devient donc antidémocratique. Finalement, il y a un autre phénomène interne à observer. Du fait qu'il y a beaucoup d'espace pour l'articulation spontanée, certaines organisations se sont réunies dans le cadre des conférences mondiales. Et ces groupes ont adopté des résolutions, pour leur compte, et planifié des activités politiques spécifiques. Mais il a été difficile pour les moyens de communication mondiaux de distinguer ces réunions de celles du FSM. A tel point que ces réunions tendent à discréditer le concept voulant que le FSM en tant que tel ne développe pas de positions ou d'actions politiques. C'est là une tension non résolue.

Les critiques internes ont généré un débat intense à l'intérieur du FSM. Le résultat a été que, récemment, le Secrétariat International a envoyé une lettre dans le réseau d'organisations participant au FSM dans laquelle il dit que le FSM projette de faire des changements importants dans le format du cinquième FSM en 2005. La lettre esquisse un processus d'agglutination "volontaire et auto-organisée" d'événements de telle manière que les "axes thématiques" des réunions "émergent de la consultation...et ne soient basées sur aucune décision du Conseil International ou du Secrétariat". Ce changement se présente comme une avancée importante dans le concept d'espace ouvert. Ce nouveau processus est destiné à contrecarrer la critique de l'insuffisance démocratique interne dans les processus du FSM, ainsi que l'idée que les occasions d'échange entre personnes aux idées similaires ont été rares du fait de la nature historiquement dispersée des réunions.

## **Texte 9: Le mouvement altermondialisation et les forums sociaux**

**Auteur :** Gustave Massiah

**Référence :** corpus 3/ CEDETIM/2003

**URL :** <http://www.reseau-ipam.org/spip.php?article350>

### **1. Le processus des forums, un espace de dialogue ou une sorte de mouvement des mouvements ?**

Les forums mondiaux et continentaux sont des espaces et des moments privilégiés du mouvement altermondialisation. Le mouvement altermondialisation ne se résume pas aux forums mondiaux et continentaux, même si ceux-ci y jouent un rôle éminent. Les forums rythment le mouvement et sont la représentation de son autonomie. Le mouvement, bien plus largement, est constitué par l'ensemble des luttes et des résistances, des pratiques sociales, des débats et des recherches, des créations intellectuelles et artistiques qui s'inscrivent dans la perspective de l'altermondialisation. Cette perspective peut être résumée par le refus des inégalités et des discriminations, la mise en cause dans cette situation des effets de la mondialisation néolibérale, l'affirmation d'un autre monde possible et l'engagement dans sa construction.

L'affirmation du mouvement altermondialiste polarise les autres mouvements et les réoriente ; dans ce domaine les forums jouent un rôle essentiel. Il existe bien une tension entre la préservation de « l'ouverture » et les exigences de progression et d'approfondissement. Ce n'est pas forcément une contradiction même si la gestion de cette tension peut se révéler difficile. Le mouvement est par définition ouvert et divers, les modes de progression sont multiples ; ce sont les modes d'expression de positions partielles qui sont plus difficiles à régler, surtout si elles sont affirmées, à travers les forums, comme représentatives des positions de tous.

### **2. Nouvelle culture démocratique et nouvelles pratiques politiques**

La référence à la démocratie est ambivalente. Elle ne se restreint pas aux pratiques politiques. Elle renvoie à la fois à des valeurs et à un modèle de fonctionnement des institutions. Ce n'est pas une simple révérence qui viserait à conjurer les erreurs passées. La démocratie a été renvoyée au mépris avec la référence à la démocratie bourgeoise dont les limites sont évidentes mais ne suffisent pas à la disqualifier. La démocratie prolétarienne s'est réduite à la dictature de la nomenklatura. La démocratie est donc une valeur à inventer. La référence à la démocratie permet d'affirmer un choix en matière de pratiques politiques ; mais elle ne les épuise pas. Une pratique politique relie une vision éthique et morale à une situation particulière. Le mouvement altermondialisation, en se définissant comme un mouvement social et citoyen doit s'emparer de l'ensemble de la question du politique.

Les nouvelles pratiques politiques sont déjà présentes. Aucune pratique sociale, individuelle ou collective, n'est dépourvue de pratique politique. D'une manière générale, tout projet de transformation sociale est porteur de déséquilibres et pose directement la question du pouvoir. L'avantage du présupposé démocratique est qu'il cherche à organiser le pouvoir en le subordonnant à des objectifs sans nier la question du pouvoir. La difficulté est d'identifier la démocratie dans la société et le fonctionnement démocratique des organisations de la transformation sociale. Il y a certes une relation très forte, la cohérence est une condition nécessaire, mais il n'y a pas identité. De nouvelles formes de démocratie sont à rechercher dans les institutions et dans les organisations. Des formes moins autoritaires et moins hégémoniques sont indispensables. La représentation même des institutions démocratiques change. Le modèle associatif reste une référence, il doit s'adapter aux nouvelles formes que prennent les organisations qui mêlent les formes collectives et les engagements individuels. Qu'est-ce qu'un fonctionnement démocratique de réseau ? C'est une des questions posées aux forums sociaux qui inaugurent de nouvelles formes d'organisations et de rencontres. Tant que les forums privilégient la forme événementielle, ces questions peuvent être surmontées en bricolant les modèles actuels. L'inscription dans la durée nécessitera des mutations et des inventions.

Pour définir la place des partis politiques dans le mouvement, il faut prendre en compte plusieurs dimensions : l'évolution de la forme-parti et sa place dans les stratégies de transformation, le débat sur les projets politiques et les stratégies qui caractérisent les différents partis, les problèmes spécifiques posés par la cohabitation entre les partis et les autres organisations, sociales et citoyennes, mais néanmoins politiques. Une réponse générale n'est donc pas toujours pertinente. C'est là qu'il faut distinguer les forums dans le mouvement altermondialisation. Pour le mouvement, dans son ensemble, les partis font partie de la société, ce sont après tout des associations analogues à d'autres. Ce sont des formes d'organisation où des personnes se réunissent "pour faire société", ce qui est la définition de l'association. Ce sont des associations d'un type particulier, comme toutes les associations d'ailleurs.

Elles ont ceci de spécifique qu'elles sont liées à la prise du pouvoir d'état et ont un monopole de représentation dans la démocratie représentative. Le fait de les désigner comme association permet de les banaliser pour donner plus d'épaisseur au débat politique et stratégique.

Les questions portées, in fine, par les partis, sur la prise et le contrôle de pouvoir, dans et par l'Etat, tout en faisant partie du débat en restreignent la portée. Elles ne facilitent pas l'émergence d'une nouvelle culture politique à partir de la diversité du mouvement. Surtout si doit s'imposer dans le mouvement l'idée qu'il faut choisir entre différents partis. D'autre part, parce que les conceptions dominantes dans les partis restent, par rapport aux autres mouvements, celles des courroies de transmission dans la mesure où, pour les partis, les « débouchés politiques » passent forcément, en dernier ressort, par eux. Le schéma classique du débouché politique ou de l'absence de ce débouché renvoie à un jeu de rôle qui n'est pas toujours pertinent. En 68, en France, par exemple, il n'existait aucun parti politique relais sur la scène traditionnelle, ce qui n'a pas empêché le mouvement d'aller très loin dans son affirmation et d'assumer une capacité exceptionnelle de négociation qui n'a pas été entamée par la victoire électorale de la droite.

Dans la situation actuelle des forums sociaux, l'autonomie du mouvement par rapport aux partis est à préserver. Cette proposition qui paraît admise pour les forums sociaux mondiaux et continentaux, se pose peut-être différemment au niveau des forums sociaux locaux. Cette autonomie devrait être assurée avec un certain pragmatisme de manière à ne pas éliminer des débats une partie des questions portées par les partis et à laisser aux partis le soin de trouver la manière d'en être indirectement parties prenantes sans être représentés en tant que tels. D'autant que toute tentative de résoudre de manière juridique ou réglementaire un problème politique, même quand on peut difficilement faire autrement, se traduit par des effets secondaires souvent négatifs.

### **3. Quelle perspective émancipatrice pour le mouvement altermondialisation ?**

Faisons l'hypothèse que le mouvement altermondialisation correspond à une rupture possible dans la longue période. C'est un moment de fortes contradictions, évidemment d'incertitudes, puisque l'avenir n'est pas déjà écrit et dépend, pour une large part, de l'intervention des mouvements anti-systémiques. Pour apprécier les perspectives émancipatrices que pourraient porter ce mouvement, il faudrait croiser deux séquences liées mais autonomes, celle de l'évolution des formes dominantes contre lesquelles se définissent les luttes et celle de l'évolution des formes des luttes qui ouvrent les nouveaux chemins de l'émancipation.

Le néolibéralisme est une des formes du capitalisme, celle qui s'impose à partir de 1979 et qui pourrait être caractérisée comme une restauration, le recours à des modalités plus brutales d'exploitation et de domination. Les résistances s'organisent contre l'exacerbation des inégalités dans chaque société et entre les sociétés. Ces inégalités sont liées aux formes de domination entre le Nord et le Sud, et dans chaque société au renforcement des discriminations. Les résistances mettent en évidence les liaisons très fortes entre l'idéologie et l'économie, entre la production et la culture.

Cette phase du néolibéralisme a succédé à une phase fordiste et keynésienne qui correspondait à un compromis social moins défavorable. Mais, mettre en évidence la dégradation de la situation, et reconnaître que les différentes formes de capitalisme ne sont pas identiques, ne revient pas à souhaiter un retour au compromis précédent qui était aussi capitaliste et libéral. Obtenir une amélioration n'est pas négligeable, il s'agit toutefois d'apprécier dans quelle mesure une amélioration partielle pourrait rendre plus difficile un changement plus fondamental. Ce sont ces appréciations qui fondent le débat stratégique.

Ce débat est en cours dans le mouvement. Il recouvre la discussion sur les propositions qui sont avancées ; des propositions réalistes et susceptibles d'être adoptées sans transformation structurelle ou des propositions pour faire avancer le mouvement, le radicaliser et pousser à des ruptures nécessaires pour ouvrir la voie à des alternatives. Encore faut-il préciser que ce n'est pas la nature des propositions et leur formulation qui permettent de caractériser une proposition comme réformiste, récupératrice ou radicale. C'est le rôle qu'elle joue dans la prise de conscience, les mobilisations, les contradictions et les rapports de force.

La discussion sur les améliorations, pour importante qu'elle soit, n'est pas celle des alternatives. Les perspectives d'émancipation sont celles qui permettraient le dépassement du capitalisme. Pour comprendre les dépassements possibles, revenons aux leçons de la période de luttes précédentes.

Le compromis social fordiste et keynésien avait été obtenu parce que le capitalisme était confronté à plusieurs défis : celui de la décolonisation, celui des luttes ouvrières et des fronts populaires, celui des révolutions soviétiques, celui

du fascisme et celui de sa crise interne qui avait pris une forme exacerbée en 1929. Le bloc occidental prépare l'offensive qui sera menée à partir de 1979 : offensive contre la décolonisation en utilisant la gestion de la crise de la dette pour remettre au pas les pays du Sud ; offensive contre le bloc soviétique appuyé sur la course aux armements. Dans les deux cas, cette offensive qui s'appuie sur les manquements aux libertés et aux droits donnent du crédit à la mise en avant d'une idéologie spectaculaire des droits de l'Homme et à la confusion organisée entre marché et démocratie. Dans cette période, la question de la démocratie émerge comme une question essentielle. Les perspectives d'émancipation doivent prendre en compte les questions non résolues et les nouvelles conditions de leur déploiement. En tenant compte que le capitalisme change, du fait aussi des contestations qu'il suscite. En tenant compte aussi du fait que la question mondiale a modifié les rapports entre la question sociale et la question nationale qui a marqué la période précédente. La critique de la croissance et du productivisme dans les modèles de développement capitalistes et soviétiques donne une vigueur particulière aux nouveaux paradigmes écologistes.

Il faut aussi se demander, après la restauration de 79 à 95, ce qui reste aujourd'hui des mouvements de 68 et des années 70. Pour certains, cette période est celle de l'effondrement des valeurs traditionnelles. Pour d'autres, la montée de l'individualisme prépare la montée du néolibéralisme. Ces perceptions sont loin de l'irruption de libertés qui secoue tant de sociétés figées. Quand Marcuse interroge l'homme unidimensionnel, il relie le marxisme et la psychanalyse et ouvre la voie au renouvellement du collectif. La dénonciation du spectaculaire marchand prépare le refus de la marchandisation. Les luttes pour l'épanouissement individuel et la libération sociale des années 70, interrompues par l'offensive néolibérale et conservatrice des années 80 à 95, se prolongent en partie dans le mouvement émancipateur de l'altermondialisation et participent à l'invention des chemins de la liberté.

Mais, pour caractériser les défis du mouvement altermondialisation, il ne suffit pas de se référer aux perspectives d'émancipation. Il faut prendre en compte l'ensemble des contradictions. Rappelons cette pensée prémonitrice de Gramsci, tristement actuelle : « le vieux monde se meurt, le nouveau monde tarde à apparaître, et dans ce clair-obscur, surgissent les monstres. »

### **4. Mouvement contre la guerre et mouvement pour le droit international**

Le mouvement antimondialisation et le mouvement contre la guerre convergent car ils s'attaquent aux deux faces du même processus, celui d'une mondialisation néolibérale qui se prolonge dans l'hégémonie des États-Unis. Ce processus n'est pas exempt de contradictions et les instances militaires et économiques ne se confondent pas. Dans la période récente, la convergence entre les deux mouvements s'est affirmée et se rejoint autour de la place centrale du droit international.

Une proposition se dégage du mouvement. L'égalité d'accès aux droits essentiels est une alternative au néolibéralisme. On peut définir des politiques économiques et sociales qui ne se résument pas au primat donné à la croissance, qui commencent par la lutte contre les inégalités et les discriminations, et qui se traduisent par un accès aux services essentiels et aux droits fondamentaux de tous ceux qui en sont exclus, dans les sociétés du Sud comme dans celles du Nord. Cette proposition s'appuie sur deux évolutions. La reconnaissance de la complémentarité entre les droits civils et politiques, d'une part, et, de l'autre, les droits économiques, sociaux et culturels, renouvelle le débat sur l'universalité des droits. Cette évolution fonde un choix stratégique sur le rapport entre développement et démocratie, entre libertés individuelles et choix collectifs. De plus, cette référence à l'égalité des droits dans chaque société s'inscrit dans une perspective internationale et donne un fondement au droit international. Le droit international, s'il est fondé sur une alternative au néolibéralisme peut être, à travers la mondialisation des droits, porteur d'une alternative à la mondialisation néolibérale. Cette orientation prend tout son sens dans la préparation du protocole additionnel sur les droits économiques, sociaux et culturels que la Conférence de Vienne de 1996 a demandé à la Commission des Droits de l'Homme des Nations Unies de préparer. Ce protocole, très contesté, prévoit une justiciabilité des droits et des instances de recours indépendantes.

La perspective ouverte par cette évolution est celle de l'invention d'une démocratie mondiale qui donne un sens à une mondialisation alternative. Dans l'immédiat, une des premières actions, pour aller dans ce sens, est de soumettre les Institutions Financières Internationales, notamment la Banque Mondiale et le FMI, ainsi que l'Organisation Mondiale du Commerce au droit international, au respect de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et aux accords internationaux. La démocratie mondiale et le droit international ne peuvent se construire en dehors de la lutte contre les guerres. Le débat est ouvert sur les institutions internationales, sur l'évolution des Nations Unies qui



ne peuvent jouer un rôle crédible sans une réforme radicale. Le mouvement altermondialisation, en tant que mouvement citoyen mondial, se doit d'assumer ce débat.

### **Texte 10 : Les dangers et les opportunités de la crise globale**

**Auteur :** Gustave Massiah

**Référence :** corpus 3/ CEDETIM/2009

**URL:** <http://www.reseau-ipam.org/spip.php?article1591>

Le mouvement altermondialiste s'est affirmé comme un mouvement antisystémique porteur d'avenir par rapport à la phase néolibérale de la mondialisation capitaliste. L'ouverture de la crise globale ouvre de nouvelles perspectives et lui donne des responsabilités particulières.

#### **Le mouvement altermondialiste**

Le mouvement altermondialiste dans ses différentes significations est porteur d'un nouvel espoir né du refus de la fatalité ; c'est le sens de l'affirmation « un autre monde est possible ». Nous ne vivons pas « La Fin de l'Histoire » ni « Le Choc des civilisations ». La stratégie du mouvement altermondialiste s'organise autour de la convergence des mouvements sociaux et citoyens qui mettent en avant la solidarité, les libertés et la paix. Dans l'espace du FSM, ils confrontent leurs luttes, leurs pratiques, leurs réflexions et leurs propositions. Ils construisent aussi une nouvelle culture politique fondée sur la diversité, les activités autogérées, la mutualisation, « l'horizontalité » préférée à la hiérarchie.

A travers les forums, une orientation stratégique s'est dégagée, celle de l'accès pour tous aux droits fondamentaux. C'est la construction d'une alternative à la logique dominante, à l'ajustement de chaque société au marché mondial à travers la régulation par le marché mondial des capitaux.

Le mouvement altermondialiste ne se résume pas aux Forums Sociaux, mais le processus des forums y occupe une place particulière. Le mouvement altermondialiste ne cesse de s'élargir et de s'approfondir. Élargissement géographique, social, thématique, il a connu une montée en puissance considérable en moins de dix ans. Pour autant, il n'a pas gagné, même si la crise par bien des aspects valide nombre de ses analyses et justifie son appel aux résistances. Le mouvement altermondialiste est un mouvement historique qui s'inscrit dans la durée. Il prolonge et renouvelle les trois mouvements historiques précédents. Le mouvement historique de la décolonisation ; et de ce point de vue l'altermondialisme a modifié en profondeur les représentations Nord-Sud au profit d'un projet mondial commun. Le mouvement historique des luttes ouvrières ; et de ce point de vue, est engagée la mutation vers un mouvement social et citoyen mondial. Le mouvement des luttes pour la démocratie à partir des années 1960-70 ; et de ce point de vue le renouvellement de l'impératif démocratique après l'implosion du soviétisme en 1989 et les régressions portées par les idéologies sécuritaires. La décolonisation, les luttes sociales, l'impératif démocratique et les libertés constituent la culture de référence historique du mouvement altermondialiste.

Le Forum Social Mondial (FSM) de Bêlém, ouvre un nouveau cycle du mouvement altermondialiste. Le FSM aura lieu en Amazonie au cœur des limites de l'écosystème planétaire et devra se poser la question majeure des contradictions entre la crise écologique et la crise sociale. Il sera marqué par le nouveau mouvement social et citoyen en Amérique Latine, l'alliance des peuples indigènes, des femmes, des ouvriers, des paysans et des sans-terres, de l'économie sociale et solidaire. Ce mouvement civique a construit des nouveaux rapports entre le social et le politique qui ont débouché sur de nouveaux régimes et ont renouvelé la compréhension de l'impératif démocratique. Il a infléchi l'évolution du continent montrant ainsi l'importance des grandes régions dans la mondialisation et face à la crise de l'hégémonie des États-Unis. Le mouvement altermondialiste devra aussi répondre à la nouvelle situation mondiale née de la crise ouverte de la phase néolibérale de la mondialisation capitaliste.

#### **La crise de la mondialisation**

Le mouvement altermondialiste est confronté à la crise de la mondialisation que l'on peut caractériser comme une crise de la mondialisation capitaliste dans sa phase néo-libérale. Cette crise n'est pas une surprise pour le mouvement ; elle était prévue et annoncée depuis longtemps. Plusieurs analyses faisaient l'hypothèse d'une crise ouverte de la mondialisation. Nous y sommes ! Il s'agit d'une crise structurelle : économique et sociale ;

écologique ; géopolitique ; politique et idéologique. La séquence actuelle crise financière, monétaire, immobilière, alimentaire, économique en est une déclinaison en situation.

Trois grandes questions déterminent l'évolution de la situation à l'échelle mondiale et marquent les différents niveaux de la transformation sociale (mondiale, par grande région, nationale et locale). Le système dominant est confronté à une triple crise : la crise écologique mondiale qui est devenue patente ; la crise du néolibéralisme ; la crise géopolitique avec la fin de l'hégémonie des États-Unis. La crise de l'hégémonie états-unienne s'approfondit rapidement. L'évolution des grandes régions se différencie, d'autant que les réponses de chaque région à la crise de l'hégémonie américaine sont différentes. La lutte contre la prétendue guerre des civilisations et la très réelle guerre sans fin constitue une des priorités du mouvement altermondialiste.

La phase néolibérale semble à bout de souffle. La nouvelle crise financière est d'une particulière gravité. Ce n'est pas la première crise financière de cette période (Mexique, Brésil, Inde, Argentine, etc.) et elle ne suffit pas à elle seule à caractériser l'essoufflement du néolibéralisme. La déclinaison des différentes crises est plus singulière. La crise monétaire accroît les incertitudes sur les réaménagements des monnaies. La crise immobilière aux États-Unis révèle le rôle que joue le surendettement, et ses limites, en tant que moteur de la croissance. La crise énergétique et la crise climatique révèlent les limites de l'écosystème planétaire. La crise alimentaire d'une exceptionnelle gravité peut remettre en cause des équilibres plus fondamentaux. L'approfondissement des inégalités et des discriminations, dans chaque société et entre les pays, atteint un niveau critique et se répercute sur l'intensification des conflits et des guerres et sur la crise des valeurs. Les institutions responsables de la régulation du système économique international (FMI, Banque Mondiale, OMC) n'ont plus de légitimité.

Le G8, camouflé en G20, se présente comme porteur de solutions à la crise. Ce G20 est certes plus présentable que le G8 puisque les 20 pays représentent les deux-tiers de la population mondiale. Pour autant, il reste illégitime en tant que directoire autoproclamé. Et il reste aussi inquiétant. En 1977, le précurseur du G8 avait créé la crise de la dette en appelant les pays pétroliers à recycler les pétrodollars et les banques à leur prêter sans trop regarder. Il avait ainsi cassé le front des pays du Sud en ralliant les pétroliers contre les plus pauvres. Il tente aujourd'hui la même stratégie avec les pays émergents. Et la docilité de ceux-ci dans les propositions mises au point par les occidentaux laisse craindre le pire. Le G20 est pour l'instant un camouflage du G8, toujours illégitime.

Il reste donc les Nations Unies ! Certes, il est difficile de leur faire confiance quand on les regarde de trop près. Le défilé de ces chefs d'Etat ne donne pas confiance dans la réforme radicale indispensable. Et pourtant les Nations Unies arrivent parfois à se dépasser et à adopter des positions bien meilleures que ceux qui les portent. Confrontés à la tentative de marginalisation menées par le G8 dès 1980, le système des Nations Unies a organisé les conférences mondiales et a réussi des alliances avec les sociétés civiles à Rio en 1992, sur environnement et développement, et à Istanbul, en 1996, avec les collectivités locales. L'adoption du protocole facultatif sur les droits économiques, sociaux et culturels en est une illustration, il a été adopté malgré l'opposition de presque tous les gouvernements. Au cœur des Nations Unies, la Déclaration Universelle des Droits Humains, permet à des alliances de forces sociales et intellectuelles de transcender le système et de le forcer à se transcender. Certes contestables, les Nations Unies restent supérieures à tous les directoires. Comme le disait Churchill de la démocratie, les Nations Unies sont le pire des systèmes internationaux à l'exception de tous les autres.

#### **Penser la crise**

L'incertitude demeure sur les temps et les horizons de la crise. L'analyse « braudélienne » de la crise conduit à l'hypothèse de la fin d'un cycle de Kondratieff. Il est probable qu'un nouveau cycle caractérisera les 25 à 40 prochaines années. Il n'est pas prédéterminé et plusieurs sorties sont possibles. La crise du néolibéralisme, du point de vue idéologique, est fortement liée à la montée en puissance de l'altermondialisme qui a aiguisé les contradictions internes au système. Pour autant, la crise du néolibéralisme ne signifie pas sa disparition inéluctable. De plus, le mouvement altermondialiste n'est pas le seul mouvement antisystémique par rapport à la logique dominante du système. D'autres mouvements intégristes divers peuvent aussi contester le cours dominant.

Deux grandes tendances sont possibles à moyen terme. Plusieurs variantes sont possibles autour de chaque tendance. La première tendance est celle d'une dominante conservatrice avec une conformation d'un néolibéralisme de guerre ou d'autres formes de régulation. La deuxième tendance est celle d'une réforme en profondeur du capitalisme sous une forme néokeynésienne et écologique ou un « Green New-Deal ». Une issue altermondialiste est très peu

probable à court terme, les conditions n'étant pas encore remplies ; mais le renforcement du mouvement altermondialiste pèsera sur les issues possibles.

C'est dans les cinq à dix ans que se formalisera la nouvelle rationalité économique, comme le néolibéralisme s'est imposé, à partir de tendances existantes, entre 1979 et 1985. Il reste une discussion sur la suite de ce cycle à venir. Immanuel Wallerstein fait l'hypothèse d'un retournement du cycle séculaire, voire même multiséculaire, posant pour les trente ou quarante prochaines années, la question historique d'un dépassement du capitalisme et donnant ainsi une portée nouvelle à l'altermondialisme.

Il est nécessaire de penser la crise pour ne pas se laisser porter par les turbulences. Sans entrer dans le détail, quelques références aux leçons du passé peuvent être utiles. Sans oublier que chaque crise est nouvelle, que chaque situation est spécifique. Rappelons quelques points d'appui parmi beaucoup d'autres qui peuvent contribuer à construire une pensée de la crise globale actuelle. Les analyses de l'accumulation capitaliste mondiale, notamment celles de Samir Amin et de André Gunder Frank remettent l'évolution en perspective et soulignent l'importance de la colonisation transformée en représentation Nord-Sud. L'analyse des économies mondes de Fernand Braudel et des systèmes-mondes de Immanuel Wallerstein resituent les phases de la mondialisation capitaliste et articulent les cycles longs, séculaires, et les cycles courts, de Kondratieff, qui précisent les phases du capitalisme déjà éclairées par Schumpeter. L'analyse des crises par Baran, Sweezy et Magdoff rappelle que l'évolution peut-être analysée comme une succession de crises séparées par des périodes de croissance. Ils proposent aussi une analyse des secteurs d'entraînement de chaque phase, aujourd'hui l'automobile, qui conduit à s'interroger sur l'émergence des industries du numérique et de l'environnement. Ilya Prigogine a mis l'accent sur les ruptures et les conditions de stabilité et d'instabilité des systèmes. Henri Lefebvre rappelle, il y a vingt ans, qu'une crise ne sépare pas toujours deux moments favorables et que l'interrogation majeure porte sur la remise en cause du travail comme valeur social et culturelle. René Dumont, et plus récemment Anil Argawal, relie déjà l'environnement à la géopolitique. Sur la nature des transitions, La critique du programme du Gotha de Karl Marx fait la part entre l'aménagement et la transformation. Castoriadis parmi d'autres a mis l'accent sur l'importance des libertés et les risques de totalitarisme dans les transitions. Ho Chi Min insiste sur la nécessité de partir de ses faiblesses pour les transformer en forces. La contradiction vécue entre l'urgence et la transformation sociale installe la question stratégique comme la question centrale de la période.

#### **Les dangers de la crise de la mondialisation**

L'idéogramme chinois qui représente la crise, fort ancien et vénérable, associe deux signes, contradictoires comme il se doit pour toute bonne dialectique, celui des dangers et celui des opportunités.

Le premier danger concerne la pauvreté. La sortie de crise recherchée consiste à faire payer la crise aux pauvres, et d'abord aux discriminés et aux colonisés. Il s'agit aussi de raboter les couches moyennes. Et même, si ça ne suffit pas, de faire payer certaines catégories de riches ; ce qui laisse préfigurer de fortes contradictions.

Pour faire passer de telles politiques, il faudra beaucoup de répression, de criminalisation des mouvements sociaux, de pénalisation de la solidarité, d'instrumentalisation du terrorisme, d'idéologie sécuritaire, d'agitation raciste, islamophobe et nationaliste, d'exploitation des boucs émissaires, des migrants et des roms. Cette évolution ira dans certaines régions vers des régimes autoritaires et répressifs et même vers des fascismes et des populismes fascisants. Une autre sortie de crise cible des pays qui seront marginalisés et ruinés. Les risques de guerre sont aussi une issue classique des grandes crises. N'oublions pas que le monde est déjà en guerre et que près de un milliard de personnes vivent dans des régions en guerre. Les conflits sont permanents et la déstabilisation systématique. Les formes de guerre ont changé avec la militarisation des sociétés, l'apartheid global, la guerre des forts contre les faibles, la banalisation de la torture.

Pour lutter contre ces dangers il faudra renforcer les résistances et élargir les alliances et les coalitions pour les libertés, la démocratie et la paix.

#### **Les opportunités de la crise globale**

Les dangers sont connus, les opportunités ouvertes le sont moins. Pourtant, comme le dit Hölderlin, cité par Edgar Morin, « Là où croît le péril, croît aussi ce qui sauve ». Retenons six opportunités ouvertes par la crise. D'abord, la défaite idéologique du néolibéralisme favorise la montée en puissance de la régulation publique. Ensuite, la redistribution des richesses et le retour du marché intérieur redonnent une possibilité de stabilisation et de garantie des revenus et de la protection sociale, de redéploiement des services publics. De même, l'urgence écologique

nécessite une mutation du mode de développement social. Dans le même sens, la crise du modèle politique de représentation renforce la nécessité de la démocratie sociale et de la démocratie participative et une nouvelle réflexion sur les pouvoirs. De plus, le rééquilibrage ente le Nord et le Sud ouvre une nouvelle phase de la décolonisation et une nouvelle géopolitique du monde. Il s'accompagne d'une nouvelle urbanisation et des migrations qui sont les nouvelles formes du peuplement de la planète. Enfin un système de régulation mondiale permettant de penser et de réguler la transformation sociale à l'échelle de la planète et ouvrant la perspective d'une citoyenneté mondiale. Le mouvement altermondialiste est porteur de ses opportunités.

Aucune de ces opportunités ne s'imposera d'elle-même ; elles ne pourront déboucher vers des situations meilleures que si les résistances s'amplifient et si les luttes sociales, écologiques, pour les libertés, contre les guerres s'intensifient. D'autant que la crise ouvre aussi des opportunités pour les élites dirigeantes qui se partageront entre celles qui pencheront vers des formes d'oppression renouvelées et celles qui basculeront vers une refondation du capitalisme. Cette refondation n'est pas inéluctable, mais elle n'est pas impossible. Elle ne sera crédible que quand toutes les voies permettant aux élites de conserver les formes actuelles du pouvoir se révéleront insuffisantes. Le capitalisme a démontré, notamment après la crise de 1929, avec le New Deal explicité par Roosevelt, sa capacité à « révolutionner » ses rapports sociaux. C'est toujours le capitalisme et comme le fait dire dans son film Visconti au Guépard, « il faut que tout bouge pour que rien ne change », mais les situations sont profondément différentes.

Le mouvement altermondialiste sera confronté aux tentatives de refondation, d'autant que pour les couches populaires, les interrogations sont pressantes sur les mesures à prendre pour sortir de la première phase aiguë de la crise. De même qu'il n'y a pas, à moyen terme, équivalence entre une tendance conservatrice et une tendance réformatrice. Les questions restent ouvertes sur la capacité de ces réformes pour faire face à la crise et pour leur insuffisance par rapport à une émancipation véritable ; et les appréciations sur ces questions différeront dans le mouvement. Il restera à définir en situation, et en fonction des différentes situations dans les pays et dans les grandes régions, sur la position à prendre par rapport aux forces politiques tentées par ces réformes que nous qualifierons de manière schématique de « Green New-Deal ». Deux interrogations sont déjà posées. Comment éviter l'alliance, entre les forces néolibérales et conservatrices avec les réformateurs, fondée sur des réformes minimales et des régimes verts et autoritaires ? Comment radicaliser un éventuel mouvement des réformes au profit des couches populaires ?

Le mouvement altermondialiste ne néglige pas les améliorations possibles et n'hésite pas à s'engager pour éviter les situations insupportables. Il est aussi, pour sa plus grande part, concerné par une transformation radicale et prend très au sérieux les possibilités, ouvertes par la crise, d'un dépassement du capitalisme. Ce dépassement s'inscrit dans le temps long et n'est pas prédéterminé. Il existe déjà, dans la société actuelle, des rapports sociaux qui le préfigurent, comme des rapports sociaux capitalistes ont émergé dans les sociétés féodales. Il ne s'agit pas de rapports nouveaux achevés ; il s'agit de tentatives de dépassement qui émergent dans les pratiques sociales mais qui ne se dégagent pas complètement des rapports dominants. La rupture ne se produit pas avec l'éradication des anciens rapports sociaux mais avec le moment où de nouveaux rapports deviennent dominants, subordonnent les anciens rapports sociaux et les transforment profondément. Le nouveau monde né dans l'ancien se construit progressivement ; il part des contradictions vécues et en construit des nouvelles. Le mouvement altermondialiste est porteur de ces nouveaux rapports à travers les résistances et les pratiques sociales innovantes. Les forums sociaux en sont les espaces d'expérimentation et de visibilité. Ils facilitent aussi le travail intellectuel critique qui permet de différencier ce qui peut consolider la reproduction des rapports capitalistes de ce qui annonce de nouvelles perspectives.

## BIBLIOGRAPHIE

1. ALLOUCHE Aurélien. 2015 : «L'argumentation dans la formation des groupes protestataires : du conflit d'aménagement au militantisme environnemental», *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], n°14, mis en ligne le 09 avril 2015, Consulté le 09 avril 2015. URL : <http://aad.revues.org/1929>
2. ALLOUCHE Victor. 1992 : «Négation, signification et stratégies de parole», *Langue française*. n°94, pp. 68-79.
3. ALTHUSSER Louis. 1976 : *Positions*, Paris, Éditions sociales, 173p.
4. ANGENOT Marc. 1983 : «L'intertextualité : enquête sur l'émergence et la diffusion d'un champ notionnel», *Revue des sciences humaines*, n° 189, pp. 121-135.
5. ANGENOT Marc. 1989 : «Hégémonie, dissidence et contre-discours : réflexions sur les périphéries du discours social en 1889», *Études littéraires*, Vol. 22, n°2, (dir). Walter Moser et Régine Robin, pp.11-24.
6. AUBOUSSIER Julien. 2012 : «L'antimondialisation dans la presse écrite en France : de l'événement au discours social», *Communication*, Vol. 29, n°2, pp.1-8.
7. AUBOUSSIER Julien. 2012 : «La dilution du discours antimondialisation dans les articles de presse», *Mots*, n° 98, pp.121-135.
8. AUSTIN Jean. 1994 : *Écrits Philosophiques*. Paris, Seuil, 250p.
9. AUTHIER-REVUZ Jacqueline. 1982 : «Hétérogénéité montrée et hétérogénéité constitutive : éléments pour une approche de l'autre dans le discours», *Revue de linguistique*, n°26, pp.91-151.
10. AUTHIER-REVUZ Jacqueline. 1984 : «Hétérogénéité (s) énonciative (s)», *Langages*, n°73, pp.98-111.
11. AUTHIER-REVUZ Jacqueline. 1995 : *Ces mots qui ne vont pas de soi : boucles réflexives et non coïncidence du dire*, tomes 1 et 2, Paris, Larousse, coll. «Sciences du Langage», 871p.
12. BAKHTINE Mikhail. 1970 : *La Poétique de Dostoïevski*, Paris, Seuil, 366p.
13. BAKHTINE Mikhail. 1975 : *Esthétique et théorie du roman*, Paris, Gallimard, 488p.
14. BAKHTINE Mikhail. 1977 : *Le marxisme et la philosophie du langage. Essai d'application de la méthode sociologique en linguistique*, Paris, Minuit, 232p.
15. BAKHTINE Mikhail. 1984 : «Les genres du discours-Problématique et définition», *Esthétique de la création verbale*, Paris, Gallimard, coll. «Bibliothèque des idées», pp.265-272.

16. BELLIER Irène. 1997 : «Une approche anthropologique de la culture des institutions», *Anthropologie du politique*, (dir). Abélès Marc et Jeudy Henri Pierre., Paris, Armand Colin, pp.129-161.
17. BENVENISTE Émile. 1966 : *Problèmes de linguistique générale*, T1, Paris, Gallimard, 356p.
18. BERRENDONNER Alain. 1981 : *Éléments de pragmatique linguistique*, Minuit, Paris, 247p.
19. BERTHO Alain. 2005 : «La mobilisation altermondialiste, analyseur du contemporain», *Anthropologie et Sociétés*, n°3, Vol. 29, pp.19-37.
20. BERTHO Alain. 2008 : *Nous autres, Nous-mêmes Ethnographie politique du présent*, Paris, Du Croquant, 140p.
21. BIRKELUND Merete. 2009 : «Une analyse de la négation dans les énoncés modalisés par *devoir* et *pouvoir*», *La polyphonie : outil heuristique linguistique, littéraire et culturel*, (dir). Alexandra Kratschmer, Birkelund Merete, Rita Therkelsen, Frank et Timme GmbH Verlag für wissenschaftliche Literatur, pp.165-182.
22. BONHOMME Marc. 2005 : *Pragmatique des figures du discours*. Paris, Honoré Champion, 284p.
23. BOURDIEU Pierre. 1977 : «Sur le pouvoir symbolique», *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, n°3, pp.405-411.
24. BOURDIEU Pierre. 1982 : *Ce que parler veut dire : l'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard, 248p.
25. BOURDIEU Pierre. 2000 : *Esquisse d'une théorie de la pratique*, Paris, Seuil, 429p.
26. BRANCA-ROSOFF Sonia. 1998 : «Le mot comme notion hétérogène», *Langues et Langage*, n° 7, pp. 7-39.
27. BRANCA-ROSOFF Sonia. 1999 : «Types, modes et genres : entre langue et discours», *Langage et société*, n° 87, pp.5-24.
28. BRANCA-ROSOFF Sonia. 2007 : «Approche discursive de la nomination/dénomination», *L'acte de nommer : Une dynamique entre langue et discours*, (dir). Cislara Georgeta et al. Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, pp.13-22.
29. CHARAUDEAU Patrick. 1992 : *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette, 927p.
30. CHARAUDEAU Patrick. 2005 : *Le discours politique : les masques du pouvoir*, Paris, Librairie Vuibert, 255p.
31. CHARAUDEAU Patrick. 2009 : «Identité sociale et identité discursive. Un jeu de miroir fondateur de l'activité langagière», *Identités sociales et discursives du sujet parlant*, (dir). Charaudeau Patrick, Paris, L'Harmattan, pp.15-28.

32. CULIOLI Antoine. 1986 : «La frontière», *Pour une linguistique de l'énonciation, t. 1 : Opérations et représentations*, Coll. «L'Homme dans la langue », Paris, Ophrys, pp. 83-90.
33. CULIOLI Antoine. 1987 : «La linguistique : de l'empirique au formel», *Pour une linguistique de l'énonciation, t.1 : Opérations et représentations*, Coll. «L'homme dans la Langue», Paris, Ophrys, pp. 9-46.
34. CUSSO Roser et GOBIN Corinne. 2008 : «Du discours politique au discours expert : le changement politique mis hors débat ?». *Mots*, n° 88, pp. 5-11.
35. DEBOVE-REY Josette. 1997 : *Le métalangage : Étude linguistique du discours sur le langage*, coll. «U Lettres», Paris, Armand Colin, 401p.
36. DUCROT Oswald. 1984 : *Le dit et le dire*, Paris, Minuit, 233p.
37. FONTAINE David, 1993 : *La poétique, Introduction à la théorie générale des formes littéraires*, Paris, Nathan Université, 128p.
38. FOUCAULT Michel. 1969 : *L'archéologie du savoir*, Paris, Gallimard, 276p.
39. FUCHS, Catherine. 1982 : «La paraphrase entre la langue et le discours», *Langue Française*, n° 53, pp. 22-33.
40. FUCHS, Catherine. 1991 : *Les typologies de procès*, coll. «Actes et colloques», Paris, Klincksieck, 240p.
41. GARRIC Nathalie et LEGLISE Isabelle. 2005 : «La place du corpus, de l'analyste et du logiciel : Exemple d'une analyse de discours patronal à deux voix», *Linguistique de corpus*, (dir.) Williams G, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, pp. 101-113.
42. GHIGLIONE Rodolphe et Matalon Benjamin. 1978 : *Les Enquêtes Sociologiques : Théories et Pratique*, Paris, Armand Colin, 301p.
43. GIAUFRET Anna. 2015 : «L'éthos collectif des guerrilla gardeners à Montréal : entre conflictualité et inclusion», *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], n°14 | mis en ligne le 09 avril 2015, Consulté le 09 avril 2015. URL : <http://aad.revues.org/1978>
44. GIDDENS Anthony. 1994 : *Les conséquences de la modernité*, Paris, L'Harmattan, 192p.
45. GOLDER Caroline. 1996 : «La production de discours argumentatifs : revue de questions», *Revue française de pédagogie*. Volume 116, N°1, pp. 119-134.
46. GUILBERT Thierry. 2007 : *Le discours idéologique ou la force de l'évidence*, Paris, L'Harmattan, 274p.
47. GUILBERT Thierry. 2008 : «Discours d'évidence. Constitution discursive des normes et des connaissances», *Normativités du sens commun*. (dir.) Gautier Claude et Laugier Sandra, Paris, PUF, pp.275-300.

48. GUILBERT Thierry. 2010 : «Pêcheux est-il réconciliable avec l'analyse du discours», *Semen*, n° 29, pp. 127-140.
49. GUILBERT Thierry. 2011 : «La représentation du contexte dans le discours», *Discours en contextes*, (dir.) Bagniet Lucy et Guilbert Thierry, Paris, PUF, pp.157-181.
50. GUILBERT Thierry. 2011 : *L'«évidence» du discours néolibéral : Analyse dans la presse écrite*, coll. «Savoir/agir», Belle combe-en-Bauges, Du croquant, 133p.
51. HABERT Benoît. NAZARENKO Adeline. SALEM André. 1997 : *Les linguistiques de corpus*. Coll. «U Lettres», Paris, Armand Colin, 218p.
52. IDA Hekmat. 2015 : «Quand argumenter l'égalité, c'est faire le collectif : discours pour défendre l'ouverture du mariage en France et en Allemagne», *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], n°14 | 2015, mis en ligne le 09 avril 2015, Consulté le 09 avril 2015. URL : <http://aad.revues.org/1958>
53. JACQUIN Jérôme et MICHELI Raphaël. 2012 : «Entre texte et interaction : propositions méthodologiques pour une approche discursive de l'argumentation en sciences du langage», *3<sup>e</sup> Congrès Mondial de linguistique française, SHS Web of conferences*, Vol. 1, pp.599-611.
54. JAUBERT Anna. 1990 : *La Lecture pragmatique*, Paris, Hachette, 240p.
55. JODELET Denise. 2005 : «Formes et figures de l'altérité», *L'Autre : Regards psychosociaux*, coll. «Vies sociales», (dir.) SANCHEZ-MAZAS Margarita et LICATA Laurent, Grenoble, PUG, pp.23-47.
56. KERBRAT ORECCHIONI Catherine. 1977: *La connotation*, Lyon, PUL, 256p.
57. KERBRAT ORECCHIONI Catherine. 1980 : «La polémique et ses définitions», *Le discours polémique*, Lyon, PUL, pp.3-40.
58. KERBRAT ORECCHIONI Catherine. 1980 : *L'énonciation : De la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin, 290p.
59. KERBRAT ORECCHIONI Catherine. 1986 : *L'implicite*, Paris, Armand Colin, 404p.
60. KERBRAT ORECCHIONI Catherine. 2008 : *Les actes de langage dans le discours : Théories et fonctionnement*, Coll. «Cursus», Paris, Armand Colin, 200p.
61. KLEIBER George. 1990 : *La sémantique du prototype*, Paris, PUF, 199p.
62. KLEIBER George. 1999 : *Problèmes de sémantique : la polysémie en questions*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 222p.
63. KRIEG-PLANQUE Alice et OLLIVIER-YANIV Caroline. 2011 : «Poser les "petites phrases" comme objet d'étude». *Communication et langages*, n°168, pp. 17-22.

64. KRIEG-PLANQUE Alice. 2011 : «Les "petites phrases" : un objet pour l'analyse des discours politiques et médiatiques». *Communication et langages*, n°168, pp. 23-41.
65. KRIEG-PLANQUE Alice. 2013 : *Analyser les discours institutionnels*, Paris, Armand Colin, 238p.
66. LAHIANI Nadia. 2010 : «L'impolitesse linguistique dans les débats politiques à caractère polémique», *Lexis spécial 2*, pp.61-69.
67. LAMIZET Bernard. 2002 : *Politique et identité*, Lyon, PUL, 350p.
68. LAPEYRE Frédéric. 2001 : «De la légitimité du discours néo-libéral sur la mondialisation face à la réalité des processus de fragmentation social », *Les défis de la globalisation : Babel ou Pentecôte ?* (dir.) DELCOURT Jacques et WOOT Philippe, Lyon, PUL, pp.189-202.
69. LAUGT Olivier. 2000 : *Discours d'expert et démocratie*, Paris, L'Harmattan, 208p.
70. LEBARON Frédéric. 2003 : *Le savant, le politique et la mondialisation*, Belles combes-en-Bauges, Du Croquant, 190p.
71. LEBART Ludovic et SALEM André. 1994 : *Statistique textuelle*, Paris, Dunod, 342p.
72. LEJEUNE Christophe. 2010. «Montrer, calculer, explorer, analyser. Ce que l'informatique fait (faire) à l'analyse qualitative», *Recherche Qualitative*, hors-série, volume 9, pp. 15-32.
73. LONGHI Julien. 2011 : *Visées discursives et dynamiques du sens commun*, Paris, L'Harmattan, 180p.
74. LOSIER Gisèle. 1989 : «Les mécanismes énonciatifs de la réfutation», *Revue québécois de linguistique*, Volume 18, n° 1, pp. 109-127.
75. LYOTARD Jean-François. 1988 : *Le postmoderne expliqué aux enfants. Correspondance, 1982-1985*, Paris, Le livre de poche, 160p.
76. MAINGUENEAU Dominique et Cossutta Frédéric. 1995 : «L'analyse des discours constituants», *Langages*, n°117, pp.112-125.
77. MAINGUENEAU Dominique, 2006 : «Les énoncés détachés dans la presse écrite. De la surassertion à l'aphorisation», *Revue Tranel*, n°44, pp.107-120.
78. MAINGUENEAU Dominique. 1984 : *Genèses du discours*, Liège, Mardaga, 209p.
79. MAINGUENEAU Dominique. 1988 : «Scénographie épistolaire et débat public», *La lettre, entre réel et fiction*, Paris, Sedes, pp.55-71.
80. MAINGUENEAU Dominique. 1991 : *L'analyse du discours : Introduction aux lectures de l'archive*, Paris, Hachette, 268p.
81. MAINGUENEAU Dominique. 2000 : *Les termes clés de l'analyse du discours*, coll. «Points Essais», Paris, Seuil, 143p.



82. MAINGUENEAU Dominique. 2002 : «Les rapports des organisations internationales : un discours constituant ?», (dir.) Gilbert Rist, *Nouveaux cahiers de l'IUED*, n°13, pp.119-132.
83. MAINGUENEAU Dominique. 2011 : «Sur une petite phrase de Nicolas Sarkozy Aphorisation et auctorialité». *Communication et langages*, n°168, pp. 43-56.
84. MAINGUENEAU Dominique. 2013 : «Post-scriptum : Le Rapport de la Banque Mondiale. Quelques réflexions d'un analyste du discours», (dir.) Lebaron Frédéric, Angermuller Johannes, Temmar Malika, *Les discours sur l'économie*, Paris, PUF, pp.175-186.
85. MAYAFFRE Damon. 2002 : «Les corpus réflexifs : entre architextualité et hypertextualité», *Corpus et recherches linguistiques*, n°1, pp.51-69.
86. MAYAFFRE Damon. 2008 : «De l'occurrence à l'isotopie. Les co-occurrences en lexicométrie», *Syntaxe et Sémantique*, n° 9, pp. 53-72.
87. MEJRI Salah. 2005 : «Figement, néologie et renouvellement du lexique», *Linx*, n°52, pp.163-174.
88. MESTRUM Francine. 2002 : «De l'utilité de la "lutte contre la pauvreté" pour le nouvel ordre mondial», *Nouveaux cahiers de l'IUDE*, (dir.) Gilbert Rist, PUF, pp.67-82.
89. MILNER J.-C. 1978 : *De la syntaxe à l'interprétation : Quantités, insultes, exclamations*, Paris, Seuil, 407p.
90. MOESCHLER Jacques. 1982 : *Dire et contredire. Pragmatique de la négation et acte de réfutation dans la conversation*, Berne, Peter Lang, 220p.
91. MULLER Claude. 1992 : «La négation comme jugement», *Langue française*. n°94, pp. 26-34.
92. NYSENHOLC Adolphe et GERGELY Thomas. 2000 : *Information et persuasion : Argumenter*, Coll. «Culture & Communication», Bruxelles, Deboeck Université, 200p.
93. OGER Clair et OLLIVIER-YANIV Caroline. 2003 : «Analyse du discours institutionnel et sociologie compréhensive : vers une anthropologie des discours institutionnels», *Mots*, n° 71, pp.125-144.
94. OGER Clair et OLLIVIER-YANIV Caroline. 2006 : «Conjurer le désordre discursif. Les procédés de "lissage" dans la fabrication du discours institutionnel», *Mots*, n° 81, pp.63-67.
95. ORKIBI Eithan. 2012 : *Les étudiants de France et la guerre d'Algérie. Identité et expression collective de l'UNEF (1954-1962)*, Coll. «Germe», Paris, Syllepse, 350p.
96. PECHEUX Michel. 1969 : *Analyse automatique du discours*, Paris, Dunod, 142p.

97. PECHEUX Michel. 1975 : «Analyse de discours. Langue et idéologie», *Langages*, n°37, pp.3-6.
98. REBOUL Olivier. 1975 : *Le slogan*, Paris, PUF, 156p.
99. RIFATTERRE Michael. 1981 : «L'intertexte inconnu», *Littérature* n° 41, pp. 4-7.
100. RIST Gilbert. 2002 : «Le prix des mots», (dir.) Rist Gilbert, *Nouveaux Cahiers de l'IUED*, n° 13, Paris, PUF, pp.9-23.
101. RIST Gilbert. 2002 : «Le texte pris aux mots», (dir.) Rist Gilbert, *Nouveaux Cahiers de l'IUED*, n° 13, Paris, PUF, pp.25-41.
102. ROSIER Laurence. 2008 : *Le discours rapporté en français*, Coll. «L'essentiel français», Paris, Ophrys, 148p.
103. RUMPALA Yannick. 2010 : «"Développement durable" : Du récit d'un projet commun à une nouvelle forme de futurisme ?», *Revue A contrario*, n° 14, pp. 111-132.
104. RUPRECHT Hans Georg. 1983 : «Intertextualité», *Texte, revue critique et de théorie littéraire*, n° 2, pp. 13-22.
105. SALES-WUILLEMIN Édith. 1991 : «De l'appréhension des significations implicites: verbes factifs et contrefactifs», *L'année psychologique*, Volume 91, n°4, pp.559-580.
106. SIROUX Jean Louis. 2008 : «La dépolitisation des discours au sein des rapports annuels de l'Organisation mondiale du commerce», *Mots*, n°88, pp.13-23.
107. SITRI Frédérique. 2003 : *L'objet du débat : La construction des objets de discours dans des situations argumentatives orales*, Paris, Presses Sorbonne nouvelle, 229p.
108. TOURAINE Alain. 1992 : *Critique de la modernité*, Paris, Fayard, 462p.
109. VICTORRI Bernard et FUCHS Catherine. 1996 : *La polysémie. Construction dynamique du sens*, Paris, Hermès, 131p.
110. VIGNER Gérard. 1979 : *Lire, du texte au sens, éléments pour un apprentissage et un enseignement de la lecture*, Paris, CLE International, 173p.
111. WINDISCH Uli. 2007 : *Le K.O verbal : la communication conflictuelle*, Lausanne, L'Age d'homme, 152p.

# TABLE DES MATIÈRES

<b>SOMMAIRE</b>	<b>15</b>
<b>INTRODUCTION GÉNÉRALE</b>	<b>18</b>
1. Problématique	22
2. Présentation du corpus	27
3. Organisation de la thèse	30
<b>PREMIÈRE PARTIE</b>	
<b>CADRE DE LA RECHERCHE</b>	
<b>CHAPITRE 1 : CADRE THÉORIQUE ET SOCIO-HISTORIQUE : MONDIALISATION, IDENTITÉ, ALTÉRITÉ ET INSTITUTION</b>	<b>34</b>
<b>1. Identité et altérité</b>	<b>35</b>
1.1 L'identité entre statut et pratiques sociales	36
1.2 Construction de l'identité par un dispositif de normes différencié et hiérarchisé	41
1.3 Institutionnalisation des pratiques sociales	44
1.4 De l'identité sociale à l'identité discursive	46
1.5 Caractéristiques de l'identité discursive	49
<b>2. Nouvelles polémiques depuis la Bataille de Seattle</b>	<b>51</b>
2.1 Lebaron et les croyances sociales : uniformisation du monde sous l'effet de la mondialisation	55
2.2 Mondialisation des uns, mondialisation des autres	58
<b>3. Institution et formation du discours d'autorité</b>	<b>60</b>
3.1 Rist et les techniques du style formulaire	61
3.2 L'emploi du style formulaire	63
<b>4. Construction de l'altérité par des traits mobilisateurs</b>	<b>66</b>
<b>5. Le slogan «un autre monde est possible»</b>	<b>67</b>
<b>Synthèse</b>	<b>72</b>
<b>CHAPITRE 2 : CADRE ÉPISTÉMOLOGIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE</b>	<b>75</b>
<b>1. Cadre épistémologique</b>	<b>76</b>
1.1 La notion de formation discursive	76
1.2 Altérité en analyse du discours	79
1.3 Hétérogénéité constitutive et hétérogénéité montrée	80

1.4 Dialogisme et discours d'autrui _____	82
1.5 Autonymie, modalisation et paraphrase discursive _____	88
1.6 Scénographie _____	89
1.7 Communauté discursive _____	92
<b>2. Sémantique du prototype et perspective catégorielle _____</b>	<b>95</b>
2.1 La version étendue du modèle prototypique _____	95
2.2 Catégorisation notionnelle de la mondialisation _____	97
<b>3. Discours constituant ou simulacre d'un discours constituant _____</b>	<b>98</b>
<b>4. Idéologie du discours néolibéral et mise en discours de l'évidence _____</b>	<b>103</b>
4.1 Sacré montré vs sacré constitutif _____	109
4.2 Rationalité du discours _____	110
<b>5. Cadre méthodologie _____</b>	<b>110</b>
5.1 Approche comparative et interrogations _____	110
5.2 Constitution du corpus _____	111
5.2.1 Corpus 1 : Programme des Nations-Unies pour le Développement _____	112
5.2.2 Corpus 2 : Comité pour l'Annulation de la Dette du Tiers Monde _____	114
5.2.3 Corpus 3 : Centre d'études et d'initiatives de solidarité internationale _____	115
5.3 Le choix des partitions _____	115
<b>6. Exploration par entrée lexicale _____</b>	<b>116</b>
6.1 Choix lexical _____	116
6.2 Intertextualité _____	118
<b>7. Approche contrastive _____</b>	<b>122</b>
7.1 Composition des corpus _____	123
7.2 Traitement sémantique des corpus _____	124
<b>8. Étapes d'analyse _____</b>	<b>125</b>
8.1 Association des mots _____	125
8.2 La carte conceptuelle _____	126
8.3 Les spécificités _____	126
8.4 La modélisation des thèmes émergents _____	127
8.5 Les contextes clés de mots thématiques _____	127
<b>Synthèse _____</b>	<b>128</b>

## DEUXIÈME PARTIE

### SCÉNOGRAPHIE DE LA PAROLE INSTITUTIONNELLE

CHAPITRE 3 : LES CONDITIONS DE POSSIBILITÉ ET D'EFFICACITÉ DU DISCOURS INSTITUTIONNEL SUR LA MONDIALISATION _____	132
<b>1. Étude sémantico-discursive autour du mot mondialisation : _____</b>	<b>133</b>
<b>une ambiguïté sémantique _____</b>	<b>133</b>
<b>2. Les mots du rapport mondial sur le développement humain de 1999 _____</b>	<b>134</b>
2.1 Marché, croissance et développement _____	140
2.2 Service, aide et droits de l'homme _____	143
<b>3. Progrès, responsabilité et engagement _____</b>	<b>145</b>
<b>4. Valeurs portées par le rapport annuel de 1999 _____</b>	<b>147</b>
4.1 Solidarité _____	150
4.2 Inégalité _____	151
4.3 Équité _____	152
4.4 Sécurité _____	153
<b>5. Les prototypes : éléments de la signification sémantique _____</b>	<b>154</b>
5.1 Développement humain et mondialisation _____	155
5.2 Objectif _____	156
5.3 Politique _____	157
<b>6. Le PNUD comme matrice de production d'énoncés prototypiques _____</b>	<b>159</b>
<b>7. Les sources de l'argumentation du discours sur la mondialisation _____</b>	<b>164</b>
7.1 Association sémantique discursive _____	164
7.2 L'emploi de lexies _____	167
7.3 La confusion sémantique _____	169
<b>8. Institutionnalisation d'une scénographie scientifique _____</b>	<b>171</b>
<b>9. Notion et domaine notionnel _____</b>	<b>176</b>
<b>Synthèse _____</b>	<b>183</b>

## TROISIÈME PARTIE

### ÉMERGENCE ET CIRCULATION DU DISCOURS ALTERMONDIALISTE

<b>CHAPITRE 4 : LE MÉTARÉCIT DU DISCOURS ALTERMONDIALISTE</b>	<b>187</b>
<b>1. L'emploi de verbes modaux et déontiques</b>	<b>189</b>
1.1. Les pronoms personnels	189
1.2 Les temps et les modes	193
1.3 Valeurs et formes modales	195
<b>2. Usage des verbes</b>	<b>198</b>
2.1 Fréquence et spécificité	198
2.2 Enjeu discursif	201
<b>3. La notion du métarécit : Essai de précision sur le discours altermondialiste</b>	<b>203</b>
<b>4. Contexte de production et destination du discours altermondialiste</b>	<b>209</b>
4.1 Circulation des contre-discours en énonciation	211
4.2 Mots de l'altermondialisation et réseaux sémantiques	212
<b>5. L'argumentation entre sémantique et réfutation</b>	<b>216</b>
5.1 L'acte de réfutation	216
5.2 Les stratégies du refus	218
5.3 Les stratégies du rejet	220
5.4 La négation polémique	221
<b>6. La référentialité discursive</b>	<b>224</b>
6.1 Faire référence : l'argument d'autorité	224
6.2 Faire renvoi : une légitimité recherchée par les altermondialistes	227
<b>Synthèse</b>	<b>232</b>
<b>CHAPITRE 5 : LES VISÉES DE JUSTIFICATION ET DE POSITIONNEMENT</b>	<b>234</b>
<b>1. L'emploi des petites phrases</b>	<b>236</b>
1.1 Le phénomène du détachement	237
1.2 Surassertion et aphorisation	246
<b>2. L'argumentation altermondialiste : processus d'orientation</b>	<b>250</b>
2.1 Persuasion ou exhortation	251
2.2 Repère, identification, identité altermondialiste	256
<b>3. La force des connecteurs logiques</b>	<b>260</b>
<b>4. Les segments répétés</b>	<b>263</b>

4.1 Axiologisation _____	264
4.2 Définitions concises _____	267
4.3 Référents polysémiques _____	269
<b>5. Propriété référentielle et acte de référence _____</b>	<b>271</b>
5.1 Référence virtuelle _____	272
5.2 Référence actuelle _____	275
5.3 Arguments d'autorité communs _____	278
<b>6. Reformulation et recatégorisation du référent _____</b>	<b>280</b>
6.1 Les formes d'antonymie _____	282
6.2 De la mondialisation à l'altermondialisation : deux domaines notionnels _____	288
<b>7. La dominance du domaine de la mondialisation _____</b>	<b>290</b>
<b>8. Altermondialisation : un discours en action _____</b>	<b>292</b>
<b>Synthèse _____</b>	<b>296</b>
<b>CONCLUSION GÉNÉRALE _____</b>	<b>298</b>

## ANNEXES

<b>ANNEXE 1 : Corpus 1 : Rapport annuel sur le développement humain de 1999 «Une mondialisation à visage humain» _____</b>	<b>304</b>
<b>ANNEXE 2 : Corpus 2 : Comité pour l'Annulation de la Dette du Tiers Monde (CADTM-Organisation altermondialiste) : 20 textes _____</b>	<b>355</b>
Texte 1 : Après le 11 septembre et Porto Alegre, où en est le mouvement de lutte contre la mondialisation libérale ? _____	355
Texte 2 : La mondialisation du capital et les enjeux du Forum Social Mondial _____	356
Texte 3 : La mondialisation face aux mobilisations citoyennes _____	357
Texte 4 : Un autre monde est possible ! Construisons-le ! _____	359
Texte 5 : FSM, du Brésil à l'Inde : "Internationaliser l'autre mondialisation" _____	361
Texte 6 : En route vers le 5e Forum social mondial ! _____	361
Texte 7 : Des résistances aux alternatives : mise en perspective historique de l'altermondialisme _____	362
Texte 8 : Pas seulement contestataires _____	363
Texte 9 : Pourquoi est-il raisonnable d'être anticapitaliste ? _____	364
Texte 10 : Afrique subsaharienne. Après cinquante ans d'« indépendance _____	366
Texte 11 : Une Action mondiale contre la pauvreté ? _____	367
Texte 12 : Le G8. Du pilotage de la mondialisation néolibérale à l'hégémonie américaine _____	369



Texte 13 : Irak, G8, mondialisation : que veut la France ? _____	371
Texte 14: La réforme de l'ONU et le mouvement altermondialiste _____	373
Texte 15 : Le mouvement altermondialiste et le mouvement historique de la décolonisation ____	375
Texte 16 : Humanitaires et altermondialistes _____	377
Texte 17 : Le mouvement altermondialiste face à la crise globale. Un autre monde est possible __	379
Texte 18 : Le mouvement altermondialiste, nouveau mouvement d'émancipation _____	381
Texte 19 : La crise et les opportunités _____	383
Texte 20 : Un autre monde moins injuste est-il possible ? _____	385

**ANNEXE 3 : Corpus 3 : Centre d'études et d'initiatives de solidarité internationale  
(CEDETIM-Organisation altermondialiste) : 10 textes \_\_\_\_\_ 386**

Texte 1 : Pour que les "sans" ne soient plus la cinquième roue du char de l'altermondialisation __	386
Texte 2 : La transformation urbaine entre mondialisation néolibérale et altermondialisme _____	387
Texte 3 : Contribution au débat sur l'évolution stratégique des Forums sociaux _____	388
Texte 4 : Les ASI et les syndicats _____	389
Texte 5 : Appel des mouvements sociaux à la mobilisation contre la guerre, le néolibéralisme, l'exploitation et l'exclusion pour un autre monde possible _____	389
Texte 6 : Développement durable et altermondialisme _____	391
Texte 7 : Le mouvement citoyen mondial _____	393
Texte 8 : Le Forum social mondial à la croisée des chemins _____	394
Texte 9: Le mouvement altermondialisation et les forums sociaux _____	396
Texte 10 : Les dangers et les opportunités de la crise globale _____	398

**BIBLIOGRAPHIE \_\_\_\_\_ 400**

**TABLE DES MATIÈRES \_\_\_\_\_ 407**